

ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION

ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

EIGHTEENTH ORDINARY SESSION

DIX-HUITIÈME SESSION ORDINAIRE

Second Part

Deuxième Partie

December 1972

Décembre 1972

IV

IV

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

**ASSEMBLY
OF
WESTERN EUROPEAN UNION**

**ASSEMBLÉE
DE
L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE**

PROCEEDINGS ACTES OFFICIELS

EIGHTEENTH ORDINARY SESSION

DIX-HUITIÈME SESSION ORDINAIRE

Second Part

Deuxième Partie

December 1972

Décembre 1972

IV

IV

Minutes

Procès-verbaux

Official Report of Debates

Compte rendu des débats

73-93

W. E. U.

U. E. O.

PARIS

The *Proceedings* of the Second Part of the Eighteenth Ordinary Session of the Assembly of WEU comprise two volumes :

Volume III : Assembly Documents.

Volume IV : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes officiels* de la deuxième partie de la Dix huitième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O comportent deux tomes :

Tome III : Documents de séance.

Tome IV : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu officiel des débats, Index général.

TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives and Substitutes	7
Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
Seventh Sitting	11
Texts adopted	14
Eighth Sitting	17
Ninth Sitting	19
Texts adopted	22
Tenth Sitting	24
Texts adopted	30
Eleventh Sitting	33
Texts adopted	36
Twelfth Sitting	38
Texts adopted	41
Official Report of Debates	
Seventh Sitting	46
Eighth Sitting	65
Ninth Sitting	90
Tenth Sitting	116
Eleventh Sitting	154
Twelfth Sitting	186
Index	214

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants	7
 Ordres du jour et procès-verbaux :	
Septième séance	11
Textes adoptés	14
Huitième séance	17
Neuvième séance	19
Textes adoptés	22
Dixième séance	24
Textes adoptés	30
Onzième séance	33
Textes adoptés	36
Douzième séance	38
Textes adoptés	41
 Compte rendu officiel des débats :	
Septième séance	46
Huitième séance	65
Neuvième séance	90
Dixième séance	116
Onzième séance	154
Douzième séance	186
 Index	 224

LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

BELGIUM BELGIQUE

Representatives — Représentants

MM. DELFORGE Paul	P.L.P.
DEQUAE André	Soc. chr.
HOUSIAUX Georges	Socialiste
LEYNEN Hubert	Soc. chr.
de STEXHE Paul	Soc. chr.
TANGHE François	Soc. chr.
VAN LENT Aimé	Socialiste

Substitutes — Suppléants

MM. ADRIAENSSENS Hugo	Socialiste
de BRUYNE Hektor	Volksunie
De CLERCQ Paul	P.V.V.
DEFOSET Léon	F.D.F.-R.W.
HULPIAU Raphaël	Soc. chr.
NOTHOMB Charles	Soc. chr.
VAN HOEYLANDT D. Bernard	Socialiste

FRANCE

Representatives — Représentants

MM. BEAUGUITE André	Républ. indép.
de FÉLICE Pierre	Gauche démoc.
FLORNOY Bertrand	U.D.R.
JUNG Louis	U.C.D.P.
LABBÉ Claude	U.D.R.
LEGARET Jean	Indépendant
de MONTESQUIOU Pierre	P.D.M.
NESSLER Edmond	U.D.R.
PÉRIDIÉ Jean	Socialiste
PÉRONNET Gabriel	Radical
PETIT Camille	U.D.R.
de PRÉAUMONT Jean	U.D.R.
RADIUS René	U.D.R.
RIVIÈRE Paul	U.D.R.
SCHLEITER François	Républ. indép.
SCHMITT Robert	App. U.D.R.
TISSERAND André	App. U.D.R.
VITTEP Pierre	Républ. indép.

Substitutes — Suppléants

MM. ABELIN Pierre	P.D.M.
BIZET Emile	U.D.R.
BOURGEOIS Georges	U.D.R.
CAPELLE Jean-Joseph	App. U.D.R.
de CHEVIGNY Pierre	Indépendant
DARDEL Georges	Socialiste
DESTREMAU Bernard	Républ. indép.
GAUTIER Lucien	U.D.R.
GRUSSENMEYER François	U.D.R.
HAURET Robert	U.D.R.

MM. LAURENT-THOUVEREY Ch.	Gauche démoc.
LEMAIRE Marcel	Centre républ.
MOULIN Arthur	U.D.R.
Mme PLOUX Suzanne	U.D.R.
MM. SCHLOESING Edouard	Radical
VALLEIX Jean	U.D.R.
WEBER Pierre	Républ. indép.
YVON Joseph	U.C.D.P.-P.D.M.

FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Representatives — Représentants

MM. ALBER Siegbert	C.D.U.
AMREHN Franz	C.D.U.
BALS Johann Baptist	S.P.D.
BAUER Hannsheinz	S.P.D.
BLUMENFELD Erik Bernhard	C.D.U.
Mme DIEMER-NICOLAUS Emmy	F.D.P.
MM. DRAEGER Heinrich	C.D.U.
FURLER Hans	C.D.U.
Mme HERKLOTZ Luise	S.P.D.
MM. HÖSL Alex	C.D.U.
KAHN-ACKERMANN Georg	S.P.D.
Mme KLEE Marie-Elisabeth	C.D.U.
MM. LEMMRICH Karl Heinz	C.D.U.
LENZE Franz	C.D.U.
PÖHLER Heinz	S.P.D.
RICHTER Klaus	S.P.D.
RINDERSPACHER Fritz	S.P.D.
SCHMID Carlo	S.P.D.

Substitutes — Suppléants

MM. AHRENS Karl	S.P.D.
BARZEL Rainer	C.D.U.
ENDERS Wendelin	S.P.D.
FRITSCH Walter	S.P.D.
HERMESDORF Herbert	C.D.U.
JUNG Kurt	F.D.P.
KEMPFLER Fritz	C.D.U.
KLEPSCH Egon	C.D.U.
KLIESING Georg	C.D.U.
MÜLLER Günther	C.D.U.
PAWELCZYK Alfons	S.P.D.
ROSER Hans Leonhard	C.D.U.
SCHMIDT Hermann	S.P.D.
SCHMÜCKER Kurt	C.D.U.
SCHULZ Klaus-Peter	C.D.U.
SIEGLERSCHMIDT Hellmut	S.P.D.
Mme WALZ Hanna	C.D.U.
M. WIENAND Karl	S.P.D.

ITALY
ITALIE

Representatives — Représentants

MM. ARNAUD Gian Aldo	Dém. chr.
AVERARDI Giuseppe	Socialiste
BETTIOL Giuseppe	Dém. chr.
COPPOLA Mattia	Dém. chr.
LA LOGGIA Giuseppe	Dém. chr.
LEGGIERI Vincenzo	Dém. chr.
MAMMI Oscar	Républicain
MINNOCCI Giacinto	Socialiste
Mme MIOTTI CARLI Amalia	Dém. chr.
MM. PECORARO Antonio	Dém. chr.
PICA Domenico	Dém. chr.
PRETI Luigi	Socialiste
QUILLERI Fausto Samuele	Libéral
SALVATORE Elvio Alfonso	Socialiste
TALAMONA Augusto	Socialiste
TREU Renato	Dém. chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. chr.
ZAMBERLETTI Giuseppe	Dém. chr.

Substitutes — Suppléants

MM. ARFÉ Gaetano	Socialiste
BONALDI Umberto	Libéral
BOTTARI Carlo	Dém. chr.
BRANDI Lucio Mariano	Socialiste
CASTELLUCCI Albertino	Dém. chr.
Mme CATTANEO-PETRINI Giannina	Dém. chr.
MM. CAVEZZALI Paolo	Socialiste
DRAGO Antonino	Dém. chr.
FARABEGOLI Furio	Dém. chr.
LA ROSA Giuseppe	Dém. chr.
MAGLIANO Terenzio	Socialiste
MONETI Alfredo	Dém. chr.
NEGRARI Andrea	Dém. chr.
PACINI Arturo	Dém. chr.
PREARO Roberto	Dém. chr.
REALE Giuseppe	Dém. chr.
SANTALCO Carmelo	Dém. chr.
SPORA Ettore	Dém. chr.

LUXEMBOURG

Representatives — Représentants

MM. ABENS Victor	Parti ouvrier soc.
MARGUE Georges	Parti chrét. social
MART René	Parti démocrat.

Substitutes — Suppléants

MM. CRAVATTE Henry	Parti social dém.
ELVINGER Paul	Parti démocrat.
SPAUTZ Jean	Parti chrét. social

NETHERLANDS
PAYS-BAS

Representatives — Représentants

MM. CORNELISSEN P. A. M.	Pop. cath.
DANKERT P.	Travailleiste
GEELKERKEN N. G.	Antirévolution.
LETSCHERT H. B. P. A.	Pop. cath.
NEDERHORST G. M.	Travailleiste
PORTHEINE F.	Libéral
VONDELING A.	Travailleiste

Substitutes — Suppléants

MM. ter BEEK A. L.	Travailleiste
de GOEDE A.	D. 66
PEIJNENBURG M. W. J. M.	Pop. cath.
PIKET F. H.	Chr. hist.
van der SANDEN P. J. A.	Pop. cath.
VOOGD J. J.	Travailleiste
van der WERFF Y. P. W.	Libéral

UNITED KINGDOM
ROYAUME-UNI

Representatives — Représentants

Mr. James BOYDEN	Labour
Mr. Donald COLEMAN	Labour
Mr. George DARLING	Labour
Mr. Simon Wingfield DIGBY	Conservative
Mr. Ernest FERNYHOUGH	Labour
Lord GLADWYN	Liberal
Mr. W. Percy GRIEVE	Conservative
Mr. Frank JUDD	Labour
Mr. William MOLLOY	Labour
Mr. W. John PEEL	Conservative
Président de l'Assemblée	
Sir John RODGERS	Conservative
Mr. Hugh ROSSI	Conservative
Lord St. HELENS	Conservative
Mr. Duncan SANDYS	Conservative
Mr. Michael STEWART	Labour
Dame Joan VICKERS	Conservative
Lord WALSTON	Labour
N...	

Substitutes — Suppléants

Mr. Julian CRITCHLEY	Conservative
Mr. Douglas DODDS-PARKER	Conservative
Mrs. Doris FISHER	Labour
Mr. Raymond FLETCHER	Labour
Mr. Patrick GORDON WALKER	Labour
Mr. John HILL	Conservative
Mr. Arthur JONES	Conservative
Mr. Barry JONES	Labour
Mr. David MARQUAND	Labour
Mr. T. Frederick PEART	Labour
Sir Brandon RHYS WILLIAMS	Conservative
Mr. James SCOTT-HOPKINS	Conservative
Lord SELSDON	Conservative
Mr. William SMALL	Labour
Mr. David STEEL	Liberal
Mr. Frank TOMNEY	Labour
Mr. David WALDER	Conservative
Mr. Dennis WALTERS	Conservative

I

MINUTES OF PROCEEDINGS



PROCÈS-VERBAUX

SEVENTH SITTING

Tuesday, 5th December 1972

ORDERS OF THE DAY

1. Opening of the Second Part of the Eighteenth Ordinary Session of the Assembly.
2. Examination of Credentials.
3. Address by the President of the Assembly.
4. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session (Doc. 580).
5. Ratification of decisions of the Presidential Committee (Docs. 586 and 582).
6. Defence on the northern and southern flanks (*Vote on the draft Recommendation*, Doc. 568).
7. State of European security (*Vote on the draft Recommendation*, Doc. 574).
8. WEU and the implications of the European summit conference (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee*, Doc. 590 and Amendment).
9. Europe and present-day economic and political problems (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee*, Doc. 591).
10. Address by Mr. Royle, Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs of the United Kingdom.
11. Nomination of members to Committees.

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr. Peel, President of the Assembly, in the Chair.

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

The President announced the resumption of the Eighteenth Ordinary Session of the Assembly.

The Minutes of Proceedings of the Sixth Sitting on Thursday, 8th June 1972, were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Examination of Credentials

In accordance with Rule 6(1) of the Rules of Procedure, the Assembly took note of the letter from the President of the Consultative Assembly of the Council of Europe stating that the Assembly had ratified the credentials of:

- Mr. Tisserand as a Representative of France in place of Mr. Krieg;
- Mr. van der Werff as a Substitute of the Netherlands in place of Mr. van Riel;

— Mr. Fletcher as a Substitute of the United Kingdom in place of Mr. Davidson.

In accordance with Rule 6(2) of the Rules of Procedure, and subject to subsequent ratification by the Council of Europe, the Assembly unanimously ratified the credentials of the Italian Delegation.

4. Observers

The President welcomed to the Second Part of the Session, as observers, Mr. Frandsen and Mr. Nielson, Members of the Danish Folketing.

5. Address by the President of the Assembly

The President addressed the Assembly.

6. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session

(Doc. 580)

The Assembly agreed to the draft Order of Business for the Second Part of the Session.

SEPTIÈME SÉANCE

Mardi 5 décembre 1972

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la deuxième partie de la Dix-huitième session de l'Assemblée.
2. Vérification de pouvoirs.
3. Discours du Président de l'Assemblée.
4. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 580).
5. Ratification de l'action du Comité des Présidents (Docs. 586 et 582).
6. La défense sur les flancs nord et sud (*Vote sur le projet de recommandation*, Doc. 588).
7. L'état de la sécurité européenne (*Vote sur le projet de recommandation*, Doc. 574).
8. L'U.E.O. et les implications de la conférence européenne au sommet (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 590 et amendement).
9. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 591).
10. Discours de M. Royle, Sous-secrétaire d'Etat parlementaire britannique aux affaires étrangères et au Commonwealth.
11. Nomination de membres de commissions.

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 05 sous la présidence de M. Peel, Président de l'Assemblée.

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

Le Président déclare reprise la Dix-huitième session ordinaire de l'Assemblée.

Le procès-verbal de la sixième séance du jeudi 8 juin 1972 est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Vérification de pouvoirs

L'Assemblée prend acte de la communication du Président de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, prévue à l'article 6 (1) du Règlement et certifiant la validation, par cette assemblée, des pouvoirs de :

- M. Tisserand, Représentant de la France, à la place de M. Krieg ;
- M. van der Werff, Suppléant des Pays-Bas, à la place de M. van Riel ;

— M. Fletcher, Suppléant du Royaume-Uni, à la place de M. Davidson.

L'Assemblée unanime valide, en application de l'article 6 (2) du Règlement, sous réserve de conformité avec la vérification qui sera faite ultérieurement par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, les pouvoirs de la délégation italienne.

4. Observateurs

Le Président souhaite la bienvenue à MM. Frandsen et Nielson, membres du Folketing du Danemark, qui assistent à la deuxième partie de la session à titre d'observateurs.

5. Allocution du Président de l'Assemblée

Le Président de l'Assemblée prononce une allocution.

6. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session

(Doc. 580)

L'Assemblée adopte le projet de calendrier de la deuxième partie de la session.

7. Ratification of decisions of the Presidential Committee

(Docs. 586 and 582)

The Assembly ratified the following decisions of the Presidential Committee in accordance with paragraph 2 of Rule 14 of the Rules of Procedure :

- adoption on 16th October of the declaration on the implications of the European summit conference, Document 586 ;
- adoption of the revised supplementary budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1972, Document 582.

8. Defence on the northern and southern flanks

(Vote on the draft Recommendation, Doc. 568)

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 223) ¹.

9. State of European security

(Vote on the draft Recommendation, Doc. 574)

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 224) ².

10. WEU and the implications of the European summit conference

(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 590 and Amendment)

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Cravatte, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speaker : Mr. Kahn-Ackermann (Chairman of the Committee).

The Debate was closed.

11. Europe and present-day economic and political problems

(Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 591)

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Scott-Hopkins, Rapporteur.

1. See page 14.

2. See page 15.

12. Changes in the membership of Committees

In accordance with Rule 39(6) of the Rules of Procedure, on the proposal of the Delegations of France, the Netherlands and the United Kingdom, the Assembly ratified the following changes in the membership of Committees :

Committee on Defence Questions and Armaments

Netherlands :

Mr. van der Werff as a member in place of Mr. van Riel.

United Kingdom :

Mr. Gordon Walker as a member in place of Mr. Stewart.

General Affairs Committee

France :

Mr. Tisserand as a member in place of Mr. Krieg.

United Kingdom :

Mr. Stewart as a member in place of Mr. Gordon Walker.

Committee on Rules of Procedure and Privileges

France :

Mr. Tisserand as an alternate in place of Mr. Krieg.

The Sitting was suspended at 11.10 a.m. and resumed at 11.35 a.m.

13. Address by Mr. Royle, Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs of the United Kingdom

Mr. Royle, Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs of the United Kingdom, addressed the Assembly.

Mr. Royle replied to questions put by Mr. Molloy, Lord Gladwyn.

14. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.10 p.m.

7. Ratification de l'action du Comité des Présidents

(Docs. 586 et 582)

L'Assemblée ratifie, conformément à l'article 14, paragraphe 2, du Règlement, les décisions suivantes du Comité des Présidents :

- adoption de la déclaration du 16 octobre 1972 sur les implications de la conférence européenne au sommet, Document 586 ;
- adoption du budget supplémentaire révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1972, Document 582.

8. La défense sur les flancs nord et sud

(Vote sur le projet de recommandation, Doc. 568)

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 223) ¹.

9. Etat de la sécurité européenne

(Vote sur le projet de recommandation, Doc. 574)

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 224) ².

10. L'U.E.O. et les implications de la conférence européenne au sommet

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 590 et amendement)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Cravatte, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Intervient : M. Kahn-Ackermann, président de la commission.

La discussion est close.

11. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels

(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 591)

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Scott-Hopkins, rapporteur.

1. Voir page 14.

2. Voir page 15.

12. Modification dans la composition de commissions

Conformément aux dispositions de l'article 39 (6) du Règlement, sur la proposition des délégations de la France, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, l'Assemblée approuve les modifications suivantes dans la composition des commissions :

Commission des Questions de Défense et des Armements

Pays-Bas :

M. van der Werff, comme titulaire, à la place de M. van Riel ;

Royaume-Uni :

M. Gordon Walker, comme titulaire, à la place de M. Stewart.

Commission des Affaires Générales

France :

M. Tisserand, comme titulaire, à la place de M. Krieg ;

Royaume-Uni :

M. Stewart, comme titulaire, à la place de M. Gordon Walker.

Commission du Règlement et des Immunités

France :

M. Tisserand, comme remplaçant, à la place de M. Krieg.

La séance, suspendue à 11 h. 10, est reprise à 11 h. 35.

13. Discours de M. Royle, Sous-secrétaire d'Etat parlementaire britannique aux affaires étrangères et au Commonwealth

M. Royle, Sous-secrétaire d'Etat parlementaire britannique aux affaires étrangères et au Commonwealth, prononce un discours.

M. Royle répond aux questions posées par M. Molloy, Lord Gladwyn.

14. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 10.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. <i>Cravatte</i> (Abens)	Mme Herklotz
Alber	MM. Hösl
Arnaud	Judd
Averardi	Louis Jung
Bals	Kahn-Ackermann
Bauer	Mme Klee
Bettiol	MM. La Loggia
<i>Hermesdorf</i> (Blumenfeld)	Lemmrich
Boyden	Lenze
Coleman	Letschert
Coppola	Leynen
<i>Small</i> (Darling)	Margue
<i>De Clercq</i> (Delforge)	<i>Elvinger</i> (Mart)
<i>de Bruyne</i> (Dequae)	Mme <i>Cattaneo-Petrini</i>
Mme Diemer-Nicolaus	(Mme Miotti Carli)
MM. Digby	MM. Molloy
Draeger	de Montesquiou
<i>Hauret</i> (de Félice)	Nessler
Fernyhough	Pecoraro
Geelkerken	<i>Hill</i> (Peel)
Lord Gladwyn	Pica
Mr. Grieve	Pöhler
	<i>Magliano</i> (Preti)

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Quilleri
Radius
Richter
Rinderspacher
Rivière
Sir John Rodgers
Mr. <i>Dodds-Parker</i> (Rossi)
Lord St. Helens
MM. <i>Scott-Hopkins</i> (Sandys)
Carlo Schmid
Schmitt
Stewart
Tanghe
Tisserand
Treu
Van Lent
Vedovato
Dame Joan Vickers
MM. <i>Destremau</i> (Vitter)
<i>Tomney</i> (Lord Walston)
Zamberletti
Sir <i>Brandon Rhys Williams</i>

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amrehn	MM. Legaret
Beauguitte	Leggieri
Cornelissen	Mammi
Dankert	Minnocci
Flornoy	Nederhorst
Furler	Péridier
Housiaux	Péronnet
Labbé	

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Petit
Porthaine
de Préaumont
Salvatore
Schleiter
de Stexhe
Talamona
Vondeling

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE SEVENTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA SEPTIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 223***on defence on the northern and southern flanks***

The Assembly,

Aware that the local resources of the NATO countries concerned are manifestly unable to match the concentration of Soviet military strength in the areas of the northern and southern flanks ; that there is above all an important difference in the naval forces on the northern and southern flanks, and that the northern flank in principle poses a military question, the southern flank a political question ;

Believing, therefore, that defence policy on the flanks must stress :

- (a) additional efforts and military integration ;
- (b) political cohesion ;

Recognising that the foregoing situation would lead, if not arrested, to eventual absorption either by peaceful or other means of the neutral countries of Western Europe followed by the weaker nations of NATO ;

Believing further that NATO solidarity must be based on an equitable defence effort by every NATO country, and on a readiness to contribute units to joint forces for the reinforcement of the flanks,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

That member governments should urge in the North Atlantic Council :

1. That the United States proposal made in the North Atlantic Council for a standing naval force to operate throughout the Mediterranean, with vessels from all Mediterranean NATO countries, the United Kingdom and the United States, should be implemented ;
2. That the mobile forces of Allied Command Europe be improved in their command structure, strength and mobility of armaments so that they can be deployed simultaneously to both flanks and further that the contingent assigned to each flank be suitably trained and equipped for operations in their theatre ;
3. That no NATO country should devote to defence a proportion of its national product which is inequitable in relation to the mean of the European NATO countries.

RECOMMANDATION n° 223
sur la défense sur les flancs nord et sud

L'Assemblée,

Consciente de ce que les ressources locales des pays de l'O.T.A.N. intéressés sont manifestement incapables de rivaliser avec le potentiel militaire soviétique concentré dans les zones des flancs nord et sud, de ce qu'il y a surtout une différence importante entre les forces maritimes du flanc nord et du flanc sud et de ce que le flanc nord pose en principe une question militaire et le flanc sud une question politique;

Estimant, par conséquent, que la politique de défense sur les flancs doit porter sur :

(a) des efforts supplémentaires et l'intégration militaire;

(b) la cohésion politique;

Reconnaissant que la situation évoquée plus haut entraînerait, s'il n'y était mis fin, l'absorption éventuelle, par des moyens pacifiques ou autres, des pays neutres d'Europe occidentale; puis des pays les plus faibles de l'O.T.A.N.;

Estimant en outre que la solidarité de l'O.T.A.N. doit reposer sur un effort de défense équitable de la part de tous les pays de l'O.T.A.N. et sur leur volonté d'affecter des unités aux forces communes destinées au renforcement de ces flancs,

RECOMMANDE AU CONSEIL

De demander aux Etats membres qu'ils insistent au sein du Conseil de l'Atlantique nord pour :

1. Que soit mise en œuvre la proposition américaine soumise au Conseil de l'Atlantique nord et tendant à former, avec des bâtiments appartenant à tous les pays méditerranéens de l'O.T.A.N., au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, une force navale permanente qui opérerait dans toute la Méditerranée;
2. Que les forces mobiles du Commandement allié en Europe soient améliorées en ce qui concerne leur structure de commandement, leur effectif et la mobilité de leurs armements, afin qu'elles puissent être déployées simultanément sur les deux flancs, et que, de plus, le contingent affecté à chaque flanc soit convenablement entraîné et équipé pour son théâtre d'opérations;
3. Qu'aucun pays de l'O.T.A.N. ne consacre à la défense un pourcentage de son produit national qui soit inéquitable par rapport à la moyenne des pays européens de l'O.T.A.N.

RECOMMENDATION 224
on the state of European security

The Assembly,

Concerned at the steady increase in the size and quality of the military capability of the Soviet Union at a time when the defence effort of many North Atlantic Alliance countries is constant or declining ;

Believing that the capacity of the North Atlantic Alliance to deter and resist aggression depends upon retaining the commitment of the people of the member States of the North Atlantic Alliance to an adequate level of defence ;

Aware however that collectively the armed forces of the NATO countries are still able to provide a balance with those of the Warsaw Pact countries, but that this balance depends on the political solidarity of the North Atlantic Alliance and on there being no relaxation of defence efforts ;

Stressing the need for all aspects of defence policy affecting East-West relations to be consolidated exclusively in the North Atlantic Council ;

Considering the maintenance of the military balance between East and West — which is in danger of being upset — to be an essential condition for the policy of détente ;

Aware that the maintenance of the military balance depends not only on the strengths of the forces and their equipment, but also on the morale of the troops and the peoples sustaining them ;

Welcoming the statement on the European defence improvement programme put out by the Eurogroup on 7th December 1971,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

That it urge member governments :

1. To stress in their public information programmes the continued increase in Soviet military capability, and the continuing need for an effective defence effort within the North Atlantic Alliance ;
2. To take the initiative in proposing a division of responsibility between the political consultative machinery of the ten countries of the enlarged European Communities on the one hand and the North Atlantic Council on the other ;
3. To play their full share in implementing the European defence improvement programme ;
4. To propose in the North Atlantic Council a realistic appraisal of the Soviet proposal for a conference on European security and co-operation, and of NATO proposals for mutual and balanced force reductions ;
5. To recommend that the countries of the Atlantic Alliance adopt a common position on possible negotiations on a conference on security and co-operation in Europe ;

RECOMMANDATION n° 224
sur l'état de la sécurité européenne

L'Assemblée,

Inquiète de l'accroissement continu en volume et en qualité du potentiel militaire de l'Union Soviétique au moment où l'effort de défense de nombreux pays de l'Alliance de l'Atlantique nord se maintient ou décline ;

Estimant que le pouvoir de l'Alliance de l'Atlantique nord de décourager une agression et d'y résister dépend du maintien de l'engagement des populations des pays membres de l'Alliance de l'Atlantique nord de conserver un niveau suffisant de défense ;

Consciente néanmoins de ce que, collectivement, les forces armées des pays de l'O.T.A.N. sont encore à même d'équilibrer celles des pays du Pacte de Varsovie, mais que cet équilibre dépend de la solidarité politique de l'Alliance de l'Atlantique nord et de la poursuite des efforts de défense ;

Soulignant la nécessité de consolider tous les aspects de la politique de défense affectant les relations Est-Ouest exclusivement au sein du Conseil de l'Atlantique nord ;

Considérant le maintien de l'équilibre entre l'Est et l'Ouest — qui risque d'être rompu — comme le préalable indispensable de la politique de détente ;

Consciente de ce que le maintien de l'équilibre militaire n'est pas seulement une question d'effectif des forces combattantes et de leur armement, mais dépend tout autant du moral des troupes et des populations qui les soutiennent ;

Se félicitant de la déclaration sur le programme européen d'amélioration de la défense énoncée par l'Eurogroupe le 7 décembre 1971,

RECOMMANDE AU CONSEIL

De prier instamment les gouvernements des pays membres :

1. De souligner, dans leurs programmes d'information publique, l'augmentation constante du potentiel militaire soviétique et la nécessité toujours présente d'un effort de défense efficace au sein de l'Alliance de l'Atlantique nord ;
2. De prendre l'initiative de proposer une répartition des responsabilités entre le mécanisme consultatif politique des dix pays des Communautés européennes élargies, d'une part, et le Conseil de l'Atlantique nord, d'autre part ;
3. De jouer pleinement leur rôle dans la mise en œuvre du programme européen d'amélioration de la défense ;
4. De proposer, au sein du Conseil de l'Atlantique nord, un examen réaliste de la proposition soviétique de conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et des propositions de l'O.T.A.N. visant des réductions mutuelles et équilibrées des forces ;
5. De recommander que les pays membres de l'Alliance atlantique adoptent une position commune en ce qui concerne d'éventuelles négociations en vue d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ;

6. To pay special attention to their countries' economic and budgetary policy so as to avoid a growing gap between cost increases for men and weapons, and the increases in the defence budgets, which would mean a decrease in defence capability;
7. To take effective action, in view of the increasing defence costs, to rationalise the defence efforts, especially through the standardisation of weapons and equipment, including the navies;
8. To give special consideration to securing the sea links between Western Europe and the United States, and especially to ask France to resume full participation in this task;
9. To recommend that the North Atlantic Council examine the problem of modernising the navies.

6. D'attacher une attention particulière à la politique économique et budgétaire de leurs pays afin d'éviter un écart croissant entre l'augmentation des coûts du personnel et des armements et celle du budget de la défense, qui aboutirait à une réduction de l'efficacité de la défense ;
7. D'agir efficacement, étant donné l'augmentation des coûts dans le secteur de la défense, pour rationaliser les efforts de défense, notamment par la standardisation des armes et du matériel y compris dans les forces navales ;
8. D'attacher une attention particulière à la protection des liaisons maritimes entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis et, notamment, de demander à la France d'apporter à nouveau sa pleine participation à cette tâche ;
9. De recommander que le Conseil de l'Atlantique nord examine la question de la modernisation des forces navales.

EIGHTH SITTING

Tuesday, 5th December 1972

ORDERS OF THE DAY

1. Europe and present-day economic and political problems (*Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 591*).
2. East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations (*Presentation of and*

Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.05 p.m. with Mr. Peel, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Europe and present-day economic and political problems

(Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 591)

The Debate was opened.

The Debate was closed.

4. East-West relations and defence

Europe and the evolution of East-West relations

(Presentation of and Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Destremau, Chairman and Rapporteur.

The Report of the General Affairs Committee was presented by Mr. Sieglerschmidt, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers: Lord St. Helens, Mr. Vedovato, Lord Gladwyn, MM. Dodds-Parker, Pöhler, Boyden, Stewart, Judd.

The Debate was adjourned.

5. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Wednesday, 6th December, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 5.45 p.m.

HUITIÈME SÉANCE

Mardi 5 décembre 1972

ORDRE DU JOUR

1. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 591*).
2. Les relations Est-Ouest et la défense; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (*Présen-*

tation et discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 05 sous la présidence de M. Peel, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels

(Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 591)

La discussion est ouverte.

La discussion est close.

4. Les relations Est-Ouest et la défense L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest

(Présentation et discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Destremau, président de la commission et rapporteur.

Le rapport de la Commission des Affaires Générales est présenté par M. Sieglerschmidt, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : Lord St. Helens, M. Vedovato, Lord Gladwyn, MM. Dodds-Parker, Pöhler, Boyden, Stewart, Judd.

La discussion est interrompue.

5. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au mercredi 6 décembre, à 10 heures.

La séance est levée à 17 h. 45.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Abens
Alber
Arnaud
Averardi
Bals
Bauer
Bettiol
Hermesdorf (Blumenfeld)
Boyden
Tomney (Coleman)
Coppola
Jones (Darling)
Delforge
Dequae
Digby
Draeger
Geelkerken
Lord Gladwyn

MM. Grieve
Sieglerschmidt (Mme Herklotz)
Judd
Louis Jung
Kahn-Ackermann
Mme Klee
MM. La Loggia
Castellucci (Leggieri)
Lemmrich
Lenze
Letschert
Leynen
Margue
Mart
Mme *Cattaneo-Petrini*
(Mme Miotti Carli)
MM. Molloy
Pecoraro

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. Pöhler
Radius
Richter
Sir John Rodgers
Mr. *Dodds-Parker* (Rossi)
Lord St. Helens
MM. *Hill* (Sandys)
Stewart
de Stexhe
Adriaensens (Tanghe)
Tisserand
Treu
Van Lent
Vedovato
Dame Joan Vickers
M. *Destremau* (Vitter)
Lord Walston
Mr. *Scott-Hopkins*

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Amrehn
Beauguitte
Cornelissen
Dankert
Mme Diemer-Nicolaus
MM. de Félice
Fernyhough
Flornoy
Furler
Hösl
Housiaux
Labbé

MM. Legaret
Mammi
Minnocci
de Montesquiou
Nederhorst
Nessler
Péridier
Péronnet
Petit
Pica
Portheine

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. de Préaumont
Preti
Quilléri
Rinderspacher
Rivière
Salvatore
Schleiter
Carlo Schmid
Schmitt
Talamona
Vondeling
Zamberletti

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.



NINTH SITTING

Wednesday, 6th December 1972

ORDERS OF THE DAY

1. East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations (*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments*).
2. Address by Mr. Debré, Minister of Defence of the French Republic.
3. WEU and the implications of the European summit conference (*Vote on the draft Recommendation, Doc. 590 and Amendment*).
4. Europe and present-day economic and political problems (*Vote on the draft Recommendation, Doc. 591*).
5. East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations (*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10 a.m. with Mr. Peel, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. East-West relations and defence Europe and the evolution of East-West relations

(Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments)

The Debate was resumed.

Speakers: MM. Molloy, Louis Jung, Barry Jones.

The Debate was adjourned.

4. Address by Mr. Debré, Minister of Defence of the French Republic

Mr. Debré, Minister of Defence of the French Republic, addressed the Assembly.

Mr. Debré replied to questions put by Lord Gladwyn, MM. Richter, Dodds-Parker, Fernyhough, Dame Joan Vickers, MM. Hill, Destremau, Molloy, Lenze, Pecoraro.

5. WEU and the implications of the European summit conference

(Vote on the draft Recommendation, Doc. 590 and Amendment)

The Assembly considered the draft Recommendation contained in Document 590.

An Amendment (No. 1) was tabled by Mr. Cravatte, Rapporteur:

1. Between the first and second paragraphs of the preamble to the draft recommendation, insert the following paragraph:

“Noting the Council’s reply to this declaration”;

2. Delete paragraph 1 of the operative text and renumber paragraphs two and three accordingly.

The Amendment was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 225)¹.

1. See page 22.

NEUVIÈME SÉANCE

Mercredi 6 décembre 1972

ORDRE DU JOUR

1. Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements*).
2. Discours de M. Debré, Ministre d'Etat de la République Française chargé de la défense nationale.
3. L'U.E.O. et les implications de la conférence européenne au sommet (*Vote sur le projet de recommandation, Doc. 590 et amendement*).
4. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels (*Vote sur le projet de recommandation, Doc. 591*).
5. Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. Peel, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Les relations Est-Ouest et la défense L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest

(*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements*)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Molloy, Louis Jung, Barry Jones.

La discussion est interrompue.

4. Discours de M. Debré, Ministre d'Etat de la République Française chargé de la défense nationale

M. Debré, Ministre d'Etat de la République Française chargé de la défense nationale, prononce un discours.

M. Debré répond aux questions de Lord Gladwyn, MM. Richter, Dodds-Parker, Fernyhough, Dame Joan Vickers, MM. Hill, Destremau, Molloy, Lenze, Pecoraro.

5. L'U.E.O. et les implications de la conférence européenne au sommet

(*Vote sur le projet de recommandation, Doc. 590 et amendement*)

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 590.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. Cravatte, rapporteur :

1. Insérer, entre le premier et le deuxième considérants du projet de recommandation, le considérant suivant :

« Prenant note de la réponse du Conseil à cette déclaration ; ».

2. Supprimer le paragraphe 1 du dispositif du projet de recommandation.

L'amendement est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 225) ¹.

1. Voir page 22.

6. Europe and present-day economic and political problems

(Vote on the draft Recommendation, Doc. 591)

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 591.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 226)¹.

7. East-West relations and defence Europe and the evolution of East-West relations

(Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments)

The Debate was resumed.

Speakers: MM. Lemmrich, Nielson (Observer from Denmark), Bettiol, Lenze.

The Debate was adjourned.

8. Nomination of members to Committees

In accordance with Rule 39(6) of the Rules of Procedure, the Assembly agreed to the following nominations in the membership of the six Committees of the Assembly proposed by the Italian Delegation:

Committee on Defence Questions and Armaments

Members	Alternates
MM. La Loggia	MM. Magliano
Arnaud	Spora
Averardi	Brandi
Vedovato	La Rosa
Zamberletti	Bonaldi

General Affairs Committee

Members	Alternates
MM. Bettiol	MM. Moneti
Drago	Pecoraro
Minnocci	Cavezzali
Quilleri	Bottari
Preti	Magliano

Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions

MM. Pecoraro	MM. Pica
Mammi	Averardi
Treu	Mrs. Cattaneo-Petrini
La Loggia	Mr. Moneti

Committee on Budgetary Affairs and Administration

MM. Prearo	MM. Negrari
Castellucci	La Loggia
Santalco	Bonaldi
Talamona	Arfé

Committee on Rules of Procedure and Privileges

MM. Pica	MM. Farabegoli
Bettiol	Coppola
Preti	Leggieri
Brandi	Reale

Committee for Relations with Parliaments

Mrs. Miotti Carli	Mr. Pacini
Mr. Salvatore	Mrs. Cattaneo-Petrini

9. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 12.50 p.m.

1. See page 23.

6. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels

(Vote sur le projet de recommandation, Doc. 591)

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 591.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 226) ¹.

7. Les relations Est-Ouest et la défense

L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest

(Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements)

La discussion est reprise.

Interviennent : MM. Lemmrich, Nielson (Observateur du Danemark), Bettiol, Lenze.

La discussion est interrompue.

8. Nominations de membres de commissions

Conformément aux dispositions de l'article 39 (6) du Règlement, sur la proposition de la délégation de l'Italie, l'Assemblée approuve les candidatures suivantes aux six commissions de l'Assemblée :

Commission des Questions de Défense et des Armements

<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
MM. La Loggia	MM. Magliano
Arnaud	Spora
Averardi	Brandi
Vedovato	La Rosa
Zamberletti	Bonaldi

Commission des Affaires Générales

<i>Titulaires</i>	<i>Remplaçants</i>
MM. Bettiol	MM. Moneti
Drago	Pecoraro
Minnocci	Cavezzali
Quilleri	Bottari
Preti	Magliano

Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale

MM. Pecoraro	MM. Pica
Mammi	Averardi
Treu	Mme Cattaneo-Petrini
La Loggia	M. Moneti

Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration

MM. Prearo	MM. Negrari
Castellucci	La Loggia
Santaleo	Bonaldi
Talamona	Arfé

Commission du Règlement et des Immunités

MM. Pica	MM. Farabegoli
Bettiol	Coppola
Preti	Leggieri
Brandi	Reale

Commission pour les Relations avec les Parlements

Mme Miotti Carli	M. Pacini
M. Salvatore	Mme Cattaneo-Petrini

9. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 12 h. 50.

1. Voir page 23.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Abens
Hermesdorf (Amrehn)
 Arnaud
 Averardi
 Bals
 Bauer
Lemaire (Beauguitte)
 Bettiol
Roser (Blumenfeld)
 Boyden
 Coleman
 Coppola
Small (Darling)
 Delforge
 Mme Diemer-Nicolaus
 MM. Digby
 Draeger
Hauret (de Félice)
 Fernyhough
 Mme *Ploux* (Flornoy)
 Lord Gladwyn
 MM. Grieve
Sieglerschmidt (Mme Herklotz)
 Hösl

MM. *Adriaensens* (Housiaux)
Barry Jones (Judd)
 Louis Jung
 Kahn-Ackermann
 Mme Klee
 MM. *Gautier* (Labbé)
 La Loggia
 Lemmrich
 Lenze
 Letschert
 Leynen
Castellucci (Mammi)
 Margue
 Mart
 Mme *Cattaneo-Petrini*
 (Mme Miotti Carli)
 MM. Molloy
 Pecoraro
Hill (Peel)
Schloesing (Péronnet)
Capelle (Petit)
 Pica
 Pöhler

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. *Valleix* (de Préaumont)
Magliano (Preti)
 Quilleri
 Radius
 Richter
 Rinderspacher
de Chevigny (Rivière)
Walder (Sir John Rodgers)
Dodds-Parker (Rossi)
 Lord St. Helens
 MM. *Scott-Hopkins* (Sandys)
 Schmitt
 Stewart
 de Stexhe
de Bruyne (Tanghe)
 Tisserand
 Treu
 Van Lent
 Vedovato
 Dame Joan Vickers
 M. *Destremau* (Vitter)
 Lord Walston
 M. Zamberletti
 Sir *Brandon Rhys Williams*

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Alber
 Cornelissen
 Dankert
 Dequae
 Furler
 Geelkerken

MM. Legaret
 Leggieri
 Minnocci
 de Montesquiou
 Nederhorst
 Nessler
 Péridier

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Portheine
 Salvatore
 Schleiter
 Carlo Schmid
 Talamona
 Vondeling

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE NINTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA NEUVIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 225
on WEU and the implications of the
European summit conference

The Assembly,

Confirming the declaration adopted by the Presidential Committee on 16th October 1972 and sent to the governments of the WEU member countries ;

Noting the Council's reply to this declaration ;

Welcoming the fact that at their meeting in Paris on 19th and 20th October 1972 the Heads of State or of Government solemnly proclaimed their will to achieve real political union in 1980 ;

Hoping that, although falling far short of this aim, the decisions taken will be implemented without delay,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Ensure that whatever the circumstances the Assembly of WEU remains in a position to supervise the application of all the provisions of the modified Brussels Treaty ;
2. Report to the Assembly in an appropriate manner on the results of consultations on foreign policy matters between the members of the enlarged EEC.

RECOMMANDATION n° 225
sur l'U.E.O. et les implications de la conférence
européenne au sommet

L'Assemblée,

Confirmant la déclaration adoptée par son Comité des Présidents le 16 octobre 1972 et adressée aux gouvernements des pays membres de l'U.E.O. ;

Prenant note de la réponse du Conseil à cette déclaration ;

Se félicitant de ce que les chefs d'Etat ou de gouvernement, réunis à Paris les 19 et 20 octobre 1972, aient solennellement proclamé leur volonté d'aboutir en 1980 à une véritable union européenne ;

Espérant que les décisions prises, quoiqu'en retrait par rapport à cet objectif, seront rapidement suivies d'effet,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De faire en sorte qu'en toutes circonstances, l'Assemblée de l'U.E.O. reste en mesure de veiller à l'application du Traité de Bruxelles modifié, dans tous les domaines ;
2. De lui rendre compte, sous une forme appropriée, des résultats obtenus à l'occasion des consultations entre les membres de la C.E.E. élargie sur les questions de politique étrangère.

RECOMMENDATION 226
***on Europe and present-day economic
and political problems***

The Assembly,

Welcoming the decision of the Heads of State and of Government of the nine EEC member countries to set up a full European union before 1980 ;

Considering the need for common measures for containing inflation ;

Considering that it is essential to formulate a common European policy before the conference on security and co-operation in Europe and before the coming settlement of the international monetary and trade problems ;

Considering that the co-ordination of foreign policy decisions in Western Europe is making progress ;

Considering the importance of simplifying and strengthening the structure of Western Europe, particularly in the parliamentary and institutional fields ;

Considering that international political developments will give Western Europe greater responsibility for its own defence ;

Considering that the WEU Standing Armaments Committee must continue and extend its work, particularly in the fields of rationalisation and standardisation of armaments and procurement,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Invite the member States and other States concerned to concert efforts to provide the EEC Council of Ministers and the Committee of Governors of Central Banks with the means for setting up the economic and monetary union ;
2. Continue to consult with the other appropriate States in order to produce a coherent common Western European foreign policy and the necessary institutions to support it ;
3. Examine how best to organise the defence of Western Europe within the Atlantic Alliance using WEU as the nucleus of such an organisation in the context of the European union foreseen for 1980 in the communiqué of 22nd October 1972 ;
4. Promote the elaboration of common European policies for the forthcoming negotiations on security and disarmament ;
5. Encourage the member States to develop further the standardisation of armaments and joint procurement, which will necessitate increased meaningful activity by the Standing Armaments Committee and pave the way towards a coherent European defence effort ;
6. Consult with the other Western European States in order to formulate a policy agreed by all States concerned in relation to the problems of a new international monetary system and more liberal international trade.

RECOMMANDATION n° 226**sur l'Europe devant les problèmes politiques
et économiques actuels**

L'Assemblée,

Se félicitant de la décision prise par les chefs d'Etat et de gouvernement des neuf pays membres de la C.E.E. d'achever l'union européenne avant 1980 ;

Considérant la nécessité de mesures communes pour contenir l'inflation ;

Considérant qu'il est essentiel de formuler une politique européenne commune avant l'ouverture de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et avant le prochain règlement des problèmes monétaires et commerciaux internationaux ;

Considérant que la coordination des décisions en matière de politique étrangère en Europe occidentale est en progrès ;

Considérant l'importance que revêtiraient la simplification et le renforcement des structures de l'Europe occidentale, notamment dans les domaines parlementaire et institutionnel ;

Considérant que l'évolution de la politique internationale imposera à l'Europe occidentale des responsabilités accrues en ce qui concerne sa propre défense ;

Considérant que le Comité Permanent des Armements de l'U.E.O. doit poursuivre et étendre ses activités, notamment dans les domaines de la rationalisation, de la standardisation et de l'acquisition des armements,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'inviter les Etats membres et les autres Etats concernés à se concerter en vue d'assurer au Conseil des Ministres de la C.E.E. et au Comité des gouverneurs des Banques centrales les moyens de mettre en œuvre l'union économique et monétaire ;
2. De poursuivre ses consultations avec les autres Etats concernés en vue d'élaborer une politique étrangère ouest-européenne commune et cohérente et de créer les institutions nécessaires à sa mise en œuvre ;
3. D'étudier les meilleurs moyens d'organiser, au sein de l'Alliance atlantique, la défense de l'Europe occidentale en utilisant l'U.E.O. comme noyau d'une telle organisation, dans le contexte de l'union européenne prévue pour 1980 par le communiqué du 22 octobre 1972 ;
4. De favoriser l'élaboration de politiques européennes communes en vue des prochaines négociations sur la sécurité et le désarmement ;
5. D'encourager les Etats membres à accroître la standardisation et l'acquisition en commun des armements, ce qui nécessitera l'accroissement et la valorisation des activités du Comité Permanent des Armements et ouvrira la voie à un effort de défense européen cohérent ;
6. De se concerter avec les autres Etats de l'Europe occidentale en vue de formuler une politique recevant l'agrément de tous les pays concernés à l'égard des problèmes que posent le nouveau système monétaire international et une libéralisation accrue des échanges internationaux.

TENTH SITTING

Wednesday, 6th December 1972

ORDERS OF THE DAY

1. Address by Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg and Chairman-in-Office of the Council.
2. East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations (*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments*).
3. Violence (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 588 and Amendment*).
4. Draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1973 (Doc. 583); Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1971 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts (Doc. 581 and Addendum) (*Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Docs. 583 and 581 and Addendum*).
5. Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972 (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Doc. 584*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Peel, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

3. Address by Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg and Chairman-in-Office of the Council

Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg and Chairman-in-Office of the Council, addressed the Assembly.

Mr. Thorn replied to questions put by MM. Kahn-Ackermann, Scott-Hopkins, Radius, Digby, Destremau, Sieglerschmidt.

Speaker : Mr. Destremau (on a point of order).

4. Change in the Order of Business

The Assembly agreed to postpone items 4 and 5 of the Orders of the Day to the beginning of the next Sitting.

5. East-West relations and defence Europe and the evolution of East-West relations

(Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments)

The Debate was resumed.

Speakers : Mrs. Klee, MM. Critchley, Hill.

Mr. Destremau, Chairman and Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments, Mr. Sieglerschmidt, Rapporteur of the General Affairs Committee, and Mr. Kahn-Ackermann, Chairman of the General Affairs Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to consider the draft Recommendation contained in Document 587.

DIXIÈME SÉANCE

Mercredi 6 décembre 1972

ORDRE DU JOUR

1. Discours de M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg et Président en exercice du Conseil.
2. Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements*).
3. La violence (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 588 et amendement*).
4. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1973 (Doc. 583) ; Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Doc. 581 et Addendum) (*Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Docs. 583, 581 et Addendum*).
5. Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1972 (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Doc. 584*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Peel, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I.

3. Discours de M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg et Président en exercice du Conseil

M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg et Président en exercice du Conseil, prononce un discours.

M. Thorn répond aux questions de MM. Kahn-Ackermann, Scott-Hopkins, Radius, Digby, Destremau, Sieglerschmidt.

Intervient : M. Destremau (rappel au Règlement).

4. Modification du calendrier

L'Assemblée décide de reporter en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance les points 4 et 5 de l'ordre du jour de la présente séance.

5. Les relations Est-Ouest et la défense L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest

(*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements*)

La discussion est reprise.

Interviennent : Mme Klee, MM. Critchley, Hill.

M. Destremau, président et rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements, M. Sieglerschmidt, rapporteur de la Commission des Affaires Générales, et M. Kahn-Ackermann, président de la Commission des Affaires Générales, répondent aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 587.

An Amendment (No. 1) was tabled by MM. Stewart, Pöhler and Sieglerschmidt, on behalf of the Socialist Group :

In the operative text of the draft recommendation, leave out paragraphs 4 and 5.

An amendment (No. 2) was tabled by MM. Louis Jung, Capelle and Rivière :

At the end of paragraph 4 of the operative text of the draft recommendation, delete "oppose Soviet penetration" and insert "take part in that defence".

Speakers : MM. Stewart, Louis Jung, Capelle, Destremau.

Amendment No. 1 was disagreed to.

Amendment No. 2 was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 227) ¹.

The Assembly proceeded to consider the draft Recommendation contained in Document 589.

An Amendment (No. 1) was tabled by Mr. Sieglerschmidt :

1. Delete the fourth paragraph of the preamble to the draft recommendation and insert :

"Welcoming the fact that, by their firm and realistic attitude towards the German question, the member States have made a major contribution to allowing a decisive step to be taken towards the normalisation of relations between the two German States, thanks to the basic treaty, without which lasting détente in Europe would not have been possible ;"

2. Delete paragraph 3 of the operative text of the draft recommendation and insert :

"Ensure that the policies of member countries towards the German Democratic Republic continue to be closely co-ordinated ;"

The Amendment was withdrawn.

An Amendment (No. 2) was tabled by Dame Joan Vickers and others :

1. See page 30.

In the preamble to the draft recommendation, leave out the fourth paragraph and insert :

"Welcoming the fact that by their firm and realistic attitude the German political parties have made a major contribution in allowing a decisive step to be taken towards the normalisation of relations between the two German States with a treaty which it is hoped a détente in Europe will make possible ;"

The Amendment was withdrawn.

An Amendment (No. 3) was tabled by MM. Sieglerschmidt and Leynen :

1. Delete the fourth paragraph of the preamble to the draft recommendation and insert :

"Noting that, by their firm and realistic attitude towards the German question, the member States have made a major contribution to allowing an important step to be taken towards the normalisation of relations between the two German States, thanks to various treaties, normalisation being an essential condition for lasting détente in Europe ;"

2. Delete paragraph 3 of the operative text of the draft recommendation and insert :

"Ensure that the policies of member countries towards the German Democratic Republic continue to be closely co-ordinated ;"

Speakers : Dame Joan Vickers, MM. Sieglerschmidt, Leynen, Mrs. Klee, MM. Stewart (on a point of order), Sieglerschmidt.

The Assembly considered the first part of Amendment No. 3.

The first part of Amendment No. 3 was agreed to.

The Assembly considered the second part of Amendment No. 3.

The second part of Amendment No. 3 was agreed to.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 49 votes to 0 with 6 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 228) ¹.

1. See page 31.

Un amendement (n° 1) a été déposé par MM. Stewart, Pöhler et Sieglerschmidt au nom du groupe socialiste :

Supprimer les paragraphes 4 et 5 de la recommandation proprement dite.

Un amendement (n° 2) a été déposé par MM. Louis Jung, Capelle et Rivière :

A la fin du paragraphe 4 de la recommandation proprement dite, remplacer les mots : « les pays décidés à s'opposer à la pénétration soviétique » par les mots : « les pays décidés à y participer ».

Interviennent : MM. Stewart, Louis Jung, Capelle, Destremau.

L'amendement n° 1 n'est pas adopté.

L'amendement n° 2 est adopté.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 227) ¹.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 589.

Un amendement (n° 1) a été déposé par M. Sieglerschmidt :

1. Remplacer le quatrième considérant du projet de recommandation par le texte suivant :

« Se félicitant de ce que les Etats membres aient largement contribué, par leur attitude aussi ferme que réaliste dans la question allemande, à rendre possible un pas décisif vers la normalisation des relations entre les deux Etats de l'Allemagne, grâce au traité fondamental sans lequel une détente durable en Europe n'eût pas été possible ; ».

2. Remplacer le paragraphe 3 de la recommandation proprement dite par le texte suivant :

« De veiller à ce que les politiques des pays membres à l'égard de la République Démocratique Allemande demeurent étroitement coordonnées ; ».

L'amendement est retiré.

Un amendement (n° 2) a été déposé par Dame Joan Vickers et plusieurs de ses collègues :

1. Voir page 30.

Remplacer le quatrième considérant du projet de recommandation par le texte suivant :

« Se félicitant de l'importante contribution des partis politiques allemands qui, par leur attitude ferme et réaliste, ont permis d'accomplir un pas décisif vers la normalisation des relations entre les deux Etats allemands grâce à un traité qui, il convient de l'espérer, rendra possible une détente en Europe ; ».

L'amendement est retiré.

Un amendement (n° 3) a été déposé par MM. Sieglerschmidt et Leynen :

1. Remplacer le quatrième considérant du projet de recommandation par le texte suivant :

« Constatant que les Etats membres ont largement contribué, par leur attitude aussi ferme que réaliste dans la question allemande, à rendre possible un pas important vers la normalisation des relations entre les deux Etats de l'Allemagne, grâce à différents traités, cette normalisation constituant une condition essentielle d'une détente durable en Europe ; ».

2. Remplacer le paragraphe 3 de la recommandation proprement dite par le texte suivant :

« De veiller à ce que les politiques des pays membres à l'égard de la République Démocratique Allemande demeurent étroitement coordonnées ; ».

Interviennent : Dame Joan Vickers, MM. Sieglerschmidt, Leynen, Mme Klee, MM. Stewart (rappel au Règlement), Sieglerschmidt.

L'Assemblée examine la première partie de l'amendement n° 3.

La première partie de l'amendement n° 3 est adoptée.

L'Assemblée examine la deuxième partie de l'amendement n° 3.

La deuxième partie de l'amendement n° 3 est adoptée.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) par 49 voix contre 0 et 6 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 228) ¹.

1. Voir page 31.

6. Violence

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 588 and Amendment)

The Report of the Committee on Defence Questions and Armaments was presented by Mr. Schloesing, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speakers : Dame Joan Vickers, Mr. Grieve.

Mr. Schloesing, Rapporteur, and Mr. Destremau, Chairman of the Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to consider the draft Recommendation contained in Document 588.

An Amendment (No. 1) was tabled by Dame Joan Vickers and Mr. Judd :

In the operative text of the draft recommendation, leave out paragraph 1.

The Amendment was agreed to.

Speaker : Dame Joan Vickers.

The Assembly proceeded to vote on the amended draft Recommendation.

The amended draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 229) ¹.

7. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Thursday, 7th December, at 10 a.m.

The Sitting was closed at 7.05 p.m.

1. See page 32.

6. La violence

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 588 et amendement)

Le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements est présenté par M. Schloesing, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Interviennent : Dame Joan Vickers, M. Grieve.

M. Schloesing, rapporteur, et M. Destremau, président de la commission, répondent aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée examine le projet de recommandation contenu dans le Document 588.

Un amendement (n° 1) a été déposé par Dame Joan Vickers et M. Judd :

Supprimer le paragraphe 1 de la recommandation proprement dite.

L'amendement est adopté.

Intervient : Dame Joan Vickers.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation ainsi amendé.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 229) ¹.

7. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au jeudi 7 décembre, à 10 heures.

La séance est levée à 19 h. 05.

1. Voir page 32.

APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance ¹:

MM. Abens	MM. Louis Jung
Alber	Kahn-Ackermann
<i>Hermesdorf</i> (Amrehn)	Mme Klee
Averardi	MM. <i>Moneti</i> (La Loggia)
Bals	Lemmrich
Bauer	Lenze
<i>Roser</i> (Blumenfeld)	Letschert
Boyden	Leynen
<i>Barry Jones</i> (Coleman)	Margue
Coppola	Mart
<i>Fletcher</i> (Darling)	Minnocci
<i>de Bruyne</i> (Delforge)	Mme <i>Cattaneo-Petrini</i>
Dequae	(Mme Miotti Carli)
Digby	MM. <i>Peart</i> (Molloy)
Draeger	Pecoraro
de Félice	<i>Hill</i> (Peel)
Fernyhough	<i>Schloesing</i> (Péridier)
<i>Müller</i> (Furler)	Péronnet
Lord Gladwyn	<i>Capelle</i> (Petit)
MM. Grieve	Pica
<i>Sieglerschmidt</i> (Mme Herklotz)	Pöhler
Hösl	Quilleri
<i>Adriaensens</i> (Housiaux)	

ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence ¹:

MM. Radius
Richter
Rinderspacher
Rivière
<i>Dodds-Parker</i>
(Sir John Rodgers)
<i>Critchley</i> (Rossi)
<i>Scott-Hopkins</i>
(Lord St. Helens)
<i>Walder</i> (Sandys)
<i>de Chevigny</i> (Schleiter)
<i>Ahrens</i> (Carlo Schmid)
Stewart
de Stexhe
Tisserand
Treu
Van Lent
Vedovato
Dame Joan Vickers
M. <i>Destremau</i> (Vitter)
Lord Walston
M. Zamberletti
Sir <i>Brandon Rhys Williams</i>

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Arnaud	MM. Judd
Beauguitte	Labbé
Bettiol	Legaret
Cornelissen	Leggieri
Dankert	Mammi
Mme Diemer-Nicolaus	de Montesquiou
MM. Flornoy	Nederhorst
Geelkerken	Nessler

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Portheine
de Préaumont
Preti
Salvatore
Schmitt
Talamona
Tanghe
Vondeling

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

APPENDIX II

Vote No. 1 by roll-call on the amended draft Recommendation on Europe and the evolution of East-West relations (Doc. 589)¹:

Ayes	49
Noes	0
Abstentions	6

Ayes :

MM. Averardi
 Bals
 Bauer
 Boyden
Barry Jones (Coleman)
 Coppola
Fletcher (Darling)
de Bruyne (Delforge)
 Dequae
 Digby
 de Félice
 Fernyhough
 Lord Gladwyn
 MM. Grieve
Sieglerschmidt (Mme Herklotz)
Adriaensens (Housiaux)
 Kahn-Ackermann

MM. *Moneti* (La Loggia)
 Letschert
 Leynen
 Margue
 Mart
 Minnocci
 Mme *Cattaneo-Petrini* (Mme Miotti Carli)
 MM. *Pearl* (Molloy)
 Pecoraro
Hill (Peel)
Schloesing (Péridier)
 Pica
 Pöhler
 Quilléri
 Richter
 Rinderspacher

ANNEXE II

Vote n° 1 par appel nominal sur le projet de recommandation amendé sur l'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (Doc. 589)¹:

Pour	49
Contre	0
Abstentions	6

Pour :

MM. *Dodds-Parker* (Sir John Rodgers)
Critchley (Rossi)
Scott-Hopkins (Lord St. Helens)
Walder (Sandys)
Ahrens (Carlo Schmid)
 Stewart
 de Stexhe
 Tisserand
 Treu
 Van Lent
 Vedovato
 Dame Joan Vickers
 M. *Destremau* (Vitter)
 Lord Walston
 M. Zamberletti
 Sir *Brandon Rhys Williams*

Abstentions :

MM. Alber
Roser (Blumenfeld)
 Draeger
 Mme Klee
 MM. Lemmrich
 Lenze

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.



TEXTS ADOPTED AT THE TENTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA DIXIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 227
on East-West relations and defence

The Assembly,

Welcoming the conclusion of the first bilateral agreements on nuclear weapons ;

Expressing the hope that the resumed strategic arms limitation talks will lead to a meaningful agreement on the reduction of present levels of strategic nuclear weapons ;

Stressing the need for the defence effort to be maintained and improved in quality as the very condition of any agreement on force reductions ;

Hoping, after considering the activities of the Eurogroup, that the WEU Standing Armaments Committee will effectively carry out the task entrusted to it by the Council,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

That it make appropriate representations to ensure :

1. That any proposals for limitations on tactical nuclear warheads for delivery vehicles in the hands of forces assigned to NATO are discussed with the participation of all countries concerned, and that any such proposals are excluded from the bilateral strategic arms limitation talks ;
2. That a link in time can be maintained between the conference on security and co-operation in Europe on the one hand and negotiations on mutual and balanced force reductions on the other ;
3. That all possibilities of mutual and balanced reductions of forces and nuclear and conventional weapons are fully explored in a positive spirit in negotiations in which countries directly concerned participate, with priority for the WEU countries ;
4. That the southern flank in particular be strengthened, by following the objective of associating with the defence of Europe, when the time is ripe, those countries determined to take part in that defence ;
5. That WEU may set up forthwith in the framework of the Atlantic Alliance a nucleus of European defence with a consultative committee of chiefs-of-staff ;
6. That the Standing Armaments Committee be provided with the wherewithal to exercise in full the task assigned to it by the signatory governments of the treaty, with particular regard to conventional armaments ;
7. That in any conference on security and co-operation in Europe, particular attention be paid to questions of security, including principles governing relations between States and certain military aspects of security ;
8. That member countries take the initiative in the United Nations in proposing the establishment of an arms limitation verification agency under United Nations aegis, to be equipped with technical means of external verification appropriate to arms control agreements in force.

RECOMMANDATION n° 227**sur les relations Est-Ouest et la défense**

L'Assemblée,

Se félicitant de la conclusion des premiers accords bilatéraux sur les armes nucléaires ;

Exprimant l'espoir que la reprise des entretiens sur la limitation des armements stratégiques permettra de parvenir à un accord valable sur la réduction des niveaux actuels des armes nucléaires stratégiques ;

Soulignant que la nécessité de maintenir et d'améliorer qualitativement l'effort de défense est la condition même de tout accord sur les réductions de forces ;

Souhaitant, après avoir considéré les activités de l'Eurogroupe, que le Comité Permanent des Armements de l'U.E.O. remplisse effectivement la mission qui lui a été confiée par le Conseil,

RECOMMANDE AU CONSEIL

De faire les représentations appropriées pour veiller à ce que :

1. Toute proposition de limitation concernant les ogives nucléaires tactiques destinées aux vecteurs dont disposent les forces affectées à l'O.T.A.N. soit discutée avec la participation de tous les pays intéressés, et que toute proposition de ce genre soit exclue des entretiens bilatéraux sur la limitation des armements stratégiques ;
2. Un lien puisse être maintenu dans le temps entre la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, d'une part, et les négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées de forces, d'autre part ;
3. Toutes les possibilités de réductions mutuelles et équilibrées des forces et des armes nucléaires et classiques soient soigneusement étudiées dans un esprit positif au cours de négociations auxquelles participeraient tous les pays directement intéressés, en priorité les pays de l'U.E.O. ;
4. Le flanc sud soit particulièrement renforcé en poursuivant l'objectif d'associer à la défense européenne, le moment venu, les pays décidés à y participer ;
5. L'U.E.O., dans le cadre de l'Alliance atlantique, puisse former, à bref délai, un noyau de défense européen caractérisé par un comité consultatif des chefs des états-majors ;
6. Le Comité Permanent des Armements soit mis en mesure d'exercer la plénitude de la mission qui lui a été confiée par les gouvernements signataires du traité, notamment en matière d'armements conventionnels ;
7. Au cours de toute conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, une attention particulière soit accordée aux questions de sécurité, y compris les principes régissant les relations entre Etats et certains aspects militaires de la sécurité ;
8. Les pays membres prennent, aux Nations Unies, l'initiative de proposer la création, sous l'égide de cette organisation, d'une agence de vérification des limitations d'armements qui serait dotée des moyens techniques de vérification extérieure appropriés aux accords de contrôle en vigueur.

RECOMMENDATION 228
on Europe and the evolution of East-West relations

The Assembly,

Considering that the present changes in the world balance of forces make it incumbent on Europe to adopt a policy of its own ;

Noting that the Soviet-American agreements on the limitation of strategic arms make it necessary for the Western European countries to reassess the basis of their defence policy ;

Emphasising that the improvement in relations between the Federal Republic of Germany and the Eastern European countries has opened the way to a new policy of détente in Europe ;

Noting that, by their firm and realistic attitude towards the German question, the member States have made a major contribution to allowing an important step to be taken towards the normalisation of relations between the two German States, thanks to various treaties, normalisation being an essential condition for lasting détente in Europe ;

Considering that a conference on security and co-operation in Europe can bear fruit only if the interdependence of the two aims is recognised ;

Welcoming the fact that the communiqué issued after the Paris summit conference calls on the EEC member countries to make a concerted and constructive contribution to the conference on security and co-operation in Europe ;

Considering that, whatever the framework in which the WEU member countries examine matters concerning the preparation of this conference, the Council must keep the Assembly informed of the results of this work,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Invite member States to make an effective contribution to preparatory work on the conference on security and co-operation in Europe so that the participation of the EEC countries is concerted and constructive in application of the decision of the Heads of State and of Government ;
2. In no case agree that the treaties on which the security and union of the Western European countries are based might be the subject of negotiations with the Eastern European countries ;
3. Ensure that the policies of member countries towards the German Democratic Republic continue to be closely co-ordinated ;
4. Maintain in all events the principle of the interdependence of measures relating to security and co-operation in Europe ;
5. Seek forms of agreement with the Eastern European countries which guarantee an identical interpretation of the principles agreed to by the parties ;
6. Keep the Assembly regularly informed of the state of preparations for the conference on security and co-operation in Europe.

RECOMMANDATION n° 228
sur l'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest

L'Assemblée,

Considérant que les transformations que connaît actuellement l'équilibre des forces dans le monde exigent que l'Europe adopte une politique qui lui soit propre ;

Constatant que les accords américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques obligent les pays de l'Europe occidentale à reconsidérer les données de leur politique de défense ;

Soulignant que l'amélioration des rapports entre la République Fédérale d'Allemagne et les pays de l'Europe de l'Est ont ouvert la voie à une nouvelle politique de détente en Europe ;

Constatant que les Etats membres ont largement contribué, par leur attitude aussi ferme que réaliste dans la question allemande, à rendre possible un pas important vers la normalisation des relations entre les deux Etats de l'Allemagne, grâce à différents traités, cette normalisation constituant une condition essentielle d'une détente durable en Europe ;

Estimant qu'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ne peut porter de fruits que si elle reconnaît l'interdépendance de ses deux objectifs ;

Se félicitant de ce que la déclaration finale publiée à l'issue de la conférence au sommet de Paris appelle les pays membres de la C.E.E. à apporter une contribution concertée et constructive à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ;

Considérant que, quel que soit le cadre dans lequel les pays membres de l'U.E.O. examinent les questions touchant à la préparation de cette conférence, il appartient au Conseil d'informer l'Assemblée des résultats auxquels ces examens ont abouti,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'inviter les Etats membres à contribuer efficacement à ce qu'une intensification des préparatifs crée les conditions d'une participation constructive et concertée des pays de la C.E.E. à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, en application de la décision des chefs d'Etat et de gouvernement ;
2. De n'accepter, en aucun cas, que les traités fondant la sécurité et l'union des pays de l'Europe occidentale puissent faire l'objet de négociations avec les pays de l'Europe de l'Est ;
3. De veiller à ce que les politiques des pays membres à l'égard de la République Démocratique Allemande demeurent étroitement coordonnées ;
4. De maintenir, en tout état de cause, le principe de l'interdépendance des mesures touchant à la sécurité et à la coopération en Europe ;
5. De rechercher des formules d'accord avec les pays de l'Europe de l'Est qui garantissent une interprétation identique des principes dont les parties auront pu convenir ;
6. D'informer régulièrement l'Assemblée de l'état de préparation de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

RECOMMENDATION 229
on political violence and internal security

The Assembly,

Noting the recrudescence of acts of violence on the territory of WEU member countries by terrorist organisations linked with subversive movements abroad;

Condemning the criminal nature of a form of violence which blindly strikes innocent persons;

Regretting that the instigators and authors of acts of violence should have believed they could thus draw the attention of international public opinion to their problems;

Aware of the need for democratic countries to organise their defence against all forms of terrorism but anxious to safeguard the fundamental principles of individual freedom and the rights of group expression,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Invite member governments:

- (a) to urge the United Nations to make a detailed study of political violence for discussion by all the countries of the world;
- (b) to insist in the United Nations that international legislation be drawn up to protect citizens against all forms of violence;
- (c) to consult each other at European level to pool experience of combating terrorism, with due respect for fundamental freedoms as defined in the European convention on human rights and national constitutions;
- (d) to transmit an annual report to the Council on subversive activities on their territory during the previous year and the various means used to counter them;
- (e) to promote the universal acceptance of the 1970 Hague convention on the hijacking of aircraft, the 1971 Montreal convention on sabotage of aircraft and a future convention on collective sanctions against States abetting acts of terrorism.

RECOMMANDATION n° 229**sur la violence politique et la sécurité intérieure des Etats**

L'Assemblée,

Constatant la recrudescence des attentats commis sur le territoire des pays membres de l'Union par des organisations terroristes liées à des mouvements subversifs étrangers ;

Stigmatisant le caractère criminel d'une forme de violence qui frappe aveuglément des innocents ;

Regrettant que les instigateurs et auteurs des attentats aient pu croire attirer ainsi l'attention de l'opinion internationale sur leurs problèmes ;

Consciente de la nécessité pour les pays démocratiques d'organiser leur défense contre toutes les formes de terrorisme, mais désireuse de sauvegarder les principes fondamentaux qui constituent la liberté des individus et le droit d'expression des groupes,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'inviter les gouvernements membres :

- (a) à intervenir auprès des Nations Unies pour que la violence politique fasse l'objet d'une étude approfondie et d'un débat entre tous les pays du monde ;
- (b) à insister auprès de l'organisation des Nations Unies pour que soit élaboré un droit international assurant la protection des citoyens contre toutes les formes de violence ;
- (c) à se concerter au niveau européen pour mettre en commun les expériences de lutte contre le terrorisme, compte tenu du nécessaire respect des libertés fondamentales définies dans la Convention européenne des droits de l'homme et les constitutions nationales ;
- (d) à transmettre chaque année au Conseil un rapport sur les activités subversives qui se sont déroulées au cours de l'année précédente sur leur territoire et les moyens de toutes sortes mis en œuvre pour y faire face ;
- (e) à encourager l'adoption universelle de la Convention de La Haye, conclue en 1970, sur les détournements d'avions, de la Convention de Montréal, conclue en 1971, sur les sabotages d'avions, et d'une future convention sur les sanctions collectives à prendre contre les Etats se rendant complices de tout acte de terrorisme.

ELEVENTH SITTING

Thursday, 7th December 1972

ORDERS OF THE DAY

1. Draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1973 (Doc. 583); Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1971 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts (Doc. 581 and Addendum) (*Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts*, Docs. 583 and 581 and Addendum).
2. Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972 (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts*, Doc. 584).
3. Relations with Parliaments (*Presentation of and Debate on the Information Report of the Committee for Relations with Parliaments*, Doc. 585).
4. A civil and military aviation policy for Europe (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions*, Doc. 592 and Addendum).
5. Address by Mr. Hazeltine, Minister for Aerospace of the United Kingdom.
6. A civil and military aviation policy for Europe (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation, draft Resolution and draft Order*, Doc. 592 and Addendum).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 10 a.m. with Mr. Peel, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1973

(Doc. 583)

Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1971 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts

(Doc. 581 and Addendum)

(*Presentation of the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Docs. 583 and 581 and Addendum*)

The Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration were presented by Mr. Dequae, Chairman and Rapporteur.

The draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1973 contained in Document 583 was agreed to unanimously.

The Motion to approve the final accounts of the Assembly for the financial year 1971 contained in the Addendum to Document 581 was agreed to unanimously.

4. Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972

(*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Doc. 584*)

The Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration was presented by Mr. Scott-Hopkins, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speaker : Dame Joan Vickers.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft texts contained in Document 584.

ONZIÈME SÉANCE

Judi 7 décembre 1972

ORDRE DU JOUR

1. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1973 (Doc. 583) ; Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Doc. 581 et Addendum) (*Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Docs. 583, 581 et Addendum.*)
2. Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1972 (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Doc. 584.*)
3. Relations avec les parlements (*Présentation et discussion du rapport d'information de la Commission pour les Relations avec les Parlements, Doc. 585.*)
4. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe (*Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Doc. 592 et Addendum.*)
5. Discours de M. Heseltine, Ministre britannique de l'aviation.
6. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe (*Suite de la discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et votes sur les projets de recommandation, de résolution et de directive, Doc. 592 et Addendum.*)

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. Peel, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1973

(Doc. 583)

Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs

(Doc. 581 et Addendum)

(*Présentation des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Doc. 583, 581 et Addendum*)

Les rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration sont présentés par M. Dequae, président de la commission et rapporteur.

Le projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1973, contenu dans le Document 583, est adopté à l'unanimité.

La motion d'approbation des comptes définitifs de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971, contenue dans l'addendum au Document 581, est adoptée à l'unanimité.

4. Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1972

(*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Doc. 584*)

Le rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration est présenté par M. Scott-Hopkins, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Intervient : Dame Joan Vickers.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur les projets de textes contenus dans le Document 584.

The draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972 was agreed to unanimously. (This Opinion will be published as No. 19) ¹.

The draft Recommendation on improving the status of WEU staff was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 230) ².

5. Relations with Parliaments

(Presentation of and Debate on the Information Report of the Committee for Relations with Parliaments, Doc. 585)

The Information Report of the Committee for Relations with Parliaments was presented by Mr. Péronnet, Rapporteur.

The Debate was opened.

Speaker : Mrs. Herklotz.

Dame Joan Vickers, Chairman of the Committee, replied to the speaker.

The Debate was closed.

The Assembly took note of the Information Report.

6. A civil and military aviation policy for Europe

(Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Doc. 592 and Addendum)

The Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions was presented by Mr. Valleix, Rapporteur.

7. Address by Mr. Heseltine, Minister for Aerospace of the United Kingdom

Mr. Heseltine, Minister for Aerospace of the United Kingdom, addressed the Assembly.

Mr. Heseltine replied to questions put by Lord Gladwyn, MM. Richter, Treu, Valleix, Hill, Mrs. Walz, Mr. Draeger.

8. A civil and military aviation policy for Europe

(Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Doc. 592 and Addendum)

The Debate was opened.

Speakers : MM. Draeger, Adriaensens, Abens, Tomney.

The Debate was adjourned.

9. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

The Sitting was closed at 1.05 p.m.

1. See page 36.

2. See page 37.

Le projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1972, contenu dans le Document 584, est adopté à l'unanimité. (Cet avis sera publié sous le n° 19) ¹.

Le projet de recommandation sur l'amélioration du statut du personnel de l'U.E.O. est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 230) ².

5. Relations avec les parlements

(Présentation et discussion du rapport d'information de la Commission pour les Relations avec les Parlements, Doc. 585)

Le rapport d'information de la Commission pour les Relations avec les Parlements est présenté par M. Péronnet, rapporteur.

La discussion est ouverte.

Intervient : Mme Herklotz.

Dame Joan Vickers, présidente de la commission, répond à l'orateur.

La discussion est close.

L'Assemblée prend acte du rapport d'information.

6. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe

(Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Doc. 592 et Addendum)

Le rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale est présenté par M. Valleix, rapporteur.

7. Discours de M. Heseltine, Ministre britannique de l'aviation

M. Heseltine, Ministre britannique de l'aviation, prononce un discours.

M. Heseltine répond aux questions de Lord Gladwyn, MM. Richter, Treu, Valleix, Hill, Mme Walz, M. Draeger.

8. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe

(Discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Doc. 592 et Addendum)

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Draeger, Adriaensens, Abens, Tomney.

La discussion est interrompue.

9. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 13 h. 05.

1. Voir page 36.

2. Voir page 37.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

M. Abens
 Mme Walz (Amrehn)
 MM. Bauer
 Bettiol
Müller (Blumenfeld)
 Boyden
 Coleman
 Coppola
Small (Darling)
 Delforge
 Dequae
 Digby
 Draeger
 Fernyhough
Hermesdorf (Furler)
 Geelkerken
 Lord Gladwyn
 Mr. Grieve
 Mme Herklotz

MM. Roser (Hösl)
Adriaensens (Housiaux)
Tomney (Judd)
 Louis Jung
 Mme Klee
 MM. *Moneti* (La Loggia)
 Lemmrich
 Lenze
 Letschert
de Bruyne (Leynen)
 Mammi
 Margue
 Mart
 de Montesquiou
 Pecoraro
Hill (Peel)
 Péronnet
 Pica

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. Pöhler
Valleix (de Préaumont)
 Radius
 Richter
 Rinderspacher
Walder (Sir John Rodgers)
Dodds-Parker (Rossi)
 Lord St. Helens
 MM. Carlo Schmid
 Schmitt
 Stewart
 de Stexhe
 Tisserand
 Treu
 Van Lent
 Dame Joan Vickers
M. Destremau (Vitter)
 Lord Walston
Mr. Scott-Hopkins

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Alber
 Arnaud
 Averardi
 Bals
 Beauguitte
 Cornelissen
 Dankert
 Mme Diemer-Nicolaus
 MM. de Félice
 Flornoy
 Kahn-Ackermann

MM. Labbé
 Legaret
 Leggieri
 Minnoccio
 Mme Miotti Carli
 MM. Molloy
 Nederhorst
 Nessler
 Péridier
 Petit
 Portheine

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Preti
 Quilleri
 Rivière
 Salvatore
 Sandys
 Schleiter
 Talamona
 Tanghe
 Vedovato
 Vondeling
 Zamberletti

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE ELEVENTH SITTING

TEXTES ADOPTÉS A LA ONZIÈME SÉANCE

OPINION 19***on the budget of the ministerial organs of WEU
for the financial year 1972***

The Assembly,

Noting that in communicating the budget of Western European Union as a whole the Council has complied with the provisions of Article VIII (c) of the Charter ;

Having taken note of the contents,

Has no comments to make at this stage on the figures communicated.

AVIS n° 19**sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale
pour l'exercice financier 1972**

L'Assemblée,

Constatant que le Conseil, en communiquant l'ensemble du budget de l'Union de l'Europe Occidentale, a mis en application les dispositions de l'article VIII (c) de la Charte ;

Ayant pris note de son contenu ;

N'a pas à formuler, à ce stade, d'observations sur les chiffres communiqués.

RECOMMENDATION 230
on improving the status of WEU staff

The Assembly,

Recalling and reiterating the terms of Recommendation 214 ;

Welcoming the limited amount of progress which has been achieved for the staff of WEU within the context of the 78th Report of the Co-ordinating Committee of Government Budget Experts ;

Considering that conditions of employment should be the same for female staff as for male staff ;

Regretting the delay in reaching a decision to improve the provident fund system pending the creation of a pension scheme ;

Regretting also the delay in solving certain problems relating, *inter alia*, to the creation of a committee of experts to study the establishment of a European civil service, the harmonisation of conditions for secondment in the European organisations and the co-ordination of jurisdiction.

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Invite the Secretary-General :

(a) to make proposals to the Secretaries-General of the other co-ordinated organisations designed to implement the desires of the Assembly, namely :

(i) equal conditions of employment and career possibilities for male and female staff ;

(ii) the modification of the staff regulations where necessary ;

(b) to transmit to the Assembly a table of establishment of WEU, and subsequently of the other co-ordinated organisations, showing the breakdown of grade A, L and B posts between male and female staff ;

2. Request the Secretary-General to submit proposals to the Assembly for its next session with a view to improving the provident fund system pending the creation of a pension scheme, such proposals to guarantee that, on retirement, staff receive a lump sum based on their last salaries and thus no longer affected by monetary erosion ;

3. Invite the Secretary-General :

(a) to accelerate the work of the working party responsible for studying the harmonisation of rules for seconded staff with a view to its report being submitted to the Assembly for consideration at its next session ;

(b) to consider, together with the Secretaries-General of the other co-ordinated organisations, the possibility of instituting one appeals jurisdiction for all staff ;

4. Make every effort to ensure that a committee of experts is appointed without delay to draw up proposals for the establishment of a European civil service and invite this committee to communicate its report to the Assembly in time for consideration at its next session ;

5. Communicate the present report to the Councils of the co-ordinated organisations for information.

RECOMMANDATION n° 230
sur l'amélioration du statut du personnel de l'U.E.O.

L'Assemblée,

Rappelant et reprenant les termes de sa Recommandation n° 214 ;

Se félicitant des progrès limités réalisés en faveur du personnel de l'U.E.O. dans le contexte du 78^e rapport du Comité de coordination des experts budgétaires des gouvernements ;

Considérant que les conditions d'emploi devraient être les mêmes pour le personnel féminin et le personnel masculin ;

Regrettant que la décision d'améliorer le système du fonds de prévoyance n'ait pas encore été prise en attendant l'institution d'un régime de pensions ;

Regrettant également le retard dans la solution de certains problèmes relatifs, notamment, à la création d'un comité d'experts chargé d'étudier l'institution d'une fonction publique européenne, l'harmonisation des conditions de détachement auprès des organisations européennes et la coordination des juridictions,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. D'inviter le Secrétaire général :

(a) à saisir les secrétaires généraux des autres organisations coordonnées de propositions répondant aux vœux de l'Assemblée en ce qui concerne :

(i) l'égalité des conditions d'emploi et des possibilités de carrière du personnel masculin et du personnel féminin ;

(ii) la modification des règlements du personnel, le cas échéant ;

(b) à communiquer à l'Assemblée un tableau des effectifs de l'U.E.O. et, par la suite, des autres organisations coordonnées, montrant la répartition des grades A, L et B entre le personnel masculin et le personnel féminin ;

2. De demander au Secrétaire général de présenter à l'Assemblée, pour sa prochaine session, des propositions visant à améliorer le système du fonds de prévoyance, en attendant la création d'un système de pensions, et destinées à garantir qu'au moment de la retraite, le personnel reçoive une somme forfaitaire calculée sur la base du dernier traitement perçu, et qui ne soit donc plus affectée par l'érosion monétaire ;

3. D'inviter le Secrétaire général :

(a) à accélérer les travaux du groupe de travail chargé d'étudier l'harmonisation des règles relatives au personnel détaché, afin qu'il soumette son rapport à l'Assemblée pour qu'il puisse être examiné lors de la prochaine session ;

(b) à examiner, avec ses collègues des autres organisations coordonnées, la possibilité d'instituer une juridiction d'appel pour l'ensemble des personnels ;

4. De mettre tout en œuvre pour que soit créé, sans délai, un comité d'experts chargé de formuler des propositions sur l'institution d'une fonction publique européenne et d'inviter ce comité à communiquer en temps voulu son rapport à l'Assemblée pour qu'il puisse être examiné lors de la prochaine session ;

5. De communiquer, pour information, le présent rapport aux Conseils des organisations coordonnées.

TWELFTH SITTING

Thursday, 7th December 1972

ORDERS OF THE DAY

1. A civil and military aviation policy for Europe
(Resumed Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation, draft Resolution and draft Order, Doc. 592 and Addendum).
2. The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme (Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions; Address by Mr. Lefèvre, Secretary of State for Scientific Policy and Planning of Belgium; Debate and Vote on the draft Recommendation, Doc. 595).

MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.05 p.m. with Mr. Peel, President of the Assembly, in the Chair.

1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

2. Attendance Register

The names of Representatives and Substitutes who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

3. Changes in the membership of Committees

In accordance with Rule 39 (6) of the Rules of Procedure, on the proposal of the United Kingdom Delegation, the Assembly ratified the following changes in the membership of Committees:

Committee on Defence Questions and Armaments

Mr. Peart as a member in place of Mr. Gordon Walker.

Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions

Mr. Gordon Walker as a member in place of Mr. Peart.

4. A civil and military aviation policy for Europe

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation, draft Resolution and draft Order, Doc. 592 and Addendum)

The Debate was resumed.

Speaker: Mr. Treu.

Mr. Valleix, Rapporteur, and Mr. de Montequiou, Chairman of the Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 592.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 231) ¹.

The Assembly proceeded to vote on the draft Resolution contained in the Addendum to Document 592.

The draft Resolution was agreed to unanimously. (This Resolution will be published as No. 51) ².

The Assembly proceeded to vote on the draft Order contained in the Addendum to Document 592.

The draft Order was agreed to unanimously. (This Order will be published as No. 42) ³.

1. See page 41.

2. See page 42.

3. See page 43.

DOUZIÈME SÉANCE

Judi 7 décembre 1972

ORDRE DU JOUR

1. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe (*Suite de la discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et votes sur les projets de recommandation, de résolution et de directive, Doc. 592 et Addendum*).

2. La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo (*Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale; Discours de M. Lefèvre, Secrétaire d'Etat belge à la politique et à la programmation scientifiques; Discussion et vote sur le projet de recommandation, Doc. 595*).

PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 15 h. 05 sous la présidence de M. Peel, Président de l'Assemblée.

1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

2. Présences

La liste des Représentants et des Suppléants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

3. Modifications dans la composition de commissions

Conformément aux dispositions de l'article 39 (6) du Règlement, sur la proposition de la délégation du Royaume-Uni, l'Assemblée approuve les modifications suivantes dans la composition des commissions :

Commission des Questions de Défense et des Armements

M. Peart, comme titulaire, à la place de M. Gordon Walker.

Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale

M. Gordon Walker, comme titulaire, à la place de M. Peart.

4. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe

(*Suite de la discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et votes sur les projets de recommandation, de résolution et de directive, Doc. 592 et Addendum*)

La discussion est reprise.

Intervient : M. Treu.

M. Valleix, rapporteur, et M. de Montesquiou, président de la commission, répondent aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 592.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 231) ¹.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de résolution contenu dans l'addendum au Document 592.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité. (Cette résolution sera publiée sous le n° 51) ².

L'Assemblée procède au vote sur le projet de directive contenu dans l'addendum au Document 592.

Le projet de directive est adopté à l'unanimité. (Cette directive sera publiée sous le n° 42) ³.

1. Voir page 41.

2. Voir page 42.

3. Voir page 43.

**5. The European Space Conference
and Europe's rôle in the post-Apollo
programme**

(Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Doc. 595; Address by Mr. Lefèvre, Secretary of State for Scientific Policy and Planning of Belgium)

The Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions was presented by Mrs. Walz, Rapporteur.

Mr. Lefèvre, Secretary of State for Scientific Policy and Planning of Belgium, addressed the Assembly.

Mr. Lefèvre replied to questions put by MM. Radius, Richter.

**6. Tribute to Mr. Carlo Schmid
on his retirement from the Assembly**

Mr. Peel, President of the Assembly, paid tribute to Mr. Carlo Schmid, former President, on his retirement from the Assembly.

Speaker : Mr. Carlo Schmid.

**7. The European Space Conference
and Europe's rôle in the post-Apollo
programme**

(Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Doc. 595)

The Debate was opened.

Speakers : MM. Hermesdorf, Draeger, de Bruyne, Richter, Treu.

Mrs. Walz, Rapporteur, and Mr. de Montesquiou, Chairman of the Committee, replied to the speakers.

The Debate was closed.

The Assembly proceeded to vote on the draft Recommendation contained in Document 595.

The draft Recommendation was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 232) ¹.

8. Close of the Session

The President declared the Eighteenth Ordinary Session of the Assembly closed.

The Sitting was closed at 5.50 p.m.

1. See page 44.

5. La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo

(Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Doc. 595 ; Discours de M. Lefèvre, Secrétaire d'Etat belge à la politique et à la programmation scientifiques)

Le rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale est présenté par Mme Walz, rapporteur.

M. Lefèvre, Secrétaire d'Etat belge à la politique et à la programmation scientifiques, prononce un discours.

M. Lefèvre répond aux questions de MM. Radius, Richter.

6. Hommage à M. Carlo Schmid

M. Peel, Président de l'Assemblée, rend hommage à M. Carlo Schmid, ancien Président, à l'occasion de son départ de l'Assemblée.

Intervient : M. Carlo Schmid.

7. La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo

(Discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 595)

La discussion est ouverte.

Interviennent : MM. Hermesdorf, Draeger, de Bruyne, Richter, Treu.

Mme Walz, rapporteur, et M. de Montesquiou, président de la commission, répondent aux orateurs.

La discussion est close.

L'Assemblée procède au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 595.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 232) ¹.

8. Clôture de la session

Le Président déclare close la Dix-huitième session ordinaire de l'Assemblée.

La séance est levée à 17 h. 50.

1. Voir page 44.

APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance¹:

MM. Abens
Alber
Mme *Walz* (Amrehn)
MM. Bauer
Bettiol
Boyden
Dequae
Draeger
de Félice
Hermesdorf (Furler)
Geelkerken

MM. *Adriaensens* (Housiaux)
Tomney (Judd)
Lemmrigh
Letschert
de Bruyne (Leynen)
Mammi
Margue
Mart
de Montesquiou
Schloesing (Péridier)
Pica
Pöhler

ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence¹:

MM. *Valleix* (de Préaumont)
Radius
Richter
Rinderspacher
Dodds-Parker (Rossi)
Carlo Schmid
Tanghe
Treu
Van Lent
Destremau (Vitter)
Scott-Hopkins

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Arnaud
Averardi
Bals
Beauguitte
Blumenfeld
Coleman
Coppola
Cornelissen
Dankert
Darling
Delforge
Mme Diemer-Nicolaus
MM. Digby
Fernyhough
Flornoy
Lord Gladwyn
Mr. Grieve
Mme Herklotz

MM. Hösl
Louis Jung
Kahn-Ackermann
Mme Klee
MM. Labbé
La Loggia
Legaret
Lenze
Minnocci
Mme Miotti Carli
MM. Molloy
Nederhorst
Nessler
Pecoraro
Péronnet
Petit
Portheine
Preti

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Quilleri
Rivière
Sir John Rodgers
Lord St. Helens
MM. Salvatore
Sandys
Schleier
Schmitt
Stewart
de Stexhe
Talamona
Tisserand
Vedovato
Dame Joan Vickers
M. Vondeling
Lord Walston
MM. Zamberletti
Leggieri

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents dont les noms figurent entre parenthèses.

TEXTS ADOPTED AT THE TWELFTH SITTING



TEXTES ADOPTÉS A LA DOUZIÈME SÉANCE

RECOMMENDATION 231***on a civil and military aviation policy for Europe***

The Assembly,

Welcoming the Council's statement that collaboration between member States in the aeronautical field should be improved ;

Considering the importance of the aeronautical industry in European co-operation but also the limits reached in such co-operation ;

Considering the conclusions of the European summit conference held in Paris on 19th and 20th October 1972 with regard to industrial, scientific and technological policy : "This policy will require the co-ordination, within the institutions of the Community, of national policies and joint implementation of projects of interest to the Community" ;

Considering that the appropriate Ministers are to submit "a programme of action together with a precise timetable" before 31st December 1973 ;

Considering that such decisions are particularly urgent where aircraft are concerned and compensate for the absence of effective reference in the Rome Treaty to aeronautical problems and air transport in particular ;

Convinced that civil production programmes cannot be drawn up without knowledge of military production ;

Considering the declarations of intention on aeronautical co-operation made *inter alia* by the French and British Ministers and by manufacturers,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

Invite the Ministers of Defence, Transport and Technology of the member countries to take decisions in 1973 with a view to defining a general civil and military aviation policy for Europe, and in particular to :

- (a) decide to set up a specialised European aeronautical agency as soon as the code of certification and airworthiness has been adopted ;
- (b) re-establish the balance between the United States and Western Europe through continuing negotiations on landing rights and to this end encourage concertation so that Europe may speak with one voice ;
- (c) urge the United States to abolish the 5 % surcharge on European aeronautical industry exports to America with a view to ensuring reciprocity in conditions of trade between Europe and the United States ;
- (d) undertake studies and talks with a view to establishing a real European industry for aircraft engines ;
- (e) to this end, promote the harmonisation of military requirements and more systematic co-operation in the military aeronautical industry ;
- (f) draw up a plan for co-operation between the airlines of member States so as to harmonise their requirements in aircraft and the operation of routes within Europe ;
- (g) study conditions for a common policy towards charter flights ;
- (h) endorse the general rule that member countries taking part in a co-operative programme should purchase or promote the purchase of the aircraft thus being constructed.

RECOMMANDATION n° 231***sur une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe***

L'Assemblée,

Se félicitant de la déclaration du Conseil selon laquelle la collaboration entre les Etats membres en matière d'aéronautique devrait être améliorée ;

Considérant l'importance de l'industrie aéronautique dans la coopération européenne, mais également les limites atteintes dans cette coopération ;

Considérant les conclusions du « sommet européen », réuni à Paris les 19 et 20 octobre 1972, quant à la politique industrielle, scientifique et technologique : « Cette politique implique la coordination au sein des institutions communautaires des politiques nationales et l'exécution en commun d'actions d'intérêt communautaire » ;

Considérant que les ministres compétents devront « soumettre un programme d'action assorti d'un calendrier précis d'exécution avant le 31 décembre 1973 » ;

Considérant que ces décisions sont particulièrement urgentes dans le domaine de l'aéronautique et corrigent l'absence de référence effective, dans le Traité de Rome, aux problèmes aéronautiques et notamment au transport aérien ;

Convaincue que les programmes concernant les productions civiles ne peuvent pas être fixés dans la méconnaissance des productions militaires ;

Considérant les déclarations d'intention sur la coopération aéronautique faites notamment par les ministres français et anglais ainsi que par les industriels,

RECOMMANDE AU CONSEIL

D'inviter les ministres de la défense, des transports et de la technologie des pays membres à prendre, en 1973, des décisions visant à préciser une politique générale de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe et notamment :

- (a) de décider la création d'une agence aéronautique européenne spécialisée dès que le code des règlements de certification et de navigabilité aura été adopté ;
- (b) de rétablir, par des négociations continues sur les droits d'atterrissage, l'équilibre entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale et d'encourager à cet effet une concertation permettant à cette dernière de parler d'une seule voix ;
- (c) de rechercher auprès des Américains la suppression de la taxe de 5 % sur les importations de produits de l'industrie aéronautique européenne en vue d'assurer la réciprocité dans les conditions de nos échanges ;
- (d) d'engager des études et des pourparlers susceptibles de conduire à l'édification d'une véritable industrie européenne des moteurs d'avion ;
- (e) de favoriser, à cette fin, l'harmonisation des exigences des états-majors et une coopération plus systématique de l'industrie de l'aéronautique militaire ;
- (f) d'établir un plan de coopération entre les compagnies aériennes des Etats membres afin d'harmoniser leurs exigences en ce qui concerne les avions et l'exploitation des lignes européennes ;
- (g) d'étudier les conditions d'une politique commune en matière de transport à la commande (charters) ;
- (h) d'encourager la règle générale selon laquelle les pays membres participant à un programme réalisé en coopération s'imposent ou tentent de faire prévaloir l'achat de l'appareil construit en coopération.

RESOLUTION 51***on a colloquy
on the formulation of a civil and
military aeronautical policy for Europe***

The Assembly,

Considering that the development of European co-operation in the field of civil and military aviation is one of its main concerns ;

Considering that the future of the European aeronautical industry may be jeopardised if a concerted policy providing a broad basis for co-operation between governments, manufacturers and airlines is not agreed upon without delay ;

Aware of the willingness of all parties concerned to draw up a programme of action with a precise timetable,

WISHES a colloquy to be organised between representatives of the aeronautical industries and airlines with a view to defining, in conjunction with governmental representatives, the broad lines of a European civil and military aeronautical policy.

RÉSOLUTION n° 51
concernant un colloque
sur la formulation d'une politique de
l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe

L'Assemblée,

Considérant que le développement de la coopération européenne dans le domaine de l'aviation civile et militaire est l'une de ses principales préoccupations ;

Estimant que l'avenir de l'industrie aéronautique européenne risque d'être compromis si une politique concertée assurant les bases d'une large coopération entre gouvernements, constructeurs et transporteurs aériens, n'est pas arrêtée à bref délai ;

Consciente de la volonté de toutes les parties intéressées d'établir un programme d'action assorti d'un calendrier précis,

SOUHAITE qu'un colloque soit organisé entre représentants des constructeurs et des transporteurs aériens en vue de définir avec les représentants des gouvernements les grandes lignes d'une politique aéronautique européenne dans les domaines civil et militaire.

ORDER 42
on a colloquy
on the formulation of a civil and
military aeronautical policy for Europe

The Assembly,

Considering the resolution on a colloquy on the formulation of a civil and military aeronautical policy for Europe,

INVITES THE COMMITTEE ON SCIENTIFIC, TECHNOLOGICAL AND AEROSPACE QUESTIONS

1. To organise a colloquy between representatives of the aeronautical industries and airlines with a view to defining, in conjunction with governmental representatives, the broad lines of a European civil and military aeronautical policy ;
2. To report to the Assembly on the implementation of this resolution.

DIRECTIVE n° 42
concernant un colloque
sur la formulation d'une politique de
l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe

L'Assemblée,

Considérant la résolution concernant un colloque sur la formulation d'une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe,

INVITE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET AÉROSPATIALE

1. A organiser un colloque entre représentants des constructeurs et des transporteurs aériens en vue de définir avec les représentants des gouvernements les grandes lignes d'une politique aéronautique européenne dans les domaines civil et militaire ;
2. A faire rapport à l'Assemblée sur l'exécution de cette résolution.

RECOMMENDATION 232***on the European Space Conference and
Europe's rôle in the post-Apollo programme***

The Assembly,

Convinced that the security of the United States and Western Europe calls for close concertation of international policy decisions on space programmes such as the shuttle which automatically have military implications ;

Considering that space agreements should be negotiated in the light of overriding interests of joint security, avoiding involvement in minor considerations such as trade and transfer of technology ;

Calling attention to the fact that — contrary to what is often stated — total expenditure in Western European countries on space activities is less than 10 % of space expenditure in the United States or the Soviet Union and that resources, if well used, are available for a coherent space programme ;

Aware that the Western European countries cannot alone solve the crucial problem of the availability of American launchers but that they can settle the institutional problems of the space organisations and agree on short- and long-term space programmes ;

Regretting the steps taken by the United Kingdom to terminate its membership of ELDO and to recede to observer status and by Italy to withhold payment of its contribution to the ELDO budget ;

Considering the resumption of discussions on the usefulness of continuing the Europa III programme,

RECOMMENDS THAT THE COUNCIL

1. Uphold its own opinion as expressed in its reply to Recommendation 217, communicated to the Assembly on 15th May 1972, on the need for agreement between the member governments on medium- and long-term space programmes and on the value of European participation in the post-Apollo programme, provided the terms of collaboration satisfactorily meet the interests of Europe in this field ;
2. Avert the collapse of ELDO and the resulting political consequences by establishing a single European space organisation which would safeguard the possible further development of the launchers now under study, or at least their propulsion systems, and the implementation of the ESRO programme already adopted ;
3. With a view to applying the decisions taken, draw up a timetable of measures for inclusion in the programme of action to be decided upon by the Community institutions before 1st January 1974 further to the communiqué of the Paris summit conference of 21st October 1972.

RECOMMANDATION n° 232**sur la Conférence Spatiale Européenne et
le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo**

L'Assemblée,

Persuadée que la sécurité des Etats-Unis et de l'Europe occidentale exige une concertation étroite en vue des décisions politiques internationales relatives aux programmes spatiaux, tels que la navette spatiale, qui ont automatiquement des implications militaires ;

Considérant que les accords spatiaux devraient être négociés en fonction des intérêts primordiaux de la sécurité commune, en évitant d'entrer dans des considérations mineures telles que le commerce et le transfert de technologie ;

Attirant l'attention sur le fait que, contrairement à ce que l'on prétend souvent, les dépenses engagées par l'Europe occidentale dans le domaine spatial s'élèvent globalement à moins de 10 % des dépenses américaines ou soviétiques dans le même domaine, et que les ressources dont elle dispose pourraient, si elles étaient utilisées à bon escient, être affectées à un programme spatial cohérent ;

Consciente de ce que les pays d'Europe occidentale ne peuvent résoudre à eux seuls le problème crucial de la mise à disposition des lanceurs américains, mais qu'ils sont à même de régler les problèmes institutionnels que posent les organisations spatiales et de se mettre d'accord sur des programmes spatiaux à court et à long terme ;

Regrettant la décision de la Grande-Bretagne de mettre fin à sa participation au C.E.C.L.E.S. et d'adopter le statut de simple observateur et celle de l'Italie de refuser de verser sa contribution au budget du C.E.C.L.E.S. ;

Considérant la reprise des discussions sur l'utilité de poursuivre le programme Europa III,

RECOMMANDE AU CONSEIL

1. De confirmer l'avis qu'il a exprimé dans sa réponse à la Recommandation n° 217, communiquée à l'Assemblée le 15 mai 1972, sur la nécessité d'un accord entre les gouvernements membres sur des programmes spatiaux à moyen et à long terme et sur l'intérêt d'une participation de l'Europe au programme post-Apollo, à condition que les modalités de cette collaboration servent d'une manière satisfaisante les intérêts de l'Europe dans ce domaine ;

2. De prévenir l'effondrement du C.E.C.L.E.S. et les conséquences politiques qui en découleraient en créant une organisation spatiale européenne unique qui sauvegarderait les possibilités de poursuivre le développement des lanceurs à l'étude, ou au moins de leurs systèmes de propulsion, ainsi que la réalisation du programme déjà adopté par le C.E.R.S. ;

3. De dresser, pour la mise en œuvre des décisions prises, un calendrier de mesures s'inscrivant dans le programme d'action qui doit être arrêté par les institutions communautaires avant le 1^{er} janvier 1974 tel qu'il est mentionné dans le communiqué de la conférence au sommet de Paris du 21 octobre 1972.

II

OFFICIAL REPORT OF DEBATES

COMPTE RENDU OFFICIEL DES DÉBATS

SEVENTH SITTING

Tuesday, 5th December 1972

SUMMARY

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Examination of Credentials.
4. Observers.
5. Address by the President of the Assembly.
6. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session (Doc. 580).
7. Ratification of decisions of the Presidential Committee (Docs. 586 and 582).
8. Defence on the northern and southern flanks (*Vote on the draft Recommendation*, Doc. 568).
9. State of European security (*Vote on the draft Recommendation*, Doc. 574).
10. WEU and the implications of the European summit conference (*Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee*, Doc. 590 and Amendment).
Speakers: The President, Mr. Cravatte (*Rapporteur*), Mr. Kahn-Ackermann (*Chairman of the Committee*).
11. Europe and present-day economic and political problems (*Presentation of the Report of the General Affairs Committee*, Doc. 591).
Speakers: The President, Mr. Scott-Hopkins (*Rapporteur*).
12. Changes in the membership of Committees.
13. Address by Mr. Royle, Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs of the United Kingdom.
Speakers: The President, Mr. Royle.
Replies by Mr. Royle to questions put by: Mr. Molloy, Lord Gladwyn.
14. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10.05 a.m. with Mr. Peel, President of the Assembly, in the Chair.

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

I declare resumed the Eighteenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union, which was adjourned on Thursday, 8th June 1972, at the conclusion of the Sixth Sitting.

In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the Sixth Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 13.

3. Examination of Credentials

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the ratification of credentials of new Representatives and Substitutes.

The list of new Representatives and Substitutes nominated to sit in the Assembly of Western European Union for the Second Part of the Session has been published in Notice No. 7.

Since the First Part of the Session, a new Italian Delegation has been nominated, following the elections in that country.

In addition, in the French Delegation, Mr. Tisserand has been nominated as a Representative in place of Mr. Krieg; in the Netherlands Delegation, Mr. van der Werff has been nominated as a Substitute in place of Mr. van Riel; and in the United Kingdom Delegation, Mr. Fletcher has been nominated as a Substitute in place of Mr. Davidson.

The credentials of Mr. Tisserand, Mr. van der Werff and Mr. Fletcher were ratified by the Consultative Assembly of the Council of Europe

SEPTIÈME SÉANCE

Mardi 5 décembre 1972

SOMMAIRE

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Vérification de pouvoirs.
4. Observateurs.
5. Allocution du Président de l'Assemblée.
6. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 580).
7. Ratification de l'action du Comité des Présidents (Docs. 586 et 582).
8. La défense sur les flancs nord et sud (*Vote sur le projet de recommandation*, Doc. 568).
9. Etat de la sécurité européenne (*Vote sur le projet de recommandation*, Doc. 574).
10. L'U.E.O. et les implications de la conférence européenne au sommet (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 590 et amendement).
Intervient : le Président, M. Cravatte (*rapporteur*), M. Kahn-Ackermann (*président de la commission*).
11. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels (*Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales*, Doc. 591).
Intervient : le Président, M. Scott-Hopkins (*rapporteur*).
12. Modification dans la composition de commissions.
13. Discours de M. Royle, Sous-secrétaire d'Etat parlementaire britannique aux affaires étrangères et au Commonwealth.
Intervient : le Président, M. Royle.
Réponses de M. Royle aux questions posées par : M. Molloy, Lord Gladwyn.
14. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 h. 05 sous la présidence de M. Peel, Président de l'Assemblée.

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

Je déclare reprise la Dix-huitième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, interrompue le jeudi 8 juin 1972, à la fin de la sixième séance.

Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la sixième séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 13.

3. Vérification de pouvoirs

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs des nouveaux Représentants et Suppléants.

La liste des nouveaux Représentants et Suppléants appelés à siéger à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale pour la seconde partie de sa session a été publiée dans le Bulletin n° 7.

Depuis la première partie de la session, la délégation de l'Italie a été renouvelée à la suite des élections qui ont lieu dans ce pays.

En outre, dans la délégation française, M. Tisserand a été désigné comme Représentant à la place de M. Krieg ; dans la délégation néerlandaise, M. van der Werff a été désigné comme Suppléant à la place de M. van Riel ; et dans la délégation du Royaume-Uni, M. Fletcher a été désigné comme Suppléant à la place de M. Davidson.

L'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe a, le 17 octobre, validé les pouvoirs de MM. Tisserand, van der Werff et Fletcher, ce

The President (continued)

on 17th October, and this ratification has been communicated to me in accordance with Rule 6(1) of the Rules of Procedure.

The Italian Delegation was nominated on 26th October, after the adjournment of the Consultative Assembly, and consequently these credentials have not yet been ratified. It is for the Assembly of WEU to ratify these credentials, in accordance with Rule 6(2) of the Rules of Procedure.

The appointment of the Italian Delegation has been certified by the Minister for Foreign Affairs of Italy, and no objection has been received regarding their credentials.

If the Assembly is unanimous, the credentials of the Italian Representatives and Substitutes, as set out in Notice No. 7, can be ratified without reference to Committee.

Is there any opposition ?...

Then the credentials of the Representatives and Substitutes of Italy are agreed to, subject to their subsequent ratification by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

I should like to extend a very warm welcome to our new colleagues.

4. Observers

The PRESIDENT. — Mr. Frandsen and Mr. Nielson, members of the Danish Folketing, are attending our session as observers.

On behalf of the Assembly I should like to extend a very cordial welcome to our Danish colleagues. We shall listen with the greatest interest if they care to take part in our debates.

5. Address by the President of the Assembly

The PRESIDENT. — Ladies and Gentlemen, radical changes in the post second world war international scene which took place last year have been succeeded by further momentous developments during 1972.

If peace is concluded in Vietnam and the two German States are admitted to the United Nations, if the conference on security and co-

operation in Europe makes progress and new agreements are concluded between East and West on the limitation of armaments, technical co-operation and economic exchanges, we shall see a new international order begin to take shape. Time is resolving some problems but also creating new ones. Within the space of one generation, the rigid lines established by the Yalta agreements have been replaced by a more flexible situation containing the seeds of hope but also of fear, for by releasing nations from the grip of the cold war, colonial rule and the claims of hegemony, the causes of friction have been multiplied.

I wish to open our debates by analysing the changes which are taking place before us and the efforts required of the nations of Western Europe in this new international context.

A hallmark of the international order which arose out of the second world war was the hostility between the two super powers and the preponderant rôle played by each in its own camp.

Its transformation is due first and foremost to the fact that the Soviet Union now claims parity with the United States. Since the early sixties, the whole territory of the United States has been within the range of Soviet weapons. So began the era of the balance of terror. The all or nothing strategy was replaced by a policy of flexible response. After the Cuban crisis, the policy of containment advocated by Mr. Foster Dulles gave way to a period of negotiation to regulate the armaments race. The United States and the Soviet Union went even further when President Nixon visited Moscow. In addition to limiting the numbers of their anti-ballistic missile systems and temporarily freezing the number of their offensive missiles through the SALT agreements, they have launched a policy of widespread co-operation in the economic and technological fields, with particular regard to space technology.

Once it could claim military parity with the United States, the Soviet Union began to seek parity of influence. The worldwide diplomacy of the United States was matched by a worldwide diplomacy of the Soviet Union as became apparent through its support for North Vietnam and India, the improvement of its relations with Japan and its interventions in the Middle East — particularly in Egypt, Syria and Iraq. The

M. le Président (suite)

dont j'ai reçu communication conformément à l'article 6 (1) du Règlement.

La délégation italienne a été désignée le 26 octobre, après l'interruption de la session de l'Assemblée consultative, de sorte que ses pouvoirs n'ont pas été validés. Conformément à l'article 6 (2) du Règlement, il appartient à l'Assemblée de l'U.E.O. de procéder à leur validation.

La désignation de la délégation italienne a été certifiée par le ministre italien des affaires étrangères, et ses pouvoirs n'ont fait l'objet d'aucune contestation.

Si l'Assemblée est unanime, les pouvoirs des Représentants et Suppléants italiens, dont la liste figure au Bulletin n° 7, peuvent être validés sans renvoi en commission.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Les pouvoirs des Représentants et Suppléants italiens sont donc reconnus sous réserve de leur validation ultérieure par l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Que l'on me permette de souhaiter chaleureusement la bienvenue à nos nouveaux collègues.

4. Observateurs

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — M. Frandsen et M. Nielson, membres du Folketing du Danemark, assistent à la session en tant qu'observateurs.

Au nom de l'Assemblée, je souhaite une très cordiale bienvenue à nos collègues danois. Nous les écouterons avec le plus grand intérêt s'ils désirent prendre part à nos débats.

5. Allocution du Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Mesdames et Messieurs, les modifications radicales que la situation internationale issue de la seconde guerre mondiale a connues l'an dernier ont été suivies de nouveaux bouleversements en 1972.

Si la paix est conclue au Vietnam et si les deux Allemagnes sont admises aux Nations Unies, si les travaux de la Conférence sur la sécurité et la

coopération en Europe progressent et si de nouveaux accords sur la limitation des armements, la coopération technique et les échanges économiques sont conclus entre l'Est et l'Ouest, nous nous apercevrons qu'un nouvel ordre international commence à se préciser. Le temps résout certains problèmes, mais en crée aussi de nouveaux. En l'espace d'une génération, nous aurons vu se substituer, au cadre rigide fixé par les accords de Yalta, une situation plus fluide renfermant des germes d'espoir, mais aussi de crainte, parce qu'en libérant les nations du carcan de la guerre froide, du régime colonial et des prétentions à l'hégémonie, nous avons multiplié les causes de friction.

Je voudrais ouvrir nos débats en analysant les modifications qui s'opèrent sous nos yeux et les efforts que le nouveau contexte international exige de la part des peuples d'Europe occidentale.

L'ordre international issu de la deuxième guerre mondiale était marqué à la fois par l'hostilité des deux supergrands et par la prépondérance de chacun dans le camp qu'il dirigeait.

Sa transformation est due d'abord au fait que l'Union Soviétique prétend maintenant à la parité de puissance avec les Etats-Unis. Les forces soviétiques ont, en effet, depuis 1960 environ, la possibilité d'atteindre l'ensemble du territoire américain. Ainsi sommes-nous entrés dans l'ère de l'équilibre de la terreur. A la stratégie des représailles massives a succédé celle de la riposte graduée. A la politique d'endiguement préconisée par M. Dulles a succédé, depuis la crise de Cuba, une période de négociations ayant pour objet de fixer les règles de la course aux armements. Lorsque M. Nixon s'est rendu à Moscou, les Etats-Unis et l'Union Soviétique sont allés plus loin. Certes, ils ont cherché, par les accords SALT, à limiter le nombre de leurs systèmes antifusées et à « geler » provisoirement le nombre de leurs engins offensifs, mais ils ont également amorcé une large coopération dans les domaines de l'économie et de la technique, de la technique de l'espace en particulier.

Dès l'instant où elle a pu prétendre à la parité avec les Etats-Unis sur le plan militaire, l'Union Soviétique a entrepris de l'obtenir en matière d'influence. A la diplomatie mondiale des Etats-Unis s'oppose une diplomatie mondiale de l'Union Soviétique qui s'est manifestée par le soutien au Nord-Vietnam et à l'Inde, l'amélioration des relations avec le Japon, des interventions au Moyen-Orient, notamment en Egypte, en Syrie et en

The President (continued)

Soviet Union's determination to establish its influence throughout the world is further illustrated by the growing presence of the Soviet fleet on the high seas the world over. In short, based on the parity of mutual deterrence, both competitive and co-operative relations are being established between the United States and the Soviet Union.

With the changing relations between the two super powers, relations between China and the Soviet Union on the one hand and between Europe and the United States on the other are also assuming new patterns.

China, which achieved nuclear status a few years ago, is now capable of extending its threat as far as the European territories of the Soviet Union and soon perhaps it will be able to bring the United States within its range. It would thus be able to pursue its international policy under the wing of nuclear deterrence.

Already the government in Peking is very active in the third world, offering discreet but effective assistance with a view to gaining a foothold and establishing relationships which will one day allow it to pursue a more audacious policy.

Western Europe, for its part, has developed its economic potential until it has become a formidable trade competitor of the United States.

At the same time, Europe is pursuing a more active foreign policy. Although President Nixon's visits to Peking and Moscow did much to create a new international atmosphere, one must not overlook the effects of Mr. Brandt's visit to the Warsaw ghetto and the consequences of the agreements which the Federal Government has concluded with the Soviet Union, Poland and East Germany.

Politically, however, Western Europe is still handicapped by the security problems stemming from the incorporation of the countries of Eastern Europe and East Germany into the Soviet zone of influence.

Exposed to pressure from their great neighbour in the East, our countries tend to count above all, and perhaps too much, on American protection for their security whilst hoping that increased détente will make their position less dangerous.

The negotiations about to start therefore require us to make a special effort to solve the fundamental problems that have been masked by the tension and immobility of the cold war.

The negotiations fall into two categories : East-West negotiations and negotiations between Europe and America.

The most topical today are East-West negotiations, since preparatory talks have already started in Helsinki for the conference on security and co-operation in Europe and there has already been a sequel to the signing of the agreement between the two German States with the admission of East Germany to UNESCO pending the admission of the Federal Republic of Germany and the German Democratic Republic to the United Nations. That is just the beginning of a long march towards the normalisation of relations between the two parts of Europe, and the removal of the iron curtain which was drawn across the East to isolate the nations under Soviet influence from the pattern of exchanges throughout the world.

Normalisation will not be possible unless the armaments race slows down. To draw up certain rules of the game, negotiations are to be started on the one hand between the United States and Russia on the limitation of strategic arms and on the other hand between the United States, the USSR and certain countries of Eastern and Western Europe on the reduction of forces.

All these negotiations between East and West bring us to grips with serious problems. First, although we may welcome any agreement between the United States and the USSR which may slow down the armaments race, we must not forget that in these bilateral talks account is not necessarily taken of the interests of Europe. In particular, we must avoid a technical Yalta ; that is, an agreement allowing the major powers to reserve for themselves, at least for a time, a monopoly of certain technology.

We must also ensure that the negotiations do not confirm the division of Europe but on the contrary they should aim to facilitate relations between the countries of Eastern and Western Europe by mitigating the effects of belonging to one side or the other.

M. le Président (suite)

Irak. Cette volonté d'influence mondiale se traduit en outre par la présence grandissante de la flotte soviétique sur toutes les mers du monde. Bref, sur la base de la parité dans la dissuasion mutuelle, s'établissent entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique des relations à la fois de concurrence et de coopération.

En même temps que les rapports entre les deux supergrands se transformaient, les relations entre la Chine et l'U.R.S.S., d'une part, entre l'Europe et les Etats-Unis, de l'autre, apparaissaient sous un jour nouveau.

C'est ainsi que la Chine, devenue puissance nucléaire depuis quelques années, est désormais capable de menacer l'Union Soviétique jusque sur son territoire européen, et qu'elle sera sans doute bientôt en mesure de menacer les Etats-Unis. Ce pays pourrait donc poursuivre sa politique internationale sous l'aile de la dissuasion nucléaire.

Déjà le gouvernement de Pékin se montre très actif dans le tiers monde, cherchant par son aide discrète et efficace à s'implanter et nouer des relations qui lui permettront le moment venu de mener une politique plus audacieuse.

De son côté, l'Europe occidentale a accru son potentiel économique au point de devenir, sur le plan commercial, un concurrent redoutable pour les Etats-Unis.

Simultanément, sa politique étrangère est devenue plus active. Si les voyages de M. Nixon à Pékin et à Moscou ont largement contribué à la création d'un nouveau climat international, il ne faut pas négliger non plus l'effet de la visite de M. Brandt au ghetto de Varsovie et les conséquences des accords conclus par le gouvernement de l'Allemagne fédérale avec l'U.R.S.S., la Pologne et l'Allemagne de l'Est.

Toutefois, l'Europe occidentale reste handicapée sur le plan politique par les problèmes de sécurité que soulève l'incorporation des pays de l'Europe orientale et de l'Allemagne de l'Est dans la zone d'influence soviétique.

Exposés aux pressions de leur grand voisin de l'Est, nos pays comptent avant tout, et peut-être trop exclusivement, sur la protection américaine pour assurer leur sécurité, tout en espérant que l'accentuation de la détente rendra leur position moins périlleuse.

Les négociations qui vont s'ouvrir exigent donc, de notre part, un effort particulier pour résoudre des problèmes fondamentaux que la période de tension et d'immobilité de la guerre froide avait masqués.

Les négociations qui s'annoncent peuvent être classées sous deux rubriques : les négociations Est-Ouest et les négociations Europe-Etats-Unis.

Ce sont les négociations Est-Ouest qui sont aujourd'hui au premier plan de l'actualité parce que les pourparlers d'Helsinki en vue de préparer la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe sont déjà engagés et que la signature de l'accord entre les deux Etats allemands a reçu un début d'application avec l'admission de l'Allemagne de l'Est à l'UNESCO, en attendant l'admission de la République Fédérale d'Allemagne et de la République Démocratique Allemande aux Nations Unies. Il s'agit là du début d'une longue marche devant aboutir à la normalisation des relations entre les deux parties de l'Europe, c'est-à-dire à la suppression de ce rideau de fer qui a été baissé à l'Est pour isoler des courants d'échanges mondiaux les peuples placés dans l'orbite soviétique.

La normalisation ne peut se concevoir sans un ralentissement de la course aux armements. Afin de préciser certaines « règles du jeu », des négociations vont être entamées, d'une part, entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. sur la limitation des armements stratégiques, d'autre part, entre les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et certains pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Est sur la réduction des forces armées.

L'ensemble de ces négociations Est-Ouest nous place devant de graves problèmes. Tout d'abord, si nous ne pouvons que nous réjouir de tout accord entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. destiné à ralentir la course aux armements, force nous est de constater que, dans ce tête-à-tête, il n'est pas tenu nécessairement compte des intérêts de l'Europe. Nous devons, en particulier, éviter un nouveau Yalta d'ordre technique, c'est-à-dire un accord par lequel les grandes puissances chercheraient à s'assurer, pour un temps du moins, le monopole de certaines techniques.

Il nous faut également veiller à ce que les négociations qui vont être engagées, plutôt qu'à consacrer le partage de l'Europe, tendent à faciliter les relations entre pays européens de l'Est et de l'Ouest en atténuant les effets de l'appartenance à tel ou tel camp.

The President (continued)

Finally, we must make certain that the negotiations on force reductions do not bring grist to the mill of advocates of reducing American commitments in Europe and that any reduction in the levels of United States forces in Europe is compensated by acceptable balanced reductions in the forces of the eastern countries.

At the same time as East-West negotiations develop, the United States will probably start to revise its relations with the countries of Europe in military, trade and monetary matters.

There is therefore every chance that President Nixon will soon visit Europe in order to defend the economic interests of his country and ask the European countries to make a greater military effort.

In this respect, can we defend our trade and monetary interests effectively if we are still dependent militarily? In other words, how can we reconcile economic independence with the fact that we depend on the assistance and good will of our great ally where our security is concerned? The United States might consider that there are grounds for asking for monetary and trade compensations to offset a burden that they have shouldered for our defence.

Policy is indivisible. To defend our economic interests, we must improve our contribution to the defence of our lands.

All the negotiations now being pursued therefore oblige us to concert our efforts in order to find solutions to the problems thus raised.

I would add that the end of bipolarism is marked by a revival of national differences in the world, each European country having the chance of making its influence felt, but co-ordination is particularly necessary if the European countries are not to adopt divergent political approaches to the problems dividing the countries of the third world.

We are therefore entering a period in which it has become urgent for the European countries to harmonise their views if they are to carry any weight. The summit conference held in Paris last October opened the way for the construction

of a Europe which is determined to achieve common aims and this Europe must now be built.

However, we must not close our eyes to the fact that the building of a political Europe will be very much a long-term process. The creation of a customs union raised many difficulties which took years to overcome. To agree on diplomacy and a joint defence policy is even more difficult since this implies harmonisation of the essential aims pursued by our governments and presupposes to some extent the concordance of thoughts and ulterior motives.

Technological developments, instead of facilitating unity, sometimes stand in its way. Thus the possession of the nuclear deterrent not only provides political independence as regards the rest of the world; it is also an obstacle to the creation of a concerted European policy since there can be only one finger on the nuclear trigger and a European nuclear weapon implies the existence of a State of Europe. While economic union can develop gradually step by step, union in the field of nuclear defence implies a leap forward, since there is a wide gap between political co-ordination and the constitution of a State, even a federal one.

These major obstacles must not be allowed to obscure the fact that certain measures could be taken here and now to increase the effectiveness of the European defence effort. One measure is the standardisation and joint production of armaments. WEU has a special rôle in this field and it is our wish that the Standing Armaments Committee should fulfil the task assigned to it. It should also be recalled that the provisions of the treaty furnish an appropriate framework for dealing with certain questions connected particularly with the security of Europe which cannot be tackled in any other framework. The handling of the Saar problem showed how WEU can be used to settle even the most delicate problems.

Finally, the need to respect the undertaking entered into by the member States to afford each other mutual assistance in the event of armed attack under Article V of the modified Brussels Treaty shows the importance, underlined by the Council in its reply to the declaration of the Presidential Committee, of keeping intact all the

M. le Président (suite)

Il convient enfin de s'assurer que les négociations sur la réduction des forces n'apporteront pas d'eau au moulin des partisans de la réduction des engagements américains en Europe et de faire en sorte que tout retrait de forces américaines soit compensé par une réduction comparable du potentiel militaire des pays de l'Est.

En même temps que se dérouleront les négociations Est-Ouest, les Etats-Unis amorceront sans doute une révision de leurs relations avec les Européens sur les plans militaire, commercial et monétaire.

Il y a donc gros à parier que M. Nixon se rendra en Europe pour demander aux Européens une contribution militaire accrue et pour défendre les intérêts économiques de son pays.

Mais nous est-il possible de défendre avec efficacité nos intérêts commerciaux et monétaires si nous restons demandeurs sur le plan militaire ? En d'autres termes, comment concilier l'indépendance économique avec le fait que nous sommes, pour notre sécurité, tributaires de l'assistance et de la bonne volonté de notre grand allié ? Ne risquons-nous pas que les Etats-Unis s'estiment fondés à demander des compensations monétaires et commerciales au fardeau qu'ils assument pour notre défense ?

La politique est indivisible. Pour mieux assurer la défense de nos intérêts économiques, nous devons contribuer plus largement à la défense de notre territoire.

L'ensemble des négociations en cours exige donc que nous unissions nos efforts pour trouver des solutions aux problèmes ainsi posés.

J'ajouterai que la fin de la bipolarité, qui se traduit par un réveil des particularismes nationaux dans le monde, offre la possibilité à chaque pays européen de faire sentir son influence, mais impose à tous une coordination qui leur évite d'adopter des attitudes politiques divergentes vis-à-vis des problèmes qui divisent les pays du tiers monde.

Nous entrons donc dans une période où la nécessité pour les Européens d'accorder leurs points de vue afin de se faire entendre est devenue urgente. La conférence au sommet qui s'est tenue à Paris en octobre dernier a ouvert la voie

à la construction d'une Europe animée de la volonté d'atteindre des objectifs communs et c'est cette Europe qu'il s'agit maintenant de bâtir.

Nous ne devons pas nous dissimuler, toutefois, que l'édification d'une Europe politique ne peut être qu'une œuvre de très longue haleine. La création d'une union douanière a soulevé d'innombrables difficultés qu'il a fallu de nombreuses années pour aplanir. La définition d'une diplomatie et d'une politique de défense communes est encore plus malaisée, car elle implique une harmonisation des objectifs essentiels poursuivis par nos gouvernements et parce qu'elle est en partie subordonnée à un accord des pensées et des arrière-pensées.

Il arrive que l'évolution de la technique, au lieu de faciliter l'union, la contrecarre. C'est ainsi que la possession des armes de dissuasion nucléaires n'assure pas seulement l'indépendance politique vis-à-vis du reste du monde ; elle fait aussi obstacle à la création d'une politique européenne concertée, puisque le pouvoir de décision en matière nucléaire ne peut se partager et qu'une arme nucléaire européenne suppose l'existence d'un Etat européen. Si l'union économique peut se faire pas à pas, l'union dans le domaine de la défense nucléaire exige d'aller franchement de l'avant, car il y a une marge considérable entre la concertation politique et la constitution d'un Etat, même fédéral.

Ces obstacles majeurs ne doivent pas faire oublier que certaines mesures pourraient être prises dès maintenant pour accroître l'efficacité de l'effort européen de défense. La standardisation et la production en commun des armements sont au nombre de ces mesures. L'U.E.O. a une vocation particulière dans ce domaine et nous formons tous le vœu que le Comité Permanent des Armements soit à même de remplir la mission qui lui a été assignée. Il conviendrait également de se souvenir que les dispositions du Traité de Bruxelles peuvent fournir un cadre approprié pour l'examen de certaines questions affectant notamment la sécurité de l'Europe, qui ne peuvent être abordées ailleurs. L'exemple sarrois a montré comment l'U.E.O. pouvait être utilisée pour régler les problèmes, fussent-ils les plus délicats.

Enfin, la nécessité de respecter l'obligation d'assistance mutuelle en cas d'agression, contractée par les Etats membres au titre de l'article V du Traité de Bruxelles révisé, montre assez la nécessité de maintenir intégralement toutes les dispositions d'un traité qui est un précieux instrument d'union, ainsi que le Conseil l'a souligné

The President (continued)

provisions of a treaty which is a valuable instrument of unity.

Every European institution must make its contribution to co-ordinating the intentions of the member countries with a view to the forthcoming negotiations.

Later we shall have to examine how to include economic, monetary, political and military co-operation in the wider framework of the European union. To apply the political wishes of its members, it is essential for this union to have an executive that can take action and a parliament with powers of control in accordance with our ideals and providing guarantees of effectiveness.

The immediate task for our Assembly is to be realistic by tackling the most urgent problems and submitting to the Council recommendations which bear witness to our imagination and wisdom. *(Applause)*

6. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session

(Doc. 580)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Eighteenth Ordinary Session.

A draft Order of Business has been drawn up by the Bureau. This draft Order of Business has been distributed as Document 580.

Are there any objections ?...

The draft Order of Business, Document 580, is adopted.

7. Ratification of decisions of the Presidential Committee

(Docs. 586 and 582)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the ratification of actions taken by the Presidential Committee since the first part of the session.

The Assembly will recall that a summit conference of Heads of State and of Government was held in Paris on 19th and 20th October 1972 to consider a number of questions concerning the future of European institutions. The Presidential Committee considered it their duty to make known to the Heads of State and of Government, before they held the conference, the Assembly's point of view on the application of the Brussels Treaty.

The Committee therefore agreed to the declaration set out in Document 586 which has been distributed and which is now before the Assembly. This declaration was sent to Heads of State and of Government and to the Foreign Affairs Ministries of member countries of WEU.

The Council of WEU replied in a communication to the Assembly dated 16th November, which is contained in Document 594.

In accordance with Rule 14 (2) of the Rules of Procedure, the action of the Presidential Committee in sending this declaration is subject to ratification by the Assembly.

Is there any opposition to this ratification ?...

I am sure that the Assembly would wish to thank the Council for the promptness of their reply — a reply which is, moreover, particularly satisfactory in its reference to the application of the revised Treaty of Brussels. If the Assembly agrees, I will see that our thanks are conveyed to the members of the Council.

Secondly, at their same meeting on 16th October, the Presidential Committee, following a favourable report from the Committee on Budgetary Affairs and Administration, approved a draft revised supplementary budget of the administrative expenditure of the Assembly for 1972, so that this budget would be in time for submission to the Council of Western European Union for their final approval. The draft revised supplementary budget is set out in Document 582.

Is there any opposition to ratifying the action of the Presidential Committee in relation to the draft budget in Document 582 ?...

The action of the Presidential Committee is accordingly approved.

M. le Président (suite)

dans sa réponse à la déclaration du Comité des Présidents.

Chaque institution européenne doit apporter sa contribution à la réalisation d'un concert des volontés des pays membres en vue des prochaines négociations.

Il nous faudra plus tard examiner de quelle manière la coopération économique, monétaire, politique et militaire pourra trouver sa place dans le cadre plus vaste de l'union européenne. L'essentiel est que cette union dispose, pour concrétiser la volonté politique de ses membres, d'un exécutif ayant le pouvoir d'agir et d'un parlement ayant un droit de contrôle, ce qui est conforme à notre idéal et constitue, en même temps, un gage d'efficacité.

Pour l'heure, notre assemblée doit faire preuve de réalisme en s'attachant aux problèmes les plus brûlants et en adressant au Conseil des recommandations qui témoignent de son imagination et de sa sagesse. (*Applaudissements*)

6. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session

(Doc. 580)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle l'adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la Dix-huitième session ordinaire.

Le Bureau a établi un projet de calendrier qui a été diffusé dans le Document 580.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Le projet de calendrier, contenu dans le Document 580, est donc adopté.

7. Ratification de l'action du Comité des Présidents

(Docs. 586 et 582)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la ratification des mesures prises par le Comité des Présidents depuis la première partie de la session.

Une conférence au sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement a eu lieu à Paris, on s'en souvient, les 19 et 20 octobre 1972, pour examiner un certain nombre de questions intéressant l'avenir des institutions européennes. Le Comité des Présidents a estimé de son devoir de faire connaître aux chefs d'Etat ou de gouvernement, avant la conférence, l'opinion de l'Assemblée sur l'application du Traité de Bruxelles.

Le Comité a donc adopté la déclaration reproduite dans le Document 586, qui a été diffusé et qu'ont maintenant devant eux les membres de l'Assemblée. Cette déclaration a été adressée aux chefs d'Etat ou de gouvernement ainsi qu'aux ministères des affaires étrangères des pays membres de l'U.E.O.

Le Conseil de l'U.E.O. a répondu par une communication à l'Assemblée en date du 16 novembre, qui fait l'objet du Document 594.

Conformément à l'article 14 (2) du Règlement, l'initiative qu'a prise le Comité des Présidents d'envoyer cette déclaration doit être ratifiée par l'Assemblée.

Il n'y a pas d'objections ?...

Je suis certain que l'Assemblée voudra remercier le Conseil de sa prompte réponse qui est, de surcroît, particulièrement satisfaisante pour ce qui touche à l'application du Traité de Bruxelles révisé. Si l'Assemblée est d'accord, je veillerai à ce que nos remerciements soient transmis aux membres du Conseil.

En second lieu, lors de sa même réunion du 16 octobre, le Comité des Présidents, à la suite d'un rapport favorable de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, a approuvé un projet de budget supplémentaire révisé des dépenses administratives de l'Assemblée pour 1972, afin que ce budget puisse être soumis en temps voulu au Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale aux fins d'approbation définitive. Le projet de budget supplémentaire révisé est contenu dans le Document 582.

Quelqu'un s'oppose-t-il à la ratification des mesures prises par le Comité des Présidents au sujet du projet de budget contenu dans le Document 582 ?...

L'action du Comité des Présidents est ratifiée.

8. Defence on the northern and southern flanks

(Vote on the draft Recommendation, Doc. 568)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the vote on the draft recommendation on defence on the northern and southern flanks contained in the report submitted by Mr. Vedovato on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments in the first part of the session. The recommendation is in Document 568.

I remind the Assembly that this report was debated on Wednesday 7th, and Thursday 8th June 1972, and the debate was declared closed.

At the last sitting of the Assembly in the first part of the session on 8th June last it was apparent from the vote on the draft recommendation that a quorum was not present and, in accordance with Rule 36 of the Rules of Procedure, the vote had to be postponed to this present sitting.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

9. State of European security

(Vote on the draft Recommendation, Doc. 574)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the vote on the draft recommendation on the state of European security contained in the report submitted by Mr. Lemmrich on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments in the first part of the session. The recommendation is in Document 574.

1. See page 14.

The debate on the report took place on 7th and 8th June and was declared closed. At the last sitting of the Assembly in the first part of the session on 8th June it was not possible to vote on the draft recommendation because of the lack of a quorum. The vote was therefore deferred to the present sitting. The vote will take place by roll-call if the Assembly is not unanimous.

Is there any opposition to the draft recommendation ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly is unanimous.

*The draft recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

10. WEU and the implications of the European summit conference

(Presentation of and Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 590 and Amendment)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the General Affairs Committee on WEU and the implications of the European summit conference, Document 590.

Since the Orders of the Day for today's sitting were distributed in Notice No. 7, Mr. Cravatte has tabled an amendment to the report. It will, I think, be convenient if he deals with his amendment at the same time as he presents the report.

I call Mr. Cravatte to present the report of the General Affairs Committee.

Mr. CRAVATTE (*Luxembourg*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, to deny the uncertainty hanging over the very existence of Western European Union would mean refusing to recognise the facts. Our institution, as it has existed and operated since its inception, will be increasingly forced, if it is to survive, not only to affirm but also to justify its *raison d'être* as convincingly as possible.

For years, this obsession with survival has been a constant concern of our Assembly. It appears

1. See page 15.

8. La défense sur les flancs nord et sud

(Vote sur le projet de recommandation, Doc. 568)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle le vote sur le projet de recommandation relatif à la défense sur les flancs nord et sud, contenu dans le rapport présenté par M. Vedovato au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements lors de la première partie de la session. Cette recommandation est contenue dans le Document 568.

Je rappelle à l'Assemblée que ce rapport a été discuté les mercredi 7 et jeudi 8 juin 1972, et que le débat a été déclaré clos.

Pendant la première partie de la session de l'Assemblée, il est apparu, lors de la dernière séance, le 8 juin dernier, que le quorum n'était pas atteint pour le vote sur le projet de recommandation et que, conformément à l'article 36 du Règlement, le vote devait être reporté à la présente séance.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est donc adopté à l'unanimité¹.

9. Etat de la sécurité européenne

(Vote sur le projet de recommandation, Doc. 574)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant le vote sur le projet de recommandation relatif à l'état de la sécurité européenne, contenu dans le rapport présenté par M. Lemmrich au nom de la Commission des Questions de Défense et des Armements lors de la première partie de la session. Cette recommandation est contenue dans le Document 574.

1. Voir page 14.

Le débat consacré au rapport a eu lieu les 7 et 8 juin et a été déclaré clos. Pendant la première partie de la session de l'Assemblée, lors de la dernière séance, le 8 juin, il n'a pas été possible de voter sur le projet de recommandation, le quorum n'étant pas atteint. Le vote a donc été reporté à la présente séance. Il se fera par appel nominal si l'Assemblée n'est pas unanime.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est donc adopté à l'unanimité¹.

10. L'U.E.O. et les implications de la conférence européenne au sommet

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 590 et amendement)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'Union de l'Europe Occidentale et les implications de la conférence européenne au sommet, Document 590.

Depuis que le Bulletin n° 7 contenant l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui a été distribué, M. Cravatte a déposé un amendement au rapport. Il jugera commode, j'imagine, de traiter de son amendement en même temps qu'il présentera le rapport.

J'invite M. Cravatte à présenter le rapport de la Commission des Affaires Générales.

M. CRAVATTE (*Luxembourg*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, ce serait se refuser à la reconnaissance des réalités que de vouloir nier l'incertitude qui pèse désormais sur l'existence même de l'Union de l'Europe Occidentale. Notre institution, telle qu'elle existe et se comporte depuis sa création, sera de plus en plus acculée, si elle veut assurer sa survie, à la nécessité, non seulement d'affirmer, mais également de justifier, sa raison d'être de la manière la plus convaincante.

Depuis des années déjà, cette hantise de la survie est devenue une préoccupation constante

1. Voir page 15.

Mr. Cravatte (continued)

as a thread running through many recent discussions, it crops up in numerous texts adopted right up to recent sessions. Thus, Recommendation 203 of November 1970 recalled that WEU was "the only truly European organisation competent in the political field and for defining the aims and means of defending Europe, and that it has a sufficiently flexible structure".

The Council was asked to "confirm that its intention is now to make full use, at the present juncture, of all the possibilities afforded by WEU in the field of political co-operation".

In Recommendation 208 of June 1971, the Assembly strongly reaffirmed the responsibilities of WEU as the only European organisation "set up by treaty which is at present competent in the fields of foreign policy and defence" and said "that it must continue to fulfil its rôle."

The Council was urged to ensure the application of the modified Brussels Treaty. In response to the first of these recommendations, the Council said that it would continue "to make use, at the present juncture, of all the possibilities afforded by WEU in the field of political co-operation, the value of which has been confirmed by experience in the Council at both ministerial and permanent representative level", and in response to the second that it would of course continue "to ensure the application of the modified Brussels Treaty".

I mention these examples, Ladies and Gentlemen, to show that the Assembly has always been given assurances about the future rôle of the institution. Despite this, it is only natural that the same concern was shown on the occasion of the summit conference last October, and we in WEU were not the only European institution to be uneasy. Our General Affairs Committee and later the Presidential Committee of our Assembly, responsible for ensuring the continuity of our work between sessions, had asked me after our session last June to draft a report on the implications of the European summit conference. This was a task more or less based on conjecture and vaguely defined, since it was not yet known whether the conference would be held and what its agenda would be. Indeed, matters were only

decided in the last ten days before the conference started.

I tried to do my best, however, and the report on the possible implications of the summit conference was examined by the General Affairs Committee at the end of September and discussed by the Presidential Committee on 16th October last, three days before the summit conference.

The Presidential Committee took a course which was certainly logical and indeed the only one it could reasonably take. It adopted a declaration addressed to the Council of Ministers to reaffirm the rôle of Western European Union, in the hope that this approach, made *in extremis* before the conference started, could still have some effect. You have just ratified this declaration.

The Presidential Committee then felt that the subject of my report on the implications of the European summit conference was exhausted but at the same time it did me the honour of asking me to draft a new report, which I am presenting today, entitled "WEU and the implications of the European summit conference", while Mr. Scott-Hopkins was asked to deal with another aspect of the problems arising after the summit conference, i.e. "Europe and present-day economic and political problems".

The subject of the new report which I am now presenting to you briefly and in broad outline is therefore clearly demarcated from Mr. Scott-Hopkins's report, which is to be very much wider in scope, and I shall be careful not to encroach upon it.

I am to speak only of those implications of the summit conference that are of direct concern to WEU. This, Ladies and Gentlemen, makes matters very simple for the Rapporteur.

As I have just said, on 16th October 1972 the Presidential Committee adopted a declaration addressed to the Council. The text is appended to my written report.

In this declaration, the Presidential Committee expressed the hope, among other things, that the

M. Cravatte (suite)

de notre assemblée. Elle apparaît dans maintes délibérations de ces derniers temps, comme un fil rouge ; on la décèle dans bon nombre de textes adoptés jusqu'à ceux des dernières sessions. C'est ainsi que, dans la Recommandation n° 203 de novembre 1970, il a été rappelé que l'U.E.O. demeure « la seule organisation proprement européenne à la fois compétente en matière politique et pour définir les objectifs et les moyens de la défense de l'Europe et qu'elle est dotée d'une structure suffisamment souple ».

Il a été demandé au Conseil « de confirmer son intention d'utiliser actuellement, compte tenu des circonstances, toutes les possibilités que lui offre l'U.E.O., dans le domaine de la coopération politique ».

Dans la Recommandation n° 208 de juin 1971, l'Assemblée a réaffirmé, avec fermeté, la mission de l'U.E.O. comme étant « la seule organisation européenne, fondée par un traité, qui soit actuellement compétente en matière de politique étrangère et de défense, et qu'elle doit continuer à jouer ce rôle ».

Il a été exigé que le Conseil veille à l'application du Traité de Bruxelles modifié. Le Conseil, d'ailleurs, n'avait pas manqué de répondre, à la première de ces recommandations, qu'il continuerait « à utiliser, compte tenu des circonstances, toutes les possibilités que lui offre l'U.E.O. dans le domaine de la coopération politique et dont l'expérience, aussi bien au niveau des ministres qu'au niveau du Conseil permanent, a confirmé la valeur », et à la seconde, qu'il « continuera bien entendu à veiller à ce que le Traité de Bruxelles modifié soit appliqué ».

J'ai mentionné, Mesdames, Messieurs, ces exemples pour montrer que des apaisements ont toujours été donnés à l'Assemblée sur le rôle futur de l'institution. Néanmoins, il est normal et naturel que les mêmes soucis se soient manifestés à l'occasion de la conférence au sommet d'octobre dernier, et nous, l'U.E.O., nous n'avons d'ailleurs pas été la seule institution européenne à s'inquiéter. Notre Commission des Affaires Générales et, à sa suite, le Comité des Présidents de notre assemblée qui est, comme on sait, chargé d'assurer la continuité de nos travaux pendant l'intersession, m'avait demandé, depuis notre session de juin dernier, de préparer un rapport sur les implications de la conférence européenne au sommet. Cette tâche était plutôt conjecturale et sans contours bien définis, à un moment où l'on ne

savait pas encore si la conférence aurait lieu et quel serait son ordre du jour. En vérité, on n'a été fixé que dans la dernière décade avant le début de la conférence.

Cependant, j'ai tenu à m'acquitter de mon mieux de cette tâche, et le rapport en question sur les implications considérées comme possibles de la conférence au sommet a fait l'objet d'un examen par la Commission des Affaires Générales, fin septembre, et d'une discussion au Comité des Présidents le 16 octobre dernier, c'est-à-dire trois jours avant le début de la conférence au sommet.

Le Comité des Présidents a arrêté une position qui était certainement dans la logique des choses. D'ailleurs, cette position était la seule qu'il pouvait raisonnablement choisir. Il a, en effet, adopté une déclaration adressée au Conseil des Ministres pour réaffirmer le rôle de l'Union de l'Europe Occidentale, avec l'espoir que cette intervention, faite in extremis avant le début de la conférence, pourrait encore être de quelque effet. Vous venez d'ailleurs de ratifier cette déclaration.

Cela étant fait, le Comité des Présidents a considéré l'objet de mon rapport sur les implications de la conférence européenne au sommet comme épuisé, mais il m'a fait, en même temps, l'honneur de me charger d'un nouveau rapport, celui d'aujourd'hui, portant le titre : « L'U.E.O. et les implications de la conférence au sommet », tandis qu'un autre volet de l'étude des problèmes se posant après la conférence au sommet a été confié à notre distingué collègue, M. Scott-Hopkins, sur le thème : « L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels. »

L'objet du nouveau rapport que je suis en train de vous présenter dans une ébauche rapide, à grands traits, est donc nettement délimité en face de celui de M. Scott-Hopkins qui doit prendre une envergure autrement considérable et sur lequel je me garderai d'empiéter.

J'ai à parler uniquement des effets, des implications de la conférence au sommet qui concernent directement l'U.E.O. Les choses, dès lors, Mesdames, Messieurs, se présentent fort simplement pour le rapporteur.

Je viens de dire que le Comité des Présidents avait adopté, le 16 octobre 1972, une déclaration adressée au Conseil. Vous trouverez le texte de cette déclaration en annexe à mon rapport écrit.

Dans cette déclaration, le Comité des Présidents exprimait l'espoir, entre autres, que les neuf pays

Mr. Cravatte (continued)

nine countries which were to take part in the European summit conference would be able to agree on a European policy in respect of the conference on security and co-operation in Europe, a European policy in respect of their relations with Eastern Europe, etc. It recalled that the modified Brussels Treaty was the juridical basis of any European undertaking in the field of defence and that the delegation of some of WEU's responsibilities — this should doubtless have read: of the exercise of some of WEU's responsibilities — to NATO was merely a temporary measure that might always be repealed.

Consequently, the Presidential Committee urged the Heads of State and of Government to do four things:

1. To ensure that the modified Brussels Treaty is not called in question in negotiations within Europe...;
2. To ensure that at all events the treaty will continue to be applied in full;
3. To ensure that WEU retains its full responsibilities so long as they have not been assigned by treaty to other European organisations;
4. To pay the greatest attention to keeping the Assembly informed..., the WEU Assembly remaining in all cases the real forum for parliamentary consideration of defence questions and relevant foreign policy matters as long as there has been no transfer of responsibilities as mentioned in paragraph 3."

It was, I repeat, on 16th October 1972 that this declaration was adopted. The report with which I was charged by the Presidential Committee was drafted in the weeks that followed. It was discussed and adopted in the General Affairs Committee, in the form in which it is presented to you, at the meeting on 9th November last, at which date the Council had not yet replied to the declaration by the Presidential Committee of 16th October.

We were notified of this reply on 16th November 1972 and in view of the importance of this very brief but important document, I should like to recall the text.

This is the communication from the Council to the Assembly:

"The Council welcome the Assembly's interest in the summit conference demonstrated by the declaration adopted on 16th October 1972 by the Presidential Committee.

As is shown by the communiqué of the summit conference held in Paris on 19th and 20th October, the conclusions reached at the conference do not affect the application of the revised Brussels Treaty or the present responsibilities of WEU. Moreover, questions of defence, which were mentioned particularly in the declaration, were not included in the agenda. The Council wish to assure the Assembly that the treaty will continue to be applied in full and that the Council retain all their responsibilities.

The Council are happy to confirm their readiness to maintain the fullest possible dialogue with the Assembly on any matters relating to the application of the revised Brussels Treaty.

They welcome the decision taken by the nine Heads of State or Government at the summit conference to set themselves the objective of 'transforming, before the end of the present decade and with the fullest respect for the treaties already signed, the whole complex of the relations of member States into a European union'. While further decisions will need to be taken to realise this objective, it is one which is in keeping with the spirit of the revised Brussels Treaty. The Council are confident that as in the past the Assembly will make a useful contribution to this further stage in the development towards European unity."

There can be no doubt, Mr. President, Ladies and Gentlemen, that this communication from the Council provides an advance reply to certain ideas and certain questions set out in the report which I have the honour of presenting to you.

We shall certainly have to note with the greatest satisfaction that the conclusions reached at the summit conference do not in any way affect the application of the revised Brussels Treaty and the present responsibilities of Western European Union, if only for the simple reason that, as the Council says, questions of defence were not included in the agenda of the summit conference.

We shall have to note this reassuring statement by the Council and record the fact that the treaty will continue to be applied in full and the

M. Cravatte (suite)

qui prendraient part à la conférence au sommet seraient en mesure de dégager une politique européenne à propos de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, une politique européenne à propos de leurs rapports avec l'Europe de l'Est, etc. Il a rappelé que le Traité de Bruxelles modifié constitue la base juridique de toute entreprise européenne en matière de défense et que la délégation à l'O.T.A.N. de certaines compétences de l'U.E.O. — il aurait sans doute fallu dire : de l'exercice de certaines compétences — ne constitue qu'une mesure de circonstance toujours révocable.

En conséquence, le Comité des Présidents a demandé aux chefs d'Etat et de gouvernement quatre choses :

- « 1. De veiller à ce que le Traité de Bruxelles modifié ne soit mis en cause dans aucune négociation entre pays européens... ;
2. De veiller à ce que le traité continue à être, en tout état de cause, intégralement appliqué ;
3. De veiller à ce que l'U.E.O. conserve toutes ses compétences tant qu'elles n'auront pas été attribuées, par voie de traité, à d'autres organisations européennes ;
4. D'apporter le plus grand soin à informer l'Assemblée..., l'Assemblée de l'U.E.O. demeurant, en tout état de cause, le véritable centre de délibération parlementaire sur les questions de défense et les questions de politique étrangère, aussi longtemps que le transfert évoqué au paragraphe 3 n'a pas été réalisé ».

C'est, et je le répète, en date du 16 octobre 1972, que cette déclaration a été adoptée. Le rapport dont le Comité des Présidents m'a chargé a été élaboré dans les semaines suivantes. Il a été discuté et adopté en Commission des Affaires Générales, dans la forme sous laquelle il vous est soumis, à la réunion du 9 novembre dernier, c'est-à-dire à une date à laquelle le Conseil n'avait pas encore fourni de réponse à la déclaration du Comité des Présidents du 16 octobre.

Or cette réponse nous a été notifiée, en date du 16 novembre 1972 et, vu l'importance de ce document, d'ailleurs très bref, mais substantiel, je me permets d'en rappeler le texte.

Voici donc ce que le Conseil a communiqué à l'Assemblée :

« Le Conseil se félicite de l'intérêt manifesté par l'Assemblée à l'égard de la conférence au sommet, dont témoigne la déclaration adoptée le 16 octobre 1972 par le Comité des Présidents.

Ainsi qu'il ressort du communiqué publié à l'issue de la conférence au sommet, tenue à Paris les 19 et 20 octobre, les décisions qui y ont été prises n'affectent pas l'application du Traité de Bruxelles révisé et les compétences actuelles de l'U.E.O. D'ailleurs, les questions de défense, qui faisaient l'objet d'une mention particulière dans la déclaration, ne figuraient pas à l'ordre du jour. Le Conseil désire assurer l'Assemblée que le traité continuera d'être appliqué intégralement et que le Conseil conservera toutes ses compétences.

Le Conseil est heureux de confirmer qu'il entend poursuivre le dialogue le plus étroit possible avec l'Assemblée sur toutes questions se rapportant à l'application du Traité de Bruxelles révisé.

Il se réjouit de la décision prise par les neuf chefs d'Etat ou de gouvernement, réunis à Paris, de se donner pour objectif de transformer, avant la fin de l'actuelle décennie, et dans le respect absolu des traités déjà souscrits, l'ensemble des relations des Etats membres en une union européenne. S'il est vrai que de nouvelles décisions seront nécessaires pour atteindre cet objectif, ce dernier est conforme à l'esprit du Traité de Bruxelles révisé. Le Conseil ne doute pas que l'Assemblée apporte, comme par le passé, une précieuse contribution à cette nouvelle étape du développement vers une unité européenne. »

Il est hors de doute, M. le Président, Mesdames, Messieurs, que cette communication du Conseil apporte, par anticipation, une réponse à certaines réflexions, à certaines questions développées dans le rapport que j'ai l'honneur d'introduire devant vous.

Dès à présent, nous aurons certainement à noter avec la plus vive satisfaction que les décisions prises par la conférence au sommet n'affectent en rien l'application du Traité de Bruxelles révisé et les compétences actuelles de l'Union de l'Europe Occidentale, ne serait-ce que pour la simple raison, comme le dit le Conseil, que les questions de défense ne figuraient pas à l'ordre du jour de la conférence au sommet.

Nous aurons à enregistrer cette affirmation apaisante du Conseil et à donner acte que le traité continuera d'être appliqué intégralement

Mr. Cravatte (continued)

Council will retain all its responsibilities. And also the statement that the Council is happy to confirm its readiness to maintain the fullest possible dialogue with the Assembly on any matters relating to the application of the revised Brussels Treaty.

The communication from the Council is especially important. It helps to restore a degree of clarity that appeared recently to have been lost. And it is only fair to thank the Council warmly.

In the presence of such firm intentions so formally expressed, it appears unlikely that the draft recommendation, which the General Affairs Committee has authorised me to present today, will meet with any difficulty, opposition, or reservation.

It is in line both with the previous positions of our Assembly, a line followed unswervingly, and with the communication from the Council of Ministers.

Although the Council assures us that the revised Brussels Treaty will be applied in full and that the Council will retain all its responsibilities, I hope it will also ensure that our Assembly, as in the past, is in a position to supervise the application of the treaty and that, as we request, it will report to us in an appropriate manner on the results, the course and the progress of consultations on foreign policy matters between the members of the European Economic Community. This information should be given to us the more willingly now that the Council has confirmed its readiness to continue the fullest possible dialogue with us. All these grounds for hope are cheering at the present juncture in the affairs of the European institutions. As everyone knows, the problem of the purpose of the institutions, of the conformity of their structures with their responsibilities, of their restructuring and perhaps even of their regrouping is claiming attention. For the time being, there appears to be no immediate danger threatening WEU. This is a notable fact, the importance of which should be emphasised.

Nevertheless, I should like to make three points which I freely admit are not of equal importance.

1. Although it is true that the summit conference did not take any decision affecting the applica-

tion of the revised Brussels Treaty and the present responsibilities of WEU, the fact remains that it did not take any positive decision explicitly confirming the application of the treaty and the responsibilities of WEU. No formal and explicit decision was taken on our institution, as the fate of WEU was not on the agenda. Consequently, there was no discussion or decision about WEU. It was the subject of what is known in legal language as preterition. This preterition implicitly confirms its existence, as the Council attests. From our point of view, a formal statement of the rôle of WEU and the application of the treaty, of its responsibilities and those of the institution would obviously have been preferable to mere silence. However this may be, it is not in our power to compel or to extort a statement, to obtain explicit confirmation of the existing situation. We shall have to make do with this state of affairs, which, at least for the time being, should not give us cause for excessive concern, but holds no assurance of stability in the medium or long term.

2. The communication from the Council states that "the treaty will continue to be applied in full and that the Council retain all their responsibilities". Certainly, if the treaty is to continue to be applied, it goes without saying that the Council must retain all its responsibilities. But the question is whether the Council intends to exercise these responsibilities effectively itself, if it retains them or whether there may be cause to predict or, shall I say, to fear the transfer of these responsibilities to other bodies operating in other institutions.

Already, reliable information indicates that the Council will only meet twice a year in future while ministerial meetings on foreign policy in the European Economic Community will be increased to four a year. This reflects an obvious shift towards the EEC Council away from the WEU Council. I merely record the fact without comment.

3. In the final paragraph of its communication, the Council welcomes the decision by the Heads of State or Government to transform by 1980 the whole complex of the relations between EEC member States into a European union. And it expresses the hope that, as in the past, our Assembly will make its useful contribution to this

M. Cravatte (suite)

et que le Conseil conservera toutes ses compétences. Et encore cette autre constatation que le Conseil est heureux de confirmer qu'il entend poursuivre le dialogue le plus étroit possible avec l'Assemblée sur toutes questions se rapportant à l'application du Traité de Bruxelles révisé.

La communication du Conseil est particulièrement importante. Elle rétablit, dans une appréciable mesure, une clarté qui semblait être compromise dans les derniers temps. Et il n'est que juste d'en remercier vivement le Conseil.

En présence d'aussi fermes intentions proclamées aussi solennellement, le projet de recommandation que la Commission des Affaires Générales m'a autorisé à vous soumettre aujourd'hui n'apparaît pas, dès lors, comme devant soulever la moindre difficulté, opposition ou réticence.

Il reste dans la ligne, aussi bien des positions antérieures de notre assemblée, ligne respectée sans infléchissement, que de la communication du Conseil des Ministres.

Alors que le Conseil nous assure que le Traité de Bruxelles révisé sera appliqué intégralement et que le Conseil conservera toutes ses compétences, j'espère qu'il fera également en sorte que notre assemblée puisse veiller comme par le passé à l'application du traité et que, ainsi que nous le demandons, il nous rendra compte, sous une forme appropriée, du résultat des consultations, ainsi que de leur évolution et de leur progrès entre les Etats membres de la Communauté Economique Européenne, sur les questions de politique étrangère. Cette information devrait nous être donnée avec d'autant plus de bonne volonté que le Conseil déclare vouloir continuer le dialogue le plus étroit avec nous. Toutes ces raisons d'espérer sont plutôt réconfortantes dans la conjoncture que connaissent actuellement les institutions européennes. Tout le monde sait que se trouve posé le problème de la finalité des institutions, de la conformité de leurs structures avec leurs compétences, de leur restructuration et peut-être même de leur regroupement éventuel. Il semble donc que, pour le moment, aucun danger immédiat ne menace l'U.E.O. C'est un fait notable dont il convient de souligner l'importance.

Je présenterai néanmoins trois observations dont je reconnais bien volontiers qu'elles sont de valeur inégale.

1. S'il est exact que le sommet n'a pas pris de décision affectant l'application du Traité de

Bruxelles révisé et les compétences actuelles de l'U.E.O., il n'en demeure pas moins qu'il n'a pris aucune décision positive qui confirmerait expressément l'application du traité et consacrerait les compétences de l'U.E.O. Notre institution n'a fait l'objet d'aucune décision formelle et expresse, le sort de l'U.E.O. ne figurant pas à l'ordre du jour. Il y a donc eu absence de discussion et de décision à propos de l'U.E.O. Elle a fait l'objet de ce qu'on appelle, dans le langage juridique, une prétérition. Par cette prétérition, son existence se trouve implicitement confirmée, ce qui nous est attesté par le Conseil. Une consécration formelle du rôle de l'U.E.O. et de l'application du traité, de ses compétences, ainsi que de celles de l'institution eût évidemment, dans notre optique, été préférable au simple silence. Quoi qu'il en soit, il n'est pas en notre pouvoir de forcer ou d'arracher une consécration, d'emporter une confirmation explicite de la situation existante. Dès lors, nous aurons à nous accommoder de cet état de choses qui, tout au moins pour l'instant, ne semble pas devoir engendrer de trop graves préoccupations, mais dont la stabilité n'est pas définitivement assurée à moyen ou à long terme.

2. La communication du Conseil indique que « le traité continuera d'être appliqué intégralement et que le Conseil conservera toutes ses compétences ». Certes, si le traité continue d'être appliqué, il va de soi que le Conseil doit conserver toutes ses compétences. Mais la question est de savoir si le Conseil entend exercer effectivement lui-même lesdites compétences, si elles resteront les siennes ou s'il faut éventuellement prévoir, voire redouter, que l'exercice de ces compétences ne soit transféré à d'autres organes fonctionnant dans d'autres institutions.

Déjà, à la lumière de renseignements dignes de foi, il semble que le Conseil ne se réunira plus que deux fois par an, tandis que les réunions ministérielles de la Communauté Economique Européenne consacrées à la politique étrangère seront portées au nombre de quatre par an. Il y a donc un déplacement manifeste au profit du Conseil de la C.E.E., au détriment de celui de l'U.E.O. Je me borne à enregistrer le fait sans y ajouter d'autres commentaires.

3. Dans l'alinéa final de sa communication, le Conseil se réjouit de ce que les chefs d'Etat ou de gouvernement soient décidés à transformer, avant 1980, l'ensemble des relations entre les Etats membres de la C.E.E. en une union européenne. Et il exprime l'espoir que notre assemblée apportera, comme par le passé, sa précieuse contribu-

Mr. Cravatte (continued)

further stage in the development towards European unity.

Let us note with satisfaction, Mr. President, Ladies and Gentlemen, that our contribution is described as "useful" by the Ministers. If it is useful, it should be a long time before the Council will think of doing without it. The participation of an Assembly with a membership nominated by national parliaments — which themselves reflect the democratically expressed will of our peoples — is an essential condition for the success of the great European venture to which the Heads of State and of Government have applied themselves.

Our Assembly — and now it is the time to reaffirm it emphatically — has always considered itself to be a political body destined to express the European personality in all fields, in accordance with its charter. It must remain unswervingly faithful to this conception of its task.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, that is what I wanted to say by way of an introduction and I shall go no further. Obviously, I realise that what I have said must seem a very modest contribution, having regard to the importance of the subject, which could have been treated much more fully. I hope you will find that this has been done at least in part in my written report which, to my great satisfaction, was adopted unanimously by the General Affairs Committee, apart from one abstention.

If there had been no communication from the Council in reply to the declaration by the Presidential Committee, we should have been forced to fall back on conjecture. We should still have been waiting to hear what those who plan and determine our countries' policies had to tell us about the subsequent fate of our institution. Fortunately, our uncertainty has been largely allayed, at least for a time, and I need do no more than refer you to the conclusions of my report and to the draft recommendation.

This text needs to be slightly amended by the deletion of operative paragraph 1 which is no longer applicable, and the insertion after the first paragraph of the preamble, of a new paragraph: "Noting the Council's reply to this declaration."

As you can see, this is merely a formal amendment to take account of the fact that in the meantime we have received the communication from the Council of Ministers of 16th November in reply to the declaration by the Presidential Committee.

I hope, Ladies and Gentlemen, that you will agree and I should like to thank you for listening to me with such patience. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Cravatte, for all the useful work you have put in on our behalf and for presenting your report to the Assembly.

The debate is now open to members of the Assembly.

Would anybody like to speak ?...

Does the Chairman of the Committee wish to make a contribution to this debate ?...

Mr. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would first like to thank the Rapporteur for his painstaking work, carried out at a very difficult time. All our colleagues have indicated by their applause how much they agree with what he has said about our duties and the tasks facing this Assembly.

The PRESIDENT. — The debate is closed.

In accordance with the Order of Business, the vote on the draft recommendation in Document 590 will take place tomorrow, Wednesday, at 11.30 a.m.

11. Europe and present-day economic and political problems

(Presentation of the Report of the General Affairs Committee, Doc. 591)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the General Affairs Committee on Europe and present-day economic and political problems, Document 591.

This is a new text, which replaces the report considered by the Assembly on 7th and 8th June, which was not approved by the Assembly due to the absence of a quorum in the vote on the draft recommendation.

M. Cravatte (suite)

tion à cette nouvelle étape du développement vers une unité européenne.

Notons, avec satisfaction, M. le Président, Mesdames, Messieurs, que notre contribution est qualifiée de « précieuse » par les ministres. Si elle l'est, le Conseil ne devrait donc pas songer à renoncer de sitôt à cette contribution. La participation d'une assemblée, qui est issue d'une conjonction des désignations opérées par les parlements nationaux, issus eux-mêmes de la volonté démocratiquement exprimée de nos populations, est une condition essentielle pour le succès de la grande entreprise européenne à laquelle les chefs d'Etat ou de gouvernement ont voulu s'atteler.

Notre assemblée — et c'est le moment de le réaffirmer avec force — s'est toujours considérée comme un organe politique destiné à exprimer la personnalité européenne dans tous les domaines, conformément à sa charte. Il importe qu'elle reste immuablement fidèle à cette conception qu'elle se fait de sa mission.

Voilà, M. le Président, Mesdames, Messieurs, ce que je tenais à dire en guise d'introduction, et je voudrais me limiter à cela. Evidemment, je me rends compte que cet exposé paraît bien modeste comparé à l'importance de la matière ; le sujet aurait pu comporter des développements bien plus amples. Je veux croire que vous en trouverez au moins une partie dans mon rapport écrit, qui a été accepté par la Commission des Affaires Générales — je l'ai beaucoup apprécié — à l'unanimité moins une seule abstention.

S'il n'y avait pas eu la communication du Conseil en réponse à la déclaration du Comité des Présidents, nous en aurions été réduits à certaines conjectures. Nous serions restés dans l'attente de ce que les maîtres à penser et à décider de nos Etats auraient bien voulu encore nous notifier au sujet du sort ultérieur de notre institution. Heureusement, l'incertitude a été dissipée largement, pour un temps au moins, et je puis me borner, dès lors, à vous renvoyer aux conclusions de mon rapport et au projet de recommandation.

Celui-ci, d'ailleurs, doit être légèrement modifié, en ce sens qu'il s'agit de supprimer le premier paragraphe du dispositif, qui est désormais sans objet, tout en ajoutant au préambule, après le premier considérant, le considérant suivant : « Prenant note de la réponse du Conseil à cette déclaration ».

Il s'agit, vous le remarquerez aisément, d'une simple modification de forme qui doit tenir compte du fait que, dans l'entre-temps, nous avons obtenu la communication du Conseil des Ministres du 16 novembre, en réponse à la déclaration du Comité des Présidents.

J'espère, Mesdames, Messieurs, que vous en tomberez d'accord et je tiens à vous remercier de m'avoir accordé le bénéfice de votre patience. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Cravatte, de vous être livré pour nous à des études aussi intéressantes et de nous avoir présenté votre rapport.

La discussion est maintenant ouverte.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

Le président de la commission souhaite-t-il prendre part au débat ?...

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais simplement remercier M. le rapporteur de son excellent travail, effectué à un moment difficile. Tous nos collègues ont fait comprendre par leurs applaudissements à quel point ils approuvent ce qu'il a dit au sujet des tâches qui incombent à cette assemblée et des devoirs qui sont les nôtres.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La discussion est close.

Conformément à l'ordre du jour, le projet de recommandation contenu dans le Document 590 sera mis aux voix demain mercredi, à 11 h. 30.

11. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels

(Présentation du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 591)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels, Document 591.

Il s'agit d'une nouvelle version remplaçant le rapport que l'Assemblée a examiné les 7 et 8 juin et qu'elle n'a pas adopté, l'absence de quorum n'ayant pas permis le vote sur le projet de recommandation.

The President (continued)

I call Mr. Scott-Hopkins to present the report.

Mr. SCOTT-HOPKINS (*United Kingdom*). — It is a great pleasure to have the opportunity of presenting a redrafted and new report following the problems which we encountered, such as the lack of a quorum and other matters last June. We all realise that matters have completely changed since those days. We have since had the summit conference, and this report is put before you flowing from the results of that conference and its consequent implications.

The report follows closely the report presented earlier this morning by Mr. Cravatte which deals solely with the position of WEU after the summit conference. I am grateful to Mr. Cravatte for the clarity with which he outlined the situation. It will be seen that we have managed not to overlap our two reports and have kept them separate.

Two main themes flow from the summit conference in terms of its effect on WEU. The first concerns the relations between East and West, with all the implications that follow. This subject has been dealt with by Mr. Sieglerschmidt in a report with which we shall be dealing later this afternoon.

The second theme, which affects our deliberations here, touches the relationship between Western Europe and the United States.

Both these themes have economic, defence and political connotations. Although the summit conference did not specifically say so, I believe that it had great implications for our relationships with the eastern bloc as well as with the United States.

It is only right that I should pay tribute to the secretariat and to the Secretary of the Committee for the help which I received in drafting my report; their assistance was of outstanding value. It became apparent in setting out on my task and in examining the implications for WEU that economic considerations are slightly inhibiting. This point was dealt with very clearly by Mr. Cravatte.

The summit conference underlined the fact that important economic decisions for Western Europe are being considered by the Ministers of the nine

Western European States which, from 1st January 1973, will form the new, enlarged Common Market. This is one of the factors which we must accept as inhibiting us in our task. We in WEU have a different rôle in that we can recommend to the Council of Ministers that when they take off their WEU hats and put on their Common Market hats they should take this, that or the other action. But we are realists in WEU, and it would not be realistic to imagine that we shall be able to initiate new policies in monetary matters.

Having made the point that we are inhibited in these matters and that all we can do is to recommend possible courses of action to be taken, not by our Ministers but at a later stage, I should like to return to one important theme. There is no doubt that in terms of defence, with which we shall be dealing later in Mr. Destremau's report, United States policy towards Western Europe is changing and therefore we in Western Europe must change our attitudes as well. One important factor which emerged from the summit conference and its implications as outlined in the main declaration of union by 1980 was that we shall have to stand on our own feet much more firmly than we do at the moment in terms both of defence and of economics. What happens in defence, which is a subject that ranks as of prime importance to this Assembly, has great implications in the economic world.

One of the recommendations I make in the report concerns the enormous waste of money at present amongst European member States. We in the WEU Assembly must play a leading rôle in dealing with the problem. There is no rationalisation of armaments nor of procurement policies amongst the Western European allies. We in WEU have the only organisation which can deal with the matter, yet up to now the Standing Armaments Committee has not been as successful as any of us would wish. This Committee must surely be given more teeth and it must be supported. The support, however, is more necessary than the teeth. The important support is that of governments and of us here in WEU as parliamentarians. If we can do that, we can achieve something at least. In economic terms this will mean a great deal to all the nation States, not only of the Seven but of the Nine, and possibly also wider within Western Europe.

M. le Président (suite)

Je donne la parole à M. Scott-Hopkins pour la présentation du rapport.

M. SCOTT-HOPKINS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis heureux que les difficultés auxquelles nous nous sommes heurtés en juin dernier, notamment l'absence de quorum, me permettent de présenter un rapport entièrement remanié. Il est en effet évident que la situation s'est modifiée du tout au tout depuis lors. Le rapport qui vous est présenté tient compte en effet des résultats de la conférence au sommet qui s'est tenue entre-temps et de ses prolongements.

Ce document suit de près celui que M. Cravatte a présenté ce matin, et qui traitait uniquement de la position de l'U.E.O. à l'issue de la conférence au sommet. Je suis reconnaissant à M. Cravatte d'avoir exposé aussi clairement la situation. Comme on le verra, nous sommes parvenus à éviter que nos deux rapports se chevauchent, en nous plaçant sur deux terrains distincts.

Les principales incidences, pour l'U.E.O., de la conférence au sommet sont de deux ordres. Les premières touchent aux relations entre l'Est et l'Ouest, avec tout ce que cela implique. Ce sujet a été abordé par M. Sieglerschmidt dans un rapport que nous examinerons cet après-midi.

Les secondes, qui touchent à nos délibérations présentes, portent sur les rapports entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis.

Mais toutes ces questions présentent des aspects économiques, militaires et politiques. Bien que rien n'ait été explicitement dit à ce sujet lors de la conférence au sommet, je crois que cette dernière a eu une incidence considérable en ce qui concerne nos relations tant avec les pays de l'Est qu'avec les Etats-Unis.

Je dois, en toute justice, remercier le secrétaire et le secrétaire de la commission du concours qu'il m'ont apporté pour la rédaction de mon rapport ; leur aide m'a été très précieuse. Je me suis aperçu très tôt, en abordant l'étude des conséquences, pour l'U.E.O., de la conférence au sommet, que les considérations d'ordre économique étaient assez embarrassantes. C'est ce que M. Cravatte a mis clairement en évidence.

La conférence au sommet a montré que les ministres des neuf pays d'Europe occidentale qui, à partir du 1^{er} janvier 1973, formeront le

nouveau Marché commun élargi, étudient des mesures économiques importantes pour l'Europe occidentale. C'est là un facteur dont nous devons admettre qu'il gêne notre action. L'U.E.O., quant à elle, joue un rôle différent en ce sens qu'elle peut recommander au Conseil des Ministres de prendre telle ou telle autre mesure selon que ses membres endossent, en quelque sorte, l'uniforme de l'U.E.O. ou du Marché commun. Toutefois nous sommes réalistes, et ce serait ne pas l'être que de croire l'U.E.O. capable de faire adopter de nouvelles politiques en matière monétaire.

Après avoir indiqué les difficultés que nous éprouvons en ce domaine, et rappelé que nous devons nous borner à recommander des mesures qui peuvent être prises non pas par nos ministres mais à un stade ultérieur, je voudrais revenir sur un thème important. Il est indéniable qu'en matière de défense — question que nous traiterons ultérieurement avec le rapport de M. Destremau — la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Europe occidentale évolue et que, par conséquent, l'attitude de l'Europe occidentale doit également changer. Un point important se dégage de la conférence au sommet et de ses implications, comme le montre la déclaration relative à l'union qui devrait être réalisée d'ici 1980 : nous devons, beaucoup plus qu'actuellement, compter sur nous-mêmes dans les domaines militaire et économique. Tout ce qui touche à la défense, sujet capital pour notre assemblée, entraîne toujours des répercussions profondes sur l'économie.

L'une des recommandations que je présente dans le rapport a trait aux sommes importantes qui sont actuellement gaspillées dans les pays membres européens. L'Assemblée de l'U.E.O. doit apporter une contribution décisive à la solution de ce problème. Il n'existe aucune rationalisation, ni aucune politique commune d'acquisition des armements dans les pays alliés d'Europe occidentale. L'U.E.O. est la seule organisation qui puisse faire quelque chose en la matière, bien que, jusqu'à présent, le Comité Permanent des Armements n'ait pas obtenu tout le succès désirable. Il est évident que ce comité doit disposer de plus de moyens d'action et qu'il doit être soutenu efficacement. Toutefois, le soutien l'emporte sur les moyens d'action, et le plus sûr est celui que peuvent apporter les gouvernements et nous-mêmes en tant que parlementaires. Si nous réussissons dans cette tâche, nos efforts n'auront pas été vains. Cette rationalisation représentera un progrès considérable sur le plan économique pour tous les pays, non seulement pour les Sept mais

Mr. Scott-Hopkins (continued)

Defence impinges on the report only in the economic aspect. One of the matters to have come through very clearly is the need for Europe to establish itself in the monetary sphere as an entity separate from that of the United States. There is no doubt but that the reform of the IMF and of the international monetary system is of crucial importance. It is not my task to go into the details of this as it is beyond the purview of the Assembly. I merely draw the attention of the Assembly to the fact that this is the crux of the difficulties we in Western Europe face. It is not the fault of Western Europe alone, nor is it the fault of the United States or our relationships with it or with the dollar, that there exist differences and problems of fluctuations of currencies, devaluations and inflations throughout Western Europe as, indeed, in my country and in those of other representatives in WEU. Basically, we must co-operate with each other in particular and also with the United States in bringing about a reformation of the international monetary system.

One of the main points to have emerged from the summit, which I welcome, is the determination to set up a currency able to stand on its own, separate from the United States dollar. In the past, there has been great reliance on the dollar as a unit of account in the working out of the Common Market economic policies, particularly the common agricultural policy. In future, I hope this will be a unit of European account. Indeed, the summit conference set up a committee of experts to look into the matter and report by the summer of next year. This is the first move which we in WEU must surely welcome. We must now press our governments and, through them, our own Council of Ministers to take further steps.

The co-operation of the central banks is also very important, as is the setting up of a reserve fund and joint operation of the governors of the central banks. Here I come to a further recommendation. Any committee of governors of the central banks must surely be supported by some form of organisation to take the weight off the shoulders of those people who will be endeavouring to support them with position papers from

their own organisations. In the past we have seen only too clearly in politics how in the Davignon Committee the burden is placed upon whoever is the acting chairman. This overburdens the chairman's bureau to an almost impossible extent. The same thing must not happen in finance.

I therefore suggest that a form of support system be organised to help these very important people in their work of closer co-operation in European currencies and European reserves so that we can stand on our own feet and no longer be obliged, as in the past, to rely on the United States.

Nevertheless, neither we in the WEU Assembly nor indeed the EEC must try to work too closely together in the monetary sphere to the exclusion of other European countries. I recall having said in June, for instance, that it was essential our colleagues in Sweden and in particular our colleagues in Switzerland be brought as much as possible into whatever future organisation is set up for European monetary co-operation. I hope this development will take place at the highest possible level.

The summit conference has set a goal at which, I believe, we should all aim. We have heard from Mr. Cravatte that at present the future of WEU is not at stake. If I may speak as a parliamentarian, one of the things that worry me enormously is that we in Western Europe — be it through Western European Union, the EEC, the Council of Europe or the North Atlantic Assembly — are not speaking with one voice at this important moment. The East-West security conference is to take place and the preparations for it are going on now in Helsinki. Are we talking as one? Are we putting forward a Western European view? International Monetary Fund negotiations and reorganisation are taking place. Are we as Western Europe talking with one voice and putting forward a European view? We as WEU are the prime organ in defence. Are we talking with one voice as yet? Are we in Western Europe impressing on the world that we are one of the greatest existing power blocs and have an individual view?

I do not think we are achieving this as yet although the summit conference has gone a long way to showing us how this can be done. I hope the aims, ideals and objectives put forward by the summit conference by our Prime Ministers

M. Scott-Hopkins (suite)

aussi pour les Neuf, et peut-être même pour d'autres pays d'Europe occidentale.

Le rapport n'aborde la défense que sous l'aspect économique. Un point s'en dégage très nettement : l'Europe doit devenir une entité distincte des Etats-Unis dans le domaine monétaire. La réforme du F.M.I. et du système monétaire international revêt sans aucun doute une importance capitale. Il ne m'appartient pas d'entrer dans les détails de cette question qui n'est pas du ressort de l'Assemblée. J'attire simplement l'attention des membres de l'Assemblée sur le fait qu'il faut y voir la cause essentielle des difficultés qu'éprouve l'Europe occidentale. Les différends et les problèmes résultant de la fluctuation des monnaies, des dévaluations et de l'inflation qui sévissent dans toute l'Europe occidentale, dans mon pays comme dans celui des autres Représentants à l'U.E.O., ne peuvent être imputés uniquement à l'Europe occidentale, non plus qu'aux Etats-Unis, à nos relations avec ce pays ou à notre position par rapport au dollar. Il est absolument indispensable que nous collaborions entre nous, certes, mais aussi avec les Etats-Unis, à la réforme du système monétaire international.

L'un des principaux résultats de la conférence au sommet, dont je me félicite, est la détermination de créer une monnaie indépendante et distincte du dollar américain. Jusqu'à présent, le dollar a généralement servi d'unité de compte pour l'application des politiques économiques du Marché commun, notamment de la politique agricole commune. J'espère qu'à l'avenir, nous disposerons d'une unité de compte européenne. La conférence au sommet a même créé une commission d'experts chargée d'étudier cette question et de présenter un rapport l'été prochain. L'U.E.O. doit sans aucun doute se réjouir de cette première mesure. Nous devons faire pression sur nos gouvernements respectifs et, par leur entremise, sur notre propre Conseil des Ministres pour que d'autres dispositions soient prises en ce sens.

La coopération entre les banques centrales revêt également une très grande importance, de même que la création d'un fonds de réserve et l'action concertée des gouverneurs des banques centrales. J'en arrive ici à une autre recommandation. Au comité des gouverneurs des banques centrales devra certainement être adjointe une structure capable d'alléger la tâche de ceux qui, grâce à des documents définissant la position des

organismes auxquels ils appartiennent, s'efforceront de l'aider. Nous n'avons eu que trop l'occasion de constater, jusqu'ici, qu'en matière politique, la charge incombe au président en exercice du Comité Davignon, ce qui surcharge, d'une manière excessive, son secrétariat. Il convient d'éviter que cette situation ne se reproduise dans le domaine financier.

Je suggère, par conséquent, qu'une structure d'appoint soit créée pour aider ces personnalités dans leur œuvre de coopération en matière de monnaies et de réserves européennes, afin que l'Europe occidentale s'affranchisse et ne soit plus obligée, comme par le passé, de compter sur les Etats-Unis.

Toutefois, ni à l'Assemblée de l'U.E.O. ni même à la C.E.E., notre collaboration dans le domaine monétaire ne doit être étroite au point d'exclure d'autres pays d'Europe. Je me rappelle avoir indiqué, en juin, que nos collègues suédois et plus encore nos collègues suisses, devraient être associés autant que possible à tout organisme qui pourrait se créer en vue de favoriser la coopération monétaire en Europe. J'espère que cette collaboration interviendra au niveau le plus élevé possible.

La conférence au sommet a défini un objectif que nous devrions tous faire nôtre, me semble-t-il. M. Cravatte nous a dit que, pour le moment, l'avenir de l'U.E.O. n'était pas en cause. Si je peux me permettre d'exprimer le point de vue d'un parlementaire, je dirai que l'un de mes regrets les plus vifs, c'est que l'Europe occidentale — qu'il s'agisse de l'U.E.O., de la C.E.E., du Conseil de l'Europe ou de l'Assemblée de l'Atlantique Nord — ne soit pas en mesure d'exprimer une opinion unanime à un moment aussi crucial. La conférence sur la sécurité Est-Ouest doit avoir lieu et se prépare à Helsinki. L'Europe occidentale fait-elle entendre sa voix ? Fait-elle connaître son opinion ? Des négociations et une réforme sont en cours au F.M.I. L'Europe occidentale se fait-elle entendre et fait-elle valoir un point de vue commun ? L'U.E.O. est le principal organe en matière de défense. Parlons-nous jusqu'ici d'une seule voix ? L'Europe occidentale montre-t-elle au monde qu'elle constitue l'un des blocs les plus puissants et qu'elle a une opinion personnelle ?

Je ne pense pas que nous en soyons encore à ce stade, bien que la conférence au sommet ait notablement contribué à nous montrer comment nous pouvons y parvenir. J'espère que les objectifs et les idéals qu'ont définis la conférence, nos

Mr. Scott-Hopkins (continued)

and by our Presidents will be achieved and that we here in Western European Union can play our part, albeit maybe a more restricted one than we would like, in achieving this great aim of a concerted Western European view both in defence and in the economic, monetary and political spheres which will lead to a strengthening of our institution throughout Western Europe so that we can play our part to a greater extent on the world stage. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Scott-Hopkins, for submitting a new text of your report to us for this part-session.

The debate is now open for anyone who wishes to speak.

Does anyone wish to speak on the report ?...

I see no requests.

The Orders of the Day provide that the debate should continue at three o'clock this afternoon. Therefore, in order to give people who may not be present and who may wish to take part in the debate an opportunity to inscribe their names, I propose that the debate be adjourned until three o'clock this afternoon.

The debate is adjourned.

12. Changes in the membership of Committees

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the nomination of members of Committees.

The French Delegation proposes Mr. Tisserand as a titular member of the General Affairs Committee and as an alternate member of the Committee on Rules of Procedure and Privileges in the place of Mr. Kreig, who is no longer a member of the Assembly.

The Netherlands Delegation proposes Mr. van der Werff as a titular member of the Committee on Defence Questions and Armaments, in the place of Mr. van Riel who is no longer a member of the Assembly.

The United Kingdom Delegation proposes the following changes : on the Committee on Defence Questions and Armaments, Mr. Gordon Walker

as a titular member in the place of Mr. Stewart ; on the General Affairs Committee, Mr. Stewart as a titular member in the place of Mr. Gordon Walker.

Is there any opposition to these proposals ?...

I see none.

The nominations are agreed to.

We are expecting Mr. Anthony Royle, Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs of the United Kingdom, to speak to us at about 11.30 a.m. I therefore propose that the sitting should be suspended until 11.30.

(The sitting was suspended at 11.10 a.m. and resumed at 11.35 a.m.)

13. Address by Mr. Royle, Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs of the United Kingdom

The PRESIDENT. — Mr. Anthony Royle, the Under-Secretary for Foreign and Commonwealth Affairs in the Government of the United Kingdom, is now with us, and I warmly welcome him on behalf of the Assembly. In asking Mr. Royle to come to the rostrum to address us may I say how pleased we are that he has found the time to come today. The interest which his department and government show in our affairs is highly valued by us all. We welcome you, Mr. Royle, not only in your official capacity but also as an old friend and a past member of this Assembly. I have great pleasure in inviting Mr. Royle to the rostrum.

Mr. ROYLE (*Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs of the United Kingdom*). — Mr. President, I am most grateful for your invitation to be present today. I am also grateful for your kind words of introduction. It is a great honour and privilege for me to be back among old friends in the Assembly of Western European Union. I congratulate you on your chairmanship, Mr. President. This is the first time that you have been in the Chair and it is also the first time that there has been a British Chairman of this distinguished Assembly since 1959. I am particularly glad of this since you have been an old personal

M. Scott-Hopkins (suite)

Premiers ministres et nos Présidents, se réaliseront et que l'U.E.O. pourra contribuer, même si son rôle est plus restreint que nous ne le souhaiterions, à réaliser cette grande espérance d'une opinion concertée de l'Europe occidentale sur la défense, mais aussi sur les questions économiques, monétaires et politiques ; ce serait là le moyen de renforcer la position de notre institution dans toute l'Europe occidentale et de lui donner un rôle accru sur l'échiquier mondial. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je remercie M. Scott-Hopkins de nous avoir présenté une nouvelle version de son rapport à cette deuxième partie de notre session.

La discussion est maintenant ouverte.

Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?...

Personne, semble-t-il, n'entend intervenir.

L'ordre du jour prévoit que la discussion reprendra à 15 heures. Pour donner la possibilité de s'inscrire aux personnes, actuellement absentes, qui souhaiteraient participer au débat, je propose donc de reporter la suite de la discussion à 15 heures.

La discussion est interrompue.

12. Modification dans la composition de commissions

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la désignation de membres de commissions.

La délégation française propose la candidature de M. Tisserand comme membre titulaire de la Commission des Affaires Générales et comme membre remplaçant de la Commission du Règlement et des Immunités, pour succéder à M. Krieg qui n'est plus membre de l'Assemblée.

La délégation des Pays-Bas propose la candidature de M. van der Werff comme membre titulaire de la Commission des Questions de Défense et des Armements, à la place de M. van Riel qui ne fait plus partie de l'Assemblée.

La délégation du Royaume-Uni propose les modifications suivantes : à la Commission des Questions de Défense et des Armements, M. Gordon

Walker, comme membre titulaire, à la place de M. Stewart ; et à la Commission des Affaires Générales, M. Stewart, comme membre titulaire, à la place de M. Gordon Walker.

Y a-t-il opposition à ces propositions ?...

Aucune, apparemment.

Ces modifications sont approuvées.

Il est prévu que M. Anthony Royle, Sous-secrétaire d'Etat parlementaire aux affaires étrangères et Commonwealth du Royaume-Uni, prendra la parole vers 11 h. 30. Je propose donc de suspendre la séance jusqu'à 11 h. 30.

(*La séance, suspendue à 11 h. 10, est reprise à 11 h. 35.*)

13. Discours de M. Royle, Sous-secrétaire d'Etat parlementaire britannique aux affaires étrangères et au Commonwealth

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — M. Anthony Royle, Sous-secrétaire aux affaires étrangères et au Commonwealth dans le gouvernement du Royaume-Uni, est maintenant parmi nous et je lui souhaite une chaleureuse bienvenue de la part de l'Assemblée. En priant M. Royle de venir à la tribune pour prendre la parole devant nous, je voudrais lui dire combien nous sommes heureux qu'il ait pu trouver le temps de venir aujourd'hui. Nous apprécions vivement l'intérêt que son département et son gouvernement manifestent pour les affaires de l'U.E.O. Nous vous accueillons, M. Royle, non seulement en tant que personnalité officielle, mais aussi comme un ami de longue date et un ancien membre de cette assemblée. C'est avec grand plaisir que j'invite M. Royle à la tribune.

M. ROYLE (*Sous-secrétaire d'Etat parlementaire britannique aux affaires étrangères et au Commonwealth*) (Traduction). — M. le Président, je vous suis très reconnaissant de m'avoir invité à me présenter devant vous aujourd'hui, ainsi que des aimables paroles que vous avez eues à mon égard. C'est un grand honneur et un plaisir pour moi que de me trouver de nouveau au milieu de vieux amis au sein de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. Et je vous félicite, M. le Président, des fonctions que vous assumez dans cette assemblée. C'est la première fois que vous occupez ce poste, et c'est aussi la première fois, depuis 1959, que cette auguste assemblée a un Président

Mr. Royle (continued)

friend and colleague of mine over many years in the British House of Commons and in this Assembly.

I am delighted to have this opportunity to speak to my friends in the Assembly in a debate on issues of such great importance. This debate takes place less than a month before Britain's entry into the enlarged Community. I would like to compliment Mr. Cravatte on all the hard work which he and his Committee have done on his report. Northern Luxembourg is fortunate to have such an able representative.

Since the Assembly last met in June we have passed further milestones on the road towards enlargement. The British Parliament approved the European Communities Bill which received the Royal Assent on 17th October. There were certain alarms and excursions during the progress of the Bill through the British House of Commons but it got through and it was a great pleasure to all of us who believe in Britain's joining the enlarged Community. Immediately afterwards we ratified the Treaty of Accession which we had signed on 22nd January 1972.

Norway, Denmark and Ireland took their decision on entry in accordance with their own constitutional procedures and in the light of their own circumstances and interest. We were glad that Denmark and the Republic of Ireland took decisions in favour of joining with us on 1st January 1973. Norway's eventual decision not to do so was for us a matter of regret. But, as the communiqué of the summit conference shows, the Community has said it is ready to seek with Norway an early solution to the trade problems facing her in her relations with the enlarged Community.

An important step towards removing further barriers to trade in Western Europe was the signing on 22nd July of free trade agreements with the European Communities by five of the non-candidate EFTA countries: Austria, Iceland, Portugal, Sweden and Switzerland. Arrangements are also being made to maintain free trade between the EFTA countries and the acceding countries in those items — relatively few — which might be affected by the new arrangements

for the Communities. These arrangements, together with the special relations agreements, mean that a wide measure of free trade has been achieved in Western Europe.

Last month in Vienna, we attended our last ministerial meeting of EFTA. In a very real sense it was the end of an epoch for us. The next time we attend a meeting of this Assembly it will be as a member of the Community.

But the event which focused the eyes of Europe and the world on Paris in October was the summit meeting of the nine Heads of State or of Government. The British Government attached great importance to the holding of this conference and in our view the energy and effort which went into it were fully justified by the results which it achieved. I would not wish anyone to misunderstand or underestimate the summit's achievements, or underrate the added vitality and impulse which it has imparted to the cause of European unity. I wonder how many people realise that no fewer than seventeen deadlines were set. The Community has in the past met the deadlines which it sets itself. The enlarged Community will be no different in this respect.

Apart from setting the seal on enlargement of the Community, the summit conference has laid down broad lines for the future development of the enlarged Community, charted its course for the period ahead and demonstrated to the rest of the world that it has the resources and the political will to exert a major and growing influence both beneficial and constructive.

I do not need to emphasise the strength of our European intention — it is at the centre of the British Government's policy. Let me make quite clear what that intention means. It means that we accept as it stands the existing achievement and fabric of the Community and that we intend to play our full part in making it work. It means that we accept and will give our fullest effort to the further development of the Community along the lines already mapped out. I believe that our presence in the Community will add to its viability, will help it to survive and prosper and to make the meaning of Europe felt in the world. There are no doubt some differences in the economies and in the interests of the individual

M. Royle (suite)

britannique. Tout ceci me remplit d'une joie particulière, car vous êtes pour moi un très ancien ami personnel et avez été longtemps mon collègue à la Chambre des communes et dans cette assemblée.

Il m'est très agréable d'avoir cette occasion de m'adresser à mes amis de l'Assemblée au cours d'un débat sur des problèmes d'une telle importance, qui a lieu moins d'un mois avant l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté élargie. Je voudrais complimenter M. Cravatte pour le travail ardu que lui-même et sa commission ont consacré à son rapport. C'est un privilège pour le Luxembourg du nord que d'avoir un représentant aussi capable.

Depuis la dernière réunion de l'Assemblée, le 30 juin, nous avons encore progressé sur la voie de l'élargissement. Le parlement britannique a adopté la loi sur les Communautés européennes, qui a reçu l'assentiment royal le 17 octobre. La discussion du projet de loi à la Chambre des communes n'a pas été sans provoquer quelques « alertes et échauffourées », mais le texte a été adopté, à la grande satisfaction de tous ceux d'entre nous qui ont foi dans l'adhésion britannique à la Communauté élargie. Nous avons, immédiatement après, ratifié le traité d'adhésion que nous avons signé le 22 janvier 1972.

La Norvège, le Danemark et l'Irlande se sont prononcés conformément à leurs dispositions constitutionnelles et en fonction de leur situation et de leurs intérêts propres. Nous sommes heureux que le Danemark et la République d'Irlande aient décidé de se joindre à nous le 1^{er} janvier 1973. La décision contraire qu'a prise, en fin de compte, la Norvège, nous a en revanche remplis de regrets, mais, comme l'indiquait le communiqué de la conférence au sommet, la Communauté s'est déclarée prête à rechercher rapidement avec la Norvège une solution aux problèmes commerciaux qui se posent à elle dans ses rapports avec la Communauté élargie.

Un autre pas important vers la suppression des barrières commerciales en Europe occidentale a été franchi le 22 juillet avec la signature d'accords de libre-échange entre les Communautés européennes et cinq pays membres de l'A.E.L.E. non candidats à l'adhésion : l'Autriche, l'Islande, le Portugal, la Suède et la Suisse. Des dispositions sont également prises pour que subsiste la liberté des échanges entre les pays de l'A.E.L.E. et ceux qui se joignent aux Communautés, pour les pro-

duits — relativement peu nombreux — sur lesquels les arrangements nouveaux conclus avec les Communautés pourraient avoir des incidences. Ces arrangements, ainsi que les accords visant les relations spéciales, signifient que l'Europe occidentale est en grande partie convertie au libre-échange.

Nous avons assisté le mois dernier, à Vienne, à notre dernière réunion ministérielle de l'A.E.L.E. Elle a marqué pour nous, dans un sens très réel, la fin d'une époque. La prochaine fois que nous assisterons à une réunion de cette assemblée, ce sera en tant que membre de la Communauté.

Mais l'événement qui a fait converger l'attention de l'Europe et du monde sur Paris en octobre a été la conférence au sommet des neuf chefs d'Etat ou de gouvernement. Le gouvernement britannique y avait attaché une grande importance et, à notre avis, l'énergie et les efforts que l'on y a déployés ont été pleinement justifiés par ses résultats. Je ne voudrais pas qu'on puisse interpréter faussement ou sous-estimer les réalisations de la conférence et l'impulsion qu'elle a donnée à la cause de l'unité européenne. Je me demande combien de personnes ont remarqué que le sommet n'avait fixé pas moins de dix-sept échéances. Or, la Communauté a jusqu'ici respecté les échéances qu'elle s'impose, et la Communauté élargie fera de même.

La conférence au sommet a non seulement consacré l'élargissement de la Communauté, mais elle a esquissé aussi les grandes lignes du développement futur de la Communauté élargie, lui a tracé la voie pour le proche avenir et démontré au reste du monde qu'elle possède les ressources et la volonté politiques nécessaires pour exercer une influence majeure et grandissante qui soit à la fois bénéfique et constructive.

Je n'ai pas besoin d'insister sur la fermeté de nos intentions européennes, qui sont au centre même de la politique gouvernementale britannique. Mais permettez-moi d'expliquer clairement ce que signifient ces intentions. Elles signifient que nous acceptons, telles qu'elles sont, la réalité et la structure de la Communauté. Elles signifient aussi que nous entendons aider de toutes nos forces à la faire fonctionner. Elles signifient enfin que nous acceptons de voir la Communauté se développer selon les voies déjà tracées et que nous nous associerons sans réserve à cette œuvre de développement. Je crois que notre adhésion apportera à la Communauté un surcroît de vitalité, l'aidera à survivre et à prospérer, et à faire

Mr. Royle (continued)

members of the Community, but our object will be — as partners — to lay these differences side by side and to see how best to fashion from them a common interest and a common economy.

The catalogue of future action laid down for the institutions of the Community reveals the breadth and scope of the developments which we can expect over the next three or four years.

It is true that in setting broad objectives for the Community's development the summit conference did not anticipate the detailed decisions which will need to be taken. These must now be thrashed out by the Community institutions and the nine member governments. The work which was set in train will therefore engage us all in one way or another in the years ahead. Success will be attained only if all those concerned with the cause of European unity, in this as in other organisations, make their contribution to the vital work in the various fields of joint endeavour.

What are these fields? First, economic and monetary union. The summit conference reaffirmed the determination of the member States of the enlarged Community irreversibly to achieve economic monetary union, which is to be accomplished in stages. It approved specific measures, including the creation of the European monetary co-operation fund, which is to be set up by 1st April 1973. We were particularly glad that the summit conference reaffirmed a principle to which we attach importance; that there should be parallel progress in the different fields of economic and monetary union. It is essential, if economic and monetary union is to be achieved, that progress in the two fields should be steady and simultaneous. And it is important that we should develop a common approach in the Community to the forthcoming negotiations for the reform of the international monetary system.

Secondly, I turn to regional policy. We in Britain were particularly glad that it was agreed that an effective regional policy must be an integral part of the Community's work towards economic and monetary union. There is a risk that a system which failed to take adequate account of regional imbalances, and to provide

for measures to correct them, might set up internal strains severe enough to be a barrier to progress. The Community has long recognised that special problems call for special policies to deal with them. But regional problems have so far been thought of as mainly agricultural and rural in nature. How, in the light of the decision taken at the summit meeting, are the problems of older and often declining industrial areas to be given at least equal treatment in the enlarged Community? In particular, the communiqué singles out problems resulting from industrial change and structural underemployment. For the United Kingdom this emphasis is clearly fundamental. That is why one of the most important decisions of the summit conference for us was the decision to create a regional development fund by 1st January 1974, to be financed, from the beginning of the second stage of economic and monetary union, out of the Community's own resources.

Thirdly, greater content was also given to the Community's internal policies in a number of other fields. Action was to be put in train on industrial, energy and environmental policies. Vigorous action was to be proposed in the social field. All these are matters in which the Community needs to advance its policies.

Fourthly, there was the field of external relations and responsibilities. The conference provided a framework for bringing about a constructive dialogue with other advanced industrial countries, and worldwide policies for development co-operation with developing countries. This is an important aspect of the agreements at the conference. It is clear that the Community's preparations for the forthcoming international trade negotiations will be made in a constructive way. I believe this because it is in the inherent interest of the Community to continue following, and to persuade others to follow, those liberal trade policies which have made so great a contribution to economic progress throughout the world since the end of World War II. How can we build a sound basis for this? We must maintain a just and stable relationship between the enlarged Community and the United States, Japan, Canada and its other principal trading partners in the free world. This again was emphasised in the communiqué.

M. Royle (suite)

sentir le poids de l'Europe dans le monde. Sans doute existe-t-il certaines différences entre les économies et les intérêts des divers membres de la Communauté, mais notre but sera — en tant que partenaire — de les confronter pour trouver le meilleur moyen d'en dégager un intérêt commun et une économie commune.

Le programme d'action dressé pour les institutions de la Communauté révèle l'ampleur et la portée des événements auxquels nous pouvons nous attendre d'ici à trois ou quatre ans.

Il est vrai qu'en assignant des objectifs généraux au développement communautaire, la conférence au sommet n'a pas envisagé le détail des décisions qui devront être prises. C'est aux institutions de la Communauté et aux neuf gouvernements membres qu'il incombe maintenant d'en débattre. Le travail mis en train nous engagera donc tous, d'une manière ou d'une autre, dans les années à venir. Nous ne réussirons que si tous ceux qu'intéresse la cause de l'unité européenne, dans cette organisation comme dans les autres, s'attellent à la tâche vitale de mener à bien une œuvre collective dans les divers domaines.

Quels sont ces domaines ? En premier lieu, celui de l'union économique et monétaire. La conférence au sommet a réaffirmé la détermination des Etats membres de la Communauté élargie de réaliser par étapes et de façon irréversible l'union économique et monétaire. Elle a approuvé à cette fin des mesures spécifiques, notamment la création du Fonds européen de coopération monétaire qui doit être institué avant le 1^{er} avril 1973. Nous avons été particulièrement heureux de voir la conférence au sommet réaffirmer le principe, important à nos yeux, du parallélisme nécessaire des progrès de l'union économique et monétaire dans ses divers aspects. Il est essentiel, pour la réalisation de cette union, que les progrès dans les deux domaines économique et monétaire soient constants et simultanés, et il importe que nous adoptions, au sein de la Communauté, une attitude commune lors des prochaines négociations sur la réforme du système monétaire international.

En second lieu, et pour aborder maintenant la politique régionale, nous nous sommes particulièrement réjouis, en Grande-Bretagne, de voir reconnaître qu'une politique régionale efficace devait faire partie intégrante de la tâche entreprise par la Communauté pour réaliser l'union économique et monétaire. Un système qui ne tiendrait

pas suffisamment compte des déséquilibres régionaux et négligerait d'y remédier, risquerait de créer des tensions internes assez graves pour faire obstacle au progrès. La Communauté s'est avisée depuis longtemps que les problèmes particuliers appellent des politiques particulières. Mais on a cru, jusqu'à présent, que les problèmes régionaux étaient surtout des problèmes agricoles et ruraux. Comment, compte tenu des décisions prises lors de la réunion au sommet, les problèmes des zones industrielles anciennes, souvent en déclin, bénéficieront-ils d'un traitement au moins égal dans la Communauté élargie ? Le communiqué distingue en particulier les problèmes découlant des mutations industrielles et du sous-emploi structurel. Cet aspect est évidemment fondamental pour le Royaume-Uni. C'est pourquoi, à nos yeux, l'une des décisions les plus importantes de la conférence au sommet a été de créer, avant le 1^{er} janvier 1974, un fonds de développement régional qui doit être financé, dès le début de la seconde étape de l'union économique et monétaire, par les ressources propres de la Communauté.

Troisièmement, on a enrichi le contenu des politiques internes de la Communauté dans un certain nombre d'autres domaines. Une action a été prévue en matière de politique énergétique, industrielle et de l'environnement. Une politique vigoureuse doit également être proposée dans le domaine social. Ce sont là autant de directions dans lesquelles la Communauté doit développer son action.

Quatrièmement, on a abordé le domaine des relations et des responsabilités à l'égard du monde extérieur. La conférence a esquissé le cadre d'un dialogue constructif avec d'autres pays industriels avancés, et de politiques mondiales visant à renforcer la coopération avec les pays en voie de développement. C'est là un aspect important des accords conclus à la conférence. Il est évident que les préparatifs de la Communauté en vue des prochaines négociations sur le commerce international seront menés de façon constructive. Je le crois parce qu'il est de l'intérêt vital de la Communauté de continuer à suivre — et de persuader les autres de suivre — ces politiques commerciales libérales qui ont tant contribué au progrès de l'économie mondiale depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Comment pouvons-nous asseoir cette entreprise sur une base solide ? Nous devons maintenir des rapports justes et stables entre la Communauté élargie et les Etats-Unis, le Japon, le Canada et ses autres principaux partenaires commerciaux du monde libre. Le communiqué a également mis ce point en lumière.

Mr. Royle (continued)

Fifthly, I come to political co-operation. The British Government regarded this subject as particularly fruitful. Just as we believe it is right that economic and monetary integration should proceed in parallel, so we believe it is logical that discussion of economic and commercial questions on the one hand, and political consultation on the broad foreign policy aspects of the same questions on the other, should be brought more closely together. We were therefore glad that the Foreign Ministers agreed, wherever possible, to formulate common medium- and long-term positions, keeping in mind the international political implications for the Community policies being worked out.

But all of us this morning are interested in the future of WEU. How do I see the situation? The Presidential Committee's declaration of 16th October, which was sent to the Heads of State or Government and to the Foreign Ministers of all member countries, and which is referred to in Mr. Cravatte's very thoughtful report, reflected the Assembly's natural interest in the summit conference. It is right that at that crucial moment in the development towards greater unity in Europe the Assembly should have wished to reaffirm the importance of the revised Brussels Treaty. It is understandable also that you should draw attention to the special rôle which this Assembly plays as a forum for the discussion of defence questions.

The British Government were happy to be associated with the communication which the Council sent to the Presidential Committee in reply. We believe that the provisions of the treaty are extremely important and that the commitments entered into by our seven governments in the treaty retain their validity. We acknowledge also that the importance of the Assembly as a parliamentary forum for discussing defence matters is without question.

We have now seen the broad lines of policy which it is our task in the Community to realise within the very stringent deadlines which have been set. Perhaps the most important objective which the conference agreed upon was that of transforming, before the end of the present decade, and with the fullest respect for the treaties already signed, the whole complex of the

relations of member States into a European Union. This objective is of particular interest to us here, not least because it carries clear echoes of the preamble to the Brussels Treaty. I think it is right that in the debate which will doubtless take place over the next few years, WEU should make known its views about the content of this union.

At the summit meeting our Heads of State or Government selected the areas into which they felt the Community's attention might best be directed. This does not mean that the work of other organisations concerned with European co-operation in other fields should come to a halt. On the contrary, the fact that questions of defence were not discussed enhances the importance of the responsibilities which WEU has, and must continue to have, in defence. There is much talk of reorganisation and rationalisation. This will be part of the process of creating the European Union which we have committed ourselves to set up.

The defence situation is not static. The conventional balance of forces in Europe is tilted against the West, and we ignore this at our peril. While we must seek reductions in tension through negotiations — whether in the conference on security and co-operation in Europe or negotiations on mutual and balanced force reductions — we must beware of euphoria about détente. It is too soon to predict the shape in which improved arrangements might emerge for future co-operation on Europe's conventional defence. It is even more premature to speculate about the possible future shape of Europe's nuclear forces. On the other hand, it would be highly dangerous now to run down Western Europe's defensive capability. The long-term question may be one of institutions; the short-term problem is one of simple and striking military imbalance.

The WEU Assembly, as the only European parliamentary body competent to discuss defence, would do well to continue to remind the Western European leaders and through them the peoples of Western Europe of such truths, uncomfortable as they sometimes are. As we all work — whether in the enlarged Community or in Western European Union — towards a European union in its widest sense, towards a democratic society in

M. Royle (suite)

Cinquièmement, j'en arrive à la coopération politique. Le gouvernement britannique a jugé particulièrement fructueuse la discussion sur ce thème. De même que l'intégration doit, selon nous, se faire parallèlement dans les domaines économique et monétaire, de même nous semble-t-il logique que la discussion des questions économiques et commerciales, d'une part, la concertation politique sur les aspects généraux de la politique étrangère touchant aux mêmes questions, d'autre part, soient plus étroitement liées. Nous avons donc constaté avec satisfaction que les ministres des affaires étrangères s'étaient mis d'accord pour formuler, dans la mesure du possible, des positions communes à moyen et long terme en ayant à l'esprit, entre autres, les implications dans le domaine de la politique internationale des politiques communautaires en voie d'élaboration.

Mais nous nous intéressons tous ce matin à l'avenir de l'U.E.O. Comment vois-je la situation ? La déclaration faite par le Comité des Présidents le 16 octobre et adressée aux chefs d'Etat ou de gouvernement et aux ministres des affaires étrangères de tous les pays membres, que M. Cravatte a évoquée dans son rapport pénétrant, atteste l'intérêt très naturel que l'Assemblée a pris à la conférence au sommet. Il est juste qu'à ce moment critique où l'on s'achemine vers une plus grande unité européenne, l'Assemblée ait tenu à réaffirmer l'importance du Traité de Bruxelles révisé. Il est compréhensible aussi que vous attiriez l'attention sur le rôle particulier que joue cette assemblée en tant que tribune pour la discussion des questions de défense.

Le gouvernement britannique s'est réjoui d'être associé à la communication que le Conseil a adressée en guise de réponse au Comité des Présidents. Nous estimons que les dispositions du traité sont extrêmement importantes et que les engagements pris à ce titre par nos sept gouvernements gardent toute leur valeur. Nous reconnaissons aussi que l'importance de l'Assemblée en tant que tribune parlementaire pour la discussion des questions de défense est incontestable.

Telles sont donc les grandes lignes de la politique que nous devons réaliser au sein de la Communauté, dans les délais stricts qui ont été fixés. L'objectif le plus important qu'ait arrêté la conférence est peut-être celui de la transformation, avant la fin de l'actuelle décennie et dans le respect absolu des traités déjà souscrits, de l'ensemble des relations des Etats membres

en une union européenne. Cet objectif nous intéresse particulièrement ici, notamment parce qu'il fait clairement écho au préambule du Traité de Bruxelles. Il est juste, je pense, que dans le débat qui se déroulera sans doute au cours des prochaines années, l'U.E.O. fasse connaître son opinion sur le contenu de cette union.

Nos chefs d'Etat ou de gouvernement ont, à la conférence au sommet, désigné les domaines sur lesquels la Communauté pourrait, à leur avis, porter son attention avec le plus de fruit. Cela ne veut pas dire que le travail d'autres organisations s'occupant de la coopération européenne dans d'autres domaines doive cesser. Tout au contraire, le fait même que les questions de défense n'aient pas été discutées souligne l'importance des responsabilités qui incombent et doivent continuer d'incomber à l'U.E.O. en matière de défense. On parle beaucoup de réorganisation et de rationalisation. L'une et l'autre feront partie du processus de création de l'union européenne que nous nous sommes engagés à réaliser.

La situation de la défense n'est pas statique. La balance classique des forces en Europe ne penche pas en faveur de l'Ouest, et nous ne pouvons nous le dissimuler qu'à nos risques et périls. Si nous devons chercher à réduire les tensions par des négociations directes — que ce soit à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ou dans les discussions sur les réductions mutuelles et équilibrées de forces — nous devons nous méfier de l'euphorie qu'engendre la détente. Il est trop tôt pour prévoir la forme que prendront les dispositions améliorées régissant une future coopération à la défense classique de l'Europe. Et il est encore plus prématuré d'imaginer la structure possible des futures forces nucléaires européennes. En revanche, il serait extrêmement dangereux, dans les circonstances actuelles, de battre en brèche la capacité de défense de l'Europe occidentale. A long terme, ce sera peut-être un problème d'institutions ; mais, à court terme, le problème se ramène simplement à un déséquilibre saisissant des forces armées.

L'Assemblée de l'U.E.O., en tant que seul organe parlementaire européen compétent pour traiter de défense, ferait bien de continuer à rappeler aux dirigeants d'Europe de l'Ouest et, par leur truchement, à leurs peuples, ces vérités, si déplaisantes qu'elles puissent être quelquefois. Comme nous œuvrons tous — dans la Communauté élargie comme à l'U.E.O. — pour une union européenne au sens le plus large et pour une société

Mr. Royle (continued)

which the ideals which led to the establishment of Western European Union have their proper place, the Assembly will, I hope, continue to focus the attention of Ministers and officials on these problems.

At this point, Mr. President, I seek your permission to digress briefly from the subject you asked me to speak about and to mention another problem to which I am glad the Assembly has drawn attention and which is to be discussed later in this session. That is the subject of violence. I have read carefully Mr. Schloesing's report and I feel I must take this opportunity to say a word about it. Mr. Schloesing's constituents in *Lot et Garonne* must feel proud of all the hard work he and his Committee have put in in the preparation of this most interesting and valuable report.

Violence and terrorism are a cruel and increasingly recurrent feature of life today. They have become a problem of grave importance for the whole world. We are determined that those who resort to terrorism, whatever their nationality, whether they be political extremists, mentally disturbed or ordinary criminals, must be internationally restrained from carrying out their foul deeds often at the expense of innocent people. The problem has been discussed in many international bodies and specialist groups. The United Kingdom has already ratified conventions concerned with offences on board aircraft, and with hijacking, and we will shortly ratify a third on sabotage of aircraft. We are actively discussing in the International Civil Aviation Organisation a convention on sanctions against States which support hijacking.

It is essential that effective international co-operation against terrorists can soon be achieved. I can assure my colleagues that we play, and will continue to play, our full part. I might add, however, that while supplementary discussion among Western European countries on aspects of terrorism which particularly affect them can be useful, provided it does not lead to unnecessary duplication of effort, we believe that effective action is most likely to be stimulated in the forums where international attention is already focused. We must welcome, therefore, the conclusion in part three of Mr. Schloesing's report.

I apologise for having digressed, Mr. President, but I will not be able to be present when the subject is debated later.

I had expressed the hope that the Assembly will continue to draw the attention of Ministers and officials to the problems of European defence. I believe there has to be a dialogue between this Assembly and the Council. The Council has shown their readiness to keep up an exchange, most recently by their response to the Presidential Committee's declaration of 16th October. That response was itself an excellent example of how this dialogue works. In our progress towards the important objective which we have set ourselves, and in the discussion and debate which we can expect over the next few years, I feel confident, Mr. President, that through these exchanges with the Council and through your own debates, the wisdom and experience of this Assembly will continue to play a valuable part. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much indeed, Mr. Royle, for your all-embracing speech, for your encouragement and particularly your encouragement to this Assembly. I am sure that this will have come as a great pleasure to those members of the Assembly present today who are so keen that we should play, and continue to play, our full part in Europe as it is built.

You need not have asked for approval to make some comments on the subject of violence. This is something which is much to the fore at the moment and we were very glad to hear your remarks about it.

Now, as a parliamentarian of great experience, I hope that you may be prepared to answer any questions that your colleagues might wish to put to you. Members of the Assembly, the Minister is prepared to answer questions. Would anyone like to ask him one ?...

I call Mr. Molloy.

Mr. MOLLOY (*United Kingdom*). — May I put a question to the Minister, bearing in mind, Mr. President, your remarks about his very able speech being certainly all-embracing and bearing in mind that he referred to the balance of forces in Europe being tilted against the West and that Western Europe has always to act in reasonable and sensible concert with other western nations throughout the world ? Earlier in his speech the

M. Royle (suite)

démocratique dans laquelle auront leur juste place les idéaux qui ont conduit à la création de l'Union de l'Europe Occidentale, l'Assemblée continuera, je l'espère, à diriger l'attention des ministres et des fonctionnaires sur ces problèmes.

A ce point de mon propos, je vous demanderai, M. le Président, la permission de m'écarter quelque peu du sujet dont vous m'avez invité à traiter, afin de mentionner un autre problème sur lequel je suis heureux que l'Assemblée ait attiré l'attention et qui doit être discuté au cours de cette session. Ce sujet, c'est la violence. J'ai lu attentivement le rapport de M. Schloesing et j'estime devoir saisir cette occasion pour en dire quelques mots. Les administrés de M. Schloesing, dans le Lot-et-Garonne, doivent être fiers du dur labeur que lui-même et sa commission ont consacré à la préparation de ce rapport si intéressant et précieux.

La violence et le terrorisme marquent cruellement et de plus en plus fréquemment la vie d'aujourd'hui, au point de poser un problème grave pour le monde entier. Nous sommes convaincus que ceux qui recourent au terrorisme, quelle que soit leur nationalité, qu'il s'agisse d'extrémistes, de déséquilibrés ou de criminels de droit commun, doivent être empêchés par une action internationale de commettre leurs actes insensés, si souvent dirigés contre des innocents. Le problème a été abordé dans plusieurs organismes internationaux et par des groupements spécialisés. Le Royaume-Uni a déjà ratifié les conventions portant sur les crimes perpétrés à bord des aéronefs et les détournements d'avions, et nous en ratifions bientôt une troisième sur le sabotage d'avions. Nous discutons activement, à l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale, une convention sur les sanctions contre les Etats qui apportent un soutien à la piraterie aérienne.

Il est indispensable qu'une coopération internationale efficace contre le terrorisme puisse s'instaurer rapidement. Je puis assurer mes collègues que nous jouons et continuerons de jouer à cet égard tout notre rôle. J'ajouterai néanmoins que, si une discussion supplémentaire entre pays d'Europe occidentale sur les aspects du terrorisme qui les touchent particulièrement peut être utile — pourvu qu'elle ne fasse pas inutilement double emploi — nous estimons que les instances qui, déjà, ont polarisé l'attention internationale, offrent plus de chances de déboucher sur une action efficace. Nous nous félicitons donc de la

conclusion du chapitre III du rapport de M. Schloesing.

Veillez m'excuser, M. le Président, de cette digression : je ne pourrai être présent lorsque ce sujet sera débattu.

J'ai exprimé l'espoir que l'Assemblée continuerait d'attirer l'attention des ministres et fonctionnaires sur les problèmes de la défense européenne. Je crois à la nécessité d'un dialogue entre cette assemblée et le Conseil. Ce dernier s'est montré disposé à poursuivre un échange de vues, notamment par sa récente réponse à la déclaration du Comité des Présidents du 16 octobre. Cette réponse constituait elle-même un excellent exemple de la façon dont s'instaure ce dialogue. Dans notre progression vers l'important objectif que nous nous sommes fixé, et dans les études et débats que nous pouvons prévoir pour les prochaines années, j'ai la ferme espérance, M. le Président, que grâce à ces échanges avec le Conseil et à vos propres débats, la sagesse et l'expérience de cette assemblée continueront de jouer un rôle précieux. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Royle, d'avoir fait un tour d'horizon aussi complet et d'avoir prodigué des encouragements, notamment à notre assemblée. Je suis certain qu'ils ont été très agréables aux membres de l'Assemblée ici présents qui souhaitent ardemment nous voir jouer pleinement et durablement notre rôle dans la construction de l'Europe.

Vous n'aviez aucun besoin de demander la permission de présenter quelques remarques sur la violence. C'est un sujet d'une actualité brûlante sur lequel nous avons été heureux de connaître votre opinion.

En votre qualité de parlementaire très averti, j'ose croire que vous êtes disposé à répondre aux questions que vos collègues pourraient souhaiter vous poser ? Messieurs, M. le Ministre est prêt à répondre à vos questions. En avez-vous à lui poser ?...

La parole est à M. Molloy.

M. MOLLOY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais poser une question à M. Royle, tout en notant que, dans le discours très documenté et très complet qu'il a prononcé, comme vous l'avez déjà fait remarquer, M. le Président, il a indiqué que la balance des forces en Europe ne penche pas en faveur de l'Ouest et que l'Europe occidentale doit toujours fonder son action sur une concertation raisonnable et sensée avec les

Mr. Molloy (continued)

Minister said that in future the EEC should have sensible collaboration with other countries. In particular he mentioned Japan and the United States of America. I see an interrelation between western security and sensible economic liaison embracing Japan and the United States. In the interests of global strategy, does the Minister not think that any future economic and military plans of the Community and, indeed, our remaining EFTA partners should at the same time maintain close links not only with Japan and the United States as Mr. Royle mentioned but with Australia and New Zealand on the one hand and with Canada on the other?

Mr. ROYLE. — I am most grateful for the remarks made by my colleague, Mr. Molloy. I listened to his question with great interest.

I hope I made it clear in my remarks — and if I did not do so I would like to make it clear now — that we in Britain take the view that the Community has in the past been an outward-looking grouping. We also take the view that it will continue to be outward-looking in the enlargement of the Community which takes place on 1st January. The very word “outward-looking” means that we take into account, and are deeply anxious about, the fact that we should talk, discuss and reach agreements with other countries in all parts of the world whether they be Canada, Japan and the United States, which were mentioned in my speech, or Australia and New Zealand on the other side of the word; whether they be the EFTA countries, our old partners before we enter the Community on 1st January, or the many countries of Asia and Africa. That is our intention in Great Britain. I know it is the intention of all the members of the enlarged Community.

The PRESIDENT. — Thank you.

Would anybody else like to put a question to the Minister?...

I call Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — The Minister made considerable reference to the communiqué of the summit meeting of last October.

In that communiqué, unless I am wrong, the Ministers said it was their intention to proceed to some increase in the powers of the presently constituted parliamentary assembly of Europe commonly known as the European Parliament. Could the Minister elaborate on that a little and say in what direction he thinks such increase in powers of the parliament could take place?

Mr. ROYLE. — I do not think it would be proper for me to elaborate on a communiqué which was issued by Heads of Government and Heads of State. It was made clear in discussions at the summit that this was a matter which should be under discussion during the years ahead. I mentioned the seventeen deadlines which were produced at the summit conference. This is obviously an area which will be very carefully discussed. It would, I think, be wrong for me today to go further than was announced in the summit communiqué.

The PRESIDENT. — Would anyone else like to put a question to the Minister?...

I see no further requests.

It therefore remains for me, Mr. Royle, to thank you very warmly in the name of the Assembly not only for sparing the time to come and talk to us today but also for giving us a very clear and full statement of the British Government's view and attitude towards the enlarged Community, WEU and other important matters of defence.

I am particularly grateful to you. You and I have travelled a little over the world in the interests of our country. It is therefore a particular pleasure to me to welcome you here today. We are very grateful indeed for your speech and your readiness to answer questions. Thank you very much.

14. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT. — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day:

M. Molloy (suite)

autres pays occidentaux dans le monde entier. Ayant dit auparavant qu'à l'avenir, la C.E.E. devrait collaborer judicieusement avec d'autres pays, il a cité le Japon et les Etats-Unis. La relation entre la sécurité occidentale et une coopération économique raisonnable s'étendant au Japon et aux Etats-Unis m'apparaît clairement. Du point de vue de la stratégie d'ensemble, M. le Ministre ne pense-t-il pas qu'à l'avenir, dans les domaines économique et militaire, la Communauté et sans aucun doute les pays qui continuent à faire partie de l'A.E.L.E. ne devraient établir aucun plan économique et militaire sans tenir le plus grand compte de la position non seulement du Japon et des Etats-Unis, mais aussi de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, d'une part, et du Canada, d'autre part ?

M. ROYLE (Traduction). — Je remercie mon collègue, M. Molloy, de ses observations que j'ai écoutées avec un grand intérêt.

J'espère avoir expliqué clairement — sinon, j'aimerais le préciser maintenant — que nous autres Britanniques, estimons que, dans le passé, la Communauté s'est toujours montrée ouverte sur l'extérieur. Nous croyons aussi qu'elle le demeurera au moment de son élargissement qui doit intervenir le 1^{er} janvier. L'expression même « ouverte sur l'extérieur » signifie que nous entendons et souhaitons vivement procéder à des échanges de vues, négocier et conclure des accords avec d'autres pays de toutes les parties du monde, qu'il s'agisse du Japon, du Canada ou des Etats-Unis que j'ai cités dans mon discours, ou de pays situés dans l'autre hémisphère comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande, qu'il s'agisse aussi des pays de l'A.E.L.E. qui étaient nos partenaires avant notre entrée dans la Communauté prévue pour le 1^{er} janvier, ou des innombrables pays d'Asie ou d'Afrique. Voilà quelles sont les intentions du Royaume-Uni. Je sais que ce sont également celles de tous les membres de la Communauté élargie.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il poser une question à M. le Ministre ?...

La parole est à Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — L'orateur a fait une large place au communiqué publié par la conférence au sommet

en octobre dernier. Dans ce communiqué, les ministres ont, si je ne me trompe, fait connaître leur intention d'étendre quelque peu les pouvoirs de l'assemblée parlementaire actuelle de l'Europe, couramment appelée Parlement européen. M. Royle pourrait-il nous donner des précisions sur ce point et indiquer dans quel sens, à son avis, pourrait se faire cet élargissement des pouvoirs du Parlement ?

M. ROYLE (Traduction). — Je ne pense pas qu'il me soit possible de préciser les termes d'un communiqué qui a été publié par des chefs de gouvernement et des chefs d'Etat. Il a été mentionné explicitement, au cours des discussions qui se sont déroulées à la conférence au sommet, que cette question devrait être étudiée au cours des années à venir. J'ai parlé des dix-sept échéances qui ont été fixées à la conférence au sommet. Ce problème sera sans aucun doute débattu de manière approfondie. C'est pourquoi je ne pense pas pouvoir aller aujourd'hui au-delà de ce qui a été dit dans le communiqué de la conférence au sommet.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Y a-t-il d'autres questions ?...

Personne ne demande la parole.

Il me reste donc, M. Royle, à vous remercier très sincèrement au nom de l'Assemblée, non seulement d'avoir pris le temps de venir nous parler aujourd'hui, mais aussi de nous avoir présenté un exposé très clair et très complet de la conception et de la position du gouvernement britannique à l'égard de la Communauté élargie, de l'U.E.O. et au sujet d'autres importantes questions relatives à la défense.

Je vous en suis personnellement très reconnaissant. Nous avons tous deux défendu les intérêts de notre pays dans bien des parties du monde. C'est pourquoi j'ai été très heureux de vous accueillir ici. Nous avons grandement apprécié votre discours et le bon vouloir avec lequel vous avez répondu à nos questions. Merci, M. le Ministre.

14. *Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance*

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je propose que l'Assemblée tienne sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

The President (continued)

1. Europe and present-day economic and political problems (Debate on the Report of the General Affairs Committee, Document 591).
2. East-West relations and defence ; Europe and the evolution of East-West relations (Presentation of and Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Documents 587

and Amendments and 589 and Amendments).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 12.10 p.m)

M. le Président (suite)

1. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels (Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 591).
2. Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (Présentation et discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docu-

ments 587 et amendements, 589 et amendements).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 10)

EIGHTH SITTING

Tuesday, 5th December 1972

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Europe and present-day economic and political problems
(*Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 591*).
Speaker: The President.
4. East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations (*Presentation of and*

Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments).

Speakers: The President, Mr. Destremau (*Chairman and Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments*), Mr. Sieglerschmidt (*Rapporteur of the General Affairs Committee*), Lord St. Helens, Mr. Vedovato, Lord Gladwyn, Mr. Dodds-Parker, Mr. Pöhler, Mr. Boyden, Mr. Stewart, Mr. Judd.

5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.05 p.m. with Mr. Peel, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Europe and present-day economic and political problems

(*Debate on the Report of the General Affairs Committee, Doc. 591*)

The PRESIDENT. — The first Order of the Day is the debate on the report of the General

Affairs Committee on Europe and present-day economic and political problems, Document 591.

The debate is open.

Is there anybody who wishes to speak in this debate ?...

I see nobody asking for the floor.

Does the Chairman wish to say anything ?...

I declare the debate closed.

In accordance with the Order of Business, the vote on the draft recommendation, Document 591, will take place tomorrow, Wednesday, at about 11.30 a.m.

4. East-West relations and defence

Europe and the evolution of East-West relations

(*Presentation of and Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments*)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the presentation of the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on East-West relations and defence, Document 587, and the presentation of the report of the General Affairs Committee on Europe and

1. See page 18.

HUITIÈME SÉANCE

Mardi 5 décembre 1972

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 591*).

Intervient : le Président.

4. Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (*Présentation et dis-*

ussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements).

Intervient : le Président, M. Destremau (*président et rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements*), M. Sieglerschmidt (*rapporteur de la Commission des Affaires Générales*), Lord St. Helens, M. Vedovato, Lord Gladwyn, M. Dodds-Parker, M. Pöhler, M. Boyden, M. Stewart, M. Judd.

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 05 sous la présidence de M. Peel, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels

(Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales, Doc. 591)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la

Commission des Affaires Générales sur l'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels, Document 591.

La discussion est ouverte.

Quelqu'un souhaite-t-il dire quelques mots à ce sujet ?...

Personne ne demande la parole.

Le président souhaite-t-il ajouter quelque chose ?...

La discussion est close.

Comme le prévoit le calendrier, le vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 591 interviendra demain, mercredi, à 11 h. 30 environ.

4. Les relations Est-Ouest et la défense L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest

(Présentation et discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant la présentation du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur les relations Est-Ouest et la défense, Document 587, ainsi que la présentation du rapport de la Commission des

1. Voir page 18.

The President (continued)

the evolution of East-West relations, Document 589, and a joint debate on the two reports.

I have great pleasure in inviting Mr. Destremau to present the report of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. DESTREMAU (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the WEU Committee on Defence Questions and Armaments has requested me to submit to the Assembly a report on East-West relations and defence.

Is it really the job of our Assembly to continue dealing with this matter of capital importance? I believe that it is, because although the positions of the western powers remain co-ordinated in the framework of the Atlantic Pact, that pact does not include, where defence is concerned, automatic clauses of solidarity such as those of the treaty of Western European Union.

As for the meetings of the political directors of the nine member countries of the European Economic Community, their main purpose is to achieve political co-operation in Europe and the fact that these meetings are attended by senior civil servants responsible to their Ministers, and not by parliamentarians, means that their proposals will keep well within the limits of governmental orthodoxy.

As we all know, the greater the number of participants, the more difficult it is to reach agreement. Consequently WEU, which comprises the seven leading countries of Western Europe, remains the most authentic European organisation where defence matters are concerned.

The French Government, for its part, wishes it to play a major rôle in this field and the fact that Mr. Debré, the French Defence Minister, will speak from this rostrum tomorrow morning is evidence of this attitude — shared, your Rapporteur is convinced, by the governments of all member countries.

Since Mr. Boyden's highly interesting report, which was adopted by your Assembly exactly a year ago, very important developments have occurred. It is my duty to remind you of them.

I am referring above all to the agreements on the limitation of strategic weapons, the preparations for the conference on security and co-operation in Europe, and the preliminary work on possible mutual and balanced force reductions. The report also reviews other disarmament measures which have been discussed, examines the evolution of the Warsaw Pact — in particular its homogeneity — and studies the development of the Atlantic Pact strategy in a period of détente.

You are aware, Ladies and Gentlemen, of the main facts concerning the agreements on the limitation of strategic weapons known as the SALT agreements, which were reached on 28th May 1972. The primary purpose was to limit the emplacement of interceptor missiles and to specify the number of such missiles and also to lay down figures for offensive missiles launched from submarines; agreement on this latter point was reached for a period of five years only.

The SALT agreements also include arrangements for co-operation in scientific, technical and health matters, and refer to trade agreements.

The Committee on Defence Questions and Armaments could but express satisfaction at this first step towards disarmament, but it nevertheless feels bound to formulate a comment and a reservation.

It must, in fact, be pointed out that the SALT agreements depart appreciably from certain NATO proposals on the same subject.

In Moscow, neither the right to self-determination nor the free movement of persons in Europe was recognised.

It should also be noted that Mr. Nixon and Mr. Brezhnev gave official sanction to the term "peaceful coexistence", whereas NATO has always kept to the term "peaceful co-operation".

Our reservation relates to the vital point of verification, which in this instance is covered by a bilateral agreement. There is no clause providing for recourse to a third party or to an international body. This seems to constitute a precedent in armaments control and an abandonment of the traditional attitude of the West regarding the right of on-site inspection.

The absence of any procedure of appeal to third parties or to a United Nations organ

M. le Président (suite)

Affaires Générales sur l'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest, Document 589, et la discussion commune de ces deux rapports.

J'ai maintenant le plaisir d'inviter M. Destremau à présenter le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. DESTREMAU (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, la Commission des Questions de Défense et des Armements de l'U.E.O. a bien voulu me charger de présenter à l'Assemblée un rapport sur les relations Est-Ouest et la défense.

Est-ce bien à notre assemblée de continuer à traiter cette question capitale ? Je le crois, pour ma part, car, si les positions des puissances occidentales restent coordonnées dans le cadre du Pacte atlantique, celui-ci ne comporte pas, en matière de défense, les clauses de solidarité automatique du traité de l'Union de l'Europe Occidentale.

Quant aux réunions des directeurs politiques des neuf membres de la Communauté Economique Européenne, elles ont surtout pour objet la coopération politique en Europe, et le fait qu'elles soient composées de hauts fonctionnaires responsables devant leurs ministres, et non de parlementaires, confine leurs propositions dans les orthodoxies gouvernementales.

Nous savons, enfin, que, plus le nombre de participants est grand, plus l'accord se fait difficilement. Aussi l'U.E.O., composée des sept pays d'Europe occidentale se trouvant en première ligne, reste l'organisation européenne la plus sincère en matière de défense.

Le gouvernement français, pour sa part, souhaite qu'elle joue un rôle essentiel dans ce domaine et la venue à cette tribune, demain matin, de M. Debré, Ministre de la défense nationale, est le meilleur témoignage de cette disposition d'esprit que partagent, votre rapporteur en est convaincu, les gouvernements de tous les pays membres.

Depuis le très intéressant rapport de M. Boyden, adopté par votre assemblée il y a exactement un an, des événements d'une grande importance sont intervenus. Il est de mon devoir de vous les rappeler.

Il s'agit, pour l'essentiel, des accords sur la limitation des armements stratégiques, des préparatifs de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, des travaux d'approche sur d'éventuelles réductions mutuelles et équilibrées des forces. Le rapport passe également en revue les autres mesures de désarmement discutées, examine l'évolution du Pacte de Varsovie, en particulier de son homogénéité, et étudie l'évolution de la stratégie du Pacte atlantique en période de détente.

Vous connaissez, Mesdames, Messieurs, l'essentiel des accords sur la limitation des armements stratégiques, dits SALT, accords conclus le 28 mai 1972. Il s'est agi, tout d'abord, de circonscrire l'emplacement de missiles intercepteurs et d'en préciser le nombre d'une part, d'arrêter des chiffres concernant les missiles offensifs lancés à partir de sous-marins d'autre part, ce second arrangement n'ayant été conclu que pour une durée de cinq ans.

Les SALT comportent enfin des accords de coopération scientifique, technique, sanitaire, et évoquent des accords commerciaux.

La Commission des Questions de Défense et des Armements n'a pu que se féliciter de ce premier pas franchi vers le désarmement, mais elle estime toutefois, à cet égard, devoir présenter une observation et formuler une réserve.

Il est à relever, en effet, que les SALT s'écartent sensiblement de certaines propositions de l'O.T.A.N. en la matière.

A Moscou, le droit à l'autodétermination n'a pas été reconnu, pas plus d'ailleurs que la liberté de mouvement des personnes en Europe.

Notons également que MM. Nixon et Brejnev ont officialisé les termes « coexistence pacifique », alors que l'O.T.A.N. s'en est toujours tenue aux termes de « coopération pacifique ».

La réserve porte sur le point capital de la vérification que l'on confie, en l'occurrence, à un accord bilatéral. Aucune clause, en effet, ne prévoit de recours à un tiers ou à un organisme international. Cela paraît constituer un précédent en matière de contrôle des armements et un abandon de l'attitude traditionnelle de l'Occident en ce qui concerne le droit d'inspection sur place.

L'absence de toute procédure d'appel à des tiers ou à un organe des Nations Unies traduit

Mr. Destremau (continued)

reflects the unique position at present occupied by the two super powers. If they cannot enforce observance of their own bilateral agreements, nobody else can.

It may be argued that the interests of the Atlantic Alliance were not adversely affected by the Moscow agreements, to which the Committee has given its approval. Nonetheless, these agreements tend to record the parity of nuclear forces and to confirm the quest for equality in the means of defence, a decisive step towards the neutralisation of these means.

It is our duty to face all the consequences of this new situation, of this historic turning point in the habits of a post-war era which is now being eclipsed.

The report submitted to you also deals with the problems of disarmament. It is indeed essential, and sometimes difficult, to make public opinion realise why defence and détente are not incompatible, why détente must be pursued, but cannot be so pursued if one of the parties enters the negotiations completely disarmed.

We have considered it necessary to take stock of the situation concerning the problems of disarmament and to indicate in particular the practical difficulties encountered in the prohibition of chemical weapons and in the organisation of a world disarmament conference.

It goes without saying that we also had to examine, with particular care, the evolution of member countries of the Warsaw Pact. We cannot fail to note that contrary to appearances military commands within this pact are relatively loosely integrated. It may be noted — and this is a new development — that the Soviet Government has at long last reluctantly recognised the existence and the importance of the European Economic Community. You have certainly observed, Ladies and Gentlemen, that the satellite nations have been developing differently as regards the degree of their independence of Moscow. Czechoslovakia seems to be the country which is most closely tied to the Soviet Government, whereas Poland and Hungary are steadily seeking liberalisation and are facilitating the movement of their nationals. As for Rumania, it is noteworthy that a régime which has remained strictly authoritarian at

home likes to follow a very independent line in international relations.

The Atlantic Alliance, born in a period of tension which continued right up to recent months, today finds itself faced with a new situation. For the cordial relations which a number of States have established with the Soviet Republics, while at the same time the United States and the USSR have been seeking to co-exist peacefully, cannot mask the true facts: the leaders in Moscow enjoy nuclear parity with their opponents and probable superiority in conventional weapons. Thus the threat still exists. We must make our peoples realise this; we must have the courage to ask them for the necessary effort — this, it seems to me, is our rôle. The task is difficult, for we know that in our countries the remark of an eighteenth century French author is applicable: "In France, fire-raisers are left alone, but those who sound the alarm are persecuted".

The threat remains, a threat which we must face under conditions different from those prevailing in the past. The natural inclination of the United States is to remain loyal to its alliances and friendships, but to aim at the least possible involvement in problems of European defence.

We understand our allies. But they, too, must understand us and they must not see mistrust or acrimony in our objective analysis of the current military situation and its development. They must accept our frankness, our lucidity. The sentiments to which I have referred are very widespread among them.

It is said that the Lord helps those who help themselves. That is our position. Consequently, European defence must be re-thought.

For the moment, we have confined ourselves to a few suggestions. The question of the southern flank must be seriously examined. We note the influence acquired by the USSR in the Mediterranean in recent months, and we cannot afford to ignore any possibility of assistance. Spain is one such possibility, but for the time being this country's participation in European defence — assuming that the Spanish Government accepts it in principle — would raise political problems. We are aware of this. But we must prepare ourselves for the idea of associating, when the time comes, our southern neighbours with the defence of Europe.

M. Destremau (suite)

la position unique qu'occupent actuellement les deux superpuissances. Si elles ne peuvent faire respecter leurs propres conventions bilatérales, personne d'autre ne le pourra.

Si l'on peut avancer que les intérêts de l'Alliance atlantique n'ont pas été lésés par les Accords de Moscou, auxquels la commission a donné son approbation, il n'en reste pas moins que ces accords tendent à enregistrer la parité des forces nucléaires et à confirmer la recherche d'une égalisation des moyens de défense, étape décisive vers leur neutralisation.

Il nous appartient de tirer toutes les conséquences de cette situation nouvelle, de ce tournant historique des habitudes d'un après-guerre qui disparaît de notre horizon.

Le rapport qui vous est soumis traite également des problèmes du désarmement. Il est, en effet, essentiel et parfois difficile de faire comprendre à l'opinion publique pourquoi il n'y a pas incompatibilité entre la défense et la détente, pourquoi la détente doit être poursuivie, mais ne peut l'être si l'une des parties aborde la négociation complètement désarmée.

Nous avons cru nécessaire de faire le point en ce qui concerne les problèmes de désarmement et d'indiquer, en particulier, les difficultés pratiques que rencontrent l'interdiction des armes chimiques ainsi que la réunion d'une conférence mondiale du désarmement.

Il va de soi que nous devons examiner avec une attention particulière l'évolution des pays membres du Pacte de Varsovie. On se doit de relever que, contrairement aux apparences, les commandements militaires sont, au sein de ce pacte, relativement peu intégrés. Il est à remarquer, fait nouveau, que le gouvernement de Moscou, bon gré mal gré, a fini par reconnaître l'existence et l'importance de la Communauté Economique Européenne. Vous avez certainement observé, enfin, mes chers collègues, que les nations satellites évoluaient différemment pour ce qui est de leur degré d'indépendance vis-à-vis de Moscou. La Tchécoslovaquie paraît être le pays le plus étroitement lié au gouvernement soviétique, cependant que la Pologne et la Hongrie recherchent la libéralisation avec constance et facilitent les déplacements de leurs ressortissants. Quant à la Roumanie, il est remarquable qu'un régime resté très autoritaire sur le plan

intérieur se plaise à prendre des allures très indépendantes pour ce qui est des relations internationales.

L'Alliance atlantique, née d'une période de tension qui s'est prolongée jusqu'à ces derniers mois, se trouve aujourd'hui en présence d'une situation nouvelle. Car les relations cordiales qu'un certain nombre d'Etats ont établies avec les Républiques soviétiques, tandis que les Etats-Unis et l'U.R.S.S. cherchaient à coexister pacifiquement, ne sauraient masquer la réalité : les dirigeants de Moscou disposent de la parité nucléaire avec leurs opposants et d'une supériorité probable en armes conventionnelles. La menace existe donc toujours. Réussir à le faire comprendre à nos peuples, avoir le courage de leur demander les efforts appropriés, tel est, ce me semble, notre rôle, mes chers collègues. Tâche difficile, car nous savons que, dans nos pays, peut s'appliquer ce propos d'un auteur français du XVIII^e siècle, qui disait qu'« en France, on laisse en repos ceux qui mettent le feu, mais on persécute ceux qui sonnent le tocsin ».

La menace demeure, à laquelle il nous faudra faire face dans des conditions différentes de jadis. L'inclination naturelle des Etats-Unis les porte à rester fidèles à leurs alliances et à leurs amitiés, mais à tenter d'être le moins possible impliqués dans les problèmes de défense de l'Europe.

Nous comprenons nos alliés. Qu'ils nous comprennent aussi et qu'ils ne voient pas, dans notre analyse objective de l'actualité militaire et de son développement, de la méfiance ou de l'acrimonie. Qu'ils acceptent notre franchise, notre lucidité. Ce sont des sentiments très répandus chez eux.

« Aide-toi, le ciel t'aidera », dit un de nos proverbes. Nous en sommes là. Aussi la défense européenne doit-elle être repensée.

Pour le moment, nous nous sommes restreints à quelques suggestions. La question du flanc sud doit être sérieusement examinée. On constate l'influence prise par l'U.R.S.S. en Méditerranée ces dernières années. Nous n'avons pas le droit de négliger les concours possibles. L'Espagne est l'un de ceux-là. Cependant, la participation de ce pays à une défense européenne poserait, pour le moment, et à supposer que le gouvernement de Madrid en accepte le principe, des problèmes politiques. Nous en sommes conscients. Mais il faut se préparer à l'idée d'associer, le moment venu, nos voisins du sud à la défense de l'Europe.

Mr. Destremau (continued)

Furthermore, the pressure exercised by the United States Congress to reduce that country's rôle in the defence of Europe is bound to make us think about arrangements for the defence of our continent, since in certain circumstances we would have to make such arrangements ourselves. The idea of setting up once again a consultative committee of European chiefs-of-staff within the framework of WEU corresponds to this development.

I can well imagine the reactions of those who call themselves realists, but who are basically sceptics. Some consider it impossible to set up such an organisation which, though purely European, would of course work in close liaison with the North Atlantic Council. Yet things which seemed impossible have come to pass in our generation. Who would have believed in 1950 that in 1954 Britain would accept — through the WEU treaty — a commitment on the continent? Yet that did indeed happen. So perhaps it will be possible to build a European defence system one day.

Let us begin by trying to plan it in outline. That would be the task of the committee in question.

The recommendation which is tabled emphasises the need to develop the rôle of the Standing Armaments Committee. I do not think that this proposal will give rise to any objections. It is in line with a correct application of the treaty.

These two ideas, the creation of a committee of chiefs-of-staff and the reactivation of the Standing Armaments Committee, have appeared to us to be all the more justified because the obligation of solidarity among the Seven has always remained undiminished.

The merging within NATO, in 1950, of the military responsibilities under the Brussels Treaty, in no way affected "the obligations assumed towards each other" by the signatory powers.

We must realise that the contract remains unchanged, though the means for implementing it no longer exist. So should we not try to attenuate this paradox? In the event, the resolution concerning the transfer of responsibilities specified, that "the reorganisation shall not affect the right of Western Union... Ministers

and chiefs-of-staff to meet as they please to consider matters of mutual concern to the Brussels Treaty powers".

Why not act on this reminder, which is particularly applicable today?

If your Rapporteur may be allowed to speak as a Frenchman for a moment, he thinks he should explain why the French Government does not favour the existence of a link between the conference on security and co-operation in Europe on the one hand and negotiations on mutual and balanced force reductions on the other.

The French Government considers that to reduce the existing divisions in equivalent percentages would not be a favourable operation for the West. To propose an unequal reduction on the grounds that forces are at present unequal would be to court a refusal from Moscow.

What is more, the prospect of a negotiation would lead to a preliminary strengthening of armies on both sides, while proposals for quantitative reductions would lead to an effort to improve quality and the State of modernisation. We would finally find ourselves back in a confrontation of blocs, a bipolarisation of forces, while the negotiation itself would spread a feeling of false security in Europe.

It may be noted, moreover, that public opinion in the various countries concerned would find it difficult to understand why an increase in military budgets was asked for at a time when an agreement on force reductions was being signed.

We may further observe that reductions not affecting countries guarding the flanks would introduce discrimination both difficult to comprehend and strategically bizarre.

Thought up in order to parry the Soviet proposal for a security conference, the idea of negotiations on mutual and balanced force reductions ultimately met with approval in Moscow. It is therefore likely that the Soviet Government considers that it will not be altogether to its disadvantage.

At any rate, it would be regrettable if plans for the conference were to be abandoned solely on the grounds that the negotiations on mutual and balanced force reductions lead to nothing.

M. Destremau (suite)

D'autre part, la pression qu'exerce le Congrès américain pour prendre du champ vis-à-vis de la défense de l'Europe doit nous inciter à réfléchir sur un dispositif de protection de notre continent, puisque nous aurions nous-mêmes, dans certains cas, à le mettre en place. C'est à cette évolution que correspond l'idée de la remise sur pied d'un comité consultatif des chefs d'état-major européens fonctionnant dans le cadre de l'U.E.O.

J'imagine les réactions de ceux qui se disent réalistes, mais qui sont au fond sceptiques. Cette organisation purement européenne, mais qui travaillerait, bien entendu, en liaison étroite avec le Conseil de l'Atlantique nord, paraît, à certains, impossible à mettre sur pied. Notre génération a vu des impossibilités se réaliser. Qui aurait cru, en 1950, que la Grande-Bretagne accepterait, en 1954 — de par le traité de l'U.E.O. — un engagement sur le continent ? Cela est bien arrivé. Alors, une défense européenne sera peut-être réalisable un jour.

Commençons par tenter de la concevoir. Telle serait la mission du comité en question.

La recommandation qui vous est soumise, enfin, met l'accent sur la nécessité de développer le rôle du Comité Permanent des Armements. Je pense que cette proposition ne soulèvera pas d'objections. Elle va dans le sens d'une application correcte du traité.

Ces deux idées, création d'un comité des chefs d'état-major et réactivation du Comité Permanent des Armements, ont paru d'autant plus justifiées que l'obligation de solidarité entre les Sept est toujours restée entière.

La fusion dans l'O.T.A.N., en 1950, des compétences militaires du Traité de Bruxelles n'a, je cite, « affecté en aucune façon les obligations mutuelles ».

Il faut bien se rendre compte que le contrat reste le même, avec les moyens d'exécution en moins. Alors, n'y a-t-il pas lieu d'essayer d'atténuer ce paradoxe ? Au demeurant, la résolution de transfert des compétences disait bien, je cite : « la réorganisation ne porte aucune atteinte au droit qu'ont les ministres et les chefs d'état-

major de l'Union occidentale de se réunir à leur convenance pour étudier les questions d'intérêt mutuel pour les pays signataires du Traité de Bruxelles ».

Pourquoi ne pas répondre à cet appel, si justifié aujourd'hui ?

Si vous permettez à votre rapporteur de reprendre quelques instants sa nationalité, il croira devoir indiquer pourquoi le gouvernement français est défavorable à l'existence d'un lien entre la Conférence européenne de sécurité et de coopération, d'une part, les négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces, d'autre part.

Le gouvernement français estime que réduire d'un pourcentage équivalent les divisions en présence serait une bien mauvaise opération pour l'Ouest. Proposer une réduction inégale en prétextant l'asymétrie des forces, ce serait essayer un refus de Moscou.

D'autre part, la perspective d'une négociation aboutirait au renforcement préalable des armées des uns et des autres, tandis que les projets de réduction quantitative entraîneraient un effort qualitatif et de modernisation. On retomberait enfin dans un affrontement de blocs, une bipolarisation des forces, cependant que la négociation elle-même répandrait en Europe un sentiment de fausse sécurité.

Notons, d'autre part, que les opinions publiques comprendront difficilement qu'il leur soit demandé une augmentation des budgets militaires au moment où l'on signerait un accord sur la réduction des forces.

On observera, enfin, que des réductions qui ne toucheraient pas les pays placés en flanc-garde introduiraient des discriminations difficiles à comprendre et stratégiquement bizarres.

Inventée comme une parade à la proposition russe de conférence de sécurité, la négociation sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces a fini par plaire à Moscou. Il est donc vraisemblable que le gouvernement soviétique estime qu'il pourra tirer les marrons du feu.

Ce qui serait regrettable, quoi qu'il en soit, c'est que la conférence n'ait pas lieu sous le seul prétexte que les négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces n'aboutissent

Mr. Destremau (continued)

This is why the French Government does not wish these two important subjects to be linked.

The difficulty for governments in these matters will be to win over public opinion. The pressure which will be exerted to promote the merits of security and co-operation and to ensure that the reduction of forces is universally accepted will be so strong that it is liable to lead to a weakening, to acceptance, and even to surrender for which we shall have to pay dearly in the future.

Your Rapporteur noted that during the debates in Committee no voice was raised to question the fact that we were heading towards nuclear parity in the near future. It was said that under these circumstances conventional forces would resume their full importance. This is becoming self-evident, but can defence be based on conventional forces alone? The question remains unanswered.

However that may be, what nuclear parity seems to have done away with is the theory of flexible response. Since parity leads to mutual destruction or to neutralisation, response is no longer possible; there remains only flexibility.

A further result of this is that the forward defence strategy becomes extremely dangerous from the moment the forward defence is not nuclear and only the traditional forces of the democracies can be brought into action. In that case, our withdrawal position might well be a jammed machine-gun and our front line a trench manned by troops armed with bayonets.

The fact remains that conventional warfare, impossible ten years ago, is no longer made really impossible by the strategic nuclear deterrent. Here there is a serious weakness in our defence system which must not be allowed to remain.

How, in our present state of tranquillity, can we believe in these dangers? It is our duty to make peoples soothed by the idea of détente realise that we must keep our weapons within reach. For we all know, Ladies and Gentlemen, that the will to wield power overrides all expressions of friendship and that though governments hesitate, God be praised, before the Apocalypse of a nuclear war, they do not on that

account give up hope of political and psychological influence, and even domination, which stems directly from armed strength.

Whether third powers can still benefit from deterrence has now become problematical. This is an important new fact which marks a turn in history and obliges us to reconsider the defence of Europe, perhaps in its entirety.

In conclusion, allow me to advance the view that, far more than intricate trade arrangements, joint defence seems to be the most reliable vehicle for that European political union which, together with peace, remains the objective of our generation. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Destremau, for all the work you have done for us as Rapporteur and as Chairman of the Defence Committee.

I have great pleasure in calling Mr. Sieglerschmidt to present the report of the General Affairs Committee.

Mr. SIEGLERSCHMIDT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the report I have to present here on behalf of the General Affairs Committee of the WEU Assembly is unfortunately, as things stand, no longer quite topical. If I may say so in all modesty, this is not so much the fault of the Rapporteur as of the fact that he has been constantly overtaken by events. Although the report was revised several times, we have been unable to include the most recent developments, such as the initialling of the basic treaty between the Federal Republic of Germany and the German Democratic Republic, and the start of the preparatory talks in Helsinki on the conference on security and co-operation in Europe. This is why, and I may perhaps mention it now, the fourth paragraph of the preamble to the draft recommendation and the third paragraph of the recommendation need to be amended. I have myself tabled an appropriate amendment and will come back to it later.

The need to bring things up to date, to which I have just referred, has proved to me that the cautious forecasts in my first draft have been repeatedly overtaken by the facts where the timing and content of the policy of détente are

M. Destremau (suite)

à rien. C'est pour cela que le gouvernement français tient à ce que ces deux importants sujets ne soient pas liés.

La difficulté, pour les gouvernements, sera, en ces matières, de se faire comprendre de l'opinion. La pression qui s'exercera pour que la sécurité et la coopération soient glorifiées, pour que la réduction des forces soit acceptée par tous, cette pression sera si forte qu'elle risquera de conduire à des faiblesses, à des acceptations, voire à des soumissions que l'avenir ne nous pardonnerait pas.

Votre rapporteur a cru devoir relever qu'au cours des débats de la commission, aucune voix ne s'est élevée pour contester que l'on s'acheminait à très bref délai vers la parité nucléaire. Il a été dit que, dans ces conditions, les forces conventionnelles reprendraient toute leur importance. Ceci devient une évidence, mais peut-il y avoir une défense à partir des seules forces conventionnelles ? La question reste posée.

Quoi qu'il en soit, ce que la parité nucléaire semble avoir enterré, c'est bien la théorie de la « réponse flexible ». La destruction réciproque ou la neutralisation découlant de la parité, il n'y a plus de « réponse » ; il ne reste que la « flexibilité ».

Il en résulte, d'autre part, que la stratégie de la défense avancée devient extrêmement dangereuse à partir du moment où, l'avant n'étant pas nucléaire, seules peuvent être opposées les forces traditionnelles des démocraties. Ne risquerions-nous pas d'avoir, comme position de repli, une mitrailleuse enrayée et, en première ligne, la tranchée des baïonnettes ?

Il demeure que la guerre classique, impossible il y a dix ans, n'est plus vraiment interdite par la dissuasion nucléaire stratégique. Il y a là, dans le système de défense, une profonde fissure qu'il importe de ne pas laisser subsister.

Comment, dans notre quiétude, croire à ces dangers ? Il nous appartient de faire admettre à des populations que berce la chanson de la détente qu'il convient de rester l'arme au pied. Car nous savons tous, Mesdames, Messieurs, que la volonté de puissance survit à tous les témoignages d'amitié et que, si les gouvernements hésitent, Dieu merci, devant l'apocalypse d'une guerre nucléaire, ils ne renoncent pas pour au-

tant à l'influence, voire à la domination politique et psychologique qui, elle, découle directement de la puissance des armes.

La dissuasion nucléaire au profit d'une tierce puissance est devenue problématique. Fait nouveau capital et historique s'il en fût, qui nous oblige à reconsidérer, peut-être de fond en comble, la défense de l'Europe.

Enfin, permettez à votre rapporteur d'avancer qu'une défense commune apparaît, bien plus que de subtils arrangements commerciaux, comme le vecteur le plus sûr de l'union politique européenne qui, avec la paix, reste l'objectif de notre génération. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie vivement, M. Destremau, du travail dont vous vous êtes acquitté à notre intention en tant que rapporteur et président de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

J'ai le plaisir de demander maintenant à M. Sieglerschmidt de présenter le rapport de la Commission des Affaires Générales.

M. SIEGLERSCHMIDT (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, le rapport que je dois vous soumettre au nom de la Commission des Affaires Générales de l'Assemblée de l'U.E.O. n'est malheureusement pas — les choses étant ce qu'elles sont — à la hauteur de l'actualité. Cela tient moins — permettez-moi de le dire en toute modestie — au rapporteur qu'aux événements qui, en quelque sorte, n'ont cessé de le gagner de vitesse. Par conséquent, bien que ce rapport ait été remanié à maintes reprises, les derniers événements, tels que l'apposition des paraphe au bas du traité fondamental entre la R.F.A. et la R.D.A., ainsi que l'ouverture, à Helsinki, des travaux préparatoires en vue de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe n'ont pu y trouver place. C'est pourquoi — je me permets de le mentionner tout de suite — il a été indispensable de modifier le quatrième considérant et le troisième point du projet de recommandation. Je vous ai moi-même soumis un amendement dans ce sens, amendement sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

L'actualisation nécessaire dont je viens de parler m'a bien montré que les pronostics prudents de mon premier projet ont été, en ce qui concerne la chronologie et le contenu de la politique de détente, constamment dépassés par la réalité.

Mr. Sieglerschmidt (continued)

concerned. I should nevertheless like to join the last speaker in warning against allowing ourselves to be caught up in a kind of euphoria about détente. This is a great temptation at the moment; remember the old French hit-song: "*Tout va très bien, Madame la Marquise*". This is now the prevailing mood among some of the people involved.

I think we must recognise that the three great powers, the United States, China and the Soviet Union, which at present dominate the political arena, are calculatedly pursuing power policies dictated by their own interests. Yes, you did hear me correctly, I mentioned all three; it is certainly true of the Soviet Union. This must — and I stress this — be no cause for confusing the present détente with appeasement. Only by avoiding this can we achieve further success in following a policy of détente.

Occasionally, it has been suggested in this Assembly, as elsewhere, that the Soviet Union is, to some extent, pursuing its foreign policy unflinchingly and is achieving its objectives step by step while the West merely reacts to its policy with varying degrees of anxiety. The developments described in the report refute this view. The Soviet Union is in fact perfectly willing and able to modify its original aims if the West takes a firm, but at the same time flexible, stand.

Mr. President, I felt it right to set a cut-off date when writing this report and to concentrate mainly on the events of 3rd June of this year, when the Moscow and Warsaw treaties and the Berlin agreement came into force. I imagine that East-West relations will continue to figure on the agenda of future assemblies, as they have in the past. I think it is worth considering making these reports a continuous account so that each individual Rapporteur would not, every time, trace out the development of East-West relations from the beginning but could start from where the previous Rapporteur left off. Perhaps we might also consider, in this context, concentrating in turn on the defence and the general political aspects. I have good reasons for saying

this. My colleague Mr. Destremau, too, must have noted that our reports overlap to a considerable extent. This is bound to happen if we are both dealing with East-West relations. It was of course impossible for him completely to ignore the broader political aspects, just as I had to take into account matters relating to defence.

I think it is important for the report to try to show clearly how East-West relations in Europe fit into the interplay of political forces in the world at large. This is — as I need not tell a gathering of experienced politicians like yourselves — a process which cannot be looked at in isolation. The major event has been the change from a bipolarity between the Soviet Union and the United States to a kind of three-cornered relationship with the entry of China into world politics. I believe it is important — and I have tried to bring this out — not to rely too much on the hereditary hostility between the Soviet Union and China.

Who would have dreamt, only a few years ago, of what is now happening between the United States and the People's Republic of China? One must allow for the possibility of something similar developing between China and the Soviet Union. There are signs that both sides are bearing this in mind. I think all the three parties will be well advised to realise that they can strengthen their political hand by keeping open their options of forming coalitions in any direction instead of totally ruling this out. This is why all three powers will do exactly that.

This new situation, these new developments, will of course throw up a number of problems for the Europeans. Far be it from me to plead here the case for Europe as a third force — today it would be more accurate to speak of a fourth force — as was done a few years ago. I remember a memorable sentence from a talk that the High Commissioner John McCloy gave a long time ago in the Federal Republic of Germany. He said that there was a lot of talk about a third force in Europe, but that before talking about it, one had to have it. True, things have changed a bit during the past few decades. I do feel, however, that to some extent what used to be said then still carries weight.

M. Sieglerschmidt (suite)

Je voudrais néanmoins — à l'instar de mon prédécesseur à cette tribune — vous mettre en garde contre une sorte d'euphorie de la détente. Car elle nous guette. Rappelez-vous le joli refrain français : « Tout va très bien, Madame la Marquise ». Pour quelques intéressés, c'est le ton qui domine à présent.

Je crois qu'il nous faut reconnaître que les trois grandes puissances — États-Unis, Chine et Union Soviétique — qui occupent actuellement l'avant-scène de la politique mondiale, pratiquent froidement une politique de puissance destinée à servir leurs intérêts. Vous avez bien entendu : j'ai mentionné ces trois puissances. Pour l'Union Soviétique, c'est chose certaine. Il n'y a donc aucune raison — permettez-moi de le souligner — de confondre la détente actuelle avec l'apaisement. Ce n'est qu'en évitant cette confusion qu'on pourra obtenir de nouveaux résultats dans la politique de détente.

Dans cette assemblée, j'ai parfois entendu défendre la thèse selon laquelle l'Union Soviétique pratique en quelque sorte une politique étrangère infaillible et qu'elle parvient à imposer ses objectifs les uns après les autres, alors que l'Ouest se contente de réagir à cette politique avec plus ou moins de crainte. L'évolution, telle qu'elle est représentée dans ce rapport, démontre que cette théorie n'est certainement pas fondée. En effet, l'Union Soviétique se montre tout à fait disposée à modifier les objectifs qu'elle s'était fixés initialement, et tout à fait capable de le faire, si l'Ouest fait preuve, en ces occasions, à la fois de souplesse et de fermeté.

M. le Président, j'ai jugé bon de limiter ce rapport dans le temps et de ne considérer principalement que des événements qui ont eu lieu postérieurement au 3 juin dernier, date d'entrée en vigueur des Traités de Moscou et de Varsovie, ainsi que de l'accord sur Berlin. Je suppose que les relations Est-Ouest demeureront — comme dans le passé — un sujet permanent de nos réunions. Je me demande, M. le Président, s'il ne serait pas bon, dans ce cas, d'arriver à une sorte de continuité, en ce sens que chaque rapporteur, au lieu de développer une nouvelle fois l'historique des relations Est-Ouest reprenne la question là où le dernier rapporteur l'a laissée. Dans cet ordre d'idées, on pourrait peut-être se demander s'il ne serait pas indiqué de mettre en

avant, à tour de rôle, les aspects de la politique de défense et de la politique générale. Je ne dis pas cela sans raison. Notre collègue, M. Destremau, a dû se rendre compte que nos rapports se recourent en grande partie. C'est dans la nature des choses, puisque nous parlons tous deux des relations Est-Ouest. Il n'a évidemment pas pu faire complètement abstraction des aspects de la politique générale, de même que, pour ma part, je n'ai pu évidemment négliger les aspects de la politique de défense.

Je crois qu'il est important que le rapport fasse ressortir nettement l'insertion des relations Est-Ouest en Europe dans le jeu des forces de la politique mondiale. Car il ne s'agit pas — il n'est nul besoin de l'expliquer à des hommes politiques expérimentés — d'un événement que l'on peut considérer isolément. L'événement considérable a été le remplacement d'un système bipolaire entre l'Union Soviétique et les États-Unis par une sorte de système triangulaire, du fait de l'introduction de la Chine dans la politique mondiale. Je crois qu'il importe, dans ces considérations, de ne pas trop compter — et j'ai essayé de le faire ressortir — sur une hostilité héréditaire soviéto-chinoise.

Qui aurait cru possible, il y a quelques années, ce qui se passe actuellement entre les États-Unis et la République populaire de Chine ? Il faut considérer que de tels rapports sont susceptibles de s'établir également entre la Chine et l'Union Soviétique. Certains indices permettent de penser qu'une telle éventualité est envisagée de part et d'autre. Je crois que les trois puissances feraient bien de se rendre compte qu'en restant, par principe, ouvertes à des coalitions dans toutes les directions, sans exclusive absolue, elles renforcent leur poids politique. C'est pourquoi, d'ailleurs, les trois parties adopteront cette attitude.

Cette nouvelle constellation, en fonction de cette nouvelle évolution, va naturellement poser des problèmes aux Européens. Loin de moi la pensée de vouloir défendre, comme on le faisait il y a quelques années, l'idée d'une troisième force — il faudrait dire aujourd'hui d'une quatrième force — l'Europe. Je me souviens d'une phrase remarquable prononcée — il y a longtemps déjà — par John McCloy, alors Haut-Commissaire, lors d'une conférence en République Fédérale d'Allemagne : « On parle beaucoup d'une troisième force en Europe. Mais lorsqu'on parle de force, il faut d'abord en avoir. » Il est vrai qu'il y a eu quelques changements dans ce domaine au cours des dernières décennies.

Mr. Sieglerschmidt (continued)

On the other hand, we must, in our alliance with the Americans, bear our own European interests in mind, interests that are not always identical with those of the United States; we need to define them. This is what I have tried to do when I talk in the report about a really European position. "Really European" does not mean an isolated or independent position, it simply means that we must, within a larger framework, have regard to our own interests.

To some extent this also applies of course to the special field of defence. Mr. Destremau has already spoken about this, so I do not propose to go into details. It is, however, perfectly obvious that what is emerging from the continued SALT negotiations will force us to think afresh about Europe's position on defence. This does not necessarily mean that we shall have to create new institutions as proposed by Mr. Destremau, but I do think we shall have to re-think the situation.

Mr. President, one further very important aspect needs to be mentioned. Whenever we talk about détente, arms limitation and force reductions in Europe, we tend to focus our attention on Central Europe. I am grateful therefore that the speaker, dealing with the military questions, pointed out — and I would extend this to include the general political field — that there is a certain interdependence between the various world political fields of gravity, or if you wish, fields of tension and that they need to be borne in mind. The problem of the Middle East and the Mediterranean, for example, is right on our doorstep.

Part II of the report describes the development of the policy of détente in Europe after 3rd June. I was anxious not to present here a kind of German report. It was, however, inevitable that the *Ostpolitik* pursued by the Federal Government should occupy a central position, because apart from this very little has happened in this field in Europe in recent months.

An analysis of this development shows quite clearly the extent to which the Soviet Union looks upon all this as a global process, not subdivided into individual relations with Czechoslovakia, Poland or the Soviet Union itself, but very much orientated towards the preparations for a conference on security and co-operation in Europe, with the special goal of preventing the German Democratic Republic having to attend such a conference with an inferior status. That Soviet policy plans the whole matter as a global process has once again been shown quite clearly by Mr. Brezhnev's recent statement in Budapest on the resumption of diplomatic relations between the Federal Republic and Czechoslovakia. He made it plain that this would have to happen first, and then similar steps could be taken with regard to Hungary or Bulgaria.

Now a few words about the third and final part of the explanatory memorandum, dealing with the conference on security and co-operation in Europe. Here, too, we have to see certain logical connections which could help the western participants at the conference to plot their course. The question has often been asked whether this conference should concern itself more with security or with co-operation. I do not think such a choice arises — we must recognise that security and co-operation are interdependent. Without a certain measure of co-operation it is impossible to create an adequate measure of security and conversely it is impossible to create genuine co-operation unless reasonably satisfactory progress has been made on questions of security. As far as I can judge, the initial discussions in Helsinki have taken full account of the wishes expressed by participants at the summit conference that western delegates to the conference should be prepared to act in concert at the preparatory talks and at the conference itself.

If it may add a comment on this, those drafting the communiqué knew quite well what they were doing when they talked about concerted action instead of saying that the West should speak with one voice. "Concerted" means several voices in concert but all attuned so as to produce a certain degree of harmony.

M. Sieglerschmidt (suite)

Mais je crois que, d'une certaine manière, ces propos ont gardé leur importance.

Par ailleurs, dans l'alliance avec les Américains, il nous faut néanmoins, nous autres Européens, considérer nos propres intérêts qui ne sont pas toujours identiques à ceux des Etats-Unis. Nous devons les définir. C'est de cela qu'il s'agissait lorsque j'ai mentionné, dans mon rapport, la position vraiment propre à l'Europe. Une position propre à l'Europe ne signifie pas une position isolée ou autonome, mais cela veut dire que, dans un cadre élargi, il ne faut pas négliger ses propres intérêts.

Cela s'applique aussi, naturellement, d'une certaine façon, au domaine particulier de la défense. Notre collègue, M. Destremau, s'est déjà étendu sur ce sujet. Je ne peux donc pas y revenir en détail, mais une chose est claire : ce qui est en train de s'ébaucher au cours des négociations SALT aura pour conséquence de nous obliger à repenser la position européenne en matière de défense. Cela ne veut pas simplement dire qu'il faille créer des institutions nouvelles, comme l'a proposé M. Destremau, mais que, sans aucun doute, nous devons repenser notre position.

Il faut ajouter encore un point de vue important. Lorsque nous parlons de détente, de limitation des armements et de réduction des forces armées en Europe, nous sommes quelque peu enclins à considérer surtout l'Europe centrale. C'est pourquoi je suis reconnaissant à l'orateur précédent d'avoir attiré l'attention, en ce qui concerne le domaine militaire — et je voudrais étendre cette remarque au domaine de la politique générale — sur le fait qu'entre les différents champs de gravitation ou, si l'on veut, de tension, de la politique mondiale, il existe des interdépendances dont il faut tenir compte. L'exemple du Proche-Orient et de la Méditerranée est là, sous nos yeux.

La deuxième partie du rapport décrit l'évolution de la politique de détente en Europe depuis le 3 juin. J'aurais voulu éviter de vous soumettre, à ce sujet, une sorte de rapport allemand. Mais était-ce possible ? C'est un fait que la politique d'ouverture à l'Est du gouvernement fédéral s'est trouvée au centre de l'actualité car, sauf dans ce domaine, peu de choses se sont produites en Europe au cours de ces derniers mois.

L'analyse de cette évolution montre clairement à quel point l'Union Soviétique considère ce processus comme un processus d'ensemble, nullement compartimenté selon les relations particulières avec la Tchécoslovaquie, la Pologne ou avec l'Union Soviétique elle-même, mais comme un processus formant un tout et visant spécialement la préparation de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, avec pour objectif particulier d'empêcher que la R.D.A. ne participe à cette conférence avec un statut inférieur. Qu'il s'agisse là, effectivement, d'un processus d'ensemble voulu comme tel par la politique soviétique, cela ressort très clairement de la récente déclaration faite par M. Brejnev à Budapest, au sujet de la reprise des relations diplomatiques entre la République Fédérale d'Allemagne et la Tchécoslovaquie. A cette occasion, il avait bien précisé que ces relations devaient être rétablies d'abord et qu'on pourrait envisager ensuite une reprise équivalente avec la Hongrie ou la Bulgarie.

Permettez-moi de faire encore quelques remarques sur la troisième et dernière partie de l'exposé des motifs qui traite de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Là aussi, il faut voir certains rapports logiques qui pourraient aider à définir la voie à suivre pour les participants occidentaux à la conférence. On s'est souvent demandé s'il serait préférable, au cours de cette conférence, de mettre l'accent sur la sécurité ou sur la coopération. Je pense que de telles délibérations sont superflues, mais il faut reconnaître que sécurité et coopération se conditionnent mutuellement. Il ne peut y avoir de sécurité sans un certain degré de coopération, et, inversement, on ne peut établir de véritable coopération sans avoir fait progresser, d'une manière assez satisfaisante, la solution des questions concernant la sécurité. Il ressort des premiers pourparlers d'Helsinki — dans la mesure où il m'est possible d'en juger — qu'on a tenu compte du désir, exprimé par les participants à la conférence au sommet, que les participants occidentaux soient prêts à une action concertée lors des discussions préliminaires ainsi qu'à la conférence même.

Permettez-moi de faire une remarque à ce sujet. C'est avec raison que les auteurs du communiqué ont parlé d'une action concertée et non d'une seule voix par laquelle s'exprimeraient les puissances occidentales. « Concerter » signifie : tenir sa partie dans un concert, mais de telle sorte que toutes les voix s'unissent dans une certaine harmonie.

Mr. Sieglerschmidt (continued)

I should now like to turn to the draft recommendation, and to say in general terms that we have tried basically to set out in a suitable wording the thoughts I have just outlined. In the first paragraph of the preamble it says that Europe should adopt a policy of its own. The second paragraph says that the Western European countries ought to reassess the basis of their defence policy following on the SALT talks. The third paragraph emphasises that the improvement in relations between the Federal Republic of Germany and the Eastern European countries has opened up the way towards further progress in the policy of détente in Europe.

With your permission, Mr. President, I should like to read out the fourth paragraph of the preamble and at the same time make a minor amendment. After re-reading the present wording and looking at developments I felt that the expression "Welcoming" contained in Amendment No. 1 is perhaps a little too strong and is liable to be misinterpreted as euphoria. It was I who said there is no cause for euphoria. I would therefore ask that the fourth paragraph of the preamble be re-worded as follows :

"Noting that, by their firm and realistic attitude towards the German question, the member States have made a major contribution to allowing an important step to be taken towards the normalisation of relations between the two German States, thanks to the basic treaty, without which lasting détente in Europe would not have been possible ;".

As a German member of parliament, I should like to add a word or two on this point. I think we owe a great debt of gratitude to our friends and allies. We know full well that the successes we have been able to achieve would have been impossible without the shared efforts and the solidarity of our friends in the West.

The fifth paragraph of the preamble states, in connection with the conference, that there is, as I mentioned earlier, an interdependence between security and co-operation.

The sixth paragraph emphasises the need for concerted action and preparation.

Finally, the preamble says that it is of vital interest for this Assembly to be informed, by suitable means and within a suitable time, of the results of the Ministers' deliberations on the European security conference.

Now I should like to say a few words on the actual recommendation. The first paragraph, again, refers to concerted work.

The second paragraph is intended to make it clear, as I have been saying, that our western defence treaties can of course not be a subject of negotiation or discussion at the conference on security and co-operation in Europe.

The third paragraph, too, needs to be amended because it had been overtaken by events. It now reads as follows :

"Ensure that the policies of member countries towards the German Democratic Republic continue to be closely co-ordinated ;".

I should like to add one or two comments on this point. If one looks at the events of the last few weeks with regard to the establishment of diplomatic relations with the German Democratic Republic one gains the impression at times — if I may be blunt — that some of those involved are going from one extreme to the other. First the GDR was placed in a strictly enforced quarantine ; now there seems to be a rush to recognise the GDR with everyone trying to outdo the other as if it were a matter of putting right a past injustice. We must be quite clear in our minds that when it comes down to fundamental facts unfortunately nothing in the GDR has changed yet. The Berlin wall is still there, the devices for killing people are being strengthened and extended. For that reason I feel — if I may speak plainly — that our allies should not be so eager to fall into the GDR's arms, overcome with emotion. What is involved is quite simply the establishing in a suitable way of diplomatic relations with the GDR. The Federal Republic is of course in no way opposed to this because such relations are useful in a world which is trying to come to terms a little better with its contradictions and differences so that one day they may be overcome altogether. This is why a decided co-ordinated action, which we hope will be decided on at the next meeting of the NATO Ministerial Council, is so important. We would of course not presume to insist on being the pace-

M. Sieglerschmidt (suite)

Permettez-moi maintenant d'aborder la question du projet de recommandation pour vous dire qu'en général, ce projet tente d'exprimer, pour l'essentiel, par des formules correspondantes, les idées dont je viens de vous entretenir. Le premier considérant mentionne une politique de l'Europe qui lui soit propre. Dans le deuxième, on parle de la nécessité de reconsidérer les données de la politique de défense occidentale, compte tenu des accords SALT. Le troisième considérant souligne que l'amélioration des rapports entre la République Fédérale d'Allemagne et les pays de l'Europe de l'Est a ouvert la voie à de nouveaux progrès de la politique de détente en Europe.

Quant au quatrième considérant, M. le Président, permettez-moi d'en donner lecture en le modifiant légèrement. En le relisant dans sa rédaction actuelle et en considérant le cours des événements, je me suis dit que l'expression « se félicitant » contenue dans l'amendement n° 1 serait peut-être un peu forte et pourrait donner lieu, à tort, à une interprétation euphorique. Je viens de dire moi-même qu'il n'y a pas lieu d'être euphorique. Je vous demande donc de bien vouloir rédiger le quatrième considérant de la façon suivante :

« Constatant que les Etats membres ont largement contribué, par leur attitude aussi ferme que réaliste dans la question allemande, à rendre possible un pas décisif vers la normalisation des relations entre les deux Etats de l'Allemagne, grâce au traité fondamental sans lequel une détente durable en Europe n'eût pas été possible ; ».

Je voudrais ajouter quelques mots en ma qualité de député allemand. Je crois que, à cet égard, nous devons beaucoup à nos alliés et à nos amis. Nous savons que sans ces efforts communs, sans l'attitude solidaire de nos amis occidentaux, nous n'aurions pu obtenir les succès dont nous pouvons nous prévaloir.

J'en viens maintenant au cinquième considérant qui fait remarquer, comme je viens de la faire, l'interdépendance des deux objectifs de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Le sixième considérant souligne la nécessité d'une action concertée et d'une préparation concertée de cette action.

Enfin, il est rappelé que cette assemblée doit naturellement veiller avant tout à ce que les ministres l'informent, dans les délais et de la manière qui conviennent, du résultat de leurs délibérations concernant la conférence sur la sécurité européenne.

Permettez-moi, à présent, de dire quelques mots du dispositif. Le premier paragraphe a également trait à la contribution concertée.

Le deuxième vise à spécifier clairement, ainsi que je l'ai fait moi-même, que nos traités de défense occidentaux ne sauraient évidemment faire l'objet de discussions ou de débats lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Il y aurait lieu également de modifier le paragraphe 3, dépassé par les événements. Il est maintenant rédigé comme suit :

« De veiller à ce que les politiques des pays membres à l'égard de la République Démocratique Allemande demeurent étroitement coordonnées ; ».

Je voudrais faire ici quelques remarques. Lorsqu'on suit les événements de ces dernières semaines, en ce qui concerne la reprise de relations diplomatiques avec la R.D.A., on a parfois l'impression — permettez-moi de le dire sans détours — que certains intéressés tombent d'un extrême dans l'autre : d'une sorte de mise en quarantaine de la R.D.A., strictement appliquée, on passe à un zèle à la reconnaître, où chacun cherche à devancer le voisin, comme s'il s'agissait de réparer un tort envers la R.D.A. Il faut tout de même se rendre compte que les réalités fondamentales n'ont malheureusement pas changé en R.D.A. Le mur est toujours debout et on renforce et on élargit les dispositifs permettant de tuer des êtres humains. C'est pourquoi j'estime — et je le dis sincèrement — qu'il ne s'agit pas, pour nos alliés, de tomber avec émotion dans les bras de la R.D.A., mais plutôt de rétablir tout simplement les relations diplomatiques avec la R.D.A. d'une manière appropriée. Evidemment, la République fédérale n'y est nullement opposée, car ces relations sont utiles dans un monde qui veut essayer de vivre un peu mieux avec ses contradictions et ses antagonismes pour arriver enfin à les surmonter. C'est pourquoi une action coordonnée, telle qu'elle sera décidée, espérons-le, par le prochain Conseil de l'O.T.A.N., revêt une telle importance. Nous n'avons, certes, nullement la prétention d'orchestrer cette action concertée, mais nous aimerions qu'on nous consulte lorsqu'il s'agit

Mr. Sieglerschmidt (continued)

maker in any such co-ordinated action but we should like to be consulted about recognition of the GDR and the establishment of diplomatic relations with that country.

Finally there is a specially important recommendation. At the conference on security and co-operation in Europe it will be important not merely to ensure that the wording of the joint formulae arrived at is identical in Russian, English, French and German but it is equally necessary to ensure as far as possible that the words mean the same things to everyone involved. I am sure there is no need for me to explain in detail what is involved.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, East-West relations will demand the entire attention and full commitment on the part of all the WEU member States with clear-headedness and vigilance as well as the flexibility that will get us further from rigid attitudes and along the road towards new developments in Europe. *(Applause)*

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Sieglerschmidt, for putting your very useful report to us so clearly.

The joint debate is now open and I have great pleasure in inviting Lord St. Helens to address us. After that, I shall ask Mr. Vedovato to take the floor.

Lord ST. HELENS (*United Kingdom*). — I propose to address myself mainly to the excellent report that has been tabled by Mr. Destremau. I shall certainly be brief, because we have discussed this report exhaustively in Committee and I see no advantage in repeating to the Assembly what has already been said, but I wish to stress one or two points.

The first point is concerned with the possible withdrawal of American troops from the continent of Europe. As I see it, there has been a very definite change of opinion in America over the past eighteen months. You, Mr. President, will remember that about fourteen months ago you and I attended the NATO Assembly in Washington. On that occasion Senator Kennedy, in the Military Committee, moved a motion suggesting the withdrawal of about half the

American troops in Europe. Not only was he opposed by all the Americans present, including those of his own party, but they also spoke against him, a most reassuring sign. This year, when you, Mr. President, were still Chairman of the Defence Committee, we visited Washington and were again assured by members of both Senate and Congress that they could see no prospect of the withdrawal of American forces from Europe, although we were warned by one or two civil servants that it was thought possible. Only ten days ago NATO parliamentarians met in Bonn, and it was extremely significant that several of the American statesmen in the Military Committee warned their colleagues that it was almost certain that there would be a substantial withdrawal of American troops from Europe in the foreseeable future.

I accept this, and I think we must be ready to face up to it. It means, of course, that it will be essential for Europe to see to its own defence. A famous British historian, Sir Arthur Bryant, once quoted a letter written by the Duke of Wellington some time after the Battle of Waterloo: "The country has not a choice between an army and no arms, between peace or war. They must have a large and efficient army, one capable of meeting the enemy abroad, or they must expect to meet him at home, and then farewell to all considerations of greater or lesser expense and to the ease, the luxury and the happiness of England." Those remarks could apply to the countries of any of my colleagues in this Assembly today. Indeed, Mr. Royle stressed that we must look to our own defence, however unpalatable this may be.

It is utterly unrealistic — and, as politicians, we ought to be tolerably realistic — to suggest that any of the member countries are going to pay more; the alternative therefore is to get vastly better value for the money we spend, for we are not getting good value for the money we spend in NATO, WEU and European defence today. For example, the Germans, the French, the British and the Americans each have a different kind of tank, each requiring different spares and most of them firing different kinds of ammunition. This surely is a most inefficient

M. Sieglerschmidt (suite)

de débattre de la question de la reconnaissance de la R.D.A. et du rétablissement des relations diplomatiques avec elle.

Enfin, il me reste à mentionner une recommandation particulièrement importante. A la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, il ne s'agira pas seulement de faire en sorte que les formules communes qui seront élaborées en russe, en anglais, en français et en allemand disent exactement la même chose, mais encore de s'assurer, dans toute la mesure possible, que les pays intéressés les interprètent de la même manière. Je n'ai certainement pas besoin de vous donner des explications plus détaillées sur ce point.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, les relations Est-Ouest exigeront de la part de tous les Etats membres de l'U.E.O. une attention suivie et un engagement total, avec l'objectivité et la vigilance requises, mais aussi avec une souplesse qui permettra de dépasser l'immobilisme et d'entrer ainsi dans une ère nouvelle, en rendant possible une nouvelle évolution en Europe. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, M. Sieglerschmidt, de nous avoir présenté un rapport aussi utile et aussi clair.

La discussion commune est maintenant ouverte et je donne la parole à Lord St. Helens. Ensuite, je demanderai à M. Vedovato de lui succéder à la tribune.

Lord St. HELENS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'entends faire surtout référence à l'excellent rapport que nous a présenté M. Destremau. Je serai bref, car ce rapport a fait l'objet de discussions exhaustives en commission et je ne vois aucun intérêt à répéter à l'Assemblée ce qui a déjà été dit. J'aimerais, néanmoins, insister sur un ou deux points.

Le premier concerne le retrait possible de troupes américaines du continent européen. Autant que je puisse en juger, l'opinion, aux Etats-Unis, a profondément évolué au cours des dix-huit derniers mois. Vous vous souviendrez sans doute, M. le Président, que lorsque nous avons tous deux assisté à l'Assemblée de l'Atlantique nord à Washington, il y a quatorze mois environ, le sénateur Kennedy, membre de la Commission militaire, avait présenté une proposition pré-

voyant le retrait de la moitié des troupes américaines stationnées en Europe. Non seulement tous les Américains présents, y compris ceux qui appartenaient au parti du sénateur Kennedy, s'étaient opposés à cette proposition, mais ils l'avaient combattue au cours des débats, ce qui était un signe très rassurant. Cette année, lorsque nous nous sommes rendus à Washington à un moment où vous étiez encore président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, les membres du Sénat et du Congrès nous ont à nouveau donné l'assurance qu'ils n'envisageaient pas de retrait de forces américaines d'Europe, bien qu'un ou deux fonctionnaires nous aient avertis que cette éventualité n'était pas impossible. Il y a dix jours seulement, l'Assemblée de l'Atlantique nord s'est réunie à Bonn ; il est très significatif que plusieurs des hommes politiques américains, membres de la Commission militaire, aient prévenu leurs collègues que, presque certainement, des retraits importants de troupes américaines d'Europe seraient décidés dans un avenir prévisible.

J'accepte, pour ma part, cette éventualité et j'estime que nous devons être prêts à y faire face. Cela signifie naturellement que l'Europe aura à assumer sa propre défense. Un célèbre historien britannique, Sir Arthur Bryant, a cité un jour une lettre qu'avait écrite le duc de Wellington quelque temps après la bataille de Waterloo : « Notre pays n'a pas le choix entre une armée et l'absence d'armée, entre la paix et la guerre. Il doit avoir une armée nombreuse et efficace, capable d'affronter l'ennemi au dehors, ou il lui faut s'attendre à voir cet ennemi chez lui, auquel cas c'en sera fait de toutes les considérations de dépenses ou d'économies, de la tranquillité, du luxe et du bonheur de l'Angleterre ». Ces réflexions pourraient s'appliquer au pays de n'importe lequel de nos collègues, siégeant aujourd'hui à cette assemblée. M. Royle a montré que nous devons assurer notre propre défense, même si cela n'est pas à notre goût.

Il est parfaitement utopique — et, en tant qu'hommes politiques, nous sommes tenus de faire preuve d'un certain réalisme — de suggérer que certains, parmi les pays membres, devront payer plus ; la solution consiste donc à tirer un bien meilleur parti de l'argent que nous dépensons, car nous gaspillons actuellement une partie des fonds affectés à l'O.T.A.N., à l'U.E.O. et à la défense européenne. Par exemple, les Allemands, les Français, les Britanniques et les Américains disposent chacun d'un type différent de char d'assaut, exigeant des pièces détachées

Lord St. Helens (continued)

way of running an army. The European army at the present time almost resembles the "Dad's army" of the British television series. I feel that we could get infinitely better value for our money if we applied ourselves to the task. We need joint production of armaments, rationalisation and interdependence.

I imagine, too, that if the NATO army had to grind into action against an enemy, there would be complete chaos in the supply system.

We can make far better use of our manpower. A famous international soldier in Bonn put forward a point of view which I found rather surprising because I had not considered it. He said that we man our army from the back forwards: we start off by getting a great general who is given an enormous staff, we surround him with advisers and then we move forward to supply him with support headquarters. The last thing we think of is the actual troops in the front line.

This is happening in Europe at the present time; by the time one has manned the headquarters and all the subsidiary formations behind, there is insufficient manpower for the front. I am not suggesting that we man our front lines with a lot of obsolete generals, but we ought to reserve our current trend of thinking, and, when we are considering our armed forces, get the best out of them by starting at the front and then working towards the back.

On the increase in the ACE forces, the general whose speech I heard in Bonn the other day expressed the view that these forces were the greatest insurance for peace that we have in any of our European defence systems.

He said that if there were to be an attack on the right or the left flank, the enemy would not be killing Turks or Norwegians alone but would be killing members of all the forces in NATO. He felt that this was the greatest possible deterrent to any "sneak raid" on the part of the enemy.

The recommendation to set up within the Alliance the nucleus of a European defence organisation presents very great political difficulties, and there are certain countries which would not face up to such a trend at the moment. Nevertheless, I would like to believe that this will come about sooner or later and that, when it does, it will be in the terms of the Davignon proposals, which I hope will spread throughout Western Europe. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much for your clear and forthright contribution, Lord St. Helens. I now invite Mr. Vedovato to address the Assembly. After that I will ask Lord Gladwyn to speak.

Mr. VEDOVATO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, in this particular phase of East-West relations we are inclined to consider the future with optimism. Our expectations are based on the hope that something positive will emerge from the conference on European security and from the negotiations on the reduction of military forces in Europe.

It is our duty, however, to be guided by the caution and reserve which the experience of the past twenty years suggests. When we look for a meeting of the minds, perhaps a meeting midway, with the Soviet Union, we must be clearly aware of what Moscow wants and, above all, of the objectives which, since the second world war, have been a constant feature of Soviet foreign policy.

From our point view, any negotiation with the communist world obviously has certain positive aspects. These aspects are to develop East-West trade, to reduce tension by improving the political climate, to promote specific initiatives such as the ratification of the German treaties, mutual high-level visits, agreements such as those signed in Moscow by President Nixon and more extensive conversations on the limitation of nuclear weapons.

For a closer examination of the problem which is central to the negotiations, it should be remembered what Mr. Kosygin said on 24th October last during Prime Minister Andreotti's visit to Moscow. His remarks clearly illustrate the objectives of Soviet policy: (i) the basic problem of European security is unquestioning respect for the existing European frontiers; (ii) the division of the continent into military

Lord St. Helens (suite)

différentes et utilisant généralement différents types de munitions, ce qui est certainement la façon la plus irrationnelle de conduire une armée. Pour le moment, l'armée européenne ressemble assez à l'« armée de papa » du feuilleton de la télévision britannique. Nous pourrions, à mon avis, tirer un bien meilleur parti de l'argent que nous dépensons, si nous le voulions. La production commune d'armements, la rationalisation et l'interdépendance, voilà ce dont nous avons besoin.

J'imagine également que, si l'armée de l'O.T.A.N. devait se mettre péniblement en campagne contre un ennemi, son ravitaillement s'effectuerait dans le désordre le plus total.

Nous pouvons faire un bien meilleur usage des hommes dont nous disposons. Un militaire très connu sur la scène internationale a exprimé à Bonn un point de vue que j'ai trouvé assez surprenant, parce que je n'y avais jamais pensé auparavant. Il a dit que nous constituons notre armée à rebours ; nous commençons par nommer un général éminent, que nous entourons d'une foule d'aides de camp et de conseillers et nous entreprenons ensuite de lui fournir des états-majors pour le seconder. La dernière chose à laquelle nous pensons, c'est aux troupes de première ligne.

C'est ainsi que les choses se passent en Europe à l'heure actuelle. Lorsqu'on a pourvu de personnel les états-majors et toutes les formations auxiliaires de l'arrière, il manque des soldats pour le front. Je ne suggère pas d'envoyer en première ligne de nombreux généraux qui ont fait leur temps, mais nous devrions orienter en sens inverse notre réflexion et chercher à nous constituer des forces armées aussi efficaces que possible, en commençant par les premières lignes, et en remontant vers l'arrière.

Au sujet de l'augmentation des forces du Commandement allié en Europe, le général dont j'ai entendu les propos à Bonn il y a peu de temps était d'avis que ces forces offraient plus de garanties de paix que n'importe lequel de nos systèmes de défense européens.

Il a ajouté que si le flanc droit ou gauche était attaqué, l'ennemi ne tuerait pas seulement des Turcs ou des Norvégiens, mais bien des membres de toutes les armées de l'O.T.A.N. A son avis, c'était là la meilleure dissuasion possible contre toute incursion de la part de l'ennemi.

La recommandation visant à ce que soit créé, dans le cadre de l'Alliance, le noyau d'une organisation de défense européenne, suscite de grandes difficultés sur le plan politique, car certains pays ne sont pas disposés pour le moment à envisager cette solution. Néanmoins, je voudrais être sûr que cette mesure interviendra un jour ou l'autre et qu'alors, elle sera conforme aux propositions du Comité Davignon, qui, je l'espère, seront étendues à toute l'Europe occidentale (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, Lord St. Helens, pour cette intervention claire et directe, et je donne maintenant la parole à M. Vedovato, que suivra Lord Gladwyn.

M. VEDOVATO (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, dans la phase actuelle des relations Est-Ouest, nous en venons à envisager l'avenir avec optimisme. Notre attente optimiste a pour origine cet espoir de voir la conférence sur la sécurité européenne et les négociations sur la réduction des forces militaires en Europe conduire à quelque chose de positif.

Nous devons cependant nous inspirer de la prudence et de la réserve que nous enseigne une expérience de vingt ans. Tandis que nous cherchons à rencontrer l'Union Soviétique, ne serait-ce qu'à mi-chemin, nous devons nous faire une idée précise des intentions de Moscou et surtout des objectifs qui n'ont cessé d'être ceux de la politique étrangère soviétique depuis la seconde guerre mondiale.

Une négociation avec le monde communiste comporte évidemment pour nous des éléments positifs. Ce sont : le développement du commerce Est-Ouest ; la réduction des tensions qui conduit à une amélioration du climat politique ; la prise d'initiatives concrètes telles que la ratification des traités allemands ; l'échange de visites à un haut niveau ; les accords du genre de ceux que le Président Nixon a signés à Moscou, et l'approfondissement des conversations sur la limitation des armes nucléaires.

Pour examiner de plus près le problème essentiel des négociations, il faut rappeler les déclarations que M. Kossyguine a faites le 24 octobre dernier au cours de la visite à Moscou du Président du Conseil, M. Andreotti. Ces déclarations illustrent avec précision l'objectif poursuivi par la politique soviétique : (i) le problème majeur de la sécurité européenne est le respect absolu des frontières européennes actuelles ; (ii) il faut

Mr. Vedovato (continued)

and political groups... should be gradually abandoned ; (iii) the conference on security and co-operation has now become the most pressing problem of European policy ; (iv) the Soviet Union does not approve of political plans providing for closed economic groupings. Such a policy is out of step with the times ; (v) we attach importance to the reduction of forces and armaments, particularly in Central Europe.

The simplicity of these statements gives them an appearance of sweet reasonableness and a certain credibility. Let us look at them more closely.

A careful examination of motives and purposes clearly shows Moscow's desire to consolidate the Soviet position in Eastern Europe, to obtain assurances and guarantees of legitimacy for the *status quo* established by the conquests of the Red Army, to preclude, under the terms of the Brezhnev doctrine, the possibility of any liberalising change and, more firmly than ever, any freedom of choice within the communist world. Moreover, the Soviet Union remains attached to its thesis that communism is the only true ideology and that history has pre-ordained a communist world, organised preferably on the Moscow model.

Moscow proposes that NATO should be gradually disbanded and that the Common Market be dissolved. Yet, on the same day on which Kosygin made the above statement on the European Community, Tass announced that COMECON, meeting in Moscow, was discussing the manner in which it should deal with "the basic problems relating to development and economic co-operation in the communist world for the period 1976-80". Clearly, no provision is being made in Moscow for the dissolution of the communist empire.

What kind of logic is this ? How can the leaders of the Kremlin on the one hand ask for the liquidation of the western institutions and, on the other, continue to insist on the validity of the Brezhnev doctrine and on a repressive system which limits the freedom of the Warsaw Pact nations ? How can they ask us to abandon NATO when on the anniversary of the October Revolution they reminded international commu-

nism that according to Lenin, peace depends on "the increase in Soviet defensive capacity and that the preparation of the Soviet army and navy for war is a sacred duty of the Soviet people". What logic makes the Soviet leaders think that they can persuade Western Europe to leave the road, so arduously travelled, of economic integration, and that they can induce the new members of the Community to liquidate it ? The strengthening of the Western European economy does not lead to a reduction of trade. On the contrary, if our policy is effective, as we want it to be, trade will be encouraged and expanded. It is economic self-sufficiency of the Soviet type which causes trade to contract, probably much more so than the practice adopted by the Common Market. Perhaps we shall, with every possible courtesy, have to ask our Soviet partners in the negotiations to tell us how we can reconcile two such contrasting facts and, as a minimum request, we shall have to suggest to them that they should abandon rigid positions cloaked in principles which they refuse to apply themselves.

Mr. President, allow me to illustrate further the inconsistency of the proposals made.

When indoctrinating communist party members, the Soviet authorities stress the importance of first constituting means of pressure, in other words, of increasing economic and military power in order to promote the so-called policy of peace. In the COMECON Council held in Moscow last summer, and subsequently at the conference of communist parties of the socialist countries in the Crimea, the leaders of the Kremlin predicted that, by 1985, COMECON would have outstripped the industrial production of the entire capitalist world. Boasting about their present capacity, they affirmed that the communist countries were already producing 60 % more steel and 72 % more electricity than the countries of the Common Market. Even though we are confident that the Soviet Union and the countries of COMECON will not reach the targets set by Mr. Brezhnev, just as they did not reach those set by Mr. Khrushchev at the time, the true nature of these targets can unfortunately not be doubted by anyone.

In military matters, the Soviet position is based on the principle that peace may be brought

M. Vedovato (suite)

drait éliminer progressivement la division du continent en blocs militaires et politiques ; (iii) la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe est désormais le problème le plus urgent de la politique européenne ; (iv) l'Union Soviétique n'approuve pas les projets politiques qui prévoient des ensembles économiques fermés. Cette politique est en contradiction avec l'évolution actuelle ; (v) nous attachons de l'importance à la réduction des forces et des armements, surtout en Europe centrale.

La simplicité de ces déclarations leur confère un air agréable de raison et une crédibilité suffisante. Regardons-les de près.

A examiner attentivement ses motifs et ses objectifs, il apparaît clairement que Moscou désire consolider la position soviétique en Europe orientale ; obtenir des assurances et des garanties de légitimité pour le statu quo issu des conquêtes de l'Armée rouge ; récuser, en vertu de la doctrine Brejnev, la possibilité de tout changement qui conduirait à un peu plus de liberté et, plus que jamais, la liberté de choix au sein du monde communiste. Au surplus, l'Union Soviétique est toujours retranchée derrière cette thèse que le communisme est la seule idéologie juste et l'avènement d'un monde communiste, de préférence sur le modèle moscovite, dans l'ordre de l'histoire.

Moscou propose que l'O.T.A.N. soit progressivement dissoute et de même le Marché commun. Mais, le jour même où Kossyguine faisait ces déclarations sur la Communauté européenne, l'Agence Tass annonçait que le COMECON réuni à Moscou examinait la façon de résoudre « les problèmes de fond que posent le développement et la coopération économique dans le monde communiste des années 1976 à 1980. » Moscou ne prévoit évidemment pas la dissolution de l'empire communiste.

Quel est donc ce genre de logique ? Quelle audace faut-il aux chefs du Kremlin pour demander, d'un côté, le démantèlement des institutions occidentales et maintenir, de l'autre, la validité de la doctrine Brejnev et d'un système répressif qui limite la liberté de choix des nations du Pacte de Varsovie ? Comment peuvent-ils nous demander de nous débarrasser de l'O.T.A.N. alors que, le jour anniversaire de la Révolution d'oc-

tobre, ils ont rappelé au monde communiste que, selon Lénine, la paix dépend « de l'accroissement de la capacité défensive russe et que la préparation militaire de l'armée et de la marine rouges sont chose sacrée pour le peuple soviétique ». Quelle logique incite les chefs soviétiques à croire qu'ils peuvent détourner l'Europe occidentale des chemins si laborieusement parcourus de l'intégration économique et amener les nouveaux membres de la Communauté à la dissoudre ? Le renforcement de l'économie de l'Europe occidentale ne provoque pas une diminution des échanges commerciaux. Au contraire, si notre politique est efficace — comme nous voulons qu'elle le soit — ceux-ci seront encouragés et accrus. L'autarcie économique de type moscovite entraîne plus vraisemblablement une diminution des échanges que les pratiques du Marché commun. Nous devons peut-être poser, avec toute la courtoisie possible, la question suivante à nos interlocuteurs soviétiques : dites-nous comment nous pouvons concilier deux réalités aussi opposées ? Nous devrions, à tout le moins, suggérer à nos interlocuteurs de renoncer à des positions rigides où ils se drapent dans des principes qu'ils répudient dans leur propre cas.

M. le Président, je voudrais montrer encore davantage le caractère contradictoire des propositions qui nous sont soumises.

Les autorités soviétiques, lorsqu'elles endoctrinent les cadres communistes, insistent sur le fait qu'il est important de mettre d'abord en place des moyens de pression, c'est-à-dire d'augmenter la puissance économique et militaire, afin de promouvoir ce qu'ils appellent une politique de paix. Devant le Conseil du COMECON qui s'est tenu à Moscou l'été dernier, et ultérieurement à la Conférence des partis communistes des pays socialistes qui a eu lieu en Crimée, les leaders du Kremlin ont prédit que le COMECON dépasserait en 1985 la production industrielle de l'ensemble du monde capitaliste. Vantant la puissance qu'ils possèdent déjà, ils ont affirmé que les pays communistes produisent dès maintenant 60 % d'acier et 72 % d'énergie électrique de plus que les pays du Marché commun. On peut être persuadé que l'Union Soviétique et les pays du COMECON n'atteindront pas les objectifs indiqués par M. Brejnev, pas plus qu'ils n'ont atteint ceux qu'avait indiqués en son temps M. Khrouchtchev, mais la véritable nature de tels objectifs ne laisse malheureusement de doute à personne.

Dans le domaine militaire, la position soviétique repose sur ce principe que la paix pourra

Mr. Vedovato (continued)

about by the "correlation of military forces" an idea which, read in conjunction with the policies proclaimed on the anniversary of the October Revolution, means increasing conventional and nuclear power.

A series of articles published in the Soviet press gives some indication of what the Soviet Union intends to propose at the conference on European security. One proposal will probably concern the abolition of NATO and of the Warsaw Pact. Another will suggest the elimination of foreign military bases and the withdrawal of all foreign troops to within their own borders. As regards the reduction of forces, the Soviet Union will probably adhere to the formula of "parity".

Moscow will perhaps ask for any security agreement to comprise certain principles: the inviolability of frontiers, the renunciation of the use of force and peaceful coexistence.

What would such agreements mean for Western Europe? Integrated Atlantic defence would be liquidated. The nuclear deterrent deployed in Europe by our United States ally would cease to exist. There would no longer be a United States military presence, a principal factor of stability and security in Europe.

On the other hand, what would such agreements involve for the Soviet Union and the parties to the Warsaw Pact? In one essential at least they would change very little. The real power of the Warsaw Pact is concentrated in the Soviet Union. The Red Army, deployed behind the frontiers of the Eastern European countries, would continue to cast its warning and menacing shadow. "Inviolable frontiers" would constitute a guarantee of the validity of the Brezhnev doctrine. Eastern Europe would remain a Soviet protectorate.

We shall have to cover a great deal of ground before we can achieve agreement on the reduction of forces. The Soviet formula of parity is certainly not acceptable. What is more, Moscow has avoided any discussion of the problems in substance, ignoring the suggestion made by the Atlantic Council in October 1971 that exploratory negotiations should be held. The formula of parity is not equitable or acceptable in view of the great geographical disadvantage inherent in a United States withdrawal to the other side of the Atlan-

tic, as compared with the return of the Soviet forces to their own territory. In a certain sense the political implications are still more serious, having regard to the Brezhnev doctrine and the certainty that the Soviet Union would reserve the right of intervention if any Eastern European country decided to break loose from the communist world. The Soviet Union will probably insist that a substantial proportion of the thirty divisions now stationed in Eastern Europe are kept there under an "obligation" deriving from bilateral treaties and from the "right" based on the Brezhnev doctrine.

Real proof of the Soviet Union's good intentions would consist of a loosening of the political and military ties securing Soviet domination in Eastern Europe. Let the Germans be allowed to move freely from East to West and from West to East. Let the Czechoslovaks have self-determination in their domestic affairs. Let peaceful coexistence be practised in the Soviet Union and in the communist world before it is preached to Western Europe. Let there be free communication between the communist world and the free world, so that scientists, artists and writers may know what people think outside the Soviet empire.

Mr. President, we represent the nations of Western Europe and we have certain responsibilities towards the people for whom we speak and also towards every one of our sister nations. It will be obvious that the Soviet Union and the power apparatus which it possesses are seeking to impose the communist system through the class struggle. We who hold different beliefs cannot accept interference in our domestic affairs, and still less can we permit any attempt to restrict our natural rights. We are seeking to achieve a degree of unity never before tried in European history. This unity pursues peaceful objectives. It lays no claim to hegemony and has no ambitions in that direction. Those who have accepted this process leading to unity have done so because they felt freely impelled towards it and the Community has no thought of limiting their freedom in any way.

Italy is conscious of its rôle in this progress towards unity, just like all the other countries represented in this Assembly. Italy is situated on one flank of Soviet power. The dangers and anxieties of all Europe concern us no less than all the other members of our organisation. Italy is proud of its contribution to NATO and will

M. Vedovato (suite)

résulter de la « corrélation des forces militaires ». Si on rapproche cela des mots d'ordre proclamés le jour anniversaire de la Révolution d'octobre, cela signifie un accroissement de la puissance classique et nucléaire.

Une série d'articles parus dans la presse soviétique donne un avant-goût de ce que l'Union Soviétique veut présenter à la conférence sur la sécurité européenne. Il est probable qu'une proposition concernera la suppression de l'O.T.A.N. et du Pacte de Varsovie et, une autre, l'élimination des bases militaires étrangères, le retrait de toutes les troupes qui stationnent hors de leurs pays et leur rapatriement. Quant à la réduction des forces, l'Union Soviétique s'en tiendra vraisemblablement à la formule de ce qu'elle appelle la parité.

Moscou demandera peut-être d'introduire, dans un accord de sécurité, le principe de « l'inviolabilité des frontières, du non-recours à la force et de la coexistence pacifique ».

Qu'entraîneraient de pareils accords pour l'Europe occidentale ? Ils démantèleraient la défense atlantique intégrée, feraient disparaître la force nucléaire de dissuasion placée en Europe par notre allié américain et aboutiraient au retrait de la présence militaire américaine, principal facteur de stabilité et de sécurité en Europe.

Mais, à l'inverse, que supposeraient des accords de cette nature pour l'Union Soviétique et les membres du Pacte de Varsovie ? Sur un point essentiel, du moins, ils apporteraient peu de changement. La puissance réelle du Pacte de Varsovie est concentrée en Union Soviétique. L'Armée rouge alignée aux frontières des pays d'Europe orientale projetterait toujours son ombre menaçante et de mauvais augure. Les frontières inviolables serviraient de garantie à la validité de la doctrine Brejnev. L'Europe orientale demeurerait un protectorat soviétique.

Nous devons parcourir une route assez longue avant de pouvoir conclure un accord sur la réduction des forces. La formule soviétique de la parité est certes inacceptable. Du reste, Moscou a évité toute discussion des problèmes de fond, sans tenir compte du fait que le Conseil atlantique a proposé en octobre 1971 des conversations exploratoires. La formule de la parité n'est ni équitable ni acceptable, étant donné le grand désavantage géographique inhérent à un retrait américain au-delà de l'Atlantique, par compa-

raison au retour des forces soviétiques sur le territoire russe. En un certain sens, les facteurs politiques sont encore plus graves, étant donné la doctrine Brejnev ; en effet, l'Union Soviétique se réserverait à coup sûr le droit d'intervention si un pays d'Europe orientale décidait de se séparer du monde communiste. L'Union Soviétique insistera vraisemblablement pour maintenir une bonne part des 30 divisions actuellement réparties en Europe orientale, puisque pareille « obligation » résulte de traités bilatéraux et du « droit » qui découle de la doctrine Brejnev.

Une preuve réelle des bonnes intentions de l'Union Soviétique serait le relâchement des liens politiques et militaires qui assurent la domination russe en Europe orientale. Que les Allemands puissent circuler librement d'Est en Ouest et réciproquement ; que les Tchécoslovaques se voient reconnaître le droit à l'autodétermination dans leurs affaires intérieures ; que la Russie et le monde communiste mettent en pratique la coexistence pacifique avant de la prêcher en Europe occidentale ; que la libre communication soit rendue possible entre le monde communiste et le monde libre afin que les savants, les artistes et les écrivains sachent ce que pense le monde hors de l'empire soviétique.

M. le Président, nous représentons ici les nations d'Europe occidentale et nous avons des devoirs envers les peuples au nom desquels nous parlons et aussi envers chaque nation sœur. Il est évident que l'Union Soviétique et le puissant appareil dont elle dispose cherchent à imposer le système communiste à travers la lutte des classes. Nous, qui avons des croyances différentes, nous ne pouvons accepter leur intervention dans nos affaires, et moins encore admettre qu'ils essaient de restreindre nos droits naturels. Nous sommes, pour la première fois dans l'histoire européenne, à la recherche d'un certain degré d'unité. Cette unité se veut pacifique. Elle n'a pas de prétentions ou d'ambitions d'hégémonie. Ceux qui ont accepté cette progression vers l'unité l'ont fait sous la poussée d'une libre vocation que la Communauté ne songe nullement à contenir.

L'Italie est consciente de son rôle dans cette marche vers l'unité, comme le sont d'ailleurs tous les pays représentés ici. Elle est placée sur un des flancs de la puissance soviétique. Les dangers courus par toute l'Europe et les préoccupations que celle-ci connaît ne nous concernent pas moins que vous. L'Italie s'enorgueillit de participer à

Mr. Vedovato (continued)

discharge any task that may fall upon it in connection with European security. Italy is aware of the significance of Soviet naval movements in the Mediterranean across lines of communication which are vital to our people. Italy is perfectly aware of the need that the "correlation" of forces in the face of these movements should be maintained to the greatest possible extent.

Italy desires a true relaxation of tensions and a *modus vivendi* but not one of the kind that will provide the time necessary for the preparation of a crisis or a catastrophe.

Mr. President, if I look at the important negotiations to be held in 1973, I feel that we must do everything in our power to ensure a realistic basis for them and, on the other hand, to remove the danger of these negotiations being founded on over-simple formulations. Western Europe and our Atlantic allies must go to the negotiating table resolved not to place our prosperity, our security and above all our freedom in jeopardy. Only in this way shall we be able to negotiate with honesty and perhaps open up the road that leads towards coexistence among the ancient nations of Europe. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Vedovato, for your persuasive intervention.

I now invite Lord Gladwyn to address us, after whom I will ask Mr. Dodds-Parker to speak.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — Mr. President, I would very much like to have done my best to develop the thesis contained in the splendid speech of our friend and colleague Mr. Vedovato with which I find myself in very general agreement, but frankly there is not time.

I will, therefore, confine my few remarks to one point common to the reports of Mr. Destremau and Mr. Scott-Hopkins which I believe touches the heart of the matter so far as the defence of Western Europe is concerned. Recommendation 5 of the first of these reports, that of Mr. Destremau, and recommendation 3 of the second report of Mr. Scott-Hopkins are to all intents and purposes identical. Both suggest that the WEU should be regarded as what they call

the "nucleus" of such defence, and Mr. Destremau further proposes the constitution — within the ambit of the Atlantic Alliance — of a consultative committee of the WEU chiefs-of-staff. I must say I was personally delighted that both the General Affairs Committee and the Defence Committee, by unanimous vote as I understand it, have reached this conclusion which, as my colleagues probably know, I have been advocating now for several years. But if, as we all must now hope, this general philosophy is accepted one day by our Ministers, we surely ought to reflect for a moment on where it is likely to lead us and notably, of course, on the extent to which Western Europe, during the coming years, could gradually become responsible for its own defence. The instinctive reaction of most people to this possibility is simply to deny it. But let us examine it nevertheless. I have not, of course, any time for anything but a few *obiter dicta* and I hope my colleagues will not mind if I simply throw these general statements out as a matter for debate.

First, at the moment, and no doubt for such time as substantial American forces remain in Germany, and the Sixth Fleet in the Mediterranean, our defence ultimately rests on the United States nuclear guarantee and on virtually nothing else.

Secondly, for such time, indeed, as this guarantee is in operation it is also clear that, on the assumption that western nuclear weapons would, if necessary, be employed on a first strike, to halt any aggression, SACEUR must be an American since he alone would be capable, on the authority of the President of the United States, of ordering the use of such weapons, whether tactical or strategic.

If however the American nuclear guarantee were withdrawn or even if it became the subject of serious doubt, we could presumably only rely for our defence on our conventional weapons as they are called.

Such weapons even at this moment are, as I see it, incapable of withstanding any serious Soviet offensive and will remain so unless our whole defensive system is drastically reorganised. As things are, it is indeed quite impossible that such an offensive, however unlikely, could be held up

M. Vedovato (suite)

l'œuvre de l'O.T.A.N. et s'acquittera de tous les devoirs qui lui incombent en ce qui concerne la sécurité européenne. L'Italie se rend compte de ce que signifient les mouvements de la force navale soviétique dans le bassin méditerranéen : ils coupent, en effet, les voies de communication indispensables à la vie de notre peuple. L'Italie est parfaitement consciente de la nécessité de conserver au plus haut degré possible la « corrélation » des forces devant ces mouvements.

L'Italie souhaite une vraie détente et un modus vivendi, mais non pas celui ou celle qui pourrait donner à une crise le temps de naître ou à une catastrophe celui de se préparer.

M. le Président, lorsque nous envisageons les négociations importantes qui auront lieu en 1973, je pense que nous devons faire de notre mieux pour en assurer le réalisme et éviter, en revanche, le danger de formulations simplistes. Il faut qu'en se rendant à la table des négociations, l'Europe occidentale et nos alliés atlantiques soient décidés à ne pas mettre en danger notre prospérité, notre sécurité et surtout notre liberté. Ainsi seulement pourrions-nous négocier avec honnêteté et, peut-être, préparer les voies qui mèneront à la cohabitation entre les anciennes nations d'Europe. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Vedovato, de votre convaincante intervention.

J'invite maintenant Lord Gladwyn à prendre la parole, et je demanderai ensuite à M. Dodds-Parker de bien vouloir lui succéder.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, j'aurais vivement souhaité développer de mon mieux la thèse défendue dans le magnifique discours de notre ami et collègue, M. Vedovato, avec lequel je suis très généralement d'accord, mais nous n'en avons réellement pas le temps.

Je limiterai donc mes remarques à un point qu'ont en commun les rapports de MM. Destremau et Scott-Hopkins et qui, je pense, touche au fond du problème de la défense européenne occidentale. Le point 5 de la recommandation du premier de ces rapports, celui de M. Destremau, et le point 3 de la recommandation du second, celui de M. Scott-Hopkins, sont virtuellement identiques. L'un et l'autre expriment l'avis que l'U.E.O. doit être considérée comme ce

qu'ils appellent le « noyau » de cette défense, et M. Destremau propose en outre la constitution — dans le cadre de l'Alliance atlantique — d'un comité consultatif des chefs d'état-major de l'Union de l'Europe Occidentale. Je dois dire que j'ai été particulièrement heureux que la Commission des Affaires Générales et la Commission des Questions de Défense et des Armements soient toutes deux, par un vote unanime m'a-t-on dit, arrivées à la conclusion même que — comme mes collègues le savent probablement — je soutiens depuis plusieurs années. Mais si, comme nous pouvons tous l'espérer maintenant, nos ministres se rallient un jour à cette conception générale, nous devons certainement nous demander où celle-ci pourra nous conduire et surtout, bien entendu, dans quelle mesure l'Europe occidentale pourrait assumer progressivement la responsabilité de sa propre défense dans les prochaines années. On tend généralement, de façon instinctive, à écarter purement et simplement cette possibilité. Permettez-moi néanmoins de l'examiner. Je n'ai évidemment le temps d'exprimer que quelques idées en passant, et j'espère que mes collègues ne verront pas d'inconvénient à ce que je me contente de lancer quelques idées générales susceptibles d'alimenter la discussion.

Tout d'abord, pour l'instant, et sans doute aussi longtemps que des forces américaines importantes demeureront en Allemagne, et que la Sixième flotte restera stationnée en Méditerranée, notre défense reposera en dernière analyse sur la garantie nucléaire des Etats-Unis et sur pratiquement rien d'autre.

Deuxièmement, dans la mesure où cette garantie demeure, il est également évident que, dans l'hypothèse où des armes nucléaires occidentales seraient utilisées en cas de nécessité, pour porter un premier coup et enrayer toute agression, le SACEUR doit être un Américain, car lui seul pourrait, sur autorisation du Président des Etats-Unis, commander l'emploi de telles armes, qu'elles soient tactiques ou stratégiques.

Si, cependant, la garantie nucléaire américaine était retirée, ou même si elle devenait très problématique, nous ne pourrions probablement compter, pour notre défense, que sur ce que nous appelons nos armements classiques.

Ces armements, même aujourd'hui, sont, à mon avis, insuffisants pour faire face à quelque offensive soviétique sérieuse, et demeureront tels, à moins que tout notre système défensif ne soit radicalement réorganisé. Dans l'état actuel des choses, il est tout à fait impossible de contenir

Lord Gladwyn (continued)

without recourse at some stage to some form of nuclear weapon. Indeed, this is inherent, as I understand it at any rate, in the whole system of flexible response.

However — and this, I think, is really the point — from now on the likelihood that any power — and this includes the two super powers — will have recourse to nuclear weapons on a first strike against an opponent possessing any such weapons and thus will be in a position to retaliate at all on a second strike, will become increasingly doubtful. Consequently, if not now, at any rate in a few years' time, all will depend on whether Western Europe, however organised, is not only in possession of at least some nuclear second strike potential but is also thought to be capable of holding a Soviet offensive, whether on land or in the air or at sea, by purely conventional means. Naturally if the Americans were prepared to participate in such a conventional defence, if only to a limited extent, that would be perfect. Nor is there any apparent reason why they should not reinforce their allies if the initial Soviet attack were held up successfully by conventional weapons.

To maintain that this is impossible is to assert logically that unless the United States nuclear guarantee is to last for ever, or, alternatively, in default of a complete withdrawal of the Russian forces to Russia, there is simply no means of assuring our defence and consequently our independence. This seems to me to be not only absurdly pessimistic, but, as I believe, quite untrue.

With modern techniques, and with a complete change, I suggest, in the kind of defence theories springing from our experiences in the last world war, it would be perfectly possible, and probably well within our collective means, to construct an entirely new forward defensive system on the lines, as I understand it, very briefly sketched out in section 7.1 of Mr. Destremau's admirable report. This would presumably involve — and here I am trying to develop the idea a little further, though I may not be right in all the details — I imagine a large number of small and highly mobile anti-tank units, manned preferably by specialised long service troops; a great increase in the number of helicopters both for their transport to the critical area and for anti-tank use; an even greater production of all kinds of

anti-tank weapons; concentration on the latest form of fighter bombers and anti-aircraft defence; the liquidation of our present armoured divisions; the organisation of a territorial militia for the protection of vital points and areas behind the lines; and, no doubt, an increase in Europe's hunter-killer submarines to impede any Soviet naval assault on the flanks — though it would be hoped that the Sixth Fleet would remain in the Mediterranean — and to break any blockade of Europe that might be attempted.

All this could be effected under the guidance of the Western European chiefs-of-staff, with which we must all hope that France will be associated, and in which, indeed, France ought to take the lead. I can think of nothing better calculated to promote the famous détente than such a programme, which not even the most convinced Marxist East of the Elbe could legitimately condemn as in any way aggressive or offensive. After all, if we were unilaterally to abolish all our armoured divisions we could at least press the USSR as part of some MBFR programme to consider the abolition of theirs also. Nor can I think of any better way of harmonising our armaments production, to the necessity of which my friend Lord St. Helens rightly drew our attention.

Finally, in default of genuine disarmament, what better means could there be of consolidating our incipient economic and monetary union and of assuring the future of our free societies? Of course, many experts — perhaps most of them, though not, I think, all — will be found to declare that such a scheme is quite impracticable and impossible. But in face of such incredulity one can only ask: what, in the event of an American withdrawal, to the possibility of which again Lord St. Helens drew our attention, is the credible alternative? Reliance on purely national defensive systems? What, I wonder, would be the response of the Federal Republic to such a suggestion? How could even the French Republic maintain an entirely individual defence that would be at all credible, even if it were prepared to use nuclear weapons on a first strike — a gesture which, as I believe, would be entirely out of the question?

Lord Gladwyn (suite)

une telle offensive — pour improbable qu'elle soit — sans recourir, tôt ou tard, à quelque forme d'arme nucléaire. D'ailleurs, à ma connaissance, tout le système de « riposte graduée » repose sur cette constatation.

Néanmoins — et je pense que c'est là l'essentiel — il est désormais de moins en moins probable qu'aucune puissance, y compris les deux superpuissances, ait jamais recours à l'arme nucléaire pour porter un « premier coup » à un adversaire possédant cette arme et capable de riposter par un second coup. Par conséquent, tout dépendra, sinon immédiatement, du moins d'ici quelques années, de la possibilité qu'aura l'Europe occidentale, si organisée soit-elle, non seulement de recourir à une quelconque arme nucléaire pour porter le « second coup », mais aussi d'être jugée capable de contenir une offensive soviétique, sur terre, dans l'air ou sur mer, par des moyens purement classiques. Naturellement, si les Américains consentaient à participer à une telle défense classique, même dans une mesure limitée, ce serait parfait. Et il n'y a aucune raison évidente pour qu'ils ne prêtent pas main forte à leurs alliés, si ceux-ci réussissent à contenir la première attaque soviétique par des moyens classiques.

Soutenir que cela est impossible équivaut logiquement à affirmer qu'à défaut d'une garantie nucléaire permanente des Etats-Unis, ou encore d'un retrait total des forces russes, il n'existerait simplement aucun moyen d'assurer notre défense et, par conséquent, notre indépendance. C'est là faire preuve, me semble-t-il, d'un pessimisme absurde, mais, qui plus est, totalement erroné.

Je pense qu'avec les techniques modernes, et grâce à une modification radicale des théories défensives issues de notre expérience de la seconde guerre mondiale, il serait parfaitement possible, avec nos moyens collectifs, d'édifier un système défensif avancé entièrement nouveau inspiré des principes généraux qui ont été, si j'ai bien compris, très brièvement esquissés au paragraphe 7.1. de l'admirable rapport de M. Destremau. Cela supposerait probablement — et je tente ici de creuser un peu l'idée, bien que je puisse me tromper sur certains détails — un grand nombre de petites unités antichars extrêmement mobiles, de préférence formées de spécialistes ayant subi un long entraînement ; un accroissement sensible du nombre d'hélicoptères affectés au transport de ces unités vers la zone

critique et à la lutte antichar ; une production plus considérable encore de tous les types d'armes antichars ; une concentration de l'effort sur les modèles les plus récents de chasseurs-bombardiers et de défense antiaérienne ; la liquidation de nos actuelles divisions blindées ; l'organisation d'une milice territoriale pour la protection des régions et centres vitaux à l'arrière des lignes, et, sans doute, un accroissement du nombre de sous-marins de chasse pour parer à toute attaque navale soviétique contre les flancs — tout en espérant que la Sixième flotte demeurerait en Méditerranée — et pour briser toute tentative de blocus de l'Europe.

Toutes ces mesures pourraient être prises sous la conduite des chefs d'état-major d'Europe occidentale, et nous espérons tous que la France y sera associée, voire même qu'elle devrait avoir le rôle principal. Je ne puis rien imaginer de mieux, pour susciter cette fameuse détente, qu'un tel programme, que même les marxistes les plus convaincus, à l'Est de l'Elbe, ne pourraient légitimement condamner comme agressif ou offensif. Après tout, si nous décidions unilatéralement de supprimer toutes nos divisions blindées, nous pourrions au moins faire pression sur l'U.R.S.S., dans le cadre de quelque programme de réductions mutuelles et équilibrées de forces, pour qu'elle supprime également les siennes. Et je ne puis, non plus, imaginer de meilleur moyen d'harmoniser notre production d'armements, nécessité sur laquelle mon ami Lord St. Helens a justement attiré notre attention.

Enfin, à défaut de désarmement réel, quel meilleur moyen pourrions-nous avoir de consolider notre union économique et monétaire naissante, et d'assurer l'avenir de nos sociétés libres ? Naturellement, de nombreux experts — la plupart peut-être, mais non tous, à mon avis — déclareront qu'un tel programme est irréalisable. Nous ne pouvons répondre à cette incrédulité qu'en demandant où serait, au cas d'un retrait américain — sur l'éventualité duquel Lord St. Helens a également attiré notre attention — la solution de rechange crédible. Compter sur les systèmes défensifs purement nationaux ? Je me demande quelle serait la réponse de la République fédérale à une telle suggestion ! Comment même la République Française pourrait-elle avoir à elle seule un appareil défensif qui put être « crédible », même si elle était prête à recourir à l'arme nucléaire pour porter un premier coup — geste dont, selon moi, il ne saurait être question.

Lord Gladwyn (continued)

So logically, I suggest, there is no alternative if we really do wish to provide for our own defence but to proceed on the broad lines which I have tried to outline however amateurishly. After all, where there is a will there is a way. *(Applause)*

The PRESIDENT. — Thank you, Lord Gladwyn, for your optimistic intervention. I now invite Mr. Dodds-Parker, safely and attractively braced by the *entente cordiale*, to address us. After that, I shall ask Mr. Pöhler to address us.

Mr. DODDS-PARKER (*United Kingdom*). — As this is the first opportunity I have had in public to congratulate you, Mr. President, on becoming President not only of this Assembly but also of the North Atlantic Assembly, I do so now and say how much I am personally glad that your qualities have been recognised. We take this as a tribute not only to you but to the British Delegation, and we shall pester you to no mean extent to try to pay particular attention to some of the points which we put before you.

In that respect I want to put one or two points of action which I believe are within the possibility of this Assembly doing something about. You and I, Mr. President, and Lord St. Helens were, I think, the only members of the British Delegation here who two weeks ago were at the North Atlantic Assembly in Bonn. I believe that as a result of that and of listening to the discussions today and the excellent reports put forward one finds oneself on occasion pulled in two opposite directions. In trying to reconcile that uncomfortable position I shall now make some suggestions.

First on organisation, your period of office will cover the next three years, which will be an extremely important period. With the enlarged European Parliament — I am speaking from the Assembly point of view — there will be four assemblies in which Britain will participate and there will be the need for consolidation, as my colleague Mr. Scott-Hopkins pointed out in his excellent report. What the future of the North Atlantic Assembly and of the Western European Union Assembly will be I do not know, but I

think that the security conference, MBFR and the SALT talks will have some bearing on the action required and therefore on the discussions we shall have.

This will also be very important for the future of East-West relations because this is where we pay particular attention, and also to defence because it is the first duty of any government — we are rather apt sometimes to forget this — to assure the security of their own country, and, so far as we are concerned here, to secure the security of the Alliance. I read Lord Gladwyn's book and I hope that all members of the Assembly have done so. It recalled two events over the last twenty years or more which led to the Brussels Treaty and the formation of NATO. I agree with him in what he has just said, that in the defence of the free world more depends on the United States of America than many of us at the moment sometimes acknowledge. I believe that the North Atlantic Alliance therefore remains the basis of our free world and western defence and that the United States nuclear umbrella which has sheltered us for a quarter of a century is still in fact the realistic basis of the free world.

So, to come back for a moment in this context to our parliamentary affairs I should like to put to you for your consideration with your Presidential Committee three points in relation to the changes which will come. In the four Assemblies I think we are all agreed — those of us who have been at it for some time — that we need to remove duplication if we are to get the best use of delegates' time and effort. I am sure that everyone here as in the North Atlantic Assembly will give you the fullest support as President in any proposals you put forward with your advisers. Secondly, flowing from that, we should associate more closely certain assemblies. I believe the North Atlantic Assembly and this Assembly, which cover so much of the same area of policy — one for fifteen countries and the other for seven countries within the fifteen — can save a lot of duplication by doing work together. I find, as I have stated, that as between delegates working between these two assemblies there is apt to be variation in views, and that I think is something which needs to be ironed out.

Lord Gladwyn (suite)

Logiquement, il n'existe donc, à mon avis, aucune autre solution, si nous voulons réellement assumer notre défense, que de procéder selon les grandes lignes d'action que j'ai tenté d'esquisser, fût-ce en amateur. Après tout, vouloir, c'est pouvoir. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, Lord Gladwyn, pour votre intervention optimiste. Je donne maintenant la parole à M. Dodds-Parker, fortifié par la sécurité et les charmes de l'entente cordiale. Ce sera ensuite le tour de M. Pöhler.

M. DODDS-PARKER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je saisis, M. le Président, cette première occasion qui m'est donnée de vous féliciter publiquement de votre désignation à la présidence, non seulement de cette assemblée, mais aussi de l'Assemblée de l'Atlantique nord, et de vous dire combien je suis personnellement heureux que vos qualités aient été reconnues. Nous y voyons un hommage non seulement à vous-même, mais à toute la délégation britannique, et nous vous promettons de vous harceler sans trêve pour obtenir de vous une attention particulière à certains des arguments que nous avons à faire valoir.

Je voudrais, dans cet esprit, évoquer une ou deux questions à propos desquelles je pense que cette assemblée pourrait exercer quelque influence. Vous et moi, M. le Président, et Lord St. Helens avons été, si je ne m'abuse, les seuls membres de la délégation britannique à avoir pris part, il y a deux semaines, à l'Assemblée de l'Atlantique nord réunie à Bonn. Pour cette raison sans doute, et pour avoir écouté les discussions d'aujourd'hui et les excellents rapports qui nous ont été présentés, nous nous trouvons parfois sollicités par deux forces contraires. Aussi aimerais-je faire quelques suggestions pour tenter de remédier à cette inconfortable position.

Pour ce qui touche d'abord à l'organisation, vous exercerez votre mandat pendant les trois prochaines années qui constitueront une période extrêmement importante. Avec le Parlement européen élargi — je me place au point de vue de l'Assemblée — la Grande-Bretagne se trouvera faire partie de quatre assemblées et nous aurons à envisager la nécessité d'une consolidation, comme mon collègue M. Scott-Hopkins l'a souligné dans son brillant rapport. J'ignore ce que sera l'avenir de l'Assemblée de l'Atlantique nord et

de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, mais je crois pouvoir dire que la conférence sur la sécurité, les discussions sur les réductions mutuelles et équilibrées de forces (R.M.E.F.) et les conversations sur la limitation des armements stratégiques (SALT) ne seront pas sans effet sur les mesures à prendre et, par conséquent, sur nos discussions.

Ces faits seront également très importants pour l'avenir des relations Est-Ouest, qui retiennent tout particulièrement notre attention, et pour la défense, car le premier devoir de tout gouvernement — nous avons parfois tendance à l'oublier — est d'assurer la sécurité du pays et, pour ce qui nous intéresse ici, la sécurité de l'Alliance. J'ai lu le livre de Lord Gladwyn, comme tous les membres de l'Assemblée, je l'espère. Il rappelle deux événements des vingt dernières années, qui ont conduit au Traité de Bruxelles et à la création de l'O.T.A.N. Et je partage l'opinion qu'il vient d'exprimer, selon laquelle la défense du monde libre dépend davantage des Etats-Unis d'Amérique que plusieurs d'entre nous ne le reconnaissent parfois. J'estime que l'Alliance de l'Atlantique nord demeure, par conséquent, la base de notre monde libre et de la défense occidentale, et que le « parapluie nucléaire » des Etats-Unis, qui constitue notre protection depuis un quart de siècle, demeure en fait le fondement réaliste du monde libre.

Ainsi donc, pour revenir un instant, dans cette perspective, à nos affaires parlementaires, je voudrais soumettre à votre examen et à celui de votre Comité des Présidents, trois points qui sont liés aux changements à venir. Il m'apparaît que ceux qui travaillent depuis assez longtemps dans les quatre assemblées sont d'accord sur la nécessité d'éviter les doubles emplois, si nous voulons utiliser au mieux le temps et les efforts des délégués. Je suis persuadé que chacun ici, comme à l'Assemblée de l'Atlantique nord, vous apportera, M. le Président, le soutien le plus entier pour toutes les propositions que vous et vos conseillers pourriez présenter. En second lieu, et conséquemment, nous devrions créer des liens plus étroits entre certaines assemblées. Je pense que l'Assemblée de l'Atlantique nord et cette assemblée-ci, dont les domaines se chevauchent si largement — dans un cas pour quinze pays et dans l'autre pour sept d'entre eux — peuvent s'épargner des travaux superflus en œuvrant de concert. Je constate, comme je l'ai dit, qu'il peut y avoir des différences d'opinions entre délégués participant à ces deux assemblées, et je crois que c'est là une difficulté qu'il faut aplanir.

Mr. Dodds-Parker (continued)

Thirdly, it is essential — my colleague Mr. Scott-Hopkins touched on this — although the European Parliament does not deal with defence, as a duty of whoever goes to it to have in mind economic co-operation and defence co-operation as well as the necessity to raise the standard of living of all who live in Europe. I believe therefore that Mr. Scott-Hopkins's wise recommendations in his report need careful study by us all.

To turn to the excellent report of Mr. Destremau, who is both Chairman and Rapporteur of this Committee, I find some slight reason for contradiction in paragraphs 3 and 4 of the recommendation. In paragraph 3 he seeks priority for Western European countries and in the next paragraph he wants the southern flank in particular to be strengthened. After my visit to Bonn recently I would like to add the northern flank because I believe that that is just as important to Western Europe. In the southern flank I always include our NATO allies to the East and West of France and Italy, the two Western European Union member countries on the southern flank. These neighbouring countries are as much in the front line as we ourselves in WEU and should enjoy the same degree of consultation as us in all these proposals. Some members of this Assembly will remember a visit to Turkey in April as members of the Political Committee of the Council of Europe. There we found a considerable body of opinion which felt that WEU was not representative of Europe as a whole and that the other European countries had just as much right to be considered in defence proposals for Europe.

With regard to paragraphs 4 and 5, which call for a strengthening of the southern flank and the setting up of a nucleus of European defence, strengthening the northern flank as well would lead to the Eurogroup mentioned in the third paragraph of the preamble to the recommendation. May I suggest that for the next report, Mr. President, you and the officers consider a joint report between the Military Committee of the North Atlantic Assembly and Mr. Destremau's Defence Committee, to reconcile these proposals, having as terms of reference

what is set out in paragraph 3 of your declaration of 16th October 1972, where you say: "Recalling that the modified Brussels Treaty is the juridical basis of any European undertaking in the field of defence and consequently of disarmament and security in Europe...". This is the basis of the original Brussels Treaty as modified in 1954, and it must be the basis of any report which the Defence Committee and the Military Committee of NATO work out. The many difficulties can be overcome when we have a Rapporteur such as Mr. Destremau.

If I may turn to the other side of the world, which has a bearing on the free world and on Western European defence, I recently spent two weeks in China. Although this is a short enough time in which to be regarded by others as an expert, I found a number of individuals who were very interested in what is happening in Western Europe. China has two to three times the number of people and is about five times the size of Europe; there are as great differences between North and South China as there are between Northern Europe and the Mediterranean area. Nevertheless, both blocs are trying to establish one basic object, the prevention of future civil wars between the various areas. The Chinese accepted this but wanted to see two medium powers to counterbalance the super powers. I said that that was not my view, that Europe would always be within the North Atlantic Alliance and never anti-American. One very distinguished Chinese asked me how I would like to have a million Russians sitting on my frontier, and I replied that we had had five million of them sitting on our frontiers for the last thirty years and, for the most part, when they were his friends. I asked him if this might not happen again, and he paused and smiled and said he had not thought of it in quite that way.

Our aim must be to keep up our guard against the Soviet Union. I suppose that there is more repressive action being taken internally there than at any time since the death of Stalin. We must await the results of MBFR, the security conference and the SALT talks. We must, with other Europeans within the Alliance, maintain a united Western Europe. We must work more actively on the Standing Armaments Committee, which has its headquarters in this building, for European arms procurement, which this Assem-

M. Dodds-Parker (suite)

Troisièmement, il est essentiel — mon collègue M. Scott-Hopkins y a fait allusion — bien que le Parlement européen ne traite pas de défense, que ceux qui prennent part à ses travaux se fassent un devoir de ne jamais perdre de vue la coopération économique et la coopération en matière de défense, aussi bien que la nécessité d'élever le niveau de vie de tous ceux qui vivent en Europe. Il me semble, par conséquent, que les sages recommandations faites par M. Scott-Hopkins dans son rapport doivent être soigneusement étudiées par chacun d'entre nous.

J'en arrive au remarquable rapport de M. Destremau, à la fois président et rapporteur de cette commission, et je crois déceler une légère contradiction entre les paragraphes 3 et 4 de la recommandation. Le paragraphe 3 recherche une priorité pour les pays d'Europe occidentale, tandis que le paragraphe 4 demande le renforcement particulier du flanc sud. A la suite de ma récente visite à Bonn, je voudrais parler aussi du flanc nord, que j'estime tout aussi important pour l'Europe de l'Ouest. Dans le flanc sud, j'englobe toujours nos alliés de l'O.T.A.N. qui se trouvent à l'Est et à l'Ouest de la France et de l'Italie, les deux pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale sur ce flanc. Ces pays voisins se trouvent tout autant sur la ligne de front que nous le sommes nous-mêmes, au sein de l'U.E.O., et doivent être consultés au même titre que nous sur toutes ces propositions. Certains membres de cette assemblée se rappelleront une visite qu'ils ont faite en Turquie, en avril, en tant que membres de la Commission politique du Conseil de l'Europe. Nous y avons trouvé bon nombre de gens selon lesquels l'U.E.O. ne représente pas toute l'Europe et pour qui les autres pays européens ont tout autant le droit d'être pris en considération dans les propositions de défense européenne.

Pour ce qui est des paragraphes 4 et 5, qui appellent un renforcement du flanc sud et la création d'un noyau de défense européenne, le fait de renforcer aussi le flanc nord conduirait à l'Eurogroupe mentionné dans le troisième considérant. Puis-je suggérer, M. le Président, que pour le prochain rapport, vous-même et vos collègues du Bureau envisagiez un rapport commun de la Commission militaire de l'Assemblée de l'Atlantique nord et de la Commission des Questions de Défense et des Armements de M. Destremau, afin de concilier ces propositions en se

référant au paragraphe 3 de votre déclaration du 16 octobre 1972, où vous disiez : « Rappelant que le Traité de Bruxelles modifié constitue la base juridique de toute entreprise européenne en matière de défense et, par conséquent, de désarmement et de sécurité en Europe... ». Telle est la base du Traité de Bruxelles modifié en 1954, et telle doit être la base de tout rapport établi par la Commission des Questions de Défense et des Armements et la Commission militaire de l'O.T.A.N. Il est possible de surmonter ces nombreuses difficultés lorsque nous avons comme rapporteur M. Destremau.

Pour parler de l'autre partie du monde qui importe au monde libre et à la défense de l'Europe occidentale, j'ai récemment passé deux semaines en Chine. Encore que ce soit bien peu pour faire, aux yeux des autres, figure d'expert, je dirai que j'y ai rencontré un certain nombre de personnes qui s'intéressent vivement à ce qui se passe en Europe de l'Ouest. La population de la Chine est deux ou trois fois celle de l'Europe et sa superficie de cinq fois supérieure ; et il y a autant de différence entre le nord et le sud du pays qu'il y en a entre l'Europe septentrionale et la région méditerranéenne. Néanmoins, les deux blocs poursuivent un but commun, qui est de prévenir de futures guerres civiles entre les diverses régions. Ceci, les Chinois l'admettent, mais ils souhaiteraient voir deux puissances moyennes faire contrepoids aux superpuissances. Je leur ai dit que je voyais les choses différemment, qu'à mon avis l'Europe ferait toujours partie de l'Alliance atlantique et ne serait jamais anti-américaine. Un Chinois très distingué m'a demandé s'il me plairait de voir un million de Russes à la frontière de mon pays ; je lui ai répondu que nous en avions cinq millions sur nos frontières depuis trente ans et qu'il s'était agi, pendant tout ce temps ou presque, d'amis à lui. Je lui ai demandé si cette situation ne pourrait pas se renouveler ; après un temps d'arrêt, il a souri et dit qu'il n'avait pas envisagé les choses de cette façon.

Notre objectif doit consister à rester vigilants face à l'Union Soviétique. Je suppose qu'il s'exerce aujourd'hui plus de répression interne dans ce pays qu'à aucun autre moment depuis la mort de Staline. Nous devons attendre les résultats des discussions sur les réductions mutuelles et équilibrées de forces, de la conférence sur la sécurité et des conversations SALT. Nous devons, avec les autres Européens de l'Alliance, maintenir une Europe de l'Ouest unie. Nous devons activer les travaux du Comité Permanent des

Mr. Dodds-Parker (continued)

bly has plugged more than any other group in the last twenty years, making it into a greater reality and encouraging not only our ability but our will to defend ourselves at least with conventional weapons and always under the United States nuclear shield. The Defence Committee of Western European Union and the Military Committee of the North Atlantic Assembly under the two outstanding Chairmen and with you as President have a unique opportunity in the next three years to reconcile the proposals of the two Committees, to support rationalisation of arms procurement, to support rationalisation of policy direction and to rationalise the time and effort of the two Committees and the two Assemblies. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Dodds-Parker, for your very kind remarks and also for your very interesting and useful contribution.

I will now invite Mr. Pöhler to address the Assembly, and after him Mr. Boyden.

Mr. PÖHLER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, first of all I should like to make a few basic comments on the two reports before us and then to give my reasons for speaking in favour of the amendment to the recommendation on East-West relations tabled by the Socialist Group.

First of all, however, I would like to express gratitude and admiration for our two Rapporteurs, Mr. Destremau and Mr. Sieglerschmidt, for their excellent reports and their objective presentation of the facts. The two reports before us give an up-to-date picture of past developments in East-West relations while at the same time looking ahead to the tasks facing us in the future.

As we all know, this new phase in East-West relations began back in 1968 at the NATO Ministerial Meeting in Reykjavik, where the strategy of defence and détente in Europe was first drafted. This new concept was not conjured up out of thin air — it was the outcome of a

thorough and realistic assessment prompted by a changed political and military situation in the world arising from the nuclear stalemate. The long-term objective thus established was formulated by the Head of my Government, Chancellor Willy Brandt, only a few days ago, on 22nd November at the Eighteenth Annual Session of the North Atlantic Assembly in Bonn, when he said that it was our task to secure peace in Europe for the generations to come. This is indeed what our task involves. It is a noble and demanding objective, and we know only too well that we are only at the beginning of a very long road, and that while the chosen road offers certain prospects it also presents risks. It would indeed be out of place to speak of the often-quoted and frequently misquoted euphoria of détente, but we have no choice other than to accept this challenge.

Notwithstanding this realistic scepticism, the fact remains that the first encouraging steps have already been taken. These are, to summarise, the first round of SALT talks concluded between the United States and the USSR, the treaties signed by the Federal Republic of Germany with the USSR and Poland, the four-power agreement on Berlin, the inner-German — if I may use the term — agreement on communications between the Federal Republic of Germany and the GDR, the preparatory talks for a conference on security and co-operation in Europe started a few days ago in Helsinki, and finally the basic treaty between the two German States which has already been initialled.

Given this state of developments, and the foreseeable further developments, one must stress the following three basic facts :

1. The essential precondition for any successful policy of détente is and will continue to be military security in Europe, i.e. the preserving of a military balance of power on our continent.
2. Credible military security in Europe is attainable only within the framework of the Atlantic Alliance as a whole. The Alliance cannot be replaced, neither qualitatively nor quantitatively, by isolated, purely Western European defence concepts.
3. In future, the new developments in East-West relations will call for greater solidarity and more cohesion inside the Atlantic Alliance than were needed in the past. This applies first and fore-

M. Dodds-Parker (suite)

Armements qui a son siège dans cet immeuble, en vue de l'achat d'armes européennes, tâche à laquelle cette assemblée consacre le meilleur de son énergie depuis une vingtaine d'années, pour en faire une plus solide réalité et développer, non seulement notre capacité, mais aussi notre volonté de nous défendre, au moins avec des armes classiques, et toujours sous la protection du bouclier américain. La Commission des Questions de Défense et des Armements de l'Union de l'Europe Occidentale et la Commission militaire de l'Assemblée de l'Atlantique nord, sous la direction de leurs deux remarquables présidents de commission et avec vous-même à la présidence des deux assemblées, auront une occasion unique, au cours des trois prochaines années, de concilier leurs propositions respectives, d'appuyer la rationalisation des achats d'armement et des orientations politiques, enfin de rationaliser l'emploi du temps et les efforts des deux commissions et des deux assemblées. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Dodds-Parker, de vos aimables remarques et de votre très intéressant et utile exposé.

J'invite maintenant M. Pöhler à prendre la parole, avant M. Boyden.

M. PÖHLER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, permettez-moi tout d'abord de formuler quelques observations de principe sur les deux rapports qui nous sont soumis et, ensuite, de justifier mon soutien à l'amendement à la recommandation sur les relations Est-Ouest déposé par le groupe socialiste.

Mais, auparavant, je voudrais remercier nos collègues, MM. Destremau et Sieglerschmidt, pour leurs excellents rapports et pour la façon objective dont ils ont exposé les faits. Ces rapports établissent le bilan actuel de l'évolution des relations Est-Ouest et ils contiennent en même temps un aperçu des tâches futures qui nous attendent.

Cette nouvelle évolution des relations Est-Ouest remonte, comme nous le savons tous, à 1968. C'est, en effet, lors de la session des ministres de l'O.T.A.N. à Reykjavik, que fut conçue la stratégie actuelle de la défense et de la détente en Europe. Cette nouvelle conception n'est pas

sortie du néant ; elle a été plutôt le résultat d'un examen approfondi et réaliste de l'état de choses né des modifications intervenues dans la situation politique et militaire mondiale après la réalisation du pat atomique. Ainsi fut fixé un objectif que le chef de mon gouvernement, le Chancelier Willy Brandt, a défini il y a quelques jours à peine, le 22 novembre dernier, à la dix-huitième session de l'Assemblée de l'Atlantique nord, tenue à Bonn, en disant qu'il était de notre devoir d'assurer la paix en Europe pour des générations. En effet, c'est bien de cela qu'il s'agit. C'est un objectif important et ambitieux. Nous savons très bien que nous ne sommes qu'au début d'une route très longue, qui comporte certaines chances mais aussi des risques. Ce n'est pas le lieu, il est vrai, pour parler de l'euphorie de la détente, tant invoquée et souvent hors de propos, mais il ne nous reste pas d'autre choix que de relever le défi.

Malgré ce scepticisme réaliste, il importe de constater que les premiers pas encourageants viennent d'être réalisés. Ce sont essentiellement la conclusion de la première phase des négociations SALT entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., les traités conclus par la République Fédérale d'Allemagne avec l'U.R.S.S. et la Pologne, l'Accord sur Berlin signé par les quatre puissances, le traité inter-allemand — si je puis employer ce mot — sur les questions de circulation conclu entre la République Fédérale d'Allemagne et la R.D.A., les conversations préparatoires commentées il y a quelques jours à Helsinki en vue d'une conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et le traité fondamental entre les deux Etats allemands qui vient d'être paraphé.

A ce stade, et eu égard à l'évolution ultérieure prévisible, il importe de mettre l'accent sur les trois impératifs suivants :

1. La sécurité militaire en Europe, c'est-à-dire le maintien de l'équilibre militaire sur notre continent, demeure la condition fondamentale de toute politique de détente fructueuse.
2. Une sécurité militaire crédible en Europe n'est possible que dans le cadre de l'Alliance atlantique tout entière. L'Alliance ne peut être remplacée, ni qualitativement ni quantitativement, par des formules de défense isolées et limitées à l'Europe occidentale.
3. La nouvelle évolution des relations Est-Ouest exige pour l'avenir plus de solidarité et de cohésion au sein de l'Alliance atlantique que par le passé. Cela est vrai, en premier lieu, pour la

Mr. Pöhler (continued)

most to concerted planning and preparation for the coming East-West negotiations. I believe we must work from the assumption that the tactics of the Warsaw Pact countries will be to split the partners in the Atlantic Alliance as much as possible: this applies particularly to a split between the European and transatlantic partners but also between the European partners themselves. We should know and anticipate this, and do everything we can to counter these tactics.

I would like, Mr. President, to draw on the report submitted by Mr. Sieglerschmidt as an example of this. The solidarity shown by all partners in the Alliance on the German question was an absolutely essential precondition for taking the first steps, with the Berlin treaty, the agreement on communications and the basic treaty between the Federal Republic of Germany and the GDR, towards ending the cold war in Germany. They are no less and no more than first steps, but they are nevertheless first steps. This shows that within the Western Alliance common problems cannot be solved by working against each other, only by working together. What has been right and successful in the past surely cannot be wrong in the future. So I think that the WEU Assembly too must avoid doing anything liable to be harmful, politically and militarily, to the solidarity, strength and effectiveness of the Atlantic Alliance.

To echo one or two points made by my good friend Mr. Dodds-Parker of the United Kingdom Delegation, I feel that we should refrain from using the WEU Assembly as a kind of lever against NATO's overall political and military strategy. It would certainly not help the western negotiating position if in our own sphere we let controversial views and ideas take pride of place in our work and our deliberations. These are the reasons, Mr. President, why we have on behalf of the Socialist Group of this Assembly tabled an amendment calling for the deletion of paragraphs 4 and 5 of Mr. Destremau's draft recommendation, which we otherwise support.

As has been mentioned, paragraph 4 refers to Europe's southern flank. With regard to the northern and southern flanks, we have reached only this morning an unequivocal position. This would in any case be repetition. Paragraph 4, however, also refers to WEU military co-operation in future "when the time is ripe". This is no doubt a concession to the discussions in Committee. What is meant here is co-operation with Spain and Portugal. This is a very difficult problem, with differing aspects. Portugal is a member of the Alliance, while Spain is not but is linked to the Alliance through bilateral agreements with the United States. The real problem, however, is that within the Atlantic Alliance the subject of Spain is taboo because there are irreconcilable differences of opinion among the members of the Alliance on this question. Any attempt by WEU to deal with these controversial NATO questions would weaken rather than help the Alliance.

It seems to me that the position is similar with regard to paragraph 5. This proposes setting up a consultative committee of chiefs-of-staff from among WEU members. I fail to see how such a proposal can serve as a precondition for a further policy of détente where Europe's effective military security is concerned. There is the serious risk of such a committee competing with the NATO Eurogroup as well as with AFCENT, the NATO Central Europe Command at Brunsum. This would sow fresh distrust and bring fresh misunderstandings.

Mr. President, I would like to be quite frank. Anyone who has good reasons — and there are reasons — to advocate a strengthening of the European component in the Atlantic Alliance, would in our view be better advised to co-operate actively in the NATO Eurogroup and increase its effectiveness. This would offer better prospects of success than setting up within the narrower framework of WEU a rival body which is unable to cover the overall complex of European defence.

It is for these important reasons, Mr. President, that I urge this Assembly to vote for Amendment No. 1 to Document 587.

M. Pöhler (suite)

planification et la préparation concertées des futures négociations entre l'Est et l'Ouest. Je crois qu'il faut partir du principe que les Etats du Pacte de Varsovie auront pour tactique de diviser autant que possible les partenaires de l'Alliance atlantique ; de séparer, en particulier, les partenaires européens de ceux d'outre-Atlantique, mais aussi les partenaires européens les uns des autres. C'est là une chose qu'il faudrait savoir et prévoir, et tout devrait être mis en œuvre pour parer cette tactique.

Si vous le permettez, M. le Président, je voudrais, en me référant au rapport de mon collègue, M. Sieglerschmidt, formuler une remarque. La solidarité qui a, jusqu'à présent, uni tous les partenaires de l'Alliance dans la question allemande, a été la condition absolue qui a permis, par l'Accord sur Berlin, le traité sur les questions de circulation et le traité fondamental entre la République Fédérale d'Allemagne et la R.D.A., de faire les premiers pas — rien de plus, rien de moins, mais en tout cas les premiers pas — vers la fin de la guerre froide en Allemagne. Cela prouve que, au sein de l'Alliance occidentale, les tâches communes ne peuvent être réalisées dans la division, mais seulement dans l'union et la coopération. Ce qui s'est révélé approprié et efficace dans le passé ne peut être faux pour l'avenir. Je pense donc que cette assemblée, que l'Union de l'Europe Occidentale doivent éviter tout ce qui pourrait nuire, politiquement et militairement, à la solidarité, la puissance et l'efficacité de l'Alliance atlantique.

Pour reprendre certaines idées que mon excellent ami britannique, M. Dodds-Parker, a formulées ici, je crois que nous devrions renoncer à utiliser en quelque sorte l'Assemblée de l'U.E.O. comme un instrument contre l'ensemble de la stratégie politique et militaire de l'O.T.A.N. A mon avis, la position de l'Occident dans les négociations ne pourra qu'être affaiblie si, dans notre propre sphère, nous faisons passer au premier plan de nos travaux et de nos discussions des conceptions et des interprétations qui font l'objet de controverses. C'est surtout pour ces raisons, M. le Président, qu'au nom du groupe socialiste de cette assemblée, nous proposons la suppression des paragraphes 4 et 5 du projet de recommandation rédigé par notre collègue, M. Destremau, projet qui, pour le reste, emporte notre adhésion.

Le paragraphe 4 se rapporte, comme on l'a déjà indiqué, au flanc sud de l'Europe. Nous avons adopté justement, ce matin, une position sans équivoque en ce qui concerne la question des flancs nord et sud. Ce serait de toute façon une redite. Mais le paragraphe 4 parle également d'une coopération militaire future de l'U.E.O. « le moment venu ». Il s'agit là, sans doute, M. Destremau, d'une concession aux discussions qui ont eu lieu en commission. On fait allusion à une coopération avec l'Espagne et le Portugal, problème très difficile et qui se pose en termes fort différents pour les deux pays. Le Portugal fait partie de l'Alliance, l'Espagne n'en est pas membre, mais elle s'y rattache par des accords bilatéraux conclus avec les Etats-Unis. Le plus grave, cependant, c'est qu'au sein de l'Alliance atlantique, l'Espagne constitue un sujet tabou parce qu'il existe entre les partenaires de l'Alliance des divergences d'opinions insurmontables concernant ce pays. Si maintenant, nous donnons à l'U.E.O. un caractère d'actualité à ces questions controversées à l'O.T.A.N., nous ne servons pas l'Alliance, nous l'affaiblissons plutôt.

La situation est analogue, me semble-t-il, en ce qui concerne le paragraphe 5. On y recommande la création d'un comité consultatif des chefs d'état-major des pays membres de l'U.E.O. J'ignore ce qu'une telle proposition pourrait apporter à la sécurité militaire effective de l'Europe qui conditionne la poursuite de la politique de détente. Le danger existe de voir ce comité entrer en concurrence aussi bien avec l'Eurogroupe de l'O.T.A.N. qu'avec l'AFCENT, en l'occurrence avec le Commandement Centre-Europe de l'O.T.A.N. à Brunssum. Cela créerait de nouvelles méfiances et de nouveaux malentendus au sein de l'Alliance.

M. le Président, permettez-moi d'exprimer ma pensée sans détours. Ceux qui, pour d'excellents motifs — et ces motifs existent — plaident en faveur d'un renforcement des composantes européennes de l'Alliance atlantique, feraient mieux, je crois, de collaborer activement à l'Eurogroupe de l'O.T.A.N. afin d'en augmenter l'efficacité. Cela serait plus heureux que de créer, dans le cadre plus restreint de l'U.E.O., un organisme concurrent qui ne pourrait pas couvrir l'ensemble de la défense européenne.

C'est pour ces graves raisons, M. le Président, Mesdames, Messieurs, que je vous prie instamment de bien vouloir approuver l'amendement n° 1 au Document 587.

Mr. Pöhler (continued)

Finally, I would like to close on a personal note. This is my last speech in the WEU Assembly because I have given up my parliamentary duties in my own country. I have ample cause to thank you, Mr. President, and all my colleagues in this Assembly, for the full and friendly co-operation which has been afforded me not only in my Committee, the Committee on Defence Questions and Armaments, by the Chairman, Mr. Destremau, but also to me personally in this Assembly, over the past seven years. I want to thank you and to say that it has been honour and a great experience to be able to work here in Europe's interests.

I wish you, Mr. President, and all members of this Assembly success in their work for Europe, and God's blessing. I thank you, Mr. President. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much indeed, Mr. Pöhler, not only for your lively contribution, but for all the help and hard work which you have put into this Assembly and also into the North Atlantic Assembly. You will be greatly missed from both those bodies. We are very sad indeed to have to say goodbye. The only thing I would add is that this action is a voluntary one on your part and not, as sometimes happens with colleagues, compulsory. Therefore, we wish you a very happy retirement and thank you for your splendid work.

I have great pleasure in inviting Mr. Boyden to address the Assembly.

Mr. BOYDEN (*United Kingdom*). — I should like to adopt the good old House of Commons custom of congratulating Mr. Pöhler on his speech and on his long service to WEU and the Council of Europe. I am a relatively new colleague of Mr. Pöhler's, but I have found his enthusiasm for the European cause quite unabated. I must add that he appears to be a very young man to be thinking about retirement. He assuredly can look back on his years of service here and in Strasbourg with a great sense of achievement.

Mr. Sieglerschmidt said that he hoped Rapporteurs would not have to start making their reports all over again, and I congratulate him and Mr. Destremau on the way in which they have taken up the threads of past reports and have brought us to the present with a great deal of perspicacity. I am sure that we all wish to congratulate them on the way in which they have kept the debate going today. This is a vital debate and illustrates the keenness and enthusiasm of the European deputies in trying to get to grips with the serious problem of East-West relations and in trying to produce a general feeling of détente and achievement in the world at large.

The pace of achievement in peaceful development in the last six months has been quite extraordinary. It would be an extreme cynic who could not see much valuable constructive work in the cause of peace arising from various negotiations.

I calculate that there are at least seven sets of negotiations now taking place. There are the very important negotiations on Vietnam. There are the important, and somewhat unexpected, negotiations on the unification of the Koreans. There are the German negotiations to which Mr. Pöhler has referred. There are the strategic arms limitation talks which, after one set of achievements, are now proceeding seriously towards another period of progress. Furthermore, there is the standing Geneva disarmament conference which has behind it some solid achievements in the banning of biological warfare and which in the coming year will undoubtedly make progress in the banning of chemical weapons and of nuclear tests. At the moment this aspect of negotiation is not very much in the news, but nevertheless it exists. The conference is now stronger than it ever was and one can only hope that France will revive its interest in that conference. Then there is the security conference and the equally significant negotiations on mutual and balanced force reductions.

About a year ago I was most excited at the prospect of Mr. Brosio attending the discussions with the Russians about mutual and balanced force reductions and, if nothing else happens, that aspect itself is an astounding development and surely must produce results.

One must be extremely pessimistic if one does not believe that there is some hope in this mass

M. Pöhler (suite)

M. le Président, permettez-moi, en conclusion, de dire un mot à titre personnel. Les observations que je viens de formuler de ce banc, M. le Président, Mesdames, Messieurs, constituent ma dernière intervention devant l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, car j'ai cessé d'exercer un mandat parlementaire dans mon pays. M. le Président, j'ai des raisons de vous remercier très cordialement, vous et tous mes collègues de l'Assemblée, pour la coopération amicale et loyale que vous m'avez toujours apportée depuis sept ans, non seulement à la Commission des Questions de Défense et des Armements, que préside mon collègue, M. Destremau, mais aussi à l'Assemblée même. Je voudrais vous en remercier et vous dire que ce fut pour moi un honneur et une chose magnifique d'avoir pu œuvrer ici pendant un certain temps dans l'intérêt de l'Europe.

Je vous souhaite, M. le Président, à vous et à tous les membres de cette assemblée, de voir couronnés de succès les efforts que vous déployez en faveur de l'Europe. Que le ciel vous y aide. Je vous remercie. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci infiniment, M. Pöhler, de votre très vivante intervention et aussi du travail utile et assidu que vous avez fourni au sein de cette assemblée et de l'Assemblée de l'Atlantique nord. Vous nous manquerez dans ces deux organismes, et nous regrettons vivement votre départ. J'ajouterai seulement que cette décision vient de vous et qu'il ne s'agit pas d'un départ forcé, comme il arrive parfois pour certains collègues. Je vous souhaite donc une très heureuse retraite et vous remercie pour l'œuvre que vous avez accomplie.

Je suis maintenant heureux de donner la parole à M. Boyden.

M. BOYDEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Conformément à la bonne vieille coutume de la Chambre des communes britannique, je voudrais féliciter M. Pöhler pour son discours et pour ses longues années de service à l'U.E.O. et au Conseil de l'Europe. Nous n'avons pas travaillé ensemble très longtemps, mais j'ai apprécié son inaltérable enthousiasme pour la cause européenne. J'ajouterai qu'il semble bien jeune pour songer à se retirer. Il pourra sans aucun doute garder de ses années de service, ici et à Strasbourg, le sentiment du devoir accompli.

M. Sieglerschmidt a dit qu'il espérait que les rapporteurs n'auraient pas à refaire leurs rapports ; j'admire la dextérité avec laquelle M. Destremau et lui-même ont su renouer les fils des anciens rapports et la perspicacité avec laquelle ils les ont remis à jour. Je suis certain de me faire l'interprète de mes collègues en les félicitant de la façon dont ils ont alimenté l'actuel débat. Il s'agit, à vrai dire, d'un débat capital qui illustre l'empressement et l'enthousiasme avec lesquels les représentants de l'Europe essaient de s'attaquer au grand problème des relations Est-Ouest et de faire naître un sentiment général de détente et de réussite dans le monde.

C'est à un rythme vraiment extraordinaire que la paix a marqué des points au cours des six derniers mois. Il faudrait être bien incrédule pour refuser de reconnaître les effets positifs de ces diverses négociations pour la cause de la paix.

Il me semble que sept séries au moins de négociations sont maintenant en cours : les très importantes négociations sur le Vietnam ; les négociations importantes et assez inattendues sur l'unification de la Corée ; les négociations entre l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest, dont M. Pöhler a parlé. Les conversations sur la limitation des armes stratégiques, après être parvenues à une première série de résultats, semblent maintenant en voie de faire de nouveaux progrès. En outre, la conférence permanente de Genève sur le désarmement, qui a déjà obtenu certains résultats tangibles en ce qui concerne l'interdiction des armes biologiques, en obtiendra sans doute d'autres l'année prochaine pour ce qui est de l'interdiction des armes chimiques et des essais nucléaires. Cet aspect de la négociation, s'il défraye peu l'actualité pour le moment, n'en existe pas moins. Cette conférence a maintenant plus d'autorité que jamais, et l'on peut espérer que la France y reprendra intérêt. N'oublions pas, non plus, la conférence sur la sécurité et les négociations non moins importantes sur les réductions mutuelles et équilibrées de forces.

Il y a un an environ, j'ai été passionné par la perspective de la participation de M. Brosio aux discussions avec les Soviétiques sur les réductions mutuelles et équilibrées de forces et, à supposer que rien d'autre ne se produise, cet événement est en lui-même extraordinaire et ne peut manquer d'avoir des prolongements.

Ce serait faire preuve d'un extrême pessimisme que de se refuser à voir un germe d'espoir

Mr. Boyden (continued)

of negotiations which reflects a yearning in the hearts of many important people who control our fates and who have the power in their hands to lead the world to peaceful solutions of these serious problems.

We as members of parliament should see behind the negotiators, behind the leaders of powerful nations, the voice of the people. Nobody will convince me that the negotiations on Vietnam have not been influenced by the voice of the ordinary American people. Cynics will say that the American election was a powerful influence; and that no doubt is a good thing. The same perhaps is true of the German negotiations. The German election results, whatever else they might mean, are an endorsement from the German people that those negotiations are right and proper.

People throughout the democracies are saying "Continue these negotiations, and let the world try to produce some sort of peace which is an improvement on the present state affairs". This attitude on the part of ordinary people should discourage pessimism and bring the weight of evidence to bear fully on the side of optimism.

I should like to say a word about mutual balanced force reductions. If I might take up the quip of Lord St. Helens, I should like to tell him that it is not the case that the British Army is planned from the back, for it is the regiment which is the key to the British Army. No doubt it is the squadrons which are the key to the Royal Air Force, and ships which are the basis of the Royal Navy. It is certainly true that there is a great deal more redundancy among brigadiers and major-generals than among corporals and privates. If the rate of redundancy among Royal Air Force group captains continues, then the British Airline Pilots Association will have to look to its trade union to prevent at least a financial, if not a professional, dilution.

There is a serious point behind these negotiations, It is easy to make gibes at civil servants and brass hats, but we must remember that the brass hats must be influenced by us in the direction in which events go. The negotiations in the next year or two will require a good deal of "brass hattery" and intelligent action, supported by members of parliament.

The first section of Mr. Destremau's report is more likely to find universal agreement than is the second section. The first section relates to the crossroads in the negotiations on peace and disarmament. If those negotiations fail, we shall be in a sorry state. But it must be said that there has been considerable progress in achieving substantial and constructive peaceful negotiations.

There is a great danger that if we seek to negotiate with countries like Spain, which is still a fascist dictatorship, we might weaken the cause for which we stand. As a general rule I do not regard timing to be particularly significant. However, in present circumstances I believe timing to be of the essence in any negotiations with countries like Spain.

I made a recent visit to Gibraltar in connection with defence expenditure, and my visit coincided with a visit by the British Foreign Secretary to Madrid. Naturally, the subject of relations between Gibraltar and Spain was topical. I carried away with me from that visit two opinions about the people of Gibraltar. On the subject of relations with Spain, there could not be a more democratic declaration of their intent than their views as they talk to you in the street and as their Ministers talk to you round the table that they stood solidly to stay with Britain because — and this is my second and key point — they had a democratic government under Britain and because Britain was democratic. I said to them, "Well, what do you criticise in Spain?" They would nearly always say — and sometimes they had Spanish mothers, even Spanish wives — "Look across the border five yards at the way the police behave. Spain is still a police State, and we want to stay in a democratic State even if you may be a colonial power". This is a reality. It is true that the people of Gibraltar are very small, some 25,000, in number, but here is a key test for our democratic intention.

Thus I hope the Committee of which I am a member and Mr. Destremau might accept the socialist amendment to delete this particular reference so that we are not, in the momentous discussions we are now having, in any way exposed to the criticism from the Soviet Union —

M. Boyden (suite)

dans cette abondance de négociations, reflet d'une aspiration commune à un grand nombre de personnalités qui détiennent les clés de notre destin et le pouvoir de trouver des solutions pacifiques à ces graves problèmes.

Quant à nous, en tant que parlementaires, nous devrions discerner la volonté du peuple derrière celle des négociateurs, des chefs de puissantes nations. Personne ne parviendra à me convaincre que l'opinion de l'Américain moyen n'a pas pesé sur les négociations concernant le Vietnam. Les cyniques diront que les élections ont exercé une influence puissante, et il faut s'en réjouir. Peut-être est-ce également vrai des négociations entre les deux Allemagnes. Les résultats des élections en Allemagne de l'Ouest, quelque signification qu'elles puissent avoir par ailleurs, montrent que le peuple allemand a reconnu le bien-fondé de ces négociations.

« Poursuivez ces négociations, afin que le monde essaie d'enfanter une paix qui améliore l'état de choses actuel ». Tel est le sentiment du peuple dans toutes les démocraties. Cette attitude de l'homme de la rue devrait faire taire les pessimistes et prouver clairement que les optimistes sont dans le vrai.

J'aimerais dire un mot des réductions mutuelles et équilibrées de forces. Pour répondre à la boutade de Lord St. Helens, je dirai qu'au Royaume-Uni, nous n'organisons pas l'armée en commençant par l'arrière, car c'est le régiment qui en forme la base ; nul doute que l'escadron ne soit la base de la Royal Air Force et le navire celle de la Royal Navy. Il est exact que les généraux de brigade et les généraux de division font beaucoup plus souvent double emploi que les caporaux ou les simples soldats. Si les commandants de groupe continuent à être aussi nombreux dans la Royal Air Force, l'Association des pilotes de ligne britannique devra s'en remettre à son syndicat du soin d'empêcher une dégradation de la situation financière, sinon professionnelle, de ses membres.

Ces négociations répondent à quelque chose de sérieux. Il est facile de se moquer des fonctionnaires et des autorités militaires, mais il ne faut pas oublier que nous devons essayer d'infléchir l'action de ces dernières dans le sens des événements. Les négociations qui se dérouleront dans les deux années à venir exigeront beaucoup d'intelligence et d'initiative de leur part, avec l'appui des parlementaires.

La première partie du rapport de M. Destremau a plus de chances d'être unanimement approuvée que la seconde. Elle a trait en effet au point crucial des négociations sur la paix et le désarmement. Si les négociations échouent, nous nous trouverons en fâcheuse posture. Mais il faut dire que le fait de parvenir à des négociations importantes et constructives sur la paix a constitué à lui seul un progrès considérable.

Si nous cherchons à négocier avec des pays comme l'Espagne, qui a encore un régime dictatorial, nous sommes en grand danger d'affaiblir la cause que nous défendons. En règle générale, je n'accorde pas une très grande importance aux problèmes de calendrier. Toutefois, dans les conditions actuelles, je crois que le choix du moment opportun est capital pour des négociations avec des pays comme l'Espagne.

Je me suis récemment rendu à Gibraltar pour des questions de dépenses militaires et mon déplacement a coïncidé avec une visite à Madrid du ministre britannique des affaires étrangères. Il va de soi que la question des relations entre Gibraltar et l'Espagne était d'actualité. J'ai emporté de cette visite deux impressions sur les habitants de Gibraltar. En ce qui concerne les relations avec l'Espagne, on ne peut faire montre de sentiments plus démocratiques que ceux qu'ils ont exprimés aussi bien dans la rue qu'au cours de discussions officielles. Tous se sont accordés pour déclarer qu'ils souhaitaient sincèrement demeurer aux côtés du Royaume-Uni — et j'en arrive là au point le plus important — parce qu'ils avaient un gouvernement démocratique et parce que le Royaume-Uni était un pays démocratique. « Que reprochez-vous à l'Espagne ? » leur ai-je demandé. Ils ont répondu presque invariablement — et quelquefois leur mère ou leur épouse était espagnole : « Regardez comment la police se comporte dès que vous avez franchi la frontière. L'Espagne est encore un Etat policier et nous voulons continuer à vivre dans un Etat démocratique, même si le Royaume-Uni est peut-être une puissance coloniale ». C'est là un fait. Sans doute, les habitants de Gibraltar ne sont-ils que 25.000 environ, mais ils sont la pierre de touche de notre volonté démocratique.

C'est pourquoi j'espère que tant la commission dont je suis membre que M. Destremau pourront accepter l'amendement socialiste visant à supprimer cette mention, afin qu'au cours des discussions cruciales qui se déroulent actuellement, nous ne prêtions pas le flanc aux criti-

Mr. Boyden (continued)

indeed, from our own constituencies — that we are negotiating with a fascist country ; namely, Spain.

I conclude as I began. The pessimists may be right. I hope they are not. If they are right, then we should not start the negotiations. But I think that in the world at large, in our own constituencies and in our own countries there is a very solid body of opinion that wants these negotiations to succeed and therefore everything we do should be directed towards that aim to which we ourselves should lend our weight to make them successful. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Boyden, for your knowledgeable contribution.

I now invite Mr. Stewart to address us, after whom I will ask Mr. Judd to speak.

Mr. STEWART (*United Kingdom*). — Mr. President, like Mr. Pöhler I shall certainly support the amendment to remove paragraphs 4 and 5 from the draft recommendation. In the course of what I say I will try to make the reasons for that clear. However, I am in very strong agreement with the rest of the recommendation and, with these exceptions, the general tenor of the report.

In particular I am in agreement with paragraph 2 of the draft recommendation, which says :

“That a link in time can be maintained between the conference on security and co-operation in Europe on the one hand and negotiations on mutual and balanced force reductions on the other ;”

I was very pleased when I read that in the draft recommendation. However, when I heard Mr. Destremau speak I was not clear whether he himself agreed with the second paragraph of the draft recommendation in his report. If, however, we read the report, particularly paragraph 2.4, the arguments for and against the proposition in paragraph 2 of the draft recommendation are set out. Apparently the Committee in its draft recommendation came down firmly on one side, and I was not clear that Mr. Destremau was still on that side. I want to make it clear

that I am, as I believe many of my colleagues are.

For this reason it is sometimes put as an argument against having a conference on European security that the Soviet Union will endeavour to use it mainly for purposes of propaganda, prestige and getting a stamp of respectability on things it has already achieved. But if we are in a position to say that progress in one of these fora — the conference on European security and the arguments about mutual and balanced force reductions — depends on progress in the other, we are in a much stronger position to see that the Soviet Union does not use the whole process merely for propaganda even, indeed, if that is their intention. Like Mr. Boyden, I do not see why we need always take the most pessimistic conclusion. But even if one takes the darkest view of the intentions of the Soviet Union in asking for and entering such a conference, it would still be sensible to keep the discussions on European security and those on mutual and balanced force reductions going side by side.

Inevitably some of the discussions on European security are bound to be concerned with general declarations of principle with, for example, the formation of a code of conduct for European States, but the discussions on force reductions will be concerned with real and tangible results. It is in the interests of the West to approach both subjects with realism, sincerity and a desire to seek success.

In general, then, I am very much in agreement with the report partly because it gives us so valuable a record of the history of this question, the various moves that have been made slowly towards détente, and partly because the assessment it gives us of the present situation has that degree of balance between undue pessimism and euphoria which is so essential if we are to get it right.

If I had to try to describe the situation, I would say we have recently progressed from what used to be called a cold war to what one might now call a tepid peace or a lukewarm peace. I believe it is no small progress. I said a tepid or a lukewarm peace because it would be foolish to suppose that all difficulties are removed and we have complete confidence and cordiality, for if we in Europe look out eastwards what do we find there ? We find we are not

M. Boyden (suite)

ques de l'Union Soviétique et, en fait, à celles de nos propres électeurs qui pourraient nous reprocher de négocier avec un pays fasciste, l'Espagne en l'occurrence.

Ma conclusion rejoindra mon entrée en matière. Il est possible que les pessimistes aient raison. J'espère qu'il n'en est rien. S'ils ont raison, il serait préférable que nous nous abstenions de négocier. Mais je crois que, dans le monde entier, dans nos circonscriptions et dans nos pays, il existe un vigoureux courant d'opinion en faveur de la réussite de ces négociations. Par conséquent, tous nos efforts doivent tendre vers cet objectif, et toute l'autorité dont nous disposons doit être utilisée en ce sens. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci beaucoup, M. Boyden, de votre intervention éclairée.

J'invite maintenant M. Stewart à prendre la parole, avant d'inviter, à son tour, M. Judd.

M. STEWART (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, j'appuierai certainement, comme M. Pöhler, l'amendement tendant à supprimer les paragraphes 4 et 5 du projet de recommandation. Je tâcherai, dans ce que je vais dire, d'en expliquer les raisons. Mais je souscris entièrement au reste de la recommandation et, sous les réserves que j'ai exprimées, à la teneur générale du rapport.

J'approuve tout particulièrement le paragraphe 2 du projet de recommandation, où il est dit :

« (Qu') un lien puisse être maintenu dans le temps entre la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, d'une part, et les négociations sur les réductions mutuelles et équilibrées de forces, d'autre part. »

C'est avec grand plaisir que j'ai lu ces lignes dans le projet de recommandation. Mais, en entendant M. Destremau, je me suis demandé s'il était lui-même d'accord avec le paragraphe 2 du projet de recommandation contenu dans son rapport. Si nous lisons ce dernier, notamment le paragraphe 2.4., nous y trouvons des arguments pour et contre la proposition faite au paragraphe 2 du projet de recommandation. Il semble que la commission ait pris fermement parti dans son projet de recommandation, et je me suis demandé si M. Destremau était encore dans les mêmes disposi-

tions. Je dirai clairement que je suis en faveur du paragraphe 2, comme le sont, je crois, nombre de mes collègues.

C'est pour cette raison que l'on fait valoir parfois, à l'encontre d'une conférence sur la sécurité européenne, que l'Union Soviétique tentera de l'utiliser surtout à des fins de propagande et de prestige, et pour marquer du sceau de la respectabilité certaines de ses réalisations. Mais, si nous pouvons dire que les progrès réalisés dans l'un de ces domaines — la conférence sur la sécurité européenne et les discussions sur les réductions mutuelles et équilibrées de forces — dépendent des progrès accomplis dans l'autre, nous sommes en bien meilleure position pour veiller à ce que l'Union Soviétique n'utilise pas tout le processus à de simples fins de propagande, même si telle est effectivement son intention. Pas plus que M. Boyden, je ne vois pourquoi nous devrions toujours choisir l'hypothèse la plus pessimiste. Mais, même si nous avons les pires pressentiments sur les motifs qui incitent l'Union Soviétique à demander la réunion d'une telle conférence, il serait encore raisonnable de mener de front les discussions sur la sécurité européenne et sur les réductions mutuelles et équilibrées de forces.

Il est inévitable que certaines des discussions sur la sécurité européenne donnent lieu à des déclarations générales de principe, par exemple sur la définition de règles de conduite pour les États européens, mais le débat sur les réductions de forces aura pour objet des résultats réels et tangibles. Il est de l'intérêt de l'Occident d'aborder les deux sujets avec réalisme, sincérité et la volonté de réussir.

Je suis donc, d'une manière générale, tout à fait d'accord avec le rapport, en partie parce qu'il nous fait un historique si précieux de cette question et des différentes phases d'un lent cheminement vers la détente, et en partie parce que le point qu'il fait de la situation actuelle révèle cet équilibre entre l'excès de pessimisme et l'euphorie qui s'impose particulièrement si nous voulons améliorer les choses.

Si je devais tenter de décrire la situation, je dirais que nous sommes récemment passés de ce que nous appelions la guerre froide à ce que nous pourrions désigner aujourd'hui sous le nom de paix tiède. Il me semble que c'est un progrès considérable. Je dis une paix tiède parce qu'il serait insensé de supposer que toutes les difficultés sont levées, que nous vivons dans une confiance totale et cordiale. Si nous regardons vers l'Est, que voyons-nous ? Nous ne nous trouvons certes plus,

Mr. Stewart (continued)

confronted, as we were in 1938 and 1939, by somebody who is resolved on conflict come what may. There are no grounds for that degree of pessimism. Nor do we find when we look eastwards that we are confronted with somebody in whom we can have complete confidence and to whom we can look with cordiality.

I do not think anyone here, even those who entertain the most hopeful views of East-West relations, would say that a Western European country could have the same degree of confidence and cordiality with a communist country as we could have with one another. That is why I say the situation now is that of a lukewarm peace, but this, I say again, is a considerable advance on the cold war to which we were used.

What makes the peace lukewarm or tepid in my belief is the fundamental ideological difference, the fact that we hold certain beliefs about the right of human beings to think, to speak and to vote, and that those beliefs are not shared on the other side of Europe. It would indeed be the most complete foolishness to pretend that difference does not exist or that it is not important. What we are arguing and finding out is that despite that difference East and West Europe should be able to live peaceably together.

What then is our problem in the West? It is to see that these liberties in which we believe can be defended but to carry out that defence with such patience and such skill that the very act of preparing our defence does not provoke the other side unnecessarily and so bring about a conflict so destructive that no beliefs, either ours or those of the East, would survive. One could make the mistake of planning one's defence so recklessly, so provocatively, that one would arouse the very danger against which one sought to guard.

In my judgment, for example, any proposals to provide some kind of future United Europe with a nuclear deterrent of its own that could be seriously considered in the same breath as the enormous nuclear power possessed by the Soviet Union or China would be so provocative as to arouse all the evils which we hope to set at rest.

How can we do this? What have we to search for if our defence is to be effective and not provocative? In the first place — a limited, but I think not negligible, point — we want to make it as technically efficient as possible. If Western Europe were suddenly to decide that it must enormously increase its military objectives and the number of men it has under arms, not only is it difficult to do so in the West but it might provoke a most dangerous reaction in the East. But if we are simply saying, as this recommendation says, that we will so go ahead with the work of the Standing Armaments Committee that every penny is spent as intelligently and efficiently as possible, no one in the East can really say that is provocative. If we are not thinking in terms of greatly increased expenditure for much greater numbers of men under arms, we have to think of such things as standardisation and sheer technical efficiency.

Second to efficiency is the importance of the defence being integrated. In the 18th century an alliance was not much more than a promise that if A attacked B, C would come to the help of B, and in those days it was of some value. With the immense technicality of modern warfare, that alone is hardly of any value, because unless C and B plan in advance to help each other a potential enemy need not greatly bother about the fact that they are allied. This is spelled out in the report. Lord Gladwyn referred to paragraph 7.1 and the possibility — I am not enough of a military expert to say more than the possibility, and I am not quite so hopeful as he was — whether the proposals in paragraph 7.1 would really provide us with a highly efficient and comparatively cheap defence. But one thing is quite clear. If we are thinking on these lines it has to be a highly integrated defence between the different countries, and not only the countries of Western Europe but between Western Europe and the United States of America.

The requirements of our defence, then, are technical efficiency and integrated defence and I would add, following the line of argument put forward by my friend James Boyden, a faith in what we are in fact defending, because in the end we will not get the strength and the energy of people to stand and defend unless they

M. Stewart (suite)

comme en 1938 et 1939, face à un adversaire résolu au combat quoi qu'il advienne. Rien ne justifierait un tel degré de pessimisme. Mais nous ne voyons pas non plus un voisin en qui nous puissions avoir une confiance absolue et que nous puissions considérer avec cordialité.

Je pense qu'aucun de nous, même ceux qui voient avec le plus d'optimisme les relations Est-Ouest, ne dirait qu'un pays occidental peut avoir, dans ses rapports avec un pays communiste, le degré de confiance et de cordialité que l'on peut trouver entre pays d'Europe occidentale. C'est pourquoi je parle de paix tiède, tout en reconnaissant, encore une fois, qu'il s'agit là d'un progrès considérable sur la guerre froide à laquelle nous étions habitués.

Ce qui fait que cette paix est tiède, c'est, à mon avis, la différence idéologique fondamentale, le fait que nous avons certaines convictions sur le droit qu'ont les êtres humains de penser, de s'exprimer, de voter, et que ces convictions ne sont pas partagées par l'autre moitié de l'Europe. Il serait tout à fait insensé de nier cette différence ou de la juger sans importance. Ce que nous prétendons et ce que nous constatons, c'est qu'en dépit de cette différence, l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest devraient pouvoir vivre ensemble pacifiquement.

Quel est donc le problème qui se pose à nous, Occidentaux ? C'est de veiller à ce que les libertés auxquelles nous croyons puissent être défendues, et d'assurer cette défense avec une patience et une adresse telles que nos préparatifs de défense ne provoquent pas inutilement le voisin d'en face et n'entraînent pas un conflit si destructif qu'aucune croyance, qu'il s'agisse des nôtres ou de celles de l'Est, n'y survivrait. Nous pourrions commettre l'erreur de préparer notre défense de façon assez imprudente ou provocante pour susciter le danger même contre lequel nous cherchons à nous prémunir.

A mon sens, par exemple, toute proposition qui aurait en vue la constitution d'une future Europe unie possédant en propre une force de dissuasion nucléaire qui pût être considérée sérieusement comme comparable à l'énorme puissance nucléaire de l'Union Soviétique ou de la Chine, serait une telle provocation qu'elle risquerait de déclencher tous les maux que nous espérons conjurer.

Que faut-il donc faire ? Que devons-nous rechercher pour que notre défense soit réelle sans être provocatrice ? Tout d'abord — point de détail sans doute mais, à mon avis, non négligeable — il faut que cette défense soit techniquement aussi efficace que possible. Si l'Europe occidentale décidait soudain qu'il lui fallait accroître considérablement le nombre de ses objectifs ainsi que ses effectifs militaires, non seulement il lui serait difficile de le faire eu égard à ses possibilités propres, mais elle risquerait de provoquer à l'Est une réaction très dangereuse. Par contre, si nous déclarons simplement, comme le fait cette recommandation, que nous poursuivrons l'activité du Comité Permanent des Armements de telle sorte que chaque centime soit dépensé aussi intelligemment et efficacement que possible, nul, dans le camp de l'Est, ne pourra y voir une provocation. Si nous ne songeons pas à accroître très sensiblement nos dépenses pour disposer d'un nombre beaucoup plus grand d'hommes sous les armes, il nous faut penser notamment à la normalisation et à la véritable efficacité technique.

La chose la plus importante, après l'efficacité, est l'intégration de la défense. Au XVIII^e siècle, une alliance n'était guère autre chose que la promesse qu'au cas où B serait attaqué par A, C se porterait à son secours, ce qui, à l'époque, avait une certaine valeur. Etant donné l'énorme technicité de la guerre moderne, cette seule promesse n'aurait que peu d'utilité de nos jours, car si C et B ne planifiaient pas d'avance l'assistance qu'ils devraient se prêter mutuellement, un adversaire éventuel n'aurait guère à s'inquiéter de leur alliance. Le rapport l'indique clairement. Lord Gladwyn a évoqué le paragraphe 7.1. et la possibilité — je suis trop peu expert en matière militaire pour envisager autre chose qu'une possibilité et je suis moins optimiste que lui — d'assurer, en appliquant les propositions du paragraphe 7.1., une défense extrêmement efficace et relativement économique. Mais une chose est absolument claire : si nous adoptons cette conception, il devra s'agir d'une défense fortement intégrée entre les différents pays et cette intégration devra englober non seulement l'Europe de l'Ouest, mais aussi les Etats-Unis d'Amérique.

Notre défense doit donc être à la fois techniquement efficace et intégrée et j'ajouterai, pour reprendre l'idée de mon ami, M. James Boyden, qu'elle doit être soutenue par la foi en ce que nous défendons, car nous ne mobiliserons, en définitive, les forces et l'énergie nécessaires pour la résistance et la défense que si elles sont soutenues

Mr. Stewart (continued)

are defending a faith of some kind. I have tried to set out some of the aspects of that faith.

Why do we object to paragraphs 4 and 5? It is because, in my judgment, paragraph 5 offends against both efficiency and integration. It is going to get us another piece of machinery and to create an unnecessary cleavage within NATO which might well be unattractive, for example, to such a country as Turkey and to the United States at the same time. I cannot think that that would be a particularly helpful arrangement.

My objection to paragraph 4 is that it offends against the faith which we are supposed to be defending. That is not a merely rhetorical statement. I say plainly that if we, concerned with the defence of Western Europe, are to go out of our way to invite a fascist dictatorship into some of our plans for defence, we would make some of our very good colleagues in the North Atlantic Alliance wonder whether it is any more a place for them.

"Those friends thou hast, their sure affection tried,

Grapple them to thyself with hoops of steel."

To our comrades, any kind of flirtation with fascist States would be grossly offensive. Moreover, if a nation's form of government is such that a great deal of its armed power is concerned with the problem of how to keep its own subjects in order, it would not be a particularly reliable member of an alliance.

I have spoken with perhaps more heat than is decorous in this Assembly on this matter, but I now appeal to Mr. Destremau and to the whole company. We have a good, valuable report here which deals with all the major issues involved in a way agreeable to all of us. Those two items in paragraphs 4 and 5 are not an integral part of the argument. Whether you agree with them or not, I think you must concede that if they were taken out that would not destroy the value of the rest of the report. Can we not go ahead and get unanimous agreement on a report which is valuable in itself and not spoil the chance of that unanimous agreement by pressing these two extremely controversial points which to some of us, for reasons I have set out, are wholly unacceptable? I ask Mr. Destremau and those who may not agree with my evaluation of paragraphs 4 and 5 to consider

this and help us to reach a unanimous conclusion and give unanimous approval to what would then be a very good report. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Stewart, for your very interesting contribution.

I now invite Mr. Judd to address us.

Mr. JUDD (*United Kingdom*). — My colleague, Mr. Michael Stewart, has just said that possibly he spoke with more spirit than is decorous in this Assembly. I hope he will not take it amiss if I say that both in international gatherings and, indeed, in our House of Commons some of us have come deeply to value his comments to which he brings his unrivalled distinction and wisdom to bear with some of the passion and heat which I am sure originally brought him into politics. I hope that we shall consider very carefully the message he spelled out in his contribution this afternoon and on which my colleague, Jim Boyden, spoke earlier.

I want to start by welcoming interest in this debate, or in any other, in rationalisation of arms procurement, for economies in the cause of efficiency where this can be only to the benefit of member States and the taxpayers within them. I want also to endorse the arguments used by several who have spoken which suggest that it is only rational and realistic to recognise that the Russians at this juncture have no desire for direct confrontation with the West. The Russians are well aware of what the price of that direct confrontation would be, and it is certain that they have no desire to commit collective suicide. What, however, remains true is that the danger is still with us, and is likely always to be with us, that through indirect confrontations further afield the super nuclear powers can still be drawn into an escalation which it is sometimes difficult to contain.

For this reason, I enter a plea which I have tried to make before in this Assembly, that we must recognise that we cannot look to the long-term stability and defence of Western Europe without looking to our rôle and responsibilities in the world beyond Europe, because it is possible that it is in this world beyond Europe that the seeds of destruction are most likely to be sown.

M. Stewart (suite)

par une foi. J'ai tenté de définir quelques aspects de cette foi.

Pourquoi nous opposons-nous aux paragraphes 4 et 5 ? Parce que, à mon sens, le paragraphe 5 va à l'encontre de l'efficacité et de l'intégration. Il tend à nous doter d'un autre mécanisme et à créer, au sein de l'O.T.A.N., un clivage inutile qui risquerait d'avoir peu d'attrait, par exemple, pour un pays comme la Turquie, autant que pour les Etats-Unis. Je ne peux pas me persuader que ce serait là une solution particulièrement heureuse.

Quant au paragraphe 4, je lui reproche d'être contraire à la foi que nous sommes censés défendre ; ce n'est pas là une simple formule de rhétorique. Je dirai sans détour que si, soucieux que nous sommes de défendre l'Europe occidentale, nous venions à oublier nos principes pour associer une dictature fasciste à certains de nos plans de défense, nous amènerions plusieurs de nos excellents collègues de l'Alliance atlantique à se demander s'ils y ont encore leur place.

« Ces amis que tu as, dont l'affection est sûre,

Enchaîne-les à toi par des chaînes d'acier. »

Tout flirt avec des Etats fascistes serait une grossière offense à l'égard de nos alliés. En outre, si la forme de gouvernement d'un pays est telle qu'une grande partie de sa force armée doit se préoccuper de savoir comment maintenir l'ordre parmi ses citoyens, ce pays ne saurait constituer un allié particulièrement sûr.

Je me suis peut-être exprimé avec plus de flamme qu'il n'est de mise au sein de cette assemblée, mais j'en appelle maintenant à M. Destremau et à tous mes collègues. Nous sommes en présence d'un rapport remarquable et précieux, traitant de toutes les grandes questions relatives à la défense, d'une façon qui nous agréait à tous. Ces deux points des paragraphes 4 et 5 ne font pas partie intégrante de l'argumentation. Que vous y souscriviez ou non, vous admettez, je crois, que leur retrait n'enlèverait rien de sa valeur au reste du rapport. Ne pourrions-nous faire l'unanimité sur un rapport tout à fait valable par lui-même, et éviter de compromettre cette unanimité en maintenant ces deux points extrêmement discutables qui, pour les raisons que j'ai exposées, sont absolument inacceptables pour certains d'entre nous ? A M. Destremau et à ceux qui pourraient ne pas partager mon opinion au sujet

des paragraphes 4 et 5, je demande d'en tenir compte et de nous aider à déboucher sur une conclusion unanime et à adopter à l'unanimité ce qui constituerait alors un excellent rapport. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Stewart, de votre intéressante intervention.

La parole est maintenant à M. Judd.

M. JUDD (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Mon collègue, M. Michael Stewart, vient de faire observer qu'il mettait peut-être dans ses paroles plus de chaleur qu'il n'était de mise au sein de cette assemblée. J'espère qu'il ne sera pas vexé si je dis que, dans les réunions internationales et à notre Chambre des communes, nous sommes quelques-uns à apprécier vivement ses interventions ; il sait joindre une distinction inégalable et une grande sagesse à une passion et à une ardeur auxquelles il doit vraisemblablement de s'être lancé dans la vie politique. J'espère que nous étudions très soigneusement le message contenu dans son discours de cet après-midi, et dont mon collègue, M. Jim Boyden, nous a précédemment entretenus.

Je dirai d'abord que je me félicite de toute manifestation d'intérêt, au cours de ces débats ou de toute autre discussion, pour la rationalisation des achats d'armements, pour des économies réalisées au nom de l'efficacité, quand elles ne peuvent être qu'à l'avantage des pays membres en général et des contribuables en particulier. Je reprends également à mon compte les arguments de plusieurs des orateurs qui m'ont précédé, selon lesquels il est simplement réaliste et logique de reconnaître que, dans la conjoncture actuelle, les Soviétiques n'ont aucun désir de confrontation directe avec l'Occident. Ils n'ignorent pas, en effet, quel en serait le prix et n'aspirent certainement pas à un suicide collectif. Ce qui n'est pas moins évident toutefois, c'est qu'il subsiste et subsistera sans doute toujours dans le monde un danger d'affrontement indirect qui risque d'entraîner les superpuissances nucléaires dans une escalade quelquefois difficile à arrêter.

C'est pourquoi je me ferai l'avocat d'une idée que j'ai déjà essayé de formuler auparavant à cette assemblée. Nous devons reconnaître, je crois, qu'il nous est impossible de considérer la stabilité et la défense à long terme de l'Europe occidentale sans tenir compte de notre rôle et de notre responsabilité dans les autres parties du monde, car c'est là que l'on risque le plus de voir semer les germes de la destruction.

Mr. Judd (continued)

The gravest threat to the Western European political community comes from within itself; it stems from a crisis of values, from a crisis of identification. I do not believe that, whatever technical discussions we may have on defence, we can have a viable defence policy unless we are absolutely clear as to the principles of the community which we set out to defend.

As for Russian policy — and I cannot claim to have anything like the amount of wisdom and knowledge of many colleagues here — it seems to me at least possible that what they have taken into account, with their rapidly expanded expenditure on, for example, submarines, is that, whilst they do not wish a direct confrontation with the West, it is on the cards that western society could begin to disintegrate from within. If this happens, the Russian submarines could then be there, in the context of the Russian/American condominium, down to the middle of the Atlantic, making it perfectly clear that from that time onwards Western Europe was falling within the sphere of Russian influence. At that stage, I do not expect a direct, crude invasion of Western Europe by the Soviet Union, but it is all too likely that the Soviet Union would then set out to try to play a dominant, manipulative rôle in the political affairs of Western Europe. It is that danger to which I think we should address ourselves more often in this Assembly.

If we are to do this, it seems to me that we cannot dodge the issue of some of our fellow members in the Western Alliance and the political systems within their countries. Mr. Pöhler, for whom I have the greatest respect, begged us not to embark on debates which would lead to tensions, to the splitting of the Alliance, because this would play into Russian hands. I see the significance of his argument, but it would be highly irresponsible for us as politicians from genuine democracies to try to cover over the difficulties and political weaknesses which exist in some of the member countries of the Alliance, because this would almost certainly play into the hands of the Russians.

We are urged to consider bringing those on the southern flank into full participation when the time is ripe as long as their countries are determined to oppose Soviet penetration. "When the

time is ripe" is something about which all of us would agree, but simply to say "when they demonstrate their determination to oppose Soviet penetration" is not, for an alliance of the kind to which we belong, a sufficient criterion by which to judge their eligibility. I have a great deal of understanding for many of the difficulties faced by member countries of the Alliance on the southern flank, countries like Greece or Turkey or indeed, to the West, countries like Portugal.

In some ways I have a great deal of understanding for some of the problems which confront Spain. However, what we must make plain to our partners within the Alliance is that the more provocative the pressures with which they may find themselves confronted the greater the responsibility to adhere to the highest traditions of democracy and freedom, because to fall from these standards is certainly to strengthen the position of our potential opponents.

It is not only what happens in those countries themselves which should concern us. What we must recognise is that each time we condone techniques of suppression, of repression, of political administration which cannot possibly be justified in the name of freedom and democracy, we inevitably cause further corrosion of confidence about what we stand for in our own societies. This is recognised by increasing numbers of people in our societies, particularly the younger generation.

If none of this carries any conviction for some members of the Assembly, I cannot understand why we should overlook the very practical military point that if there are in certain member countries of the Alliance régimes which are increasingly preoccupied with repression of their own people they are by definition unreliable allies, because when the Alliance collectively comes under pressure they have neither the moral authority nor the stability they need to prove really effective partners in combating the external threat.

I would like to touch on a contentious issue which we have been considering a little in this debate, namely, the argument which is gathering momentum for considering at least the establishment of an independent European defence policy, perhaps within the NATO structure, and the argument which some deploy in connection with this, in favour of even a European deterrent. The fact that we have reached the stage of the strategic arms limitation talks, of the new moves towards multilateral balanced force reductions,

M. Judd (suite)

La plus grave menace qui pèse sur la communauté politique de l'Europe occidentale vient de l'intérieur ; elle résulte d'une crise des valeurs, d'une crise d'identification. Je ne pense pas, pour ma part, que des débats techniques, quels qu'ils soient, nous permettent de mener une politique de défense valable, si nous n'avons pas défini avec la plus grande clarté les principes sur lesquels se fonde la communauté que nous entendons défendre.

En ce qui concerne la politique soviétique — et je ne prétendrai pas avoir sur ce point la compétence et la sagesse de nombre de mes collègues ici présents — il me semble pour le moins plausible qu'en accroissant rapidement les dépenses consacrées par exemple aux sous-marins, ce pays, sans pour autant rechercher une confrontation directe avec l'Ouest, ait tenu compte de la possibilité d'une désintégration, pour lui probable, de la société occidentale. Si tel était le cas, les sous-marins soviétiques pourraient être présents, dans le cadre d'un condominium russo-américain, jusqu'au milieu de l'Atlantique, afin de démontrer nettement que l'Europe occidentale tombe dès lors dans la sphère d'influence soviétique. En la circonstance, je ne crois pas que l'Union Soviétique envahirait physiquement l'Europe occidentale, mais il n'est que trop probable qu'elle s'attacherait à intervenir dans sa politique et à y jouer un rôle prédominant. C'est, à mon avis, à ce danger que nous devrions plus souvent prêter attention dans cette assemblée.

Pour ce faire, il me paraît impossible d'esquiver les problèmes que posent certains des pays membres de l'Alliance occidentale et leur système politique. M. Pöhler, pour lequel j'éprouve le plus grand respect, nous a exhortés à éviter les discussions de nature à provoquer des tensions et un éclatement de l'Alliance, car nous ferions ainsi le jeu des Soviétiques. La valeur de cet argument ne m'échappe pas, mais je crois que ce serait de l'inconscience de notre part, hommes politiques représentant de véritables démocraties, que d'essayer de couvrir les difficultés et les faiblesses de certains des pays membres de l'Alliance, car se serait presque certainement servir les intérêts soviétiques.

Nous sommes invités à envisager de faire participer pleinement les pays du flanc sud à la défense, le moment venu, s'ils sont décidés à s'opposer à la pénétration soviétique. Nous approu-

vons tous l'expression « le moment venu », mais les termes « les pays décidés à s'opposer à la pénétration soviétique » ne constituent pas, dans une alliance du type de celle à laquelle nous appartenons, un critère suffisant pour déterminer si ces pays sont acceptables ou non. Je comprends fort bien nombre des difficultés auxquelles se heurtent les pays membres de l'Alliance situés sur le flanc sud — des pays comme la Grèce ou la Turquie, ou même, à l'ouest, comme le Portugal.

A certains égards, je comprends fort bien certains des problèmes qui se posent à l'Espagne. Toutefois, ce que nous devons faire comprendre clairement à nos partenaires de l'Alliance, c'est que leur fidélité aux plus hautes traditions de la démocratie et de la liberté doit être d'autant plus rigoureuse qu'ils se trouvent soumis à des pressions plus graves ; abandonner cet idéal revient en effet, sans aucun doute, à renforcer la position de nos adversaires en puissance.

Les affaires intérieures de ces pays ne devraient pas être notre seule préoccupation. Chaque fois, il faut l'admettre, que nous montrons quelque indulgence pour des modes de suppression, de répression et d'administration politique absolument injustifiables au nom de la liberté et de la démocratie, nous sapons inévitablement la confiance dans les principes sur lesquels repose notre société. De plus en plus nombreux sont ceux d'entre nous, et plus particulièrement les jeunes, qui en prennent conscience.

Si certains membres de l'Assemblée ne trouvent pas ces arguments convaincants, peut-être seront-ils sensibles à une observation de caractère tout à fait pratique sur le plan militaire. Les pays membres de l'Alliance dont les régimes se préoccupent de plus en plus de répression intérieure sont, par définition, des alliés peu sûrs ; en effet, au moment où une pression s'exerce sur l'ensemble de l'Alliance, ils n'ont ni l'autorité morale, ni la stabilité nécessaires pour être des partenaires vraiment efficaces dans un combat contre une menace extérieure.

J'aimerais dire quelques mots d'un point controversé auquel nous avons déjà fait allusion dans le présent débat. Je veux parler de l'argument, qui gagne actuellement du terrain, en faveur de la mise au point d'une politique de défense européenne autonome, conçue peut-être dans le cadre de l'O.T.A.N., et de l'argument de certains en faveur même, à cet égard, de la création d'une force de dissuasion européenne. Il est indéniable que, si nous sommes parvenus à entamer des conversations sur la limitation des armes stratégi-

Mr. Judd (continued)

of the security conference itself, is undeniably the result of the cohesion which we have found in the overall structure of the North Atlantic Alliance. Against this background it would be disastrous to start any fragmentation of the Alliance by talking of an independent Western European rôle. I know that some people add as a rider that this would take place within the context of the North Atlantic Alliance, but I ask them to examine their hearts on this issue because I am not always certain that this is what they really mean; I sometimes feel that the people who advocate this particular policy really believe that if we could build up, at first within the North Atlantic Alliance, an emphasis on greater Western European cohesion, we would soon reach the stage where we could look at defence problems independently of the United States. At a time when some harbingers of gloom are already forecasting that an economic confrontation between the EEC and the United States is increasingly likely, I believe that this is a very dangerous road. I have heard it effectively argued that we have to begin talking about the possibility of increasingly independent Western European defence systems because we shall thereby put pressure on the United States to remain fully committed to the Alliance and to the defence of Europe as well as to the defence of the United States itself.

I respect the sincerity of those who put forward that particular interpretation but suggest that, whatever their own sincerity, they will begin to play into the hands of the isolationists in the United States and of the others who do not share this particular tactical view of how we shall handle our relations with the States, and who have a very different objective in mind.

We would be fools and knaves and we would delude ourselves if we believed that we could somehow secure the stability and security of Western Europe by an external, expensive, defensive shell on a technical basis. We cannot separate the technical challenge confronting us from the basic issue of the quality of our own society within the Western European community and our increased determination, despite the more challenging pressures which may be brought to bear upon us, to adhere to the principles of freedom and democracy within the Community. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much indeed, Mr. Judd.

I hope you will all agree that this would be a convenient moment to adjourn the debate.

5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT. — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Wednesday 6th December, at 10 a.m. with the following Orders of the Day :

1. East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations (Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Documents 587 and Amendments and 589 and Amendments).
2. Address by Mr. Debré, Minister of Defence of the French Republic.
3. WEU and the implications of the European summit conference (Vote on the draft Recommendation, Document 590 and Amendment).
4. Europe and present-day economic and political problems (Vote on the draft Recommendation, Document 591).
5. East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations (Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Documents 587 and Amendments and 589 and Amendments).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 5.45 p.m.)

M. Judd (suite)

ques, à envisager à nouveau des réductions mutuelles et équilibrées de forces, et même à préparer la conférence sur la sécurité, c'est grâce à la cohésion que nous a assurée la structure globale de l'O.T.A.N. Dans cette perspective, il serait désastreux de commencer à fragmenter l'Alliance en envisageant, pour l'Europe occidentale, un rôle autonome. Je n'ignore pas que certains prennent le soin d'ajouter que ce nouveau système de défense resterait dans le cadre de l'Alliance atlantique, mais je leur demande d'analyser leurs sentiments à ce sujet, car je ne suis pas toujours certain que telle soit leur véritable intention. J'ai quelquefois l'impression que les partisans de cette politique croient véritablement que, si nous pouvions donner une plus grande cohésion à l'Europe occidentale, d'abord dans le cadre de l'Alliance atlantique, nous en arriverions rapidement à pouvoir considérer les problèmes de défense indépendamment des Etats-Unis. A une époque où certains prophètes de malheur annoncent déjà qu'une confrontation économique entre la C.E.E. et les Etats-Unis est de plus en plus probable, je crois que cette voie serait très dangereuse. J'ai entendu soutenir sérieusement que nous devrions commencer à discuter de la possibilité d'accroître l'autonomie de systèmes de défense de l'Europe occidentale, parce que nous inciterions ainsi les Etats-Unis à rester entièrement engagés dans l'Alliance et dans la défense de l'Europe au même titre que dans celle de leur propre territoire.

Je respecte la sincérité de ceux qui proposent cette interprétation, mais si sincères qu'ils soient, ils fourniront, j'en ai peur, des arguments tentants aux isolationnistes américains et à ceux qui ont une autre conception de la tactique que nous devrions appliquer dans nos relations avec les Etats-Unis, et qui ont en vue un objectif très différent.

Il serait stupide, malhonnête et illusoire de croire que nous pourrions assurer la stabilité et la sécurité de l'Europe occidentale en nous retranchant, à grands frais, derrière une carapace technique. Il est impossible de séparer les problèmes techniques que nous avons à résoudre de la question fondamentale que représentent la qualité de notre propre société au sein de la communauté de l'Europe occidentale et notre détermination accrue de demeurer dans cette communauté fidèles aux principes de la liberté et de la démocratie, en dépit des pressions qui peuvent

s'exercer sur nous plus vivement. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci beaucoup, M. Judd.

Tout le monde, j'imagine, sera d'accord pour suspendre maintenant le débat.

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, mercredi 6 décembre, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Les relations Est-Ouest et la défense; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Documents 587 et amendements, 589 et amendements).
2. Discours de M. Debré, Ministre d'Etat de la République Française chargé de la défense nationale.
3. L'U.E.O. et les implications de la conférence au sommet (Vote sur le projet de recommandation, Document 590 et amendement).
4. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels (Vote sur le projet de recommandation, Document 591).
5. Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Documents 587 et amendements, 589 et amendements).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h. 45)

NINTH SITTING

Wednesday, 6th December 1972

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations (*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments*).
Speakers : Mr. Molloy, Mr. Louis Jung, Mr. Barry Jones.
4. Address by Mr. Debré, Minister of Defence of the French Republic.
Speakers : The President, Mr. Debré.
Replies by Mr. Debré to questions put by : Lord Gladwyn, Mr. Richter, Mr. Dodds-Parker, Mr. Fernyhough, Dame Joan Vickers, Mr. Hill, Mr. Destremau, Mr. Molloy, Mr. Lenze, Mr. Pecoraro.
5. WEU and the implications of the European summit conference (*Vote on the draft Recommendation, Doc. 590 and Amendment*).
6. Europe and present-day economic and political problems (*Vote on the draft Recommendation, Doc. 591*).
7. East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations (*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments*).
Speakers : The President, Mr. Lemmrich, Mr. Nielson (*Observer from Denmark*), Mr. Bettiol, Mr. Lenze.
8. Nomination of members to Committees.
9. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10 a.m. with Mr. Peel, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

¹. See page 21.

3. East-West relations and defence Europe and the evolution of East-West relations

(Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments)

The PRESIDENT. — The first Order of the Day is the continuation of the joint debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on East-West relations and defence, Document 587 and Amendments, and on the report of the General Affairs Committee on Europe and the evolution of East-West relations, Document 589 and Amendments.

I call Mr. Molloy.

Mr. MOLLOY (*United Kingdom*). — I shall open my remarks in a manner which I know will frustrate and irritate all those who subscribe to authoritarian régimes. I begin by expressing my personal congratulations to you, Mr. President, on your election to the presidency of this Assembly. I do not say this only because you are, sir, a member of the British Delegation. Although we

NEUVIÈME SÉANCE

Mercredi 6 décembre 1972

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales*, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements).
Interviennent : M. Molloy, M. Louis Jung, M. Barry Jones.
4. Discours de M. Debré, Ministre d'Etat de la République Française chargé de la défense nationale.
Interviennent : le Président, M. Debré.
Réponses de M. Debré aux questions posées par : Lord Gladwyn, M. Richter, M. Dodds-Parker, M. Fernyhough, Dame Joan Vickers, M. Hill, M. Destremau, M. Molloy, M. Lenze, M. Pecoraro.
5. L'U.E.O. et les implications de la conférence européenne au sommet (*Vote sur le projet de recommandation*, Doc. 590 et amendement).
6. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels (*Vote sur le projet de recommandation*, Doc. 591).
7. Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales*, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements).
Intervient : le Président, M. Lemmrich, M. Nielson (*Observateur du Danemark*), M. Bettiol, M. Lenze.
8. Nominations de membres de commissions.
9. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. Peel, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal ¹.

1. Voir page 21.

3. Les relations Est-Ouest et la défense L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest

(Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion commune du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur les relations Est-Ouest et la défense, Document 587 et amendements, et du rapport de la Commission des Affaires Générales sur l'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest, Document 589 et amendements.

La parole est à M. Molloy.

M. MOLLOY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je commencerai par une observation qui, je le sais, ne sera pas du goût de tous ceux qui sont partisans des régimes autoritaires. Mais, auparavant, je voudrais vous présenter mes félicitations, M. le Président, pour votre élection à la présidence de l'Assemblée. Je ne le fais pas seulement parce que vous êtes membre de la délégation

Mr. Molloy (continued)

sit on opposite sides of the House of Commons, you have always been regarded as well meriting one of the highest accolades in British politics: you have always been a very good House of Commons man. I sincerely congratulate you on your election.

There is little doubt that the reports which were submitted to the Assembly yesterday by Mr. Sieglerschmidt and Mr. Destremau caused everybody to think deeply. I wish to express my appreciation of their endeavours.

Your opening remarks yesterday, Mr. President, played an important part in allowing the Assembly to appreciate the grave situation which faces not only Europe but the entire world. Therefore, the reports are of vital importance.

The President yesterday mentioned the growing strength and activities of the Russian fleet, and emphasised the need to counter those moves and to increase the strength of the allied fleets, if I may so call them. This activity on the part of the Soviet Union and any increase in nuclear power illustrates the dangerous road which mankind now traverses.

The importance of the United States contribution with its nuclear umbrella is a matter of concern not merely to members of this Assembly but to all who live in the free world. We in this Assembly would be suffering from a severe form of myopia if we did not acknowledge the contribution which in the case of any grave threat — heaven forbid — we might welcome from other countries, some of them being in the British Commonwealth, such as Canada, Australia and New Zealand.

Very much involved in the defence of Europe is the whole contribution which we can make in underlining the good name of Europe in terms of the third world. We in the free West gain nothing from an increase in poverty and injustice in the third world. Indeed, history should have taught us that poverty and injustice are strong recruiting sergeants for the communist cause. Nevertheless, there are faint signs that we shall go forward to a realistic attempt to achieve the beginnings of what ultimately must be a lasting peace.

I wish to emphasise the importance of the strategic arms limitation talks. We must not seek to criticise those talks which are taking place between the United States and the Soviet Union, because they are the two great nuclear powers, and it is they who must find ways and means of reducing the horrific potential of nuclear weapons.

Since the end of the second world war the greatest breakthrough in trying to establish a reasonable method of contact and discussions with the East has been made by the German Chancellor, Herr Brandt. All thinking people will acknowledge that this has been one of the most hopeful signs that Western Europe, indeed the whole world, has seen for some time in trying to establish a breakthrough.

For the first time that vulgar object, the Berlin wall, has had to give way to the possibility of the construction of a gate to allow sensible discussion between the two sides. I express my sincere thanks for Herr Brandt's remarkable endeavours.

I should now like to comment on the cost of defence in Western Europe. It must be said that we are in grave danger of impoverishing ourselves and undermining our own economies — indeed, inviting some possible collapse and almost a form of national suicide. In short, if we are not careful the enormous burdens of defence may, paradoxically, become a weapon in the hands of those who are opposed to our way of life and our democratic institutions. It is still necessary for us to keep up our guard, but at the same time we must not create any hostile atmosphere — and, heaven knows, the atmosphere is already poisoned enough — in seeking a breakthrough in understanding in terms of a security conference.

There is one blot on the report produced by Mr. Destremau, and I hope that it will be eradicated. I refer to our seeking unwanted allies who, in the long run, may prove not to be allies at all. I say clearly that I am violently opposed to communism and any form of authoritarian régime. Such régimes take the lot of ordinary men and women off the agenda. We must see to it that democratic principles appear at the top of the agenda. I am anti-communist but I am not anti-Russian, anti-Polish or anti-Hungarian. I hope that through our endeavours

M. Molloy (suite)

britannique. Bien que nous ne siégions pas du même côté à la Chambre des communes, je sais que vous avez toujours été jugé digne de l'une des plus hautes distinctions dans la vie politique britannique, car vous avez toujours été un parlementaire exemplaire. C'est pourquoi je suis très heureux de votre élection.

Il est hors de doute que les rapports présentés hier à l'Assemblée par MM. Sieglerschmidt et Destremau nous ont donné beaucoup à réfléchir. Je tiens à leur exprimer mon admiration pour leurs travaux.

Dans votre discours d'ouverture, M. le Président, vous avez clairement dépeint à l'Assemblée la situation grave dans laquelle se trouvent non seulement l'Europe, mais le monde entier. Les rapports qui nous sont soumis traitent donc de questions capitales.

Vous avez fait allusion hier à la puissance et à l'activité croissantes de la flotte soviétique et souligné la nécessité de faire face à cette évolution et de renforcer les flottes alliées, si je puis leur donner ce qualificatif. Cette activité de l'Union Soviétique et tout renforcement de la puissance nucléaire illustrent la période dangereuse que traverse actuellement l'humanité.

Les Etats-Unis, avec leur parapluie nucléaire, apportent à la défense une contribution qui ne peut être sous-estimée non seulement par les membres de notre assemblée, mais par tous les hommes du monde libre. Quant à nous, nous serions atteints d'une forme grave de myopie, si nous ne voyions pas le rôle que pourraient jouer d'autres pays, dont certains font partie du Commonwealth, comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, en cas de menace grave qui, j'espère, ne se produira pas.

Tout ce que nous pouvons faire pour soutenir la réputation de l'Europe dans le tiers monde peut grandement consolider la défense de l'Europe. Nous n'avons rien à gagner à une aggravation de la pauvreté et de l'injustice dans le tiers monde. En fait, l'histoire aurait dû nous apprendre que la misère et l'iniquité sont les meilleurs sergents recruteurs du communisme. Néanmoins, quelques faibles indices montrent que nous entreprenons avec réalisme de jeter les premières bases d'une paix que nous devons souhaiter durable.

Les conversations sur la limitation des armes stratégiques sont, je tiens à le souligner, d'une importance capitale. Nous devons nous garder de critiquer les conversations qui se déroulent entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, parce que ce sont les deux grandes puissances nucléaires et que c'est à elles qu'il appartient de trouver les moyens de réduire l'effrayant potentiel de destruction que constituent les armes nucléaires.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, c'est l'initiative prise par le Chancelier allemand, M. Brandt, d'établir un système raisonnable de relations et de discussions avec l'Est qui s'est révélée la plus décisive. Toute personne sensée reconnaîtra que ce résultat a été l'un des plus prometteurs que l'Europe occidentale et même le monde entier aient enregistrés depuis un certain temps.

Pour la première fois, cette chose vulgaire qu'est le mur de Berlin a dû céder devant la possibilité que fût ouverte une brèche afin de permettre des discussions raisonnables entre les deux Allemagnes. Je remercie sincèrement M. Brandt de sa remarquable entreprise.

J'aimerais maintenant parler du coût de la défense de l'Europe occidentale. Il convient de rappeler que nous courons le grave danger de nous appauvrir et de miner l'économie de nos pays, voire même de provoquer un effondrement qui confinerait au suicide national. En bref, si nous n'y prenons garde, la charge énorme que représente la défense risque, de façon paradoxale, de devenir une arme entre les mains des adversaires de notre façon de vivre et de nos institutions démocratiques. Nous devons encore nous tenir sur nos gardes, mais nous devons aussi éviter de créer un climat hostile, car Dieu sait si l'atmosphère est déjà suffisamment empoisonnée, au cours des discussions qui devraient déboucher sur un accord lors de la conférence sur la sécurité.

Il y a une fausse note dans le rapport de M. Destremau et j'espère qu'elle disparaîtra. Je veux parler de la recherche d'alliés indésirables qui, à long terme, risquent de ne pas être des alliés du tout. Je dirai clairement que je suis catégoriquement opposé au communisme et à toute forme de régime autoritaire. Ces régimes ont rayé de leurs papiers le sort des hommes et des femmes. Nous devons faire en sorte que les principes démocratiques soient et restent en honneur. Je suis anticommuniste, mais je n'éprouve aucune animosité à l'égard des Russes, des Polo-

Mr. Molloy (continued)

the liberty and freedom which we enjoy will not be threatened by those who live on the other side of the iron curtain. To enlist fascist aid will not only alienate and frustrate our own people by bringing a sour note into any negotiations with the Russians, but may be seen as giving aid to a form of political philosophy which has been one of the most terrible that has faced the world. I refer to fascist forms of government and the fascist philosophy. I believe that if we turn to these sorts of government not merely are we damaging our own case but we are showing how frightened we are. At the same time we can sour any negotiations that we might have in mind. I therefore believe it will be a serious setback to any détente if we indulge in this sort of behaviour.

Lord St. Helens yesterday rightly referred to the need for us in the West to be more practical and efficient in our own defence, and I support what he said. It seems an absurdity that there should be different sorts of weapons produced by different nations in the West, but there is no sensible form of co-ordination. Whilst Lord St. Helens may not agree with me that this should apply in all other aspects, I take it he agrees that what is wanted in defence is not any form of competition but enlightened co-operation. As a life-long member of the British Co-operative Party as well as of the Labour Party, I hope the seed which has been sown in the mind of Lord St. Helens, that intelligent co-operation should be the dominant feature and not simply the competitive spirit, may spread in other areas as well. However, because of the immense burden that defence imposes on all our nations I cannot but endorse what he says about the need for intelligent and sensible co-operation in all our defence measures.

Whether we like it or not, we are all part and parcel of the "castle wall" mentality with all the Russian satellites hiding under the Russian castle wall and all the western nations hiding under the United States castle wall. If we have a contribution to make, it must, therefore, be sensible and designed not to damage in any way our other forms of economic life. One of the grave dangers we will all have to face if the blessing

of security and possible peace should emerge is the enormous problem of disarmament.

I wish to refer briefly to something Mr. Vedovato said yesterday when referring to the Russian statement that USSR spokesmen want all arms abolished except their own. I think that is perfectly true. They say these things; but what we must understand is that they do so for home consumption and they say something totally different when they are speaking to other peoples. We in our democracy dare not behave in such silly ways, but at least let us acknowledge that there is this tremendous difference between what is said for home consumption in the Russian propaganda machine and the statements of which we have to take serious cognisance. It is an inconsistency, but let us acknowledge that it is for a purpose. At the same time let us concentrate on what they say to us and not what they say to their own people.

We have to acknowledge that we have a nuclear umbrella provided by the United States of America and that that nuclear umbrella is not merely for Europe but also for the United States. We would be stupid to try to compete with the United States in any increase of nuclear arms. We have a particular rôle to play in the more conventional manner, and we want to do that more efficiently.

It is essential for us to overhaul our approach to defence in regard to both material and manpower. At the same time we need to use all our endeavours to move to the principle of establishing the most important conference of all; namely, a peace and security conference between Eastern Europe and ourselves. We are seeking peace and safety and the extension of liberty and freedom not only for us in Europe but for all mankind. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Molloy, for your very kind words about me, which I deeply appreciate. Thank you, too, for your contribution to the debate.

I now have pleasure in inviting Mr. Jung of France to address us, after whom I will ask Mr. Barry Jones of the United Kingdom to speak.

M. Molloy (suite)

nais ou des Hongrois. Rien de ce que nous ferons, je l'espère, ne permettra à ceux qui vivent de l'autre côté du Rideau de fer de menacer la liberté dont nous jouissons. Faire appel à l'aide des fascistes, ce serait non seulement décevoir et s'aliéner nos propres peuples en apportant une note discordante dans toute négociation avec les Soviétiques, mais aussi inviter à croire que nous apportons notre caution à une doctrine politique qui a été l'une des plus effroyables que le monde ait connues. Je veux parler des gouvernements et de la doctrine fascistes. En faisant appel à des gouvernements de ce genre, nous affaiblissons notre cause et donnons en outre l'impression d'avoir peur. En même temps, nous risquons de faire échouer les négociations que nous envisageons d'entamer. C'est pourquoi je crois qu'en nous laissant aller à un tel comportement, nous nuirions gravement à la détente.

Lord St. Helens soulignait hier que le monde occidental doit adopter un système de défense plus pratique et plus efficace ; je partage entièrement son opinion. Il semble stupide que divers pays occidentaux fabriquent des armes de types différents, mais il n'y a pas de formule raisonnable de coordination. Lord St. Helens ne sera peut-être pas d'accord avec moi si je dis que cette coordination devrait s'étendre à d'autres domaines, mais je suppose que, d'après lui, ce dont nous avons besoin en matière de défense, c'est, non pas de concurrence, mais d'une coopération éclairée. Ayant appartenu toute ma vie au mouvement coopératif britannique ainsi qu'au parti travailliste, j'espère que l'idée qui a fait son chemin dans l'esprit de Lord St. Helens, selon laquelle une coopération intelligente et pas seulement l'esprit de compétition devrait être le trait dominant de la défense, s'étendra à d'autres domaines. Toutefois, en raison de la lourde charge que la défense impose à tous nos pays, je ne peux qu'approuver ce qu'il a dit au sujet de la nécessité d'une coopération intelligente et sensée pour tout ce qui touche à notre défense.

Que cela nous plaise ou non, notre monde a conservé la mentalité du recours aux puissants : les satellites soviétiques se réfugient sous les murs du château de leur suzerain russe, tandis que toutes les nations occidentales recherchent la protection des Etats-Unis. Si donc nous devons participer à l'effort, notre apport doit être raisonnable et de nature à ne pas nuire, en quoi que ce soit, à nos autres activités économiques.

L'un des graves dangers qu'il nous faudra affronter, à supposer que nous connaissions les bienfaits de la sécurité et de la paix, sera le problème, combien difficile, du désarmement.

M. Vedovato a dit hier que les porte-parole soviétiques veulent que toutes les armes soient supprimées à l'exception des leurs. Je crois que cette remarque est assez pertinente. Ce sont les paroles mêmes des Soviétiques, mais nous devons comprendre qu'elles sont destinées à leurs compatriotes et qu'ils s'expriment tout autrement avec leurs interlocuteurs étrangers. Dans les pays démocratiques, on n'ose pas employer de telles méthodes. Mais, reconnaissons au moins qu'il existe une différence capitale entre la propagande destinée aux Soviétiques et les déclarations que nous devons examiner sérieusement. Il y a là un illogisme, dont il faut admettre qu'il n'est pas purement gratuit. Nous ne devons donc retenir que ce qu'ils nous disent et non pas ce qui s'adresse à leur peuple.

Nous devons reconnaître que nous disposons du parapluie nucléaire que les Etats-Unis déploient non seulement pour l'Europe, mais aussi pour eux-mêmes. Il serait ridicule d'essayer d'égaliser les Etats-Unis dans la course aux armes nucléaires. Nous avons notre rôle à jouer dans un domaine plus classique et nous voulons nous acquitter de cette tâche avec plus d'efficacité.

Il faut absolument que nous révisions la manière dont nous concevons la défense, en ce qui concerne le matériel et les effectifs. Simultanément, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour promouvoir l'organisation de la conférence la plus importante de toutes, c'est-à-dire une conférence sur la paix et la sécurité qui réunira les Européens de l'Est et nous-mêmes. Nous recherchons la paix, la sécurité et une liberté accrue, non seulement pour les Européens, mais pour tout le genre humain. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie infiniment, M. Molloy, des paroles aimables que vous avez prononcées à mon égard. Je vous remercie aussi de la part que vous avez prise au débat.

Je suis maintenant heureux de donner la parole à M. Jung, Représentant de la France ; puis viendra le tour de M. Barry Jones, Représentant du Royaume-Uni.

Mr. Louis JUNG (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like in my turn to thank the Rapporteurs for their excellent reports and in particular to tell our friend, Mr. Destremau, that we greatly appreciated the understanding he showed, because it was not very easy to get all these points accepted by our Committee.

I was somewhat surprised that, although the text was unanimously approved in our Committee, amendments were tabled to modify it. May I ask Mr. Pöhler what important facts caused him to change his position? If it is merely a question of wording, I hope that my amendment, replacing the reference to "Soviet penetration" by an invitation to the Mediterranean countries to reach, when the time comes, an understanding for the defence of Europe, may perhaps be substituted for the amendment by Mr. Pöhler and prove acceptable to all the members of our Assembly. On the other hand, if it is a question of substance, the problem is quite different.

In the past two days, I have heard a number of remarks about realism, and democracy, and even certain confident predictions as to the possible points of impact of Soviet imperialism either on the northern flank or on the southern flank.

Let me say right away that my friends and I are wholeheartedly in favour of all conversations and all contacts which may take place at the political level. We welcome the development which is currently occurring. The meetings between Mr. Pompidou and Mr. Brezhnev or between Mr. Brezhnev and Mr. Brandt are positive facts, provided that these contacts serve the ultimate aim which we are defending, that is to say peace; and above all the freedom of our peoples whose hopes have too often been disappointed.

Not to note that the most dangerous region is the Mediterranean would be to pursue the policy of an ostrich. Who could deny, on the strategic level, an evolution in Syria, in Egypt and even in Algeria? For a Frenchman, any reference to the base of Mers el-Kébir is extremely painful, but we must admit that there are facts calling for realism.

I am convinced that when the Italian and French members of this Assembly look at the difficulties which we encounter in our countries with our communist parties, they recognise the very real danger in that situation. Perhaps our Anglo-Saxon friends, with their conception of democracy, a conception which we have always admired, do not realise the risk which Europe may run. If we wished to dabble in strategy, perhaps even in political fiction, we might imagine that one day Italy and France were likely to succumb to this collectivism; in that case, doubtless neither Germany nor the United Kingdom would be able to escape it. But that would be to take too negative an attitude. We who carry the responsibility for the future of our peoples, who hold these freedoms dear, wish also to be realistic. I know that the situation in certain Mediterranean countries is criticised, but where defence is concerned these countries exist.

I would like to ask the following question: is not the greatest brake on the internal political development of these countries the tragedy, perhaps the dilemma, with which these people are faced; people whose only choice is between the present situation and perhaps the collectivist dictatorship which awaits them? In other words, I believe that the choice is a terrible one. If we could help them to develop slowly in the direction of that democracy which we always defend, that would doubtless be the ideal; all the contacts which I have had have led me to realise that this is where the problem lies.

I ask all our friends whether there exists a yardstick for measuring democracy.

Can we in fact condemn countries like Turkey and Spain, saying that they are, of course, dictatorships, and not accept that the same views be expressed with regard to a number of eastern countries?

I would like to remind our socialist friends that all Czech, Rumanian and Hungarian socialists who have spoken of democracy are at present either in exile or in prison.

Under these circumstances, the choice for us is clear. We should not concern ourselves with the internal situation in these countries, we who ask these peoples to develop in the direction of democracy, as we would like them to. I believe that in fact we must be realistic enough to understand that basically they may provide us with substantial support in the defence of the free world.

M. Louis JUNG (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, à mon tour, je voudrais remercier les rapporteurs pour leurs excellents rapports et dire surtout à notre ami, M. Destremau, que nous avons été très sensibles à sa compréhension, car il n'a pas été très facile de faire admettre l'ensemble de ces questions par notre commission.

J'ai été quelque peu surpris, alors que l'unanimité avait été réunie au sein de notre commission, de voir que des amendements étaient déposés, ayant pour objet de modifier le texte. En toute amitié, puis-je demander à M. Pöhler quels sont les faits importants qui ont pu motiver un changement dans sa prise de position ? S'il s'agit seulement d'une question rédactionnelle, j'ose espérer que l'amendement que je me suis permis de déposer en vue de remplacer les mots : « s'opposer à la pénétration soviétique » par une invitation aux pays méditerranéens de trouver, le moment venu, une entente pour la défense de l'Europe, pourrait se substituer à celui de M. Pöhler et rencontrer l'accord de tous les membres de notre assemblée. Par contre, s'il s'agit d'une question de fond, le problème est tout différent.

J'ai entendu, depuis hier, un certain nombre d'expressions concernant le réalisme, la démocratie, et même certains paris sur les points d'impact de l'impérialisme russe pouvant avoir lieu soit sur le flanc nord, soit sur le flanc sud.

Je tiens à dire tout de suite que mes amis et moi-même, nous nous réjouissons de tous les entretiens, de tous les contacts qui peuvent avoir lieu au plan politique. Nous applaudissons à l'évolution que nous constatons actuellement. Que M. Pompidou rencontre M. Brejnev ou que celui-ci rencontre M. Brandt, ce sont là des actes positifs, à condition que ces contacts servent la finalité que nous défendons, c'est-à-dire la paix et surtout la liberté de nos peuples qui, trop souvent, ont été déçus.

Ce serait suivre une politique d'autruche que de ne pas constater effectivement que la région la plus dangereuse se trouve en Méditerranée. Qui pourrait nier, au plan stratégique, une évolution en Syrie, en Egypte et même en Algérie ? Pour un Français, il est très douloureux d'évoquer la base de Mers el-Kébir, mais nous devons constater qu'il existe des faits devant lesquels nous devons nous montrer réalistes.

Je suis convaincu que les membres de cette assemblée, qu'ils soient Italiens ou Français, en voyant les difficultés que nous éprouvons dans nos pays avec nos partis communistes, savent qu'il y a là un véritable danger. Peut-être nos amis anglo-saxons, avec leur conception de la démocratie, conception que nous avons toujours admirée, ne se rendent-ils pas compte du danger que peut courir l'Europe. Si nous voulions faire de la stratégie, peut-être même de la politique-fiction, nous pourrions imaginer qu'un jour l'Italie, la France, risqueraient de tomber dans ce collectivisme et sans doute, alors, ni l'Allemagne, ni le Royaume-Uni ne pourraient résister. Mais ce serait là, vraiment, des prises de position trop négatives. Nous qui avons la responsabilité de l'avenir de nos peuples, qui tenons à ces libertés, nous voulons être également réalistes. Je sais que la situation de certains pays méditerranéens est critiquée, mais ces pays existent pour la défense.

J'aimerais poser la question suivante : le plus grand frein de l'évolution politique intérieure de ces pays n'est-il pas le drame, et peut-être le dilemme, qui se pose à ces populations qui n'ont pas d'autre choix entre la situation actuelle et peut-être la dictature du collectivisme qui les attend ? En d'autres termes, je crois que le choix est terrible. Si nous pouvions les aider à évoluer plus lentement vers cette démocratie que nous défendons toujours, ce serait sans doute l'idéal ; par tous les contacts que j'ai pu avoir, j'ai compris que c'est là que se trouve le problème.

Je demande à nos amis s'il existe un étalon pour mesurer la démocratie.

Peut-on effectivement condamner des pays comme la Turquie, comme l'Espagne, en disant que ce sont naturellement des dictatures, et ne pas accepter que les mêmes propos soient tenus pour un certain nombre de pays de l'Est ?

Je voudrais rappeler à nos amis socialistes que tous les socialistes tchèques, roumains, hongrois qui ont parlé de démocratie sont actuellement soit en exil, soit en prison.

Dans ces conditions, pour nous, le choix est clair. Nous ne devrions pas nous occuper de la situation interne de ces pays, nous qui demandons à ces peuples mêmes d'évoluer dans le sens de la démocratie, comme nous le souhaitons. Je crois qu'effectivement, nous devons être assez réalistes pour nous rendre compte qu'au fond, ils peuvent nous apporter, dans la défense du monde libre, un réel soutien.

Mr. Louis Jung (continued)

It is for these reasons that, in reiterating my congratulations to our Rapporteur, I would like you to approve the text submitted to us. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Jung.

I now invite Mr. Barry Jones to address us.

Mr. Barry JONES (*United Kingdom*). — Mr. President, I offer congratulations to you on your presidency of the Assembly. Perhaps on the continent you might be regarded as the quintessential Englishman, and all of us like you for that.

We are grateful for the reports we have received this week. I think that Mr. Destremau in particular has served many aces and only a few faults. As a social democrat I am aware that it is the future of the common people of Europe that we are debating today, whether it be of those on this or the other side of the iron curtain. Napoleon, I believe, employed forty tons of munitions in the largest of his Russian battles. In 1916 on the Somme 50,000 tons were fired in the opening offensive. Perhaps today in Stuttgart and Leningrad and in dozens of nuclear armouries there must be a total of 14,000 plus tactical warheads, 800 million tons of TNT equivalent. This is the size of the threat to the happiness and way of life of ordinary people in Europe. I certainly believe that an Anglo-French nuclear deterrent would not be helpful in the development of Europe in the decades ahead.

As I see it, Germany is still at the heart of East-West relations and security in Europe. Whether we like it or not, the GDR is here to stay, I suppose, on the European scene with Olympic gold medals and its presence next year at Helsinki, which must surely make East Germany Europe's débutante. What I am afraid of is that as the Economic Community is enlarged and more closely bound together in military and economic terms we may become rigid and uncompromising at every level of international relations. I think that an enlarged and more

ambitious European Commission would ultimately be a dangerous spanner in the works of détente if it led to rigidity of outlook.

It appears that President Nixon intends, next year at any rate, to defuse the super power arms race. I hope that in the process of this laudable objective we shall not find that Europe and America become embroiled in a substitute economic war because of the EEC's high tariff policy. Obviously, the military contribution of the United States in Western Europe would be affected by thoughtless West European economic aggrandisement.

The EEC countries should not be unaware of the fact that China sees the Community as a splendid potential check in the military and economic sense on Russia in the West, thus relieving China of additional strain on her borders with Russia. What the Americans do not wish to see, I suspect, is an alignment of the Chinese with the Japanese, for America would then take second place in the Pacific. I think that this great and generous giant, America, must be handled with great care by Western Europe, because as Atlantic States we might soon menace her economic superiority, and an isolated and resentful America will never help the world to peace and it is conceivable that she could be both in a generation's time.

We have fought in this century two world wars only to find that Europe as, say, Bismarck or the Duke of Wellington knew it does not exist any longer. As I see it, in the military and diplomatic sense Europe is only the confrontational core in world events. That is why I think Herr Brandt's *Ostpolitik* is so important today in the state of world relations. I am tired of the super powers manipulating the various "Europes" into a balance of sorts. With luck I think that at Helsinki the small countries will gain.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Jones, for your kind words to me and for your contribution to our debate.

M. Louis Jung (suite)

C'est pour ces raisons qu'en renouvelant mes félicitations à notre rapporteur, je souhaite que nous approuvions le texte qui nous est soumis. (Applaudissements)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie M. Jung.

J'invite maintenant M. Barry Jones à prendre la parole.

M. Barry JONES (Royaume-Uni) (Traduction). — M. le Président, permettez-moi de vous féliciter à mon tour de votre élection à la présidence de l'Assemblée. Peut-être voit-on en vous, sur le continent, la quintessence de l'Anglais, et c'est pourquoi nous en sommes tous très satisfaits.

Nous avons apprécié les rapports qui nous ont été présentés cette semaine. Je pense que M. Destremau, en particulier, a réussi de nombreux services et n'a eu que quelques mauvaises balles. En tant que social-démocrate, je vois bien que c'est l'avenir des gens ordinaires de l'Europe que nous discutons aujourd'hui, qu'il s'agisse d'un côté ou de l'autre du Rideau de fer. Napoléon, je crois, n'a utilisé que 40 tonnes de munitions dans ses plus grandes batailles contre les Russes. En 1916, sur la Somme, on en a consommé 50.000 tonnes pour l'offensive initiale. Il existe peut-être aujourd'hui, à Stuttgart, à Leningrad, et dans des douzaines d'arsenaux nucléaires, plus de 14.000 ogives tactiques au total, soit l'équivalent de 800 millions de tonnes de T.N.T. Telle est la mesure de la menace qui pèse sur le bonheur et le style de vie des gens ordinaires de l'Europe. Je suis convaincu qu'une force de dissuasion nucléaire franco-anglaise ne contribuerait en rien au développement de l'Europe au cours des décennies à venir.

A mon sens, l'Allemagne demeure au centre des relations Est-Ouest et de la sécurité européenne. Que nous le voulions ou non, la R.D.A. est présente durablement, je le suppose, sur la scène européenne, avec ses médailles d'or olympiques et sa participation l'an prochain à Helsinki, ce qui fera sûrement d'elle la « débutante » de l'Europe. Ce que je crains, c'est qu'à mesure que la Communauté économique s'élargira et resserrera ses liens dans les domaines militaire et économique, nous ne nous montrions plus inflexibles et tranchants à tous les niveaux des

relations internationales. Je pense qu'une Commission européenne élargie et plus ambitieuse constituerait finalement un instrument dangereux pour le mécanisme de la détente, si elle devait conduire à la rigidité des attitudes.

Il semble que le Président Nixon ait l'intention, du moins l'an prochain, de désamorcer la course aux armements des superpuissances. J'espère que, dans la poursuite de ce louable objectif, nous ne verrons pas l'Europe et l'Amérique remplacer cette course par une guerre économique dont la politique de hauts tarifs de la C.E.E. serait la cause. L'apport militaire des Etats-Unis en Europe occidentale serait évidemment influencé par une expansion économique irréflective de l'Europe de l'Ouest.

Les pays de la C.E.E. ne doivent pas ignorer que les Chinois voient dans la Communauté un merveilleux contrepoids militaire et économique éventuel à la Russie, vers l'Ouest, apte par là même à libérer la Chine d'une contrainte supplémentaire sur ses frontières avec l'U.R.S.S. Ce que les Américains ne souhaitent pas, me semble-t-il, c'est un alignement des Chinois sur les Japonais, ce qui relèguerait l'Amérique à la seconde place dans le Pacifique. L'Europe de l'Ouest devrait, à mon avis, traiter avec beaucoup d'égards ce grand et généreux géant qu'est l'Amérique, dont, en tant qu'Etats de la zone atlantique, nous pourrions bientôt menacer la supériorité économique ; or, jamais une Amérique retranchée et vindicative n'aidera le monde à gagner la paix, et il n'est pas inconcevable qu'elle devienne l'une et l'autre en l'espace d'une génération.

Nous avons, au cours de ce siècle, subi deux guerres mondiales pour nous apercevoir que l'Europe, telle que l'ont connue, par exemple, Bismarck ou le Duc de Wellington, n'existe plus. A mon sens, du point de vue militaire et diplomatique, l'Europe n'est dans les événements mondiaux qu'un centre d'affrontement. C'est pourquoi l'*Ostpolitik* de M. Brandt m'apparaît si importante dans l'état actuel des relations mondiales. Je suis las de voir les superpuissances considérer les diverses « Europes » comme une balance pour leurs jeux de princes. Je pense qu'à Helsinki, avec un peu de chance, les petits pays gagneront.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Jones, pour vos aimables paroles à mon égard et votre apport à nos débats.

4. Address by Mr. Debré, Minister of Defence of the French Republic

The PRESIDENT. — On behalf of the Assembly of Western European Union, I now have the great pleasure and honour of welcoming Mr. Michel Debré, Minister of Defence of the French Republic. I am certain that I speak on behalf of every member of this Assembly when I tell you, Mr. Debré, how grateful we are for the hospitality which France extends to us in allowing this Assembly to meet in Paris.

We offer you a particularly warm welcome personally. We have not forgotten that you were one of the first and most eminent members of our Assembly and of our Committee on Defence Questions. Nor have we forgotten that, as Prime Minister, you addressed us in 1960.

I myself remember with special gratitude that, as Chairman of our Committee on Defence Questions, I had the honour of being received by you at the Command Post of the French Strategic Forces and the Operations Centre, Air Defence, at Taverny on 4th May 1971.

For all these reasons, and because Western European Union has come to a decisive point in its existence, we attach the highest possible value to your presence amongst us today, and to the speech which you are about to make. I therefore have very great pleasure in inviting you to come to the rostrum.

Mr. DEBRE (*Minister of Defence of the French Republic*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the Rapporteur of your Committee on Defence Questions and Armaments, Mr. Destremau, told me a few days ago of the importance of your debates and I am delighted to take part in them today. The period through which we are passing is, as each of you will be aware, of great importance because of the prospects which it opens up for Europe, and the Assembly of Western European Union, to which, as your President has been good enough to remind you, I belonged at the very beginning — this Assembly, together with the entire machinery set up under the Western Union

treaties, must be considered as constituting, within the fields of their respective responsibilities, an asset and a support of great value for this European policy.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, the position of France in relation to defence problems may have appeared, and continue to appear, a very special one. It is often misunderstood and perhaps insufficiently explained. Like Britain, we refused to join the European Defence Community at the time, and it was this refusal which led to the establishment of Western European Union.

Subsequently we rejected — but we were the only ones to do so — the system of Atlantic integration, while remaining firmly convinced of the value of the Atlantic Alliance. Though we remained determined to fulfil the obligations of the treaty, we refused to maintain a system of integration which seemed to us, from both the political and the military viewpoints, unsuited to our requirements and to circumstances.

At the present time we are not taking part in the planned negotiation for a possible reduction in forces, but we are not opposed to détente, or even to entente, with the Soviet Union and Eastern Europe. We were the first to support the idea of a conference on security and co-operation in Europe.

We are not opposed to steps towards true disarmament, but we feel that there is a very serious inadequacy in the preparation and planning of these proposed negotiations on force reductions and we have misgivings as to the political consequences.

Like these negative positions, our positive positions are well known. We are pledged to a national defence policy which, in large part, is oriented towards deterrence, and notably nuclear deterrence, and this national defence policy is accompanied by an effort — with which I shall deal more fully in a minute — at co-operation, particularly where conventional weapons are concerned.

Finally our fundamental political idea is that détente in Europe — and beyond it, entente and even co-operation with Eastern Europe —

4. Discours de M. Debré, Ministre d'Etat de la République Française chargé de la défense nationale

M. le PRESIDENT (Traduction). — Au nom de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, j'ai le grand plaisir et l'honneur de souhaiter la bienvenue à M. Michel Debré, Ministre d'Etat de la République Française chargé de la défense nationale. Je suis sûr d'exprimer le sentiment de chacun des membres de cette assemblée en vous disant, M. Debré, combien nous sommes reconnaissants de l'hospitalité que nous offre la France en permettant à cette assemblée de se tenir à Paris.

Nous vous souhaitons, à vous personnellement, une bienvenue particulièrement chaleureuse. Nous n'avons pas oublié que vous avez été l'un des premiers et des plus éminents membres de notre assemblée et de notre Commission des Questions de Défense et des Armements. Nous nous souvenons également du discours que vous avez prononcé devant nous en 1960, en votre qualité de Premier ministre.

Je me rappelle moi-même, avec une gratitude toute particulière, qu'en tant que président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, j'ai eu l'honneur d'être accueilli par vous au Poste de commandement et au Centre d'opérations des forces aériennes stratégiques, à Taverny, le 4 mai 1971.

Pour toutes ces raisons, et parce que l'Union de l'Europe Occidentale en est arrivée à un moment décisif de son existence, nous attachons la plus haute importance à votre présence parmi nous aujourd'hui et au discours que vous allez prononcer. J'ai donc le très grand plaisir de vous inviter à venir à la tribune.

M. DEBRE (*Ministre d'Etat de la République Française chargé de la défense nationale*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, le rapporteur de votre Commission des Questions de Défense et des Armements, M. Destremau, m'a fait connaître, il y a déjà plusieurs jours, l'intérêt de vos débats et je me réjouis d'y participer aujourd'hui, d'autant plus que la période que nous traversons est — chacun de vous le sent — d'une importance considérable par les perspectives qu'elle ouvre à l'Europe et que l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale dont, comme vient de le rappeler avec indulgence votre Président, j'ai fait partie dès son origine, cette assemblée, dis-je, et l'ensemble des mécanismes issus

des traités de l'Union occidentale doivent être considérés comme aptes à apporter dans les domaines de leurs compétences un atout et un appui de grande valeur pour cette politique européenne.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, la position de la France au regard des problèmes de défense a pu apparaître et continue d'apparaître particulière. Elle est souvent mal comprise et insuffisamment expliquée peut-être. Nous avons, en effet, comme d'ailleurs la Grande-Bretagne, refusé en son temps la Communauté Européenne de Défense et c'est d'ailleurs du refus de cette communauté qu'est née l'organisation de l'Union de l'Europe Occidentale.

Nous avons, par la suite, rejeté — mais nous l'avons fait seuls — le système d'intégration atlantique, tout en restant très fermement convaincus de la valeur de l'Alliance atlantique. Tout en restant décidés à remplir les obligations du traité, nous avons refusé de maintenir un système d'intégration qui nous paraissait, du point de vue politique comme du point de vue militaire, inadapté à nos exigences et aux circonstances.

Nous ne participons pas, présentement, à la négociation envisagée sur une éventuelle réduction des forces ; nous ne sommes pas, pour autant, hostiles à la détente, ni même à l'entente avec l'Union Soviétique et l'Europe de l'Est. Nous avons été les premiers partisans de la Conférence de sécurité et de coopération européennes.

Nous ne sommes pas davantage hostiles à des procédures de véritable désarmement, mais nous avons le sentiment d'une très grave insuffisance dans la préparation et dans l'étude de cette éventuelle négociation sur la réduction des forces et nous avons des inquiétudes quant à ses conséquences politiques.

Face à ces positions négatives, nos positions positives ne sont pas moins bien connues. Nous affirmons une politique nationale de défense qui est, pour une grande part, orientée en fonction de la dissuasion, et notamment de la dissuasion nucléaire, et nous accompagnons cette politique nationale de défense d'un effort — sur lequel j'aurai l'occasion d'insister tout à l'heure — de coopération, notamment en matière d'armements conventionnels.

Enfin, notre idée politique fondamentale, c'est que la détente en Europe et, au-delà de la détente, l'entente, voire la coopération avec l'Eu-

Mr. Debré (continued)

demands special vigilance, and it would be a very grave error to consider that détente and even this attempt at entente with Eastern Europe are a reason for neglecting defence.

The political principles to which I have referred derive from our analysis of the situation, which I shall summarise in three points, to be discussed more fully later.

First, the development of relations between the United States and the Soviet Union creates a completely new situation for the European nations.

Secondly, this situation must lead Europe to assert its personality and to define its own policy.

Thirdly, a defence capability affirmed by each European nation — at least where France is concerned — is an important factor in the pursuit and consolidation of détente.

I will revert briefly to these three points.

To a greater extent perhaps than public opinion realises, the recent development of relations between the United States and the Soviet Union creates a completely new situation for the European nations. What we are witnessing between the United States and the Soviet Union is not a chance meeting or a superficial agreement, but truly a very profound change. Doubtless keen competition subsists, but competition is a universal law and exists even among the European nations within the Common Market. This competition, however, cannot conceal the fact that the open opposition of yesterday is giving way to a determination to reach agreement. The causes of this agreement are many and profound. They should be sought not only in the fact that the nuclear monopoly of the United States no longer exists but also in the serious problems with which the Soviet Union has to contend in Asia.

Apart from these causes, the determination to avoid a conflict between those two great powers armed with unprecedented nuclear means called for an entente. This entente was explained, as you will all remember, by the remarks which the President of the United States made two years ago in the General Assembly of the United Nations.

These remarks conveyed the feeling that the world, at least so far as some of its essential problems are concerned, can be led jointly thanks to an agreement between the Soviet Union and the United States. There can be no doubt that the road chosen is a difficult one. There may be reasons for a slower rate of progress here and there, but the two partners are clearly committed to this road and the European nations must realise that from both the Soviet and the United States point of view, this policy of entente, and if possible of agreement, henceforward has priority among the external concerns of the two countries. It corresponds, we must recognise, to the deep-seated interests of both peoples.

This new climate — I come now to my second point — provides an opportunity for European nations, if they know how to seize it. It is certainly important to be clear on this point. Whatever the aspirations of some European nations, this development leads to recognition of one fact: the stability of the political and geographical situations resulting from the last war is a factor of this agreement between the Soviet Union and the United States, at the same time, moreover, as it is a condition for more far-reaching détente and entente between Western and Eastern Europe. In some respects it is perhaps questionable to base a future orientation on a necessary recognition of immobility. I am the first to be aware of this, and none of you, or public opinion in none of your countries, can be insensitive to the appeal of peoples — whether of the East or of the West — that cannot be satisfied with the present situation in Europe. But security, peace and entente have their own laws, and general agreement is obviously required for any change, if change is not to lead to insecurity.

This situation, however, may provide the setting in which the nations of Western Europe become aware of the personality they may assume by joining forces. You all know, and your President, who just now referred to my participation in your work, will not contradict me when I remind you that I am not in favour of European integration and that I consider supranationality an illusion which can lead to serious errors. Nations exist. They are the first condition of freedom. We clearly see this in Eastern Europe, where all aspirations of liberalisation make

M. Debré (suite)

rope de l'Est, exige un effort particulier de vigilance et ce serait une très grave erreur que de considérer que la détente et même cet effort d'entente avec l'Europe de l'Est pourraient conduire à un désintéressement en matière de défense.

Les principes politiques que je viens de rappeler s'expliquent par l'analyse que nous faisons et que je résume devant vous en trois points avant de les développer séparément.

En premier lieu, le développement des relations entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique crée une situation toute nouvelle pour les nations européennes.

En second lieu, cette situation doit conduire l'Europe à affirmer sa personnalité et à définir une politique originale.

En troisième lieu, une capacité de défense affirmée par chacune des nations européennes, en tout cas, pour ce qui nous concerne, par la France, est un élément important dans la poursuite et l'approfondissement de la détente.

Je reprends brièvement ces trois points.

Plus peut-être qu'on ne le pense dans l'opinion publique, le récent développement des relations entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique crée une situation toute nouvelle pour les nations européennes. Entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, nous n'assistons pas à une rencontre de circonstance, nous n'observons pas un accord superficiel ; nous observons, en vérité, un changement très profond. Sans doute une forte compétition demeure-t-elle, mais la compétition est la loi de l'univers, elle existe même entre les nations européennes, à l'intérieur du Marché commun. Mais cette compétition ne doit pas dissimuler que l'affrontement d'hier cède la place à une volonté d'accord. Les causes de cet accord sont multiples et profondes. Elles tiennent aussi bien à la fin du monopole nucléaire des Etats-Unis qu'aux problèmes de l'Asie qui se posent d'une manière grave pour l'Union Soviétique.

Au-delà de ces causes, la volonté d'éviter un conflit entre ces deux grandes puissances armées d'une capacité nucléaire sans précédent exigeait une entente. Cette entente est éclairée, comme chacun d'entre vous ne peut l'avoir oublié, par les propos tenus il y a deux ans par le Président des Etats-Unis à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Ces propos ont exprimé le sentiment que le monde, au moins pour ce qui concerne certains de ses problèmes essentiels, peut être dirigé en commun grâce à un accord entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis. La route choisie est, à n'en pas douter, difficile. Il peut y avoir ici et là des motifs de ralentissement, mais les deux partenaires sont clairement engagés sur cette route et les nations européennes doivent se rendre compte que, du point de vue soviétique comme du point de vue américain, il y a désormais, dans les préoccupations d'ordre extérieur, une priorité à cette politique d'entente — et, si possible, d'accord — qui correspond, il faut le reconnaître, aux intérêts profonds des deux peuples.

Cette atmosphère nouvelle — ce sera mon second point — est une chance pour les nations européennes, à condition que celles-ci sachent la saisir. Sans doute importe-t-il d'être clair sur ce point. Quelles que soient les aspirations de certaines nations européennes, cette évolution conduit à la reconnaissance d'un fait : c'est la stabilité des situations politiques et des situations géographiques résultant de la dernière guerre qui est un élément de cet accord entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis, en même temps, d'ailleurs, qu'il est une condition pour l'approfondissement de la détente et de l'entente entre l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. Il est peut-être contestable, à certains points de vue, de fonder une orientation d'avenir sur une constatation nécessaire d'immobilisme. J'en suis le premier conscient, et aucun de nous, aucune de nos opinions publiques ne peut être insensible à l'appel des peuples — qu'il s'agisse des peuples à l'Ouest ou à l'Est — que ne peut satisfaire la situation présente de l'Europe. Mais la sécurité, la paix et l'entente ont leurs lois, et il est évident qu'il faudrait un accord général pour un changement, faute de quoi celui-ci conduirait à l'insécurité.

Les nations de l'Europe occidentale, partant de cette situation, ont cependant une occasion de prendre conscience de la personnalité qu'elles peuvent prendre en s'associant. Vous le savez, et votre Président, qui a évoqué tout à l'heure ma participation à vos travaux, ne me démentira pas quand je rappellerai que je ne suis pas partisan de l'intégration européenne et que je considère la supranationalité comme une illusion pouvant conduire à de graves mécomptes. Les nations existent. Elles sont la première exigence de la liberté. Nous le voyons bien en Europe de

Mr. Debré (continued)

themselves felt through the affirmation of national personality.

This in no way prevents an effort being made — an effort which seems to me all the more possible because the general situation is undergoing the change which I have described — to enable the European nations, and in the first place the Western European nations, to assert their personality. Owing to the absence of major opposition between the Soviet Union and the United States Europe need henceforward no longer be the arena in which the consequences of the cold war are felt. In these circumstances, the effort to achieve economic co-operation, the joint effort for economic and social development, may be pursued if there is a determination among European nations to adhere to an independent policy. In many respects, this is a historical opportunity to be seized.

Point three: the defence capability of the nations of Western Europe is a means both of détente and of asserting a personality specific to our continent.

When we speak of defence capability — and I am sure no one here will contradict me — we do not mean arming with a view to offensive action. That is quite clear in the minds of all of us. Within the framework of our concept of military strategy we even go further than the traditional concept of defence: we aim at deterrence, i.e. military preparation in order to prevent any threat from materialising.

Nor can there be any question of the European nations arming merely to improve the means of diplomatic action available to our ally, the United States. This is a point which it is sometimes difficult to emphasise, but it should be made at the time when the United States, for its own reasons, connected both with its internal concerns and with the development of its foreign policy, is envisaging certain reductions in its commitments. The maintenance of a balance remains a requirement and is behind an invitation to increase certain forms of armament and thus facilitate the bilateral conversations. If it were planned to maintain the defence capability of the European nations merely for this purpose, it is quite clear that we would soon fail because people would refuse to accept such a concept of defence policy. In point of fact, the European

nations must continue to adhere to a defence policy, because it is necessary to affirm the value of vigilance for the very objective of détente and entente which we are seeking to achieve.

I shall revert for a moment to French policy in order to explain it in the light of the considerations I have just outlined. For the past six years, France has given priority to détente. When General de Gaulle initiated this policy, he was widely criticised, and many articles published at the time seem today strikingly contradicted by subsequent developments. Furthermore, France was one of the first European nations — if not the first — to approve the principle of a conference on security and co-operation in Europe. Here again, when we expressed our approval in 1967 there was strong criticism, which today appears singularly misplaced, but while we took that attitude — which is completely in line with our present concern regarding détente and a joint European effort to achieve co-operation and security — we continued to build up a national deterrent force.

This force is primarily a nuclear retaliation force. Your President referred just now to the visit which he was kind enough to pay, along with some of you, to the command post of the French strategic forces at Taverny. If circumstances allow, I would be happy, Mr. President, to receive you next year — in any case I would be glad if you were to be received, along with a number of parliamentarians — at the Albion Plateau where one of the elements of our nuclear deterrent force is located, namely ground-to-ground ballistic missiles.

With effect from December of this year we have available, on an operational basis, three forms of deterrent force: on the one hand the Mirage IV, which has been operational for the past four years; secondly, the Albion Plateau with its ground-to-ground ballistic missiles; and thirdly, missile-launching nuclear submarines — two of them operational, and two others on the stocks. To this nuclear deterrent force is added what I might call the people's retaliation force, which is one of our concerns now and in the years to come. In other words, the internal defence forces.

M. Debré (suite)

l'Est où toutes les espérances de libéralisation passent par l'affirmation de la personnalité nationale.

Mais cette constatation n'empêche en aucune façon un effort, qui me paraît d'autant plus possible que la situation générale connaît le changement que je viens d'indiquer, pour permettre aux nations européennes, et d'abord aux nations européennes occidentales, de marquer leur personnalité. L'absence d'opposition majeure entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis permet désormais à l'Europe de ne plus être le champ d'action où se jouent les conséquences de la guerre froide. Dans ces conditions, l'effort de coopération économique, l'effort commun de développement économique et social peut se poursuivre s'il y a dans l'esprit des nations européennes une volonté d'affirmer une politique indépendante. C'est, à bien des égards, une chance historique à saisir.

Troisième point : la capacité de défense des nations de l'Europe occidentale est un élément à la fois de la détente et de l'affirmation d'une personnalité propre de notre continent.

Lorsque nous parlons de capacité de défense — et nul ici ne me contredira, certainement — il ne s'agit pas de s'armer en vue d'actions offensives. Cela est bien clair dans l'esprit de chacun d'entre nous. Dans le cadre de notre conception de la stratégie militaire, nous allons même plus loin que la notion traditionnelle de défense en affirmant la dissuasion, c'est-à-dire la préparation militaire en vue d'éviter qu'une menace se concrétise.

Il ne s'agit pas davantage pour les nations européennes de s'armer uniquement pour améliorer la capacité d'action diplomatique de nos alliés américains. C'est un point qu'il est parfois difficile de souligner, mais il convient de le faire au moment où les Etats-Unis, pour des raisons qui leur sont propres et qui sont liées à la fois à leurs préoccupations d'ordre intérieur et à l'évolution de leur politique étrangère, envisagent certaines diminutions de leurs engagements. Le maintien de l'équilibre reste une exigence et motive une invitation à augmenter certaines formes d'armement et à faciliter ainsi les conversations bilatérales. Si on envisageait seulement le maintien de la capacité de défense des nations européennes en vue de cet objectif, il est bien clair que nous irions rapidement à l'échec par un refus populaire d'accepter une telle concep-

tion d'une politique de défense. En fait, si les nations européennes doivent continuer à affirmer une politique de défense, c'est qu'il faut affirmer la valeur d'une vigilance en fonction même de l'objectif de détente et d'entente que nous cherchons à atteindre.

Je reviens un instant sur la politique française pour l'exposer à la lumière des considérations que je viens d'indiquer. Depuis six ans, la France a donné priorité à la détente. Lorsque le Général de Gaulle a pris l'initiative de cette politique, les critiques à son égard ont été très nombreuses et bien des articles publiés à l'époque apparaîtraient aujourd'hui comme singulièrement contraires à l'évolution constatée les années suivantes. De plus, la France a été l'une des premières nations européennes — sinon la première — à donner son accord au principe d'une conférence de sécurité et de coopération européennes. Là encore, lorsqu'en 1967 nous avons donné notre accord, les critiques furent très fortes ; elles apparaîtraient aujourd'hui singulièrement déplacées, mais, en même temps que nous prenions cette attitude, qui est dans le droit fil des préoccupations actuelles à la fois de détente et d'un effort commun européen de coopération et de sécurité, nous avons continué à bâtir une force de dissuasion nationale.

Celle-ci est d'abord une force nucléaire de riposte. Votre Président évoquait tout à l'heure la visite qu'il a bien voulu faire, avec quelques-uns d'entre vous, au Poste de commandement des forces stratégiques françaises à Taverny. Si les circonstances s'y prêtent, je serai heureux, M. le Président, de vous recevoir l'année prochaine — en tout cas, je serais heureux que vous soyez reçu, ainsi qu'un certain nombre de parlementaires — au plateau d'Albion où se trouve l'un des éléments de notre force nucléaire de dissuasion : les engins sol-sol balistiques.

Depuis le mois de décembre de cette année, nous disposons à titre opérationnel des trois formes d'une force de dissuasion : d'une part, les Mirage IV, qui sont en position opérationnelle depuis quatre ans ; en second lieu, ce plateau d'Albion avec les engins sol-sol balistiques ; en troisième lieu, les sous-marins nucléaires lance-engins (deux d'entre eux sont opérationnels ; deux autres sont en chantier). A cette force de dissuasion nucléaire s'ajoute une force de dissuasion que j'appelle force de riposte populaire, qui est l'un des soucis de ces années et des prochaines années. Ce sont les forces dites en français « de défense opérationnelle du territoire ».

Mr. Debré (continued)

Alongside this capital and essential deterrent element, we have forces of manoeuvre: the first army, one half of which is stationed in Germany, and the tactical air force. The first army and the tactical air force are at one and the same time part of the deterrent insofar as they are beginning to be supplied with tactical nuclear weapons — the first tactical nuclear weapon was supplied three months ago to the tactical air force — and forces of manoeuvre in the strict sense for use in a possible European theatre of operations.

Finally, in view of the importance of the problems which may possibly face our overseas departments and territories or which may arise particularly in connection with our commitments to the African States and to Madagascar, we have intervention forces there on the spot.

But there is more to this policy than the mere verbal description of it which I have just given you. It is backed by a determination — believe me, not without difficulties — to maintain our military budget at a reasonable level, and within that budget to ensure that operating costs and personnel costs do not prevent the steady modernisation of our programmes.

Two years ago, moreover, with the approval of parliament, we enacted a programme law, which I hope will be followed by a further programme law. Meanwhile, at the government level we are laying down long-term plans; thus, in a few days the fifteen-year plan for the confirmation and modernisation of our strategic nuclear force will be ready.

We for our part consider that if defence is to be credible it must retain its national character. I have no reason to conceal my views on this subject from you, the more so since I have been repeating this view for more than twenty years. Nothing can be achieved without patriotism, and it would be dangerous for the defence of European nations and of their capabilities if national patriotism were to be attenuated or destroyed. Nothing can replace patriotism, because every nation has its underlying interests of which it must take charge under pain of losing its legitimacy.

But it is clear — and I revert here to your preoccupations — that this national defence is part of a whole. In particular we are certain — and I say this often both in cabinet meetings and before both houses of parliament — that the military policy of France as I have just described it is in itself an element of stability and security for Europe. In this respect, I note with surprise a profound failure to appreciate the value of French efforts, and notably of our nuclear experiments, which are so necessary for the modernisation of our deterrent force. That the great powers take no interest in our effort is possibly understandable. That countries remote from Europe do not appreciate the value of this effort is also understandable. But that European nations fail to measure the value of the stability and security achieved for the whole of Western Europe by the French effort — undertaken after the British effort — seems to me to justify the surprise which I have just expressed.

How can we define this overall system of which the French deterrent is one element? The system derives, it seems to me, from a truth which is doubtless better known in this Assembly than elsewhere: as I reminded you just now, and as it is essential to repeat continuously if we wish the policy of détente, and beyond it, entente and even co-operation, to become more firmly established in the coming years, it is extremely dangerous to assume that we must act as though public spirit had to be demobilised; as though, from the moment relations between the United States and the Soviet Union change in character, from the moment we European nations ourselves can engage in a dialogue of great value with the Soviet Union and the nations of Eastern Europe, it were an accepted fact that all problems are settled, and that no major difficulties lie ahead of us.

In point of fact, for the nations of Western Europe — and this, in any event, is the French position — to forego expressing a determination to achieve security is ultimately to forego any desire to participate in the vital conversations on the future of Europe. At a time when agreement between the Soviet Union and the United States is changing the aspect of things, the European nations have to realise that they must not leave it to others to take care of Europe's future, even though this may be in the course of conver-

M. Debré (suite)

A côté de cet élément capital et essentiel de dissuasion, nous disposons de forces de manœuvre : la Première armée, qui pour la moitié de ses effectifs est stationnée en Allemagne, et la Force aérienne tactique. La Première armée et la Force aérienne tactique sont à la fois des éléments de dissuasion, dans la mesure où ils commencent à être fournis d'armements nucléaires tactiques (le premier armement nucléaire tactique a fait son apparition il y a trois mois dans les forces aériennes tactiques), et un ensemble de manœuvre proprement dit sur un éventuel théâtre d'opérations européen.

Enfin, compte tenu de l'importance des problèmes qui peuvent être ceux, soit de nos départements ou territoires d'outre-mer, soit surtout de nos engagements avec les Etats africains et malgache, nous avons des forces de présence et d'intervention extérieures.

Cette politique n'est pas seulement décrite d'une manière littéraire par ce que je viens de dire. Elle s'affirme par une volonté — qui ne va pas, chacun d'entre vous peut m'en croire, sans difficultés — de maintenir un niveau raisonnable de notre budget militaire et, à l'intérieur de ce budget, de faire en sorte que les exigences des frais de fonctionnement et des soldes du personnel ne compromettent pas la modernisation continue de nos programmes.

Nous avons d'ailleurs, avec l'accord du parlement, il y a deux ans, établi une loi-programme qui sera suivie je l'espère, d'une nouvelle loi-programme. En attendant, nous établissons à l'échelon gouvernemental des plans à long terme et c'est ainsi que, dans quelques jours, nous établirons le plan à long terme pour quinze ans de confirmation et de modernisation de notre force nucléaire stratégique.

Pour ce qui nous concerne, il est vrai, nous considérons que si la défense veut être crédible, elle doit garder un caractère national. Je n'ai pas à m'en cacher devant vous, d'autant que je le répète depuis plus de vingt ans. En effet, on ne fait rien sans patriotisme, et il serait dangereux, du point de vue de la défense des nations européennes et de leurs capacités, d'atténuer ou de détruire le patriotisme national alors que rien ne le remplacerait, parce que chaque nation a, d'autre part, ses intérêts profonds dont elle doit assurer le commandement sous peine de perdre sa légitimité.

Mais il est clair — et je reviens là à vos préoccupations — que cette défense nationale fait partie d'un ensemble. Nous avons, en particulier, la certitude — que j'exprime souvent, tant dans les conseils de gouvernement que devant les deux chambres du parlement — que la politique militaire de la France, telle que je viens de la décrire, est en elle-même un élément de stabilité et de sécurité pour l'Europe. A cet égard, je constate avec surprise la méconnaissance profonde de la valeur des efforts français, et notamment de nos expériences nucléaires, qui sont si nécessaires à la modernisation de notre force de dissuasion. Que les très grandes puissances se désintéressent de notre effort, on peut le comprendre. Que les pays éloignés de l'Europe n'en comprennent pas la valeur, cela également peut être compris. Mais que les nations européennes ne mesurent pas la valeur de stabilité et de sécurité que présente pour l'Europe occidentale tout entière l'effort français, l'effort que nous faisons après l'effort britannique, voilà qui me semble justifier la surprise que je viens d'exprimer.

Comment définir cet ensemble dont la dissuasion française est un élément ? Cet ensemble vient, me semble-t-il, d'une vérité que sur ces bancs vous connaissez mieux qu'ailleurs sans doute ; comme je le rappelais tout à l'heure et comme il est indispensable de le répéter sans cesse si nous voulons que la politique de détente et, au-delà de la détente, d'entente, voire de concertation, s'approfondisse au cours des prochaines années, il est d'un très grand danger de considérer que nous devons agir comme si l'esprit public devait être démobilisé ; comme si, à partir du moment où les relations entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique changent de nature, à partir du moment où nous pouvons nous-mêmes, nations européennes, engager avec l'Union Soviétique et les nations européennes de l'Est un dialogue d'une grande valeur, il devait être entendu que tous les problèmes étaient réglés, qu'il n'y avait plus à envisager devant soi de difficultés majeures.

En fait, pour les nations de l'Europe occidentale — en tout cas, c'est la position française — renoncer à marquer une volonté de sécurité, c'est en fin de compte renoncer à vouloir participer aux conversations fondamentales sur l'avenir de l'Europe. Dans un temps où l'accord entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis change la face des choses, les nations européennes doivent prendre conscience que ce n'est pas à d'autres qu'elles doivent laisser le soin de leur destin, fût-ce au cours de conversations et de négociations

Mr. Debré (continued)

sations and negotiations of which the least that can be said is that they will drag on for a long time.

Secondly — and here we touch more directly on your specific attributions — the total effort which is made, particularly the French effort as a whole, is in no way incompatible with industrial co-operation in the field of conventional weapons. Such co-operation poses no political problems between Western European countries and good equipment at reasonable cost is not only advantageous for every country's budget, but provides confirmation of the fact that in a field which, though certainly limited, may have wider repercussions, there is agreement, and even profound agreement, going beyond the mere industrial aspect. On this point, I must say that affirmation of the national character of our defence has always been associated, in our mind and in our actions, with a very strong determination to achieve European co-operation.

When replying only a few days ago to one of the French members of your Assembly, Mr. de Chevigny, who had questioned me in the Senate on this point, I communicated the armaments programmes carried out by France in co-operation with its neighbours, and suggested that these programmes place us, I believe, in the front rank of countries which manifest this will to co-operate, not only in words, but in actions.

As far as the air force is concerned, we have, with Britain, two programmes: an aviation programme, the Jaguar; and a missile programme, the Martel. We have two programmes of co-operation with Germany: The Transall, a transport aircraft, and the Alpha-jet, a training and support aircraft. As for the navy, we have a joint programme involving the fleet air arm with Germany, Italy and the Netherlands: the Bréguet Atlantic. As regards missiles, we are working in co-operation and even in co-production on the Exocet missile with Britain. At the same time the Lynx naval helicopter is being manufactured in co-operation with Britain. For the ground forces we have two helicopter programmes in co-operation with Britain and two missile programmes in co-operation with Germany, and I may say that if it had depended only on us, other co-operative programmes might have been put in hand.

In the course of the coming years, and even in the near future, I believe that the Standing Armaments Committee of WEU and the Agency for the Control of Armaments may, in the field assigned to them by the constituent texts, contribute at least as much as other bodies to the satisfactory development of this co-operation among European nations.

To sum up, Mr. President, Ladies and Gentlemen, I will say that we are all, without exception I think, resolutely turned towards the new horizons offered for Europe as a whole by détente, entente and concertation with Eastern Europe and the Soviet Union.

We note — and perhaps we should realise this more clearly than we have yet done — that one of the consequences of this total transformation of the external situation must be an awareness among the European nations of the opportunity presented to them to assert themselves through various forms of economic, social and political co-operation. We must also realise that this development will have desirable effects only if it is accompanied by an awareness of the specific personality of the European nations, the European continent, in the face of the great powers, agreement between which is henceforward, it would seem — and happily so — the rule for the coming years.

But the policy we must pursue in order to assert ourselves — a policy perhaps contrary to a very strong wind which is moving and stirring public opinion — is one of vigilance, a policy reflected in the importance governments and parliaments must continue to attach to whatever concerns national defence — and defence is national by definition if it is to possess the credibility indispensable for any effort at security, but should be complemented by efforts at co-operation, including co-operation on armaments among the European nations, which is certainly one of the important objectives.

Such, Mr. President, Ladies and Gentlemen, are the ideas underlying French policy which I have wished to put before you in today's important debate — important because of the subject dealt with, the international climate and outlook, i.e. the context in which all problems of defence must now be placed.

I take advantage of this occasion to wish all members of the Assembly of WEU and all those

M. Debré (suite)

dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles se prolongeront longtemps.

En second lieu — et nous touchons plus directement ici vos attributions concrètes — l'ensemble de l'effort qui est fait, notamment l'ensemble de l'effort français, n'est en aucune façon incompatible avec une coopération industrielle en matière d'armements conventionnels. La coopération en matière d'armements conventionnels ne pose aucun problème politique entre les pays de l'Europe de l'Ouest et de bons matériels à des coûts raisonnables représentent même à la fois un élément de satisfaction pour les finances publiques de chaque pays et la consécration que, dans un domaine sans doute limité mais qui peut avoir des incidences, il y a un accord, et un accord profond, qui dépasse même le simple aspect industriel. Sur ce point, je dois vous dire que l'affirmation du caractère national de notre défense est toujours allée de pair dans notre esprit et dans nos actions avec une volonté très grande de coopération européenne.

J'ai répondu, il y a à peine quelques jours, à l'un des membres français de votre assemblée, M. de Chevigny, qui m'interrogeait au Sénat sur ce point, par l'indication de programmes d'armements menés par la France en coopération avec ses voisins et l'indication que ces programmes nous mettent, je le crois, en tête des pays qui affirment cette volonté de coopération, non seulement dans les mots, mais dans les faits.

Pour ce qui concerne l'armée de l'air, nous avons, avec la Grande-Bretagne, deux programmes : un programme aéronautique, le Jaguar, un programme de missiles, le Martel. Nous avons deux programmes en coopération avec l'Allemagne : le Transall, avion de transport, l'Alpha-Jet, avion d'école et d'appui. Pour ce qui concerne l'armée de mer, nous avons, touchant l'aéronavale, un programme commun avec l'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas, c'est le Bréguet Atlantic. En ce qui concerne les missiles, nous sommes en coopération, et même en coproduction, au sujet du missile Exocet avec la Grande-Bretagne. En même temps, l'hélicoptère de marine appelé Lynx est fabriqué en coopération également avec la Grande-Bretagne. Pour ce qui concerne l'armée de terre, nous avons deux programmes d'hélicoptères avec la Grande-Bretagne et nous avons deux programmes de missiles en coopération avec l'Allemagne, et je puis vous dire qu'il n'a pas dépendu de nous que d'autres programmes soient mis en chantier en coopération.

Au cours des années qui viennent, et même dans un proche avenir, dans le domaine qui leur est fixé par les textes constitutifs, je pense que le Comité Permanent des Armements de l'U.E.O. et l'Agence pour le Contrôle des Armements peuvent assurer au moins autant que d'autres organismes un bon développement de cette coopération à l'intérieur des nations européennes.

En résumé, M. le Président, Messieurs, je dirai que nous sommes tous, sans exception, je crois, résolument tournés vers les horizons nouveaux que présentent, pour l'ensemble de l'Europe, la détente, l'entente, la concertation avec l'Europe de l'Est et l'Union Soviétique.

Nous constatons, et nous devons prendre conscience peut-être plus qu'on ne l'a fait encore, qu'une des conséquences de cette transformation totale de la situation extérieure doit être la prise de conscience des nations européennes de l'occasion qui leur est donnée de s'affirmer par diverses formes de coopération d'ordre économique, d'ordre social et d'ordre politique, avec l'affirmation que cette évolution n'aura de bons effets que dans la mesure où cette prise de conscience est en même temps celle de la personnalité propre des nations européennes, du continent européen face aux grandes puissances dont l'accord est désormais, semble-t-il, et fort heureusement, la règle pour les années qui viennent.

Mais une de ces orientations, pour s'affirmer, et contrairement peut-être à un vent trop violent qui agite et anime des opinions publiques, est une politique de vigilance, politique de vigilance qui se traduit par le maintien de l'importance accordée par les gouvernements et les parlements à ce qui touche la défense nationale, défense nationale par définition en raison du caractère de crédibilité que doit avoir tout effort de sécurité, mais complétée par des efforts de coopération dont la coopération en matière d'armement à l'intérieur des nations européennes est certainement l'un des objectifs importants.

Telles sont, M. le Président, Mesdames, Messieurs, les idées maîtresses de la politique française que j'ai souhaité exposer à l'occasion de ce débat important que vous avez aujourd'hui, débat important à la fois par le sujet traité, par l'atmosphère et les perspectives internationales qui sont aujourd'hui l'atmosphère et les perspectives dans lesquelles il faut remettre tous les problèmes de défense.

Je profiterai de cette intervention pour souhaiter à tous les membres de l'Assemblée de

Mr. Debré (continued)

who hold office in bodies deriving from the Western Union treaties every success in their work, in their discussions and in their reflections.

The treaties of WEU have placed heavy responsibilities upon the bodies established under their provisions. You are all fully aware of these important responsibilities. I am happy to say that the French Government is also aware of the importance of the tasks and responsibilities which are yours. (*Applause*)

The PRESIDENT. — We are very grateful indeed to you, Mr. Debré, for your very clear exposition and stimulating speech. I trust that you will be kind enough to answer any questions that members of the Assembly would like to put to you.

Mr. DEBRE (Translation). — Willingly, Mr. President.

The PRESIDENT. — I call Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — Mr. President, in the course of his very brilliant exposé, to which I listened with the greatest interest and attention, the Minister, if I understood him rightly, laid great emphasis on the need in present conditions for creating what I think he called a European personality among the nations in Western Europe, by which I believe he must have meant the nations of the extended European Economic Community.

My first question is: In these circumstances, does the Minister approve of recommendation 5 in the report of his colleague, Mr. Destremau, to the effect that the Western European Union may set up forthwith in the framework of the Atlantic Alliance a nucleus of European defence with a consultative committee of chiefs-of-staff?

Secondly, does the Minister think that the nuclear deterrents of France and the United Kingdom, however effective they might be on a second strike, could never in practice be used, or their use threatened, on a first strike?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. DEBRE (Translation). — On at least one point, Mr. President, I can satisfy Lord Gladwyn.

When I speak of the effort that the European nations must make, while retaining their own personality, to shape an overriding European personality, a personality for Europe, I am of course thinking of all the nations of Western Europe, of the European Economic Community as it is, and even of the European Economic Community as it may later be enlarged. On this point, then, I share Lord Gladwyn's opinion.

On the other points, however, I cannot agree with him, for very specific reasons of which he is well aware.

The trend of certain resolutions amounts to re-establishing a European defence contingency within the integrated Atlantic organisation. I passed rapidly over this point earlier on because it is an old subject, which is evergreen, and although, from the French viewpoint, the Atlantic Alliance is still a real one, and in other words, we are still ready to fulfil the obligations resulting from this treaty, integration as far as we are concerned is definitely a thing of the past, despite the fact that we consider, as I have explained, that defence capability naturally forms part of the requirements of an ally which wishes, where necessary, to be in a position to fulfil its obligations. Consequently, any trend and any organisation which, directly or indirectly, would put us back into that situation — and Lord Gladwyn knows this well — cannot be agreeable to us.

You also referred to meetings of chiefs-of-staff. Here, and once again I speak with the frankness which must always be a feature of the debates, the question arises as to what a defence concept means at present when France is alone, in the international organisations, in defending, and not without difficulty, the continued build-up of its nuclear deterrent force. European nations as a whole adopt an attitude for which I cannot blame them since it is the expression of a deep-rooted feeling, but it is obvious that the paths followed in defence are so different that before responsible men can be associated in any valid

M. Debré (suite)

l'U.E.O., ainsi qu'à tous ceux qui animent les organismes issus des traités de l'Union occidentale, un plein succès dans leurs travaux, dans leurs discussions et dans leurs réflexions.

Les traités de l'U.E.O. ont mis à la charge des organismes issus de ces traités des responsabilités importantes. De ces responsabilités importantes, vous avez tous conscience. Je suis heureux de vous dire que le gouvernement français a également conscience de l'importance des tâches et des responsabilités qui sont les vôtres. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Nous vous sommes très reconnaissants, M. Debré, de votre exposé si clair et stimulant. J'espère que vous voudrez bien répondre aux questions que certains membres de l'Assemblée pourraient avoir à vous poser.

M. DEBRE. — Bien volontiers, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, M. le Ministre, dans son très brillant exposé, que j'ai écouté avec un intérêt extrême et la plus grande attention, a mis fortement l'accent, si je l'ai bien compris, sur la nécessité, dans les circonstances présentes, de créer ce qu'il a appelé, je crois, une personnalité européenne entre les nations d'Europe occidentale, et j'imagine qu'il voulait parler des pays de la Communauté Economique Européenne élargie.

Je voudrais lui demander d'abord si, dans ces conditions, il approuve le point 5 de la recommandation du rapport de son collègue, M. Destremau, préconisant la formation à bref délai, par l'Union de l'Europe Occidentale et dans le cadre de l'Alliance atlantique, d'un noyau de défense européen caractérisé par un comité consultatif des chefs d'état-major ?

En second lieu, M. le Ministre pense-t-il que la France et le Royaume-Uni, pour aussi efficaces que puissent être leurs moyens de dissuasion nucléaire pour porter un « second coup », ne pourraient pas en faire effectivement usage, ou menacer d'en faire usage, pour porter un « premier coup » ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. DEBRE. — Sur un point au moins, M. le Président, je donnerai satisfaction à Lord Gladwyn.

Lorsque je parle de l'effort que les nations européennes doivent faire, tout en gardant leur personnalité propre, pour dégager au-dessus d'elles-mêmes une personnalité européenne, une personnalité de l'Europe, il est bien entendu que je pense à toutes les nations de l'Europe occidentale, à la Communauté Economique Européenne telle qu'elle est, et même à la Communauté Economique Européenne telle qu'elle pourra ultérieurement être élargie. Donc, sur ce point, je rejoins l'opinion de mon honorable interpellateur.

Sur les autres points, au contraire, je ne pourrai lui donner mon accord, pour des raisons très précises et que d'ailleurs il connaît bien.

L'orientation de certaines résolutions aboutit à rétablir une éventualité de défense européenne au sein de l'organisation intégrée atlantique. Je suis passé rapidement tout à l'heure sur ce point, car c'est une vieille affaire, mais c'est une vieille affaire toujours neuve et si, du point de vue français, l'Alliance atlantique conserve sa réalité, c'est-à-dire que nous sommes toujours prêts à faire face aux obligations résultant de ce traité, si même nous considérons, comme je l'ai exposé, que la capacité de défense fait partie tout naturellement des exigences d'un allié qui veut, le cas échéant, se mettre en mesure de faire face à ses obligations, l'intégration, pour ce qui nous concerne, est définitivement dépassée. Dès lors, toute orientation et toute organisation qui, directement ou indirectement, nous rétabliraient dans cette situation — Lord Gladwyn le sait bien — ne peut nous convenir.

Par ailleurs, vous envisagez des réunions des chefs d'état-major. C'est là — et, encore une fois, je le dis avec la franchise qui doit toujours caractériser les débats — que se pose la question de savoir ce que signifie présentement une conception de défense, alors que la France est seule, dans les organismes internationaux, à défendre, et non sans difficultés, la poursuite de la mise sur pied de sa force de dissuasion nucléaire. Il y a sur ce point, de la part de l'ensemble des nations européennes, une attitude que je ne peux reprocher dans la mesure où elle est l'expression d'un sentiment profond, mais il est bien clair

Mr. Debré (continued)

way this disagreement on fundamental matters must be overcome.

This, Mr. President, is my reply now and if we were to discuss at length here the problems of possible Franco-British co-operation in this field, I would discuss it in greater detail. But the subject of this co-operation has been considered so often — and we are well aware how impossible it is to go beyond the words that can be spoken — that I think it pointless to expand my reply on this point.

The PRESIDENT. — I now invite Mr. Richter to put his question.

Mr. RICHTER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I am most grateful to the Minister for his kind words on the efforts made by this Assembly in an area where we have striven for co-operation, that of armaments. Mr. Debré has listed a whole series of joint armament projects drawn up by the participating countries. Tomorrow this Assembly will be dealing with the thorny subject of space activities. There have been arguments during the past few months about Europa II and III and it is said sometimes that in Mr. Debré's country considerations of security are involved in this. I would be interested to hear whether the Minister, too, sees things this way.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. DEBRE (Translation). — My general position is well known and I state it personally and not only as a Minister.

I think that the refusal or hesitation of the European nations to develop an industry capable of manufacturing rocket launchers fully independently is a very serious error.

As Prime Minister, I was involved in the creation of the European organisations for manufacturing launchers, in particular when Britain, with Blue Streak, had an opportunity of initiating practical achievements; I witnessed with sadness

the hesitancy, restraint and now, it seems, renouncement.

Earlier on, when I spoke of a European personality, when I replied to Lord Gladwyn on this point, I was asking all Europeans whether they considered that delivering themselves unconditionally, bound hand and foot, to American industry, was any way to create a European personality.

This is the crux of the matter. In this field, concern about the personality of the continent, independence, future competitiveness, technological capacity is far more important than all other reservations.

It would be with the greatest regret that I would see the abandonment of this project, since it would occur in a field which in the next ten years will be a vital feature of the European personality.

If in 1980, 1985, 1990, American industry and Soviet industry alone are in a position to have launchers, this will mean that the European nations will have renounced asserting their own personality.

As far as France is concerned, and from the viewpoint of the Minister of National Defence, the problem is a special one and in many respects outside his province. A deterrent force calls for certain military satellites, but this is a problem that can be solved quite separately from the problem of civil launchers and the space industry.

There can be no doubt that, with France continuing apace the modernisation of its strategic nuclear force, the day will come when it will need a light launcher giving it an observation capability essential for optimum valorisation of its weapons.

But once again Mr. Richter, this is a specific problem. The main substance of my reply is in keeping, I hope, with the gravity of your question about a European industrial and technological personality completely independent of the industrial and technological personality of the two great powers of today and tomorrow.

The PRESIDENT. — I now invite Mr. Dodds-Parker to put a question.

Mr. DODDS-PARKER (*United Kingdom*). — May I ask the Minister his opinion of the effect

M. Debré (suite)

que les chemins suivis en matière de défense sont à ce point contraires qu'avant de pouvoir associer d'une manière valable des hommes responsables, encore faut-il que, sur des choses fondamentales, il n'y ait pas ce désaccord.

Voilà, M. le Président, la réponse que je peux faire et qui serait complétée par une autre, si on devait discuter longuement ici les problèmes d'une éventuelle coopération franco-britannique en ce domaine. Mais le domaine de cette coopération a été si souvent traité — et nous savons bien présentement les impossibilités qu'il y a à dépasser les mots que l'on peut prononcer — qu'il me paraît inutile de prolonger ma réponse sur ce point.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — J'invite maintenant M. Richter à poser sa question.

M. RICHTER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je remercie tout particulièrement M. le Ministre d'avoir apprécié les efforts de cette assemblée dans un domaine pour lequel nous nous sommes efforcés de parvenir à une collaboration, à savoir le domaine des armements. M. Debré a énuméré toute une série de projets d'armements communs aux pays membres. Demain, cette assemblée abordera le domaine très épineux des questions spatiales. Dans cet ordre d'idées, les questions concernant Europa II et III font l'objet de controverses depuis plusieurs mois. On prétend parfois que, dans ce secteur, la position de la France répond à des considérations de politique de sécurité. Il m'intéresserait de savoir si M. Debré voit les choses de la même façon.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. DEBRE. — Ma position d'ordre général est bien connue et je l'expose à titre personnel, et pas seulement en qualité de ministre.

Je crois que le refus pour les nations européennes ou l'hésitation qu'elles manifestent devant la construction d'une industrie capable, en toute indépendance, de fabriquer des lanceurs, est une très grave erreur.

J'ai été, comme Premier ministre, à l'origine des organismes européens pour la construction de lanceurs, et notamment lorsque la Grande-Bretagne avait, avec le Blue Streak, une possibilité d'apporter un début de réalisation ; j'ai

assisté, avec tristesse, aux hésitations, au freinage et maintenant, me semble-t-il, au renoncement.

Lorsque j'ai parlé tout à l'heure de personnalité européenne, lorsque je répons sur ce point à Lord Gladwyn, je demande à tous les Européens si se mettre pieds et poings liés à la discrétion d'une industrie américaine, c'est vouloir créer une personnalité européenne.

Voilà le fond de l'affaire. En ce domaine, la préoccupation de personnalité du continent, d'indépendance, de souci futur de la compétition, de capacité technologique l'emporte de beaucoup sur toutes les autres réserves.

Et ce serait avec un très grand regret que je verrais renoncer à ce projet, car, en fait, ce renoncement se ferait dans un domaine qui, dans les dix années qui viennent, sera capital comme élément de la personnalité européenne.

Si, dans les années 1980, 1985, 1990, seule l'industrie américaine, seule l'industrie soviétique, sont en mesure d'avoir des lanceurs, cela signifie que les nations européennes auront renoncé à affirmer leur personnalité.

Pour ce qui concerne la France, et du point de vue du ministre de la défense nationale, le problème est particulier et, à bien des égards, indépendant de celui-ci. Une force de dissuasion exige de disposer de certains satellites militaires, mais c'est là un problème qui peut être résolu tout à fait indépendamment du problème des lanceurs civils et de l'industrie spatiale.

Il est certain que, pour ce qui la concerne, la France continuant sur sa lancée la modernisation de sa force nucléaire stratégique, il arrivera un jour où il lui faudra un lanceur léger lui permettant de donner une capacité d'observation indispensable à la valorisation de ses armements.

Mais, encore une fois, M. Richter, c'est là un problème particulier. L'essentiel de ma réponse correspond, je crois, à la gravité de votre question pour une personnalité industrielle et technologique européenne totalement indépendante de la personnalité industrielle et technologique des deux grandes puissances d'aujourd'hui et de demain.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — J'invite maintenant M. Dodds-Parker à poser sa question.

M. DODDS-PARKER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Puis-je demander à M. le Ministre

Mr. Dodds-Parker (continued)

of SALT one on the French nuclear deterrent and, if its value has been reduced, how can it be restored?

The PRESIDENT. — I call the Minister.

Mr. DEBRE (Translation). — I do not fully understand the question.

SALT one has no incidence on the French nuclear deterrent force.

The PRESIDENT. — I invite Mr. Fernyhough to ask a question.

Mr. FERNYHOUGH (*United Kingdom*). — I ask the Minister what purpose is there, at a time when the world has a nuclear capacity to the extent that every man, woman and child could already be destroyed fifty times over, in adding to these destructive powers? Secondly, would he not agree that the policy he has put forward this morning is a recipe for every other country likewise to decide to acquire nuclear weapons? Does he think that if every country had nuclear weapons the world would be a safer place to live in? Will he heed my plea — made on behalf of millions of people throughout the world — that France should not persist in her determination to undertake further tests in the Pacific?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. DEBRE (Translation). — Mr. Fernyhough is quite right. It seems to me that his question should first be addressed to the leaders of the United States, the Soviet Union and China.

The day genuine disarmament is sought it will be seen that the position has not only been defined but that we have accepted it.

I can assure Mr. Fernyhough that should there be a complete ban on production, destruction of all stocks and international control — and not just a test-ban or perhaps the limitation of production — France will be the first to go along with it and I imagine it will not be misunderstood in this respect. Unfortunately,

this is not the situation, to our great regret. It is in fact very different.

The question with which this Assembly has been faced since its inception, a question on which a rather different light is thrown today, since the world has changed, is to determine the conditions in which countries can take part in a security effort.

As far as I am concerned, and I believe this very sincerely, for France at least, to abandon the security effort is tantamount to accepting in advance that others will decide your fate.

If the European nations intend to remain masters of their fate there is of course much to be done in the economic, social and political fields.

There is also the feeling that, without patriotism and without the ability to defend one's country's soil, freedom has no future.

This at any rate is the underlying concept on which our policy has been and still is based.

I would add for Mr Fernyhough's benefit that, as I said a little earlier, there is a quite special reason at the present time: we have embarked on important negotiations that will continue for some time. We are well aware that détente, entente, co-operation, and concertation are long-term policies. If we start by ceasing to affirm our own personality, as nations and, where appropriate, our collective personality, I doubt whether these negotiations can have a satisfactory outcome. As for determining what direction each country should follow in its defence policy, as I said a little earlier, this is a question of patriotism and the responsibility of those in power.

As far as France is concerned, we have raised our defence capability to a certain level and we shall maintain it.

Once again, I find it very difficult to hear, as I do, and to read, as I do, documents underlining the need for defence and at the same time rejecting what is today one of the important elements of defence.

It is possible to desire a fundamental neutralism, to proceed towards a certain type of renunciation; this is a philosophical proposition. But

M. Dodds-Parker (suite)

ce qu'il pense de l'effet des premières négociations SALT sur la force de dissuasion nucléaire française et, si celle-ci a perdu de sa valeur, de nous dire comment la lui restituer ?

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. le Ministre.

M. DEBRE. — Je ne comprends pas bien la question.

Les premières négociations SALT n'ont aucune incidence sur la force nucléaire de dissuasion française.

M. le PRESIDENT (Traduction). — J'invite M. Fernyhough à poser sa question.

M. FERNYHOUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je demande à M. le Ministre quelle est l'utilité, à une époque où le monde possède une capacité nucléaire suffisante pour détruire plus d'une cinquantaine de fois tous les hommes, femmes et enfants de la planète, d'ajouter encore à ces moyens de destruction ? En second lieu, n'admettra-t-il pas que la politique qu'il a exposée ce matin constitue une recette que pourrait appliquer tout autre pays pour constituer à son tour un armement nucléaire ? Pense-t-il que, si tous les pays avaient des armes nucléaires, il y aurait plus de sécurité dans le monde ? Voudrait-il écouter l'appel que je lance au nom de millions de gens de par le monde, pour que la France ne persiste pas dans sa détermination d'effectuer de nouvelles expériences nucléaires dans le Pacifique ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. DEBRE. — L'honorable parlementaire a tout à fait raison. Il me semble que sa question devrait d'abord être adressée aux dirigeants des Etats-Unis, de l'Union Soviétique et de la Chine.

La position, le jour où l'on voudra un véritable désarmement, non seulement a été définie, mais nous l'avons acceptée.

Le jour où il y aura, non pas seulement interdiction des essais, non pas seulement, éventuellement, limitation des fabrications, mais interdiction des fabrications, destruction des stocks et contrôle international, je puis assurer l'honorable parlementaire que la France — et j'imagine qu'elle sera bien comprise sur ce point —

sera la première à aller dans ce sens. Malheureusement, la situation n'est pas telle, à notre grand regret. Elle est même toute différente.

La question qui est posée à cette assemblée depuis qu'elle existe, question qui naturellement est éclairée aujourd'hui d'une manière différente, puisque le monde a changé, c'est de savoir dans quelles conditions les pays peuvent participer à un effort de sécurité.

Pour ce qui me concerne, et je le crois très sincèrement en tout cas pour la France, renoncer à l'effort de sécurité, c'est, à l'avance, accepter que d'autres décident de votre destin.

Si les nations européennes entendent demeurer maîtresses de leur destin, il y a naturellement de multiples efforts à faire, d'ordre économique, d'ordre social, d'ordre politique.

Il y a aussi le sentiment que, sans patriotisme et sans aptitude à défendre le sol de sa patrie, il n'y a pas d'avenir pour la liberté.

C'est, en tout cas, la considération profonde qui a motivé et motive notre politique.

J'ajoute, à l'adresse de l'honorable parlementaire, comme je l'ai dit tout à l'heure, qu'il y a présentement une raison particulière : nous sommes engagés dans des négociations importantes qui vont durer longtemps. Nous savons bien que détente, entente, coopération, concertation, sont des politiques à long terme. Si nous commençons par renoncer à affirmer notre personnalité propre en tant que nation et, le cas échéant, notre personnalité collective, je doute que ces négociations puissent conduire à des résultats satisfaisants. Quant à savoir quelles sont les orientations que chaque pays peut donner à sa politique de défense, je l'ai dit tout à l'heure, c'est là une affaire de patriotisme et de responsabilité des hommes publics.

En ce qui concerne la France, nous avons élevé notre capacité de défense à un certain niveau et nous le maintiendrons.

Il me paraît encore une fois très difficile d'entendre, comme je l'entends, et de lire comme je lis des documents mettant l'accent sur la nécessité de la défense et, en même temps, refusant ce qui est aujourd'hui un des éléments importants d'une défense.

On peut souhaiter un neutralisme fondamental, on peut aller vers des orientations qui sont une sorte de renoncement, c'est là une thèse philo-

Mr. Debré (continued)

I do not think that it is a political line in keeping with our underlying requirements, at least in the years ahead. Our aim is to maintain a state of entente and détente, with the assurance that our will for security marks our independence and the safeguard of our freedoms.

The PRESIDENT. — Thank you.

I call Dame Joan Vickers.

Dame Joan VICKERS (*United Kingdom*). — My question follows on that of Mr. Fernyhough. In view of the fact that Australia and New Zealand now have different governments and are turning to neutralisation in their area, and in view of the fact that there are to be Pacific tests, will the Minister have conversations with the leaders of Australia and New Zealand to explain his point of view, as he has done so helpfully today, or revise the area in which the tests are to be carried out?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. DEBRE (Translation). — I do not think that this question falls within the competence of this Assembly.

The PRESIDENT. — I call Mr. John Hill.

Mr. HILL (*United Kingdom*). — Several speakers in this debate have stressed the importance of getting better value for money in the European defence programme. In his fascinating speech, the Minister mentioned several projects of international co-operation in procurement, particularly in regard to aviation projects. However, co-operation is not the same as standardisation and emphasis has been placed on the improvement which would ensue from faster standardisation. Would the Minister say by what means standardisation, particularly of conventional weapons, could be speeded up?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. DEBRE (Translation). — This is an excellent subject for discussion and very difficult to apply.

Standardisation is highly desirable, but the more complex weapons are, the more nearly it becomes impossible, as the demands of general staffs and the individual interests of each country often complicate matters.

With the experience I have gained in recent years, I can tell Mr. Hill that standardisation must never be far from the minds of those who are endeavouring to co-operate.

However, relatively easy though standardisation may be in bilateral co-operation, in other words between two governments and two industries, it becomes more difficult in co-operation involving three partners and virtually impossible in co-operation involving more than three, as experience has already shown.

These difficulties, brought home to me every day, can sometimes be overcome, slowly but gradually, not so much by governments, not so much perhaps by general staffs, but by agreements between manufacturers.

Behind the scenes in the co-operation to which I referred earlier on, mainly with the United Kingdom or Germany, our partners and ourselves have endeavoured to make sure that manufacturers and engineers get to know each other, and make a thorough study not only of the equipment on which they are co-operating, but perhaps also of future equipment.

This leads, in practice rather than in theory, to the beginning of real standardisation, if not for complete equipment, at least for a part of it.

In brief, the aim is excellent, the difficulties considerable, and it seems to me that the practice should be to encourage engineers and manufacturers at least as much as guiding governments and general staffs.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Destremau.

Mr. DESTREMAU (*France*) (Translation). — I should like to ask the Minister whether he considers Western European Union a suitable

M. Debré (suite)

sophique. Mais je ne crois pas que ce soit, en tout cas dans les années qui viennent, une orientation politique conforme aux exigences profondes qui sont les nôtres, à savoir : maintenir un état d'entente et de détente, tout en ayant l'assurance de marquer, par notre volonté de sécurité, notre indépendance et la sauvegarde de nos libertés.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie.

Je donne maintenant la parole à Dame Joan Vickers.

Dame Joan VICKERS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Ma question va dans le même sens que celle de M. Fernyhough. Étant donné que l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont maintenant de nouveaux gouvernements et tendent à une neutralisation de leur région, et puisqu'il doit y avoir de nouveaux essais nucléaires dans le Pacifique, M. le Ministre aura-t-il des conversations avec les nouveaux dirigeants australiens et néo-zélandais pour expliquer son point de vue, comme il l'a fait si utilement aujourd'hui, ou envisagera-t-il un changement de région pour les essais ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. DEBRE. — Je ne crois pas que cette question entre dans la compétence de cette assemblée.

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est maintenant à M. John Hill.

M. HILL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Plusieurs orateurs ont souligné, au cours de ces débats, l'importance d'une utilisation plus efficace des fonds consacrés au programme de défense européen. Dans son remarquable discours, M. le Ministre a mentionné plusieurs programmes de coopération internationale en matière d'acquisition, notamment dans le domaine de l'aéronautique. Néanmoins, la coopération n'est pas la normalisation, et on a insisté sur les améliorations qui découleraient d'une normalisation rapide. M. le Ministre voudrait-il nous dire par quels moyens la normalisation, en particulier des armements classiques, pourrait être accélérée ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. DEBRE. — C'est un très beau sujet de dissertation et un très difficile problème d'application.

La normalisation est hautement souhaitable. Plus les armements sont complexes, plus elle devient quasi impossible, car les demandes des états-majors et les intérêts propres de chacun des pays arrivent fréquemment à compliquer les choses.

Avec l'expérience que m'ont donnée les récentes années, je peux dire à l'honorable parlementaire que la normalisation doit toujours être présente à l'esprit de ceux qui cherchent à coopérer.

Mais cette normalisation, qui est relativement facile quand on coopère à deux, c'est-à-dire à la fois deux gouvernements et deux industries, devient — et l'expérience le montre — plus difficile quand on coopère à trois, et même pratiquement impossible quand on coopère à plus de trois.

Mais ces difficultés, que je ressens tous les jours, peuvent être éventuellement corrigées, lentement mais progressivement, moins par les gouvernements, moins peut-être par les états-majors, que par les accords entre industriels.

Derrière les coopérations que j'ai évoquées tout à l'heure, coopération avec la Grande-Bretagne ou coopération avec l'Allemagne pour la plupart, nos partenaires et nous-mêmes avons cherché à faire en sorte que les industriels et les ingénieurs se connaissent et étudient assez profondément non seulement les matériels pour lesquels ils coopèrent, mais peut-être également les futurs matériels.

C'est ainsi que, pratiquement, plus peut-être que d'une manière théorique, on débouche, sinon pour les matériels entiers, du moins pour une partie de ceux-ci, sur une réalité dans la normalisation.

En résumé, l'objectif est excellent, les difficultés considérables et la pratique, sur ce point, est, me semble-t-il, d'encourager ingénieurs et industriels au moins autant que l'on oriente gouvernements et états-majors.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Destremau.

M. DESTREMAU (*France*). — M. le Ministre, je voudrais vous demander si l'Union de l'Europe Occidentale vous paraît pouvoir servir de cadre

Mr. Destremau (continued)

framework for a medium-term European defence organisation and whether he considers the beginnings, in the Standing Armaments Committee, of European armaments production to be a good way of undertaking this defence effort.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. DEBRE (Translation). — On the first point raised by Mr. Destremau, I must repeat what I said just now: the words "European defence" are somewhat of a mystery to me.

By this I mean that to create an organisation, to combine general staffs, to prepare plans, all appear terribly artificial to me, set against the credibility that any defence worthy of the name must have.

The credibility of defence entails more than all these organisational arrangements, staff talks, and plans; it even entails more than the most terrible weapons. The credibility of defence is basically founded on patriotic feeling and determination to ensure defence: determination on the part of the leaders and determination on the part of the people. It can be defined by a word as old as the world and yet still perfectly contemporary: it has full meaning today, and will have full meaning tomorrow. I am referring to patriotism.

At the present juncture, I can understand the normal requirements of alliances and government co-operation. But in the face of a possible enemy, what is needed are men and women with the will to defend themselves. That is why, in the last twenty years, since I have been involved in these problems as a member of parliament, as Prime Minister or as a Minister, I have always cautioned against abandoning the idea of nationhood because I can see no other concept capable of inspiring determination to ensure defence in replacement of the idea of nationhood. The present conflicts and tragedies, far from contradicting this truth, increasingly confirm it.

And here again, circumstantially, in order to meet the requirements of alliances reflecting a civilisation, anxious to safeguard its existence, let there be discussion, agreements on practical matters, co-operation efforts, yes by all means.

But all who discuss defence must realise that nothing — or only a tiny percentage — is of any account unless the enemy itself has an accurate appraisal of the feeling on which the defence capability is based, and without which nothing substantial can be done.

In reply to your second point, on the other hand, it seems to me that the Standing Armaments Committee — in so far as past experience shows that it is possible to go beyond bilateral, and envisage multilateral co-operation — is a very good forum for the discussion and development of the practical programmes of various governments. In reply to your question, I can tell you in advance that, favouring co-operation as I do, I consider the Standing Armaments Committee a suitable place for the discussion and development of a number of programmes, either on the initiative of members of the Committee, or possibly by common discussion in the Committee.

The PRESIDENT. — Mr. Debré, I know that you have many demands upon you as you are a very busy person. I have a number of other members who wish to put questions. How much longer would you like to stay with us?

Mr. DEBRE (Translation). — If I can reply to most of the questions in the next quarter of an hour, I shall be happy if I can leave you at about ten to twelve after thanking you for listening to me.

The PRESIDENT. — I call Mr. Molloy.

Mr. MOLLOY (*United Kingdom*). — Mr. Debré has certainly produced a frank, forceful and forthright speech, elements of which were gravely disconcerting. I heartily applaud those parts of it which referred to the search for détente. As for his remarks about patriotism, does he not think that, in the words of Nurse Cavell, patriotism is not enough? Will he consider that upon the fall of France in 1940 the British people — without any desperate French patriotism — felt ill at the thought of the humiliation of a great democracy and a wonderful nation? Patriotism by itself is insufficient in this dangerous nuclear world.

M. Destremau (suite)

à une organisation à moyen terme de défense européenne et si l'amorce, au niveau du Comité Permanent des Armements, d'une production européenne d'armements vous paraît une bonne méthode pour entreprendre un tel effort de défense.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. DEBRE. — Sur le premier point de la question posée par M. Destremau, je suis amené à évoquer ce que j'ai dit tout à l'heure : les mots « défense européenne » sont, pour moi, assez mystérieux.

J'entends par là que créer une organisation, ajouter des états-majors les uns aux autres, établir des plans, tout cela me paraît terriblement factice par rapport à la crédibilité que doit avoir une défense digne de ce nom.

La crédibilité d'une défense va au-delà de ces schémas d'organisation, de ces conservations d'état-major, de ces plans ; elle va même au-delà des armements les plus terribles. La crédibilité d'une défense est fondamentalement faite du sentiment patriotique et de la volonté de défense : volonté de défense des dirigeants, volonté de défense des peuples. C'est ce qu'on appelle d'un mot vieux comme le monde mais actuel, qui a toute sa valeur aujourd'hui, qui aura toute sa valeur demain : le patriotisme.

Présentement, je vois bien, en fonction des circonstances, les exigences normales qui sont celles des alliances et des coopérations gouvernementales. Mais, face à un adversaire éventuel, ce qu'il faut, ce sont des hommes et des femmes qui aient la volonté de se défendre. C'est pourquoi, depuis vingt ans que je suis ces problèmes, comme parlementaire, comme Premier ministre ou comme ministre, j'ai toujours mis en garde contre l'abandon de l'idée nationale, car je ne sais pas encore au nom de quoi on peut insuffler une volonté de défense si l'idée nationale s'efface. Les conflits actuels, les drames actuels, loin de contredire cette vérité, la confirment tous les jours.

Encore une fois, en fonction des circonstances, selon les exigences des alliances qui sont l'expression d'une civilisation qui veut sauvegarder son existence, des discussions, des accords dans des domaines pratiques, des efforts de coopération :

oui ! Mais que tous ceux qui parlent de défense sachent que rien ne compte — ou ce n'est qu'un très minime pourcentage — s'il n'y a pas, notamment chez l'adversaire, une juste appréciation du sentiment qui est à la base de la capacité de défense et sans lequel on ne fait rien de solide.

Répondant à votre seconde question, au contraire, je suis tout prêt à dire que le Comité Permanent des Armements m'apparaît — dans la mesure où les expériences passées montrent que l'on peut dépasser la coopération bilatérale, que l'on peut envisager des coopérations multilatérales — comme un très bon centre de discussion et de mise au point des programmes pratiques de divers gouvernements. Je puis, à l'avance, en réponse à votre question, vous dire que, pour ce qui me concerne, tout favorable que je sois à la coopération, je considère que le Comité Permanent des Armements est un lieu où l'on peut parfaitement discuter, mettre au point un certain nombre de programmes, soit à l'initiative des membres de ce comité, soit, le cas échéant, par une délibération commune de ce comité.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je sais, M. Debré, que vous êtes sollicité par de nombreuses obligations. Comme un certain nombre d'autres membres souhaiteraient vous poser des questions, pourriez-vous nous dire de combien de temps vous pourriez encore disposer ?

M. DEBRE. — Si je peux répondre dans le quart d'heure qui vient à la plupart des questions, je serai heureux de pouvoir, vers midi moins dix, vous quitter en vous remerciant de votre attention.

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Molloy.

M. MOLLOY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. Debré a certainement prononcé un discours franc, direct et énergique, dont certaines parties étaient extrêmement déconcertantes. J'applaudis de tout cœur à ses propos sur la recherche de la détente. Quant à ses remarques sur le patriotisme, ne pense-t-il pas que, comme l'a dit Edith Cavell, le patriotisme ne suffit pas ? Voudra-t-il considérer que, lors de la défaite française de 1940, le peuple britannique — en l'absence de toute manifestation désespérée de patriotisme français — a ressenti un profond malaise à la pensée de l'humiliation qu'avait subie une grande démocratie et une magnifique nation ? Le patriotisme à lui seul est insuffisant dans ce dangereux univers nucléaire.

The PRESIDENT. — May I ask you to put your question? Time is short.

Mr. MOLLOY (*United Kingdom*). — Would Mr. Debré not agree that, in the words of Benjamin Franklin, if we do not hang together we shall assuredly hang separately? If our liberty and freedom mean anything at all it ought not to be beyond us to co-ordinate defence on a Western European basis without the dangers of United States economic domination. Is not the fundamental point in this dangerous era the need to have full-hearted co-operation and co-ordination in Western Europe?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. DEBRE (Translation). — I fully agree with Mr. Molloy. Patriotism alone is certainly not sufficient, but without patriotism, nothing can come about. We certainly need to unite. It must be quite clear that common, identical objectives are essential. The problem with the European nations is that apart from their concern to safeguard freedom their aims — in many respects still and depending on each one's characteristics — stop short of any union which goes beyond economic union — which is already capital — or common social development. If possible, it is a question of ensuring that Europe's economic capability has the backing of a political will to avoid any excessive subordination to one power or another.

In other words, I generally agree with Mr. Molloy's questions.

The PRESIDENT. — I call Mr. Lenze.

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Firstly, would the Minister not agree that the peoples of Western Europe integrated in NATO would be capable, like France, of mustering the strength of a true patriotism, and that true patriotism demands of us all the best and most effective military, political and financial defence — in other words, that patriotism may under certain circumstances make it necessary to join a defence organisation at a higher level?

Secondly, would the Minister not agree that building Western European political union as speedily as possible is the best foundation for developing what has been referred to as Europe's personality?

Thirdly, does the Minister share my view that the inclusion of the territory of France, and even that of the Iberian peninsula, would be the best foundation for a meaningful NATO strategy and in particular for developing an effective logistic structure?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. DEBRE (Translation). — I shall be pleased to reply, although I feel that the questions are moving outside the precise scope of the agenda. This is not specially deplorable. I am here, however, both as Minister of Defence, and as a politician with very definite opinions. As Minister of Defence, I have replied on the military policy of my government, describing positions which are not personal ones. On a number of other points, I think I can say that my own opinions will affect my reply.

After twenty years I still do not really understand what the word "integration" means to public opinion; more precisely, the word "integration" has meant and still means that forces are placed under the command of someone who is not European. Thenceforth, although at a time of extraordinary threat it may be possible to mobilise forces, I can barely imagine a system, presented as the expression of European union, but in actual fact headed by a non-European command, meeting with popular approval if there is no threat. That is why I am doubtful not only about mobilisation possibilities, but even about people's ability to realise what their responsibilities are. Periods of crisis and conflict, when the threat may be such that public opinion is willing to accept joint command and sacrifices for the common cause, must be distinguished from the years when life follows its normal course and people find themselves in the situation I have just described.

I would like to tell Mr. Lenze that I find it a serious matter for a country to consider that its defence is no longer its own business. When defence is no longer its own business, there is

M. le PRESIDENT (Traduction). — Puis-je vous prier de poser votre question ? Le temps est court.

M. MOLLOY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. Debré ne croit-il pas, comme le disait Benjamin Franklin, que si nous ne restons pas unis, nous périrons sans aucun doute séparément ? Si notre liberté signifie quelque chose, il ne doit pas nous être impossible de coordonner la défense dans le cadre de l'Europe occidentale sans nous exposer au danger d'une domination économique des États-Unis. L'essentiel n'est-il pas, en cet âge périlleux, la nécessité d'une coopération et d'une coordination sans réticence en Europe occidentale ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. DEBRE. — Je peux donner un accord très complet à l'honorable parlementaire. Le patriotisme ne suffit certainement pas, mais sans patriotisme on ne peut rien faire. Nous unir est certainement une exigence. Il doit être bien clair qu'il faut des objectifs communs, identiques. Le problème des nations européennes, c'est que leurs objectifs — à part, naturellement, le souci de sauvegarder la liberté — ne permettent pas, à bien des égards encore et en fonction de leur personnalité propre, d'aller dans la voie de l'union au-delà — et c'est déjà capital — de l'union économique, de l'effort de développement social commun. Il s'agit, si possible, de faire en sorte que la capacité économique de l'Europe soit animée par cette volonté politique d'éviter tout lien excessif de subordination à une puissance ou à une autre.

En d'autres termes, la ligne générale des questions posées par le parlementaire rencontre mon accord.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je donne la parole à M. Lenze.

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Premièrement, M. le Ministre ne croit-il pas, comme moi, que les pays de l'Europe occidentale intégrés dans l'O.T.A.N., peuvent — aussi bien que la France avec sa politique — mobiliser la force d'un patriotisme authentique, que le vrai patriotisme exige de nous tous la défense la plus efficace possible — sur le plan militaire, politique et financier — et que c'est donc, précisément, le patriotisme qui exige, dans certaines conditions, l'intégration à une organisation de défense située sur le plan supérieur ?

Deuxièmement, M. le Ministre ne pense-t-il pas, comme moi, que la réalisation la plus rapide possible de l'union politique de l'Europe occidentale est la meilleure base sur laquelle on puisse dégager cette « personnalité européenne » ?

Troisièmement, n'estime-t-il pas, comme moi, que l'intégration du territoire français, voire même de la Péninsule ibérique, constituerait la meilleure base d'un aménagement judicieux de la stratégie de l'O.T.A.N., et particulièrement de l'édification d'une logistique efficace ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. DEBRE. — Je vais répondre bien volontiers. Je sens toutefois que les questions sont en train de quitter le domaine précis de l'ordre du jour. Ce n'est pas déplorable, mais je suis à la fois, ici, ministre de la défense et homme politique ayant des idées très précises. Comme ministre de la défense, j'ai répondu sur la politique militaire de mon gouvernement, en exprimant des positions qui ne me sont pas personnelles. Sur un certain nombre d'autres points, je crois pouvoir dire que mes positions personnelles vont influencer sur ma réponse.

Je n'ai pas encore très bien compris, après vingt ans, ce que signifie, pour l'opinion publique, le mot « intégration ». Plus exactement, le mot « intégration » a signifié et signifie encore que les forces sont placées sous le commandement d'une personnalité qui n'est pas européenne. A partir de là, si, au moment d'une menace extraordinaire, il y a possibilité de mobilisation, quand cette menace n'existe pas, je doute d'une capacité d'attraction populaire en fonction d'un système que l'on présente comme étant l'expression de l'union européenne, alors qu'en fait c'est un commandement non européen qui est à sa tête. C'est pourquoi je doute alors, non seulement de la capacité de mobilisation, mais même de la capacité de prendre conscience de ses responsabilités. Il faut distinguer les périodes de crise, les périodes de conflit où il y a, en effet, éventuellement, une telle menace que les esprits publics sont prêts à accepter des commandements communs et des sacrifices pour la cause commune, et la vie quotidienne se prolongeant pendant des années, où l'on se trouve alors devant la situation que je viens de dire.

Sur ce point, je dis à l'honorable parlementaire qu'il est, à mon avis, assez grave pour un pays de considérer que sa défense n'est plus son affaire. Lorsque sa défense n'est plus son affaire,

Mr. Debré (continued)

a sort of demobilisation. Demobilisation of this kind may be desirable, just as political evolution towards neutrality may be desirable; but we must realise the cost and not be surprised at the consequences. If, on the other hand, we wish to recognise certain requirements, political and military leaders must really put their heart into their duties, but integration, year in, year out, often blunts the sense of involvement.

On the subject of political union, I replied earlier to Lord Gladwyn that the personality of Europe may not only extend to the enlarged Economic Community but may even go beyond it. In my opinion, a defence organisation cannot be preceded by political union; it is rather a feeling of fellowship in the face of a joint peril which, creating defence, leads to political union. This is an idea which goes slightly beyond the scope of my speech and may give the honourable member food for thought.

The PRESIDENT. — I thank Mr. Lenze and Mr. Debré and call Mr. Pecoraro to put the last question.

Mr. PECORARO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I think it is somewhat difficult for the Minister to reply after what has been said. I believe I discerned a contradiction between his conviction that the European nations do not understand, or do not sufficiently understand, the underlying reasons for the French commitment to create a nuclear deterrent and the fact that — as he said on several occasions in his statement and in his various replies — French policy is against political integration, or, in other words, against the assignment of any State powers to a supranational authority.

On the other hand, in the view of many European countries, the possibility of delegating some of these powers, not only in the social and economic sphere but also in the political and military sphere, might run counter to France's plea for a better understanding of its efforts to pursue a policy of détente. This contradiction between the determination to assert national

independence, this form of patriotism, this freedom — which are expressed through the assertion of a national personality — and the requirements of defence, which in my view should combine the efforts of the different countries of Western Europe, should be clarified. But, after what the Minister has stated repeatedly, I believe that this will be difficult.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Minister.

Mr. DEBRE (Translation). — This is not a contradiction, it is a profoundly different way of considering matters. I must point out to Mr. Pecoraro that there is no present trend towards creating European supranationality in military matters. The movement that we are witnessing consists of linking any future defence organisation to an organisation which is not specifically European. This is the only comment I shall make.

In other countries, there is a trend towards supranationality in economic and social affairs, but the trend in military affairs is completely different. France is not in favour of supranationality in economic affairs. It is in favour of a high degree of co-operation. On military matters, our ideas are those I have expressed from this platform and may, of course, be considered contradictory, in any case quite different, to those held by other European nations. In some respects, this is perhaps a consequence — good or bad — of freedom.

The PRESIDENT. — We know, Mr. Debré, that you are a busy man and have many commitments. We are grateful that you have spent time with us not only in speaking to this Assembly but in answering so many questions. We very much appreciate your attendance here this morning.

With regard to your very generous offer that some more of our members might visit French nuclear centres, I am sure that we shall want to take up that kind offer, and we thank you for it. Once again, we thank you for your attendance.

M. Debré (suite)

il y a une sorte de démobilisation. On peut souhaiter cette démobilisation, on peut souhaiter une évolution politique vers le neutralisme ; il faut savoir ce qu'il en coûtera et ne pas s'étonner des conséquences. Si, au contraire, on veut prendre conscience d'un certain nombre d'exigences, il faut que les responsables politiques et militaires aient véritablement le sentiment de ce qu'ils ont à faire ; et l'intégration, vue année par année, aboutit souvent à une sorte de désintéressement.

Sur l'union politique, je répondais tout à l'heure à Lord Gladwyn que la personnalité de l'Europe, non seulement peut s'étendre à la Communauté économique élargie, mais peut effectivement la dépasser. Ce qu'il faut savoir, je crois, c'est que ce n'est pas l'union politique qui peut précéder une organisation de défense, c'est plutôt le sentiment de la communauté devant un péril commun qui, créant la défense, mène à l'union politique. Il y a là une considération qui dépasse un peu le cadre de cet exposé et que je laisse comme élément de réflexion à mon honorable interpellateur.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je remercie M. Lenze et M. Debré, et je donne la parole à M. Pecoraro pour poser la dernière question.

M. PECORARO (Italie) (Traduction). — M. le Président, je pense qu'il est un peu difficile que M. le Ministre puisse répondre après ce qu'il a déjà dit. J'ai cru entrevoir une contradiction dans ses propos : il est convaincu que les nations européennes ne comprennent pas ou ne comprennent pas assez les raisons profondes de l'engagement français en faveur de la création d'une force de dissuasion nucléaire ; mais, comme il l'a dit à diverses reprises dans son intervention et dans ses diverses réponses, la politique française va à l'encontre d'une intégration politique ou, en d'autres termes, s'oppose à ce que certains des pouvoirs de l'État soient confiés à une autorité supranationale.

En revanche, si, selon ce qu'estiment de nombreux pays européens, il est possible de déléguer certains de ces pouvoirs, non seulement dans le domaine social et économique, mais aussi dans le domaine politique et militaire, cela serait alors aller à l'encontre de la demande de la France qui voudrait que ses efforts en vue d'une politique de détente soient mieux compris. Il faut

draît résoudre cette contradiction entre la volonté d'affirmer cette indépendance nationale, cette forme de patriotisme, cette liberté qui passent par l'affirmation d'une personnalité nationale, et une exigence de défense qui devrait, à mon avis, réunir les efforts des divers pays d'Europe occidentale. Mais, après ce que M. le Ministre a déjà déclaré à diverses reprises, je crois que cela sera difficile.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le Ministre.

M. DEBRE. — Ce n'est pas une contradiction, c'est une vue profondément différente des choses. Je dois dire toutefois à l'honorable parlementaire qu'il n'y a pas, à l'heure actuelle, de mouvement pour créer une supranationalité européenne en matière militaire. Le mouvement auquel nous assistons consiste à rattacher une organisation éventuelle de défense, telle qu'elle est, à une organisation qui ne soit pas spécifiquement européenne. C'est la seule observation que je me permets.

Il existe, dans d'autres pays, un mouvement de supranationalité pour les affaires économiques et sociales, mais, pour ce qui concerne les affaires militaires, l'orientation est toute différente. La position française n'est pas favorable à la supranationalité en matière économique. Elle est favorable à une très forte coopération. Du point de vue militaire, nos conceptions sont effectivement celles que j'ai exposées à la tribune et qui sont naturellement, si on le veut, contradictoires, en tout cas tout à fait différentes de celles que l'on peut avoir dans d'autres nations européennes. A certains égards, c'est peut-être une conséquence, bonne ou fâcheuse, de la liberté.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Nous savons, M. Debré, que vous êtes un homme très occupé, pris par de nombreux engagements. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps, non seulement de venir parler à cette assemblée, mais aussi de répondre à un aussi grand nombre de questions. Nous sommes très heureux de votre présence parmi nous ce matin.

Je vous remercie d'avoir aimablement offert que quelques-uns d'entre nos membres visitent des centres nucléaires français ; je suis certain que nous accepterons cette aimable invitation, dont nous vous savons gré. Je vous remercie encore d'avoir participé à nos débats.

Mr. DEBRE (Translation). — Thank you, Mr. President. I also thank the Assembly for its welcome. Having been a parliamentarian myself, I know how useful a ministerial visit can be. As a Minister, I can tell the Assembly that there is a moral and political obligation to come and explain oneself. I thank the members of the Assembly once again for their warm welcome. (*Applause*)

5. WEU and the implications of the European summit conference

(*Vote on the draft Recommendation, Doc. 590 and Amendment*)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the vote on the draft recommendation on WEU and the implications of the European summit conference, Document 590 and Amendment.

Before we proceed to vote on the draft recommendation, we must first deal with the amendment which has been tabled in the name of Mr. Cravatte.

Mr. Cravatte explained the purpose of his amendment when presenting the report yesterday.

Is there any objection to Mr. Cravatte's amendment?...

I see none.

Are there any abstentions?...

There being none, I will put the draft recommendation, as amended, to the vote.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft recommendation contained in Document 590 as amended?...

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The amended draft recommendation is adopted unanimously*¹.

1. See page 22.

6. Europe and present-day economic and political problems

(*Vote on the draft Recommendation, Doc. 591*)

The PRESIDENT. — The Assembly will now proceed to vote on the draft recommendation on Europe and present-day economic and political problems contained in the report of the General Affairs Committee, Document 591.

The vote on the whole draft recommendation will take place by a roll-call if the Assembly is not unanimous.

Is there any opposition to the draft recommendation contained in the document?

I see none.

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

7. East-West relations and defence Europe and the evolution of East-West relations

(*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments*)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the resumed joint debate on the reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee on East-West relations and defence and on Europe and the evolution of East-West relations, Documents 587 and Amendments and 589 and Amendments.

I now have pleasure in inviting Mr. Lemmrich to address the Assembly, after whom I will invite the Danish Observer, Mr. Nielson, to speak.

Mr. LEMMRICH (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I want to thank my colleague Mr. Destremau most sincerely for an excellent report which has my full support, and also to thank Mr. Siegler-schmidt.

1. See page 23.

M. DEBRE. — Merci, M. le Président. Je remercie aussi l'Assemblée pour son accueil. Qu'elle sache qu'ayant été parlementaire, je sais ce que peut représenter l'intérêt éventuel d'une visite ministérielle. Mais, étant ministre, je puis dire aux parlementaires qu'il y a une exigence morale et politique à venir s'expliquer. Je remercie une fois de plus les membres de l'Assemblée de l'excellent accueil qu'ils m'ont réservé. (*Applaudissements*)

5. L'U.E.O. et les implications de la conférence européenne au sommet

(Vote sur le projet de recommandation, Doc. 590 et amendement)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant le vote sur le projet de recommandation sur l'Europe et les implications de la conférence européenne au sommet, Document 590 et amendement.

Avant de passer au vote sur le projet de recommandation, nous devons nous prononcer d'abord sur l'amendement qui a été déposé au nom de M. Cravatte.

Ce dernier a expliqué quel était le sens de son amendement en présentant hier le rapport.

Y a-t-il opposition à l'amendement de M. Cravatte ?...

Il n'y en a pas.

Y a-t-il des abstentions ?...

Dans ces conditions, je mets aux voix le projet de recommandation ainsi amendé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 590 amendé ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité*¹.

1. Voir page 22.

6. L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels

(Vote sur le projet de recommandation, Doc. 591)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Nous allons passer maintenant au vote sur le projet de recommandation sur l'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels, contenu dans le rapport de la Commission des Affaires Générales, Document 591.

Il sera procédé à un vote par appel nominal sur l'ensemble du projet de recommandation, si l'Assemblée n'est pas unanime.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 591 ?...

Il n'y en a pas.

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité*¹.

**7. Les relations Est-Ouest et la défense
L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest**

(Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant la suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales sur les relations Est-Ouest et la défense, et sur l'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest, Documents 587 et amendements, 589 et amendements.

J'ai maintenant le plaisir de donner la parole à M. Lemmrich auquel succédera l'observateur danois, M. Nielson.

M. LEMMRICH (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais remercier très sincèrement M. Destremau de son excellent rapport que j'approuve entièrement. Je voudrais également remercier M. Sieglerschmidt.

1. Voir page 23.

Mr. Lemmrich (continued)

Mr. Destremau's report was unanimously adopted by the Committee on Defence Questions and Armaments; the recommendation was approved unanimously, and thus had the votes of Mr. Pöhler and Mr. Boyden, who are now taking a different view. I am sure everyone would find it useful to know why they have changed their minds. Although Mr. Pöhler gave a memorable speech here, the reasons on which he based his request are not new and they were just as valid when he voted for the draft recommendation in Committee.

Mr. Boyden said this had mainly to do with Spain. He told us he had been in Gibraltar and had looked into the problems of the population, especially the problems of the people of Gibraltar vis-à-vis Spain. He said: "They stood solidly to stay with Britain because... Britain was democratic". He continued that he had looked across the frontier and that Spain was a police State. I would say that I am sure there is nothing to be added to that, but if he goes on to say that Soviet criticism must not be provoked by allowing paragraph 4 of the draft recommendation to stand, it seems to me that there is something wrong with his argument.

The Soviet Union especially is one of those countries under whose sway the only rule known is that of the police and of the sole political party, the Communist Party. I feel we should not promote such two-faced propaganda by the Soviet Union and the communists, by making statements of this kind.

I would urge Mr. Boyden, while he is looking at the frontiers of police States, to do the same in my country. This, too, we have already discussed here: that this frontier prevents the people of Germany from meeting each other, that there are minefields and barbed wire fences and trained guard dogs, that there are automatic booby-traps to threaten the life of anyone trying to cross this frontier and that there is a vast force of soldiers watching it. This is, too, part of the picture and I invite Mr. Boyden most cordially to come and look at this in our country. We will gladly organise such a trip for him. Even after the agreements and treaties with the GDR, the brutality of this frontier remains a

stark reality, as does the Berlin wall, which is in fact just a symbol of this barrier and represents a rejection of human values.

I agree wholeheartedly with Mr. Boyden when he says we must create a better peace than the present one. I fully endorse this; we must build a peace better than the one we have today, as well as a real, genuine, and effective normalisation of relations between West and East Germany. A frontier like this is an absolute anomaly and everything possible must be done to make it more permeable. The efforts towards a basic treaty between the Federal Republic of Germany and the GDR really depend on an honest amount of give and take, and there has to be a proper balance between the give and the take.

The basic treaty means — it says so in the treaty — the practical recognition of the division of Germany. No one will now be able to stop the wave of recognition that is in full spate. Those responsible for starting this wave should not complain now — as happened yesterday — that it seems to be spreading at such a breakneck speed. One needs to think ahead a little, to the results of actions one initiates.

The recognition of the division of Germany is spelt out in the treaty. It says nothing about the easing of human relations. I do not want to underrate the improvements, but they are too meagre to be regarded as a real exchange for the concessions made to the GDR in the treaty. We feel that the achievement of humanitarian attitudes between East and West Germany, not national unity, should have first priority when the easing of human relations simply means that on special family occasions half-brothers and half-sisters too can travel if they have the same mother, that in exceptional cases — exceptional cases, mind you — people from East and West Germany may get married, that in future silver and golden wedding anniversaries are also to count as urgent family affairs, and that there are to be certain arrangements for one-day visits in the frontier areas; then there you have the sum total of the humanitarian improvements conceded. This is less even than what used to be normal between West and East Germany prior to 1957.

M. Lemmrich (suite)

En ce qui concerne le rapport de M. Destremau, adopté à l'unanimité par la commission, la recommandation a été votée à l'unanimité et donc avec les voix de MM. Pöhler et Boyden qui, à présent, défendent un point de vue différent. Il sera certainement utile à tous nos collègues d'apprendre pour quelles raisons MM. Pöhler et Boyden ont changé d'avis. Il est vrai que M. Pöhler a prononcé ici même un discours remarquable, mais les raisons dont il a étayé sa proposition ne sont pas nouvelles ; elles étaient déjà valables au moment où il a approuvé cette recommandation à la Commission de défense.

Notre collègue, M. Boyden, a dit qu'il s'agissait avant tout de l'Espagne. Lors d'un séjour à Gibraltar, il se serait intéressé aux problèmes de la population, et surtout aux problèmes qui se posent aux habitants de Gibraltar par rapport à l'Espagne. « Ils souhaitent sincèrement demeurer aux côtés du Royaume-Uni parce que [celui-ci]... est un pays démocratique » a-t-il dit, et il a ajouté qu'en regardant de l'autre côté de la frontière, l'Espagne était tout simplement un Etat policier. Je crois pouvoir affirmer qu'il n'y a certainement rien à ajouter à cela. Mais lorsqu'il déclare ensuite qu'il ne faut pas provoquer de critiques de la part de l'Union Soviétique en laissant tel quel le quatrième paragraphe de la recommandation, j'estime que quelque chose pêche dans son argumentation.

L'Union Soviétique fait précisément partie des pays qui, dans leur sphère d'influence, ne connaissent que le règne de la police et du parti unique, le parti communiste. Je suis d'avis qu'il ne faudrait pas, par de tels propos, faire le jeu de la propagande pleine de duplicité de l'Union Soviétique et des communistes.

Je demande instamment à notre collègue, M. Boyden, puisqu'il s'intéresse aux frontières d'Etats policiers, de regarder ce qui se passe dans mon propre pays. Ici aussi, on a déjà discuté de cette frontière qui empêche les citoyens de l'Allemagne de se retrouver, où il y a des barbelés, des barrages de mines et des chiens policiers, où des dispositifs de tir automatique menacent la vie de quiconque voudrait la franchir et où veillent en permanence de nombreux soldats. Ceci fait aussi partie du sujet qui nous préoccupe, et j'invite cordialement M. Boyden à aller voir ce qui se passe chez nous. Nous lui organiserons volontiers cette visite. Malgré les traités et les accords conclus avec la R.D.A.,

cette frontière, dans sa brutalité, reste bien réelle, comme le mur de Berlin qui n'en est que le symbole et qui constitue un exemple de mépris des sentiments humanitaires.

Je partage entièrement l'opinion de M. Boyden lorsqu'il dit que nous devons instaurer une paix meilleure que celle qui existe actuellement. Je ne peux que le souligner : il nous faut établir une paix meilleure que celle qui existe actuellement, car nous avons besoin de cette paix meilleure et d'une normalisation véritable, réelle, effective des relations entre l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest. Une telle frontière est absolument anormale et c'est pourquoi il faut tout faire pour la rendre plus perméable. Les efforts entrepris pour aboutir à un traité fondamental entre la République Fédérale d'Allemagne et la R.D.A. dépendent avant tout d'échanges réciproques et loyaux. Mais ces échanges doivent être équilibrés.

Le traité fondamental signifie en fait — cela est établi contractuellement — la reconnaissance de la division de l'Allemagne. Et personne ne pourra plus l'empêcher. Je veux dire que ceux qui ont déclenché cette vague ne devraient pas se plaindre — comme ce fut encore le cas hier — qu'elle déferle avec une rapidité inouïe. Il faut précisément prévoir quelque peu les conséquences de ses actes.

La reconnaissance de la division de l'Allemagne figure dans le traité, mais les améliorations de caractère humanitaire n'y figurent pas. Je ne veux pas sous-estimer celles qui nous sont données, mais elles sont trop minces pour qu'on puisse les considérer comme une compensation réelle des avantages que le traité accorde à la R.D.A. Nous pensons qu'il faut songer d'abord à imposer des relations humaines entre l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est, avant de penser à l'unité nationale. Si ces améliorations à caractère humanitaire ne se limitent qu'à l'octroi de certaines facilités, par exemple l'autorisation de voyager accordée, en certaines circonstances familiales, aux demi-frères et demi-sœurs de même mère, la possibilité pour les habitants de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est de se marier, dans des cas exceptionnels — je dis bien exceptionnels ! — le fait qu'à l'avenir, les noces d'argent et les noces d'or seront aussi considérées comme des affaires familiales urgentes, et que certaines règles seront établies pour les visites d'un jour dans les régions frontalières, la liste des améliorations en question est vite épuisée. C'est moins que ce qui se pratiquait couramment entre l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est avant 1957.

Mr. Lemmrich (continued)

It may be argued that there was no wall at that time. But I think that we want to create humanitarian conditions regardless of whether there is a wall or not. After all, it is for the powers-that-be in East Germany to justify the wall, not the forces of freedom in West Germany.

Our unconditional commitment to human values is the spiritual force that enables all of us in the free part of Europe to resist expansionist and aggressive communist thinking — a communism whose ideological goals are unchanged even if some people think otherwise. This is shown quite clearly by one of the recent issues of the Soviet journal "International Life". We should take this Soviet publication seriously.

Talking about the security conference, it rejects the western call for negotiations on the exchange of ideas and people; any attempts to make the frontiers more permeable are also rejected out of hand. We read that the ideological conflict will and must continue unabated and regardless. Mr. Gromyko, the Soviet Foreign Minister, is on the editorial board of this journal! Ladies and Gentlemen, for me peace is indivisible. There is no such thing as peace where you can say that everything is peaceful between the States while they are ideologically at daggers-drawn.

Apart from this, however, I share Mr. Judd's view that Russia does not now want a military confrontation. History has taught us that the Russians have learned to wait. They have enormous patience and have never done anything in a hurry. They simply wait, hoping that one day the determination of the free peoples of Europe to stay independent will slacken. At that moment whole areas of Europe will drop into their lap like a ripe fruit, simply as a result of their enormous military potential, and without their firing a single shot.

I share the view of my colleague Mr. Siegler-schmidt, who said that three world powers are following power policies dictated by their own interests, and I am glad he said this. We can only hope that tension between China and the Soviet Union will not increase, because I am afraid that if it does, it will not make things easier

for free Europe. On the contrary, it will bring increased Soviet pressure with all its consequences because the Western European manpower potential would in fact be making up for deficiencies in Soviet manpower, so as to achieve some kind of balance with China. I want only to outline this briefly here; there will be an opportunity later to discuss it in greater detail.

Let us not lose sight of the fact that the Soviet Union is pursuing a global policy, but does not want us to see its policies as being global — it wants us to see them as separate and individualised.

Soviet policy usually has proved successful, even though Mr. Sieglerschmidt was quite right in saying that it has not been flawless. Its success can be seen by the extent to which Russia's imperial might has expanded since 1956, from the establishment of a Soviet presence in Egypt, through Hungary to the stationing of its troops in Czechoslovakia. Bearing all this in mind, one must agree with Mr. Sieglerschmidt that there is no cause for any euphoria of détente, even though one sometimes hears differently in Germany.

Ensuring lasting peace and liberty — as they affect the coming conferences, as well — demands a Europe able to act. At the end of the day this is not Europe in a geographical sense, but the ability to act of the free nations of Europe.

There are those who talk about the whole of Europe so as to prevent the formation of a Europe of free nations capable of taking action. The Soviet Union does not want a free Europe capable of acting. Ultimately, it wants to see Europe as a whole, dominated by the Soviet Union. This, too seems to me to be an essential aspect of East-West relations.

We are witnessing great changes, offering opportunities to all of us. We ought to seize these opportunities but we can use them positively only if, to quote Mr. Sieglerschmidt, we remain clear-headed and vigilant. (*Applause*)

M. Lemmrich (suite)

On peut dire, il est vrai, qu'à cette époque, le mur n'existait pas encore. Mais il me semble qu'il nous faut établir des relations humaines, que le mur existe ou non. Ce sont les détenteurs du pouvoir en Allemagne de l'Est qui ont à justifier le mur et non les forces de liberté de l'Allemagne de l'Ouest.

Notre adhésion inconditionnelle aux valeurs humaines représente, en effet, la force spirituelle qui nous permet à tous, en Europe libre, de résister aux idées expansionnistes et agressives du communisme dont les objectifs idéologiques — même si certains pensent le contraire — n'ont nullement changé, ce que la lecture du dernier numéro de la revue soviétique « Vie internationale » confirme clairement. Nous devrions prendre au sérieux cette publication de l'Union Soviétique.

Il y est question de la conférence sur la sécurité. On récuse la demande de l'Ouest d'engager des pourparlers sur la libre circulation des idées et des personnes, de même qu'on refuse nettement de rétablir la perméabilité des frontières. On constate que la querelle idéologique se poursuivra et doit se poursuivre dans son intégralité et sans considérations d'aucune sorte. M. Gromyko, Ministre des affaires étrangères soviétique, fait partie du comité de rédaction de cette revue ! Mesdames, Messieurs, pour moi, la paix est indivisible. Il n'y a pas de paix quand on peut dire que tout est paisible entre les Etats et que, sur le plan idéologique, on est à couteaux tirés.

Mais, indépendamment de cela, je partage l'opinion de notre collègue, M. Judd, pour lequel les Russes ne désirent pas actuellement d'affrontement militaire. Les Russes ont appris à attendre — l'histoire nous le montre. Ils ont du souffle et n'ont, en fait, jamais rien entrepris dans la hâte. Ils attendent dans l'espoir que fléchisse la volonté de conservation des peuples libres d'Europe. Puis, grâce uniquement à leur énorme potentiel militaire, des territoires européens leur tomberont, sans coup férir, entre les mains comme un fruit mûr.

Je partage l'avis de notre collègue, M. Siegler-schmidt, lorsqu'il déclare que les trois puissances mondiales pratiquent une politique de puissance déterminée par leurs intérêts. Je lui suis reconnaissant de l'avoir mentionné. Nous ne pouvons qu'espérer que les tensions entre la Chine et l'Union Soviétique ne s'accroîtront pas car, sinon,

il en résulterait non pas un allègement pour l'Europe libre, mais un renforcement de la pression soviétique, avec toutes ses conséquences. En effet, l'Europe occidentale, avec son potentiel humain, représenterait en fait le complément du potentiel humain soviétique insuffisant pour contrebalancer éventuellement le poids de la Chine. Je ne fais ici qu'effleurer la question. L'occasion se présentera d'y revenir plus longuement.

Il convient toutefois de ne pas oublier que l'Union Soviétique pratique une politique globale. Elle ne tient pas, cependant, à ce que nous considérions sa politique globalement, mais plutôt secteur par secteur, chacun séparément.

La politique de l'Union Soviétique a été généralement couronnée de succès, bien que, comme l'affirme avec raison notre collègue, M. Siegler-schmidt, elle ne soit pas exempte d'erreurs. La preuve de cette réussite est l'expansion énorme de la puissance impériale de la Russie, depuis 1956, à commencer par son implantation en Egypte, en passant par la Hongrie, jusqu'au stationnement de ses troupes en Tchécoslovaquie. Quand on garde ces faits présents à l'esprit, on est obligé de partager l'opinion de M. Siegler-schmidt lorsqu'il déclare qu'il n'y a pas lieu de se laisser aller à l'euphorie de la détente, même si, en Allemagne, on entend souvent un autre son de cloche.

La préservation durable de la paix et de notre liberté exige, il me semble, une Europe en mesure d'agir — et cela également eu égard aux conférences à venir. En dernière analyse, il ne s'agit pas d'un concept géographique de l'Europe, mais de la faculté d'action des nations libres de l'Europe.

Actuellement, nous voyons à l'œuvre des forces qui parlent de l'ensemble de l'Europe afin d'empêcher que se forme une Europe agissante des nations libres. L'Union Soviétique ne veut pas d'une Europe libre capable d'agir. Ce qu'elle veut, c'est un ensemble européen où sa position serait dominante. Cela aussi me semble être un aspect essentiel des relations Est-Ouest.

Nous nous trouvons englobés dans un processus de changements importants. Des chances s'offrent à nous tous, et il faudrait les saisir, mais nous ne pourrions les utiliser d'une manière positive qu'en restant objectifs et vigilants, selon les propres termes de M. Siegler-schmidt. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Lemmrich.

I now invite Mr. Nielson of Denmark, Observer, to address us, and after that I will ask Mr. Bettiol to speak.

Mr. NIELSON (*Observer from Denmark*). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, fellow allies. First, I express gratitude for the very kind welcome you gave me yesterday morning at the opening of the session. I have listened with great interest to the debate and I use this opportunity to pay compliments to the Rapporteurs for their excellent reports. Especially I think this aspect of the work of WEU makes contacts on the parliamentary level very useful for us.

On the problems of East-West relations, defence and the future rôle of Western Europe, I find it appropriate to underline that I am speaking only on behalf of myself. I think it right to say this very clearly in order to avoid any unnecessary misunderstanding about the position of the Danish Government, but, being a member of the Social Democratic governing party, my personal views are not very different from those of the government.

Concerning the question of how Western Europe could best organise itself to cope with the problems and challenges of our time, I find it of extreme importance to see that the institutions should be the result of politics and not the other way round. In the world of reality in which we live, solutions of problems must have higher priority than the survival of institutions. Of course it is an undeniable fact that the kind of solutions open to us depend on the kind of tools we have in our hands when we negotiate. This interrelationship between organisational structure and political aims is very fundamental. Because of the fear of building up world institutions at the wrong time, Denmark is not seeking to enter WEU. In a period when we are negotiating with the East about the future set-up in Europe and when we among very many other things ask the East to accept changes in its systems in the direction of freer movements — changes which we know very well could have great repercussions inside those systems — we should not bind ourselves in a tighter organisational structure in the West than is necessary. I think we have the necessary organisational tools in the existing organisations established in NATO and the EEC.

The future of Europe should be based not on a bloc philosophy, but on broad co-operation, with emphasis on openness towards the whole world. We must realise that Europe is more than a nucleus of closely-knit Western European powers which traditionally have been the greatest protagonists of the integration movement. Europe is a way of life rather than a geographical unit, but, if we accept this definition, we must accept its consequences at an organisational level.

I am afraid that super-power ambitions could destroy the future of this continent, and yet it must be admitted that the actual problems facing Western Europe demand concerted action from all of us if we are to look after the interests of the people of Europe. This is why I was very much in favour of Denmark's entry into the EEC, and it is one reason for our membership of NATO.

On the problem of the defence of the northern flank, I should like to comment on some of the remarks concerning Danish defence policy to be found on page 9 of Document 568, even though it may be rather late in the day to do so. Without any intention of describing the report as one-sided, I do find a certain lack of balance in its presentation of the case. The report mentions the reduction of the period of military service from twelve to six months, but it nowhere mentions that we are basing the future defence system on professional soldiers, which would lead to a considerable improvement in quality. It says that we are limiting our navy to fast patrol boats and light coastal shipping and that we would no longer be able to carry out tasks round such areas as the Faroe Islands. We are indeed planning the restructuring of the navy, but such changes will involve more adequate ships for special purposes in the Baltic and the Straits; nor shall we abolish completely the bigger or medium-sized units in the Danish navy. We will still maintain an all-weather capacity and a balanced composition enabling us to co-operate with the Germans in the Baltic.

The report says that we are reducing the air force to an unspecified level. Although this sounds very dramatic, the political reality behind

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci beaucoup, M. Lemmrich.

Je donne maintenant la parole à M. Nielson, Observateur du Danemark, auquel succédera M. Bettiol.

M. NIELSON (*Observateur du Danemark*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames et Messieurs, mes chers amis, je veux d'abord vous remercier de l'accueil extrêmement aimable que vous m'avez réservé hier matin à l'ouverture de la session. J'ai suivi le débat avec un vif intérêt et je saisis l'occasion de féliciter les rapporteurs pour leur excellent travail. Je pense, notamment, que cet aspect des travaux de l'U.E.O. rend les contacts au niveau parlementaire très utiles pour nous.

En ce qui concerne les relations Est-Ouest, la défense et le rôle futur de l'Europe occidentale, je dois souligner que je parle en mon nom propre. Je pense qu'il convient de le dire très clairement afin d'éviter tout malentendu au sujet de la position du gouvernement de mon pays ; toutefois, étant donné que j'appartiens au parti social-démocrate qui est au pouvoir, mon opinion personnelle ne diffère pas sensiblement de celle du gouvernement.

Au sujet de l'organisation qui permettrait à l'Europe occidentale de faire face avec le maximum d'efficacité aux problèmes et aux tâches de notre époque, il me semble très important de faire en sorte que les institutions découlent de la politique et non pas la politique des institutions. Au milieu des réalités concrètes qui nous entourent, la solution des problèmes doit passer avant la survie des institutions. Certes, les solutions qui nous sont offertes dépendent indéniablement du genre d'instruments dont nous disposons au cours des négociations. Cette interdépendance de la structure organique et des objectifs politiques est absolument fondamentale. Le Danemark ne cherche pas à entrer à l'U.E.O., par crainte d'un développement des institutions mondiales à un moment inopportun. Alors que nous négocions avec l'Est au sujet de l'organisation future de l'Europe, et que nous lui demandons, entre autres choses, d'assouplir ses méthodes pour faciliter les échanges — changement qui, nous ne l'ignorons pas, peut avoir de graves répercussions sur son propre système — il est préférable que l'Ouest n'entreprene pas de resserrer sa structure organique plus qu'il n'est nécessaire. Je pense, pour ma part, que les organisations créées au titre de l'O.T.A.N. et de la C.E.E. nous four-

nissent tous les instruments dont nous avons besoin dans ce domaine.

L'avenir de l'Europe ne devrait pas reposer sur une philosophie des blocs, mais bien sur une large coopération ouverte sur le monde entier. Nous devons comprendre que l'Europe est plus qu'un noyau de puissances occidentales étroitement imbriquées, celles-là même qui ont toujours été les protagonistes de l'intégration. L'Europe est plus une manière de vivre qu'une entité géographique, mais, si nous admettons cette définition, nous devons également en admettre les conséquences sur le plan de l'organisation.

Je redoute que les ambitions des supergrands ne laissent aucun avenir à notre continent, mais il faut néanmoins reconnaître que les problèmes actuels de l'Europe occidentale exigent une action concertée de notre part, si nous entendons sauvegarder les intérêts des peuples européens. C'est pourquoi j'étais tout à fait partisan de l'adhésion du Danemark à la C.E.E., et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous sommes membres de l'O.T.A.N.

En ce qui concerne la défense du flanc nord, j'aimerais faire quelques observations au sujet de la partie du rapport qui traite de la politique militaire du Danemark, page 9 du Document 568, bien qu'il soit peut-être un peu tard pour revenir sur ce sujet. Il n'est nullement dans mes intentions de juger le rapport partiel, mais j'y vois un certain déséquilibre dans la présentation. Il signale, par exemple, que nous envisageons de ramener le service militaire de douze à six mois, mais omet de mentionner que nous fondons notre nouveau système de défense sur une armée de métier, ce qui se traduira par une amélioration qualitative considérable. Il indique que notre marine ne comprend que des vedettes et des bâtiments légers côtiers, ce qui nous empêchera de poursuivre notre tâche dans des régions telles que les îles Féroé. Nous envisageons bien une réforme de structure de la marine, mais celle-ci impliquera une augmentation du nombre des bâtiments conçus spécialement pour la Baltique et les détroits. La marine danoise continuera également à comprendre des unités de moyen et fort tonnage. Notre flotte demeurera capable d'intervenir par n'importe quel temps et sa composition demeurera assez équilibrée pour lui permettre de coopérer avec les Allemands dans la Baltique.

Le rapport signale que nous réduisons la force aérienne à « un niveau indéterminé ». Bien que cette décision semble alarmante, elle masque une

Mr. Nielson (continued)

it is that by leaving out the specification of the numbers, the government have indicated that we are willing to achieve a level somewhat higher than that indicated in the original proposal from our party when we were in opposition.

According to the Rapporteur, some authorities have pointed out that the Danish Government would need the support of parties to its right for the proposal to be passed in the Folketing. I see from the introduction to the report that no Social Democratic politicians were consulted by the Rapporteur. I must therefore point out that we not only need this kind of political support in our defence policy, but we actually want it. Our aim is clearly to restore the traditionally broad political unity behind Danish defence policy, and we are at the moment involved in negotiations which we hope will be concluded shortly.

I should like to take this opportunity to comment on the figures showing the number of conscientious objectors. This percentage has never been higher than 15, not 20 as is said in the report. Moreover, it has since dropped to its present level of 12.5%. One of the consequences of a right to object is that those who do enter the services do so of their own free will. This illustrates to some extent the stability and the credibility of the democratic process in Denmark. The same point was illustrated by the referendum on the entry into the EEC, not only by its positive result, but also by the manner and magnitude of the public debate leading up to the decision.

At a time when everybody agrees that the inner strength and stability of a political system is of vital importance for a country's position and potential in international politics, one should not underestimate the political importance of this decision by the Danish people. We have strengthened the image of Western European democracy and we have also shown the East that the closer co-operation between the Western European countries is clearly based upon the free decision of the people.

Although, in my capacity of observer, I have no right to recommend a course of action to the

Assembly, I am nevertheless here for the frank exchange of views, and I feel that it would be a very sad development if Spain were allowed into NATO. I see no political necessity for such a recommendation at the present time. Although remaining silent about the possible consequences elsewhere of Spanish membership of NATO, mainly because it is no part of my task to pose threats, I hope I am able, without offending anyone, to remind you that agreement on the admission of new members into our Alliance must be unanimous.

I may have stressed a couple of points of difference, but I beg you not to allow these to disturb the general impression of my country as a loyal ally in NATO and a constructive partner in the Common Market.

I thank you, Mr. President, for giving me the floor and I thank my parliamentary colleagues for their patience in listening to me. We often characterise ourselves in Denmark as cautious Europeans — cautious but Europeans. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Nielson, for your forthright contribution. You are very welcome here and we were delighted to hear your views.

I now call Mr. Bettiol.

Mr. BETTIOL (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, when I entered this parliamentary Assembly for the first time, I still had black hair. Now I have white hair, which means that a generation has passed. During this time, we have never ceased discussing peace, security, organisations and future prospects that might lead to an improvement in East-West relations.

In reality, over this period nothing irreparable has occurred in Western Europe, whereas elsewhere guns have thundered and aircraft have performed their grim task. This means that our efforts and debates have served the cause of peace, whatever my fundamental pessimism may have been. In the last analysis, our Assembly has accomplished a constructive task, since it has made a positive contribution to the cause of détente.

M. Nielson (suite)

réalité politique différente : en ne spécifiant pas le nombre d'appareils, le gouvernement a voulu indiquer que nous entendions atteindre un niveau quelque peu supérieur à celui que notre parti avait proposé à l'origine, alors qu'il était dans l'opposition.

D'après le rapporteur, certaines personnes autorisées ont fait observer que le gouvernement danois aurait besoin de l'appui de certains partis se trouvant à sa droite pour que le Folketing adopte ce projet de loi. L'introduction du rapport semble indiquer que son auteur n'a consulté aucun homme politique du parti social-démocrate. Je dois donc préciser que, non seulement nous avons besoin d'un appui politique de ce type pour notre politique militaire, mais que nous souhaitons l'obtenir. Nous visons clairement à rétablir la large unité politique sur laquelle a toujours reposé la politique militaire du Danemark, et nous menons actuellement en ce sens des négociations dont j'espère qu'elles aboutiront sous peu.

J'aimerais également saisir cette occasion pour formuler des observations sur les chiffres relatifs aux objecteurs de conscience. Leur pourcentage, qui n'a jamais été de plus de 15 %, et non de 20 % comme il est dit dans le rapport, est en outre tombé maintenant à 12,5 %. L'une des conséquences du droit à l'objection de conscience est que ceux qui accomplissent leur service militaire le font de leur plein gré, ce qui dans une certaine mesure illustre la stabilité et la réalité du processus démocratique au Danemark. C'est également ce qu'a illustré le référendum sur l'adhésion à la C.E.E., non seulement par son résultat positif, mais aussi par le ton et l'ampleur du débat public qui a conduit à cette décision.

A un moment où tout le monde s'accorde pour reconnaître que la force intérieure et la stabilité d'un système politique est un des éléments fondamentaux de la position qu'un pays occupe dans la politique internationale, il ne faudrait pas sous-estimer l'importance politique de la décision qu'a prise le peuple danois. Nous avons raffermi l'image de la démocratie pratiquée par l'Europe occidentale et avons aussi montré aux pays de l'Est que le renforcement de la coopération entre les pays d'Europe occidentale se fonde sans aucun doute possible sur un libre choix du peuple.

Bien qu'en ma qualité d'observateur, je n'aie aucun droit à recommander une ligne de conduite

quelconque à l'Assemblée, j'assiste néanmoins au débat pour participer à un échange de vues sincère, et je pense qu'il serait tout à fait regrettable que l'Espagne devienne membre de l'O.T.A.N. Cette recommandation ne se justifie à l'heure actuelle par aucune nécessité politique. Bien que je me sois abstenu de toute remarque au sujet des conséquences possibles, dans d'autres domaines, de l'adhésion de l'Espagne à l'O.T.A.N., surtout parce qu'il n'est pas dans mon rôle de proférer des menaces, j'espère pouvoir rappeler sans offenser personne que l'admission de nouveaux membres dans notre alliance doit être approuvée à l'unanimité.

Si j'ai souligné quelques points de désaccord, n'en soyez pas moins persuadés, je vous en prie, que mon pays est un allié loyal au sein de l'O.T.A.N. et un partenaire constructif dans le Marché commun.

Je vous remercie, M. le Président, de m'avoir donné la parole et je suis reconnaissant aux membres de l'Assemblée de m'avoir écouté avec patience. Au Danemark, nous nous considérons souvent comme des Européens prudents. Nous sommes prudents, certes, mais Européens. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Nielson, de nous avoir parlé avec autant de franchise. Vous êtes le bienvenu ici et nous avons été heureux de connaître votre opinion.

La parole est maintenant à M. Bettiol.

M. BETTIOL (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, chers collègues, quand je suis entré pour la première fois dans cette assemblée parlementaire, j'étais encore jeune. J'ai maintenant les cheveux blancs, ce qui veut dire qu'il s'est écoulé une génération. Pendant cette période, nous n'avons cessé de discuter de paix, de sécurité, d'organisation, de vues d'avenir débouchant sur une amélioration des relations Est-Ouest.

En réalité, pendant tout ce temps-là, il ne s'est rien produit d'irréparable en Europe occidentale, tandis que le canon a grondé ailleurs et que les avions ont fait leur triste métier. Cela signifie que nos efforts et nos débats ont servi la cause de la paix — quel qu'ait été mon pessimisme fondamental. En dernière analyse, notre assemblée a fait un travail constructif puisqu'elle a apporté une contribution positive à la cause de la détente.

Mr. Bettiol (continued)

But over and above any fine words inspired by a poetic vision of reality, I would like to indicate the two different concepts, at the philosophical level, of the notion of security, for different consequences may derive from them. We have the Socratic concept — Aristotelian — and the dialectic concept. Many of us, including myself, opt for a Socratic concept of security — even if Socrates died as a result of drinking hemlock prepared by the sophists of the time, the contemporary heretics — a concept which corresponds to a clear and precise reality which precludes any possible mention of its contradictions, whereas on the other hand the dialectic concept of security embraces its own contradictions, and so we find ourselves faced with a line of thought which is not clear and precise, but obscure and dangerous.

I recall that Lenin, who was no mean philosopher since he succeeded in wrapping up his revolution in a neat philosophical package, said that any concept may be sub-divided into two contrary elements, on each of which a policy can be established, even if it be contradictory; and he added: "For us, communists, contradiction is a normal state of affairs, we should not be afraid of it".

Such then is the dialectic concept of security and of policy in the communist view. In adopting the Socratic philosophy, we have chosen to take the single-lane road. Others have chosen, philosophically and politically, to take the two-lane road. They are thus better placed in terms of concrete political action than we can be, we who believe in the single-lane road, in clarity of decisions and formulations.

For us, peace and orderliness are not "an armistice between two wars" as a fascist totalitarian philosopher said; that is another dialectic view of political reality and a very dangerous one for the security and the life of peoples.

Faced with the present situation, what we should say right away is this. As far as I am concerned — I am speaking for myself — I do not believe in the good faith of the communist States of the East, especially when the representatives of socialist parties, who are without any doubt democrats, win elections in major western countries. I raise my hat to the political deter-

mination of the great German people who have chosen socialism, but as a European I am obliged to say in this Assembly that I am very concerned about the Germans in Western Europe in the event of the so-called *Ostpolitik* of the German Chancellor being carried through to its ultimate consequences since it considerably weakens Europe and the efforts which we are making to achieve European unity, and beyond that our security, our strength and our chances of survival. I do not question the good intentions of the German Chancellor, nor the moral commitment of the socialists; that would be a criminal error. But events are stronger than we are, and they may carry us into an irreparable situation.

That is why I do not believe in the good faith of the communists, and I am extremely sceptical in the face of their invitation to take part in the European security conference — an invitation which has been extended by the Warsaw Pact countries. I do not believe that this conference can succeed so long as the Soviets do not provide reliable evidence of their good intentions, as my colleague, Mr. Vedovato, so pertinently remarked yesterday.

At the moment, Soviet policy is aiming at the elimination of China as a third world power, even at the risk of hostilities, the removal of the Americans from Europe, isolated and left to itself, the economic and subsequently political attraction of Federal Germany into the orbit of the East, the recognition of the German Democratic Republic in Pankow by Western Europe, the transformation of Berlin into an apparently neutral territory, but closely linked to eastern policy, and the Finlandisation of the European States which sooner or later will come within the area of Soviet policy.

Such are the realities of Soviet policy which are to be discussed in the framework of the European security conference now being prepared, if not actually in the course of being organised. I consider that it is incumbent upon me, in the interests of my country as I see them — a country which wishes to remain free not become a slave country, a new Mediterranean Yugoslavia — to inform the Assembly of what a large part of Italian public opinion thinks of the European security conference.

M. Bettiol (suite)

Mais, au-delà de tout discours inspiré par une vision poétique de la réalité, je voudrais indiquer deux conceptions différentes, sur le plan philosophique, de la notion de sécurité, car il en résulte des conséquences différentes. Il s'agit de la conception socratique, aristotélicienne, et de la conception dialectique. Nombreux sont ceux parmi nous — et c'est mon cas — qui optent pour une conception socratique de la sécurité (même si Socrate est mort pour avoir bu la ciguë préparée par les sophistes de l'époque, les hérétiques d'alors), conception selon laquelle cette notion correspond à une réalité claire et précise qui exclut son contraire. En revanche, dans la conception dialectique de la sécurité, la notion recouvre également son contraire, et nous nous trouvons donc devant une pensée qui n'est pas nette et précise, mais obscure et dangereuse.

Je me rappelle que Lénine, qui s'y entendait en philosophie puisqu'il a su inscrire sa révolution dans un cadre philosophique bien défini, disait que tout concept se subdivise en deux éléments contraires sur chacun desquels peut s'édifier une politique fût-elle contradictoire ; et il ajoutait : « Pour nous, communistes, la contradiction est une manière d'être normale ; nous ne devons pas en avoir peur ».

Voilà donc la conception dialectique de la sécurité et de la politique dans le cadre de la vision communiste. Nous avons choisi, avec la philosophie socratique, de nous engager sur la voie unique. Les autres ont choisi, philosophiquement et politiquement, de s'engager sur la voie double. Ils sont donc mieux placés dans l'action politique concrète que nous ne pouvons l'être, nous qui croyons en la voie unique, en la clarté des décisions et des formulations.

Pour nous, la paix et la tranquillité dans l'ordre ne sont pas « un armistice entre deux guerres », comme le disait un philosophe du totalitarisme fasciste, autre conception dialectique de la réalité politique, très dangereuse pour la sécurité et la vie des peuples.

Devant la situation actuelle, voici ce que nous devons dire d'emblée : pour ma part — je parle à titre personnel — je ne crois pas à la bonne volonté des Etats communistes de l'Est, surtout lorsque les représentants des partis socialistes, donc à n'en pas douter des démocrates, gagnent les élections dans les grands pays occidentaux. Je m'incline devant la volonté politique du grand

peuple allemand qui a choisi le socialisme ; en tant qu'Européen, je me vois cependant dans l'obligation de dire dans cette enceinte que je suis très préoccupé du rôle joué par les Allemands en Europe occidentale, si la politique dite d'ouverture à l'Est du Chancelier allemand — *Ostpolitik* — doit être menée à ses conséquences extrêmes. Cette politique affaiblit, en effet, considérablement l'Europe et la portée des efforts que nous accomplissons pour construire l'unité européenne et, par-delà, notre sécurité, notre force, nos chances de survie. Je ne mets pas en question la bonne volonté du Chancelier allemand ni l'engagement moral des socialistes : ce serait une erreur criminelle ; mais les choses sont plus fortes que nous tous et peuvent nous entraîner vers l'irréparable.

Voilà pourquoi je ne crois pas à la bonne volonté des communistes et je suis très sceptique devant leur invitation à participer à la conférence sur la sécurité européenne, invitation que nous ont faite justement les Etats du Pacte de Varsovie. Je ne crois pas que cette conférence pourra réussir tant que les Soviétiques ne donneront pas de preuves certaines de leur bonne volonté, comme mon collègue, M. Vedovato, l'a si bien dit hier.

En ce moment, la politique soviétique mise sur l'élimination de la Chine comme troisième puissance mondiale, même au risque d'un conflit ; sur l'élimination des Américains d'une Europe isolée et abandonnée à elle-même ; sur l'attraction économique puis politique de l'Allemagne fédérale dans l'orbite de l'Est ; sur la reconnaissance de la République Démocratique Allemande de Pankow par l'Europe occidentale ; sur la transformation de Berlin en un territoire apparemment neutre, mais étroitement lié à la politique de l'Est ; sur la finlandisation des Etats européens qui, tôt ou tard, passeraient dans l'aire de la politique soviétique.

Telles sont les réalités politiques soviétiques qui vont être débattues dans le cadre de la conférence sur la sécurité européenne actuellement en voie de préparation, sinon déjà d'organisation. Je considère qu'il m'incombe, au nom des intérêts de mon pays tels que je les conçois — un pays qui veut rester libre et non pas devenir un pays esclave, une nouvelle Yougoslavie méditerranéenne — de faire connaître à l'Assemblée quel jugement une grande partie de l'opinion publique italienne porte sur la conférence sur la sécurité européenne.

Mr. Bettiol (continued)

So beware of Helsinki. On our part, we must abandon poetic visions à la Debré, the illustrious French Minister of Defence, because patriotism is a great and fine thing, but the patriotism of Petöfi, revived in 1956, did not save Hungary. What is necessary is the organisation — fired by patriotism of course, but not patriotism as such, which is a noble and moral value but which is not much use on the level of concrete achievements — what is necessary then is the effective organisation of Western Europe and above all the strengthening of the southern flank of NATO, which is today the weakest — without, like short-sighted Philistines, barring the way to those who wish to co-operate in the safeguarding and the defence of Western Europe. If we all end up in the Soviet cooking pot, it will be no use complaining tomorrow at having excluded this or that which might have been of assistance.

That is why I consider that we will be able to extricate ourselves from this situation, which is dramatic but not yet desperate, if we show courage, patriotism, unity and organisation; if we strengthen our defence organisations — the Atlantic Pact, United States presence in Europe, WEU, the organisation of European nations in the framework of the Brussels Treaty — Europe will then be able to show a face which does not present formal pacifism with a smile for everyone but a strong and virile face, that of a continent which intends to defend itself. We must not, like the grasshopper in the well-known fable, find ourselves, when the rigours of winter arrive, hungry after having chirped all through the summer. This would be a bitter conclusion for all our efforts and good intentions. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Bettiol, for your contribution.

I now invite Mr. Lenze to address us.

Mr. LENZE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, there is surely no one in this Assembly who does not feel committed to a policy of peace, détente and reconciliation. This peace can only be an all-embracing peace, one that guarantees basic human rights to people on both sides of the iron curtain. If we were to think only of our security, and forego those on the other side of the iron curtain, history would undoubtedly soon teach us a bitter

lesson. The Czechoslovak Consultative Committee for Western Europe, in Munich, had this to say in the *Neue Zürcher Zeitung* on 30th November :

“It would also conflict with moral principles — to which the nations of the free world subscribe and on which their governments are based — and it would be politically unwise to agree on peace or any kind of co-operation with the Soviet Union if this were at the expense of the suppressed peoples. It can surely not be in the interests of genuine peace in our continent if those peoples, as a result of repeated disregard for their rights and out of sheer desperation, were to be driven to resistance and rebellion.”

I think we should all take this statement very seriously. The threat to the western world from ideological infiltration and subversion and from the aggressive policy of the East which, supported by the most powerful military machine of all time, tries to achieve its objectives at the negotiating table by pressure and blackmail, has remained in spite of all the attempts by western policies to consolidate and guarantee peace for the future.

At present it is difficult to say anything conclusive about Moscow's true intentions, but I think there can be no doubt — and the statements made by the General Secretary, Mr. Brezhnev, tend to confirm this — that the ultimate objective of world revolution has not been abandoned. All those who bear responsibility in the West therefore still have a duty not to relax defence efforts and in particular not to let themselves be overwhelmed by the policy of disarmament.

I am grateful to our colleague, Mr. Destremau, for a sober, realistic and constructive report. He stresses the need for continuing our defence efforts and indeed for improving them. This seems to me all the more important because I think his claim that, seen overall, the East is in a stronger military position, is fully justified. In saying this I am thinking not only of conventional forces but also of the strategic nuclear weapons and, in particular, antiballistic missiles.

M. Bettiol (suite)

Attention, donc, à Helsinki. De notre côté, nous devons abandonner les visions poétiques à la manière de M. Debré, l'illustre ministre français de la défense, car le patriotisme est une grande et belle chose, mais celui de Petöfi, ranimé en 1956, n'a pas sauvé la Hongrie. Ce qu'il faut, c'est l'organisation, bien entendu animée de patriotisme — mais non le patriotisme en tant que tel, qui est une valeur noble, de nature morale, mais qui sert à bien peu de chose sur le plan des réalisations concrètes — donc, l'organisation efficace de l'Europe occidentale, et surtout le renforcement du flanc sud de l'O.T.A.N., qui est aujourd'hui le plus faible, sans que, en philistins à courte vue, nous barrions la route à ceux qui désirent coopérer à la sauvegarde et à la défense de l'Europe occidentale. Si nous finissons tous mangés à la sauce soviétique, il sera inutile demain de nous lamenter d'avoir exclu tel ou tel qui voulait nous prêter main forte.

Voilà pourquoi j'estime que nous pourrions sortir de cette situation, qui est dramatique sans être désespérée, si nous faisons preuve de courage, de patriotisme, d'unité, d'organisation, si nous renforçons nos organisations de défense — le Pacte atlantique, la présence de l'Amérique en Europe, l'U.E.O., l'organisation des nations européennes dans le cadre du Traité de Bruxelles. Nous pourrions ainsi présenter un visage de l'Europe qui n'exprime pas un pacifisme de pure forme, un visage qui a des sourires pour tous, mais le visage fort et viril d'un continent qui a l'intention de se défendre. Nous ne devons pas faire comme la cigale de la fable célèbre et nous retrouver, une fois venues les rigueurs de l'hiver, tout aussi affamés après avoir chanté tout l'été. Nos efforts, notre bonne volonté seraient bien mal récompensés. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Bettiol.

La parole est maintenant à M. Lenze.

M. LENZE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, chers collègues, je suis sûr qu'il n'est personne dans cette assemblée qui ne se sente obligé d'œuvrer en faveur d'une politique de paix, de détente et de réconciliation. Cette paix ne pourra être que globale, c'est-à-dire qu'elle devra garantir, des deux côtés du Rideau de fer, les droits de l'homme et la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Si nous ne pensions qu'à notre propre

sécurité et que nous oublions les êtres qui vivent au-delà du Rideau de fer, l'histoire nous infligerait certainement bientôt une leçon amère. La Commission consultative tchécoslovaque en Europe occidentale, dont le siège se trouve à Munich, a écrit le 30 novembre dans la *Neue Zürcher Zeitung* :

« Il serait contraire aux principes moraux auxquels adhèrent les nations du monde libre et sur lesquels s'appuient leurs gouvernements — et, de plus, insensé du point de vue politique — d'établir avec l'Union Soviétique une paix ou une coopération quelconque, dont les nations asservies feraient les frais. La véritable paix n'aurait certainement rien à gagner sur notre continent, si ces nations, réduites au désespoir, étaient contraintes de résister ou de se révolter parce que leurs droits sont sans cesse bafoués. »

Je crois que nous devons tous prendre très au sérieux de tels propos. Le monde occidental est menacé d'infiltration idéologique et de désintégration par la politique offensive de l'Est, qui, prenant appui sur l'appareil militaire le plus puissant de tous les temps, cherche à atteindre ses objectifs à la table de négociations par la pression et le chantage. Cette menace est toujours réelle, en dépit de tous les efforts de la politique occidentale pour consolider et garantir la paix à l'avenir.

Il est difficile de se prononcer actuellement, d'une façon définitive, sur les intentions réelles de Moscou ; je crois néanmoins qu'il ne peut y avoir de doute sur le fait que l'objectif final reste la révolution mondiale, et toutes les déclarations du Secrétaire général, M. Brejnev, le confirment. Par conséquent, tous les responsables du monde occidental ont toujours l'impérieux devoir de ne relâcher en rien les efforts de défense, et en particulier de ne pas se laisser déborder par la politique de désarmement.

Je suis très reconnaissant à notre collègue, M. Destremau, de son rapport objectif, réaliste et constructif. Il souligne la nécessité de maintenir les efforts de défense et même de les améliorer qualitativement. Cela me semble d'autant plus important que je trouve tout à fait justifiée l'opinion selon laquelle, sur le plan militaire, l'Est se trouve, dans l'ensemble, dans une meilleure position. En disant cela, je ne pense pas seulement aux forces classiques, mais aussi aux armes nucléaires stratégiques, en particulier aux missiles antimissiles.

Mr. Lenze (continued)

In his draft recommendation to the Council, the Rapporteur asks that any proposal involving a limitation of tactical nuclear weapons at the disposal of NATO divisions be discussed only with the participation of all interested countries, and that any proposal of this kind be excluded from the bilateral talks on limiting strategic weapons. I see this as the crucial point of the whole recommendation, quite obviously involving the very foundation of Western Europe's security. Indeed, any settlement in this field demands that all the countries affected take part in the negotiations. Mere consultation of the NATO allies by the United States would not be adequate, because for us really everything is at stake. As parliamentarians we should urge uncompromisingly our governments to be firm and consistent.

Similarly important, I feel, is the proposal to create some link between the European security conference and the negotiations on mutual and balanced force reductions. There is a real danger that the problems of the disarmament conference will be prejudged at the European security conference. This must be prevented, and this is how I read paragraph 2 of Mr. Destremau's draft recommendation.

Then I would like to turn to paragraphs 4 and 5 of Mr. Destremau's recommendation. As far as I am aware a majority of the Committee voted for paragraph 4. Our socialist colleagues have called for its deletion. Mr. Pöhler has spoken very frankly in this Assembly on the question of Spain's participation in western defence efforts. It seems to me this whole discussion could have been avoided if the Committee's proposal had been adopted without great public debate in the full Assembly. I agree with my socialist colleagues that solidarity within the Alliance and the credibility of the Alliance's political and moral principles are of crucial importance and are absolutely essential. All of us here would like to see more liberty and democracy in Spain. This is a process to be encouraged with every means that political wisdom and expediency can bring to bear. There is an encouraging movement inside Spain in this direction, fostered in particular by the Church.

I do not intend to discuss the difference between totalitarian and authoritarian dictatorships ; this would surely take us too far. We are right in favouring political negotiations and agreements with the East.

We realise how great the threat is from that quarter, despite all the efforts and negotiations, and how hard life is for the people living under communist dictatorships. We believe that by pursuing this policy we shall also be able to improve the lot of the people on the other side of the iron curtain, by reducing the confrontations. Should not the same be possible with certain countries in the West on whom we can depend if the need arises ?

The German Foreign Minister Mr. Scheel advocates a foreign policy free from ideology, and I think this should apply in all directions. We accept that as a result of our policy of détente the reputation of the communist countries has increased in the eyes of the world and that they are being made "respectable". Would it not be better, therefore, if we refrained from repeatedly dragging countries on whom we depend, and who would help us in the event of conflict, into public discussions of this kind ? Who today would blame the western democracies for forming an alliance with Stalin to bring down the Nazi régime ? And that was a totalitarian State. Does this Assembly seriously believe that in the event of conflict the West would reject the help of any country if it were a question of survival ?

The United States and France are already co-operating with Spain on a bilateral basis. Why ? Because it is a military necessity. I have already pointed out in this Assembly that the territory of France and the entire Iberian peninsula are needed for a convincing western strategy in the case of conflict, but that the preparations in this area, to set up an adequate infrastructure and logistics, must be made in peacetime.

What is more important : the salvation and security of the entire free world with its basic democratic constitution, its civilisation and culture, or the reservation which — and I admit

M. Lenze (suite)

Dans sa recommandation au Conseil, le rapporteur a exprimé le vœu que toute proposition de limitation des armes nucléaires tactiques dont disposent les divisions de l'O.T.A.N. ne puisse être discutée qu'avec la participation de tous les pays intéressés, et que toute proposition de ce genre soit exclue des entretiens bilatéraux sur la limitation des armes stratégiques. Il me semble que cette proposition est le point capital de toute la recommandation. Ici, on aborde en toute clarté le fondement véritable de la sécurité de l'Europe de l'Ouest. Toute réglementation dans ce domaine exige, effectivement, la participation aux négociations de tous les Etats intéressés. La consultation des alliés de l'O.T.A.N. par les Etats-Unis est insuffisante, car ici tout est véritablement en jeu pour nous. Sur ce point, nous devons, en tant que parlementaires, nous montrer intransigeants et insister auprès de nos gouvernements pour qu'ils agissent avec logique et fermeté.

De même, j'estime très importante la proposition d'établir un lien entre la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et les négociations sur des réductions mutuelles et équilibrées de forces. Le danger de voir la conférence sur la sécurité en Europe porter déjà un jugement sur des problèmes qui sont du ressort de la conférence sur le désarmement existe réellement. Il faut empêcher cela et c'est dans cet esprit que je comprends le paragraphe 2 de la recommandation de M. Destremau.

Je voudrais maintenant passer aux points 4 et 5 de cette recommandation. A ma connaissance, la commission avait adopté le point 4 à la majorité. Nos collègues socialistes en ont demandé la suppression. M. Pöhler a ouvertement abordé devant cette assemblée la question de la participation de l'Espagne aux efforts de défense du monde occidental. Il me semble qu'il aurait été possible d'éviter toute cette discussion si l'on avait adopté la proposition de la commission sans en débattre longuement et publiquement en assemblée. Je partage l'avis de nos collègues socialistes, à savoir que la solidarité au sein de l'Alliance et l'authenticité des principes politiques et moraux de l'Alliance sont d'une importance capitale et sont intangibles. Tout le monde ici souhaite une libéralisation et une démocratisation en Espagne. C'est une évolution qui doit être encouragée par tous les moyens d'une politique avisée et judicieuse. En Espagne même, il existe un mouvement prometteur dans ce sens, stimulé particulièrement par l'Eglise.

Je n'ai pas l'intention d'expliquer ici la différence entre une dictature totalitaire et une dictature autoritaire. Cela nous mènerait trop loin. C'est à juste titre que nous nous engageons dans la voie de négociations et de réglementations politiques avec le monde de l'Est.

Nous savons le grand péril qu'il fait peser sur nous, malgré tous les efforts et toutes les négociations, et combien pénible est le sort de ceux qui vivent sous les dictatures communistes. Nous croyons qu'en appliquant une politique qui consiste à réduire les antagonismes, nous améliorons également le sort de ceux qui vivent derrière le Rideau de fer. La même chose ne serait-elle pas possible lorsqu'il s'agit de certains pays du monde occidental sur lesquels nous pourrions compter en cas de besoin ?

M. Scheel, Ministre allemand des affaires étrangères, se prononce en faveur d'une politique étrangère sans idéologie. Il me semble que ceci devrait s'appliquer dans toutes les directions. Nous nous accommodons de ce que, grâce à notre politique de détente, les pays communistes soient réhabilités aux yeux de l'opinion publique mondiale et qu'ils soient désormais, comme on dit en Allemagne, « admis à la cour ». En conséquence, ne devrions-nous pas nous abstenir de rouvrir toujours ce genre de discussions publiques au sujet d'Etats dont nous avons besoin et qui nous aideraient en cas de conflit ? Qui reprocherait aujourd'hui aux démocraties occidentales de s'être alliées à Staline afin d'écraser le régime national-socialiste ? Et il s'agissait bel et bien d'une puissance totalitaire ! Croyez-vous réellement que, si sa survie était en jeu, le monde occidental refuserait, en cas de conflit, l'aide d'un Etat, quel qu'il soit ?

Pourquoi les Etats-Unis et la France acceptent-ils déjà, aujourd'hui, une collaboration bilatérale avec l'Espagne ? Parce que c'est indispensable sur le plan militaire. J'ai déjà eu l'occasion d'attirer l'attention de cette assemblée sur le fait qu'en cas de conflit, toute stratégie convaincante du monde occidental exige d'englober le territoire de la France et de l'ensemble de la Péninsule ibérique et que, pour l'édification d'une logistique et d'une infrastructure suffisantes, cette zone doit déjà faire l'objet de préparations en temps de paix.

Qu'est-ce qui importe le plus : la sauvegarde et la sécurité du monde libre tout entier, avec ses constitutions démocratiques, sa civilisation et sa culture, ou les hésitations que nous éprou-

Mr. Lenze (continued)

this — we have every justification to have about the present régime in Spain ?

So I ask the Assembly not to adopt the amendment tabled by the socialist group calling for the deletion of paragraph 4 of the recommendation. It seems to me that the wording of this paragraph as proposed by the Committee is so fair that everybody should be able to vote for it. I think, too, it would be right not to delete paragraph 5 of the recommendation.

WEU has made a decisive contribution to western security. We should give it up until Western Europe's political unity has entered into its decisive phase.

As in the case of several German colleagues, this is my last attendance at a plenary session of this Assembly. I wish those who are going to continue with our work every success with the difficult and responsible job of creating a world in peace and liberty ; in other words in their battle for a humane world. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Lenze.

I think this will be a convenient moment to adjourn the debate, which will be resumed at this afternoon's sitting.

8. Nomination of members to Committees

The PRESIDENT. — The nominations proposed by the Italian Delegation for their membership of Committees have been circulated as an Appendix to Notice No. 9. These nominations are submitted to the Assembly in accordance with paragraph 6 of Rule 39 of the Rules of Procedure.

Are there any objections ?

I see none.

The nominations are agreed.

9. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT. — I propose that the Assembly hold its next Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day :

1. Address by Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg and Chairman-in-Office of the Council.
2. East-West relations and defence ; Europe and the evolution of East-West relations (Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Document 587 and Amendments and 589 and Amendments).
3. Violence (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 588 and Amendment).
4. Draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1973 (Document 583) ; Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1971 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts (Document 581 and Addendum) (Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Documents 583 and 581 and Addendum).
5. Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972 (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Document 584).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

The Sitting was closed at 12.50 p.m.

M. Lenze (suite)

vons — je l'admets volontiers — devant le régime actuel de l'Espagne ?

Je demande donc à l'Assemblée de ne pas adopter la proposition de nos collègues socialistes tendant à supprimer le paragraphe 4 de la recommandation. Il me semble que la commission l'a rédigé de façon si impartiale que chacun devrait pouvoir l'adopter. Je suis également d'avis qu'il est juste de ne pas supprimer le paragraphe 5.

L'Union de l'Europe Occidentale a apporté une contribution décisive à la sécurité du monde occidental. On ne devrait pas prendre congé d'elle avant que l'union politique de l'Europe occidentale soit entrée dans une phase décisive.

Comme de nombreux collègues allemands, j'assiste aujourd'hui pour la dernière fois à une séance plénière de cette assemblée. Je souhaite à nos collègues, qui continuent ici notre effort, de voir couronner de succès le travail difficile et chargé de responsabilité qu'ils assument pour l'avènement d'un monde de paix et de liberté, et de voir aboutir leur combat pour un monde humain. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Lenze.

Le moment me paraît bien choisi pour ajourner le débat, qui reprendra à la séance de cet après-midi.

8. Nomination de membres de commissions

M. le PRESIDENT (Traduction). — Les candidatures aux commissions présentées par la délégation italienne ont été publiées dans l'annexe au Bulletin n° 9, qui vous a été distribuée. Ces candidatures sont soumises à l'Assemblée conformément au paragraphe 6 de l'article 39 du Règlement.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Je n'en vois pas.

Les candidatures sont ratifiées.

9. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Discours de M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg et Président en exercice du Conseil.
2. Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations, Documents 587 et amendements, 589 et amendements).
3. La violence (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Document 588 et amendement).
4. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1973 (Document 583) ; Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Document 581 et Addendum) (Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Documents 583, 581 et Addendum).
5. Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1972 (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Document 584).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 12 h. 50)

TENTH SITTING

Wednesday, 6th December 1972

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Address by Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg and Chairman-in-Office of the Council.
Speakers: The President, Mr. Thorn.
Replies by Mr. Thorn to questions put by: Mr. Kahn-Ackermann, Mr. Scott-Hopkins, Mr. Radius, Mr. Digby, Mr. Destremau, Mr. Sieglerschmidt, Mr. Destremau.
4. Change in the Order of Business.
5. East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations (*Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments*).
Speakers: The President, Mrs. Klee, Mr. Critchley, Mr. Hill, Mr. Destremau (*Chairman and Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments*), Mr. Sieglerschmidt (*Rapporteur of the General Affairs Committee*), Mr. Kahn-Ackermann (*Chairman of the General Affairs Committee*), Mr. Stewart, Mr. Louis Jung, Mr. Capelle, Mr. Destremau, Dame Joan Vickers, Mr. Sieglerschmidt, Mr. Leynen, Mrs. Klee, Mr. Stewart (*on a point of order*), Mr. Sieglerschmidt.
6. Violence (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 588 and Amendment*).
Speakers: Mr. Schloesing (*Rapporteur*), Dame Joan Vickers, Mr. Grieve, Mr. Schloesing (*Rapporteur*), Mr. Destremau (*Chairman of the Committee*), Dame Joan Vickers.
7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 3.10 p.m. with Mr. Peel, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 27.

3. Address by Mr. Thorn, Minister for Foreign Affairs of Luxembourg and Chairman-in-Office of the Council

The PRESIDENT. — The first Order of the Day is the speech by Mr. Gaston Thorn, Minister for Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg and Chairman-in-Office of the Council of Western European Union.

Mr. Thorn, in asking you to speak to us this afternoon, I should say how greatly we appreciate your coming here. I know personally how very busy you are and how good it is of you to have put WEU first in your engagement list. We very greatly appreciate this. You are a very good friend to us. You have frequently come to speak to us and to tell us of the activities of the Council, and you are very welcome indeed. We are delighted to see you again. Thank you for coming.

Mr. THORN (*Minister for Foreign Affairs of Luxembourg and Chairman-in-Office of the Council*) (*Translation*). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, your Assembly has a very full and varied agenda before it, ranging from

DIXIÈME SÉANCE

Mercredi 6 décembre 1972

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Discours de M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg et Président en exercice du Conseil.
Interviennent : le Président, M. Thorn.
Réponses de M. Thorn aux questions posées par : M. Kahn-Ackermann, M. Scott-Hopkins, M. Radius, M. Digby, M. Destremau, M. Sieglerschmidt, M. Destremau.
4. Modification du calendrier.
5. Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest (*Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements*).
6. La violence (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 588 et amendement*).
Interviennent : M. Schloesing (*rapporteur*), Dame Joan Vickers, M. Grieve, M. Schloesing (*rapporteur*), M. Destremau (*président de la commission*), Dame Joan Vickers.
7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 15 h. 10 sous la présidence de M. Peel, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 27.

3. Discours de M. Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg et Président en exercice du Conseil

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — A l'ordre du jour figure en premier lieu le discours de M. Gaston Thorn, Ministre des affaires étrangères du Luxembourg et Président en exercice du Conseil.

En vous demandant de prendre la parole cet après-midi, je voudrais vous dire, M. Thorn, combien nous apprécions votre présence parmi nous. Je sais personnellement quelles sont vos obligations et combien nous vous devons de gratitude d'avoir bien voulu placer l'U.E.O. en tête de vos engagements. Nous vous en sommes très obligés. Vous êtes pour nous un très grand ami et vous êtes souvent venu nous parler, notamment des activités du Conseil. Vous êtes particulièrement le bienvenu. Nous sommes ravis de vous revoir et nous vous remercions d'être venu.

M. THORN (*Ministre des affaires étrangères du Luxembourg et Président en exercice du Conseil*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, votre assemblée a devant elle un ordre du jour extrêmement substantiel et varié, allant

Mr. Thorn (continued)

political questions to questions on defence, scientific and technical problems as well as budgetary and administrative matters.

First of all, I wish to pay tribute to the Rapporteurs who have prepared the working documents, particularly notable for their concision and objectivity, and which will form the basis of the debates which started yesterday.

I am quite convinced that the texts that will emerge from your debates, together with their explanatory memoranda, will be taken into due consideration by the permanent Council and will prove to be of great utility for the national administrations.

Your present session will, I have no doubt, provide further evidence of the useful rôle which the Assembly of Western European Union plays in the building of Europe.

My very heavy weekly political engagements to which you have referred, Mr. President, barely allow me time to spend a few hours in Paris between a meeting of the Council of the European Communities and a meeting of the Atlantic Council which begins tomorrow morning. Unfortunately, therefore, I shall not have the opportunity of remaining very long at your meetings.

May I be allowed first to confine myself to a few general comments on the summit meeting held in Paris on 19th and 20th October. I shall then make a number of remarks on the way in which this summit meeting affects the rôle of Western European Union. Finally, I shall state my views on East-West relations, bearing in mind that this problem is of particular interest to your Assembly, by reason of the provisions of the Brussels Treaty regarding defence and armaments.

The summit meeting was prepared carefully and at length in a climate of uncertainty, because not until the last moment was it certain that it would be possible to hold it at the time planned.

No one expected spectacular results, but I think that all who took part are satisfied at having been able to reach concrete solutions or define lines of action which committed them politically on a number of specific questions.

The reaffirmation of the joint determination of member States to achieve economic and monetary union irreversibly may seem, or may have seemed, pointless, because this was merely confirmation of decisions taken previously.

We must nevertheless remember, Ladies and Gentlemen, that the initial decisions concerning the Werner plan were adopted by the Six on 22nd March 1971 and that, furthermore, since then successive monetary crises have given rise to many doubts as to the ability and the intention of the Community to adhere to the objectives it had set itself.

Affirmation of the determination to achieve economic and monetary union within the time-limits laid down, and particularly the determination to enter the second stage on 1st January 1974, together with the decision to institute, through an official act based on the EEC Treaty, a European monetary fund, are in my view of capital importance and should not be underestimated. This union will have effects on all sectors of the economic life of member States and the Heads of State and of Government wished to take account of this in taking decisions of principle and drawing up what I shall call an ambitious programme of work covering, among other things, social policy, regional policy, industrial, scientific and technological policy, the environment and policy relating to sources of energy.

I shall not go into details, but I shall emphasise on the one hand the need to keep to the time-limits laid down and on the other hand the link between the programme of work and the final paragraph of section 15 of the declaration issued after the Paris summit meeting.

I quote this text, which seems to me absolutely fundamental for the future of the Communities :

"They [the Heads of State and of Government] were agreed in thinking that, for the purpose in particular of carrying out the tasks laid down in the different programmes of action, it was desirable to make the widest possible use of all the dispositions of the treaties, including Article 235 of the EEC Treaty."

This paragraph expresses the determination of those who took part in the summit meeting to fit the action to be taken into the existing Community structure and avoid having recourse to *ad hoc* intergovernmental procedures.

M. Thorn (suite)

des questions politiques aux questions de défense en passant par les problèmes scientifiques et techniques, ainsi que les questions budgétaires et administratives.

Je voudrais, tout d'abord, rendre hommage aux rapporteurs qui ont préparé des documents de travail qui se caractérisent par la concision et l'objectivité, et qui servent de base aux discussions que vous avez commencées dès hier.

Je suis convaincu que les textes qui sortiront de vos débats, ainsi que leurs exposés des motifs, seront dûment pris en considération par le Conseil permanent et se révéleront d'une grande utilité pour les administrations nationales.

Votre présente session apportera, je n'en doute pas, une nouvelle fois la preuve du rôle utile qui revient à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale dans la construction européenne.

Mon calendrier politique hebdomadaire, très chargé, et auquel vous avez fait allusion, M. le Président, me permet tout juste de passer quelques heures à Paris entre une réunion du Conseil des Communautés européennes et celle du Conseil atlantique, qui commence demain matin. Je n'aurai donc pas l'occasion, hélas, d'assister longuement à vos délibérations.

Vous me permettrez tout d'abord de limiter mon exposé à quelques observations générales sur le sommet qui s'est tenu à Paris les 19 et 20 octobre dernier. Je ferai ensuite un certain nombre de réflexions sur l'incidence de ce sommet sur le rôle de l'Union de l'Europe occidentale. Finalement, je me prononcerai sur les relations Est-Ouest en ayant présent à l'esprit que ce problème intéresse tout spécialement votre assemblée en raison des dispositions du Traité de Bruxelles en matière de défense et d'armement.

Le sommet a été préparé longuement et minutieusement, et dans un climat d'incertitude, parce qu'il n'était pas certain, jusqu'au dernier moment, qu'il puisse effectivement se tenir à la date convenue.

Personne ne s'est attendu à des résultats spectaculaires, mais je crois que tous les participants sont satisfaits d'avoir pu, sur un certain nombre de questions précises, dégager des solutions concrètes ou des orientations politiquement engageantes.

La réaffirmation de la volonté commune des Etats membres de réaliser d'une façon irréversible l'union économique et monétaire peut ou a pu paraître inutile, parce qu'elle n'est que la confirmation des décisions prises antérieurement.

Il faut néanmoins se rappeler, Mesdames, Messieurs, que les premières décisions concernant le Plan Werner avaient été adoptées à six le 22 mars 1971 et qu'en outre, depuis lors, des crises monétaires successives ont pu faire naître bien des doutes sur la capacité et l'intention de la Communauté de s'en tenir aux objectifs qu'elle s'était fixés.

L'affirmation de la volonté de réaliser l'union économique et monétaire dans les délais prévus, et notamment celle d'assurer le passage à la deuxième étape au 1^{er} janvier 1974, ainsi que la décision d'instituer, par un acte solennel fondé sur le traité de la C.E.E., un fonds européen de coopération monétaire, sont, à mon sentiment, d'une importance capitale sur laquelle il ne faudrait pas se méprendre. Cette union aura des incidences sur tous les secteurs de la vie économique des Etats membres et les chefs de gouvernement ou d'Etat ont voulu en tenir compte en prenant des décisions de principe et en fixant ce que j'appellerai un ambitieux calendrier de travail concernant, entre autres, la politique sociale, la politique régionale, la politique industrielle, scientifique et technologique, l'environnement et la politique énergétique.

Je n'entrerai pas dans les détails, mais j'insisterai, d'une part, sur la nécessité de respecter les délais impartis et, d'autre part, sur le lien qui existe entre le plan de travail et l'alinéa final du paragraphe 15 de la déclaration du sommet de Paris.

Je cite ce texte qui me paraît absolument fondamental pour l'avenir des Communautés :

« Ils » — c'est-à-dire les chefs d'Etat ou de gouvernement — « ont été d'accord pour estimer qu'en vue de réaliser notamment les tâches définies dans les différents programmes d'action, il est indiqué d'utiliser aussi largement que possible toutes les dispositions des traités, y compris l'article 235 du Traité de la Communauté Economique Européenne. »

Ce paragraphe exprime la volonté des participants au sommet d'insérer les actions à entreprendre dans la structure communautaire existante et d'éviter le recours à des procédures intergouvernementales créées pour les besoins de la cause.

Mr. Thorn (continued)

As the Community develops, it becomes increasingly essential to ensure its internal cohesion and avoid anything which might have a centrifugal effect. Where external relations are concerned, the summit meeting mainly resulted in the reaffirmation of the twofold principle which must guide us: first, the Community will achieve its full significance only if member States act together in facing up to the growing responsibilities incumbent on Europe; second, the Community must adopt an outward-looking approach and be prepared to maintain a constructive dialogue with the non-member countries which so desire. You know that the idea that some put forward to create a special instrument for the dialogue with the United States has not finally been adopted. This is not necessarily to be regretted, because it would certainly not be a good thing thus to create a pretext for increasing the number of bodies which might give rise to procedural illusions and at the same time provide an alibi for those who wished to neglect matters of substance.

What seems essential to me is that the Community, and the Community in its entirety, be prepared to have conversations with all States with which problems exist, and that it should do so with a real desire to find solutions and ways and means of implementing them; but above all, all member countries of the Community should be unanimously aware of the need to intensify and carry further their dialogue with the United States.

As for formal recognition of our Community, that will certainly come about sooner or later. Doubtless we shall be glad when it does come, but here I would like to emphasise that we are not in fact petitioning for it. Our relations with the countries of Eastern Europe are conducted in accordance with the common trade policy which, as has been officially reaffirmed, will come into force on 1st January 1973 and I am convinced that these Eastern European countries know perfectly well, realists as they are, where their true interests lie.

If, nevertheless, there is cause or reason for concern, I would see it rather in the multiplication of bilateral agreements on economic, industrial and other forms of co-operation and as our Community's economic union develops I wonder

whether we should not pay closer attention to its external aspects. Guidelines in this direction have been outlined for aid to developing countries. In particular, I wish most earnestly to stress the urgency of this problem and to state my intention of supporting everything which may lead to our actions in this field being more Community-oriented. The Community, which is already linked with a number of States through its policy of association, is in duty bound to leave its mark on development aid and, in so far as possible, go beyond the bilateral framework.

I am aware that I am speaking before what might be called an offshoot of the Consultative Assembly of the Council of Europe, in other words, the first parliamentary Assembly created at European level. But allow me to say a word about what may be referred to as the "competing" organisation, the European Parliament, whose destiny is certainly a matter of deep concern to you as well, because both bodies are composed of representatives designated by our respective national parliaments.

You are familiar with the strictly Luxembourg point of view, which has always been to call for the election of the European Parliament by direct and universal suffrage. This is an important principle in defence of which we shall continue to fight. But it must be recognised that several of our Community partners — I am referring to the enlarged Community — advance contrary arguments on the election issue and conclude from the discussion that the time is not yet ripe for direct elections. We have been obliged to take note of this and record that the Council is not at present in a position to take a decision, especially not a positive decision, on the basis of Article 138 of the EEC Treaty.

However, this should in no way prevent us from pursuing effective action to strengthen the powers of the Assembly in accordance with the guidelines set out at the summit conference and we cannot refuse to do so on the grounds that the representatives are not legitimately appointed. In fact, we consider that the European Parliament, as it is composed at present, is perfectly legitimate from the democratic viewpoint. I stress this because the members who sit in this parliament come from the highest legislative bodies of all the member States. Consequently

M. Thorn (suite)

Au fur et à mesure que la Communauté se développe, il devient de plus en plus essentiel d'assurer sa cohésion interne et d'éviter tout ce qui pourrait avoir un effet centrifuge. Les résultats du sommet en ce qui concerne les relations extérieures consistent essentiellement en la réaffirmation du double principe qui doit nous guider : d'une part, la Communauté ne prend tout son sens que si les Etats membres agissent ensemble pour faire face aux responsabilités croissantes qui incombent à l'Europe ; d'autre part, la Communauté doit manifester un esprit d'ouverture vers l'extérieur et être prête à entretenir un dialogue constructif avec les pays non membres qui le désirent. Vous savez que l'idée avancée par d'aucuns de créer un instrument spécial pour le dialogue avec les Etats-Unis n'a finalement pas été retenue. Il ne faut pas forcément le regretter, car il ne serait pas bon, certes, de créer ainsi le prétexte à une multiplication d'organes qui risquerait de faire naître des illusions d'ordre procédurier tout en donnant un alibi à ceux qui, néanmoins, voudraient négliger le fond.

Ce qui me paraît, à moi, essentiel, c'est que la Communauté, et la Communauté tout entière, soit disposée à parler à tous les Etats à l'égard desquels existent des problèmes et qu'elle le fasse avec le désir de trouver des solutions, selon les méthodes et avec l'intensité requises pour mettre au point ces solutions ; mais, surtout, que tous les pays membres de la Communauté aient, à l'unanimité, pris conscience de la nécessité d'intensifier et d'approfondir leur dialogue avec les Etats-Unis.

Quant à une reconnaissance formelle de notre Communauté, elle interviendra certes tôt ou tard. Elle nous fera plaisir, sans doute, mais, je tiens à le souligner ici, nous ne sommes pas demandeurs en l'occurrence. Nos relations avec les pays de l'Europe de l'Est passent par la politique commerciale commune, dont l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 1973 a été réaffirmée solennellement, et je suis convaincu que ces pays de l'Europe de l'Est savent pertinemment, en réalistes qu'ils sont, où se situent leurs véritables intérêts.

S'il y a, néanmoins, cause d'inquiétude ou raison d'inquiétude, je la verrais plutôt dans la multiplication des accords bilatéraux de coopération économique, industrielle et autre, et je me demande, à mesure que se développera l'union

économique de notre Communauté, si nous ne devons pas porter une attention accrue à ces aspects extérieurs. Des lignes directrices en ce sens ont été esquissées pour ce qui est de l'aide aux pays en voie de développement. Il me tient à cœur, tout particulièrement, de souligner l'urgence que revêt ce problème et de déclarer mon intention de soutenir tout ce qui peut conduire à une « communautarisation » plus poussée de nos actions en ce domaine. La Communauté qui, déjà, est liée à de nombreux Etats grâce à sa politique d'association, se doit d'imprimer son image de marque à l'aide au développement et de dépasser, dans la mesure du possible, les structures bilatérales.

J'ai conscience de parler devant ce qu'on pourrait appeler une émanation de l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, c'est-à-dire de la première assemblée parlementaire créée sur le plan européen. Je me permettrai cependant, ne vous en déplaise, de dire un mot de ce qu'il est convenu d'appeler l'organisation « concurrente » du Parlement européen, dont le sort vous tient, certes, aussi à cœur, car l'une et l'autre sont composées de représentants désignés par nos parlements nationaux respectifs.

Vous connaissez le point de vue strictement luxembourgeois qui a toujours consisté à demander l'élection du Parlement européen au suffrage universel et direct. C'est là un principe important en faveur duquel nous allons continuer de nous battre. Il faut reconnaître, cependant, que plusieurs de nos partenaires de la Communauté — la Communauté élargie s'entend — opposent à nos arguments en faveur des élections des arguments contraires et tirent du débat la conclusion que le moment n'est pas encore venu de procéder à cette élection directe. Nous avons dû en prendre acte et noter que, pour l'instant, le Conseil ne sera pas en mesure de prendre une décision, surtout pas une décision positive sur la base de l'article 138 du traité de la C.E.E.

Cela ne devra, cependant, nullement nous empêcher de poursuivre une action efficace en faveur du renforcement des pouvoirs de l'Assemblée selon les lignes directrices tracées au sommet, et nous ne pourrions pas nous y refuser sous prétexte d'une absence de légitimité de ses représentants. En effet, le Parlement européen, dans sa composition actuelle, nous semble avoir une parfaite légitimation démocratique, je me permets d'y insister, car les députés qui y siègent proviennent des instances législatives suprêmes de tous les Etats membres. Ils sont donc parfaite-

Mr. Thorn (continued)

they are fully authorised to exercise the widest powers and my government will bring all its influence to bear for such powers to be granted progressively and as soon as possible.

Political unification, which is dealt with in the final paragraphs of the final declaration of the summit conference, is of particular interest to your Assembly, and, moreover, for WEU as a whole, in view of the overlapping of functions and powers in the action taken or planned in the monetary framework and in the framework of the Brussels Treaty.

As an introduction, I would first like to emphasise and confirm that the Seven do not intend to interfere with the treaty. As I already wrote to your President on behalf of the Council of WEU :

"The conclusions reached at the conference do not affect the application of the revised Brussels Treaty or the present responsibilities of WEU... The Council wish to assure the Assembly that the treaty will continue to be applied in full and that the Council retain all their responsibilities."

I thought it necessary to make the situation clear, if only to stress that the parties to the Brussels Treaty are aware of the international obligations they undertook in ratifying this treaty and they intend to assume them in full.

However this may be, in certain fields, and particularly in the field of political consultations which have developed from what are admittedly extremely concise and general formulae, the revised Brussels Treaty will have to undergo some essential adjustments with a view to avoiding duplication.

From the moment we speak of political co-operation, I hasten to make an important rectification. The expression political co-operation has up to a point entered into common usage, and I too will use it, in the sense of co-operation in the field of foreign policy. In accordance with the principles of the Luxembourg report, the aim of this co-operation is to ensure a better mutual understanding of major international political problems and hence to strengthen the solidarity of member States by harmonising points of view

and, whenever possible and desirable, by joint action.

After two years of experience, it may now be objectively stated that there has been correct and frank co-operation both at ministerial level and at the level of senior political officials and experts.

Two major categories of problems have been thoroughly examined with a view to long-term harmonisation, namely the problems of the Near East and the conference on security and co-operation in Europe.

The results have been extremely positive — as you all know — as far as the conference on security and co-operation in Europe is concerned. They have been far less so with regard to the Near East. This is a simple statement of fact and not a criticism, because though it is essential that our consultations be conducted sincerely and in good faith, we obviously cannot necessarily claim to achieve positive results when the great powers, with all the means of persuasion available to them, do not manage to convince the parties concerned.

As far as other topical international problems are concerned, it is true that senior political officials and experts, and even ministers, have spoken of them briefly ; it is also true that the present structure of political co-operation, which entails travelling to the capital of whoever may be Chairman when meetings are held, has not allowed many of the questions arising to be dealt with thoroughly, and in many cases it has not been possible to deal with them at all. This is due to faulty methods or structure as has been duly underlined by your Rapporteur, and I readily admit this.

Your Rapporteur contrasts this with the Council of WEU, which exists as a permanent body backed by an efficient secretariat. This Council, according to Article VIII of the treaty, is so organised as to be able to exercise its functions continuously and it considers all matters concerning the execution of the treaty.

As you know, in international law, we have a choice between restrictive and specific terms and wider and — alas — much less binding terms. When the latter are used, as is the case for many provisions of the Brussels Treaty, much depends on the way in which the parties

M. Thorn (suite)

ment habilités à exercer les plus vastes compétences et mon gouvernement, quant à lui, usera de toute son influence pour que de telles compétences leur soient conférées progressivement et le plus tôt possible.

L'unification politique, traitée dans les derniers paragraphes de la déclaration finale du sommet, présente un intérêt particulier pour votre assemblée et, d'ailleurs, pour l'U.E.O. prise dans son ensemble, en raison du chevauchement de fonctions et de compétences entre les actions prises ou prévues dans le cadre monétaire et celles qui le sont en vertu du Traité de Bruxelles.

En guise d'introduction, j'aimerais tout d'abord souligner et confirmer que les Sept n'ont pas l'intention de toucher au traité. Comme j'ai eu l'occasion de l'écrire à votre Président, au nom du Conseil de l'U.E.O. :

« Les décisions qui ont été prises au sommet n'affectent pas l'application du Traité de Bruxelles révisé et les compétences actuelles de l'U.E.O. ... Le Conseil désire assurer l'Assemblée que le traité continuera d'être appliqué intégralement et que le Conseil conservera toutes ses compétences. »

Cette mise au point me semblait nécessaire, ne fût-ce que pour souligner que les parties au Traité de Bruxelles sont conscientes des obligations internationales qu'elles ont contractées en ratifiant ce traité et qu'elles entendent les assumer pleinement.

Il n'en reste pas moins que, dans certains domaines, et notamment dans celui des consultations politiques, selon la pratique qui s'est dégagée à partir de formules, reconnaissons-le, très lapidaires et générales, le Traité de Bruxelles révisé devra subir certains aménagements indispensables afin d'éviter les doubles emplois.

Dès que nous parlons de coopération politique, je m'empresse de faire une rectification importante. L'expression « coopération politique » est, dans une certaine mesure, entrée dans l'usage et je l'utiliserai, moi aussi, dans le sens de coopération en matière de politique étrangère. Cette coopération, conformément aux principes du rapport de Luxembourg, a pour objectif d'assurer une meilleure compréhension mutuelle des grands problèmes de politique internationale et donc de renforcer la solidarité des Etats mem-

bres par une harmonisation des points de vue et, lorsque cela apparaîtra possible et souhaitable, par des actions communes.

Après une expérience de deux années, on peut très objectivement dire maintenant qu'il a été appliqué de façon correcte et honnête, aussi bien au niveau des ministres qu'à celui des directeurs politiques et des experts.

Deux grands ordres de problèmes ont été examinés à fond en vue d'une harmonisation à long terme, à savoir le Proche-Orient et la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Les résultats ont été très positifs — vous le savez tous — en ce qui concerne la C.S.C.E. ; ils l'ont été beaucoup moins sur le Proche-Orient. C'est là une simple constatation, non pas une critique, car, s'il est essentiel que nos consultations s'exercent sincèrement et de bonne foi, nous ne pouvons évidemment pas prétendre obtenir nécessairement des résultats positifs là où les grandes puissances, avec tous les moyens de persuasion dont elles disposent, n'arrivent pas à convaincre les parties en cause.

En ce qui concerne les autres problèmes d'actualité internationale, il est vrai que les directeurs politiques et les experts, et même les ministres, en ont parlé brièvement ; il est vrai aussi que la structure actuelle de la coopération politique, qui oblige pour chaque réunion à des déplacements dans la capitale de la présidence, n'a pas permis de traiter à fond, et souvent n'a pas permis de traiter du tout, mainte question qui se posait. C'est là un défaut de méthode, un défaut de structure qui a été dûment souligné par votre rapporteur et que je reconnais d'ailleurs très volontiers.

Votre rapporteur y oppose le Conseil de l'U.E.O. qui existe en tant qu'organisme permanent et qui est assisté d'un secrétariat efficace. Ce Conseil, conformément à l'article VIII du traité, est organisé de manière à pouvoir exercer ses fonctions en permanence, et est appelé à connaître de toutes les questions relatives à l'application de ce traité.

Vous savez qu'en droit international, on a le choix entre des formules restrictives et précises et des formules plus vastes et, hélas, très peu contraignantes. Lorsqu'on utilise ces dernières, comme c'est le cas pour maintes dispositions du Traité de Bruxelles, on s'en remet très largement

Mr. Thorn (continued)

agree to apply and interpret the treaty. In this instance, constant practice has made it possible to give the permanent Council of WEU the important task of co-ordinating foreign policies in all fields.

Changing circumstances, however, have led to this task being covered in the Community framework by the Luxembourg report, which was adopted finally on 27th October 1970. Co-operation in the field of foreign policy is henceforward on a nine-power basis, as you know, because of the principle of correlation between membership of the European Communities and participation in political co-operation. I would like to emphasise this correlation. The formal basis of it is a decision by the Foreign Ministers of the countries concerned, in application of a principle laid down at the summit meeting at The Hague ; but I do not think it is seriously worth discussing at length the pros and cons of the respective legal bases for nine-power political co-operation and co-operation in application of the Brussels Treaty. Both depend fundamentally on the political will of the member States.

This being so, I cannot help recognising the deficiencies which result from the very structure of nine-power political co-operation and noting that the same deficiencies do not apply in the case of co-operation within WEU. But I must also note that two of the nine countries do not belong to WEU, and have clearly expressed their refusal to belong to it in a foreseeable future, so it would therefore be impossible for us to conform to the principle of correlation, to which I have referred, if we had recourse to WEU as a centre for political co-operation. I think we must conclude from this that while WEU can continue to serve as a centre for seven-power concertation on current problems and on problems of some importance, the machinery for nine-power co-operation will have to be used for fundamental problems. This will apply, *a fortiori*, to all questions affecting the EEC, ECSC and Euratom treaties. I am not prejudging the future and I recognise that the revised Brussels Treaty will not expire until 1998, but I am judging the situation as a realistic politician in the light of existing circumstances.

The Rapporteur of your General Affairs Committee stresses the need for a constructive dialogue between the Ministers and the Assembly on questions which are the subject of political consultation. I have already had occasion to pay tribute to the work accomplished by your Assembly. I fully subscribe to your desire to strengthen the parliamentary side of political co-operation. The specific problem which arises in the immediate future is who will be the parliamentary counterpart of the nine Ministers acting jointly in matters of foreign policy. I do not claim to solve this problem once and for all and I shall confine myself to two remarks which, unfortunately, set me at variance with the conclusion reached by your Rapporteur.

My first remark is to draw your attention to the fact that the so-called Luxembourg report includes a parliamentary part which gives the Ministers the European Parliament — alias the European Parliamentary Assembly — as interlocutor. I readily admit, as I have already said, that this Luxembourg report is not a treaty, but only the outcome of a collective decision by the governments of the member countries of the Community. By analogy, I would remind you that your own Assembly built up its extensive activities from just a single short phrase in the Brussels Treaty, which provides that the Council of WEU shall present to the Assembly "an annual report on its activities". I conclude from this that though legal texts are useful practice seems to be even more so.

It is quite true that the rôle currently played by the European Parliament in political co-operation may be — I think even must be — considered inadequate. The Luxembourg report was, in fact, merely an initial attempt, and right from the outset it was planned that it would be improved and completed after two years had elapsed. The deadline for the preparation of this second report has been set at 30th June 1973. I hope that the new procedures to be agreed upon will provide for the development of relations between the executive — that is to say the Ministers — on the one hand, and the parliament on the other.

My second remark concerns the possibility of a link between nine-power co-operation and your Assembly. It seems to me that here we find ourselves faced with a fundamental problem to which I have already referred, namely that two of the nine member countries do not intend, so

M. Thorn (suite)

à l'application et à l'interprétation que les parties conviennent d'en donner. En l'occurrence, la pratique constante a permis d'attribuer au Conseil permanent de l'U.E.O. une importante mission de coordination des politiques étrangères dans tous les domaines.

Les circonstances changeantes veulent, cependant, que cette même mission soit couverte dans le cadre communautaire par le rapport de Luxembourg, adopté définitivement le 27 octobre 1970. La coopération en matière de politique étrangère se fait désormais à neuf, comme vous le savez, en vertu du principe de la corrélation entre l'appartenance aux Communautés européennes et la participation à la coopération politique. J'aimerais souligner cette corrélation. Le fondement formel en est une décision prise par les ministres des affaires étrangères, en application d'un principe que nous avons fixé au sommet de La Haye, mais je ne pense pas qu'il vaille sérieusement la peine d'argumenter longuement sur les bases juridiques respectives de la coopération politique à neuf et de celle qui se pratique en exécution du Traité de Bruxelles. L'une et l'autre dépendent fondamentalement de la volonté politique des Etats membres.

Cela étant, je ne peux m'empêcher de reconnaître les déficiences qui résultent de la structure même de la coopération politique à neuf et de constater que ces mêmes déficiences n'existent pas pour ce qui est de la coopération au sein de l'U.E.O. Je dois cependant noter aussi que deux des pays membres des Neuf ne font pas partie de l'U.E.O. et ont exprimé clairement leur refus d'en faire partie dans un avenir prévisible, de sorte qu'il nous serait impossible de respecter le principe de la corrélation que j'ai mentionné si nous avions recours à l'U.E.O. comme centre de coopération politique. Je pense qu'il faut en conclure que, si l'U.E.O. peut continuer à servir de centre de concertation à sept pour des problèmes courants et d'une certaine importance, il faudra avoir recours, pour les problèmes fondamentaux, au mécanisme de coopération à neuf. Ceci vaudra a fortiori pour toutes les questions pouvant avoir une incidence sur les traités C.E.E., C.E.C.A. et Euratom. Je ne préjuge pas de l'avenir et je reconnais que le Traité de Bruxelles révisé n'expirera qu'en 1998, mais je juge en tant qu'homme politique réaliste d'après les circonstances telles qu'elles se présentent à l'heure actuelle.

Le rapporteur de votre Commission des Affaires Générales insiste sur la nécessité d'un dialogue constructif entre les ministres et l'Assemblée sur les questions faisant l'objet de consultations politiques. J'ai déjà eu l'occasion de saluer l'œuvre accomplie par votre assemblée. Je souscris entièrement à votre désir de voir renforcer le volet parlementaire de la coopération politique. Le problème précis qui est posé dans l'immédiat est celui de savoir quel sera l'interlocuteur parlementaire des ministres des Neuf agissant en commun en matière de politique extérieure. Je ne prétends pas résoudre le problème à titre définitif et je me limiterai à deux remarques qui, hélas, m'écartent de la conclusion à laquelle est parvenu votre rapporteur.

Ma première remarque visera à vous rendre attentifs au fait que le rapport dit de Luxembourg comporte un volet parlementaire qui donne aux ministres comme interlocuteur le Parlement européen, alias l'Assemblée Parlementaire Européenne. Je reconnais volontiers, comme je l'ai déjà fait, que ce rapport de Luxembourg n'est pas un traité, mais le fruit d'une décision collective des gouvernements des pays membres de la Communauté. Me permettez-vous de rappeler, par analogie, que votre propre assemblée a construit l'ensemble de ses vastes activités sur une seule et courte phrase du Traité de Bruxelles qui prévoit que le Conseil de l'U.E.O. présentera à l'Assemblée « un rapport annuel sur ses activités » ? J'en conclus que, si les textes juridiques sont utiles, la pratique me semble l'être bien davantage.

On peut, certes, juger insuffisant, et je pense même qu'on doit juger insuffisant, le rôle joué actuellement par le Parlement européen dans la coopération politique. Le rapport de Luxembourg n'était, en effet, qu'un premier essai dont on prévoyait, dès le début, qu'il serait amélioré et complété au bout de deux ans. Le délai pour la mise au point de ce deuxième rapport a été fixé au 30 juin 1973. J'espère que les nouvelles procédures à convenir vont prévoir une intensification des relations entre l'exécutif, c'est-à-dire les ministres, d'une part, et le parlement, d'autre part.

Ma deuxième remarque porte sur l'hypothèse d'un lien entre la coopération à neuf et votre assemblée. Il me semble que nous nous retrouvons là devant un problème de fond auquel j'ai fait allusion, à savoir que deux des pays membres des Neuf n'ont pas, que je sache, l'intention d'entrer

Mr. Thorn (continued)

far as I know, to join WEU. Now it seems to me politically impossible to start a dialogue, and here I mean a systematic and compulsory dialogue, with your Assembly on questions dealt with in another framework, i.e. in a parliamentary framework on a nine-power basis and which is planned as such.

Let me sum up. Insofar as problems are dealt with on a nine-power basis, I believe it is difficult for them to be considered also by the Seven in all cases in a systematic and compulsory manner. The nine-power parliamentary procedure cannot easily coexist, at the same level and with the same commitments, with another parliamentary procedure on a seven-power basis.

I have attempted to explain briefly some of the questions with which Western European Union is faced as a consequence of recent developments. I have indicated to you, quite frankly, the conclusions which I myself have reached.

I now wish to stress a principle which seems to me to be very important. Although nine-power political consultations may to some extent render dormant certain similar activities now practised in WEU, the fact remains that the Brussels Treaty still exists, and the bodies set up under this treaty retain their full powers.

Nothing would nor must prevent us from reactivating them immediately and fully when the need arises. On re-reading the text of the treaty and looking back on the history of the last twenty-five years, it will be seen that the authors of the revised Brussels Treaty and those who applied it have, at all times, been careful to avoid duplication. This applies to the economic aspects (Article I), the social aspects (Article II) and the military aspects (Article IV). We should adopt the same approach to consultations on foreign policy. If we are to be effective and achieve concrete results, let us be realistic, Ladies and Gentlemen. This in no way detracts from the value of the treaty; it testifies to the sense of reality and economy of those who apply it.

I now find myself in the psychologically uncomfortable position of having to be more brief on the points on which I can, happily, be very positive. In my opinion, these points are open to

little or no discussion, which obviously detracts in no way from their importance — quite the contrary.

Article V of the Brussels Treaty contains a mutual assistance clause, which is unique for its clarity and unequivocal nature. Whatever one may think of the risks of aggression in the world today, such a clause is profoundly reassuring and in my opinion would alone suffice to make our treaty an irreplaceable legal instrument. Everyone should be required to re-read it periodically.

The powers of your Assembly and of the Council on matters of defence and security thus remain intact. Perhaps it should be recalled, even in this Assembly, and European public opinion should be especially reminded, that WEU preceded NATO. This is a fact that many people have since forgotten, and, failing a European defence community, WEU is unique in its way; nothing has taken its place and it is perhaps irreplaceable.

You have perhaps remarked also, Ladies and Gentlemen, that the Heads of State and of Government of the nine countries, in the final declaration of the summit meeting, made a point of emphasising their loyalty to existing alliances without referring specifically to defence problems. Nor did the summit meeting have any effect on the powers of WEU where armaments are concerned, be it a question of control or standardisation; the legal instruments relating to these matters retain their full validity and the agencies implementing these provisions will continue to carry out the positive task which they have carried out hitherto. I hope that they will intensify this work even more.

I have repeatedly stated my deep-rooted conviction that a united Europe will sooner or later inevitably have to turn its attention to the problem of defence. It is not conceivable that in the medium or long term an economic power such as Europe, the world's leading trade power, should continue to depend vitally on an ally — be that ally the best and strongest one — for its own security. Economic independence, political independence and hence defence capability, are closely interlinked, and it is difficult to admit, especially in Paris, that they may indefinitely develop in divergent directions. When all of us in Europe are prepared to tackle this problem jointly, the problem of the optimum utilisation of existing resources and organisations will

M. Thorn (suite)

dans l'U.E.O. Or, il me semble politiquement impossible d'engager un dialogue, et je souligne un dialogue systématique et obligatoire, avec votre assemblée, sur des questions qui sont traitées dans un autre cadre, c'est-à-dire dans un cadre parlementaire à neuf et qui est prévu comme tel.

Je me résume. Dans la mesure où les problèmes sont traités à neuf, ils peuvent difficilement, à mon sentiment, l'être également à sept en toute hypothèse, de façon systématique et obligatoire. La procédure parlementaire prévue à neuf peut difficilement coexister au même niveau et avec les mêmes engagements, avec une autre procédure parlementaire qui, elle, se ferait à sept.

J'ai essayé d'exposer brièvement quelques-unes des questions qui se posent à l'Union de l'Europe Occidentale à la suite des évolutions récentes. Je vous ai fait part, en toute franchise, des conclusions auxquelles j'aboutis.

Je désire maintenant insister sur un principe qui me paraît très important. Si les consultations politiques à neuf risquent de mettre pour ainsi dire en sommeil certaines activités analogues qui se pratiquent à l'U.E.O., il n'en reste pas moins que le Traité de Bruxelles subsiste et que les organismes créés en vertu de ce traité conservent intégralement leurs compétences.

Rien ne nous empêcherait, ou ne doit nous empêcher, de les réactiver immédiatement et en toute hypothèse lorsque le besoin s'en fera sentir. En relisant le texte du traité, en consultant l'histoire des vingt-cinq dernières années, vous noterez que les rédacteurs du Traité de Bruxelles révisé, et ceux qui en ont fait l'application, ont, à tout moment, été soucieux d'éviter les doubles emplois. Il en est ainsi des aspects économiques (article I^{er}), des aspects sociaux (article II), des aspects militaires (article IV), et ce même souci doit nous inspirer pour ce qui est des consultations en matière de politique extérieure. Si nous voulons être efficaces, si nous voulons avoir des résultats concrets, soyons réalistes, Mesdames, Messieurs. Cela n'enlève rien, absolument rien, à la valeur du traité ; c'est un témoignage du sens des réalités et du sens de l'économie de ceux qui en font l'application.

Je me trouve maintenant dans la position psychologiquement peu confortable de devoir être plus bref sur les points sur lesquels je pourrai, heureusement, être entièrement positif. A mon

avis, ces points prêtent peu ou pas du tout à discussion, ce qui n'enlève évidemment rien à leur importance, bien au contraire.

Le Traité de Bruxelles contient, en son article V, une clause d'assistance mutuelle unique en son genre par sa clarté et par son caractère non équivoque. Quoi qu'on pense des risques d'agression dans le monde d'aujourd'hui, une telle clause a quelque chose de profondément rassurant et suffirait, à mon avis, à elle seule, à conférer à notre traité la valeur d'instrument juridique irremplaçable. Il faudrait demander à tout le monde de la relire périodiquement.

Les compétences de votre assemblée et celles du Conseil en matière de défense et de sécurité restent donc intactes. Peut-être faudra-t-il rappeler, même à cette assemblée, et surtout à l'opinion publique européenne, que l'U.E.O. a précédé l'O.T.A.N., ce que beaucoup de gens ont oublié depuis, et qu'à défaut de Communauté Européenne de Défense, l'U.E.O. est unique en son genre, irremplacée et même peut-être irremplaçable.

Vous aurez d'ailleurs pu remarquer, Mesdames, Messieurs, que les chefs d'Etat ou de gouvernement des Neuf, dans la déclaration finale du sommet, ont tenu à marquer leur fidélité aux alliances existantes sans qu'ils aient, par ailleurs, parlé des problèmes de défense. Le sommet n'a eu, non plus, aucune incidence sur les compétences de l'U.E.O. en matière d'armement, que ce soit le contrôle ou la standardisation ; les instruments juridiques qui s'y réfèrent gardent toute leur valeur et les agences d'exécution continueront à remplir la tâche positive qu'elles ont remplie jusqu'à présent. J'espère qu'elles l'intensifieront encore d'autant.

J'ai répété, à de nombreuses reprises, mon intime conviction qu'une Europe unie devra tôt ou tard inéluctablement se pencher sur le problème de sa défense. Il n'est pas concevable qu'à moyen ou long terme, une puissance économique telle que l'Europe, première puissance commerciale du globe, continue à dépendre, à un point décisif, d'un allié, fût-il le meilleur et le plus fort, pour sa propre sécurité. L'indépendance économique, donc l'indépendance politique et donc la capacité de défense, sont étroitement liées entre elles et il est difficile d'admettre, surtout à Paris, qu'elles pourraient suivre indéfiniment une évolution divergente. Le jour où nous serons tous prêts en Europe à nous saisir en commun de ce problème, se posera évidemment la ques-

Mr. Thorn (continued)

obviously arise. The legal obligations to which we are committed under the Brussels Treaty and under the North Atlantic Treaty, and the military and political instruments developed in NATO, WEU and the Eurogroup, will then have to be revised in order to achieve new coherence and new effectiveness.

An important round of negotiations of the highest interest for the security of Europe just started in Helsinki on 22nd November. If all goes well, these preparatory multilateral conversations will be followed in the course of next year by the full-scale conference on security and co-operation in Europe; parallel with this, exploratory talks will be started on force reductions, and these talks will doubtless lead to negotiations which are liable to be long and difficult. Furthermore, the United States and the Soviet Union have just started the second round of SALT discussions which will remain bilateral, but which will not fail to have a profound effect on the security of Europe.

True, these different elements may be dealt with separately, but their very nature prevents us from separating them into water-tight compartments. For some years, things have been moving between Eastern and Western Europe, in all fields, and though it is possible in some cases to highlight one aspect in relation to another, we must recognise that this forms an indivisible whole. The SALT talks being a bilateral matter — it is difficult to imagine how they could be otherwise — it is all the more important for the procedure of consultation, respected faithfully by the United States during the first round of talks, to be continued and I have no reason to doubt that this will be so.

This same concept of the indivisibility of aspects of security and co-operation has led me to stress that links must be maintained between the conference on security and co-operation in Europe and the multilateral balanced force reductions, and to emphasise the usefulness of retaining in full the security aspect of the conference on security and co-operation in Europe by including *inter alia* a general review of the military aspects of security.

There will never be true co-operation in Europe if we do not feel secure in relation to one another and, conversely, I am convinced that frank and loyal co-operation cannot fail to strengthen security. This stage of frank and loyal co-operation will not, however, be achieved if we confine ourselves to trade and industrial exchanges and keep a glacier of mistrust between us on the human level.

In order to reduce barriers between Europeans I feel it is essential for there to be ample co-operation in the cultural field. By this I mean not so much "official" culture, but rather a very free movement of persons and very wide propagation of ideas and information. I understand, of course, that this may be put into application only gradually, but not that there be objections, or even refusal, regarding the principle itself.

My national delegation in Helsinki stressed this point in its final declaration, in moderate but unambiguous terms. I was extraordinarily surprised and even shocked by the hostile reaction which this standpoint provoked in Eastern European circles not to say in communist circles in our countries. I am however prepared to maintain this standpoint, because I am profoundly convinced that these are principles which we cannot renounce if we wish to achieve a true détente in Europe.

The Helsinki conversations are proceeding slowly, and I shall refrain from drawing conclusions which could but be hasty and perhaps even ill-founded. I think, however, that it should be noted with satisfaction that there is a certain spirit of understanding.

Another positive fact is the contribution made by the European countries which do not belong to one or other of the many organisations which group the majority of the States on our continent.

There is close daily co-operation among the Seven, the Nine, not to speak of the Three or the Fifteen, among the seventeen Council of Europe countries, and, in Eastern Europe, within the Warsaw Pact and COMECON. It causes us to forget, too easily and too often, that there are other European States which, by choice or due to external circumstances, have remained somewhat apart. The conference will enable us to realise more accurately what are the limits

M. Thorn (suite)

tion de l'utilisation optimale des ressources et des organisations existantes. Les obligations juridiques souscrites dans le Traité de Bruxelles et dans celui de l'Atlantique nord, ainsi que les instruments militaires et politiques mis au point à l'O.T.A.N., à l'U.E.O. et à l'Eurogroupe devront alors être revus, afin d'aboutir à une nouvelle cohérence et une nouvelle efficacité.

Une importante série de négociations qui intéressent au plus haut point la sécurité de l'Europe vient de commencer le 22 novembre dernier à Helsinki. Sauf accident de parcours, ces pourparlers multilatéraux préparatoires seront suivis, au cours de l'année prochaine, par la véritable Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ; parallèlement débiteront les explorations concernant les réductions de forces, explorations auxquelles feront suite, sans doute aussi, des négociations qui, quant à elles, s'annoncent cependant longues et difficiles. D'autre part, comme vous le savez, les Etats-Unis et l'Union Soviétique viennent d'entamer la deuxième phase des pourparlers SALT qui resteront bilatéraux, mais qui ne manqueront pas d'affecter profondément la sécurité de l'Europe.

On peut, certes, traiter séparément ces différents éléments, mais leur nature même interdit de les compartimenter de façon étanche. Depuis quelques années, les choses bougent entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest dans tous les domaines et, s'il est possible, parfois, d'accentuer davantage un aspect par rapport à un autre, on ne peut cependant pas méconnaître le fait qu'il s'agit d'un tout indivisible. Si les pourparlers SALT sont une affaire bilatérale — il est difficilement concevable qu'il en soit autrement — il n'en est que plus important que le processus de consultation auquel les Etats-Unis se sont soumis de façon exhaustive lors de la première phase soit continué, et je n'ai d'ailleurs aucune raison d'en douter.

Ce même concept de l'indivisibilité des aspects de sécurité et de coopération m'a conduit à insister sur les liens qui doivent être maintenus entre la C.S.C.E. et les MBFR (réductions mutuelles et équilibrées des forces) et sur l'utilité de garder toute sa substance au volet « sécurité » de la C.S.C.E., en y incluant notamment un examen général des aspects militaires de la sécurité.

Il n'y aura jamais de véritable coopération en Europe si nous ne nous sentons pas en sécurité les uns par rapport aux autres et, réciproquement, je suis convaincu qu'une coopération franche et loyale ne pourra manquer de renforcer la sécurité. Ce stade de la coopération franche et loyale ne serait cependant pas atteint si on se limitait à faire du commerce et de l'échange industrielle, tout en gardant entre nous un glacier de méfiance sur le plan humain.

Il me semble essentiel, pour réduire les barrières entre Européens, que la coopération déborde largement sur le plan culturel. J'entends par-là non pas tellement la culture « officielle », mais surtout une très libre circulation des personnes, une très large diffusion des idées et aussi des informations. Qu'il puisse y avoir une application progressive, je le conçois, bien sûr, mais non pas qu'il y ait des objections, voire un refus, quant au principe même.

Ma délégation nationale à Helsinki a insisté sur ce point dans sa déclaration finale, en termes modérés, mais dénués de toute ambiguïté. J'ai été extraordinairement étonné, voire choqué, par la réaction hostile que cette prise de position a suscitée dans les milieux de l'Europe de l'Est, pour ne pas dire dans les milieux communistes dans nos pays. Je suis prêt cependant à récidiver, car je suis profondément convaincu qu'il s'agit là de principes auxquels nous ne pouvons renoncer, si nous voulons bâtir une véritable détente en Europe.

Les conversations d'Helsinki progressent lentement et je m'abstiens d'en tirer des conclusions qui ne pourraient être que hâtives et risqueraient d'être mal fondées. Je pense, cependant, qu'il faut noter avec satisfaction un certain esprit de bonne entente qui règne.

Un autre fait positif est la contribution qu'apportent ceux des pays européens qui ne font pas partie de l'une ou de l'autre des nombreuses organisations qui groupent la majorité des Etats de notre continent.

La coopération à sept, à neuf, pour ne pas parler de celle à trois ou à quinze, entre les Dix-sept du Conseil de l'Europe et, en Europe de l'Est, au sein du Pacte de Varsovie ou du COMECON, est étroite et quotidienne. Elle nous fait facilement et trop souvent oublier qu'il y a d'autres Etats européens qui, par choix, ou par le fait de circonstances extérieures, sont restés un peu à l'écart. La conférence nous permettra de prendre une conscience plus exacte des limites

Mr. Thorn (continued)

of our continent and the necessary range of our solidarity.

I have spoken at too great a length, and I apologise for this, on problems sometimes of a general nature, sometimes directly connected with WEU ; but I hope that I have made some contribution to the dialogue between the Assembly and the Council, or rather between the Assembly and one individual member of the Council, for I must stipulate that in all that I have said, I am committing only myself or, to say the least, I cannot commit the other individual members of the Council of WEU.

Whatever the divergencies of opinion which may quite logically and normally exist between parliamentarians on the one hand and members of government on the other, if indeed there are such divergencies, it is essential that contacts and exchanges be maintained and intensified. Where I am concerned, I am prepared to play the game and do everything I possibly can to develop further this dialogue which I believe to be highly fruitful. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Mr. Thorn, we are very grateful indeed to you for your reassuring speech to us as Chairman-in-Office of the Council of Ministers, particularly as regards co-operation between the Council and our Assembly. We much look forward to our future activities together.

I understand that you would be prepared to answer any questions from members of the Assembly. I therefore ask if anybody would like to put a question.

I call Mr. Kahn-Ackermann.

Mr. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I have listened with great interest but also with a certain amount of disquiet to what the Minister has said about the future handling of problems by the Council of Ministers of the nine EEC countries on the one hand, and the Council of Ministers of WEU on the other. I am not quite clear in my mind, and I think the Minister has not explained this fully, how we are going to deal with problems which — as may quite well happen — are being dealt with by the Council of Ministers of the Nine and which this Assembly

might want to discuss, but which will then not be dealt with by the Seven because they have already been discussed by the Nine. It seems to me that a certain conflict, which also affects the timing, is beginning to emerge here. We all know that the Council of Ministers of the Brussels Treaty intends to meet less frequently in the future. I am sure the Minister will understand that this worries us to some extent, because it would mean that we might no longer have the appropriate person to whom we can put all the questions that concern us.

If the Ministers have already discussed this problem among themselves I would be most grateful to Mr. Thorn if he could tell us more about it.

The PRESIDENT. — Mr. Thorn, would you like to take all the questions together ?

Mr. THORN (Translation). — I prefer to answer questions together at the end.

The PRESIDENT. — Very well, thank you.

I call Mr. Scott-Hopkins to ask a question.

Mr. SCOTT-HOPKINS (*United Kingdom*). — My question follows what the Chairman of the General Affairs Committee has just asked. It seems a little confusing, and perhaps the Foreign Minister would clarify the position. I seemed to understand him to say that, following the summit meeting, those subjects of political importance and of economic importance which will be discussed by the Nine will have no place in the work and discussion here in WEU, where we shall be concentrating our thoughts and efforts, quite rightly, on matters of defence which the Foreign Minister said were of prime importance for this Assembly.

I confess that I wish he had said this in June this year when we had a rather acrimonious debate on this matter. I should be grateful if he would clarify the position and say what our tasks will be in the political and economic fields and whether the co-ordination of Western European policy is taking place in the preparation for the Helsinki talks in the Nine, the Davignon Committee, or the European group of NATO, or, as I thought he said, in the permanent Council of WEU, so that there will be a concerted European view taken in the Helsinki talks.

M. Thorn (suite)

de notre continent et de l'étendue nécessaire de notre solidarité.

J'ai parlé, et je m'en excuse, trop longuement de problèmes tantôt généraux, tantôt directement liés à l'U.E.O., mais j'espère avoir apporté une certaine contribution au dialogue entre l'Assemblée et le Conseil, ou plutôt un membre individuel du Conseil, car est-il nécessaire de préciser qu'en tout ce que j'ai dit, je n'engage que moi-même ou, tout au moins, je ne pourrais engager individuellement les autres membres du Conseil de l'U.E.O.

Quelles que soient les divergences d'opinions qui peuvent tout logiquement, tout normalement, exister entre parlementaires, d'une part, et membres du gouvernement, d'autre part, surtout s'il y a de telles divergences, il est essentiel que les contacts et les échanges soient maintenus et soient intensifiés. En ce qui me concerne, je suis prêt à jouer la règle du jeu et à faire tout mon possible pour que ce dialogue, que je pense très fructueux, soit encore intensifié. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Nous avons beaucoup apprécié, M. Thorn, les paroles rassurantes que vous avez prononcées en tant que Président en exercice du Conseil des Ministres, notamment pour ce qui a trait à la coopération entre le Conseil et notre assemblée. Nous fondons de grands espoirs sur nos futures activités communes.

Je crois savoir que vous accepteriez de répondre aux questions des membres de l'Assemblée. Quelqu'un souhaite-t-il poser une question ?

La parole est à M. Kahn-Ackermann.

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Ministre, c'est avec beaucoup d'attention, mais aussi avec une certaine inquiétude que j'ai écouté votre exposé, dans la mesure où il concernait la façon dont les problèmes seraient traités à l'avenir, d'une part, au Conseil des Ministres de la Communauté des Neuf et, d'autre part, au Conseil des Ministres de l'U.E.O. Pour le moment, je ne vois pas très bien — je crois que vous ne l'avez d'ailleurs pas expliqué complètement — comment il convient que nous traitions — ce qui est concevable — les questions dont traite le Conseil des

Ministres des Neuf et que notre assemblée désire peut-être examiner elle aussi, mais qui ne seront pas traitées à Sept parce qu'elles l'auront déjà été par les Neuf. Il y a là, me semble-t-il, une possibilité de conflit, notamment d'ordre chronologique. Nous savons déjà que le Conseil des Ministres du Traité de Bruxelles a l'intention de se réunir moins souvent. Nous éprouvons une certaine crainte, et vous le comprendrez, de ne plus disposer éventuellement de l'interlocuteur approprié pour toutes les questions qui nous touchent.

Au cas où les ministres se seraient déjà entretenus de ce problème, je vous saurais gré de nous donner quelques précisions supplémentaires.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Souhaitez-vous, M. Thorn, répondre à toutes les questions en une fois ?

M. THORN. — Je préfère répondre à toutes les questions ensemble.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Bien. Je vous remercie.

Je donne la parole à M. Scott-Hopkins.

M. SCOTT-HOPKINS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Ma question rejoint celle que vient de poser le président de la Commission des Affaires Générales. Une certaine confusion plane, semble-t-il, mais peut-être M. le Ministre des affaires étrangères voudra-t-il nous éclairer. Il nous a dit, si j'ai bien compris, qu'à la suite de la conférence au sommet, les sujets d'importance politique ou économique dont débattront les Neuf n'auront pas leur place dans les travaux et les débats de l'U.E.O., où nous concentrerons avec juste raison nos réflexions et nos efforts sur les problèmes de défense, dont M. le Ministre des affaires étrangères a dit qu'ils étaient de première importance pour cette assemblée.

J'avoue que j'eusse souhaité lui entendre dire cela en juin dernier, lorsque nous avons consacré à cette question un débat assez acerbe. Je lui serais obligé de bien vouloir éclaircir la situation et nous dire ce que seront nos responsabilités dans les domaines politique et économique et si la coordination de la politique de l'Europe occidentale, qui doit prélever aux entretiens d'Helsinki, s'effectue au sein du groupe des Neuf, du Comité Davignon, ou de l'Eurogroupe de l'O.T.A.N. ou — comme je crois le lui avoir entendu dire — du Conseil permanent de

The PRESIDENT. — I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — My question links up to a certain extent with the two others which have been put. It is this: the Chairman of the Council said that there was provision for parliamentary procedure so that the governments of the nine countries could report on their consultations on foreign policy. Can the Chairman of the Council specify exactly what this procedure is and whether there is any compulsion to submit a report?

The PRESIDENT. — I call Mr. Wingfield Digby.

Mr. DIGBY (*United Kingdom*). — My question to the Minister follows on much the same lines. I was interested in his analysis of European institutions but I was a little less sure about his conclusions. He told us that the Council of WEU retains its full competence. He went on to say that overlapping must be done away with and that the work of this Assembly derives from a simple sentence in our treaty concerning the annual report of the Ministers. Is it not plain from what the Minister said that the work of the Council of Ministers will contract and consequently there will be less to talk about in the annual report?

The Minister went on to make some play with the fact that whereas we have been, so to speak, at sixes and sevens, we shall be at sevens and nines in future. May it not be very appropriate to make a further approach, at any rate to Denmark, to get away from this obvious difficulty, because otherwise there is a danger that there will be what one might almost call a mummification of the Council of Ministers if their work is to be increasingly circumscribed in this way? The Minister told us that there might be developments in future which would bring it to life again, but in the meantime I hope that our work is to continue.

The PRESIDENT. — I call Mr. Destremau.

Mr. DESTREMAU (*France*) (Translation). — We are extremely grateful to the Minister for

bringing up the real problems, as a number of our colleagues have recently been wondering how far this Assembly would remain useful to the community of Europeans. We are, of course, faced with the problem of competition between existing bodies. Whenever an assembly or a council does something that is reported in the press or excites some interest, a rival assembly or council immediately wonders whether the bread is being taken from its mouth.

I do not think the question is as complicated as it seems. There should be no competition between these various bodies. The best proof of this is that there are countries such as Denmark, mentioned by the Minister himself, or Ireland, which are very willing to be members of a European Economic Community in which they can trade, and this is praiseworthy, but on the other hand they are reluctant, and even flatly refuse, to join a defence community.

The Minister said something which I find rather disturbing. He said, if I am not mistaken, that it was not to be expected that fundamental problems would not be treated by the Nine.

What is more fundamental than defence?

I would add that even amongst the nine countries which meet in Brussels there are some misgivings because the Labour members of the British Delegation have so far refused to take their seats.

Mr. Scott-Hopkins's reference to the economic tasks of the WEU Council appears important to me, as I cannot see how it is possible — in any case it will be extremely difficult — to continue to negotiate as seven now that we are nine, but this is a question that must be faced clearly and I am grateful to the Minister for raising it.

In conclusion, I repeat that our treaty is the only one that has set up a genuine assembly responsible for informing public opinion of the direction in which we are working; this is essential in defence matters since, of course, in the economic field members of parliament react immediately because they know what the reaction of their constituents will be to decisions taken in Brussels, whereas it is extremely difficult to

M. Scott-Hopkins (suite)

l'U.E.O., de manière que puisse être adoptée une attitude européenne concertée aux entretiens d'Helsinki.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je donne la parole à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — Ma question rejoint quelque peu les deux autres qui ont été posées. La voici : vous avez dit, M. le Président du Conseil, qu'une procédure parlementaire était prévue pour que les gouvernements des Neuf rendent compte de leurs consultations en matière de politique étrangère. Pouvez-vous alors nous préciser de quoi il s'agit exactement et si ce compte rendu présente un caractère obligatoire ?

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je donne maintenant la parole à M. Wingfield Digby.

M. DIGBY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Ma question à M. le Ministre est sensiblement du même ordre. J'ai trouvé intéressante son analyse sur les institutions européennes, mais peut-être ferai-je quelques réserves sur ses conclusions. Il nous a dit que le Conseil de l'U.E.O. conservait toutes ses compétences. Puis il a ajouté qu'il fallait supprimer tout chevauchement et que le travail de notre assemblée découle d'une simple phrase de notre traité concernant le rapport annuel des ministres. Ne ressort-il pas clairement de ce qu'a dit M. le Ministre que le Conseil des Ministres aura moins de travail et qu'en conséquence, il y aura moins à dire dans le rapport annuel ?

M. le Ministre a poursuivi en remarquant plaisamment que, si nous avons été à six et à sept, nous serons désormais à sept et à neuf. Ne conviendrait-il pas de faire une nouvelle démarche, auprès du Danemark tout au moins, afin d'écarter cette évidente difficulté, car nous risquons autrement ce qu'on pourrait appeler une momification du Conseil des Ministres, si le rôle de ce dernier s'amenuise ainsi de plus en plus. M. le Ministre nous a dit que d'autres événements pourront un jour redonner vie au Conseil, mais j'espère qu'en attendant, notre travail se poursuivra.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Destremau.

M. DESTREMAU (*France*). — M. le Ministre, nous vous sommes très reconnaissants d'avoir po-

sé les vrais problèmes, car un certain nombre de nos collègues se demandaient ces temps-ci dans quelle mesure cette assemblée resterait utile à la communauté des Européens. Nous nous trouvons, bien entendu, devant un problème de concurrence entre les organismes existants. Chaque fois qu'une assemblée ou qu'un conseil montre une activité dont on fait relation dans la presse ou qui a un certain retentissement, aussitôt une assemblée ou un conseil concurrent se demande si on ne va pas lui ôter le pain de la bouche.

Or, je crois que la question n'est pas aussi compliquée qu'elle le paraît. En fait, il ne devrait pas y avoir de concurrence entre ces divers organismes. La meilleure preuve, c'est qu'il existe des pays comme le Danemark, que vous avez cité vous-même, ou comme l'Irlande, qui sont entièrement d'accord pour faire partie d'une Communauté Economique Européenne au sein de laquelle ils pourraient commercer, et c'est tout à fait louable, mais qui, en revanche, sont très réticents et refusent même d'entrer dans une communauté de défense.

Vous avez prononcé un mot qui me paraît quelque peu inquiétant. Vous avez dit, si je ne me trompe, qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que les problèmes fondamentaux ne soient pas traités parmi les Neuf.

Or, qu'y a-t-il de plus fondamental que la défense ?

J'ajoute que, parmi les neuf pays qui se réunissent à Bruxelles, il y a quand même quelques hésitations, puisque la délégation des parlementaires travaillistes a, jusqu'à présent, refusé d'y siéger.

L'allusion qu'a faite M. Scott-Hopkins aux attributions économiques du Conseil de l'U.E.O. me paraît importante, car je ne vois pas, pour ma part, qu'il soit possible — il sera en tout cas très difficile — de continuer à négocier à sept, étant donné que l'on est neuf, mais c'est une question qu'il faudrait poser clairement et je vous sais gré d'en avoir parlé.

Pour en terminer, je répéterai que notre traité est le seul traité qui ait créé une véritable assemblée chargée de faire comprendre à l'opinion publique dans quel sens nous travaillons. C'est essentiel en matière de défense, car, bien entendu, sur le plan économique, les réactions des députés sont immédiates, étant donné qu'ils savent très bien comment leurs électeurs réagiront aux décisions de Bruxelles, mais en revanche, dans le do-

Mr. Destremau (continued)

bring home to our constituents what a vital problem defence is. This is why I believe that WEU can be of immense service to the European Community.

I should now like to ask the Minister some more direct questions. I refer to the fact that the Council undertook to provide some extremely interesting information in its 1972 annual report. In reply to Recommendation 213, it undertook to inform the Assembly of the total number of British forces on the continent at 31st December and, in reply to Recommendation 222, to give a summary of the activities and operating costs of the Agency for the years 1966 to 1971 and also to supply the descriptive or explanatory material referred to in the Committee's report.

In view of the vital importance of the talks the Council has agreed to hold with our Committee early next year, probably on 15th February, on the activities of the Agency, the Committee wishes to receive the annual report in good time to allow it to put pertinent questions.

The PRESIDENT. — Does anyone else wish to put a question to the Minister ?...

I call Mr. Sieglerschmidt.

Mr. SIEGLERSCHMIDT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, in his speech, the Minister dealt with the democratic legitimacy and powers of the European Parliament and stated on the one hand that the European Parliament was on a perfectly democratic basis, but on the other that its powers ought to be strengthened. Am I right in assuming that it is the Minister's view that if a strengthening of the powers of the European Parliament and direct elections as envisaged in Article 138 of the Treaty of Rome cannot be achieved simultaneously, priority is to be given to increasing the powers of that parliament ?

I should say right away that I share this view, but even though I feel that the democratic legitimacy of the European Parliament is now perfectly adequate for a substantial increase of its powers, I still wonder whether one can

justifiably talk about a completely democratic basis. This is because Article 138 of the Treaty of Rome suggests that this is not yet the case.

My second question, therefore, is whether the Minister would agree that the envisaged electoral procedures should be introduced as soon as possible and how he assesses the prospects of making some progress in this direction in the foreseeable future.

The PRESIDENT. — Thank you.

Any other questions ?...

If not, I will ask Mr. Thorn if he will reply to the questions.

Mr. THORN (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I shall try to reply to these questions as thoroughly and briefly as possible ; should I forget any, please forgive me and be kind enough to remind me of them.

Mr. Kahn-Ackermann underlines the possible divergence of interests between the Seven and the Nine. Insofar as the Nine deal with certain issues, will this not deprive discussions in the Seven of interest, and will answers no longer be given in the WEU Assembly ? This question to a large extent embraces other questions asked by several other members. As I see it, we must break this vicious circle and admit the fact that we have assemblies of three, seven, nine, fifteen, etc. To ask now, merely because you, Ladies and Gentlemen, are members of the WEU Assembly, for these matters to be dealt with at ministerial level in every framework would be tantamount to asking the same Ministers — and they are the same, even though you yourselves may have different members in WEU and in the European Parliament, in Benelux or in NATO — to deal with the same problem three, four or five times running. Let us be realistic : they will not do it. They will not repeat the same thing five times, or alternatively they will send under-secretaries or senior officials. The main thing is that they deal with the problems and, since they have to meet again — I am speaking as if I were not a Minister myself — at different levels and at different times, the main thing is for them to share out their work and try to tackle all the problems facing them.

M. Destremau (suite)

maine de la défense, c'est une tâche extrêmement ardue de faire comprendre à nos électeurs qu'il s'agit d'un problème capital. C'est pourquoi je crois que l'U.E.O. peut rendre un immense service à la Communauté européenne.

Permettez-moi maintenant de vous poser des questions plus directes, et je fais allusion au fait que le Conseil s'est engagé à fournir des renseignements particulièrement intéressants dans son rapport annuel pour l'année 1972, à savoir, en réponse à la Recommandation n° 213, à informer l'Assemblée sur le total des forces britanniques stationnées sur le continent européen au 31 décembre ; en réponse à la Recommandation n° 222, à donner un résumé des activités et du coût du fonctionnement de l'Agence pendant les années 1966 à 1971, et à fournir également les éléments de caractère descriptif ou explicatif dont il est question dans le rapport de la commission.

En considération de l'importance capitale de l'entretien que le Conseil a bien voulu accepter de tenir avec notre commission au début de l'année prochaine, vraisemblablement le 15 février, sur les activités de l'Agence, la commission souhaiterait vivement disposer du rapport annuel assez rapidement pour lui permettre de poser des questions pertinentes.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Quelqu'un d'autre désire-t-il poser une question à M. le Ministre ?...

La parole est à M. Sieglerschmidt.

M. SIEGLERSCHMIDT (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Ministre, dans votre exposé vous avez abordé la question de la légitimation démocratique et des pouvoirs du Parlement européen. A cette occasion, vous avez déclaré que, d'une part, celui-ci avait une parfaite légitimation démocratique, mais que, d'autre part, ses compétences devraient être élargies. J'en conclus qu'à votre avis, s'il n'est pas possible de réaliser en même temps le renforcement des pouvoirs du Parlement européen et l'élection de ses membres au suffrage direct comme le prévoit l'article 138 du Traité de Rome, priorité doit être donnée au renforcement des pouvoirs.

Je vous dirai tout de suite que je partage cette opinion. Mais, même si j'estime que la légitimation démocratique du Parlement européen est largement suffisante à présent pour justifier un renforcement considérable de ses pouvoirs, je me

demande néanmoins si l'on peut vraiment parler d'une parfaite légitimation démocratique. En effet, l'article 138 du Traité de Rome fait apparaître que cette légitimation démocratique n'est pas encore complète.

De là ma seconde question : estimez-vous comme moi que le système électoral prévu devrait être introduit aussitôt que possible et quelles sont, à cet égard, les perspectives que vous entrevoyez dans un délai rapproché ?

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie.

Y a-t-il d'autres questions ?...

Sinon, je demanderai à M. Thorn d'avoir l'amabilité de répondre aux différentes questions qui lui ont été posées.

M. THORN. — M. le Président, Mesdames, Messieurs, j'essaierai de répondre aussi complètement et aussi brièvement que possible aux différentes questions ; si je viens à en oublier, je plaide l'indulgence et vous voudrez bien me les rappeler.

L'honorable M. Kahn-Ackermann insiste sur la divergence d'intérêts possible entre les Sept et les Neuf. Dans la mesure où nous traitons certains problèmes à neuf, n'allons-nous pas ôter de l'intérêt au débat à sept et ne plus répondre à l'Assemblée de l'U.E.O. ? Cette question recouvre en bonne partie d'autres questions qui ont été posées par plusieurs de vos collègues. Je crois qu'il faut sortir du cercle vicieux et bien se dire que nous avons des assemblées à trois, à sept, à neuf, à quinze, etc. Demander maintenant, tout simplement parce que vous, Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée de l'U.E.O., faites partie de cette assemblée, qu'on traite cela au niveau ministériel dans tous les cadres, reviendrait à demander que les mêmes ministres — même si vous, vous êtes peut-être physiquement différents dans l'U.E.O. et dans le Parlement européen, dans le Benelux ou dans l'O.T.A.N. — traitent trois, quatre ou cinq fois le même problème. Il faut être réaliste : ils ne le feront pas. Ils ne répéteront pas cinq fois la même chose, ou bien ils enverront des secrétaires d'Etat ou de hauts fonctionnaires. L'essentiel est qu'ils traitent les problèmes et, comme ils doivent se revoir — je parle comme si je n'étais pas ministre moi-même — à différents niveaux et à différentes époques, l'essentiel est qu'ils répartissent leur travail et qu'ils essaient d'affronter tous les problèmes qui se posent à eux.

Mr. Thorn (continued)

Surely it is natural — and this, I think, replies to Mr. Scott-Hopkins as well — that as far as defence is concerned, it should not be dealt with at “sixes and sevens” but that preference should be given to the framework of the Atlantic Alliance where the conference on security and co-operation in Europe is concerned, since the seven members here are also members of NATO. Otherwise the work would be wasted and I think we should all recognise this.

Having said this, Mr. Kahn-Ackermann, I do not mean that we are going to take things out of the hands of the Assembly, because the WEU Assembly — as I thought I had stressed three times in my speech — is not losing any of the powers vested in it by the treaty. Where members of the Assembly, with their responsibilities unchanged, ask the Ministers to reply, the Ministers or the Council will have to reply. The only quarrel you could pick with them would be to ask: “Did you really deal with that as seven or did you at one time deal with it as nine or fifteen?” The main thing is that there is someone here to reply to you at the level of the Seven, knowing that the Seven take a certain view. If they happened to reach their decision in the nine- or fifteen-power framework, I do not think you will reproach them for it.

Have I made myself clear? Your Assembly is not being deprived of its responsibilities. You have the right to ask your governments, your interlocutor, for information on any matter for which you have responsibility under the treaty. But please do not ask for the same subject to be dealt with at four different levels! And if matters have been taken further, if a certain subject has been dealt with in the Nine or in the Fifteen, the Seven also took part and if the Seven do not reverse their decision and they give you their reply within the framework of the Seven, this is all you should ask.

I think that this also answers Mr. Scott-Hopkins, who asked about preparations for the conference on security and co-operation in Europe. To avoid going through three stages, to avoid duplication and triplication, we have made certain preparations of a political nature in the Nine, because the Nine went further than the Seven. However, as the meeting of the North Atlantic Council starting tomorrow morning in Brussels will show, the main part of the preparations will be carried out by the Fifteen, because

this group embraces the largest possible number of members for preparing this conference effectively without in any way jeopardising the solidarity and political co-operation of the nine-power Community.

Referring to a passage in my speech, Mr. Radius asked me whether the report the Council is going to make to the Assembly will not just shrivel up like a dead leaf. Is that what you meant?

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Those were not the terms I used.

Mr. THORN (Translation). — But I believe that is what you were thinking. (*Laughter*) I would say it will depend on the questions you ask, and also, to some extent, on the questions we shall examine. But, as I just said in my reply to Mr. Kahn-Ackermann, what I want to stress is this: apart from the terms, apart from the letter of the treaty, we must consider its spirit; when Western European Union was created, before even the North Atlantic Alliance and well before the Community, nobody could foresee that something else was going to be done.

We all belong to certain entities, you as members of the Assembly, I as a member of the government; let us not go too far and indulge unnecessarily in petty quarrels. You as parliamentarians and I as a Minister must face up to our responsibilities and if we, you and I, wish to progress, certain things will be done elsewhere. For my part, I am prepared to tell my ministerial colleagues that we may no longer deal with certain problems in the WEU Council of Ministers because we have covered them exhaustively in the Nine but, as I said a little earlier, if it is even so a matter covered by the Brussels Treaty, the decisions taken by the Nine or the Fifteen, insofar as they are within the scope of the Seven, must be communicated to its parliamentary assembly. The important point is that Ministers should not be asked to do the same thing two or three times, but that each separate assembly should be kept informed of the problems for which it is responsible under the treaty.

Mr. Destremau was kind enough not to put the ball back in my court, if I may say so, (*Laughter*) but to reply indirectly to some of the questions I might be asked. He put his finger on a sore point

M. Thorn (suite)

N'est-il pas normal — et là je réponds, je crois, en même temps à M. Scott-Hopkins — qu'en ce qui concerne la défense, on ne la traite pas à six ou à sept, mais qu'une certaine priorité soit donnée, en ce qui concerne la C.S.C.E., dans le cadre de l'Alliance atlantique, puisque les sept membres ici présents sont également membres de l'O.T.A.N. ? Ce serait sans cela du travail inutile, et je pense que nous devons tous le reconnaître.

Cela étant dit, M. Kahn-Ackermann, je ne veux pas dire que nous allons dessaisir l'Assemblée, parce que l'Assemblée de l'U.E.O. — je croyais l'avoir souligné dans mon discours à trois reprises — ne perd rien de ce qui lui est dévolu de par le traité. Dans la mesure où les membres de l'Assemblée demandent aux ministres de répondre, leur compétence restant entière, les ministres ou le Conseil devront répondre. La seule querelle que vous pourriez leur faire serait de demander : « Est-ce que vraiment vous avez traité cela à sept, ou est-ce que, à un moment donné, vous l'avez traité à neuf ou à quinze ? » L'essentiel, c'est que ce soit ici quelqu'un qui vous réponde au niveau des Sept, sachant que les Sept ont telle position. S'ils sont arrivés à cette décision dans le cadre des Neuf, ou dans le cadre des Quinze, je ne pense pas que vous irez demain le leur reprocher.

Est-ce que je me suis bien fait comprendre ? Votre assemblée n'est pas dessaisie. Vous avez le droit de demander à vos gouvernements, à votre interlocuteur, ce qu'il en est de tel point qui, de par le traité, est de votre compétence. Mais de grâce, ne demandez pas qu'on traite de la même question à quatre niveaux différents ! Et, si l'on est allé plus loin, si l'on a traité telle question à neuf ou à quinze, les Sept en faisaient partie et, si les Sept ne se déjugent pas et, dans ce cadre à sept, vous donnent la réponse, c'est l'essentiel que vous pourrez leur demander.

Je crois que, par la même occasion, j'ai répondu à M. Scott-Hopkins qui me parlait de la préparation de la C.S.C.E. Pour ne pas passer par trois étapes, pour ne pas faire double et triple emploi, nous avons eu, sur le plan politique, une certaine préparation à neuf, parce que les Neuf allaient plus loin que les Sept, mais l'essentiel de la préparation, comme en fera preuve la réunion qui va débiter demain matin à Bruxelles dans le cadre du Conseil de l'Atlantique nord, se tiendra à quinze, parce qu'elle englobe le plus grand nom-

bre de membres possible pour préparer utilement cette conférence, sans porter le moindre préjudice à la solidarité et à la coopération politique de la Communauté à neuf.

L'honorable M. Radius m'a demandé, faisant allusion à un passage de mon discours, si le rapport que le Conseil va faire à l'Assemblée ne va pas se réduire comme une peau de chagrin. C'est ainsi que vous l'entendiez ?

M. RADIUS (*France*). — Je n'ai pas employé le terme.

M. THORN. — Vous le pensiez ? (*Sourires*) Je dirai que cela dépend des questions que vous allez poser ; cela dépendra aussi, dans une certaine mesure, des questions que nous allons traiter, mais comme je l'ai dit tout à l'heure dans ma réponse à M. Kahn-Ackermann, c'est cela que je voulais souligner : indépendamment des termes, de la lettre du traité, il faut regarder l'esprit, et personne ne pouvait prévoir, lorsque fut créée l'Union de l'Europe Occidentale, avant même l'Alliance de l'Atlantique nord, et bien avant la Communauté, qu'on allait faire autre chose.

Nous appartenons tous, Messieurs, vous comme membres de l'Assemblée, moi comme membre du gouvernement, à certaines entités ; n'allons pas au-delà de certaines limites pour nous faire inutilement des querelles de chapelles ! Il est essentiel que les parlementaires et le ministre que nous sommes, vous et moi, fassions face à nos responsabilités et si nous voulons, vous et moi, aller au-delà, certaines choses se feront dans d'autres enceintes. Je suis prêt, de mon côté, à intervenir auprès de mes collègues ministres pour dire qu'il se peut, dans le cadre du Conseil des Ministres de l'U.E.O., que nous ne traitions plus tel ou tel problème parce que nous l'aurions exhaustivement traité à neuf, mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, si c'est quand même une question couverte par le Traité de Bruxelles, il faut que les décisions prises à neuf ou à quinze, pour autant qu'elles sont de la compétence des Sept, soient communiquées à son assemblée parlementaire. Ce qui importe, c'est qu'on ne demande pas aux ministres de faire deux ou trois fois le même travail, mais que chaque assemblée qui, elle, est distincte, puisse être informée des problèmes qui lui sont dévolus de par le traité.

L'honorable M. Destremau m'a fait le plaisir de ne pas me renvoyer la balle, si j'ose dire, (*Sourires*) mais de répondre indirectement à quelques-unes des questions qu'on pouvait me poser. Mais

Mr. Thorn (continued)

when he spoke of armament problems and military power in Europe.

I was a little reluctant to reply to his question because it goes to the heart of the problem.

This is the third time that I have come here as Chairman-in-Office of the WEU Council and I have the impression that in WEU we spend our time wondering what is being done in the Nine and what we might do in the Seven, in the same way as the Fifteen wonder what the Nine might do and the Nine what the Fifteen or the Seven might do. If each were to do as much as possible in its own specific field, responsibility might really be shared.

I hope you will forgive me, as a Minister, if I tell you that in the four years that I have been in the Council of Ministers, we have spent less than two minutes discussing armaments and military matters. We are often induced to send you replies because the permanent Council, consisting of our permanent representatives, has already discussed the subject, and particularly because our officials have done so; but these matters have not been discussed by the Ministers at their quarterly meetings.

Perhaps we shall give some substance and new life to Western European Union, and this is what I was referring to just now in speaking of defence problems, if we realise that Western European Union was set up well before NATO, that the European Defence Community was unfortunately stillborn, and that until something better comes along, in Europe, there are no other treaties dealing with defence questions and armaments. Consequently, if the Seven concerned themselves with what is within their province and no one else's, they would be doing something extremely constructive.

For the rest, I do not know if you had an opportunity to put the same question this morning to my colleague, Mr. Michel Debré, who is more particularly concerned with this problem, but I shall see that the question is passed on and make sure you receive the information you require.

Now I have just been asked a final question by Mr. Sieglerschmidt. It is about the legitimation of

the European Parliament. I am familiar with this issue as I was a member of the *ad hoc* group that studied direct suffrage some fourteen or fifteen years ago. What I said is that, whereas at the Paris summit conference some delegations from member and from applicant countries said that there could be no elections by direct universal suffrage in the immediate future, I should not like this problem of direct elections to be considered as being linked to the question of strengthening the Assembly's powers, and to hear it said, as some have implied at times, that since there will be no direct elections by universal suffrage in the immediate future, its powers must not be increased since this would not be justified in view of the way in which the Assembly is elected.

This argument should never be used. A European parliamentary assembly, recruited from national parliaments, is quite legitimate enough for its powers to be increased. I belonged to your Assembly for a very short time, but to the European Parliament for more than ten years and, elected on my party's list at the general elections, I never had any great complex about the legitimate basis of my representative capacity in the European Parliament. I hope that this will be so for everyone here and I say this all the more blithely in Paris, because France has a two-house system and senators are elected by indirect suffrage.

However, we must not confuse the problems. The European Parliament will, I hope, be elected as soon as possible by direct universal suffrage, but this will take time. Meanwhile, the problem of powers has to be solved. The problem of legitimation should not be argued. If we were to speak of perfect legitimation I think we would agree that perfection — if it can exist at all in this world — could be attained only through direct elections; but the European Parliament cannot be refused effective powers on the pretext that it is not elected by direct universal suffrage. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Mr. Thorn, in thanking you warmly for coming here this afternoon may I say how grateful I was to you and your government for the warm welcome and the reception given to me as President of this Assembly in

M. Thorn (suite)

il a mis, dans une certaine mesure, le doigt sur la plaie en parlant des problèmes d'armement et de puissance militaire en Europe.

J'hésitais un peu à répondre à votre question, car c'est là le fond du problème.

C'est la troisième fois que je me trouve ici comme Président en exercice du Conseil de l'U.E.O. et j'ai l'impression que nous passons notre temps, dans le cadre de l'U.E.O., à nous demander ce qu'on fait à neuf et ce que nous pourrions faire à sept, comme on se demande à quinze ce qu'on pourrait faire à neuf, et à neuf ce qu'on pourrait faire à quinze ou à sept. Si chacun faisait le maximum du travail possible pour lequel il est plus spécifiquement compétent, nous aurions peut-être un sérieux partage des responsabilités.

Excusez le ministre que je suis de vous dire, sur les questions d'armement et sur les questions militaires, que, depuis quatre ans que je suis au Conseil des Ministres, on n'en a pas parlé pendant deux minutes. Nous sommes amenés souvent à vous donner des réponses parce que le Conseil permanent, composé de nos représentants permanents, en a parlé, et surtout parce que nos fonctionnaires en ont parlé, mais les ministres, à leurs réunions trimestrielles, n'en ont pas parlé.

Peut-être donnerons-nous un certain contenu et une nouvelle vie à l'Union de l'Europe Occidentale, et c'est à cela que je faisais allusion tout à l'heure, en parlant de problèmes de défense, si nous nous rendons compte que l'Union de l'Europe Occidentale a été instaurée bien avant l'O.T.A.N., que la Communauté Européenne de Défense, hélas, n'a pas vu le jour, et qu'en attendant mieux, en Europe, il n'y a pas d'autre traité qui se soit occupé des questions de défense et d'armement. Alors, si dans le cadre des Sept, on se préoccupait de ce qui est du domaine des Sept et d'aucun autre, on ferait quelque chose de très constructif.

Pour le reste, je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de poser la même question ce matin à mon collègue, M. Michel Debré, plus particulièrement intéressé par ce problème, mais je veillerai à ce que la question soit transmise et que vous ayez les précisions que vous avez bien voulu souhaiter.

Maintenant, une dernière question vient de m'être posée par M. Sieglerschmidt concernant

la légitimation du Parlement européen, question que je connais, parce que j'ai eu le très grand honneur d'appartenir au groupe *ad hoc* qui devait se pencher sur les élections directes il y a quelque quatorze ou quinze ans. Ce que j'ai dit, c'est que je ne voudrais pas, alors qu'au sommet de Paris certaines délégations d'Etats membres actuels et de pays candidats nous ont dit : l'élection au suffrage universel direct n'est pas possible demain, c'est-à-dire immédiatement, ce que je ne voudrais pas, dis-je, c'est que ce problème de l'élection directe soit considéré comme lié au problème de l'accroissement des pouvoirs et qu'on nous dise, comme certains, à certains moments, l'ont laissé entendre, que, puisqu'il n'y aura pas très prochainement d'élections directes au suffrage universel, les pouvoirs ne doivent pas être accrus, parce que cette assemblée ne justifie pas de sa légitimation.

Cela ne devrait jamais être invoqué. Une assemblée parlementaire européenne recrutée au sein des assemblées nationales a toute la légitimation nécessaire pour voir accroître ses pouvoirs. J'ai appartenu à votre assemblée très peu de temps, au Parlement européen pendant plus de dix ans, et, élu sur la liste de mon parti aux élections nationales, je n'ai jamais fait de complexe extraordinaire en ce qui concerne la légitimation de ma représentativité au Parlement européen. J'espère qu'il en sera de même pour tout le monde. Je le dis d'autant plus allègrement à Paris que la France a un régime bicaméral et que les élections se font au suffrage indirect pour les sénateurs.

Je crois qu'il ne faut pas mêler les problèmes. Le Parlement européen sera élu, je l'espère, aussi rapidement que possible, au suffrage universel direct ; mais je constate que ce ne sera pas pour demain. Alors, le problème des pouvoirs reste entier. Qu'on ne nous oppose pas le problème de la légitimation ! Je crois que nous sommes d'accord, si on veut parler d'une parfaite légitimation, pour dire que la perfection — à supposer que celle-ci puisse être de ce monde — ne serait réalisée que par l'élection directe, mais qu'on ne saurait et ne pourrait refuser un pouvoir efficace au Parlement européen en prétextant sa non-élection au suffrage universel direct. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — En vous remerciant chaleureusement, M. Thorn, d'avoir bien voulu nous adresser la parole cet après-midi, puis-je vous exprimer ma reconnaissance, à vous-même et à votre gouvernement, pour le

The President (continued)

Luxembourg a short time ago? I greatly enjoyed that visit and found it most useful. I know how busy you are. May I thank you not only for your helpful and reassuring speech but for your clear answers to the pertinent questions put to you.

We were greatly reassured and interested by what you had to tell us. We look forward with confidence to our future association and are grateful for your ready agreement to meet with our Defence Committee informally. We are also grateful for the interest you have shown in our communication to the Heads of Government and Foreign Ministers for the summit conference. We are hopeful for the future, and we thank you very much.

Mr. DESTREMAU (*France*) (Translation). — I should like to ask Mr. Thorn if he would be kind enough to have the Council's report sent to us by about 15th January so that we receive it three or four weeks before the meeting.

Mr. THORN (Translation). — Mr. President, I can make no definite promise, but I will do my utmost to meet this request.

The PRESIDENT. — Thank you very much Mr. Thorn. That would be enormously helpful.

4. Change in the Order of Business

The PRESIDENT. — I have been informed that it would be convenient to the Rapporteurs concerned with the budget that consideration of it should take place tomorrow at 10 a.m. and not this afternoon.

You will see that we have a full programme of business tomorrow which continues into the afternoon with a speech by Mr. Lefèvre, Secretary of State for Scientific Policy and Planning of Belgium, and a vote on the draft recommendation on the European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme. I

would be grateful if as many members as possible could be here for our meetings tomorrow.

**5. East-West relations and defence
Europe and the evolution of East-West relations**

(Resumed Joint Debate on the Reports of the Committee on Defence Questions and Armaments and of the General Affairs Committee and Votes on the draft Recommendations, Docs. 587 and Amendments and 589 and Amendments)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the continuation of the joint debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on East-West relations and defence, Document 587 and Amendments, and on the report of the General Affairs Committee on Europe and the evolution of East-West relations, Document 589 and Amendments.

In our resumed debate I have great pleasure in inviting Mrs. Klee to address us. She will be followed by Mr. Critchley.

Mrs. KLEE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would first of all like to offer special thanks to the Minister, Mr. Thorn. We have listened with great interest and pleasure to his outspoken contribution on the subject of the conference on security and co-operation in Europe, advocating free movement of people, information and ideas. We are grateful to him and hope that a vote by the NATO Ministerial Council will endorse his views.

I would also like to thank our two Rapporteurs, Mr. Sieglerschmidt and Mr. Destremau, most sincerely for the vast amount of work they have done for us. I agree with Mr. Sieglerschmidt that his subject should be constantly reviewed, for it is the leading topic of our times. I think that we are fully agreed on the objectives of peace, détente and a settlement of conflicts. The people of Germany are suffering particularly under the tension, so any policy for peace is a genuine contribution towards détente and is sought by all. There is no need to remind you that innumerable families have been torn apart by politics and that they especially want to see freedom of movement between the two parts of Germany, and respect for human rights.

M. le Président (suite)

sympathique accueil que vous avez bien voulu me réserver récemment, au Luxembourg, en tant que Président de cette assemblée ? Ce fut une visite très agréable et très fructueuse. Je sais combien vous êtes occupé et je vous remercie mille fois, non seulement de votre discours rassurant et utile, mais des réponses claires apportées par vous aux pertinentes questions qui vous ont été posées.

Ce que vous nous avez dit nous a puissamment réconfortés et intéressés. Nous augurons avec confiance de nos rapports à venir et vous sommes reconnaissants d'avoir si promptement accepté de rencontrer, à titre officieux, notre Commission des Questions de Défense et des Armements. Nous apprécions également l'intérêt que vous avez témoigné pour la déclaration que nous avons adressée aux chefs de gouvernement et aux ministres des affaires étrangères, à l'occasion de la conférence au sommet. Nous sommes pleins d'espoir pour l'avenir et vous remercions beaucoup.

M. DESTREMAU (*France*). — Je voudrais demander à M. Thorn s'il ne pourrait avoir l'obligeance de nous faire parvenir le rapport du Conseil aux environs du 15 janvier, afin que nous ayons trois semaines ou un mois avant la réunion prévue.

M. THORN. — M. le Président, je ne peux pas faire une promesse sûre, mais je crois pouvoir dire que je ferai tout mon possible pour satisfaire cette demande.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Thorn. Ce serait en effet extrêmement utile.

4. Modification du calendrier

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — J'ai été informé qu'il conviendrait aux rapporteurs des questions budgétaires que leurs rapports fussent discutés demain à 10 heures au lieu de cet après-midi.

Vous voyez que nous aurons demain un programme chargé qui nous conduira jusque dans l'après-midi, avec un discours de M. Lefèvre, Secrétaire d'Etat belge à la politique et à la programmation scientifiques, et un vote sur le projet de recommandation relatif à la Conférence Spatiale Européenne et au rôle de l'Europe dans

le programme post-Apollo. J'apprécieraï que les membres veuillent bien assister en aussi grand nombre que possible à nos séances de demain.

5. Les relations Est-Ouest et la défense L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest

(Suite de la discussion commune des rapports de la Commission des Questions de Défense et des Armements et de la Commission des Affaires Générales, et votes sur les projets de recommandations, Docs. 587 et amendements, 589 et amendements)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant la suite de la discussion commune du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements concernant les relations Est-Ouest et la défense, Document 587 et amendements, et du rapport de la Commission des Affaires Générales relatif à l'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest, Document 589 et amendements.

Dans la suite de la discussion, j'ai le grand plaisir d'inviter Mme Klee à prendre la parole. Elle sera suivie par M. Critchley.

Mme KLEE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais d'abord remercier très vivement M. le Ministre Thorn. Nous avons tous noté avec grand intérêt et satisfaction sa prise de position courageuse à propos de la C.S.C.E., en faveur de la libre circulation des personnes, des informations et des idées. Nous lui en sommes reconnaissants et nous espérons qu'un vote du Conseil des Ministres de l'O.T.A.N. viendra encore mettre en relief sa prise de position.

Je voudrais également remercier vivement les deux rapporteurs, MM. Sieglerschmidt et Destremau, du travail considérable qu'ils ont fait pour nous. Je suis de l'avis de M. Sieglerschmidt, lorsqu'il déclare que le sujet qu'il a traité devrait l'être d'une manière permanente, car c'est le grand thème de notre époque. Je pense que nous sommes entièrement d'accord sur l'objectif : la paix, la détente, la conciliation. Le peuple allemand souffre tout particulièrement de la tension existante ; c'est pourquoi une politique de paix, une contribution authentique à la détente, est souhaitée par tous. Je n'ai pas besoin de rappeler que la politique a séparé d'innombrables familles et que ce sont elles, précisément, qui souhaitent la libre circulation entre les deux Allemagnes et le respect des droits de l'homme.

Mrs. Klee (continued)

Important progress has been made, but can we truthfully say that the treaties provide the basic condition for détente? I think it would be much more realistic to say, like the Federal Chancellor in his official statement on the basic treaty, that this is destined to become the instrument by which, when circumstances are right, coexistence can be organised. It would indeed be wonderful if the tiresome *querelles d'Allemands* could be ended now that both German States are going to be admitted to United Nations membership. But let us not deceive ourselves; these are not really *querelles d'Allemands*. Germany has been, and still is, at an interface in world politics. Germany is where the two opposing camps face each other, and we must not be misled into thinking that it will now be possible to eliminate all these tensions in one fell swoop.

We must besides ask ourselves whether this treaty has really removed the root causes of these tensions. Does it make things clearer, or is it liable to confuse matters still further? Does it contain the seeds of misinterpretation and thus of further difficulties? This is why we are sorry that outwardly the structure of the treaty is so complex. There is the actual text of the treaty plus eleven additional texts of protocols, letters, etc. A very important and decisive letter, a further statement is still to follow.

We feel that the contents of the treaty are neither precise nor concrete enough. In the supplementary protocol the only tenses we find are future and conjunctives. The treaty is too unbalanced; it means in effect that the GDR is to a greater or lesser extent achieving the objectives it has persistently pursued for a very long time: admission to the United Nations, thereby opening the doors to worldwide recognition.

I am indeed most grateful to Mr. Siegler-schmidt for dealing once again so explicitly with this subject and urging us all to act only in concert and see that the greatest attention is paid to this particular subject at the coming NATO Ministerial Meeting and that the vote is solid. It is indeed our last chance of getting an improvement in human conditions. If we fail to grasp this opportunity, because we are unable to reach a reasonable degree of agreement among ourselves, the chance will have gone and we will

no longer be able to do anything at all for the people on the other side.

With the text of the treaty we have, indeed, agreed to pay a very high price. We have held back from paying this high price, by common consent, for several decades so as to get for it a genuine détente and the preservation of human rights in the whole of Europe, and by doing so to ensure peace. To mention these facts is surely not looking backwards, or wanting to complain or put on the brakes. I simply believe we owe it to you, in all fairness, to let you see that there are varying opinions in Germany, and not just one view. I think you should know of our views, and directly from us in this Assembly, which was created for such purposes, rather than as interpreted by journalists or others.

I must say in all honesty that, having done all we could do, we must now say exactly what we mean. We must insist that everything laid down in the supplementary protocol is actually complied with. We must tell the other side that we expect them to carry out their promises in good faith. We expect them to bring about real improvements at the humanitarian level and we demand freedom of movement for persons, ideas and information which, as was emphasised in the NATO ministerial communiqué, is the real objective of the security conference. We will not allow any wriggling out of the promises made to us. If the GDR fails, for example, to publish those supplementary parts of the treaty which commit them to something, we cannot let this pass by — we must raise the matter, as has finally been done on the insistence of the opposition in Germany.

We simply cannot countenance the attempts now being made, under a cloak of legality, to go back on the concessions made by the other side. We know, for example, that 400,000 SED officials and above all 67,000 full-time party secretaries are to be classified as in possession of official secrets, and can therefore be prohibited from having any contact with visitors from the Federal Republic. We know that in the factories and workshops in the GDR campaigns are being organised to make workers and trade unionists reject — unanimously, as always — all contacts with the West.

Mme Klee (suite)

Des progrès importants ont été accomplis. Mais pouvons-nous affirmer que les traités sont la condition fondamentale de la détente ? Je crois qu'il est bien plus réaliste de dire — comme l'a fait le Chancelier fédéral lors de sa prise de position officielle au sujet du traité fondamental — que ce traité est destiné à devenir l'instrument permettant d'organiser la coexistence dans les circonstances actuelles. Il serait vraiment merveilleux que les fâcheuses « querelles d'Allemands » prennent définitivement fin maintenant que les deux Allemagnes vont faire partie de l'O.N.U. Mais ne nous leurrions pas ; il ne s'agit pas ici de « querelles d'Allemands », mais du fait que l'Allemagne s'est trouvée et se trouve située sur la ligne de démarcation de la politique mondiale. C'est en Allemagne que s'affrontent les antagonismes, et il ne faut pas s'imaginer que toutes ces tensions disparaîtront d'un coup de baguette.

En outre, nous devons nous demander si ce traité a effectivement éliminé les causes de tension. Apporte-t-il plus de clarté ou accroît-il au contraire la confusion ? Peut-il donner lieu à des malentendus et, partant, à de nouvelles difficultés ? C'est pourquoi nous regrettons que la forme du traité soit confuse. Au texte du traité s'ajoutent onze documents : protocole additionnel, lettres, etc. Une lettre d'une importance déterminante, une nouvelle déclaration, devrait encore suivre.

Le contenu du traité ne nous paraît pas assez précis, pas suffisamment concret. Dans le protocole additionnel, nous ne voyons que des futurs et des subjonctifs. Le traité est trop déséquilibré. Il implique que la R.D.A. atteint, plus ou moins, les objectifs qu'elle a poursuivis avec ténacité pendant des dizaines d'années : admission à l'O.N.U. et, par-là, reconnaissance à l'échelle mondiale.

Je suis vraiment très reconnaissante à M. Sieglerschmidt d'être revenu explicitement, une fois de plus, sur ce point, de vous avoir tous adjurés d'agir uniquement de concert, de traiter ce sujet-là à fond et de le mettre aux voix ces jours prochains, lors de la réunion des ministres de l'O.T.A.N. C'est en fait la dernière chance qui nous reste d'obtenir quelque amélioration sur le plan humain. Si nous laissons passer cette chance, faute de trouver un accord raisonnable, les jeux seront faits et il ne sera plus possible, à l'avenir,

d'obtenir quoi que ce soit pour ceux qui vivent de l'autre côté.

Dans le texte du traité, nous avons effectivement consenti, pour notre part, à payer le prix fort. Nous nous en sommes abstenus d'un commun accord pendant des dizaines d'années, afin de pouvoir obtenir en échange une véritable détente, le respect des droits de l'homme dans l'ensemble de l'Europe, et assurer ainsi la paix. Ce n'est certainement pas regarder en arrière, se lamenter ou freiner les choses que d'évoquer ces faits. Je crois que l'honnêteté veut, tout simplement, que vous sachiez qu'il n'y a pas qu'une seule opinion en Allemagne, mais des opinions diverses. Je crois qu'il est utile que vous connaissiez notre opinion, telle que nous l'exprimons nous-mêmes dans cette assemblée, qui est faite pour cela, au lieu d'en prendre connaissance uniquement par le truchement de journalistes ou d'autres personnes.

Je le dis franchement, après avoir fait ce qu'il nous était possible de faire, il nous faut parler un langage clair. Nous devons exiger que tout ce qui est mentionné dans le protocole additionnel se traduise réellement dans les faits. Nous devons dire tout haut que nous exigeons de notre partenaire qu'il tienne loyalement ses promesses. Nous escomptons des améliorations réelles sur le plan humain. Nous exigeons aussi la libre circulation des personnes, des idées et des informations, dont le communiqué des ministres de l'O.T.A.N. a souligné que c'était le véritable objectif de la conférence sur la sécurité. Nous ne tolérerons pas que les promesses qui nous ont été faites soient dénaturées. Lorsque, par exemple, l'autre partie omet de publier ce qui lui incombe dans les documents additionnels au traité, nous ne pouvons l'excuser, et nous devons en parler, ce qui finalement a été fait aussi en Allemagne, sous la pression de l'opposition.

Nous ne pouvons tout simplement pas comprendre qu'on essaye actuellement — avec une apparence de bon droit — de revenir sur les concessions faites par l'autre partie. Nous savons, par exemple, que 400.000 fonctionnaires du SED et surtout 67.000 secrétaires permanents du parti seront décrétés « détenteurs de secrets » ! On aura ainsi la possibilité de leur interdire d'entrer en contact avec des visiteurs de la République Fédérale d'Allemagne. Nous savons qu'on organise, dans les entreprises de la R.D.A., des campagnes au cours desquelles les ouvriers et les membres des syndicats doivent s'engager — à l'unanimité, comme d'habitude — à renoncer à tout contact avec l'Ouest.

Mrs. Klee (continued)

We know, for example, that in the area on either side of the iron curtain where people may allegedly visit each other freely, only four additional crossing points are to be set up. This means a total of nine frontier crossing points for 1,200 miles. It means, for example, that people living only three miles from a place on the other side will have to travel 120 miles, all in one day. We still do not know whether they will be able to use a car on the other side. I know someone who wanted to visit her father's grave on Remembrance Sunday; he was buried three miles away, across the border. She could not get an invitation to visit the other side because the secretary of the village council was a member of the SED and could not invite her, and the mayor had access to official secrets and could not invite her, and her poor father was dead and in his grave and could not invite her either.

One must know about these things and take them into account, otherwise one gets a false picture; otherwise one thinks that the agreements have brought about a real normalisation. This is far from being so when, in spite of our desire for peace — and the whole world knows we want to do everything possible towards détente and peace — these hideous death traps are still being installed. These are electrified fences as tall as the fence round a tennis court, with concrete posts fitted with photoelectric cells at all levels to trigger off automatic firearms. As soon as anybody tries to crawl under the fence or jump over it, he is picked up by the photoelectric cells and shot. This is what is happening in Germany as I speak. I saw one of these installations only three weeks ago.

I tell you frankly, I was very glad to hear warnings against euphoria from all sides. What we need now is not euphoria, but realism, and I beg you to be realistic.

The most important point, and this is where I agree entirely with the Rapporteur, is our western solidarity. It is after all this solidarity that has given us twenty years of peace and stability in a continent which has been the most troubled of them all over the centuries.

Now one final remark. Alignment of the Federal Republic with the West was the achievement

of the CDU, engineered by Konrad Adenauer and Heinrich von Brentano for the sake of world peace. I can assure you that we in the CDU have only one aim — firm integration with the West and close agreement with all of you. We want to help in shaping our common fate in complete solidarity. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mrs. Klee.

I now have pleasure in inviting Mr. Critchley to address the Assembly.

Mr. CRITCHLEY (*United Kingdom*). — Mr. President, we sometimes forget the sheer physical fatigue of listening to speeches in translation. However good the translation may be — and the translation here is, in fact, excellent — one loses from every speech one is obliged to listen to in translation that 15 % which makes a speech extraordinary or interesting. The microphone should be an inducement even at the eleventh hour to persuade the English to get down to a crash course so that they can understand at least one other language fluently before 1st January. When somebody starts to make a speech in a language I do not understand, I begin with the best will in the world, and I do listen for the first fifteen minutes; it is the last thirty-five minutes during which I find it extremely difficult to pay attention. I think the iron law of the microphone should be: if you cannot be good, then for goodness sake be brief.

I do not want to refer directly to the speech of Mr. Thorn. I wish merely to say a few words about a very interesting speech we heard this morning from Mr. Debré. Mr. Debré is the arch-priest of French nationalism, but he has become, as it were, an anachronistic figure even in his own government. One is reminded of the old English verse: "Old soldiers never die, they simply fade away".

It is curious that the theme that ran throughout his speech was that he would like to build an identity of Europe but he was not prepared to take any step whatever to bring it about. For example, the fact that the French are not in the Eurogroup very likely has had a bearing on a decision announced yesterday which is in all our newspapers today; namely, that France's European allies are to buy from the United States a short-range missile called Lance.

Mme Klee (suite)

Nous savons, par exemple, que dans la zone située de part et d'autre du Rideau de fer — où l'on peut soi-disant se rendre visite librement — il n'y aura que quatre points de passage supplémentaires. Il y aura donc au total neuf points de passage pour 2.000 km de frontière. Cela signifie, par exemple, que des personnes qui habitent à 5 km du point opposé devront faire un voyage de 200 km, et ce dans la journée même. Et il n'est pas certain qu'une fois la frontière franchie, elles auront le droit de se servir d'une automobile. Je peux vous citer le cas d'une personne que je connais, qui voulait se rendre, pour le Jour des morts, sur la tombe de son père à 5 km de l'endroit où elle habite. Elle n'a pu obtenir d'invitation à se rendre de l'autre côté, parce que ni le secrétaire de mairie, membre du SED, ni le maire, en sa qualité de « détenteur de secret », n'avaient le droit de l'inviter ; quant à son pauvre père, couché dans la tombe, il n'était plus à même de lui demander de venir.

Ces choses, il faut les connaître et en tenir compte. Sinon, on se fait une idée fautive et l'on croit que, grâce aux traités, une normalisation s'est réellement établie. Or, il n'en est rien, puisque, malgré notre volonté de paix — et le monde entier sait que nous sommes prêts à tout faire pour la détente et la paix — on continue à installer ces affreux dispositifs de mise à mort. Il s'agit de réseaux de fils de fer électrifiés, aussi hauts que les grillages des courts de tennis, dont les poteaux en béton contiennent à toutes les hauteurs des cellules photo-électriques qui déclenchent automatiquement des dispositifs de tir. Dès qu'un homme essaie de ramper par-dessous le réseau ou de sauter par-dessus, les cellules photo-électriques le détectent et il est abattu. Cela se passe en ce moment en Allemagne. J'ai vu ce dispositif, il y a trois semaines.

J'ai été ravie, je dois vous le dire franchement, qu'on se soit élevé de toutes parts contre l'euphorie, car ce n'est pas le moment de parler d'euphorie, mais de réalisme. Je vous conjure donc d'être réalistes.

Le plus important — et, en cela, je suis tout à fait d'accord avec le rapporteur — c'est notre solidarité occidentale, car cette solidarité a toujours apporté à notre continent, qui pendant des siècles a été des plus agités, vingt ans de paix et de stabilité.

Permettez-moi de faire une dernière remarque. L'insertion de la République Fédérale d'Allema-

gne parmi les pays de l'Ouest doit être portée au crédit de la CDU. Konrad Adenauer et Heinrich von Brentano l'on fait pour servir la paix dans le monde. Je peux vous assurer que nous, membres de la CDU, nous n'avons qu'un seul objectif : l'intégration ferme dans le camp occidental et l'accord avec vous tous. Nous voulons participer en toute solidarité à l'édification de notre destin commun. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, Mme Klee.

J'ai maintenant le plaisir d'inviter M. Critchley à prendre la parole.

M. CRITCHLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, nous oublions parfois la véritable fatigue physique que l'on ressent à écouter les discours en interprétation. Si bonne que soit cette dernière — et elle est ici excellente — on perd toujours, dans chaque discours que l'on est obligé de suivre en interprétation, la fraction de 15 % qui le rend extraordinaire et intéressant. Le microphone devrait inciter, même à la onzième heure, les Anglais à suivre un cours accéléré pour être à même de bien comprendre au moins une seconde langue avant le 1^{er} janvier. Lorsque quelqu'un commence un discours dans une langue que je ne comprends pas, j'écoute avec la meilleure volonté du monde pendant le premier quart d'heure, mais il m'est très difficile de prêter attention pendant les trente-cinq dernières minutes. Je crois que la loi d'airain du microphone devrait être : si vous ne pouvez être bon, ayez la bonté d'être bref.

Je n'entends pas faire allusion directement au discours de M. Thorn, mais dire simplement quelques mots du très intéressant discours que M. Debré a prononcé ce matin. M. Debré est le grand-prêtre du nationalisme français, mais il est devenu, semble-t-il, une figure anachronique même dans son propre gouvernement. On est tenté d'évoquer le vieil adage anglais : « Les vieux soldats ne meurent pas, ils ne font que s'estomper. »

Il est curieux qu'il ait constamment parlé d'une entité européenne qu'il aimerait voir se dégager, tout en se refusant à faire quoi que ce soit pour qu'elle devienne une réalité. Par exemple, le fait que les Français ne fassent pas partie de l'Eurogroupe a très vraisemblablement influé sur une décision annoncée hier et dont tous nos journaux parlent aujourd'hui, selon laquelle les alliés européens de la France achèteront aux Etats-Unis un engin de faible portée dénommé Lance.

Mr. Critchley (continued)

This has a range of seventy miles and is to be used by all the NATO allies to replace the Honest John missile. There is a French missile, the Pluton, which is very similar to the American missile Lance; yet French industry itself has to pay the price of France's exclusion from the Eurogroup for the rest of France's allies have to go shopping to the United States in order to purchase this particular missile — it is a curious sort of independence after which Mr. Debré strives! He said in his speech, among the clouds of metaphysics, that the nations of Europe cannot leave their future and their defence to others. Unfortunately, the nations of Europe have no choice. They have been doing precisely that ever since 1945, and they will be obliged to go on relying upon the good will of one or other of the super powers, even when the Six become the Nine on 1st January.

To pretend, as Mr. Debré has done for fourteen years, that there is some sort of mystical French independence which lies at the heart of an equally mystical European independence is to make the fundamental error of confusing the concept of an economic super power or economic independence, which is the best the Common Market can aspire to, with the concept of independence itself, which implies, as it must do, a fully comprehensive nuclear capacity which is beyond the power or the will of the nations of Europe to purchase. Without a fully comprehensive nuclear capacity — which the Germans would veto anyway, and the expense of which would be far too great for us to persuade our electorates to vote for — there is no such thing as the political independence of Europe. I think Mr. Debré knows this; I think we know it. Nonetheless, we continue to speak in these vague mystical terms, but I hope at least that we understand the reality of the political situation which lies beneath it.

The Anglo-French nuclear force, which is not the same thing as a fully comprehensive nuclear capacity equal to that of the Soviet Union or the United States of America, has its uses. Nobody is in favour of scrapping it because there is some advantage to be extracted from it. The advantages are twofold. Firstly, it may provide a necessary vanity behind which the economic and political unity of Europe might emerge, and, secondly, it might also provide a degree of lever-

age upon the policy of the United States of America. But to pretend that four British Polaris submarines and two squadrons of Mystère aircraft to be followed by a handful of medium-range rockets is, in fact, a comprehensive nuclear deterrent is the greatest vanity of the twentieth century.

The new Europe, which I, of course, support, has a choice of subservience. It will be difficult enough to achieve the status of economic independence, let alone to aspire to military and political independence, which I have already said is impossible. We have a choice of subservience. Either we can come to terms with the Soviet Union and, if we are lucky, live in relative freedom under a condition of Finlandisation, or we can preserve our links with the United States of America and through those links preserve and build that degree of independence to which we can best aspire.

It is fundamental to the security of Europe as it emerges that the alliance with the United States remains. It must be the task of the statesmen of the new Europe — this must be our genius — to remind the United States of her self-interest, and her self-interest, of course, is to see to it that the Soviet sphere of influence is not advanced in Europe so that it embraces ourselves.

We shall have to pay a price for American involvement in our defence, and I think we shall have to pay a high economic price for it. Quite clearly, we shall have to adapt the agricultural policy in particular and perhaps the external tariff in such a way as to make some room for American exports. We may have to consider some way in which we foot the bill directly for the United States Seventh Army in Germany. The United States Seventh Army in Germany is not the best army in the world but we love every one of them, and we do not want them to go home. If we do not want them to go home, then we shall have to pay for them. It is, in fact, in Europe's interest that we keep every man of them, even those who might be at this moment in the gaols of Stuttgart.

In conclusion then, let us have no more of the Gaullist mystique of France's independence. If France is independent it has not been through her own muscle. It has been, firstly, because she has been protected by the power of the United States and, secondly, because she has been able

M. Critchley (suite)

Cet engin a une portée de 112 kilomètres et sera utilisé par tous les alliés de l'O.T.A.N. pour remplacer l'engin Honest John. Il existe un missile français, le Pluton, très semblable à l'engin américain Lance ; mais c'est l'industrie française qui va payer le prix de l'absence de la France de l'Eurogroupe, puisque, pour avoir ce type de missile, les alliés de la France doivent, en l'occurrence, s'adresser aux Etats-Unis. M. Debré travaille à créer un type d'indépendance assez curieux. Il a, il est vrai, déclaré dans son discours, au milieu des nuées de la métaphysique, que les nations européennes ne pouvaient pas s'en remettre à d'autres de leur avenir et de leur défense. Malheureusement, les nations européennes n'ont pas le choix. C'est précisément ce qu'elles font depuis 1945, et elles devront continuer à compter sur la bonne volonté de l'une ou l'autre des superpuissances, même lorsque les Six deviendront les Neuf le 1^{er} janvier.

Prétendre, comme M. Debré le fait depuis quatorze ans, qu'il existe une sorte d'indépendance française mystique au cœur d'une indépendance européenne également mystique, c'est commettre l'erreur fondamentale de confondre le concept de superpuissance économique ou d'indépendance économique, c'est-à-dire ce à quoi le Marché commun peut tout au plus aspirer, avec la notion d'indépendance pure et simple qui implique nécessairement un potentiel nucléaire complet que les nations européennes n'ont ni le pouvoir, ni la volonté d'acquérir. Et, sans ce potentiel nucléaire complet — auquel les Allemands opposeraient de toute façon leur veto et dont le coût serait beaucoup trop élevé pour que nous puissions persuader nos électeurs de l'approuver — l'indépendance politique de l'Europe est un mythe. M. Debré, je crois, ne l'ignore pas plus que nous, mais nous n'en continuons pas moins à nous exprimer dans ces vagues termes mystiques. J'espère, cependant, que nous comprenons au moins la réalité de la situation politique sous-jacente.

La force nucléaire anglo-française, qui ne représente aucunement un potentiel complet égal à celui de l'Union Soviétique ou des Etats-Unis d'Amérique, a son utilité. Nul ne préconise sa mise au rebut, car il y a quelque avantage à en tirer. D'abord, elle apporte peut-être la satisfaction de vanité nécessaire d'où pourrait surgir l'unité économique et politique de l'Europe ; et, en second lieu, elle peut donner aux Européens

une certaine prise sur la politique des Etats-Unis d'Amérique. Mais prétendre que quatre sous-marins Polaris britanniques et deux escadrons de Mystère que suivraient quelques fusées à moyenne portée constituent réellement un potentiel nucléaire complet est la plus grande illusion du XX^e siècle.

La nouvelle Europe, que je soutiens, naturellement, doit choisir entre deux sujétions. Il sera déjà assez difficile d'accéder à l'indépendance économique, sans parler d'aspirer à l'indépendance militaire et politique qui est, comme je l'ai dit, impossible. Nous avons le choix entre deux sujétions : ou bien nous réussissons à nous entendre avec l'Union Soviétique et, si nous avons de la chance, à vivre en liberté relative, dans une situation proche de la finlandisation ; ou bien nous conservons, avec les Etats-Unis d'Amérique, des liens qui nous permettent de préserver et de développer ce degré d'indépendance auquel il nous est permis d'aspirer.

Il est indispensable pour la sécurité de l'Europe naissante que soit maintenue l'alliance avec les Etats-Unis. C'est aux hommes d'Etat de la nouvelle Europe — et à notre génie — qu'il appartient de rappeler aux Etats-Unis leur propre intérêt, qui est évidemment de veiller à ce que la sphère d'influence soviétique ne s'étende pas en Europe jusqu'à nous absorber.

Nous aurons à payer le prix de la participation américaine à notre défense, et je pense que ce prix sera particulièrement élevé sur le plan économique. Manifestement, il nous faudra adapter, en particulier, la politique agricole et peut-être le tarif extérieur, de façon à laisser place aux exportations américaines. Peut-être devons-nous envisager le moyen de régler directement la note pour la Septième armée américaine stationnée en Allemagne. Celle-ci n'est pas la meilleure armée du monde, mais nous l'apprécions infiniment et ne souhaitons pas la voir rentrer chez elle. Et, si nous ne voulons pas la voir partir, nous devons en assumer les frais. Il est en effet de l'intérêt de l'Europe de conserver chacun des hommes de cette armée, même ceux qui peuvent se trouver en ce moment dans les prisons de Stuttgart.

Pour conclure, tâchons de nous débarrasser de cette mystique gaulliste de l'indépendance française. Si la France est indépendante, elle ne l'est pas par la vertu de sa propre force. Elle l'est, avant tout, grâce à la protection de la puissance des Etats-Unis, et ensuite parce qu'elle

Mr. Critchley (continued)

to benefit from the balance of power between the United States and the Soviet Union. Her independence, like British independence and European independence, has been a happy accident.

Let us hope that, as Mr. Debré fades away from the political scene in France, we shall see increasingly a more realistic attitude to the defence of Europe undertaken by the government of which he was once a member. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Critchley.

I now have pleasure in inviting Mr. John Hill to address the Assembly.

Mr. HILL (*United Kingdom*). — Mr. President, as I believe I am the last back-bencher to speak in this debate, I wish to congratulate you on presiding so ably over a debate which has been the most far-ranging and most interesting I have ever had the privilege to take part in — a debate enriched and, indeed, stimulated by answers to questions by Mr. Debré and Mr. Thorn.

In the documents and most of the speeches there has been a wish for a greater measure of détente and without any false optimism. Unlike my colleague Mr. Julian Critchley, I am not an expert in defence matters, but I hope that I have recognised some unchanging realities. The first is that the defence of Western Europe remains essentially the defence of the non-communist world and that, therefore, it is still very much in the interests of America that Russia should be contained within existing frontiers and settlements.

This stark fact is not altered by any of the negotiations achieved or proposed, whether by SALT or MBFR or the conference proposed on European security and co-operation. All these affect only the burden of defence and the level at which the balance of terror is struck by both sides. Thus they do not modify Russia's assertion of the doctrines of communism and her claim to freedom to export these wherever she wishes to foster subversive activities. They do nothing to reconcile the completely different views of human values and freedom, as Frau Klee and others present, much more than the British, know only too well.

However, I agree that the United States of America wants, and is therefore likely, to reduce her European commitments and that therefore Europe must do more to strengthen our defence. Indeed, the press this morning reports that the ten countries in the Eurogroup have so derminded and have agreed to increase their defence expenditure for the next year by over £500 million. Speakers here have agreed that the essential matter for defence is to get better value for money and for manpower. This morning I raised the question of whether the prospects for standardisation could be accelerated. Mr. Debré's answer that this could be done, he hoped, by persuading industrialists and engineers to agree to accept uniformity I found unconvincing. I suspect that there will be very little progress if it is left to the generals and inventors, and that it will probably need the Heads of Government of the EEC nine to become involved and to reach joint decisions.

I am not surprised that there was no mention of defence at the summit meeting. That would have been premature and far too difficult. I think that has been emphasised by the exchanges with Mr. Thorn about the uncertainty as to the exact future rôles of the institutions of WEU and the EEC. I think it important that there should not be overlapping in future developments involved in institutions, and my belief is that a great deal of informal consultation will be needed in future. The implications of these two documents — and, indeed, the earlier one presented by my colleague Mr. Scott-Hopkins, which we passed over perhaps without fully appreciating its value — are surely that the EEC, whether it likes it or not, will become increasingly involved in issues of defence policy. That, as must be clear, is not only in trying to concert European foreign policy, but less directly, although in a perhaps more powerful way, as consideration is given to issues well within the Treaty of Rome, when considering the growth of economic unity and the level of industrial activity, even in regional policy where governments often provide employment because they can direct defence expenditure and production to areas of their choice, as France has done in Brittany.

M. Critchley (suite)

a pu bénéficier de l'équilibre des forces entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Son indépendance, comme celle de la Grande-Bretagne et celle de l'Europe, a été un heureux hasard.

Espérons que, à mesure que M. Debré s'estompera de la scène politique française, nous verrons le gouvernement dont il aura été membre adopter une attitude de plus en plus réaliste à l'égard de la défense européenne. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Critchley.

Je donne maintenant la parole à M. John Hill.

M. HILL (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, je crois être le dernier parlementaire à prendre la parole dans ce débat ; c'est pourquoi je veux vous féliciter pour la compétence dont vous avez fait preuve dans la conduite de débats qui ont été les plus vastes et les plus intéressants auxquels j'aie jamais eu le privilège de prendre part, et que les réponses de MM. Debré et Thorn à nos questions ont rendus plus instructifs encore et plus exaltants.

Les rapports et la plupart des interventions ont reflété le désir de voir la détente s'accroître, mais se sont gardés de tout optimisme excessif. Contrairement à mon collègue, M. Critchley, je ne suis pas un spécialiste des questions militaires, mais j'espère avoir saisi quelques réalités immuables. La première, c'est que la défense de l'Europe occidentale se ramène essentiellement à la défense du monde non communiste et que, par conséquent, les Etats-Unis ont toujours intérêt à ce que l'U.R.S.S. respecte les frontières actuelles et les accords conclus.

Cette réalité demeure en dépit de toutes les négociations passées ou futures, qu'il s'agisse des accords SALT, des réductions mutuelles et équilibrées de forces, ou encore de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Toutes ces négociations n'intéressent que le fardeau de la défense et le niveau auquel les deux interlocuteurs atteignent l'équilibre de la terreur. L'U.R.S.S. n'en continue pas moins à prêcher la doctrine communiste et à revendiquer le droit d'exporter cette doctrine partout où elle souhaite encourager des activités subversives. Les Soviétiques ne font rien pour concilier deux conceptions totalement différentes des valeurs et de la liberté des êtres humains, ainsi que Mme Klee et

d'autres personnes ici présentes le savent beaucoup mieux que les Britanniques.

Je reconnais toutefois que les Etats-Unis d'Amérique souhaitent réduire leurs engagements en Europe et que, par conséquent, ils le feront probablement ; les Européens doivent donc faire plus pour consolider leur défense. En fait, la presse rapporte ce matin que les dix pays de l'Eurogroupe ont pris une décision en ce sens, en prévoyant d'augmenter leurs dépenses militaires de plus de 500 millions de livres l'année prochaine. Tous ceux de mes collègues qui ont pris la parole ici même se sont accordés pour reconnaître que l'essentiel, en matière de défense, est de tirer meilleur parti des sommes dépensées et du personnel disponible. Ce matin, j'ai demandé si les perspectives de normalisation avaient des chances de progresser rapidement. Je n'ai pas trouvé convaincante la réponse de M. Debré, pour qui ce résultat est possible, espère-t-il, si l'on parvient à persuader les industriels et les ingénieurs d'accepter l'uniformité. Je doute qu'on puisse obtenir des améliorations sensibles en abandonnant cette question aux généraux et aux inventeurs, et il faudra probablement que les chefs de gouvernement des Neuf s'en occupent pour que des décisions communes soient prises.

Qu'il n'ait pas été question de défense à la conférence au sommet ne me surprend nullement, car cela aurait été prématuré et beaucoup trop difficile, ainsi que l'ont montré clairement les échanges de vues avec M. Thorn sur l'incertitude du rôle exact que joueront ultérieurement les institutions de l'U.E.O. et de la C.E.E. Il est important, à mes yeux, d'éviter tout chevauchement dans l'évolution que subiront ces institutions, et je crois qu'à l'avenir, nous devons avoir de nombreuses consultations officieuses. Les deux documents — et même le précédent rapport de M. Scott-Hopkins, que nous avons étudié peut-être un peu rapidement sans en saisir tout à fait la portée — impliquent sans aucun doute que la C.E.E. devra intervenir de plus en plus dans les questions de politique militaire, qu'elle le veuille ou non. Elle y sera amenée, non seulement en essayant d'harmoniser les politiques étrangères des pays européens, mais aussi moins directement, encore que plus puissamment sans doute, en s'occupant de sujets explicitement prévus par le Traité de Rome, tels que le renforcement de l'union économique, le développement des activités industrielles, et même la politique régionale que les gouvernements utilisent souvent pour créer des emplois, car ils sont en mesure d'orienter les crédits et la production militaires vers les

Mr. Hill (continued)

Meanwhile, throughout this period of negotiations for the European security conference, both these documents we are discussing rightly stress certain weaknesses and dangers that we must guard against. I think only one is at all controversial, recommendation 4 of Mr. Destremau's report — to guard our flanks which are very vulnerable and might be turned. Here it seems that military considerations should prevail over political misgivings. I do not attempt to judge whether the military considerations are sufficiently great, but it seems to me that Spanish fascism, however much we may dislike it, is not for export and it may be that ostracism will confirm wrongdoing, whereas more defence contact might well produce a change. At any rate, I do not think it worth amending the text which has been approved by the Committee, and, therefore, I should think that this Assembly should pass it as it is.

On Mr. Sieglerschmidt's report, I have time to refer to only one point. I would accept that it brings the position, as it were, up to date in a manner which seems fair to all the parties concerned. I am sure he is right to emphasise that the tension between the two communist super powers may be only temporary and in any case should not be prayed in aid of world peace. These two rival brands of communism could achieve a détente of their own since they may realise in future as they have done in the past that probably they have more in common than in division. I was in China some years ago during the period of firm Chinese-Russian co-operation, and I could not fail to realise that both the propaganda machines had no difficulty at all in drumming up a pervasive atmosphere of Soviet-Sino friendship. Thus, I believe we should go forward hoping not so much to remove deep-rooted differences as to reduce tension.

One factor is working slowly. I believe, in favour of peace. It is that Moscow over the years has conspicuously failed to deliver the consumer goods, more so in this year of acute harvest fail-

ure and mismanagement. That means uneasy satellites wanting the benefit of more trade and contact with the more prosperous non-communist world. That again will incline EEC member governments to involve the Community in defence aspects of commercial policy. I have always believed that a most potent aid in blunting the aggressive instincts of communist governments is most likely to be higher standards of living in non-communist countries. Thus, there is, in my view, a positive use of any détente that may be achieved in which all the nations and all the institutions of Western Europe should join. It must be to convince the communist powers that they no less than the West have much to gain if a growing part of the real resources now going into defence can be diverted to peaceful growth and the improvement of the condition of their peoples as well as ours. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Hill.

Does anyone else wish to speak in this debate ?...

Do the Rapporteurs wish to reply ?...

I call Mr. Destremau.

Mr. DESTREMAU (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it has become a custom in this Assembly in recent years to seek a unanimous vote at all costs.

This being so, there has on occasion — I would even say on most occasions — been a tendency for the debates to centre round mutual concessions, courtesies shown by one to another, but often the resulting recommendations have been somewhat half-hearted.

I feel we must not be afraid of expressing our opinions very frankly and voting as necessary. Although, in fact, unanimity still predominates in the European assemblies, I think that we personally should accept the idea of having opposition since at the same time there will be those who agree with us.

In one of his outstanding speeches, my colleague, Mr. Stewart, spoke of a "lukewarm

M. Hill (suite)

régions de leur choix, comme l'a fait la France pour la Bretagne.

Pendant toute cette période de préparatifs de la conférence sur la sécurité européenne, nous devons nous garder de certaines faiblesses et de certains dangers sur lesquels les deux rapports ont raison d'insister. Un seul point, à mon avis, est sujet à controverse, le paragraphe 4 du projet de recommandation du rapport de M. Destremau concernant la défense de nos flancs qui sont très vulnérables et pourraient être tournés. Il me semble que, dans ce cas, les considérations d'ordre militaire devraient l'emporter sur la méfiance politique. Je n'essaie pas de juger si les considérations militaires sont suffisamment fortes, mais il me semble que, quelque dégoût que nous inspire le fascisme espagnol, nous devons reconnaître qu'il n'est pas un article d'exportation et que tout ostracisme risque de confirmer le mal, alors qu'une multiplication des relations fondées sur la défense pourrait entraîner un changement. De toute façon, je ne crois pas qu'il vaille la peine d'amender le texte approuvé par la commission et j'estime que l'Assemblée devrait l'adopter tel quel.

En ce qui concerne le rapport de M. Siegler-schmidt, le temps qui m'est imparti ne me permet d'en évoquer qu'un seul point. J'approuve, pour ma part, qu'il ait ainsi été mis à jour à la satisfaction de toutes les parties intéressées. M. Siegler-schmidt a raison, j'en suis sûr, de souligner que la tension actuelle entre les deux supergrands communistes ne sera peut-être que temporaire et qu'en aucun cas, il ne faut la souhaiter dans l'espoir qu'elle faciliterait la paix mondiale. Ces deux « marques » rivaux du communisme pourraient parvenir à une détente en s'avisant à l'avenir, comme elles l'ont fait par le passé, qu'elles ont entre elles plus de points communs que de motifs de divergence. Au cours d'un séjour que j'ai fait en Chine, il y a quelques années, au moment de la coopération étroite entre les deux pays, j'ai été frappé du fait que les deux systèmes de propagande n'éprouvaient aucune difficulté à faire régner une atmosphère générale très favorable à l'amitié sino-soviétique. C'est pourquoi je crois que nous devrions aller de l'avant en espérant non pas tant faire disparaître une incompatibilité profonde qu'atténuer la tension.

Un facteur travaille lentement, me semble-t-il, en faveur de la paix. Au fil des ans, les Soviétiques se sont, sans conteste, révélés incapables de fournir des produits de consommation, surtout en

cette année de très mauvaises récoltes et de gestion défectueuse. Aussi les satellites inquiets cherchent-ils à développer les échanges commerciaux et les relations avec le monde non communiste plus prospère. Cette situation amènera aussi les pays membres de la C.E.E. à s'occuper des aspects militaires de la politique commerciale. J'ai toujours pensé, pour ma part, que les niveaux de vie plus élevés des pays occidentaux contribueraient très efficacement à calmer l'agressivité des gouvernements communistes. On peut donc, à mon avis, faire un usage positif de toute détente éventuelle à laquelle toutes les nations et toutes les institutions de l'Europe occidentale devraient s'associer. Il faut convaincre les pays communistes qu'ils ont autant à gagner que les pays occidentaux à affecter une part croissante des ressources réelles, actuellement absorbées par la défense, à une expansion pacifique et à l'amélioration des conditions de vie de leurs populations et des nôtres. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, M. Hill.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il intervenir dans ce débat ?...

Les rapporteurs souhaitent-ils répondre ?...

La parole est à M. Destremau.

M. DESTREMAU (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, il y a une habitude qui s'est installée dans cette assemblée depuis quelques années, c'est de rechercher à tout prix des votes à l'unanimité.

Je dois dire qu'il en est résulté parfois, je dirai même la plupart du temps, que les débats ont tourné à un certain nombre de concessions réciproques, de bonnes manières qui étaient faites aux uns et aux autres, mais que parfois, les recommandations qui en sont ressorties étaient empreintes d'une certaine tiédeur.

Mon sentiment, c'est que nous ne devons pas craindre d'exposer très franchement nos opinions, d'aller au besoin au vote et si, vraiment, la règle de l'unanimité domine encore dans les assemblées européennes, je crois que, pour notre part, nous devons nous faire à l'idée d'avoir des opposants puisque, dans le même temps, nous aurons des gens qui nous approuvent.

Dans une de ses interventions, remarquable d'ailleurs, mon collègue, M. Stewart, a parlé

Mr. Destremau (continued)

peace". I am sure he prefers this lukewarm peace to the cold war, and I fully agree with him.

To interest both our parliamentary colleagues and public opinion, our debates should be entirely frank and open, although this may sometimes make us say things that do not meet with everyone's agreement.

As it happens, the Committee on Defence Questions and Armaments, of which I have the honour to be Rapporteur, had voted unanimously for the recommendation submitted to it and I must admit I was just a little surprised to see that some of the members had changed their minds since. I do not of course hold it against them. This could have disappointed me, but on the contrary I feel that it has probably added interest to the debate.

I should now like to reply to some of the remarks, or perhaps even to all of them, if the speakers are present.

I think Lord St. Helens' analysis of the difficulties that would be encountered in the functioning of the allies' logistic system under the Atlantic Pact was excellent. I would add that, although these difficulties may perhaps be less pronounced in the seven-power framework, they would probably still exist.

Our colleague, Mr. Vedovato, President of the Consultative Assembly of the Council of Europe, analysed the Soviet Government's changing approach in a most pertinent manner. He referred to the talks between Mr. Kosygin and Mr. Andreotti and remarked that, while there was a real will on our side to start talks which it was seriously hoped would be successful, it might be wondered whether the strong positions maintained by the other side should not also be taken into consideration.

Lord Gladwyn, who has become an expert on military matters, gave his ideas on how to set up a forward defence system, in the event, of course, of the use of nuclear forces being out of the question. I believe this is an original idea on which I feel unable to give an opinion since the views of military experts would have to be sought on such a delicate question. But I must pay tribute to Lord Gladwyn's perseverance in

pursuing the European idea; his liberal ideas are very similar to those of the Independent Republican Party, of which I am a member. Lord Gladwyn has closely followed the ups and downs of European affairs and was Ambassador in Paris when the WEU Treaty was signed; we shall not forget this.

Mr. Dodds-Parker said that the American nuclear umbrella was still without any doubt the only real European defence. I am in full agreement with him. We just need to be sure that in Washington they are resolved to put it up. Nowadays, it is not only the French who have doubts on this score. I feel no bitterness towards people to whom we owe a lot — I myself had the good fortune to take part in the liberation of my country on American tanks — but I believe the reactions of this great people should be taken into consideration and in the circumstances I think that a meeting of parliamentarians, staff officers and responsible politicians should be convened without delay to "re-think" European defence.

As far as the flank defence is concerned, Mr. Dodds-Parker paid particular attention to the defence of the northern flank, seeing that we spoke of the defence of the southern flank. I think we must be clear about the meaning of one phrase in the recommendation which applies to the immediate southern flank rather than that covered by the Atlantic Pact which is much wider and much further from the centre of gravity.

Our colleague, Mr. Pöhler, who will be missed, as he has always shown a great sense of responsibility and great intellectual honesty, fears that the Atlantic Alliance may crumble away and that some of our proposals may tend to diminish the importance of this pact.

I should like to assure Mr. Pöhler that anything we may plan here is not in any way conceived in a spirit of antagonism towards this alliance, and I would add that in some cases France has set an example in solidarity. Let me remind you of the Cuban affair, when President Kennedy's representative, Mr. Acheson, came to Paris to converse with the President of the Republic who, in a few moments, assured him that there was no doubt of France supporting the United States in this affair. It was in this state of mind that we

M. Destremau (suite)

d'une « paix tiède ». Je pense qu'il préfère cette paix tiède à la guerre froide, et je partage entièrement sa manière de voir.

Pour intéresser non seulement nos collègues parlementaires, mais également l'opinion publique à nos débats, il faut qu'ils soient empreints d'une grande franchise, ce qui nous amène à dire quelquefois des choses qui ne sont pas acceptées par tout le monde.

Il se trouve que la Commission des Questions de Défense et des Armements, dont j'ai l'honneur d'être le rapporteur, avait été unanime à voter la recommandation qui lui était soumise, et je dois dire que j'ai été un peu surpris de voir des changements d'attitude de la part d'un certain nombre de ses membres. Je ne leur en veux nullement. J'aurais pu en retirer une certaine tristesse ; au contraire, je trouve que le débat y a probablement gagné en intérêt.

Je voudrais répondre maintenant à un certain nombre d'interventions ou même à toutes les interventions pour autant que nos collègues seront présents.

Je dirai à Lord St. Helens qu'il a parfaitement analysé les difficultés qui apparaîtraient dans le fonctionnement du système logistique des puissances alliées dans le cadre du Pacte atlantique. J'ajouterai que ces difficultés sont peut-être un peu moindres dans le cadre des Sept, mais qu'elles existeraient probablement.

Notre ami, M. Vedovato, Président du Conseil de l'Europe, a donné une analyse extrêmement pertinente des évolutions de la manière de faire du gouvernement de Moscou. Il s'est référé aux entretiens de M. Kossyguine et de M. Andreotti, et il a fait observer que si, de notre côté, il y avait une bonne volonté à commencer des conversations dont nous espérons sincèrement l'aboutissement, on pouvait se demander si les positions de force que maintenaient nos interlocuteurs ne devaient pas également être prises en considération.

Lord Gladwyn, qui est devenu un des experts des questions militaires, a fait part de ses idées sur la manière de mettre sur pied un système de défense avancée, dans l'hypothèse où, bien entendu, l'intervention des forces nucléaires ne serait pas pensable. Je crois qu'il s'agit d'une formule originale, sur laquelle je ne pourrai me prononcer, car il faudrait avoir l'avis de techniciens militaires sur un sujet qui est particulièrement subtil. Mais

je dois rendre hommage à la persévérance avec laquelle Lord Gladwyn s'est attaché à l'idée d'Europe, avec son esprit de libéralisme qui est très proche de l'esprit des Républicains indépendants auxquels j'ai l'honneur d'appartenir. Vous avez suivi, Lord Gladwyn, les vicissitudes des problèmes européens et vous étiez ambassadeur à Paris au moment où le Traité de l'U.E.O. a été signé ; nous nous en souviendrons.

M. Dodds-Parker a marqué que le parapluie nucléaire américain était encore certainement la seule véritable défense de l'Europe. Je suis entièrement de son avis. Il faudrait être bien certain que, du côté de Washington, on est décidé à l'ouvrir. Et il n'y a pas que les Français, aujourd'hui, qui émettent quelques doutes sur ce point-là. C'est pour cela que — je le répète encore, sans aucune acrimonie vis-à-vis de gens auxquels nous devons beaucoup, et j'ai eu moi-même la chance de pouvoir participer à la libération de mon pays sur des chars américains — je crois que la réaction de ce grand peuple doit être prise en considération et, dans ces conditions, je pense qu'une réunion de parlementaires, d'officiers généraux et d'hommes politiques responsables pour « repenser » la défense de l'Europe devrait s'imposer assez rapidement.

Pour ce qui est de la défense des flancs, M. Dodds-Parker s'est très attaché à la défense du flanc nord, comme nous avons parlé de la défense du flanc sud. Je crois qu'il faudrait distinguer le sens d'une phrase de la recommandation qui a trait plutôt au flanc sud immédiat qu'à celui qui se trouve concerné par le Pacte atlantique et qui est beaucoup plus large ou beaucoup plus éloigné du centre de gravité.

M. Pöhler, dont nous regrettons le départ, car il a été toujours un collègue d'un très grand sérieux et d'une très grande honnêteté intellectuelle, a exprimé la crainte que l'Alliance atlantique puisse s'effriter, qu'un certain nombre de nos propositions puissent tendre à diminuer l'importance de ce pacte.

Je voudrais dire à M. Pöhler que tout ce que nous pouvons concevoir ici n'est pas du tout fait dans un esprit d'antagonisme vis-à-vis de cette alliance, et j'ajouterai que, dans un certain nombre de circonstances, la France a donné l'exemple de l'esprit de solidarité. Je citerai, par exemple, l'affaire de Cuba, qui a vu le représentant du Président Kennedy, M. Acheson, venir à Paris, avoir un entretien avec notre Président de la République qui, en quelques minutes, lui a dit qu'il n'y avait pas de question et que la France

Mr. Destremau (continued)

marched side by side with our partners in the Atlantic Alliance all through the Berlin affair. I would also like to state that we have always had exactly the same views as our allies on all questions concerning the two German States.

And lastly, I would like to add that, when the security conference was proposed by the Soviet Government, France was one of the countries that demanded the participation of the United States and Canada in the conference.

I should also like to say to Mr. Pöhler that if we really rely solely on NATO, hence on the Atlantic Pact, to defend us, then what is the use of having any other organisation? We might well even ask ourselves for what reason we are here. There is no antagonism between Western European Union and the Atlantic Alliance; these two great organisations should be complementary. The first comprises a concentrated nucleus of neighbouring countries: the second is a far vaster organisation, which has our allegiance but in which reactions may not be quite the same in view of the diversity of its members and the great distances which separate them.

Just as he had done in Committee, Mr. Boyden laid particular stress on the negotiations now taking place. He urged us not to be pessimistic and to help to further the progress and successful outcome of these negotiations. In Committee, he even referred to the pessimistic attitude of certain staff officers, saying that the military were often people who believed that things were going very badly and that if we had always listened to them war would have been declared time and again. I realise, of course, that it is our duty, as politicians and parliamentarians, to provide a judicious counterweight to the opinions of those whose duties take them closer than us to the battlefield, although we risk being dragged into battle too, if the negotiations are not successful.

On the question of the southern flank, we were, I feel, very careful to say that it was only a question of agreeing to accept neighbouring countries, if the case arose, which might, with the growth of the Soviet fleet in the Mediterranean, be called upon to guard a large part of Europe;

we must admit that European defence is at present primarily directed towards the north, and, as it has become clear in the past few years, the immediate consequence of this arrangement is that the Soviet Government has been putting out feelers on the southern flank. Consequently, should the need arise and when the time comes, it is merely a matter of not refusing the support of neighbours for internal political reasons.

I should like to add a point on a matter which has already been widely discussed: as far as the development of these countries is concerned, history has proved that it is sometimes preferable not to accentuate their self-imposed isolation. I myself have no particular sympathy for certain régimes, indeed, I was once imprisoned when I was passing through Spain on my way to join the allied forces; however, I think we must pass over all this and look squarely at the facts when the time comes.

Mr. Stewart expounded similar ideas and found a contradiction between paragraphs 2 and 3 of the report and what I said on this rostrum about mutual and balanced force reductions. I should like to point out to Mr. Stewart that I was speaking as a French member of parliament and had taken off my Rapporteur's hat when I told the honourable members what the French Government's position was. He advised us to strike a balance between euphoria and pessimism. I think the fact that we accept these negotiations with the East and have even pressed for them — I am speaking as a Frenchman — shows that the pessimists are not necessarily in our camp.

I feel that although he is optimistic about peace, he appears rather pessimistic about Europe. With such stress on the North Atlantic Treaty Organisation, the MBFR and the security conference, one has the impression that in all this respectable company there is not much room for the nucleus formed by the seven countries of Western Europe. Here there is a fundamental question with a touch of personal conviction: I believe that our partners — and here I mean the Seven — include the countries most firmly resolved to set up a genuine defence system. This does not mean that there cannot be a great world defence organisation, i.e. NATO, but I believe a start must be made by associating the seven countries which you represent in order

M. Destremau (suite)

soutenait les Etats-Unis dans cette affaire. Dans cet état d'esprit également, nous avons marché la main dans la main avec nos partenaires du Pacte atlantique lorsqu'il s'est agi de Berlin. Je dirai que, pour toutes les questions qui concernaient les Allemands, nous avons également toujours eu des vues identiques à celles de nos alliés.

J'ajouterai, enfin, que, lorsque la conférence de sécurité a été proposée par le gouvernement de Moscou, la France a été un des pays qui ont exigé que les Etats-Unis et le Canada puissent être associés à cette conférence.

Je dirai aussi à M. Pöhler que, si vraiment nous comptons uniquement sur l'O.T.A.N., sur le Pacte atlantique, pour nous défendre, alors nous pourrions nous demander si tout autre organisme est bien utile ; nous pourrions nous demander ce que nous faisons ici. Il n'y a pas antagonisme entre l'Union de l'Europe Occidentale et l'Alliance atlantique ; les deux grandes organisations doivent être complémentaires. Il y a un noyau concentré de pays qui se trouvent être voisins, et puis il y a une organisation beaucoup plus vaste, à laquelle nous sommes fidèles, mais dans laquelle la diversité des pays et la distance kilométrique entre les différents membres font que les réactions peuvent ne pas être tout à fait les mêmes.

M. Boyden a mis l'accent, comme il l'avait déjà fait en commission, sur les négociations qui se déroulaient et il nous a demandé de ne pas être pessimistes et d'essayer de faciliter le déroulement et l'aboutissement de ces négociations. Il a même, en commission, fait une allusion à l'esprit pessimiste d'un certain nombre d'officiers généraux, disant que les militaires étaient souvent des gens qui croyaient que les choses allaient très mal et que, si on les avait toujours écoutés, on aurait déclaré la guerre à tout propos. Je reconnais qu'il est du devoir de l'homme politique et du parlementaire d'apporter un juste équilibre dans les jugements de ceux qui sont appelés à être plus près que nous des champs de bataille, bien que nous risquions d'y être aussi entraînés si les négociations en question n'aboutissent pas.

Sur l'affaire du flanc sud, nous avons pris, je crois, toutes les précautions pour bien dire qu'il ne s'agissait que d'accueillir, le cas échéant, des voisins qui pourraient, compte tenu du développement des flottes soviétiques en Méditerranée, être appelés à garder une partie importante de

l'Europe ; car, actuellement, il faut bien le reconnaître, la défense de l'Europe est surtout orientée vers le nord et la conséquence immédiate de cette disposition, qui s'est manifestée depuis quelques années, c'est que le gouvernement de Moscou a tâté du flanc sud. Par conséquent, il ne s'agit, le cas échéant, le moment venu, que de ne pas refuser le soutien de voisins pour des raisons de politique intérieure.

J'ajouterai — c'est un sujet dont on a beaucoup parlé — qu'en ce qui concerne l'évolution même de ces pays, l'histoire nous a montré qu'il était quelquefois préférable de ne pas accentuer l'isolement dans lequel ils s'étaient mis eux-mêmes. J'ajoute que je n'ai pas, personnellement, de sympathies particulières pour certains régimes et que, lorsque je suis passé par l'Espagne pour rejoindre les forces alliées, j'ai été incarcéré à l'époque ; mais je crois qu'il faut passer par-dessus tout cela et voir les nécessités le jour où elles risquent de se produire.

M. Stewart a développé des idées analogues et a relevé, dans mon intervention, une contradiction entre les points 2 et 3 du rapport et ce que j'ai dit à la tribune concernant les réductions mutuelles et équilibrées des forces. Je me suis permis de préciser, M. Stewart, que je parlais en tant que député français et que la peau du rapporteur était enlevée lorsque j'indiquais simplement aux honorables parlementaires quelle était la position du gouvernement français en la matière. Vous nous avez conseillé de ne pas être trop euphoriques et de ne pas être trop pessimistes. Eh bien, je crois que le fait que nous acceptons ces négociations avec l'Est et que nous y avons même poussé — je parle en tant que Français — montre que les pessimistes ne sont pas nécessairement de notre côté.

Ce que je crois, c'est que, si vous êtes optimiste sur la paix, vous me semblez un peu pessimiste sur l'Europe. En effet, en mettant l'accent sur l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, en mettant l'accent sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces et la conférence de sécurité, il semble que, dans tout cet ensemble très respectable, le noyau que constituent les sept pays de l'Europe occidentale n'ait pas une très grande place. Là, je dois dire que c'est une question fondamentale et un peu de conviction personnelle : je crois qu'on trouve parmi nos partenaires — les Sept, je le précise bien — les gens qui sont le mieux décidés à véritablement mettre sur pied une défense. Cela ne veut pas dire qu'il ne puisse pas y avoir une grande orga-

Mr. Destremau (continued)

to try to solve jointly problems which are becoming increasingly serious although this is not realised by public opinion.

What Mr. Judd actually stated was that much of the threat came from within, that there was a crisis in values, and that a defence policy could not be elaborated at seven-power level. I find this a pessimistic assumption; are we to rely on the United States for ever? If the United States agrees, this is certainly a desirable formula; but two sides are involved in this extremely serious affair, and in my view the months ahead will show that there are hesitations on the other side of the Atlantic and a feeling that the Europeans could organise their defence themselves.

Mr. Molloy mentioned some distant countries which might contribute to the defence of Europe. He referred to Canada, Australia and New Zealand. I realise this reflects British loyalty to the Commonwealth and we all remember the immense debt we owe to Commonwealth soldiers in the last war. But after all, this rather conflicts with the idea of a solid nucleus that could be made to concern itself with the defence of Europe. I am not convinced that people in New Zealand would be stirred by the disturbing problems we might have to deal with one day.

I thank Mr. Jung for proposing an amendment which improves the Committee's original drafting a little. I personally prefer it to our text and hope the Assembly will accept it. He also spoke about the forthcoming negotiations and cautioned against thinking that they had to succeed at all costs; we hope they will succeed, but not at all costs.

Mr. Barry Jones spoke of the economic war and warned that the competition now liable to develop between the United States and Europe would have considerable repercussions. It is obvious that in this field we shall probably have some fairly difficult problems to settle, but after all we accept the law of competition; it is part of our way of life, in contrast to the case in what

may paradoxically be called the "dictatorial democracies" to the east of France.

As I see it then, the rivalry that may emerge between the United States and ourselves must not prevent us from thinking about defence problems and must not, above all, be allowed to warp our opinion on the subject, even though it is obvious that, insofar as we remain dependent on the United States for our defence, we shall have to pay some price for it in terms of economic and monetary independence.

Mrs. Klee made an extremely perceptive analysis of the new situation resulting from developments in the two German States, the Federal Republic and the Democratic Republic; she made particular mention of the difficulty of movement, obviously a deplorable, not to say scandalous, state of affairs. When one claims to be liberalising relations between countries, it is unnatural not to allow the man in the street to cross frontiers that stand out as scars in history and force him to make a detour of hundreds of miles to get to the other side.

Mr. Bettiol spoke this morning of communist dialectic and expressed his reservations about the good faith of those negotiating with us. He is an outstanding expert in this Assembly and he showed quite clearly how essential it is that the security conference should not sanction the *status quo* in Europe. We share this view.

Mr. Lenze underlined the fact that, despite all the fine words and all the prospective negotiations in which we are only too pleased to participate, the weight of the Soviet armies remained unchanged. Despite what they call the Chinese threat, the number of divisions on the European front has not changed and the Soviet Government and general staff have not transferred a single unit to the Chinese front.

I appreciated the frankness with which our colleague Mr. Critchley spoke. However, his words were directed at someone who was not present and it is a pity that he was unable to make his rather tart comments in the presence of the French Minister of Defence who, as an experienced parliamentarian, would no doubt have replied to him. Mr. Critchley scoffed at the word "patriotism" used by Mr. Debré but I must

M. Destremau (suite)

nisation mondiale de défense, et c'est l'O.T.A.N., mais je pense qu'il faut commencer par associer, pour essayer de résoudre en commun des problèmes qui sont de plus en plus graves, parce que l'opinion publique ne s'en rend pas compte, les sept pays dont vous êtes les représentants.

M. Judd a dit très exactement que la menace venait beaucoup d'eux-mêmes, qu'il y avait une crise des valeurs et qu'on ne pouvait pas non plus, à sept, faire une politique de défense. Je crois que, dans ce cas-là, c'est une hypothèse pessimiste ; en effet, allons-nous indéfiniment compter sur les Etats-Unis ? S'ils en sont d'accord, c'est certainement une formule souhaitable. Encore faut-il être deux dans cette affaire extrêmement grave, et je crois que les mois à venir vont nous prouver que, au-delà de l'Atlantique, on hésite un peu et l'on dit que les Européens pourraient eux-mêmes s'organiser pour se défendre.

M. Molloy a fait allusion à un certain nombre de pays lointains qui pourraient participer à la défense de l'Europe. Il a cité le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande. Je reconnais bien là la fidélité britannique au Commonwealth, et nous nous souvenons des services immenses que les soldats du Commonwealth ont rendus dans la dernière guerre. Mais, enfin, cela est un peu opposé à l'idée d'un noyau solide que l'on pourrait intéresser à la défense de l'Europe. Je ne suis pas convaincu qu'en Nouvelle-Zélande, on se passionnerait pour les problèmes inquiétants que nous risquons d'avoir à traiter un jour.

Je remercie M. Jung d'avoir déposé un amendement qui améliore un peu la rédaction initiale de la commission. Pour ma part, je le trouve préférable à notre texte et je souhaite que l'Assemblée veuille bien l'accepter. Il a mis l'accent également sur les négociations qui allaient s'engager et averti qu'il ne fallait pas qu'elles aboutissent à tout prix. Nous souhaitons qu'elles aboutissent, mais pas à n'importe quel prix.

M. Barry Jones a parlé de la guerre économique et marqué qu'il y aurait une répercussion sensible des concurrences qui pourraient se développer ces temps-ci entre les Etats-Unis et l'Europe. Il est évident que, dans ce domaine, nous aurons probablement des problèmes assez difficiles à régler, mais enfin, la loi de la concurrence, nous l'acceptons ; elle est notre règle de vie, à

la différence des « démocraties autoritaires », pour employer un paradoxe, qui se trouvent à l'Est de la France.

Par conséquent, je crois que les rivalités qui peuvent apparaître entre les Etats-Unis et nous-mêmes ne doivent pas nous empêcher de penser aux problèmes de défense et ne doivent pas, en tout cas, fausser notre opinion en la matière, bien qu'il soit évident que, dans la mesure où nous resterons dépendants des Etats-Unis d'Amérique pour notre défense, nous le paierons quelque peu en ce qui concerne notre indépendance économique et monétaire.

Mme Klee a procédé à une analyse extrêmement subtile de la situation nouvelle que pose l'évolution des Allemagnes, de la République fédérale et de la République démocratique. Elle a mis l'accent sur les problèmes de circulation et il y a là, évidemment, quelque chose d'assez regrettable, pour ne pas dire scandaleux. Il n'est pas normal que, quand on prétend libéraliser les relations entre les pays, on ne permette pas à l'homme de la rue de franchir les frontières qui paraissent des cicatrices de l'histoire et qu'il lui faille faire des centaines de kilomètres pour y parvenir.

M. Bettiol a parlé ce matin de la dialectique communiste et fait part de ses réserves quant à la bonne foi de nos interlocuteurs. C'est un expert tout à fait remarquable de cette assemblée et je dois dire qu'il a bien marqué qu'il était indispensable de ne pas sanctionner le statu quo en Europe par la conférence sur la sécurité. C'est également notre point de vue.

M. Lenze a mis l'accent sur le fait que, malgré toutes les bonnes paroles et toutes les négociations en perspective, négociations auxquelles nous nous prêtons volontiers, le poids des armées soviétiques n'était pas modifié. On a constaté qu'en dépit de ce qu'ils appellent la menace chinoise, le nombre de divisions qui se trouvaient sur le front européen n'avait pas changé et que le gouvernement de Moscou, l'état-major soviétique, n'avaient pas transféré une seule unité sur le front chinois.

J'ai apprécié la franchise de langage de notre collègue, M. Critchley. Je dois dire qu'elle s'adressait à un absent et il est très regrettable qu'il n'ait pas pu prononcer ses propos un peu acerbes en présence du ministre français de la défense nationale, qui a l'esprit tout à fait parlementaire et qui lui aurait répondu. Vous avez daubé sur le mot « patriotisme » qu'a employé M. Debré, mais je dois dire que, dans ce domaine,

Mr. Destreman (continued)

say that, although in England you have perhaps risen above this sentiment and we, too, are trying to rise above it, you have nevertheless in the past given admirable examples of patriotism. I hope, therefore, that this term will not be mocked at too much, at least in an assembly of people who at one time in history were all united.

In connection with nuclear policy, he referred to the advantage we would gain from close co-operation. This, of course, is a question which has been under consideration for some time but it is rather like a conversation between the deaf because the British say: "You are not willing to do anything" and the French say: "The British are not willing to do anything because they have ties with the Americans".

I think that one day we shall determine exactly what the position is. It is to some extent our duty as parliamentarians to question our Ministers more thoroughly but I must say that what Mr. Critchley wants appears common sense; however, common sense is sometimes difficult to put into practice. And then there will still be one problem to be considered: in addition to the problem of decision-making there will be another problem that may be fairly difficult to solve in an assembly of seven, or nine or fifteen members. Countries which, for various reasons, are not associated in forming or deciding on a nuclear force may well ask questions and the difficulties that might be encountered in two-power co-operation must not be underestimated.

Ladies and Gentlemen, I found this report fascinating to prepare and the debate that has been going on for the last two days has been the most interesting one I have attended in this Assembly. I found it quite difficult to draft a report that would please everybody and I am sure you are aware of the difficulty of my task. But at the same time, we tried to be bold.

It is important for this Assembly to seek the backing of public opinion because, if a special defence effort has to be made, we shall have to ask for it to be made by our peoples and we

shall have to explain to our peoples that alongside the efforts we are making to achieve détente and perhaps entente we must nevertheless keep our arms at the ready.

I freely admit that the various points tackled in this recommendation cannot satisfy everybody, but it is sometimes said that good agreements are those which satisfy nobody. In any case, I thank the Assembly for the special attention it paid to this debate and I wish to reiterate my profound faith in the future of Western European Union. *(Applause)*

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Destreman, for that very able summing up of the debate and for all the work you have done both as Rapporteur and as Chairman of the Committee. We are deeply indebted to you.

I now call on Mr. Sieglerschmidt.

Mr. SIEGLERSCHMIDT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, first of all I would like to thank all those who have been so generous in their comments on my report. I include in this — and I want to emphasise this — my German colleagues in the CDU/CSU. This is not just a flowery diplomatic phrase, because I take it that on the topics we have been discussing here we follow, to a very large extent, the same lines. This does not, however, prevent there being a number of important points where we differ.

This brings me to the central issues mentioned here by my German colleagues, the basic treaty between the Federal Republic of Germany and the GDR.

I could talk about this at great length, because I can assure you that I would have an answer to match every one of the critical comments. I do feel, however, that this Assembly is not the place to carry on this debate, which will be held in the Bundestag when the treaty comes up for ratification.

Nevertheless, I think it is necessary to say one or two words, particularly where matters of fact are concerned. Mr. Lemmrich has said that

M. Destremau (suite)

en Angleterre, vous avez peut-être dépassé ce sentiment, que nous essayons de le dépasser, mais que vous nous avez pourtant donné dans l'histoire d'admirables leçons de patriotisme. C'est donc un terme dont je souhaiterais qu'on ne se moquât pas trop, tout au moins dans une assemblée de gens qui ont tous été unis à un moment donné de l'histoire.

Sur le plan de la politique nucléaire, vous avez fait allusion à l'avantage que nous retirons d'une coopération étroite. Il faut bien dire que c'est une question à laquelle on a pensé depuis un certain temps, mais l'on reste un peu dans un dialogue de sourds car, du côté britannique, on nous dit : « Vous ne voulez rien faire » et, du côté français, on nous dit : « Les Britanniques ne veulent rien faire parce qu'ils sont liés aux Américains. »

Je pense que nous arriverons à savoir exactement ce qu'il en est. C'est un peu notre travail de parlementaires que d'interroger plus à fond nos ministres, mais je dois dire que le souhait de notre collègue, M. Critchley, me paraît correspondre au bon sens. Toutefois, le bon sens est quelquefois difficile à mettre en pratique. Et puis, il y aura quand même un problème auquel il faut penser ; c'est que vous vous trouverez non seulement devant le problème de la décision, mais également devant un problème qui sera peut-être assez difficile à résoudre dans une assemblée, étant donné que l'on est sept, ou que l'on est neuf, ou que l'on est quinze. Les pays qui, pour diverses raisons, ne sont pas associés à la constitution d'une force nucléaire, ni à la décision de l'utiliser, pourront nous poser des questions et il ne faut pas mésestimer les difficultés qu'une coopération à deux pourrait rencontrer.

Mes chers collègues, ce rapport m'a passionné. Le débat auquel nous assistons depuis deux jours a été le plus intéressant auquel j'aie participé dans cette assemblée. Il était assez difficile de bâtir un rapport qui puisse convenir aux uns et aux autres et vous mesurez probablement la difficulté de ma tâche. Mais, en même temps, nous avons cherché à faire quelque chose qui soit un peu audacieux.

Il importe que cette assemblée acquière, dans l'opinion publique, la force d'impact indispensable, car s'il faut faire un effort particulier de défense, c'est bien à nos peuples que nous

serons obligés de le demander, c'est bien à nos peuples qu'il faudra expliquer que, parallèlement aux efforts que nous accomplissons vers la détente et peut-être vers l'entente, il nous faut quand même rester l'arme au pied.

Je dirai donc que les divers points qui ont été abordés dans cette recommandation ne peuvent satisfaire tout le monde, mais on dit parfois que les bons accords sont ceux qui ne contentent personne. En tout cas, je remercie l'Assemblée de l'attention particulière qu'elle a prêtée à cette discussion et je tiens à vous renouveler l'expression de toute ma conviction dans l'avenir de l'Union de l'Europe Occidentale. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Destremau, de cet excellent résumé du débat et de tout le travail que vous avez fait à la fois comme rapporteur et comme président de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Nous vous devons beaucoup.

Je donne maintenant la parole à M. Sieglerschmidt.

M. SIEGLERSCHMIDT (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais tout d'abord remercier tous les collègues qui ont réservé un accueil si bienveillant à mon rapport. Ceci vaut également — je voudrais le souligner — pour mes collègues allemands de la CDU-CSU. N'y voyez pas une fleur de rhétorique diplomatique, car je considère que, dans les questions qui ont été discutées ici, nous sommes, dans une large mesure, engagés sur la même voie. Cela n'empêche pas, toutefois, qu'il y ait un certain nombre de points essentiels sur lesquels nous ne sommes pas d'accord.

Cela m'amène à aborder l'ensemble des problèmes mentionnés principalement par nos collègues allemands et qui concernent le traité fondamental conclu entre la République Fédérale d'Allemagne et la R.D.A.

Je pourrais en parler longuement car, croyez-moi, j'ai une réponse très précise pour chacune des critiques qui ont été formulées. Mais, à mon sens, cette assemblée n'est pas le lieu indiqué pour ce débat, qui devra se dérouler au Bundestag lorsqu'il s'agira de ratifier le traité fondamental.

Il me paraît néanmoins nécessaire de formuler quelques observations, surtout en ce qui concerne les réalités. M. Lemmrich a déclaré que le traité

Mr. Sieglerschmidt (continued)

recognition of the division of Germany is laid down in the treaty but that there is no mention of improving human aspects. As far as the first point is concerned I beg to differ most emphatically. This treaty does not embody recognition of Germany's division, and it does not mean abandonment of the Federal Republic's objective of overcoming the division of Germany. It does no more than set down on paper the developments of the past twenty years. However, for reasons I have already explained, I am not going to dwell on this here.

I would say to Mr. Lemmrich far more that he, too, must know that under accepted international law — as most recently laid down in the Vienna Convention — all parts of a treaty, irrespective of the form chosen, are equally binding in international law, whether they are the treaty text itself, supplementary protocols or other appendices. I think it is important to point this out here.

Apart from that, it seems to me — and I should like to word this rather pointedly from my own position — that the debate seems to revolve mainly around the question of whether such steps may be taken only when the totalitarian communist régime in the GDR has ceased to be a totalitarian communist régime — meaning that all our demands can be fulfilled only after this has happened ; or whether it is right, sensible and in the interest of the people — politics are after all supposed to serve the interest of the people — to make slow but steady progress.

Mr. Lemmrich has spoken of the unconditional commitment to champion humanity. To do this only by protesting and demanding is not enough ; we must try to advance step by step. Something Mrs. Klee said in her speech was, I thought, a very striking illustration. She expressed regret, and gave individual examples, that only four additional frontier crossing points are to be set up between the Federal Republic of Germany and the GDR. Mr. President, I have here a map showing the frontier crossing points and anyone who likes is welcome to look at it. Before we had five crossing points, and now another four are to be added. I must say that even if only two had been added, this would represent quite substantial progress in this field. It all shows how little there is to gain from adopting an all-

or-nothing policy if anything reasonable is to be achieved.

In this context I would like to say something on Amendment No. 3 and to explain to the Assembly how it arose. Yesterday afternoon the General Affairs Committee discussed again the amendment which I have read out here and explained. As a result of this discussion, the Committee felt it would be useful to make a few modifications, and I was able to agree with these in full. It then set up a small working party to draw up the final wording of the second part of the last sentence in this amendment. This has now been done, resulting in the amendment tabled here by Mr. Leynen and myself. I feel it represents an acceptable formula.

My special thanks are due to my colleague Mr. Hill for emphasising my point that one should not rely too much on the hereditary hostility between China and the Soviet Union. It means a great deal to me to find that someone with personal knowledge of the country and of conditions there has arrived at the same conclusions that I reached in my report.

To keep the debate as brief as possible, I will refer to only one further issue, mentioned mainly in the contributions by Mr. Bettiol and Mr. Vedovato. Mr. Vedovato painted a very sombre picture of Soviet intentions, in particular with regard to the conference on security and co-operation in Europe. Mr. Bettiol added further to the gloom, relating it in particular to the Federal Government's *Ostpolitik* ; he worded things, however, in a remarkable way. After having described everything, he said that these were Soviet realities. In fact they are only Soviet aims and in most cases quite plainly maximum aims. Here I can only repeat what I said yesterday when introducing my report. An attempt is being made here to equate Soviet aims with established fact. Mr. President, I really do not think it would be useful, nor would it take us much further, to carry on this game of "Who's afraid of the big bad wolf ?" All of us, including our governments, know what the Soviet Union's maximum aims are. Nobody is going to take them lightly, or shrug them off ; but there is surely no point in bewailing these objectives, or allowing ourselves to be hypnotised by them. What we must do is

M. Sieglerschmidt (suite)

implique le partage de l'Allemagne, mais qu'il ne prévoit rien au sujet de l'amélioration des conditions sur le plan humain. Sur le premier point, je voudrais tout de suite le contredire très nettement. Ce traité ne contient pas la reconnaissance du partage de l'Allemagne; il n'entraîne pas le renoncement de la République Fédérale d'Allemagne à poursuivre ses objectifs qui tendent précisément à surmonter ce partage. Le traité ne fait que constater, en la décrivant, l'évolution qui s'est produite en vingt ans. Mais, pour les raisons que j'ai déjà mentionnées, je ne m'étendrai pas sur ce point.

Ce qui m'intéresse bien davantage, c'est que, en vertu du droit international tel qu'il a été défini pour la dernière fois dans la Convention de Vienne sur le droit des traités — et M. Lemmrich ne peut l'ignorer — toutes les parties d'un traité, quelle que soit la forme adoptée, ont internationalement la même force contraignante, qu'il s'agisse du traité proprement dit, des protocoles additionnels ou d'autres annexes. Il me paraît tout de même important de le rappeler ici.

Du reste, la discussion me paraît surtout porter sur la question de savoir — permettez-moi cette légère pointe — s'il faut, pour prendre une telle initiative, attendre que le régime totalitaire communiste de la R.D.A. ait cessé d'être un régime totalitaire communiste, ce qui signifierait, dans ce cas, que toutes les revendications formulées ne pourraient être satisfaites qu'à ce moment-là, ou s'il est bon, raisonnable et dans l'intérêt des hommes — la politique doit, tout de même, être au service des hommes — de progresser lentement, pas à pas.

M. Lemmrich a parlé d'un engagement inconditionnel pour la défense des valeurs humaines. Mais une défense inconditionnelle des valeurs humaines sous la forme exclusive de protestations et de revendications ne suffit pas; il faut, au contraire, essayer de progresser pas à pas. Pour préciser ma pensée, je voudrais me référer à un passage de l'intervention de Mme Klee, qui m'a paru particulièrement significatif. Elle a regretté — et elle s'est expliquée en détail à ce sujet — que l'on n'ait ouvert que quatre passages frontaliers supplémentaires entre la République Fédérale d'Allemagne et la R.D.A. M. le Président, j'ai sous les yeux une carte avec les différents passages frontaliers. Ceux qui le désirent peuvent la consulter. Jusqu'à présent, il y avait cinq passages frontaliers; maintenant, il y en

aura quatre de plus. Même si l'on n'en avait ajouté que deux, c'eût été déjà un progrès intéressant dans ce domaine. Tout ceci montre précisément combien une politique du « tout ou rien » est peu indiquée lorsqu'on veut obtenir quelque chose de raisonnable.

Dans cet ordre d'idées, je voudrais dire un mot de l'amendement n° 3, afin d'expliquer sa genèse à l'Assemblée. La Commission des Affaires Générales a, hier après-midi encore, rediscuté l'amendement que je viens de vous lire. En conclusion, elle a estimé utile de procéder à certaines modifications auxquelles je me suis pleinement rallié. Elle a alors chargé un petit groupe de travail de la rédaction définitive de la seconde partie de la phrase finale de l'amendement. Le résultat, c'est l'amendement que mon collègue Leynen et moi-même vous avons présenté ici. Je crois que les termes en sont acceptables.

Je voudrais tout particulièrement remercier M. Hill de l'appui qu'il a apporté à ma thèse, selon laquelle il ne faut pas trop miser sur l'hostilité héréditaire entre la Chine et l'Union Soviétique. Qu'un collègue, se fondant sur sa connaissance personnelle du pays et de sa situation, soit arrivé aux mêmes conclusions que celles que j'ai développées dans mon rapport, est pour moi très précieux.

Pour écourter les débats, je voudrais me borner à aborder une question dont l'essentiel se trouve dans les interventions de nos collègues Bettiol et Vedovato. M. Vedovato a brossé un tableau fort sombre des intentions soviétiques, particulièrement par rapport à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. M. Bettiol, pour sa part, a encore noirci considérablement le tableau en se référant spécialement à la politique d'ouverture à l'Est du gouvernement fédéral. A cette occasion, il a cependant employé une formule remarquable. Après avoir décrit la situation sous ce jour, il a ajouté: ce sont là les réalités soviétiques. Or, il ne s'agit que des objectifs soviétiques et, dans la plupart des cas, manifestement d'objectifs maxima. Je ne puis, à cette occasion, que revenir sur ce que j'ai dit hier en présentant mon rapport. Nous sommes en présence d'une tentative visant à assimiler d'ores et déjà les objectifs soviétiques à la réalité. M. le Président, il n'est vraiment ni utile ni avantageux de continuer à jouer ici à « Qui a peur du grand méchant loup ? ». Nous tous, et nos gouvernements aussi, connaissons les objectifs maxima soviétiques. Personne n'entend les prendre à la légère et passer

Mr. Sieglerschmidt (continued)

to discuss them and reach reasonable compromises in the interests of achieving peace and security in Europe.

Mr. President, I would like to thank the Assembly for the attention it has given to my report. I must say that I, too, have gained a lot from this debate, and that it has been one of the most valuable I have ever had the privilege of attending here. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Sieglerschmidt, for your very able summing-up of the debate.

Does the Chairman of the Committee, Mr. Kahn-Ackermann, wish to speak ?...

Mr. KAHN-ACKERMANN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we have come to the end of a debate in which this Assembly has tried — successfully, I think — to discuss aspects of a new policy and to take stock of the situation that has come about. This has been done particularly by the Rapporteur and numerous other speakers, while making all due allowance for the tasks still facing us, tasks with which we still have to cope.

The positive thing about this debate is that we have all clarified our own ideas — and I am glad to say this was also the case after yesterday's deliberations in the Committee of which I have the honour to be Chairman — on the need to take this step, and that it can be taken only on the basis of solidarity within the Alliance. It has also meant of course going over a part of past history that is particularly painful for my fellow-countrymen, though this, too, was part of our road towards the future. It has, after all, reminded us that we lost a war and that as a result new realities were created in the history of our country ; a new order of things in the world to which the political realities, too, will have to be tailored. This has been described lucidly by speakers from all sides — by one side with a great deal of heartache, and by the other with slightly greater optimism because we must take this road.

I have very little to add to what the Rapporteur has said. In retrospect, I would say that this

has by and large been a valuable debate, a debate in which we entered for the first time a new phase of a policy that falls clearly within the scope of this Assembly. As we have seen today, even though from several contradictory statements, we shall continue to debate this policy here in the years to come and to talk about further, and probably even more difficult, stages along the road ahead.

It is with these thoughts in mind that I offer once again my sincere thanks to everyone who has spoken in the debate. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Kahn-Ackermann.

The debate is now closed.

The Assembly will now proceed to vote on the draft recommendation on East-West relations and defence contained in Document 587.

Two amendments have been tabled to this draft recommendation. Amendment No. 1 has been tabled by Mr. Stewart and others. Amendment No. 2 has been tabled by Mr. Louis Jung, Mr. Capelle and Mr. Rivière.

I propose that the Assembly discuss the two amendments together, since they concern the same paragraph of the draft recommendation. I shall call the authors of the amendments in turn, then those who wish to speak, and then the Committee on Defence Questions and Armaments will have a right to reply. I shall then put the question on the amendments to the Assembly — first on Amendment No. 1, since, if that amendment is adopted, Mr. Jung's amendment falls.

I therefore invite Mr. Stewart to speak to his amendment.

Mr. STEWART (*United Kingdom*). — I do not think I ought to detain the Assembly for long after a long debate. I shall try to summarise as briefly as I can why we believe the amendment to delete paragraphs 4 and 5 should have the support of the Committee. It is interesting that, although we have discussed paragraph 4 a great deal, paragraph 5 seems to have very few defenders. I noticed that Mr. Destremau invited Mr. Debré's opinion on paragraph 5 — this proposal for a chiefs-of-staff committee — and Mr. Debré's reply was interesting. So far as I can pronounce the French, it was "*tout cela me*

M. Sieglerschmidt (suite)

outré. Mais à quoi bon se lamenter à cause d'eux ou se laisser hypnotiser par eux ? Ce qui importe, c'est de réaliser, sans les négliger pour autant, des compromis judicieux dans l'intérêt de la paix et de la sécurité en Europe.

M. le Président, je voudrais vous remercier de l'attention accordée à mon rapport. Pour ma part, les débats ont été riches d'enseignements et j'estime qu'ils comptent parmi les plus intéressants qu'il m'ait été donné de suivre dans cette assemblée. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Sieglerschmidt, d'avoir si bien résumé le débat.

Le président de la commission, M. Kahn-Ackermann, désire-t-il prendre la parole ?...

M. KAHN-ACKERMANN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, chers collègues, nous nous trouvons à la fin d'un débat au cours duquel notre assemblée, elle aussi, a essayé — avec succès, je crois — de discuter d'un élément d'une politique nouvelle et de faire le point de la situation qui en résulte. Le rapporteur et de nombreux orateurs s'y sont particulièrement employés, sous toutes réserves à l'égard du chemin qui reste à faire et que nous devons encore parcourir.

L'aspect positif de ces débats, c'est que nous avons tous compris — et ceci a heureusement été le cas, hier également, au cours de la réunion de la commission que j'ai l'honneur de présider — que ce pas doit être fait et qu'il ne peut être effectué que dans la solidarité de l'Alliance. C'est ainsi, évidemment, qu'il a fallu discuter d'une phase d'histoire particulièrement douloureuse pour mes concitoyens, bien qu'elle représentât un pas vers l'avenir. En fin de compte, des souvenirs ont été réveillés : il nous a été rappelé que nous avons perdu une guerre et que, par suite, des réalités nouvelles sont entrées dans l'histoire de notre pays, en fonction desquelles, dans le cadre d'un nouvel ordre des choses dans le monde, la réalité politique doit aussi s'orienter. Ceci a été examiné clairement et nettement sous tous les angles — sous un angle vraiment douloureux pour certains, sous un angle un peu plus optimiste pour les autres — puisqu'il nous faut emprunter cette voie.

Je n'ai que peu de choses à ajouter aux paroles du rapporteur. Rétrospectivement, ce débat a été

fructueux dans l'ensemble. C'est un débat qui s'est attaqué, pour la première fois, à un nouvel aspect de la politique, aspect qui relève bien de la compétence de cette assemblée. Comme certains propos, parfois contradictoires, nous l'ont appris, nous aurons encore à débattre ici de cette politique dans les années à venir et à discuter des étapes futures — probablement plus ardues — qui restent à parcourir.

C'est dans cet esprit que je voudrais remercier encore une fois très vivement tous ceux qui ont pris part à cette discussion. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Kahn-Ackermann.

La discussion est close.

L'Assemblée va maintenant procéder au vote sur le projet de recommandation concernant les relations Est-Ouest et la défense, contenu dans le Document 587.

Deux amendements ont été déposés, le n° 1 par M. Stewart et plusieurs de ses collègues, le n° 2 par MM. Louis Jung, Capelle et Rivière.

Je suggère que l'Assemblée discute des deux amendements ensemble, puisqu'ils se rapportent au même paragraphe du projet de recommandation. J'inviterai d'abord les auteurs des amendements à prendre tour à tour la parole, puis ceux qui voudront également intervenir. Ensuite, la Commission des Questions de Défense et des Armements aura un droit de réponse. Je soumettrai ensuite les amendements à l'Assemblée en commençant par l'amendement n° 1, puisque, si celui-ci est adopté, l'amendement de M. Jung deviendra caduc.

J'invite donc M. Stewart à défendre son amendement.

M. STEWART (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je ne crois pas devoir retenir l'Assemblée trop longtemps après ce long débat. Je tenterai de dire aussi brièvement que possible pourquoi nous pensons que l'amendement tendant à supprimer les paragraphes 4 et 5 devrait recevoir l'appui de la commission. Il est intéressant de constater que, si le paragraphe 4 a été très discuté, le paragraphe 5 semble n'avoir eu que peu de défenseurs. J'ai remarqué que M. Destremau avait demandé l'avis de M. Debré sur le paragraphe 5 — la proposition de création d'un comité de chefs d'état-major — et que la réponse

Mr. Stewart (continued)

paraît terriblement factice". All this seems to me to be so artificial.

I invite the Assembly to consider whether possibly on reflection they will not share the view that we are bringing in an additional piece of machinery of a kind which will not strengthen either understanding among the Western European members of the Alliance or the cohesion of the Alliance as a whole.

On paragraph 4, of course, there is a more plain political difference of opinion. May I take up what my Conservative colleague, Mr. Hill, said on this? He felt that military considerations should prevail over political misgivings, which, applied to this, means that we think it is militarily desirable to have Spain in so we shall forget some of the things we do not like about her régime. But that is not really the point, because in the judgment of those who support this amendment there are both military and political arguments against this possible addition to the Alliance. Our Danish observer was good enough to address words to us this morning which, although he phrased them so courteously, made it very plain that if we seek friends in the Iberian Peninsula we do so at the risk of the good understanding of some of our good friends and allies.

I repeat the point I made earlier, that a régime a great deal of whose whole instrument of power has to be used to keep its own subjects in order is not in a position to add very much to the military strength of an alliance. As to political misgivings, surely it is more than misgivings that we have about a régime of this kind. There has been some discussion about Mr. Debré's reference to the word "patriotism". When I was speaking earlier in the debate, I said that I thought one of the essentials of an effective alliance was faith; that is to say, that the people in the alliance had to have something they believed in, something they thought was worth defending. I believe that in a sense, although looking at it in a rather different perspective, Mr. Debré may have been seeking to say much the same. The strength of the alliance depends on what people really believe.

Many of us take the view nowadays that you have to believe in something wider than affection

for your own country, deep though that may be, and that an effective alliance to preserve human freedom has to be based on human liberty. If we start to talk as if it does not really matter what the political régimes of the people we are tied up with are, we are weakening that central faith. I know that I shall be asked: what about some of the people in NATO already? To that I simply reply that if we have to carry for a time a couple of passengers — who are just passengers rather than helping to make the thing go — that is no reason for bringing another in unnecessarily, and that is no argument to say that this is a necessity for the defence of Europe.

That is why my colleagues and I have argued that neither on a political nor a military ground is this desirable. I ask those who take the contrary view to think this over. I do not accuse them for a moment of being sympathetic to a fascist régime. I suppose that the difference between us is that they do not think it matters quite so much as some of us do. I ask them to consider this. Having seen the amount of dissension that this proposal arouses in this Assembly, if you try to turn it into reality you will get the whole public opinion in all the NATO countries roused about this matter. Is this really going to help the cohesion and inner strength of the Alliance? Would it not be wiser, therefore, to drop a proposal which, however the voting goes, clearly will either be defeated or will be carried with a large number of dissentients? If that is to happen here, what will happen if you try to get European opinion to accept something of this kind? I therefore ask those who disagree with me to think again whether it would not be wiser even now for them to accept this amendment.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Stewart.

I now invite Mr. Jung to speak to his amendment.

Mr. Louis JUNG (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like first of all to thank my colleagues, Mr. Capelle and Mr. Rivière, for having been so good as to be co-signatories to this amendment.

If I have taken the liberty of tabling it, it is in order to try to reach agreement with our socialist friends who wished to delete the two

M. Stewart (suite)

de M. Debré était intéressante. Il a dit — et veuillez excuser ma prononciation française — « tout cela me paraît terriblement factice ».

J'invite l'Assemblée à se demander si, à la réflexion, elle ne sera pas, elle aussi, d'avis que nous ne ferions qu'ajouter un mécanisme supplémentaire qui, par sa nature, ne renforcerait ni la compréhension entre les membres européens de l'Alliance, ni la cohésion de l'Alliance même.

Sur le paragraphe 4, naturellement, les divergences d'opinions politiques sont plus marquées. Puis-je reprendre ce que mon collègue conservateur, M. Hill, a dit sur ce point ? Il estime que les considérations militaires doivent l'emporter sur les méfiances politiques, ce qui signifie, en l'espèce, qu'il est militairement souhaitable d'avoir l'Espagne avec nous et que nous oublierions ainsi certains aspects de son régime qui nous déplaisent. Mais, en réalité, la question n'est pas là, car dans l'esprit de ceux qui soutiennent cet amendement, il existe à la fois des arguments militaires et politiques contre cette adjonction possible à l'Alliance. Notre observateur danois a eu la bonté de nous faire ce matin une communication qui, bien que tournée très courtoisement, disait nettement que, si nous cherchions des amis dans la Péninsule ibérique, nous le ferions au risque de compromettre nos bons rapports avec certains de nos fidèles amis et alliés.

Je répète ce que j'ai déjà dit, qu'un régime dont les forces armées servent pour une large part à maintenir l'ordre intérieur, n'a guère la possibilité d'ajouter beaucoup à la puissance militaire d'une alliance. Quant aux méfiances politiques, je dirai que nous avons plus que des méfiances à l'égard d'un régime comme celui-là. L'allusion de M. Debré au « patriotisme » a soulevé quelque discussion. J'ai moi-même déclaré plus tôt, au cours de ce débat, que la foi était l'un des éléments essentiels d'une alliance efficace, qu'autrement dit ceux qui en font partie doivent croire à quelque chose, avoir foi en des valeurs qui méritent d'être défendues. Je pense qu'en un certain sens, bien que dans une perspective assez différente, M. Debré voulait dire à peu près la même chose. La force de l'Alliance repose en réalité sur ce que croient les gens.

Nous sommes nombreux aujourd'hui à penser qu'il faut croire en quelque chose de plus large

que l'amour de son propre pays, pour profond qu'il puisse être, et qu'une alliance efficace destinée à préserver la liberté de l'homme doit être fondée précisément sur la liberté humaine. Dire que les régimes politiques de nos alliés importent peu serait affaiblir cette foi sur laquelle tout repose. Je sais que l'on me demandera : qu'en est-il de certains pays qui font déjà partie de l'O.T.A.N. ? Je répondrai simplement que si nous devons transporter pendant quelque temps deux passagers — de simples passagers plutôt que membres de l'équipage — ce n'est pas une raison pour en accepter inutilement un autre, et ce n'est pas un argument suffisant pour démontrer qu'il s'agit d'une nécessité pour la défense de l'Europe.

C'est pourquoi mes collègues et moi-même soutenons que cela n'est souhaitable ni du point de vue politique, ni du point de vue militaire. Je demande à ceux qui sont d'un avis opposé de bien vouloir y réfléchir à nouveau. Je ne les accuse nullement de sympathiser avec un régime fasciste. Je suppose que notre divergence d'opinions vient de ce qu'ils attachent beaucoup moins d'importance que nous à cette question. Je leur demande de bien y penser. Etant donné les dissensions que cette proposition a provoquées dans cette assemblée, si vous tentez d'en faire une réalité, vous allez ameuter l'opinion publique de tous les pays de l'O.T.A.N. Est-ce là un moyen de contribuer à la cohésion et à la force interne de l'Alliance ? Par conséquent, ne serait-il pas plus sage de renoncer à une proposition qui, quel que soit le résultat du vote, va de toute évidence être soit repoussée, soit adoptée contre l'avis de nombreux opposants ? Si tel est le résultat que nous obtenons ici, qu'arrivera-t-il si vous essayez de faire accepter une chose de ce genre à l'opinion européenne ? Je demande donc à ceux qui sont en désaccord avec moi d'examiner encore s'il ne serait pas plus sage, de leur part, même maintenant, d'accepter cet amendement.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Stewart.

J'invite maintenant M. Jung à défendre son amendement.

M. Louis JUNG (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, je voudrais d'abord remercier mes collègues, MM. Capelle et Rivière, d'avoir bien voulu être les cosignataires de cet amendement.

Si je me suis permis de le déposer, c'est pour essayer de trouver un accord avec nos amis socialistes qui voulaient supprimer ces deux para-

Mr. Louis Jung (continued)

paragraphs, claiming that it was a question of wording.

The debates themselves, however, have shown that the situation is probably quite different, and I am very surprised at this standpoint, because we could admit the fact that our Committee wishes, as of now, to try to reach a military agreement with countries which you criticise so strongly.

To associate countries which would wish to participate in the defence of our continent when the time comes and in appropriate circumstances is a very valid view which should not be underestimated.

I would just like to see how our British colleagues react, the day they realise that Gibraltar is about to follow the same fate as Mers el-Kébir. We have to be realistic. We are currently witnessing an evolution in the Mediterranean. All who wish to defend the free world and our freedoms — because that is what it really amounts to — will realise that nobody is superfluous.

Far be it from us, in any case far be it from myself and my friends, to wish to defend a fascist régime. But as I already said this morning, when we try to find a yardstick for democracy, it must be applied to all countries.

We hail the fact that discussions are now being held with the countries of Eastern Europe. I personally think we should hold discussions with the Mediterranean countries as well and try to move in this direction.

I was delighted to hear Mr. Destremau refer to certain past developments in history which resulted in some countries like Spain being blacklisted with what have been seen to be negative results.

With regard to paragraph 5, allow me to express my surprise.

I felt sure I knew what Mr. Debré was going to say. But we who effectively believe that the future is bound to involve European defence, we who do not agree to defence being solely nationalistic and super-patriotic, consider that it is useful to employ any means to achieve this end.

The setting up of a consultative committee of chiefs-of-staff whose aim would perhaps be to

solve the difficulties which we noted in the United States should meet with the approval of the whole Assembly. I cannot understand how certain members of our Assembly can defend a nationalistic position which does not recognise the finality of European defence.

If we wish to create the united States of Europe, if we want economic and monetary unity, logically we must also aim for unity in defence. I am aware that the moral and economic force of our countries will doubtless also make joint defence possible. This is why I oppose the amendments and ask the Assembly to adopt the Committee's text. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Jung.

Does anyone else wish to speak to the amendment ?...

I call Mr. Capelle.

Mr. CAPELLE (*France*) (*Translation*). — Mr. President, I would like to add a few words to the remarks by my colleague, Mr. Jung. With regard to paragraph 4 I would like to remind you — and I apologise for addressing myself more particularly to my colleague Mr. Stewart — of two fundamental reasons why Europe needs the Mediterranean.

First, let us not forget that the Mediterranean is the fountainhead of our civilisation. The three capitals of our civilisation are Rome, Athens and Jerusalem. We cannot neglect an entity which lies at the very heart of a great period in history, the finest chapter in the history of humanity, which might be amputated if we progressively leave on one side the peoples of the Mediterranean.

The second reason is our security. It is quite obvious that the Mediterranean Sea is an essential part of our security. On this point, I do not think there can be any contestation.

In short, we are not here to distribute awards for democracy, but to examine European interests. Furthermore, much could be said about democratic concepts. I would simply refer you to the remarks by our colleague in the Council of Europe, Mr. Reverdin.

When one studies the history of the peoples of Europe, one has to see the Mediterranean

M. Louis Jung (suite)

graphes en disant qu'il s'agissait d'une question de formulation.

Mais les débats ont montré qu'il en est sans doute tout autrement, et je suis vraiment surpris de cette prise de position, car on pourrait admettre que notre commission veut, dès maintenant, essayer de trouver un accord militaire avec les pays que vous critiquez tellement.

Associer des pays qui voudraient participer à la défense de notre continent le moment venu, quand les conditions seront réunies, c'est là une perspective très valable qu'on ne saurait sous-estimer.

Je voudrais bien voir nos collègues britanniques le jour où ils se rendront compte que Gibraltar suivra le sort de Mers el-Kébir. Il faut être réalistes. Nous assistons actuellement à une évolution en Méditerranée. Tous ceux qui voudront défendre le monde libre et nos libertés — car il s'agit bien de cela — seront conscients que personne n'est de trop.

Loin de nous, en tout cas loin de moi et de mes amis, l'idée de vouloir défendre un régime fasciste. Mais, comme je l'ai déjà dit ce matin, quand on essaye de trouver un étalon pour la démocratie, il faut l'appliquer à tous les pays.

Nous sommes heureux que des discussions aient actuellement lieu avec les pays de l'Est. Il me paraît utile de discuter également avec les pays méditerranéens et d'essayer d'évoluer en ce sens.

J'ai été ravi d'entendre M. Destremau rappeler certaines évolutions passées de l'histoire, où certains pays, comme l'Espagne, ont été mis à l'index, avec les résultats négatifs que nous avons connus.

En ce qui concerne le paragraphe 5, permettez-moi de vous dire ma surprise.

J'étais convaincu de la réponse de M. Debré. Mais nous, qui croyons effectivement que l'avenir ne peut être que dans la défense européenne, qui n'acceptons pas la défense uniquement nationaliste et superpatriotique, nous estimons qu'il est utile, pour arriver à ce résultat, d'employer n'importe quel moyen.

La constitution d'un comité consultatif des chefs des états-majors ayant pour but, peut-être,

de résoudre les difficultés que nous avons constatées aux Etats-Unis, devrait recueillir l'assentiment de toute l'Assemblée. Je ne peux comprendre que certains membres de notre assemblée puissent défendre une position nationaliste qui n'accepte pas la finalité de la défense européenne.

Si nous voulons créer les Etats-Unis d'Europe, si nous voulons une unité économique et monétaire, nous devons vouloir en toute logique aussi une unité dans la défense. Je suis conscient de ce que la force économique et morale que représentent nos pays permettra sans doute également une défense commune. C'est la raison pour laquelle je m'oppose aux amendements et je demande à l'Assemblée d'adopter le texte de la commission. (*Applaudissements*)

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Je vous remercie, M. Jung.

Quelqu'un d'autre désire-t-il prendre la parole au sujet de l'amendement ?...

La parole est à M. Capelle.

M. **CAPELLE** (*France*). — M. le Président, je voudrais ajouter quelques mots à ce que vient de dire mon collègue, M. Jung. En ce qui concerne le point 4, je voudrais rappeler — et excusez-moi de m'adresser plus particulièrement à notre collègue, M. Stewart — deux raisons fondamentales pour lesquelles l'Europe a besoin de la Méditerranée.

N'oublions pas d'abord que la Méditerranée est la source de notre civilisation. Les trois capitales de notre civilisation sont Rome, Athènes et Jérusalem. Nous ne pouvons négliger un ensemble qui se situe au cœur même de cette très belle histoire, la plus belle histoire de l'humanité, que nous risquerions d'estropier si, progressivement, nous néglignons les peuples de la Méditerranée.

La deuxième raison est notre sécurité. Il est bien évident que la Méditerranée est un élément essentiel de notre sécurité. Sur ce point, je ne pense pas qu'il y ait de contestation.

En conclusion, nous ne sommes pas ici pour distribuer des prix de démocratie, mais bien pour examiner les intérêts de l'Europe. En ce qui concerne d'ailleurs les conceptions démocratiques, il y aurait beaucoup à dire. Je renverrai simplement aux observations de notre collègue du Conseil de l'Europe, M. Reverdin.

Lorsqu'on étudie l'histoire des peuples de l'Europe, on est conduit à adopter une certaine objec-

Mr. Capelle (continued)

peoples objectively. For reasons of history, civilisation and the vagaries of fortune, the democratic concepts of the peoples of Northern Europe do not coincide with those of the Mediterranean peoples. I say this not because I have any desire to support régimes with which we cannot concur but in order to demonstrate the need for a certain degree of indulgence.

In any case, we are here to strengthen Europe and to try to plan its unity. Consequently, if we abandon paragraph 4, we abandon the Mediterranean, and that we cannot do. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Capelle.

Does anyone else wish to speak ?...

Mr. Destremau, what is the Committee's view of these amendments ?

Mr. DESTREMAU (*France*) (Translation). — Mr. President, I shall not go back over the discussion on paragraph 4 ; it has already been very thoroughly dealt with.

I shall simply say a word on paragraph 5 ; this proposal will have no immediate application, but may in the future constitute a starting point which I consider to be of interest for the unity of Europe in the field of defence.

My colleagues noted this morning that the French Minister of Defence tended to disagree in this respect. How strange it is that his disagreement ties in with that of our Labour colleagues and of Mr. Stewart. This is quite an unusual combination.

We are not working for the present, but for the future. Personally this is a point to which I attach great importance and which moreover I feel is in line with a resolution of the Consultative Council of the Brussels Treaty Organisation, dated 20th December 1950, which stated *in fine* :

"the reorganisation of the military machinery shall not affect the right of the Western Union Defence Ministers and Chiefs-of-Staff to meet as they please to consider matters of mutual concern to the Brussels Treaty powers."

Consequently, we would simply be reverting to a previous situation which we would adapt to future problems.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Destremau.

I will now put Mr. Stewart's Amendment No. 1 to the vote by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

I declare the amendment negatived.

Since Mr. Stewart's Amendment No. 1 has been defeated, I will now put Mr. Jung's Amendment No. 2 to the vote by sitting and standing.

(*A vote was then taken by sitting and standing*)

The amendment is agreed to.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft recommendation contained in Document 587, as amended ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The amended draft recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

The Assembly will now proceed to vote on the draft recommendation on Europe and the evolution of East-West relations contained in Document 589.

Three amendments have been tabled to this draft recommendation but Amendment No. 3 tabled by Mr. Sieglerschmidt replaces Amendment No. 1 which he also tabled and which has been withdrawn.

We shall therefore be considering two amendments. Amendment No. 2 has been tabled by

¹. See page 30.

M. Capelle (suite)

tivité au sujet des peuples de la Méditerranée. Les conceptions démocratiques des peuples du Nord ne coïncident pas, pour des raisons historiques, de fortune et de civilisation, avec les conceptions des peuples de la Méditerranée. Je ne dis pas cela pour soutenir des régimes que nous ne pouvons pas accepter, mais pour faire admettre la nécessité d'une certaine indulgence.

En tout cas, nous sommes ici pour conforter l'Europe et essayer de préparer son unité. Par conséquent, en abandonnant le point 4, nous abandonnerions la Méditerranée, ce que nous ne pouvons pas faire. (Applaudissements)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Capelle.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il prendre la parole ?...

M. Destremau, quelle est l'opinion de la commission au sujet de ces amendements ?

M. DESTREMAU (France). — M. le Président, je ne reprendrai pas le débat sur le point 4; nous en avons déjà très largement débattu.

Je dirai simplement un mot au sujet du point 5 : c'est une proposition qui n'aura pas d'application immédiate, mais qui peut constituer demain une base de départ qui me paraît intéressante pour l'unité de l'Europe en matière de défense.

A cet égard, mes collègues ont constaté ce matin que le ministre français de la défense nationale était plutôt opposant. Il est du reste assez curieux que son désaccord rejoigne celui de nos collègues travaillistes et de M. Stewart. Il y a là une combinaison assez *unusual*.

Nous ne travaillons pas pour le présent, mais pour l'avenir. Personnellement, c'est un point auquel j'attache beaucoup d'importance et qui me paraît d'ailleurs en conformité avec une résolution du Conseil consultatif de l'Organisation du Traité de Bruxelles, en date du 20 décembre 1950, qui disait *in fine* :

« La réorganisation de la structure militaire ne portera aucune atteinte au droit qu'ont les ministres de la défense et les chefs d'état-major de l'Union occidentale de se réunir à leur convenance pour étudier les questions d'intérêt mutuel pour les pays signataires du Traité de Bruxelles. »

Par conséquent, nous reviendrions simplement à une situation antérieure que nous adapterions aux problèmes de demain.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Destremau.

Je mets maintenant aux voix, par assis et levé, l'amendement n° 1 déposé par M. Stewart. .

(Il est procédé à un vote ~~par assis et levé~~)

L'amendement n'est pas adopté.

L'amendement n° 1 de M. Stewart n'ayant pas été adopté, je mets maintenant aux voix, par assis et levé, l'amendement n° 2 déposé par M. Jung.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

L'amendement est adopté.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Y a-t-il opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 587, ainsi amendé ?...

Y a-t-il des abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation amendé est adopté à l'unanimité¹.

L'Assemblée passera maintenant au vote sur le projet de recommandation relatif à l'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest, contenu dans le Document 589.

Trois amendements à ce projet de recommandation ont été déposés, mais l'amendement n° 3 de M. Sieglerschmidt remplace l'amendement n° 1 qu'il avait aussi déposé et qui a été retiré.

Nous examinerons donc deux amendements. L'amendement n° 2 a été déposé par Dame Joan

1. Voir page 30.

The President (continued)

Dame Joan Vickers and others, and Amendment No. 3 has been tabled by Mr. Sieglerschmidt and Mr. Leynen.

I propose that the Assembly discuss the two amendments together since they deal with the same paragraph. I shall then put the question on the amendments to the Assembly, firstly on Amendment No. 2, which differs most from the text of the Committee's report.

I now invite Dame Joan Vickers to speak to her amendment.

Dame Joan VICKERS (*United Kingdom*). — In view of the other amendment, I wish to withdraw my amendment.

The PRESIDENT. — Amendment No. 2 is withdrawn.

I now invite Mr. Sieglerschmidt to speak to his Amendment No. 3. You have already spoken to it, Mr. Sieglerschmidt; do you wish to add anything?

Mr. SIEGLERSCHMIDT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I have already spoken to the amendment. I can only repeat that the amendment was adopted unanimously in its present form and that basically it does no more than to bring up to date the ideas expressed in the fourth paragraph of the preamble to the draft recommendation. The amendment has been carefully reconsidered in the Committee and by a small working party.

I should like to take this opportunity to thank Dame Joan Vickers for having withdrawn her amendment and I would like to recommend that the amendment now be adopted because otherwise we would find ourselves left with a text that is completely out of date.

The PRESIDENT. — Does anyone else wish to speak to Amendment No. 3?...

I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I wish to add a few words to the Rapporteur's remarks. The Christian Democrat Group and the British Conservatives have formul-

ated some very strong reserves against the initial amendment.

Yesterday, in Committee, I fought tooth and nail against this text. Finally, after a restful night, we met once more this morning and all of us agreed to moderate our demands, and as a result we arrived at what seems to me to be an honourable compromise.

Of course, my German Christian Democrat colleagues formulate reserves. I can understand why; but we are not here to pass judgment on German domestic policy, but to assume our responsibilities.

I recommend my friends to vote in favour of this amendment, taking account of the fact that it is, of course, the result of mutual concessions.

The PRESIDENT. — Do you wish to add anything, Mrs. Klee?

Mrs. KLEE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — We are grateful to Mr. Leynen for the trouble he has taken to find an honourable compromise, but I would move nevertheless that we vote separately on the individual paragraphs.

I have already spoken on what we understand by normalisation. Apart from that, the last sentence does tend to prejudice things for us at home. I request, therefore, that we vote separately on each paragraph.

The PRESIDENT. — Does anyone else wish to speak to the amendment?...

I cannot see anyone asking for the floor. I will now put Mr. Sieglerschmidt's Amendment No. 3 to the vote. Am I right in thinking, Madame Klee, that you want a separate vote on each recommendation, or only on each sentence of the amendment?

Mrs. KLEE (*Federal Republic of Germany*). — Only on each sentence of the amendment.

The PRESIDENT. — We will now vote on each sentence of the amendment by sitting and standing.

Mr. STEWART (*United Kingdom*). — On a point of order, Mr. President. We are being asked to vote separately on different sentences of the

M. le Président (suite)

Vickers et plusieurs de ses collègues, et l'amendement n° 3 déposé par MM. Sieglerschmidt et Leynen.

Ces deux amendements portant sur le même paragraphe, je propose que l'Assemblée les examine ensemble. Je demanderai ensuite à l'Assemblée de se prononcer sur les amendements, d'abord sur l'amendement n° 2 qui diffère le plus du texte de la commission.

La parole est à Dame Joan Vickers pour défendre son amendement.

Dame Joan VICKERS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Compte tenu de l'autre amendement, je souhaite retirer le mien.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'amendement n° 2 est retiré.

Je prie maintenant M. Sieglerschmidt de défendre l'amendement n° 3 qu'il a déposé. Vous avez déjà parlé en faveur de cet amendement, M. Sieglerschmidt ; voulez-vous ajouter quelque chose ?

M. SIEGLERSCHMIDT (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, j'ai déjà exprimé mon opinion sur la proposition en question. Je ne peux que répéter que, dans sa forme actuelle, elle a été adoptée à l'unanimité et qu'elle est, pour l'essentiel, une mise à jour des idées qu'on trouve exposées dans le quatrième considérant du projet de recommandation. La commission ainsi qu'un petit groupe de travail ont encore examiné avec la plus grande attention le contenu de cette proposition.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier notre collègue, Dame Joan Vickers, d'avoir retiré sa proposition, et je recommande l'adoption de l'amendement, car si celui-ci était repoussé, nous resterions avec un texte tout à fait dépassé par les événements.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Quelqu'un d'autre souhaite-t-il soutenir l'amendement n° 3 ?...

La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*). — M. le Président, je voudrais ajouter quelques mots à l'exposé de l'honorable rapporteur. Le groupe démocrate-chrétien et les conservateurs britanniques ont

formulé des réserves très importantes contre l'amendement initial.

Hier, en commission, je me suis battu comme un lion des Flandres contre ce texte. Finalement, après une nuit reposante, nous nous sommes rencontrés à nouveau ce matin et nous avons consenti, les uns et les autres, à mettre de l'eau dans notre vin, de sorte que nous sommes arrivés, me semble-t-il, à un compromis honorable.

Bien entendu, mes collègues démocrates-chrétiens allemands font des réserves. Je les comprends. Cependant, nous ne sommes pas ici pour juger la politique intérieure allemande, mais pour prendre nos responsabilités.

Je recommande à mes amis un vote favorable sur cet amendement, tout en notant que, bien entendu, il est le résultat d'une concession mutuelle.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Voulez-vous ajouter quelque chose, Mme Klee ?

Mme KLEE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Nous sommes très reconnaissants à M. Leynen de s'être tant efforcé de trouver un compromis honorable. Je propose néanmoins un vote séparé sur chaque alinéa.

J'ai déjà exposé, tout à l'heure, ce que l'expression « normalisation » signifie pour nous. De plus, la dernière phrase constituée, pour mon pays, un certain préjudice. Je demande donc un vote séparé sur chaque alinéa.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Quelqu'un d'autre souhaite-t-il soutenir l'amendement ?...

Personne ne demande la parole. Je mettrai maintenant aux voix l'amendement n° 3 déposé par M. Sieglerschmidt. Mme Klee, ai-je bien compris que vous souhaitiez voir l'Assemblée voter séparément sur chaque point de la recommandation, ou est-ce seulement sur chaque phrase de l'amendement ?

Mme KLEE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Seulement sur chaque phrase de l'amendement.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Nous allons maintenant voter par assis et levé sur chaque phrase de l'amendement.

M. STEWART (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais faire un rappel au Règlement, M. le Président. Nous sommes invités à voter

Mr. Stewart (continued)

amendment, but unless my draft is totally misprinted there is only one sentence. It is true that we can break it up a bit at the commas, but it will be an extraordinary precedent if we are to fragment a motion by stopping at each punctuation mark. I would ask you to reconsider this.

The PRESIDENT. — There are two parts to the amendment. There is an amendment to the fourth paragraph of the preamble and an amendment to the third paragraph of the draft recommendation. Madame Klee wishes us to vote separately on those.

Mr. STEWART (*United Kingdom*). — There is only that division?

The PRESIDENT. — Yes.

Mr. SIEGLERSCHMIDT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I have been handed a German translation of the amendment, although not an official translation. I note that it is not quite right in one place. I would like my German colleagues to be voting on a correct text and not on an inaccurate one.

With your permission, Mr. President, I should like to read out once again the correct German version, based on the French text I have before me :

“... stellt fest, dass die Mitgliedstaaten durch ihre ebenso feste wie realistische Haltung in der deutschen Frage wesentlich dazu beigetragen haben, dass ein wichtiger Schritt der Normalisierung in den Beziehungen zwischen den beiden Staaten in Deutschland dank verschiedener Verträge möglich geworden ist und dass diese Normalisierung eine wesentliche Voraussetzung für eine dauerhafte Entspannung in Europa darstellt.”

The PRESIDENT. — Are our German colleagues now fully apprised of the amendment?

Madame Klee, you still wish to vote separately?

Mrs. KLEE (*Federal Republic of Germany*). — Yes.

The PRESIDENT. — Very well. I will put the first part of the amendment under paragraph 1

which is to delete the fourth paragraph of the preamble to the draft recommendation and insert the words of the amendment.

(A vote was then taken by sitting and standing)

I declare the first part of the amendment agreed to.

The second part is to delete paragraph 3 of the operative text of the draft recommendation and insert the words of the amendment.

(A vote was then taken by sitting and standing)

I declare the second part of the amendment agreed to.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Is there any opposition to the draft recommendation contained in Document 589, as amended? ...

Are there any abstentions? ...

There are five abstentions, so there will be a roll-call vote.

The roll-call will begin with the name of Mr. Abens.

The voting is open.

(A vote by roll-call was then taken)

Does any other Representative wish to vote? ...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows¹ :

Number of votes cast	55
Ayes	49
Noes	0
Abstentions	6

The amended draft recommendation is therefore adopted².

1. See page 28.

2. See page 31.

M. Stewart (suite)

séparément sur chaque phrase de l'amendement mais, à moins que l'exemplaire en ma possession ne contienne une erreur, ledit amendement ne comporte qu'une phrase. Nous pouvons naturellement la couper aux virgules, mais ce serait un précédent extraordinaire que de fragmenter un texte à chaque signe de ponctuation. Je voudrais vous demander de revoir cette question.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'amendement comprend deux parties : la première concerne le quatrième considérant et la deuxième le troisième paragraphe du projet de recommandation. Mme Klee souhaite que nous votions séparément sur ces deux parties.

M. STEWART (Royaume-Uni) (Traduction). — Est-ce la seule division ?

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Oui.

M. SIEGLERSCHMIDT (République Fédérale d'Allemagne) (Traduction). — M. le Président, on a déposé sur mon pupitre une traduction de l'amendement en allemand, traduction, il est vrai, non officielle. J'ai constaté qu'elle est exacte sur un point. Or, j'aimerais que mes collègues allemands votent sur une version exacte et non sur un texte qui n'est pas exact.

Permettez-moi de vous lire, d'après le texte français, tel que je l'ai sous les yeux, la version allemande correcte :

« ...stellt fest, dass die Mitgliedstaaten durch ihre ebenso feste wie realistische Haltung in der deutschen Frage wesentlich dazu beigetragen haben, dass ein wichtiger Schritt der Normalisierung in den Beziehungen zwischen den beiden Staaten in Deutschland dank verschiedener Verträge möglich geworden ist und dass diese Normalisierung eine wesentliche Voraussetzung für eine dauerhafte Entspannung in Europa darstellt. »

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Vos collègues allemands ont-ils maintenant pris pleinement connaissance de l'amendement ?

Mme Klee, demandez-vous encore un vote par division ?

Mme KLEE (République Fédérale d'Allemagne) (Traduction). — Oui, M. le Président.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Parfait. Je mets aux voix la première partie de l'amendement

tendant à remplacer le quatrième considérant du projet de recommandation par un nouveau texte.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Je déclare adoptée la première partie de l'amendement.

La deuxième partie tend à remplacer le paragraphe 3 de la recommandation proprement dite par un nouveau texte.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

Je déclare adoptée la deuxième partie de l'amendement.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Y a-t-il une opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 589, ainsi amendé ?...

Y a-t-il des abstentions ?...

Il y a cinq abstentions, aussi procéderons-nous à un vote par appel nominal.

L'appel nominal commencera par le nom de M. Abens.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin ¹ :

Nombre de votants	55
Pour	49
Contre	0
Abstentions	6

En conséquence, le projet de recommandation amendé est adopté ².

1. Voir page 28.

2. Voir page 31.

6. Violence

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 588 and Amendment) ¶¶

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the report of the Committee on Defence Questions and Armaments on violence, Document 588 and Amendment.

I now invite Mr. Schloesing to present the report.

Mr. SCHLOESING (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the Assembly of Western European Union has already examined the problems of violence and in view of the importance and the scope of the subject we found it desirable to follow up this study.

In an initial report, we touched upon the origins of violent actions. These we found in excessive sexuality, drugs, in the traumatic effect of mass media, and in social conflicts. I referred to the forms in which violence manifested itself: guerilla tactics, armed attacks, individual or collective kidnappings, and we made a brief study of the type of organisation behind acts of violence. We are now continuing this study, and I have done so with the help of Mr. Whyte, Secretary of the Committee, and Mr. Trnka, an administrator of the National Assembly, who gathered the necessary documentary material. In every framework, similar studies are being organised on these problems since violence seems to be a dominant feature of our times. Last week, a conference held under the aegis of the Council of Europe in Strasbourg united heads of criminology institutes. Unfortunately, I was not able to have access to the proceedings of this meeting and we will have to await their publication.

The purpose of my survey today is more limited. I shall seek to determine the international incidence of terrorism and I shall briefly examine the legal measures taken to attempt to contain this explosion of violence.

International terrorism is a recent phenomenon, and it is possibly a manifestation of the weight of international public opinion in the settlement of certain conflicts. We are obliged to note that there are perhaps about a dozen demo-

cratic countries in the world today which accept contestation, discussion and open opposition on the part of peoples with views which differ from those of their governments. But they are very few and they constitute an exception. In many other countries, a phenomenon occurs in which people become aware of the inadequacies of the society in which they live. They are not satisfied; they think that their standard of living and working conditions could be improved, and this claim is reflected in permanent demands. But in countries which systematically refuse a dialogue, the State is formidably armed. It has such power and means of repression that a dialogue is not possible and by making discussion impossible, the totalitarian State can stop any revolutionary movement. If the governments cannot prevent the formation and increase of revolutionary movements, they can in fact totally preclude any hope of them seizing power and from then on one is caught up in the escalation of violence. Only one possibility, one hope is then left to these revolutionary movements — it is to lay their case before the tribunal of international public opinion.

I think that thanks to television and radio — this is quite a new phenomenon — the tribunal of history is now in permanent session.

The existence of an international public opinion and world consciousness makes it possible to step up acts of violence and to amplify their repercussions. For instance, we have been made aware of events in Biafra, the Middle East and Vietnam, and revolutionary movements which are not strong enough in their own countries, nor have any hope of seizing power, succeed in making themselves heard and finding an international audience through radio and television. They need to make an impression on public opinion. In order to alert world consciousness, they carry the battle into the territory of neutral, uninvolved States, such as Sweden and Germany, for example, as regards the Palestinian conflict.

The procedure is effective, because public opinion in these countries which are not involved is very sensitive to this appeal to world consciousness. A moral complicity is thus created between the revolutionaries and industrial countries which have an uneasy conscience.

6. La violence

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 588 et amendement)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant la présentation et la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la violence, Document 588 et amendement.

Je prie maintenant M. Schloesing de présenter le rapport.

M. SCHLOESING (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, les problèmes de la violence ont déjà fait l'objet d'un examen par l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale, et, compte tenu de l'importance et de l'ampleur du sujet, il a paru souhaitable de poursuivre cette étude.

En effet, dans un premier rapport, nous avons abordé l'étude des sources des actions violentes. Nous les avons trouvées dans l'abus de la sexualité, de la drogue, dans le caractère traumatisant des *mass-media* et les conflits sociaux. J'avais fait aussi allusion aux moyens utilisés par la violence pour s'exprimer, grâce à la guérilla, aux attentats, aux enlèvements, et rapidement on avait étudié le type d'organisation que prenaient les manifestations de violence. Aujourd'hui, il faut continuer cette étude, et je l'ai fait, grâce à l'aide de M. Whyte, Secrétaire de la commission, et de M. Trnka, Administrateur à l'Assemblée Nationale, qui a recherché la documentation. Dans toutes les enceintes, des études similaires sont organisées sur les problèmes de la violence, car ils semblent dominer notre époque. La semaine dernière, une conférence placée sous l'égide du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, réunissait les directeurs d'instituts de criminologie. Malheureusement, votre rapporteur n'a pu avoir accès à ces travaux et nous sommes obligés d'attendre leur publication.

L'objet de cette étude est aujourd'hui plus limité. Je rechercherai l'incidence du terrorisme à l'échelon international et j'examinerai rapidement les mesures juridiques prises pour tâcher de juguler cette explosion de violence.

Le terrorisme international est un phénomène récent et il est vraisemblable qu'il se manifeste en raison du poids que prend l'opinion publique internationale dans le règlement de certains conflits. Nous sommes obligés de constater que,

dans le monde actuel, une douzaine de pays démocratiques, peut-être, acceptent la contestation, la discussion, et une opposition bien exposée des thèses différentes de celles du pouvoir. Mais le nombre de ces pays est extrêmement réduit et l'on peut dire qu'ils constituent l'exception. Dans beaucoup d'autres, on constate un phénomène qui est une prise de conscience des insuffisances de la société dans laquelle on vit. Les gens ne sont pas satisfaits ; ils pensent que l'on peut améliorer le niveau de vie, les conditions de travail et cette revendication se traduit par des revendications permanentes. Mais, dans tous les pays qui refusent le dialogue, l'Etat se trouve terriblement armé. La puissance de l'Etat est telle, l'arsenal de la répression est tel, que le dialogue n'est pas possible et l'Etat totalitaire, en rendant toute discussion impossible, peut empêcher tout mouvement révolutionnaire. Si les gouvernements ne peuvent empêcher l'apparition et la multiplication des mouvements révolutionnaires, ils peuvent, en fait, interdire totalement l'espoir de conquête du pouvoir par ces mouvements et, dès lors, on est entraîné dans une escalade de la violence. Ces mouvements révolutionnaires n'ont plus qu'une possibilité, qu'un seul espoir : s'adresser au tribunal de l'opinion publique internationale.

Je crois que, grâce à la télévision, à la radio — c'est là un phénomène tout nouveau — le tribunal de l'histoire siège maintenant en permanence.

L'existence d'une opinion publique internationale et d'une conscience universelle permet de multiplier les violences et d'amplifier leur répercussion. C'est ainsi que nous avons été sensibilisés par les événements du Biafra, du Proche-Orient et du Vietnam, et les mouvements révolutionnaires qui ne sont pas suffisamment forts dans leurs pays, qui n'ont aucune espérance d'arriver au pouvoir, réussissent à se faire entendre et trouvent audience sur le plan international grâce à la radio et à la télévision. Ils ont besoin de frapper l'opinion publique. Pour arriver à sensibiliser la conscience universelle, ils portent le combat sur le territoire d'Etats neutres non concernés, je pense à la Suède et à l'Allemagne en ce qui concerne le conflit palestinien.

Le procédé est bon, parce que ces pays, qui ne sont pas concernés, ont une opinion publique très sensible à cet appel à la conscience universelle. Il se crée ainsi une complicité morale entre les révolutionnaires et les pays industriels qui ont mauvaise conscience.

Mr. Schloesing (continued)

A new romanticism is emerging, styled on Byron and Chateaubriand. It is quite obvious that revolutionaries and terrorists, by exploiting heroism, manage to create a new romanticism. For instance, the victims of the Munich aggression, on both sides, were hailed triumphantly in the countries where they were received, whether in Tripoli or in Jerusalem.

There are various forms of international terrorism, the most common nowadays being international attacks to destroy harbour installations, refineries and banks, or the sending of letter-bombs.

This enables terrorist movements to gain international recognition and satisfaction of their demands. In all times, moreover, oppressed minorities have appealed to public opinion, and we may recall the actions of the Poles in former times or those of the Yugoslav Ustachis when they assassinated King Alexander the First of Yugoslavia.

But if we examine a typical example, that of the Palestinian resistance movement, we see that this movement is organised and acts at three different levels. At the top, is the National Council of Palestine Resistance, with an executive committee which co-ordinates all activities. At the base is a political structure which is backed by a terrorist organisation with ramifications in very many countries. It takes advantage of the tolerance of liberal countries to establish and organise itself. The police do not always supervise its activities very closely. In a country like Germany, for example, the Minister of the Interior has to make an annual report on terrorist activities, be they of the extreme right or the extreme left, whether they concern organisations set up by German nationals or, particularly, by foreigners. This is a source of information which is certainly very valuable in Germany, and our different countries could follow Germany's example in calling for such information. It is stated in this report that in Germany right-wing extremists are far less numerous than those who represent immigrant workers. I cite some figures which show the difficulties encountered by the police in keeping a check on this great mass of foreign workers who are often the prey of organisations like Black September, and who are prepared to act through terrorism.

Another form of action is the hijacking of aircraft. In four years, 270 aircraft, many of them belonging to neutral countries have been hijacked for ransom.

These commandos have a third possibility of action: the kidnapping of prominent persons within the countries where revolutionary movements are active. They are very weak, but to draw the attention of public opinion they are nevertheless capable of kidnapping prominent persons and of holding them to ransom.

International terrorism is thus a permanent threat to internal security in a number of States which, *a priori*, have nothing to do with the conflict, but which bear its consequences.

The United Nations has turned its attention to the problem and is studying measures to halt this rising tide of terrorism. In the WEU countries, an attempt has been made to strengthen means of repression; the police have been requested to improve the efficiency of these means and to study all the new possibilities offered by data-processing and radio technology. Countries which are threatened have therefore considerably strengthened their means of repression and we must keep a close watch on these matters.

I now turn to the second part of my report, which deals with the development of legislation. To sum up my ideas, the whole range of repressive legislation was introduced in our countries at the beginning of the nineteenth century in an attempt to combat revolutionary threats which were extremely contagious. For instance, revolution in France immediately had repercussions in Italy, Belgium, Holland and Germany. At the same time, legislation reflected the concerns of the moment and a whole arsenal of repression was set up. Its purpose was to strike at organised insurrection, disturbances of criminal origin and armed or unarmed activities. But three or four years ago, we discovered this legislation had become obsolete because it was too severe, too inflexible, and ultimately the judge did not dare to exercise the powers which were vested in him. Sentence of death could be passed for the formation of armed mobs or for looting. Imprisonment and very heavy penalties protecting agricultural property, real estate and all the

M. Schloesing (suite)

Un nouveau romantisme se crée à l'imitation de Byron et de Chateaubriand. Il est bien évident que les révolutionnaires, les terroristes, en exploitant l'héroïsme, arrivent à créer un nouveau romantisme. C'est ainsi que les victimes — des deux côtés — de l'attentat de Munich ont été portées en triomphe dans les pays où elles ont été reçues, que ce soit à Tripoli ou à Jérusalem.

Le terrorisme international prend diverses formes. La plus courante est maintenant l'attentat international sous forme de destruction d'installations portuaires, de raffineries, de banques, ou d'expédition de lettres piégées.

Cela permet aux mouvements terroristes d'obtenir une reconnaissance internationale et la satisfaction de leurs revendications. De tout temps d'ailleurs, les minorités opprimées ont fait appel à l'opinion publique et nous avons en mémoire les actions des Polonais jadis, ou celles des Oustachis yougoslaves quand ils assassinèrent le roi Alexandre I^{er} de Yougoslavie.

Mais, si nous prenons un cas-type, celui de la résistance palestinienne, nous voyons que l'organisation et l'action de cette résistance se fondent sur trois plans différents. Elle est composée, au sommet, du Conseil national de la résistance palestinienne, avec un comité exécutif qui coordonne toute l'action ; à la base, d'une structure politique qui s'appuie sur une organisation terroriste qui a des ramifications dans de très nombreux pays. Elle profite de la tolérance des pays libéraux pour s'installer et s'organiser. Son action n'est pas toujours suivie de près par la police. Dans un pays comme l'Allemagne, par exemple, le ministre de l'intérieur doit faire, tous les ans, un rapport sur les activités terroristes, qu'elles soient d'extrême-droite ou d'extrême-gauche, qu'elles concernent des organisations constituées par des nationaux allemands ou surtout par des étrangers. C'est un élément d'information qui est certainement très précieux en Allemagne, mais nos divers pays pourraient prendre exemple sur ce qui se passe en Allemagne pour réclamer de telles informations. On peut lire dans ce rapport qu'en Allemagne, les extrémistes de droite sont beaucoup moins nombreux que ceux qui représentent des travailleurs émigrés en Allemagne. Je donne quelques chiffres qui montrent les difficultés que connaît la police pour contrôler cette masse énorme de travailleurs étrangers qui souvent sont la proie d'organisa-

tions comme Septembre noir, et qui sont prêts à agir par le terrorisme.

Un autre moyen d'action est constitué par les détournements d'avions. En quatre ans, 270 avions, appartenant à des pays souvent neutres, ont été détournés pour obtenir des rançons.

La troisième possibilité d'action de ces commandos, c'est l'enlèvement de personnalités opéré à l'intérieur du pays même où agissent ces mouvements révolutionnaires. Ils sont trop faibles, mais, pour frapper l'opinion publique, ils sont quand même capables de s'emparer de personnalités et de faire du chantage en vue d'obtenir des rançons.

Ainsi, le terrorisme international fait peser une menace permanente sur la sécurité intérieure d'un certain nombre d'États qui, à première vue, sont tout à fait étrangers au conflit et qui en supportent les conséquences.

L'O.N.U. s'est saisie du problème et étudie des mesures pour juguler cette montée du terrorisme. Dans les pays de l'Union de l'Europe Occidentale, on a cherché à renforcer les moyens de répression ; la police a été invitée à les perfectionner, à faire des études sur toutes les nouvelles possibilités qu'offrent l'informatique et les moyens radioélectriques. Dans les pays menacés, il y a ainsi un renforcement très net de la répression et nous devons être très vigilants dans ce domaine.

Je voudrais aborder la deuxième partie de mon rapport qui a trait à l'évolution de la législation. En effet, pour résumer mes idées, nous nous apercevons que, au début du XIX^e siècle, toute la législation répressive a été mise en place dans nos différents pays pour tâcher de lutter contre les menaces révolutionnaires qui avaient un caractère extrêmement contagieux, puisqu'une révolution qui éclatait en France avait immédiatement une résonance en Italie, en Belgique, en Hollande, en Allemagne. Dans le même temps, les législations avaient reflété les préoccupations de l'époque et tout un arsenal répressif avait été créé. Il s'agissait de frapper l'insurrection organisée, les troubles d'origine criminelle et les actions armées ou non armées. Mais nous nous trouvons, il y a trois ou quatre ans, en face de cette législation qui était désuète parce qu'elle était trop dure, trop raide, et le juge finalement n'osait pas utiliser les armes qui lui étaient confiées. La peine de mort était prévue en cas de constitution de bandes armées ou de pillage

Mr. Schloesing (continued)

outward signs of wealth are now out-dated and have fallen into disuse.

Similarly, the judge had powers over demonstrations in the street and could make arrests in the event of trade union processions ; but ultimately, and this is to the credit of our societies, liberalism emerged and collective demonstrations were allowed and no longer penalised, which enabled trade unionism to develop in our countries.

The advent of this new violence in modern industrial society caught the authorities unprepared. At the beginning of the nineteenth century, and up to the present, penal legislation always placed emphasis on the individual penal responsibility of those who caused trouble and followed the principle that a person could be held guilty only insofar as there was proof of his crime. Furthermore, collective reparation was not admitted ; only the State provided reparation for damage caused by demonstrations.

What then are the features of violence confronting us in modern States ? Firstly, this violence is spontaneous ; it breaks out suddenly. There is a sudden flare-up. This is the type of disturbance which occurred in the 1960s in Europe and during the "hot summers" in the United States, and also in Northern Ireland. This explosion of violence is influenced by guerilla techniques patterned on those of the Chinese civil war, or maquis activities during the last world war. These are commando activities and it is difficult for the police to determine who is really responsible and who is guilty.

Another consequence is that whereas formerly riots might have led to buildings being destroyed by fire, far more damage is caused now than in the past. Trains are derailed, aircraft sabotaged and computers smashed thus preventing the payment of salaries for a whole category of civil servants. States have therefore had to revise the bases of their penal legislation, the reforms having four aims.

First, adapt the definition of acts of violence to the new forms of violence ; second, determine more accurately responsibility for damage ; third, introduce new penalties commensurate with the importance of the offences committed ; and finally speed up the procedure of repression.

Legislation is being introduced in the United States, Germany, England and France. In the United States, for example, incitement to riot, manufacture of firearms or explosives and instruction in the use of such weapons have been very severely penalised since 1968.

Those responsible for bomb attacks or hijacking aircraft are liable to the death penalty. Students may have their grants stopped. Since 1970, there has been a law in France covering provocation to commit violence, the occupation of public buildings and kidnapping and arbitrary sequestration.

Britain too has taken steps to organise the repression of vandalism, and extremely rigorous texts were recently adopted in Ireland. In Germany, too, as a result of the Baader gang's activities, the constitution was amended to enable measures to be taken against armed gangs, the installation of foreign terrorist organisations and bomb attacks.

If we seek the philosophy behind all this repression, it can be seen that the tendency to individualise responsibility is now being reversed in favour of re-establishing some collective responsibility. As the report states, this point has given rise to much controversy between the proponents of the need to maintain order and those of the protection of the individual against the State.

In France, legislation directed against those responsible for damage has been enacted introducing the notion of collective responsibility and allowing economic and financial penalties to be applied to those responsible for sabotage or demonstrations.

It is quite obvious that all these measures have been effective. It is certain that the fact that action can be taken against organisers of demonstrations without them even having to participate personally gives many people food for thought and calms them down. For this reason care must be taken not to carry repression too far, because unrest must be allowed to express itself, contesta-

M. Schloesing (suite)

de propriétés. La détention criminelle et les peines très lourdes qui protégeaient la propriété agricole, la propriété foncière et tous les signes de richesse se sont trouvées dépassées à notre époque et sont tombées en désuétude.

De même, il était possible pour le juge de frapper la manifestation dans la rue, d'appréhender le défilé syndical, mais finalement, et c'est à l'honneur de nos sociétés, le libéralisme s'est manifesté et ces manifestations collectives ont été admises et non pénalisées, ce qui a permis de faire progresser l'action du syndicalisme dans nos pays.

L'apparition de cette violence nouvelle dans la société moderne industrielle a dérouté, désarmé les autorités. Au début du XIX^e siècle et jusqu'à maintenant, la législation pénale avait toujours insisté sur la responsabilité pénale individuelle des fauteurs de troubles et on avait retenu le principe qu'on ne pouvait tenir pour coupable un homme que dans la mesure où l'on avait la preuve de son crime. D'autre part, il n'était pas admis qu'on puisse imposer une réparation collective. Seul l'Etat assure une réparation des dommages causés par les manifestations.

Quels sont alors, dans les Etats modernes, les caractères de la violence auxquels nous sommes confrontés ? Tout d'abord, cette violence est spontanée et elle éclate tout d'un coup. Il y a une flambée brutale. C'est la caractéristique des émeutes qui ont eu lieu en 1960 en Europe et dans les Etats chauds américains, ou des manifestations en Irlande du Nord. Cette explosion de violence est influencée par des techniques de guérilla inspirées de la guerre civile chinoise ou des actions des maquis pendant la dernière guerre mondiale. Ce sont des actions de commandos et il devient difficile pour la police de déterminer quels en sont les véritables responsables et de découvrir les coupables.

Autre conséquence : alors qu'autrefois des émeutes pouvaient détruire des bâtiments à la suite d'incendies, maintenant les troubles causent beaucoup plus de déprédations que par le passé. On fait dérailler un train, on sabote un avion, on brise un ordinateur, empêchant ainsi de payer le traitement de toute une catégorie de fonctionnaires. Les Etats ont donc été amenés à réviser les bases de leur législation pénale et la réforme du droit pénal a visé quatre objectifs.

Tout d'abord, il s'agit d'adapter la qualification des faits violents aux nouvelles formes de violence, ensuite de mieux déterminer la responsabilité des dégâts causés, d'instituer de nouvelles sanctions adaptées à l'importance des fautes commises, enfin d'accélérer la procédure de répression.

Nous voyons aux Etats-Unis, en Allemagne, en Angleterre, en France, une législation se créer. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, depuis 1968, l'incitation à l'émeute, la fabrication des armes à feu et des explosifs, l'enseignement de l'emploi de ces armes sont sévèrement réprimés.

Les attentats à la bombe sont punis de la peine de mort, de même que les détournements d'avions. On frappe les étudiants en supprimant les bourses. Pour les fauteurs de désordre en France, des textes depuis 1970 visent la provocation, la violence, l'occupation des édifices publics, l'enlèvement et les séquestrations arbitraires.

En Grande-Bretagne aussi, la répression du vandalisme est organisée et récemment, en Irlande, des textes extrêmement rigoureux ont été adoptés. De même, en Allemagne, à la suite de l'affaire de la bande à Baader, la constitution a été modifiée pour permettre de frapper les bandes armées, l'implantation d'organisations terroristes étrangères et les attentats à la bombe.

Si l'on veut rechercher la philosophie de toute cette répression, on constate que la tendance a été de revenir sur l'évolution qui avait conduit à individualiser la responsabilité pour établir une certaine responsabilité collective. J'écris, dans le rapport, qu'il convient de souligner que c'est sur ce point que se sont élevées les plus grandes controverses entre les tenants de la nécessité du maintien de l'ordre et ceux de la protection de l'individu contre l'Etat.

En France, une législation « anti-casseurs » a été mise au point qui introduit la notion de responsabilité collective et permet d'appliquer des sanctions économiques et financières aux auteurs de sabotages ou de manifestations.

Il est bien évident que toutes ces mesures ont été efficaces. Il est certain que les organisateurs de manifestations qui peuvent être frappés, sans même y avoir participé, arrivent à faire réfléchir beaucoup de gens et à les calmer. C'est pourquoi il faut faire très attention à ne pas aller plus loin dans la voie de la répression, car il faut permettre à une agitation de se manifester. Il

Mr. Schloesing (continued)

tion must be allowed, otherwise there will one day be a risk of violent and very spontaneous explosions.

There is another question as well, that of speeding up of procedure. Individual rights and guarantees have gradually been reduced. A Court of State Security has been set up in France, which is of a semi-military nature, and its procedure is most expeditious. The same holds true in neighbouring countries. In Germany, preventive detention has been extended. We cannot, however, help feeling somewhat anxious in the face of this increase in repression, for although the survival of States and the tranquillity of citizens must be ensured, we must avoid the abuse of power by the State.

Consequently, it might be possible to introduce international co-ordination in this field.

Ladies and Gentlemen, you realise the difficulties surrounding work in the United Nations and what little chance there is of it succeeding. How can a common approach be found when the member States of the United Nations are divided into at least two camps: pro-Moslems and pro-Israelis. It is no easy task to reach a consensus in this field.

Conversely, for the countries of Western European Union, where philosophies are fairly closely related, it is possible to co-ordinate legislation in order to avoid succumbing to the temptation of repression and retain a wide degree of liberalism.

We must remain very calm when dealing with this problem of violence. In fact, the work of the directors of criminology institutes who met in Strasbourg last week showed that though violence exists, its importance is not so extraordinary as some wish to make out, for newspapers have to fill their columns with news items. We must keep a cool head.

Our Committee therefore considered that people should be protected against totalitarianism and violence and that the possibility of using the armed forces to counter acts of terrorism should be rejected.

We also wish to avoid what is happening in the United States where, with the increase in

the number of weapons stores, each family has an arsenal of its own, for the Americans are now obliged to organise the individual defence of their property.

A recent report from the Morgan Guaranty Trust makes edifying reading in this connection. The report indicates that in order to protect themselves against violence, the Americans will spend six thousand million dollars this year in a private capacity. We cannot fall into this excess.

If you will allow me, Mr. President, at the risk of somewhat extending this debate, I will cite the case of my *département*, which is a rural one. In the last eleven days, we have had ten fires of criminal origin aimed at destroying factories; this is considerable, because it reduces the work potential of an agricultural department and there is a risk of self-defence being organised which would be under no one's control.

There would then be a risk of our responding, through a kind of escalation of repression, to manifestations of violence which doubtless are natural and which we shall have to learn to live with in the coming years.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, our Committee consequently considered that this problem of violence might remain on our agenda. You will realise, of course, that with the means at his disposal your Rapporteur has merely attempted to throw some small light on the problem, but that it should be taken up again, fairly systematically, making the most of the work done in the Council of Europe in collaboration with criminology institutes and numerous scientists.

We have examined the legal aspects of the problem and have seen what can be done in response to violence after it has occurred.

The major problem, however, is the prevention of violence, to see what must be done, not to hamstring our peoples nor to prevent young people from letting themselves go on occasion, but to allow people to give vent to their feelings and at the same time contain the upsurge of violence.

That, Mr. President, Ladies and Gentlemen, is why the Committee considers the study we have begun might be continued. (*Applause*)

M. Schloesing (suite)

faut permettre la contestation si l'on ne veut pas risquer un jour des explosions violentes et très spontanées.

Autre question : l'accélération des procédures. Progressivement, les garanties et les droits individuels ont été réduits. En France, a été mise en place une Cour de sûreté de l'État, qui a un caractère semi-militaire, et dont la procédure est expéditive. Il en est de même dans les pays voisins. En Allemagne, la détention préventive a été allongée. Nous sommes cependant obligés de nous inquiéter quelque peu devant cette montée de la répression, parce que, s'il faut assurer la survie des États et la tranquillité des citoyens, il convient d'éviter quand même que l'État n'abuse de sa puissance.

Il semble alors qu'une coordination internationale pourrait être mise en place dans ce domaine.

Vous comprendrez donc, mes chers collègues, combien les travaux de l'O.N.U., par exemple, sont ardues et combien ils ont peu de chances d'aboutir, car il est difficile d'arriver à dégager une morale commune, étant donné que les membres de l'O.N.U. se divisent au moins en deux camps : d'un côté, les pro-Musulmans et, de l'autre, les pro-Israéliens. Il est donc difficile d'arriver à un consensus dans ce domaine.

Par contre, pour les pays de l'Union de l'Europe Occidentale, qui ont une philosophie assez voisine, il est possible de parvenir à coordonner nos législations pour éviter de succomber à la tentation de la répression et pour conserver beaucoup de libéralisme.

Nous devons montrer beaucoup de sérénité devant ce problème de la violence. En effet, les travaux qui ont été organisés à Strasbourg la semaine dernière par les directeurs d'instituts de criminologie, font ressortir que, si la violence existait, elle ne revêtait pas cette importance extraordinaire qu'on lui attribue actuellement, car les journaux ont besoin de nourrir leurs colonnes par des faits divers. Mais nous devons conserver la tête froide.

C'est pourquoi notre commission a estimé qu'il fallait veiller à protéger les hommes contre le totalitarisme et la violence, qu'il faut repousser la possibilité d'utiliser les forces armées pour parer à ces actes de terrorisme.

Nous voudrions aussi éviter ce qui se passe aux États-Unis où, avec la multiplication des

dépôts d'armes, chaque famille disposant d'un véritable arsenal, les Américains sont actuellement obligés d'organiser la défense individuelle de leurs propriétés.

La lecture d'un très récent rapport de la *Morgan Guaranty Trust* est édifiant dans ce domaine. Ce rapport indique que les Américains, pour se protéger contre les violences, dépenseront cette année six milliards de dollars à titre privé. Nous ne pouvons pas tomber dans cet excès.

Si vous le permettez, M. le Président, au risque d'allonger quelque peu ce débat, je citerai le cas de mon département qui est rural. Au cours des onze derniers jours, nous avons eu dix incendies criminels cherchant à détruire des usines, ce qui est très important, parce que cela diminue le potentiel de travail d'un département agricole. Et nous courons le risque de voir s'organiser une autodéfense que personne ne pourra maîtriser.

Nous risquerions alors de répondre, par une espèce d'escalade dans la répression, à des manifestations de violence qui, sans doute, sont naturelles et avec lesquelles nous serons obligés de nous habituer à vivre dans les années à venir.

M. le Président, Mesdames, Messieurs, notre commission a alors pensé que le problème de la violence pourrait rester à l'ordre du jour de nos travaux. Vous vous rendez bien compte, en effet, que votre rapporteur, avec les moyens dont il dispose, n'a essayé que de donner un faible éclairage du problème, mais qu'il convient de le revoir, et d'une façon assez systématique, en bénéficiant des travaux effectués au Conseil de l'Europe, par les divers instituts de criminologie et par de nombreux scientifiques.

Nous avons examiné les problèmes juridiques et nous avons vu ce qu'il était possible de faire une fois que la violence s'est manifestée, c'est-à-dire en aval.

Mais, le grand problème, c'est la prévention de la violence, c'est voir ce qu'il faut faire, non pas pour émasculer nos peuples, non pour empêcher les jeunes de vivre quelque peu nerveusement, mais pour arriver à ce que le défoulement soit possible et à maîtriser ces bouffées de violence.

C'est pourquoi, M. le Président, Mesdames, Messieurs, la commission estime que l'étude qui a été entreprise pourrait être poursuivie. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT. — Thank you very much indeed, Mr. Schloesing.

The debate is open.

I will now ask Dame Joan Vickers to address the Assembly.

Dame Joan VICKERS (*United Kingdom*). — At this late hour I will deal merely with my amendment as I think this will be the best way to reply to what was said by the Rapporteur. I would like to thank him for his interesting report and excellent speech.

The latter is a proof that my amendment should be accepted because he mentioned so many organisations and so many people already connected with this work. This is why I have tabled the amendment to delete the recommendation to seek to establish a permanent body for reflection and advice. Do we really need another body? If, as the Rapporteur seemed to imply at the end of his speech, he simply wants this Committee to continue its work, I would not object; but in the report it says "Seek to establish a permanent body". If one is going to establish such a body, one must be aware of its aims, its exact work and its likely composition, whether it be members of this Assembly or the police and experts together, because we already have other committees doing this work.

I do not consider the word "reflection" to be very active: we do not want to reflect; we want to act. Moreover, to whom are we to offer the "advice"? After listening to both Mr. Thorn and Mr. Debré, it seems to me that Ministers at any rate are unlikely to take the advice of this Assembly as I felt that the situation described to us today was very depressing.

On 2nd November 1972 there was a study of international terrorism by the United Nations which produced a useful and stimulating interpretation of the nature of international terrorism, its origins and underlying causes.

There is also a phrase in this report "aware of the need for democratic countries to organise". Surely it is the undemocratic countries, too, which we particularly want to take part in this work. This is yet another reason for my opposition to the suggestions in this report.

The section of the report dealing with the juridical aspects of action against terrorism was an interesting contribution to the study of this important problem. I would, however, like to remind members that the Council of Europe's European Committee on Legal Co-operation is already dealing with this problem, to say nothing of the enlarged EEC Legal Working Group. Britain and many representatives of other countries present have already ratified a convention concerning offences committed on board aircraft, the Tokyo Convention of 1963; the 1970 Hague Convention relating to hijacking has been ratified, too, and there will shortly be a third on sabotage of aircraft arising from the Montreal Convention of 1971. The International Civil Aviation Organisation is also considering the problem and I understand that delegations from the EEC are making arrangements to discuss details for a United Nations conference on this subject in 1973.

I hope, therefore, that my amendment will be accepted, since if we set up yet another committee or establish the present one permanently, it may lead to a duplication of effort. We have heard much about duplication in this session, and I am all against it. If the Rapporteur cannot agree to this suggestion, perhaps he will delay establishing a permanent body until after the 1973 conference. Then we can see what sort of organisation may be suggested. Mr. Anthony Royle digressed from his speech to the Assembly to express his opinion, which was on the lines I am now adumbrating. I had no idea what he would be saying when I tabled my amendment. So I am speaking not on behalf of the British Government but purely for myself.

On consideration, the Rapporteur may feel that it is unnecessary to have another permanent body. Otherwise the report was excellent, and I congratulate the Rapporteur and his country for the action France has taken as outlined in paragraph 92. I was interested and a little astonished to see that the Rapporteur includes under the specific sources of acts of violence the phrase "excessive sexuality". I would have thought that that would lead to peace and "love-ins" rather than violence. Perhaps he will explain this to us later! If the Rapporteur cannot accept my amendment, perhaps he can wait until the 1973 conference to see what suggestions arise from

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — Je vous remercie bien vivement, M. Schloesing.

La discussion est ouverte.

Je donne maintenant la parole à Dame Joan Vickers.

Dame Joan **VICKERS** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Comme il se fait tard, je ne traiterai que de mon amendement ; je pense que ce sera la meilleure réponse à ce qu'a dit le rapporteur, que je remercie pour son intéressant rapport et son excellent discours.

Ce dernier, à lui seul, justifie mon amendement, puisque notre collègue a mentionné de si nombreux organismes et de si nombreuses personnes déjà intéressés à ce travail. C'est précisément pour cette raison que mon amendement s'oppose à la création d'un organisme permanent de réflexion et de conseil. Avons-nous réellement besoin d'un autre organisme ? Si, comme le rapporteur semble l'avoir suggéré à la fin de son discours, il souhaite simplement que cette commission poursuive son travail, je ne m'y oppose pas. Mais le projet de recommandation parle de « poursuivre la mise en place d'un organisme permanent ». Pour créer un tel organisme, il faut savoir quels en seront les objectifs, la fonction exacte, la composition probable — c'est-à-dire s'il sera composé de membres de cette assemblée ou s'il réunira des policiers et des experts — car nous avons déjà d'autres commissions qui accomplissent ce même travail.

Je ne trouve pas que le mot « réflexion » ait un sens très actif : nous ne voulons pas réfléchir, nous voulons agir. D'autre part, à qui allons-nous offrir nos « conseils » ? Après avoir entendu M. Thorn et M. Debré, il me semble que l'on ne paraît guère, du moins les ministres, disposé à prendre l'avis de cette assemblée. J'ai trouvé très déprimante la situation qui nous a été décrite aujourd'hui.

Le 2 novembre 1972, a paru une étude des Nations Unies sur le terrorisme international, qui fournit une explication utile et stimulante de la nature du terrorisme international, de ses origines et de ses causes.

Il y est également question d'une conscience de la nécessité pour les pays démocratiques de s'organiser. Mais ce sont surtout les pays non démocratiques que nous aimerions voir prendre également part à ce travail. Voilà une autre raison pour laquelle je m'oppose aux suggestions contenues dans ce rapport.

Le chapitre du rapport traitant des aspects juridiques de la répression du terrorisme constitue un intéressant apport à l'étude de ce problème important. Je voudrais, néanmoins, rappeler à mes collègues que la Commission européenne de coopération juridique du Conseil de l'Europe traite déjà de ce problème, pour ne rien dire du Groupe de travail juridique de la C.E.E. élargie. La Grande-Bretagne et de nombreux représentants d'autres pays ont déjà ratifié la convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, signée à Tokyo en 1963. La Convention de La Haye de 1970 sur la piraterie aérienne a également été ratifiée, et il y en aura bientôt une troisième sur le sabotage d'aéronefs, laquelle découlera de la Convention de Montréal de 1971. L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale étudie également ce problème et je crois savoir que des délégations de la C.E.E. se préparent à discuter de façon détaillée en vue d'une conférence des Nations Unies qui se tiendrait en 1973 sur le même sujet.

J'espère donc que mon amendement sera adopté, car si nous créons une autre commission ou faisons de la commission actuelle un organe permanent, nous aboutirons au double emploi dont on a beaucoup parlé au cours de cette session et auquel je tiens à m'opposer avec vigueur. Si le rapporteur n'approuve pas cette suggestion, il acceptera peut-être de reporter la mise en place d'un organisme permanent jusqu'après la conférence de 1973. Nous pourrions alors mieux voir quel type d'organisme on nous propose. M. Anthony Royle a fait une digression, dans son discours à l'Assemblée, pour exprimer une opinion assez semblable à celle que j'esquisse ici. J'ignorais ce qu'il allait dire lorsque j'ai déposé mon amendement et, quant à moi, je ne parle pas au nom du gouvernement britannique, mais en mon nom personnel.

A la réflexion, le rapporteur estimera peut-être qu'il n'est pas nécessaire de créer un autre organisme permanent. Par ailleurs, le rapport est excellent, et je félicite le rapporteur ainsi que son pays, la France, pour les mesures que celle-ci a prises et qui sont exposées au paragraphe 92. J'ai trouvé intéressant et un peu surprenant que le rapporteur ait inclus, au nombre des sources précises des actions violentes, l'« abus de la sexualité ». J'aurais plutôt cru que cela devait conduire à la paix et aux « festins d'amour » qu'à la violence. Peut-être s'en expliquera-t-il un peu plus tard ? S'il ne peut accepter mon amendement, peut-être consentira-t-il à attendre la

Dame Joan Vickers (continued)

this event. This subject should not be one for the formation of another committee by WEU. (Applause)

The PRESIDENT. — I have Mr. Fletcher's name on my list, but I do not think that he is in the Hemicycle.

I now call upon Mr. Grieve to address us.

Mr. GRIEVE (*United Kingdom*). — I welcome the opportunity of making a brief contribution. The debate has begun late in the day and, following the other interesting debates, is now sparsely attended. Most people would agree, however, that we are debating a topic of the utmost interest for the civilised world.

I begin, as did my colleague Dame Joan Vickers, by congratulating the Rapporteur on a report which is informed by humanity and understanding. It has reviewed a great many of the possible causes of the increasing incidence of violence which afflicts all countries. I am sure that I will be forgiven if I do not follow Dame Joan in discussing the necessity or otherwise for the establishment of another permanent body for reflection and advice. I am inclined to think that we already have a large number of such bodies dealing with this. I would like to hear how the debate progresses before making up my mind about that aspect.

I want to speak about international terrorism, the hijacking of aircraft, the sending of letter bombs, the taking of hostages and the putting to death of innocent third parties. These are perhaps among the most worrying developments in the world today. Although Mr. Schloesing deals fully with these phenomena in his report, I would have liked to see rather more attention paid to the possible solutions at which the civilised world might arrive. I concede at once that such solutions are difficult to find, but they must be found. We have already had the Tokyo Convention, the Hague Convention and the Montreal Convention dealing with hijacking. Further discussions are taking place under the aegis of the International Civil Aviation Organisation to see what more can be done to deal with this appalling phenomenon.

I am sure that I need make no apologies here for using the word "appalling". This is something

practically new in the world and is one of the results of modern communications. Innocent men, women and children who have nothing to do with quarrels or events in distant parts of the world, save very remotely as fellow human beings, may suddenly find themselves taken hostage while on legitimate journeys and even put to death in cold blood by people who misguidedly think that they are thereby advancing the causes for which they fight.

The measures which have so far achieved international agreement, although obviously a help, will go only a little way towards solving these problems. We will solve the problems of hijacking only when the vast majority of countries agree to extradite to the country from which the aircraft came the criminals who have waylaid the aircraft and have taken the passengers as hostages. We shall meet the problem of international terrorism in all its manifestations, and hijacking is only one of them, only when, as is recommended in paragraph 2 (e) of the recommendation, collective sanctions are taken against the States abetting acts of terrorism.

I recognise how difficult it is to achieve international agreement on such measures, which must be ruthless if they are to succeed. Such measures must be ruthless on those in all countries of the world at one time or another. We in the West tend to sympathise with those escaping from countries behind the iron curtain. Such sympathy is misguided if it sympathises with those who hijack aircraft coming from the East, just as sympathisers in the East are misguided if they go along with persons who have hijacked aircraft coming from the West or elsewhere.

It is only when West and East, and the Arab countries too, agree to extradition, wheresoever the people have come from, whatsoever their motives, that this appalling phenomenon will finally be dealt with. I concede that to achieve international agreement of that scope, importance and ruthlessness is difficult but this must be our aim.

It is with this in view that the diplomats of all countries who believe, as I believe, that this is one of the most appalling problems of today must concert their efforts for the extradition of the hijackers to the country where the aircraft came from and for sanctions against those supporting

Dame Joan Vickers (suite)

conférence de 1973 pour voir quelles suggestions y seront alors formulées. Je pense qu'il ne doit pas y avoir là matière à création, par l'U.E.O., d'une nouvelle commission. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — M. Fletcher s'était inscrit pour prendre la parole, mais je ne pense pas qu'il soit présent.

Je donne maintenant la parole à M. Grieve.

M. GRIEVE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis heureux d'avoir la possibilité d'intervenir, ne serait-ce que brièvement, dans le débat. Celui-ci a commencé à une heure assez tardive et fait suite à d'autres discussions intéressantes, si bien que l'assistance est maintenant clairsemée. Personne pourtant ne contesterait, je crois, que nous traitons d'un sujet d'une importance capitale pour le monde civilisé.

Je commencerai, comme ma collègue, Dame Joan Vickers, par féliciter le rapporteur qui a fait preuve de beaucoup d'humanité et de compréhension. Il a étudié un grand nombre des causes possibles de la recrudescence de la violence dont sont victimes tous les pays. J'espère qu'on me pardonnera de ne pas rechercher, comme Dame Joan Vickers, s'il est opportun de créer un autre organisme permanent de réflexion et de conseil. J'incline à penser qu'il existe déjà un grand nombre d'organismes qui s'occupent de cette question. J'aimerais attendre la suite du débat pour me prononcer sur ce point.

Je voudrais évoquer le terrorisme international, les détournements d'avions, l'envoi de lettres piégées, la prise d'otages et la mise à mort de tiers innocents. Cette évolution est peut-être l'une des plus inquiétantes que connaisse le monde actuel. Bien que M. Schloesing présente une étude complète de ces phénomènes dans son rapport, j'aurais aimé peut-être qu'il fit une plus large place aux solutions qui s'offrent au monde civilisé. Ces solutions, je le concède, sont difficiles à concevoir, mais elles sont indispensables. Diverses conventions ont déjà été signées au sujet des détournements d'avions : à Tokyo, à La Haye et à Montréal. Des discussions se poursuivent sous l'égide de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale pour déterminer quels autres remèdes on pourrait appliquer à cet effrayant phénomène.

Je n'ai pas, j'en suis sûr, à me justifier d'employer le mot « effrayant ». Ce phénomène, qui

résulte des communications modernes, est, pour ainsi dire, nouveau dans le monde. Des hommes, des femmes et des enfants innocents nullement concernés, si ce n'est en leur qualité d'être humains, par des querelles ou des événements agitant des régions lointaines, risquent, au cours d'un voyage parfaitement légitime, de se trouver brusquement pris comme otages, et même d'être mis à mort par des terroristes qui croient à tort faire ainsi avancer la cause qu'ils défendent.

Les mesures qui ont jusqu'à présent fait l'objet d'accords internationaux ne sont naturellement pas négligeables, mais ne seront pas, à elles seules, suffisantes pour résoudre ces problèmes. Nous ne parviendrons à lutter contre les détournements que lorsque la grande majorité des pays accepteront d'extrader vers le pays d'où viennent les avions les criminels qui les ont détournés et qui ont pris les passagers comme otages. Nous ne mettrons fin aux diverses manifestations du terrorisme international, dont les détournements ne sont qu'un aspect, que lorsque des sanctions collectives seront prises contre les pays qui se rendent complices des actes de terrorisme, comme le prévoit le paragraphe 2 (e) du projet de recommandation.

Je reconnais à quel point il est difficile de conclure un accord international sur ces mesures qui, pour être efficaces, doivent être très rigoureuses. Elles doivent frapper sans pitié, à un moment ou un autre, les ressortissants de tous les pays du monde. Nous autres, Occidentaux, avons tendance à sympathiser avec ceux qui s'évadent des pays situés au-delà du Rideau de fer. Cette sympathie est mal fondée si elle va à ceux qui détournent des avions venant de l'Est, de même que se fourvoient ceux qui, dans les pays de l'Est, prennent fait et cause pour les auteurs de détournements d'avions en provenance de l'Ouest ou d'ailleurs.

Ce n'est que lorsque l'Ouest, l'Est et les pays arabes auront accepté l'extradition de tous les coupables, d'où qu'ils viennent et quels que soient leurs motifs, que nous pourrons nous attaquer à ce phénomène effrayant. Je reconnais qu'il est difficile de conclure un accord international aussi important et impitoyable et d'une telle portée, mais tel doit être notre objectif.

Les diplomates de tous les pays qui estiment, comme moi-même, que ce problème est l'un des plus effrayants du monde moderne, doivent unir leurs efforts pour que les coupables des détournements soient livrés au pays d'origine des avions, et que des sanctions soient prises contre

Mr. Grieve (continued)

international terror. Our Rapporteur spoke of the spontaneity of violence in the modern world. I concede that there is a spontaneity of violence within national frontiers. There is violence on the streets, violence in demonstrations and violent crime.

But there is no spontaneity about this international violence which makes the completely innocent its victims. It is carefully worked out, carefully planned, and in far too many cases it succeeds — at the expense of the innocent.

There appears to be a certain solidarity in international terrorism so that people in Northern Ireland who engage in bombing, destroying and killing may receive arms with which to carry out such terrorism from organisations in the Middle and Near East who are bombing and killing for different reasons. Behind such solidarity can we not see — and I concede that there is a good deal of speculation in what I am saying — some of the influences of those who would seek to destroy free western society?

We all recognise that free western society depends on the liberalism of our laws and the purity of our justice. Unfortunately, when countries find within their own frontiers terrorism and violence which go beyond a tolerable scale, they are forced to take measures which in themselves are a negation of the liberal principles for which those countries stand. New laws have now been enacted in the Irish Republic and these are the sort of measures which all civilised countries are forced to take when faced with such a situation.

We must be careful that we ourselves do not become party, sometimes almost unwittingly, to the spread of violence and disrespect for the law. It is too easy nowadays — and we have experienced this in the United Kingdom in recent weeks — for respectable organs of society, even organs of local government, to say, "We do not like this law and therefore we will disobey it". This is what has happened over what we call the fair rents act. People who act in such a way are playing into the hands of those who would affront the law and seek to bring it down.

The only principle by which we in a free society can live is the principle that nobody is

entitled to use force or to flout the law to serve his own beliefs, but must take only democratic steps in a democratic society to advance his aims. If we do not observe that principle, we shall come nearer and nearer to the day when, in far too many countries of the world, life will become, in the words of the English philosopher Hobbes, nasty, poor, brutish and short. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Grieve.

Does anybody else wish to take part in the debate?...

If nobody else wishes to participate, may I ask the Rapporteur if he wishes to reply?...

Mr. SCHLOESING (*France*) (Translation). — Mr. President, I should like to thank Dame Joan Vickers and Mr. Grieve for the kind way they have spoken about my report.

I can reply immediately to Mr. Grieve that where hijacking is concerned, we must be fully alive to the fact that we are not succeeding in stamping out this phenomenon because of the complicity of certain States which accept, condone or encourage it.

What is more, I must say quite bluntly that in most cases the hijacking or sabotage can take place only because of shortcomings on the part of certain police forces. It is quite clear that certain airlines do not have their aircraft hijacked and enjoy greater security.

The report recommends promoting acceptance of the Hague and Montreal conventions on sabotage, but I feel that our Assembly should state quite flatly that it cannot countenance blackmail and that governments cannot abdicate their responsibilities and give in to rebel demands. These things tend to escalate, and it is better to stamp them out at once.

I am very largely in agreement with Dame Joan's comments. I think it was a mistake on the part of the Rapporteur to propose setting up an *ad hoc* committee to continue the examination of violence problems. If Dame Joan agrees, we could adopt a draft order saying: "The Assembly instructs the Committee on Defence Questions and Armaments to continue its study of research

M. Grieve (suite)

les complices de la terreur internationale. Notre rapporteur a parlé de l'explosion spontanée de la violence dans le monde moderne. Je reconnais, en effet, qu'il existe une violence spontanée dans chaque pays. Il y a violence dans les rues, violence au cours de manifestations, sans parler de la violence criminelle.

En revanche, la violence internationale, qui frappe des innocents, est dénuée de toute spontanéité. Conçue et organisée avec soin, elle réussit trop souvent aux dépens des innocents.

Il semble exister une certaine solidarité dans le terrorisme international puisque ceux qui, en Irlande du Nord, lancent des bombes, détruisent et tuent, reçoivent, pour leurs activités terroristes, des armes d'organisations du Proche et du Moyen-Orient dont les raisons d'agir sont différentes. Derrière cette solidarité, ne pouvons-nous pas discerner — et je reconnais que cette idée est en grande partie une hypothèse — certaines influences de ceux qui cherchent à détruire la société occidentale libre ?

Nul d'entre nous n'ignore que cette société libre se fonde sur le libéralisme de nos lois et l'équité de notre justice. Malheureusement, lorsque le terrorisme et la violence atteignent un degré intolérable dans certains pays, ceux-ci sont obligés de prendre des mesures qui, en elles-mêmes, sont la négation des principes libéraux dont ils se font les champions. Des lois nouvelles ont maintenant été adoptées en République d'Irlande ; elles représentent le type de mesures que tout pays civilisé est contraint de prendre lorsqu'il se trouve aux prises avec ce genre de situation.

Nous devons prendre soin de ne pas contribuer nous-mêmes, quelquefois presque inconsciemment, à propager la violence et le défi aux lois. Il est aujourd'hui trop facile — comme nous en avons fait l'expérience au Royaume-Uni au cours des dernières semaines — pour de respectables institutions, voire des administrations locales, de déclarer : « Nous n'approuvons pas cette loi et, par conséquent, nous ne nous y conformerons pas. » C'est ce qui s'est passé pour la loi dite des « loyers équitables ». Ce comportement fait le jeu des éléments subversifs qui contestent l'ordre établi et cherchent à le renverser.

Le seul principe qui permette à une société libre de vivre est le principe selon lequel nul

n'a le droit de recourir à la force ou de narguer les lois pour faire triompher ses propres convictions, mais doit, dans une société démocratique, avoir recours aux seuls moyens démocratiques pour servir ses desseins. Le mépris de ce principe nous conduira inéluctablement au jour, où dans de trop nombreux pays du globe, la vie sera devenue, comme l'a dit le philosophe anglais Hobbes, déplaisante, misérable, bestiale et brève. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Grieve.

Quelqu'un d'autre veut-il intervenir ?

Sinon, le rapporteur désire-t-il répondre aux observations formulées ?..

M. SCHLOESING (*France*). — M. le Président, je voudrais remercier Dame Joan Vickers et M. Grieve de l'indulgence avec laquelle ils ont parlé de mon rapport.

Je répondrai tout de suite à M. Grieve qu'en ce qui concerne les détournements, nous devons être très conscients du fait que nous n'arrivons pas à maîtriser ce phénomène par suite de la complicité de certains États qui les acceptent, qui les tolèrent ou les encouragent.

Par ailleurs, il faut dire très nettement que, si certains détournements d'avions ou certains sabotages peuvent avoir lieu, c'est que, la plupart du temps, on trouve à leur origine une carence de la part de certains services de police. Il est bien évident que certaines compagnies d'aviation ne connaissent pas de détournements de leurs avions et jouissent d'une plus grande sécurité.

Le rapport suggère de faire approuver les différentes conventions, soit de La Haye, soit de Montréal, sur les sabotages, mais je crois que notre assemblée devrait indiquer très nettement qu'elle ne peut accepter le chantage et que les gouvernements ne peuvent abdiquer et donner satisfaction aux exigences des rebelles. Il existe, en effet, une escalade en cette matière. Il vaut mieux l'enrayer immédiatement.

Je souscris très largement aux observations de Dame Joan Vickers. Je crois, en effet, que c'est une erreur du rapporteur que d'avoir proposé la création d'une commission *ad hoc* pour continuer l'examen des problèmes relatifs à la violence. Si Dame Joan Vickers est d'accord, nous pourrions adopter un projet de directive disant : « L'Assemblée charge la Commission des Ques-

Mr. Schloesing (continued)

into the causes of violence, the juridical means of combating terrorism and the comparison of experience in the fields of prevention and repression."

This would not involve setting up an additional body. I share Dame Joan's concern on this point. I feel our Assembly, which is responsible for dealing with military problems, should not leave it to others to study these matters, since the upsurge in violence and sabotage in life today has a military incidence.

As I mentioned earlier, the French Minister of the Interior is now initiating research on these lines. Parliamentarians confronted with this dramatic problem of violence must know what technical steps the police force or the army are taking in this field.

Recently, the Minister of the Interior gave the following answer to a written question from a French member of parliament :

"It is a matter of ascertaining the best way of using scientific and technical means for crime prevention and repression by ensuring co-ordination of the activities of police scientific laboratories, the use of electronic data processing, modern telecommunications and teleprinter systems and the reorganisation of archives and documentation departments."

Just running through these headings shows what a vast field of activity the police departments will have.

I feel it is the duty of parliamentarians to keep abreast because, although we may encourage the police, we may, when keeping watch on them, have to restrain their ardour in order to champion the cause of intellectual freedoms.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Schloesing.

Does the Chairman wish to intervene ?

Mr. DESTREMAU (*France*) (Translation). — Mr. President, in future sessions, I should like

to see a debate of this kind timed to have a larger audience than is here this afternoon, for we are dealing with a new problem that has not confronted the western democracies for a very long time. Understanding between our seven countries, co-operation and the exchange of information can be of the greatest importance to our countries in solving these problems.

We greatly appreciated the remarks, in very different keys, made by Dame Joan Vickers and Mr. Grieve.

This subject is perhaps of even greater public interest than our debate a little while ago on European defence which is, to be sure, of very great importance to us but does not have the popular impact of a debate on violence.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Destremau.

The debate is closed.

The Assembly will now proceed to vote on the draft recommendation contained in Document 588.

An amendment has been tabled to this draft recommendation by Dame Joan Vickers and Mr. Judd.

I understand that the Rapporteur is prepared to accept Dame Joan's amendment.

Does the Assembly accept Dame Joan's amendment ?...

Are there any objections ?...

Are there any abstentions ?...

I see none.

Therefore, the amendment is agreed to.

Dame Joan VICKERS (*United Kingdom*). — Mr. President, may I thank the Rapporteur most sincerely for his courtesy ? I am sure he will carry on with his work in the Committee. I am indeed grateful to him for the manner in which he has received my amendment.

The PRESIDENT. — Thank you.

In the light of the Rapporteur's remarks, I suggest that the Committee take up the question of an order to the Committee for consideration by the Presidential Committee and the Assembly

M. Schloesing (suite)

tions de Défense et des Armements de poursuivre les études sur la recherche des causes de la violence, sur les moyens juridiques de lutter contre le terrorisme et sur l'échange des expériences dans le domaine de la prévention comme celui de la répression. »

Nous ne créerions donc par un organisme supplémentaire. Je partage le souci de Dame Joan Vickers sur ce point. Je pense que notre assemblée, qui a vocation pour traiter des problèmes militaires, ne doit pas laisser à d'autres le soin d'étudier ces problèmes, car l'explosion de violence et le sabotage dans la vie moderne ont une incidence militaire.

C'est ainsi qu'actuellement, comme je vous le signalais tout à l'heure, le ministre de l'intérieur engage en France des recherches dans ce sens. Les parlementaires confrontés à ce problème dramatique de la violence doivent savoir ce que les services de police ou les services de l'armée font techniquement dans ce domaine.

Récemment, M. le Ministre de l'intérieur a répondu à une question écrite d'un parlementaire français, dans les termes suivants :

« Il s'agit de connaître la meilleure utilisation des moyens scientifiques et techniques pour la prévention et la répression des délits en assurant la coordination de l'activité des laboratoires de police scientifique, l'utilisation de l'électronique, la modernisation des télécommunications et les systèmes de télé-impression, la remise en ordre des services d'archives et de documentation. »

Rien que l'énumération de ces têtes de chapitres nous montre à quel point les services de police vont avoir un champ d'activités extrêmement riche.

Je pense qu'il est du devoir des parlementaires d'être informés parce que, si l'on peut éventuellement encourager la police, on peut surtout être amenés, en la contrôlant, à réfréner son zèle, pour assurer envers et contre tous la défense des libertés intellectuelles.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Schloesing.

Le président de la commission désire-t-il intervenir ?

M. DESTREMAU (*France*). — M. le Président, je souhaite qu'un débat de ce genre puisse

être placé, dans les sessions à venir, de telle manière qu'il ait un auditoire plus important que celui de cet après-midi, car nous touchons ici un problème nouveau que les démocraties occidentales n'ont pas eu à résoudre depuis longtemps. L'entente entre nos sept pays, la coopération, l'échange de renseignements, peuvent jouer un rôle capital dans la solution de ces problèmes par nos pays respectifs.

Nous avons beaucoup apprécié, dans leur tonalité tout à fait différente, les interventions de Dame Joan Vickers et de M. Grieve.

Ce sujet intéresse peut-être encore plus les populations que le débat que nous avons tenu tout à l'heure sur la défense de l'Europe qui, pour nous, a une importance très grande, sans doute, mais qui n'a pas l'impact populaire que peut avoir un débat sur la violence.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Destremau.

La discussion est close.

L'Assemblée va maintenant procéder au vote sur le projet de recommandation contenu dans le Document 588.

Dame Joan Vickers et M. Judd ont déposé un amendement à ce projet de recommandation.

Je crois comprendre que le rapporteur accepte l'amendement de Dame Joan.

L'Assemblée accepte-t-elle l'amendement de Dame Joan ?...

Il n'y a pas d'opposition ?...

Y a-t-il des abstentions ?...

Je n'en vois pas.

L'amendement est donc adopté.

Dame Joan VICKERS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, puis-je remercier très sincèrement le rapporteur de sa courtoisie ? Je suis certaine qu'il poursuivra son travail au sein de la commission. Je lui sais vraiment gré de l'accueil qu'il a fait à mon amendement.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie.

Eu égard aux remarques du rapporteur, je propose que la commission aborde l'examen d'un projet de directive qu'elle proposerait à l'approbation du Comité des Présidents et de l'Assem-

The President (continued)

in the usual way, namely, that the Committee continue its study of this question.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Is there any opposition to the draft recommendation contained in Document 588, as amended ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

7. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT. — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Thursday 7th December, at 10 a.m., with the following Orders of the Day :

1. Draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1973 (Document 583) ; Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1971 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts (Document 581 and Addendum)

(Presentation of and Debate on the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Documents 583 and 581 and Addendum).

2. Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972 (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Document 584).
3. Relations with Parliaments (Presentation of and Debate on the Information Report of the Committee for Relations with Parliaments, Document 585).
4. A civil and military aviation policy for Europe (Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Document 592 and Addendum).
5. Address by Mr. Heseltine, Minister for Aerospace of the United Kingdom.
6. A civil and military aviation policy for Europe (Resumed Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation, draft Resolution and draft Order, Document 592 and Addendum).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 7.05 p.m.)

1. See page 32.

M. le Président (suite)

blée dans les conditions habituelles, et qui demanderait à la commission de poursuivre l'étude de ce problème.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Y a-t-il opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 588, ainsi amendé ?...

Y a-t-il des abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité¹.

7. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je propose que l'Assemblée tienne sa prochaine séance publique demain matin, jeudi 7 décembre, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1973 (Document 583) ; Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes défini-

tifs (Document 581 et Addendum) (Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Documents 583, 581 et Addendum).

2. Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1972 (Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Document 584).
3. Relations avec les parlements (Présentation et discussion du rapport d'information de la Commission pour les Relations avec les Parlements, Document 585).
4. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe (Présentation et discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Document 592 et Addendum).
5. Discours de M. Heseltine, Ministre britannique de l'aviation.
6. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe (Suite de la discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et votes sur les projets de recommandation, de résolution et de directive, Document 592 et Addendum).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 19 h. 05)

1. Voir page 32.

ELEVENTH SITTING

Thursday, 7th December 1972

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1973 (Doc. 583); Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1971 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts (Doc. 581 and Addendum) (*Presentation of the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts*, Docs. 583 and 581 and Addendum).
Speakers: The President, Mr. Dequae (*Chairman and Rapporteur*).
4. Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972 (*Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts*, Doc. 584).
Speakers: The President, Mr. Scott-Hopkins (*Rapporteur*), Dame Joan Vickers.
5. Relations with Parliaments (*Presentation of and Debate on the Information Report of the Committee for Relations with Parliaments*, Doc. 585).
Speakers: The President, Mr. Péronnet (*Rapporteur*), Mrs. Herklotz, Dame Joan Vickers (*Chairman of the Committee*).
6. A civil and military aviation policy for Europe (*Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions*, Doc. 592 and Addendum).
Speakers: The President, Mr. Valleix (*Rapporteur*).
7. Address by Mr. Heseltine, Minister for Aerospace of the United Kingdom.
Speakers: The President, Mr. Heseltine.
Replies by Mr. Heseltine to questions put by: Lord Gladwyn, Mr. Richter, Mr. Treu, Mr. Valleix, Mr. Hill, Mrs. Walz, Mr. Draeger.
8. A civil and military aviation policy for Europe (*Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions*, Doc. 592 and Addendum).
Speakers: The President, Mr. Draeger, Mr. Adriaenssens, Mr. Abens, Mr. Tomney.
9. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

The Sitting was opened at 10 a.m. with Mr. Peel, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments? ...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

1. See page 35.

3. Draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1973

(Doc. 583)

Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1971—The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts

(Doc. 581 and Addendum)

(Presentation of the Reports of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Docs. 583 and 581 and Addendum)

The PRESIDENT. — The first Order of the Day is the presentation of and debate on the draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1973, Document 583, and the accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the

ONZIÈME SÉANCE

Jeudi 7 décembre 1972

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1973 (Doc. 583); Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs (Doc. 581 et Addendum) (*Présentation et discussion des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Docs. 583, 581 et Addendum*).

Interviennent : le Président, M. Dequae (*président et rapporteur*).

4. Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1972 (*Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Doc. 584*).

Interviennent : le Président, M. Scott-Hopkins (*rapporteur*), Dame Joan Vickers.

5. Relations avec les parlements (*Présentation et discussion du rapport d'information de la Commission pour les Relations avec les Parlements, Doc. 585*).

Interviennent : le Président, M. Péronnet (*rapporteur*), Mme Herklotz, Dame Joan Vickers (*présidente de la commission*).

6. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe (*Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Doc. 592 et Addendum*).

Interviennent : le Président, M. Valleix (*rapporteur*).

7. Discours de M. Heseltine, Ministre britannique de l'aviation.

Intervient : le Président, M. Heseltine.

Réponses de M. Heseltine aux questions posées par : Lord Gladwyn, M. Richter, M. Treu, M. Valleix, M. Hill, Mme Walz, M. Draeger.

8. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe (*Discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Doc. 592 et Addendum*).

Interviennent : le Président, M. Draeger, M. Adriaensens, M. Abens, M. Tomney.

9. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de M. Peel, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? ...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

1. Voir page 35.

3. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1973

(Doc. 583)

Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs

(Doc. 581 et Addendum)

(*Présentation des rapports de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Docs. 583, 581 et Addendum*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1973, Document 583, et des comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour

The President (continued)

financial year 1971, Document 581 and Addendum.

I invite Mr. Dequae to present these reports to the Assembly.

Mr. DEQUAE (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the Assembly has to approve the accounts of the Assembly for the financial year 1971.

The report of the President of the Assembly and that of the external auditor are included in Document 581.

The final balance for the year is 18,791 French francs, amounting to 0.57% of the approved credits of 3,267,000 French francs.

Considering that the session last November was held in Brussels and no extra credits were requested from the Council, the Assembly can be satisfied with this result which reflects the careful watch always kept over the management of the budget.

I invite the Assembly to discharge the President of the Assembly of his financial responsibilities for the financial year 1971.

I now come to the draft budget for the financial year 1973 which amounts to 4,089,000 French francs, representing an increase of 298,000 French francs, or 7.86% as compared with 1972.

The explanatory memorandum in this document shows the reasons for the increases in various sub-heads, which have been kept to a strict minimum.

In the present phase of price instability in our countries, the difficulty in determining here and now the exact amount of increases to be expected in 1973 is, alas, only too plain.

This being so, the Assembly will be asked to consider a supplementary budget during the first part of the nineteenth session to be held, I believe, next June.

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Dequae.

Does anyone wish to speak?—

I see no one asking for the floor.

The debate is closed.

The Assembly will now proceed to decide first on the draft budget of the Assembly for the financial year contained in Document 583. Then it must decide on the motion to approve the accounts of the Assembly for 1971 contained in the Addendum to Document 581.

No amendment has been tabled to the draft budget for 1973.

The vote on the whole of the draft budget will be by roll-call if the Assembly is not unanimous.

Is there any opposition to the draft budget?...

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

The draft budget is adopted unanimously.

No amendment has been tabled to the motion to approve the accounts for 1971 contained in the Addendum to Document 581.

Is there any opposition to the motion?...

Any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

The motion is adopted unanimously.

4. Draft Opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972

(Presentation of and Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Votes on the draft texts, Doc. 584)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the draft opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972, Document 584.

I have pleasure in inviting Mr. Scott-Hopkins to present the draft opinion.

Mr. SCOTT-HOPKINS (*United Kingdom*). — It is with great pleasure that I have the honour yet once again to submit to the Assembly the report which is now before us.

In the main, as the Assembly will know, these problems have been dealt with before, and colleagues will see that there is nothing particularly new. It is especially disappointing that one has

M. le Président (suite)

l'exercice financier 1971, Document 581 et Addendum.

La parole est à M. Dequae pour présenter ces rapports.

M. DEQUAE (Belgique). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, l'Assemblée doit se prononcer sur les comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971.

Le rapport du Président de l'Assemblée, ainsi que celui du Commissaire aux comptes, sont inclus dans le Document 581.

Le solde définitif de l'année est de F 18.791, ce qui représente 0,57 % par rapport aux crédits approuvés de F 3.267.000.

Si l'on tient compte du fait que la session de novembre dernier s'est tenue à Bruxelles et qu'aucun crédit supplémentaire n'a été demandé au Conseil, l'Assemblée pourra être satisfaite de ce résultat qui confirme la vigilance constante apportée à la gestion de notre budget.

Je demande donc à l'Assemblée de donner quitus au Président de l'Assemblée de sa gestion pour l'exercice financier 1971.

J'en viens maintenant au projet de budget pour l'exercice financier 1973, qui s'élève à F 4.089.000 et représente une augmentation de F 298.000, soit 7,86 %, par rapport à 1972.

L'exposé des motifs contenu dans ce document indique les raisons des majorations de crédits de divers articles qui ont été limitées au strict minimum.

Dans la période d'instabilité des prix que nous connaissons dans nos pays, il est malheureusement évident qu'il est difficile, dès à présent, de connaître le montant exact des augmentations qui surviendront en 1973.

De ce fait, l'Assemblée sera amenée à examiner un budget supplémentaire lors de la première partie de la Dix-neuvième session, qui se tiendra, je crois, au mois de juin prochain.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, M. Dequae.

Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ?...

Personne, semble-t-il.

La discussion est close.

L'Assemblée va maintenant se prononcer d'abord sur le projet de budget pour l'exercice financier 1973, contenu dans le Document 583, puis sur la motion d'approbation des comptes pour 1971, contenue dans l'Addendum au Document 581.

Sur le projet de budget pour 1973, aucun amendement n'a été déposé.

Le vote sur l'ensemble du projet de budget se fera par appel nominal si l'Assemblée n'est pas unanime.

Y a-t-il une opposition au projet de budget ?...

Y a-t-il des abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de budget est adopté à l'unanimité.

Sur la motion d'approbation des comptes pour 1971, contenue dans l'Addendum au Document 581, aucun amendement n'a été déposé.

Y a-t-il une opposition à l'adoption de cette motion ?...

Y a-t-il des abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

La motion est adoptée à l'unanimité.

4. Projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1972

(Présentation et discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et votes sur les projets de textes, Doc. 584)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant la présentation, la discussion et les votes sur le projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1972, Document 584.

Je suis heureux de donner la parole à M. Scott-Hopkins pour présenter le projet d'avis.

M. SCOTT-HOPKINS (Royaume-Uni) (Traduction). — Je suis très heureux d'avoir une fois encore l'honneur de présenter à l'Assemblée le rapport dont elle est saisie.

Les membres de l'Assemblée verront que nous avons déjà traité de la plupart de ces problèmes et que le rapport ne contient rien de particulièrement nouveau. Il est tout à fait décevant d'avoir

Mr. Scott-Hopkins (continued)

to come back to the same subjects time and time again. Nevertheless, there is one new item in this report concerning the careers of the female staff in our co-ordinated organisations.

I have the unenviable task of also being the Rapporteur of the Consultative Assembly of the Council of Europe on the same problems of the European civil service. Although I try to avoid overlapping and seek ways of making this report complementary to the one I shall be presenting to the Consultative Assembly next year, I must report to you my feeling of unease at the present situation. Throughout the staff of the co-ordinated organisations there is a desire to be on "all fours" with that of the Commission. The strikes which have taken place in Brussels prove that this unease exists not only in my own mind but also in the minds of these people who are part of this as yet undefined European civil service. There are all kinds of problems, of status, pay and inequality, and we must try as Europeans, not only amongst the co-ordinated organisations but elsewhere, to sort out these problems if we are to develop a European civil service worthy of its name and of the high standards each of us expects from his own national civil service.

Having been a member of both the Council of Europe and of this Assembly for a number of years, I have been struck by the fact that few female staff members hold senior A-grade positions and that, on the whole, they form the establishment of the translation, interpretation, secretarial and clerical staff. One may justifiably be shocked by a situation of this kind. Although, in fact, discrimination does not exist in theory, I nevertheless believe that it does in practice. In this context I am obviously considering only staff with similar qualifications who exist both in this organisation and in the Council of Europe.

In our own member countries, legislation exists to give equal opportunities to men and women, and it seems rather strange that we do not have the same kind of rules and regulations for the European organisations in which we work and in which we expect some of our nationals to work.

The Assembly will note that in the draft recommendation the Committee asks for a breakdown of A, B and L posts between male and

female staff in the co-ordinated organisations. I think the Assembly will want to look a little more closely at this question when the replies have been received. The Committee has also asked that amendments be made to the staff regulations.

If I may draw my colleagues' attention to paragraphs 48 to 53 of my report, the point I wish to make concerns the delay which occurs in decision-making as far as matters of finance are concerned. I have set out in those paragraphs the various phases of the procedure to which matters requiring co-ordination are subjected. It is easy to understand that with such cumbersome machinery many years must elapse before any decision is taken. I would draw the attention of the Assembly to the fact that it takes an inordinately long time to get any decision at all through the various stages needed before any proper action can be taken. If any of this type of machinery existed in our national parliaments we would be the first to change it; yet we happily put up with it here.

To emphasise this point I have listed in Appendix VIII the most important questions discussed by the Assembly over the years and on which a decision still remains pending. In fact, only the indemnity for loss of job was, after years of discussion, finally modified in the seventy-eighth report. Although some improvement has been made in the allowance, it falls far short of the proposals made by this Assembly and bears no resemblance to the generous payments made to staff in the Communities who have become redundant following enlargement.

One cannot help pausing here, after the speeches yesterday from the three Ministers, to wonder exactly what the position of this Assembly is going to be. All three talked about the future activities of this Assembly and its staff, and it makes me wonder whether we are to be faced with redundancies. If this indeed is the position we must be at least as jealous of the rights of our staff as those people within the Communities.

The Assembly has been studying the problem of the harmonisation of regulations concerning seconded staff, recommendations which I had the honour to put before the Assembly in 1970, as a consequence of which the Council agreed that a sub-committee should be set up. This had

M. Scott-Hopkins (suite)

à revenir sans cesse sur les mêmes sujets. Ce document aborde néanmoins une question nouvelle : celle de la carrière du personnel féminin de nos organisations coordonnées.

J'ai la tâche peu enviable d'être également rapporteur à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe pour les problèmes posés par la fonction publique européenne. Tout en cherchant à éviter les répétitions, et en m'efforçant de rendre le présent rapport complémentaire de celui que je présenterai l'an prochain à l'Assemblée consultative, je dois reconnaître que la situation actuelle me met mal à l'aise. On observe, parmi tout le personnel des organisations coordonnées, un désir d'être traité sur le même pied que le personnel de la Commission. Les grèves qui se sont produites à Bruxelles prouvent que ce malaise n'existe pas dans ma seule imagination, mais qu'il affecte les membres de cette fonction publique européenne encore mal définie. Multiples sont les problèmes, de statut, de traitement et d'inégalité, et en tant qu'Européens, nous devons nous efforcer de les tirer au clair, non seulement au sein des organisations coordonnées mais ailleurs, si nous entendons créer une fonction publique européenne digne de ce nom et qui ait la qualité que chacun d'entre nous attend de l'administration publique de son pays.

J'ai été frappé, en tant que membre du Conseil de l'Europe et de la présente assemblée depuis un certain nombre d'années, par le petit nombre de femmes qui occupent des postes élevés de grade A, bien que, dans l'ensemble, le personnel féminin constitue la majeure partie des services de traduction, d'interprétation, de secrétariat et de bureau. Une telle situation ne peut manquer de choquer. Bien qu'il n'y ait théoriquement aucune discrimination, je crois néanmoins qu'il en existe une dans la pratique. Je ne tiens compte évidemment, dans ce contexte, que du personnel de qualifications équivalentes, employé tant par notre organisation que par le Conseil de l'Europe.

La législation de nos pays membres assure l'égalité des chances aux hommes et aux femmes ; aussi semble-t-il assez étrange que des règles analogues ne soient pas appliquées par les organisations européennes dans lesquelles nous travaillons et dans lesquelles nous nous attendons que travaillent certains de nos ressortissants.

L'Assemblée notera que, dans le projet de recommandation, la commission demande communication d'un tableau des effectifs qui montre la

répartition des grades A, L et B entre le personnel masculin et féminin des organisations coordonnées. Je pense que l'Assemblée souhaitera examiner cette question un peu plus attentivement lorsqu'elle sera en possession des réponses. La commission a également demandé que des amendements soient apportés aux règlements du personnel.

J'aimerais attirer l'attention de mes collègues sur les paragraphes 48 à 53 de mon rapport ; le point que je veux évoquer est le retard avec lequel les décisions sont prises dans le domaine financier. J'ai décrit dans ces paragraphes les diverses phases de la procédure en vigueur pour les questions exigeant une coordination. Il est facile de comprendre qu'avec un mécanisme aussi lourd, de nombreuses années s'écouleront nécessairement avant qu'une décision intervienne. Je veux faire remarquer à mes collègues la longueur excessive du délai nécessaire pour qu'une décision franchisse les diverses étapes prévues avant que des mesures effectives puissent être prises. Si le même processus existait dans nos parlements nationaux, nous serions les premiers à le modifier et, cependant, nous l'acceptons ici sans murmurer.

Pour mettre ce point en évidence, j'ai énuméré à l'annexe VIII les principales questions qu'a étudiées l'Assemblée au cours des ans, sans qu'aucune décision ait encore été prise. En fait, seule l'indemnité de perte d'emploi a finalement été modifiée dans le 78^e rapport après des années de discussion. Bien que l'indemnité ait été quelque peu améliorée, elle reste très inférieure à ce qui avait été proposé par cette assemblée et ne correspond nullement aux sommes substantielles qu'ont reçues les membres du personnel des Communautés licenciés à la suite de l'élargissement.

On est amené à se demander, après les discours prononcés hier par les trois ministres, quelle sera la situation exacte de cette assemblée. Tous trois ont évoqué les activités futures de notre assemblée et de son personnel, et j'en suis à me demander si nous devons supprimer des postes. Si tel est le cas, les droits de notre personnel doivent être défendus tout aussi jalousement que l'ont été ceux du personnel des Communautés.

L'Assemblée a étudié le problème que pose l'harmonisation des conditions de détachement des fonctionnaires nationaux, qui a fait l'objet d'une recommandation que j'ai eu l'honneur de lui soumettre en 1970, à la suite de quoi le Conseil a décidé la création d'un groupe de

Mr. Scott-Hopkins (continued)

its first meeting in 1971, and, according to the letter from the Secretary General, reproduced at Appendix IX, a second meeting took place in March of this year. Tentative conclusions were discussed at the sub-committee's first meeting which was held at the end of October. It has, therefore, taken two years for the sub-committee to complete its work, always assuming that some measure of agreement was reached on the report discussed at the October meeting.

I consider the question of the harmonisation of rules governing the secondment of staff to be extremely important. My own government has taken a great deal of interest in the work of the sub-committee, particularly in view of the problem which has now arisen concerning the secondment of staff to the Communities. I feel, therefore, that the Assembly will be interested in considering the report of the sub-committee.

Yet again I am sorry to have to tell you that the committee of experts designed to study the staffing structures and conditions of the co-ordinated organisations has still not been set up. It is to be hoped that governments will take immediate steps to appoint the necessary experts.

In the draft recommendation which accompanies this report, I have optimistically requested that the work of these experts be accelerated with a view to their report being submitted to the Assembly for consideration at its next session: a vain hope, I fear, but one must be optimistic.

I have dealt at some length with the problem of the provident fund, which affects members of staff of WEU very greatly. An intolerable situation has arisen on account of growing monetary erosion. It is obvious that a pension scheme must be set up for the staff in the co-ordinated organisations, and, indeed, the Council of Europe already has a pension fund. However, the point to which I wish to draw the Assembly's attention is that members of staff pay a contribution to the provident fund of 7% of their monthly salary and governments pay 14%. The fund is managed by the Secretary-General, and managed very well, too. When staff retire or leave the organisation, the interest and capital paid in is given to them. This is what happens here in WEU, not, of course, in the Council of Europe. There, the pensions paid have been augmented, and at the end of Appendix IX of

my report my colleagues will see that they have been upvalued by as much as 42.19% compared with their original 1967 value. People who retire from the Council of Europe on the whole, therefore, are not suffering from the erosion of currencies which has taken place over the last five years, whereas here exactly the opposite situation obtains. It is really up to us, Mr. President, and perhaps to you, to take this matter very personally and see that our staff get their provident fund and do not suffer in this way in the future.

There will perhaps be redundancies and perhaps people retiring who have served us faithfully over the years. Some are now nearing retirement age and they are not being fairly treated. It is time that we ensured that those who have served us well receive good treatment when they retire. They are not receiving it now.

When the Committee on Budgetary Affairs and Administration met recently, one member who had been a member of that Committee in the early days of this Assembly — I do not see him in his place at the moment — was appalled that so little headway had been made in the last fifteen years in the creation of a European civil service. This is a sad reflection on our governments. They do not see fit to set up a real European civil service which will be a central element of the future European institutions and which could guarantee conditions and careers for the staff.

We in this Assembly must continue to press our governments on the need for urgent action in these important matters. We should be setting an example. I do not believe that in WEU we are doing so, although in many cases we are infinitely better than some of the other co-ordinated organisations.

I hope that the few words I have said will underline the need for action in several areas and will impart a sense of urgency to our Council of Ministers to do the things we have asked them to do. Co-operative though they have been, and are, in dealing with our requests and resolutions, there is still a lot to be done. I hope that we can do it, and I ask for your support. (*Applause*)

M. Scott-Hopkins (suite)

travail. Celui-ci s'est réuni une première fois en 1971 et, comme l'indique la lettre du secrétaire général reproduite à l'annexe IX, une deuxième fois en mars 1972. Ce groupe de travail est parvenu à des conclusions provisoires lors de la première réunion qui s'est tenue fin octobre. Il lui a donc fallu deux ans pour terminer ses travaux, à supposer qu'un accord même partiel ait pu se dégager sur le rapport discuté en octobre.

L'harmonisation des conditions de détachement est, à mon avis, une question extrêmement importante. Mon gouvernement a suivi avec un vif intérêt les travaux du groupe de travail, étant donné le problème que pose actuellement le détachement de personnel auprès des Communautés. C'est pourquoi je pense que l'Assemblée examinera avec beaucoup d'attention le rapport de ce groupe de travail.

Toutefois, je regrette d'avoir à dire que le comité d'experts chargé d'examiner les structures et les statuts des personnels des organisations coordonnées n'a pas encore été institué. Il convient d'espérer que les gouvernements intéressés prendront rapidement des mesures pour nommer les experts compétents.

Dans le projet de recommandation joint au Document 584, j'ai demandé non sans optimisme de faire accélérer les travaux de ces experts afin que leur rapport puisse être examiné à la prochaine session. Je crains que ce ne soit qu'un vœu pieux, mais il faut toujours être optimiste.

J'ai considérablement insisté sur le problème du fonds de prévoyance, qui inquiète beaucoup les membres du personnel de l'U.E.O. La situation est devenue intolérable du fait de l'érosion monétaire croissante. Il est évident qu'un système de pensions doit être créé pour le personnel des organisations coordonnées, comme il l'a déjà été au Conseil de l'Europe. Toutefois, j'aimerais souligner que les membres du personnel versent au fonds de prévoyance 7 % de leur traitement mensuel, et les pays membres 14 %. Le fonds est géré — très efficacement, d'ailleurs — par le secrétaire général. Lorsqu'un agent prend sa retraite ou quitte l'organisation, il reçoit le capital ainsi constitué majoré des intérêts. C'est ce qui se passe ici à l'U.E.O. La situation est différente au Conseil de l'Europe : les pensions servies par la caisse ont été majorées et, comme mes collègues pourront le voir à la fin de l'annexe IX de mon

rapport, elles ont été revalorisées de 42,19 % par rapport à 1967. Par conséquent, contrairement à ce qui se passe pour le personnel de l'U.E.O., le personnel qui quitte le Conseil de l'Europe n'est pas victime, dans l'ensemble, de l'érosion monétaire qui s'est produite au cours des cinq dernières années. Il nous appartient, M. le Président, et il vous incombe peut-être à vous personnellement de vous occuper de cette question et de faire en sorte que notre personnel ait son fonds de prévoyance et cesse d'être ainsi désavantagé à l'avenir.

Il est possible que des compressions de personnel soient nécessaires et que des agents se retirent après des années de bons et loyaux services. Certains approchent actuellement de l'âge de la retraite, et ils ne bénéficient pas d'un traitement équitable. Il est temps que nous prenions les mesures indispensables pour que le personnel qui nous a servi avec dévouement soit convenablement traité au moment de sa retraite. Ce n'est pas le cas à l'heure actuelle.

A une réunion récente de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, un de nos collègues, qui avait été membre de cette commission à la création de l'Assemblée — je ne le vois pas à sa place pour le moment — s'est étonné que l'on ait, en quinze ans, fait si peu de progrès en ce qui concerne la création d'une fonction publique européenne. Cela n'est malheureusement pas à l'honneur de nos gouvernements. Ils ne voient pas la nécessité de créer une véritable fonction publique européenne qui constituerait le noyau des futures institutions européennes et garantirait le statut et la carrière du personnel.

Nous, membres de cette assemblée, devons continuer d'insister auprès de nos gouvernements pour qu'ils prennent d'urgence des mesures au sujet de ces questions importantes. Nous devrions montrer l'exemple. Je ne crois pas que nous le fassions à l'U.E.O., bien que, souvent, nous nous comportions infiniment mieux que certaines des autres organisations coordonnées.

J'espère que j'aurai contribué, par ces quelques propos, à faire comprendre la nécessité d'agir dans divers domaines et à montrer à notre Conseil des Ministres qu'il est urgent de prendre les décisions que nous lui avons proposées. Bien qu'il ait toujours accueilli nos demandes et nos résolutions avec bon vouloir, beaucoup reste encore à faire. J'espère que cette tâche n'est pas insurmontable et je vous demande votre appui. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Scott-Hopkins.

The debate is now open.

Is there anyone who would like to speak?...

I call Dame Joan Vickers.

Dame Joan VICKERS (*United Kingdom*). — I have listened with interest to Mr. Scott-Hopkins, who has given a detailed and interesting report. He has a sympathetic understanding of the problems raised. He also has the advantage of occupying a position in the Council of Europe similar to that which he occupies here. He can therefore make meaningful comparisons.

I want to comment on the discrepancies between men and women on the staff in the co-ordinated organisations. I refer particularly to the expatriation allowance. The staff of WEU do not understand why a female member of staff completely loses her expatriation allowance if she marries a national of a country other than her own. For example, why should a bachelor who was entitled to expatriation allowance retain it after his marriage? I understand that this allowance has recently been increased because as a married man he acquires the status of head of the family. Nowadays in a number of cases women are the heads of their families. It should be clear that the *raison d'être* for this allowance does not disappear when a woman member of the staff marries.

For this reason I would be glad to see the WEU regulations modified in the near future to obviate this discrepancy. Had Sir John Rodgers been here he would have supported this, and he has asked me to say so.

The scheme established by the pension regulations applicable to permanent officials of the Council of Europe, approved by Resolution (66) 39 of the Committee of Ministers on 24th September 1966, came into effect on 1st January 1967. I gather that it is in the nature of a conventional scheme in that the provision made thereunder for retirement amounts to an indirect emolument, paid by the employer in respect of services accomplished, payment of which is deferred.

In this context the scheme has respect for the principle — the principle only — of equal pay for men and women employees, which is recog-

nised, in particular, in Article 4(2) of the European Social Charter and Article 119 of the Treaty of Rome.

The principle of equal treatment of the sexes under the pension scheme mentioned by Mr. Scott-Hopkins is also justified by the fact that the officials' personal contributions are fixed at a uniform rate of 7% of the basic salary. There is also an apparent discrimination against women officials in the operation of the Council of Europe and other pension schemes.

I would like to refer, secondly, to the question of dependent children. As regards benefits under the pension scheme for children of officials, the text of the pensions regulations is satisfactory in itself. The discrimination is brought about by the reference to regulations on remuneration dealt with in Resolution (72) 32 of the Committee of Ministers. Allowances for children of female officials are not paid except in certain restricted circumstances. Consequently, the same restrictions apply to children of pensioned or deceased female officials.

In the EEC there are similar provisions in the pension regulations but the corresponding regulations on remuneration are different. In those, all officials, regardless of sex, receive children's allowances, and thus the children become entitled to the corresponding benefits under the pension scheme.

There is again a difference in the provisions with regard to surviving spouses. The provisions on survivors' and reversionary pensions for spouses are set out in Chapter IV, Article 25, and refer only to widows and disabled widowers permanently incapable of pursuing a gainful occupation. I would like to know — regrettably we have a similar position in the United Kingdom — who is to decide whether a widower is permanently incapacitated. With medical science nowadays it is practically impossible, unless there is a major accident and the loss of a limb, to say that someone is permanently incapacitated. Will there be a review annually to see whether such a person remains entitled to an allowance, and who will be the judge of the degree of incapacitation?

Widowers of female officials are not taken into account as such. I have mentioned the payment

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci beaucoup, M. Scott-Hopkins.

La discussion est ouverte.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

La parole est à Dame Joan Vickers.

Dame Joan VICKERS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'ai écouté avec intérêt M. Scott-Hopkins qui nous a donné un rapport détaillé et intéressant. Il voit avec compréhension les problèmes en cause. Ayant en outre le privilège d'occuper au sein du Conseil de l'Europe une position semblable à celle qu'il occupe ici, il lui est possible d'établir des comparaisons valables.

Je voudrais faire quelques remarques sur les différences qui existent entre hommes et femmes au sein du personnel des organisations coordonnées. Je fais particulièrement allusion à l'indemnité d'expatriation. Le personnel de l'U.E.O. ne comprend pas pourquoi une femme cesse de bénéficier de l'indemnité d'expatriation si elle épouse un ressortissant d'un pays autre que le sien. Par exemple, pourquoi un célibataire qui avait droit à une indemnité d'expatriation conserve-t-il ce droit après son mariage ? Je crois savoir que cette indemnité a récemment été augmentée parce qu'en tant qu'homme marié, il acquiert la qualité de chef de famille. Il arrive aujourd'hui, dans certains cas, que la femme soit chef de famille. Il devrait tomber sous le sens que la raison d'être de cette indemnité ne disparaît pas lorsqu'un membre du personnel féminin se marie.

Il me plairait, pour cette raison, de voir le Règlement de l'U.E.O. modifié dans un avenir proche, afin que cette inégalité pût être corrigée. Sir John Rodgers m'a priée de mentionner que, s'il avait été présent ici, il aurait appuyé cette proposition.

Le système établi par le règlement de pensions applicable au personnel permanent du Conseil de l'Europe, approuvé par la résolution (66) 39 du Comité des Ministres, en date du 24 septembre 1966, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1967. Il se présente, me semble-t-il, sous une forme classique, en ce sens que la provision qu'il prévoit pour la retraite correspond à des émoluments indirects payés par l'employeur pour services rendus, mais dont le versement est différé.

Le système respecte donc le principe — et le principe seulement — de l'égalité de traitement pour le personnel masculin et le personnel fémi-

nin, reconnue notamment par l'article 4 (2) de la Charte sociale européenne et l'article 119 du Traité de Rome.

Le principe de l'égalité des sexes dans le cadre du règlement de pensions mentionné par M. Scott-Hopkins est également justifié par le fait que les contributions personnelles des agents sont fixées au taux uniforme de 7 % du traitement de base. Il existe également une discrimination évidente à l'encontre des fonctionnaires féminins dans le fonctionnement du système de pensions du Conseil de l'Europe et d'autres organismes.

Je voudrais, en second lieu, aborder la question des enfants à charge. Pour ce qui touche aux prestations que prévoit le système pour les enfants des fonctionnaires, le texte du règlement de pensions est satisfaisant en lui-même. La discrimination apparaît avec la référence qui est faite au régime des rémunérations dont traite la résolution (72) 32 du Comité des Ministres. Les allocations pour enfants à la charge de fonctionnaires de sexe féminin ne sont versées que dans un petit nombre de cas. Il s'ensuit que les mêmes restrictions s'appliquent aux enfants des fonctionnaires femmes pensionnées ou décédées.

Il existe à la C.E.E. des dispositions analogues pour les pensions, mais le règlement correspondant applicable aux traitements est différent. Il y est prévu que tous les agents, sans distinction de sexe, reçoivent l'allocation pour enfants à charge, de sorte que les enfants ont droit aux avantages correspondants dans le cadre du règlement de pensions.

Il existe, d'autre part, une différence dans les dispositions concernant les conjoints survivants. Les dispositions relatives aux pensions de survie et de réversion, qui font l'objet du chapitre IV, article 25, ne parlent que des veuves et des veufs infirmes atteints d'invalidité permanente qui les mettent dans l'impossibilité d'occuper un emploi rémunéré. J'aimerais savoir — et il est regrettable que nous soyons logés à la même enseigne au Royaume-Uni — qui aura qualité pour déterminer si un veuf est atteint d'une invalidité permanente. Dans l'état actuel de la science médicale, il est pratiquement impossible, sauf accident grave et perte de membre, d'affirmer qu'une personne sera toujours invalide. Réexaminera-t-on le cas chaque année pour déterminer si l'intéressé a toujours droit à une allocation, et qui jugera du degré d'invalidité ?

Les veufs de fonctionnaires du sexe féminin ne sont pas pris en considération en tant que tels.

Dame Joan Vickers (continued)

of the 7% of basic salary, so surely this should be done. The system is inequitable because at first the loss of income following the death of a working person falls in the same way upon a man official's family as upon that of a woman official. Everyone can understand that, when there are two persons working in a household, the standard of living must suffer when one income is lost.

Secondly, the widow is paid a pension without any regard to whether she has a private income or income from work. She receives this irrespective of her personal needs.

I hope that it will be recommended that the necessary steps will be taken to remove the discrimination and that amending regulations on pensions, particularly with regard to dependent children and the pension regulations on surviving spouses, will be introduced. Regrettably, in my own parliament I have failed to get this done. Perhaps Mr. Scott-Hopkins will be able to persuade this Assembly to undertake research into the subject so that action will be taken. It may be that this will enable us to persuade our own parliaments to give a fairer deal to both sexes—in other words, equality, because the work undertaken is equal.

The PRESIDENT. — Thank you very much, Dame Joan.

Does anybody else wish to take part in this debate?...

Does the Rapporteur wish to say anything?...

Does the Chairman wish to make any comment?

Mr. DEQUAE (*Belgium*). — No.

The PRESIDENT. — The debate is closed.

We must now decide on the draft opinion and on the draft recommendation contained in Document 584.

No amendment has been tabled to the draft opinion on the budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation or opinion taken as a whole to be by roll-call, the

majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation or opinion and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Is there any opposition to the draft opinion?...

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

The draft opinion is adopted unanimously¹.

No amendment has been tabled to the draft recommendation on improving the status of WEU staff, contained in Document 584.

Is there any opposition?...

Are there any abstentions?...

I note that the Assembly is unanimous.

The draft recommendation is adopted unanimously².

5. Relations with Parliaments

(Presentation of and Debate on the Information Report of the Committee for Relations with Parliaments, Doc. 585)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the presentation of the Information Report of the Committee for Relations with Parliaments, Document 585.

I have pleasure in inviting Mr. Péronnet, Rapporteur of the Committee, to present the report.

Mr. PERONNET (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the report I have the honour of presenting on behalf of the Committee for Relations with Parliaments consists, like the two previous ones, of two separate parts.

The first part completes our study of regionalisation problems in WEU member countries; the second part deals with parliamentary action on the texts adopted by our Assembly.

1. See page 36.

2. See page 37.

Dame Joan Vickers (suite)

J'ai mentionné le versement des 7 % du traitement de base, et l'équité voudrait qu'il en fût autrement. Le système est injuste parce que la perte de revenu consécutive au décès d'une personne exerçant une activité frappe aussi bien la famille d'un fonctionnaire homme que celle d'un fonctionnaire femme. Tout le monde peut comprendre, en effet, que la perte d'un revenu sur deux se traduit par une baisse du niveau de vie.

En second lieu, la veuve reçoit une pension sans qu'il soit tenu compte des ressources que peuvent lui procurer son travail ou d'autres revenus personnels, et quels que soient ses besoins propres.

Il sera recommandé, je l'espère, que les mesures nécessaires soient prises pour faire disparaître cette discrimination, et je souhaite que l'on modifie les dispositions relatives aux pensions, notamment pour ce qui a trait aux enfants à charge et aux conjoints survivants. C'est ce que je n'ai malheureusement pas pu obtenir dans mon propre parlement. Peut-être M. Scott-Hopkins pourra-t-il persuader l'Assemblée de procéder à une étude de cette question, afin de permettre une action ultérieure. Et peut-être cela nous aidera-t-il à persuader nos propres parlements d'accorder aux deux sexes un traitement plus équitable, c'est-à-dire l'égalité, puisque leur travail est égal.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, Dame Joan.

Quelqu'un d'autre désire-t-il intervenir dans le débat ?...

Le rapporteur veut-il prendre la parole ?...

Le président de la commission ?

M. DEQUAE (*Belgique*) (Traduction). — Non.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La discussion est close.

Nous devons maintenant nous prononcer sur le projet d'avis et le projet de recommandation contenus dans le Document 584.

Sur le projet d'avis sur le budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour 1972, aucun amendement n'a été déposé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation ou d'avis doit se faire par appel

nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation ou d'avis, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet d'avis ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet d'avis est adopté à l'unanimité¹.

Sur le projet de recommandation sur l'amélioration du statut du personnel de l'U.E.O., contenu dans le Document 584, aucun amendement n'a été déposé.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité².

5. Relations avec les parlements

(Présentation et discussion du rapport d'information de la Commission pour les Relations avec les Parlements, Doc. 585)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la présentation et la discussion du rapport d'information de la Commission pour les Relations avec les Parlements, Document 585.

J'ai le plaisir d'inviter M. Péronnet, rapporteur de la commission, à présenter son rapport.

M. PERONNET (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter au nom de la Commission pour les Relations avec les Parlements se compose, tout comme les deux rapports précédents qui vous ont été soumis, de deux parties distinctes.

La première partie complète notre étude sur les problèmes de la régionalisation dans les pays membres de l'U.E.O. ; la deuxième partie traite de l'action parlementaire sur les textes adoptés par notre assemblée.

1. Voir page 36.

2. Voir page 37.

Mr. Péronnet (continued)

Let us start with the first part: regionalisation.

The study that our Committee has made of the phenomenon of regionalisation and decentralisation, i.e. the course set by the legislative and the executive to bring them closer to the people in order to establish a fruitful dialogue and find effective and up-to-date solutions to the problems facing the inhabitants of these different regions, was for information purposes only.

The third report on this subject is sufficiently explicit, I feel, not to require any comment from me today on the chapters dealing with the position and developments in each member country. This also applies to the appendices, which show a few frontier regions graphically and will no doubt be of assistance in tracking down various aspects of the subject in conjunction with the index which covers the three reports.

I refer you, Ladies and Gentlemen, to this bulky document and shall confine myself to a few comments on new information we have received since the report was published.

The first concerns the Netherlands. The last Netherlands Government prepared two notes: one on the regional development of the north, and the other on the regional development of the extreme south of the country. They were published in early October and drafted before the decision to hold parliamentary elections. The elections took place a few days ago, but the new government will be obliged to take account of the notes.

According to the note on the three provinces in the north of the Netherlands, between now and the year 2000 the country will devote its full resources to the development of this territory, where many of the State's ministerial departments will be located.

Chapter II of this note indicates the broad lines of a regional structural development plan for a policy of stimulation and decentralisation, the development of social and technical infrastructure, study of the environment and the setting up of a new regional administration.

The restructuring of the south of the province of Limburg has become necessary because of the gradual closing down of the coal mines.

In both notes, emphasis is placed on studies and decisions to be taken at the level of officials. Where parliamentary action is concerned, this is a matter for the national parliament.

In France, Law 72-619 of 5th July last on the creation and organisation of regions is to enter into force on 1st October 1973, so that in less than a year the country will be organised in regions with their own regional assemblies, powers and financial resources.

At the next general elections in France, all or some of the future regional councillors who will sit in the regional assemblies will be appointed at the same time as the members of parliament.

The law does not extend to the organisation of the Paris area which remains subject to the provisions of the amended laws of August 1961 and July 1964.

The rules of procedure of the regional assemblies and budgetary provisions will be laid down by decree issued by the Council of State.

This law is of considerable importance since it institutes regions and represents the beginning of genuine regionalisation. Last November, in addition to the text of the law, the French Stationery Office published a volume containing all the additional preparatory work, the analytical indices and a comparative table.

The *Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale* organised an international symposium on regional development at Gif-sur-Yvette from 7th to 9th November last at which Mr. Olivier Guichard, the French Minister, made an important speech. Let me quote some of his main comments:

"Whatever the importance of the State, its institutions and its planning, local authorities must play a decisive and active part in the social system..

Europe is about to give regional development a new dimension:

— as an implement of economic and social guidance, regional policy must be taken into consideration at Community level;

M. Péronnet (suite)

Commençons, si vous le voulez bien, par la première partie : la régionalisation.

L'étude qui a été faite par votre commission sur le phénomène de la régionalisation et de la décentralisation, c'est-à-dire de la voie que se sont tracée le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif vers le peuple, afin d'établir avec lui un dialogue fructueux, de trouver des solutions efficaces et modernes aux problèmes qui se posent aux populations des différentes régions, cette étude n'avait qu'un rôle d'information.

Le texte du troisième rapport écrit sur cette question est suffisamment explicite, je pense, pour que je puisse passer sous silence aujourd'hui les différents chapitres qui traitent de la situation et de l'évolution de chaque pays membre, ainsi que les annexes qui vous montrent quelques régions frontalières et qui vous aideront à retrouver tel ou tel aspect de la question, par l'intermédiaire de l'index joint aux trois rapports.

Je vous renvoie, Mesdames, Messieurs, à ce document volumineux et me bornerai à vous présenter quelques observations sur les éléments nouveaux survenus après la publication du rapport.

Le premier concerne les Pays-Bas. L'ancien gouvernement néerlandais a préparé deux textes sur le développement régional de la partie nord du pays et de la partie de l'extrême sud. Ces textes, parus au début du mois d'octobre, ont été préparés avant la décision de tenir des élections législatives dans ce pays, élections d'il y a quelques jours, mais le nouveau gouvernement en tiendra obligatoirement compte.

La note sur les trois provinces du nord des Pays-Bas prévoit que, d'ici l'an 2000, le pays consacrera toutes ses ressources au développement de ce territoire où vont s'installer une bonne partie des services ministériels de l'Etat.

Le chapitre II de cette note indique les grandes lignes d'un plan de structuration régionale : une politique de stimulation et de décentralisation, une infrastructure sociale et technique, l'environnement et une mise en place d'une nouvelle administration régionale.

La restructuration du sud de la province du Limbourg est devenue nécessaire à la suite de la fermeture progressive des mines de charbon.

Dans les deux notes, l'accent est mis sur les études et ensuite les décisions à prendre au niveau des fonctionnaires. Quant à l'inspiration parlementaire elle-même, elle demeure à l'initiative du parlement national.

En France, la loi n° 72-619, du 5 juillet dernier, portant création et organisation des régions, doit entrer en vigueur le 1^{er} octobre 1973, ce qui veut dire que le pays, dans moins d'un an, sera structuré en régions qui auront leurs assemblées régionales propres, leurs pouvoirs et leurs finances propres.

Les prochaines élections législatives en France permettront de désigner, en même temps que les députés, les futurs ou une partie des futurs conseillers régionaux qui siègeront dans les assemblées régionales.

En ce qui concerne la région parisienne, son organisation échappe à cette loi et reste soumise aux dispositions des lois d'août 1961 et de juillet 1964 modifiées.

Les règles de fonctionnement des assemblées régionales et les modalités de contrôle financier seront fixées par décret pris en Conseil d'Etat.

Cette loi peut être considérée comme d'une grande importance, puisqu'elle assure la mise en place des régions et qu'elle constitue l'amorce d'une véritable régionalisation. L'Imprimerie nationale a édité, au mois de novembre dernier, un recueil comportant, en plus du texte de la loi, tous les travaux complémentaires préparatoires, les index analytiques et un tableau comparatif.

La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale a organisé un colloque international sur le développement des régions à Gif-sur-Yvette, du 7 au 9 novembre dernier, au cours duquel le ministre français, M. Olivier Guichard, a prononcé, entre autres, ces phrases, dont il n'est pas besoin de souligner l'importance, et dont je citerai l'essentiel :

« Quelle que soit l'importance de l'Etat, de ses institutions et de la planification, les collectivités locales doivent prendre une part déterminante et active dans le système social... »

L'Europe va donner une nouvelle dimension au développement régional :

— en tant qu'instrument d'orientation économique et sociale, la politique régionale doit être prise en considération au niveau de la Communauté ;

Mr. Péronnet (continued)

- the opening of frontiers has changed Europe's economic centre of gravity. This has resulted in a new regional strategy, which may involve close harmonisation for border regions or adjustments for outlying regions.

In our changing society, stimulated by the opening of frontiers, the three levels of responsibility appear more clearly:

- at the base are the regions which link our communities together and provide a source for the development of greater initiative and increased responsibilities but, in my opinion, they will be unable to find their true place until a solution is found to their dimensional problems, which depend on economic growth and the urban framework;
- at the top is the State which will continue to ensure cohesion and national solidarity, in other words equilibrium ;
- on the outside is Europe which, although it still cannot constitute a power in itself, can help to promote regional development by harmonising and intensifying activities."

Italy has had a regional system since 1st April this year. Our Committee took advantage of an invitation from one of these regions to form an on-the-spot opinion of the success and impact of the new method in Tuscany, an area as large as Belgium, with more than four million inhabitants. The regional government and assembly have already started work; they are trying to find practical solutions for a variety of problems, be they of a financial, administrative, legislative, juridical, economic or ecological nature. It is interesting to see that the region as a political entity — because it is built on real political forces — has succeeded in starting a dialogue between the central government and the regional parliaments. With their vigorous approach and the opportunity they have to play an active part in the country's development plans, the regions are in direct touch with both the government and their own inhabitants. They allow the citizens to play an active part in solving their own problems. They help the decentralisation and reorganisation of the administration throughout the country. In Tuscany, our Committee found young, dynamic

teams, full of optimism and faith in their new task. Everyone — Ministers, parliamentarians and civil servants alike — seems to be in direct touch with public opinion.

The problem of regionalisation is of major interest to WEU member countries.

Regionalisation introduces a new element, an opportunity of enlivening and rejuvenating public life, into our everyday life, into our parliamentary work. It enables us to improve the lot of the people we represent and to associate them closely with politics in the original sense of the word.

In our opinion, we think it would be of the greatest interest for the WEU Assembly to organise a meeting between the Clerks or Secretaries-General of our national parliaments and the representatives of the Clerks or Secretaries-General of the regional assemblies, in order to make a more detailed, more comprehensive study of the consequences of regionalisation at parliamentary, national or regional level, and the competence, powers, rights and duties of regional and national assemblies and even international assemblies.

The Committee will draft a preliminary working document on the subject next spring. It appears essential to continue our investigations and contacts.

The Committee is preparing a separate edition of the three studies we have made on regionalisation in view of the great interest parliamentarians — both national and regional — have shown in them.

This publication will be distributed to members of the WEU Assembly and also to the documentation sections of national assemblies and parliamentarians who wish to receive the complete study.

As for the second part of our report, I think that Collected Texts 19 which you received at the same time as the report itself is, alas, eloquent enough to need no comment. Here is just one figure: three questions and three replies were all we could find in the documentation supplied by our seven parliaments. Consequently, my report on the subject today will be as brief as the figures I have just quoted.

M. Péronnet (suite)

- l'ouverture des frontières a changé le centre de gravité économique de l'Europe. Il en résulte une nouvelle stratégie régionale qui peut nécessiter, soit des harmonisations étroites pour les régions frontalières, soit des correctifs pour les régions périphériques.

Ainsi, face à notre société de changement, stimulée par l'ouverture des frontières, apparaissent plus nettement les trois niveaux de responsabilité :

- à la base, les régions, faisceaux de nos collectivités, source de développement des initiatives et de responsabilités accrues, mais qui, à mon avis, ne pourront trouver leur véritable assise que lorsque leurs problèmes de dimension, qui sont fonction de l'évolution économique et de l'armature urbaine, auront été réglés ;
- au sommet, l'Etat qui reste le garant de la cohérence et de la solidarité nationale, c'est-à-dire de l'équilibre ;
- à l'extérieur, l'Europe qui ne peut pas encore constituer, elle non plus, un pouvoir, mais qui peut contribuer, par l'harmonisation et l'intensification des actions, à un accroissement du développement régional. »

L'Italie vit, depuis le 1^{er} avril de cette année, sous le régime régional. Votre commission a pu profiter d'une invitation d'une de ces régions pour se rendre compte sur place du succès et de l'impact de la nouvelle méthode dans la région de Toscane, un pays grand comme la Belgique, avec plus de 4 millions d'habitants. L'assemblée et le gouvernement régionaux ont commencé leur tâche ; ils essaient d'apporter des solutions concrètes aux divers problèmes financiers et administratifs, législatifs et de compétence, économiques et écologiques. Il est intéressant de noter que l'entité politique qu'est la région, parce que construite sur de vraies forces politiques, a réussi à engager le dialogue entre le gouvernement central et les parlements régionaux. Leur grande vitalité et leur possibilité de participation active aux plans de développement du pays font que les régions ont « l'oreille » du gouvernement, en même temps que celle des populations qui les composent. Elles permettent aux citoyens de participer activement à la solution de leurs propres problèmes. Elles aident à la décentralisation et à la rénovation de l'administration du

pays tout entier. Votre commission a trouvé en Toscane des équipes jeunes, dynamiques, pleines de foi et d'optimisme dans leur nouvelle mission. Tous, ministres, parlementaires, fonctionnaires sont en quelque sorte « en prise directe » sur l'opinion publique.

Le problème de la régionalisation est un de ceux qui intéressent au premier chef les pays membres de l'U.E.O.

La régionalisation introduit, dans notre vie de tous les jours, dans notre action parlementaire, un nouvel élément, une possibilité de rénover, de rajeunir la vie publique, d'améliorer la situation des populations dont nous sommes les représentants, de les associer étroitement à la politique, au sens antique du mot.

Il serait, à notre avis, du plus haut intérêt de voir l'Assemblée de l'U.E.O. organiser une confrontation avec les greffiers ou secrétaires généraux de nos parlements nationaux, d'une part, et les représentants des greffiers ou secrétaires généraux des assemblées régionales, d'autre part, afin d'étudier, d'une manière plus complète et plus approfondie, les suites, sur le plan parlementaire, national ou régional, de la régionalisation, les compétences, les pouvoirs, les droits et les devoirs des assemblées régionales et des assemblées nationales, voire des assemblées internationales.

Votre commission préparera un premier document de travail sur cette question dès le printemps prochain. Il apparaît, en effet, indispensable de pousser plus loin nos investigations et nos contacts.

Votre commission prépare une édition à part des trois études que nous avons faites sur la régionalisation, en raison de l'intérêt que les parlementaires, tant sur le plan national que régional, ont bien voulu leur porter.

Ce fascicule sera distribué aux membres de l'Assemblée de l'U.E.O., aux sections de documentation des assemblées nationales, ainsi qu'aux parlementaires qui exprimeraient le désir de posséder cette étude au complet.

En ce qui concerne la seconde partie de notre rapport, je crois que le Recueil n° 19, que vous avez reçu en même temps que le rapport lui-même, est, hélas, suffisamment éloquent pour ne point être commenté. Un chiffre : trois questions et trois réponses, voilà tout ce que nous avons pu trouver dans les documentations que fournissent nos sept parlements. Aussi, mon exposé d'aujourd'hui sur ce sujet sera-t-il aussi

Mr. Péronnet (continued)

However, I should like to underline the gravity of the situation most strongly, as I did last June. I refer to my words from this rostrum which can be found on pages 168 and 169 of the Official Report of Proceedings, June 1972. There will have to be a reform of methods and working conditions in our own parliaments, and in the WEU Assembly too, to adapt the parliamentary institution to the conditions and demands of modern life.

Not enough is known about our Assembly. It is for us to make people more familiar with it and explain in each of our countries what our Assembly is, what it does and what it discusses, its rôle and its aims. Our Committee for Relations with Parliaments should be made the Committee for Relations with Parliaments and the Public, as has been done in the Assembly of the Council of Europe.

I urge you once again to ask more questions, to make more interventions concerning WEU in your respective parliaments.

To conclude, I shall revert once more to regionalisation, the great subject of our times.

As I said once before, if I may repeat myself, the regional problem is not a partial problem but a total one. It involves a decisive political choice. Europe's first major political action will be to work out a Community regional policy which should lead to equality between regions in terms of prosperity and progress. The need felt for it will largely determine the success or failure of European integration as a whole.

Regionalisation is, beyond doubt, one of the most important problems of our time and a most important element in the search for a form of democracy in which citizens feel themselves more directly involved and have a greater sense of participating in the management and conduct of public affairs.

A European regional policy will make it possible in the future to reconcile the imperatives and demands of democracy within a united, more

interdependent, more living, more harmonious and more human Europe. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Péronnet.

The debate is now open.

I invite Mrs. Herklotz to address the Assembly.

Mrs. HERKLOTZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we owe a special debt of gratitude to our Rapporteur, Mr. Péronnet, and I think our appreciation should go beyond the customary formal expressions of thanks.

It may perhaps not be clear at first sight why a report on regional parliaments and the WEU Assembly should be presented to us here. This very precise survey, compiled with scrupulous care, gives a comprehensive picture of the regional structure of our member countries. The very first glance reveals surprising facts. Although it is unthinkable, for example, for British or French regions to conclude a treaty with one of our member States, the Basic Law — the constitution of the Federal Republic of Germany — does allow the *Länder* to do this, although of course within the limits laid down by the constitution.

This comparison shows how differently regional powers are distributed in our member countries. I believe, however, that the justification for presenting the facts contained in the report lies elsewhere. On 1st December 1971 our Assembly decided to assist the development of those regional institutions that have a close contact with the population. This, to me, is the crucial point.

The few contacts with regional organisations mentioned in the report show the lively interest these institutions take in the joint defence efforts within the framework of WEU. Ought we not to do everything possible to ensure better publicity, so as to spread the knowledge of our efforts much further? Who in our member countries has anything remotely resembling a concrete idea of the close ties that exist among seven European countries in our organisation? Who knows anything about our commitment to render mutual aid in the event of aggression, a commitment going far beyond the scope of NATO?

M. Péronnet (suite)

laconique que le bilan que je viens de vous dresser.

Qu'il me soit permis cependant, de souligner avec force, comme je l'ai déjà fait en juin dernier, la gravité de cette situation. Je vous renvoie aux propos que j'ai tenus à cette tribune et que vous trouverez aux pages 168 et 169 des Actes officiels de juin 1972. C'est à une réforme des méthodes et des conditions de travail qu'il faut procéder dans nos propres parlements, et ici même à l'Assemblée de l'U.E.O., en adaptant l'institution parlementaire aux conditions et aux exigences de la vie moderne.

Notre assemblée est méconnue. Il nous appartient de la faire mieux connaître. Il nous appartient d'expliquer dans nos propres pays ce qu'est notre assemblée, ce qui s'y fait, ce qui s'y discute, son rôle, ses buts. Votre Commission pour les Relations avec les Parlements devrait devenir la Commission des relations avec les parlements et le public, comme cela a été fait à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe.

Je vous demande instamment une nouvelle fois, mes chers collègues, de poser davantage de questions, d'effectuer davantage d'interventions qui ont trait à l'U.E.O. dans vos parlements respectifs.

Je reviendrai, pour conclure, sur la grande affaire de notre temps qu'est la régionalisation.

J'ai eu l'occasion de le dire, et je le répète, le problème régional n'est pas un problème partiel, c'est un problème total. Il s'agit d'un choix politique décisif. La première grande action politique de l'Europe sera l'action d'une politique régionale communautaire qui doit conduire à l'égalité des régions dans le bien-être et le progrès. Sa nécessité déterminera en grande partie le succès ou l'échec de l'action d'intégration européenne dans son ensemble.

La régionalisation représente, sans aucun doute, un problème fondamental de notre époque et un élément très important de la recherche d'une forme de démocratie dans laquelle les citoyens se sentent plus directement concernés et aient davantage l'occasion de participer à la gestion et à la responsabilité de la chose publique.

Une politique régionale européenne permettra de concilier, dans l'avenir, l'impératif et l'exigence de la démocratie au sein d'une Europe

unie plus solidaire, plus vivante, plus harmonieuse et plus humaine. (Applaudissements)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Péronnet.

La discussion est ouverte.

La parole est à Mme Herklotz.

Mme HERKLOTZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, le rapporteur, notre collègue M. Péronnet, mérite particulièrement nos éloges qui, j'estime, doivent aller au delà des simples formules de circonstance habituelles.

A première vue, il peut paraître curieux qu'un rapport sur « Les assemblées régionales et l'Assemblée de l'U.E.O. » nous soit soumis ici. Ce rapport très précis et établi avec un soin méticuleux présente une vue d'ensemble de l'organisation régionale dans les pays membres. Un premier coup d'œil révèle déjà des faits étonnants. Alors qu'il est inconcevable, par exemple, que des régions anglaises ou françaises puissent conclure un traité d'Etat avec l'un de nos pays membres, la loi fondamentale — c'est-à-dire la constitution de la République Fédérale d'Allemagne — offre aux *Länder* cette possibilité, bien entendu dans le cadre des compétences que leur accorde cette constitution.

Cette comparaison montre déjà combien les compétences régionales sont diversement réparties dans les pays membres. Mais le dépôt de ce rapport consacré aux questions régionales se justifie, à mon sens, par d'autres raisons. En effet, notre assemblée a décidé, le 1^{er} décembre 1971, d'encourager le développement des institutions régionales qui se trouvent en contact étroit avec la population. C'est là, pour nous, le point de départ.

Les contacts, peu nombreux, avec les institutions régionales, auxquels le rapport fait allusion, révèlent le vif intérêt que celles-ci portent aux efforts communs réalisés en matière de défense dans le cadre de l'U.E.O. Ne devrions-nous pas, chers collègues, mettre tout en œuvre pour assurer à ces efforts une publicité plus large, pour les faire mieux connaître autour de nous ? Qui, dans nos pays membres, a une idée tant soit peu concrète de la coopération étroite établie entre sept Etats européens au sein de notre organisation ? Que sait-on de l'obligation d'assistance mutuelle en cas d'agression, obliga-

Mrs. Herklotz (continued)

It would be tremendously important to get the efforts made by WEU widely known at all levels of the population in our member countries. In this establishing of links with the regional organisations, in the broadest sense of the word, I can see a real opportunity for getting ourselves known. If we were to succeed, through these regional bodies, in arousing interest and understanding for the union of our seven countries, this would help us dispel the somewhat academic flavour so often associated with our deliberations.

One is glad to note in our member countries a tendency towards delegating decisions to the regions. Such a trend can only be welcome. We should perhaps generally get one day to the point where no superior authority takes any decision that can be delegated to a subordinate body, if only because the latter is in closer touch with the citizens.

To coincide with this trend, we should initiate a movement here to explain to all levels of the population, right down to the grass roots, the aims and purpose of our organisation. This I see as a permanent task for our Committee for Relations with Parliaments. There is every reason to encourage the Committee to continue along the road it has embarked upon by presenting this background report. There are really no limits to the ingenuity and inventiveness one could show in achieving this important objective of publicising our efforts.

Finally, I would point out that publicising WEU in this way could not fail to have some effect on our legal status as members of this Assembly. I am not denying that here, and in the Consultative Assembly of the Council of Europe, our function is primarily to make recommendations and to offer critical comment; the actual decisions are taken by the Council.

But, Ladies and Gentlemen, our mandate from our national parliaments for our work here appoints us as representatives of our electorate, not as delegates of our governments. The taking-up of contacts with regional authorities,

in particular, could make this important fact more generally known and fix it in people's minds. This would be a not unimportant step towards a Europe built on a wide range of social strata and on a solid basis. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mrs. Herklotz.

Does anyone else wish to speak in the debate?...

I see no one asking to take the floor.

Does the Rapporteur wish to reply?...

Does the Chairman wish to speak?...

I call Dame Joan Vickers.

Dame Joan VICKERS (*United Kingdom*). — I should like to say a few words about this report. First, I wish to thank you, Mr. President, for giving us "a place in the sun". We have always been last on the programme on other occasions and had about two representatives present when this subject has been before the Assembly. We are very gratified that there are several representatives present this morning.

I think this a very useful report. I take the opportunity of thanking the Rapporteur, Mr. Péronnet, for the excellent work which he has done during this last session. I am glad that he decided with the Committee that this valuable report will be reprinted with several reports which we have had over the last year as one volume, because that is essential for us to understand the structure of our various member countries. This report, when added to the others, will give a really good understanding of the workings in the various countries of WEU. Regionalisation is becoming of even greater importance in our many countries and the understanding of this subject is essential.

I was delighted that Mrs. Herklotz took part in this debate. It is with sincere regret that we have learned that we shall not have her with us in future. She has been an extremely useful member of the Committee, helpful in all her suggestions, hard working and a very good attender, which is not always the case in some Committees. We wish to thank her and put our thanks on record and hope that in retirement from political life she will find some other work in which she is interested and in which she will be successful.

Mme Herklotz (suite)

tion qui dépasse de loin celle prévue dans le cadre de l'O.T.A.N. ?

Combien il serait important de faire largement connaître, dans toutes les couches de la population de nos Etats membres, les efforts que l'U.E.O. déploie dans divers domaines. Des contacts avec les institutions régionales, au sens le plus large du terme, offriraient de sérieuses possibilités de populariser nos activités. Si l'on parvenait, avec l'aide de ces instances régionales, à éveiller l'intérêt et la compréhension pour l'union de nos sept pays, cela effacerait l'opprobre d'académisme dont sont souvent frappées nos délibérations.

Par bonheur, on constate dans nos pays membres une tendance à déléguer certaines décisions au niveau régional. Cette évolution ne peut que nous réjouir. On devrait peut-être, plus généralement, arriver un jour au point où les autorités supérieures ne devront plus prendre de décisions que les autorités subordonnées sont à même de prendre, elles, ne serait-ce que parce qu'elles sont plus proches du citoyen.

Alors que se manifeste cette tendance, il faudrait que notre assemblée prenne l'initiative d'un mouvement qui expliquerait le sens et le but de notre organisation aux couches les plus larges de la population, jusqu'aux éléments de base. J'y vois une tâche permanente pour notre Commission pour les Relations avec les Parlements. Il y a tout lieu d'encourager celle-ci à poursuivre dans la voie qu'elle a choisie en présentant ce rapport général d'information. Il y a là un champ d'action presque illimité où peuvent s'exercer cette ingéniosité et cet esprit d'invention nécessaires pour que ce but important — populariser nos efforts — puisse être atteint.

Permettez-moi, en conclusion, de souligner que cette politique, qui tend à mieux faire connaître l'U.E.O. aux citoyens, ne restera pas sans effet sur notre légitimation en tant que membres de cette assemblée. Je ne méconnais pas que notre tâche, ici et à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, consiste essentiellement à émettre des recommandations et à jouer un rôle d'observateur critique. Les décisions, elles, appartiennent au Conseil.

Cependant, chers collègues, le mandat que nous tenons de nos parlements nationaux pour nos travaux en cette assemblée nous investit comme représentants de nos peuples et non pas comme délégués des gouvernements. Des contacts

avec les instances régionales pourraient mieux faire connaître ce fait important et l'ancre dans les consciences. Ce serait un progrès non négligeable dans la voie d'une Europe enfin fondée sur la multiplicité des couches sociales et une assise solide. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci beaucoup, Mme Herklotz.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il intervenir ?...

Personne ne demande la parole.

Le rapporteur veut-il répondre ?...

La présidente souhaite-t-elle prendre la parole ?...

La parole est à Dame Joan Vickers.

Dame Joan VICKERS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais dire quelques mots au sujet de ce rapport et d'abord vous remercier, M. le Président, de « nous avoir fait une place au soleil ». Aux autres sessions, nous sommes toujours venus en fin de programme, si bien que, lorsque l'Assemblée était saisie de la question qui nous occupe, il ne restait guère plus de deux Représentants. Nous sommes très heureux que plusieurs soient présents ce matin.

Ce rapport me semble très utile. Je saisis l'occasion de remercier M. Péronnet de l'excellent travail qu'il a fourni au cours de cette dernière session. Je suis heureuse qu'il ait décidé avec la commission que cet intéressant document serait réimprimé avec plusieurs autres datant de l'an dernier, le tout en un seul volume, car il est indispensable que nous comprenions la structure de nos divers pays membres. Ajouté aux autres, ce rapport nous donnera vraiment une idée de la façon dont sont organisés les pays de l'U.E.O. Ce point doit être d'autant mieux compris que la régionalisation prend une importance croissante dans nos pays.

Je suis heureuse que Mme Herklotz ait participé à ce débat. Nous regretterons sincèrement de ne plus la compter parmi nous à l'avenir. Par ses suggestions et par ses études, elle a contribué très activement aux travaux de la commission et elle a suivi les réunions avec assiduité, ce qui n'est pas toujours le cas. Nous voulons la remercier et faire figurer nos remerciements au compte rendu officiel : nous lui souhaitons, en se retirant de la vie politique, de trouver d'autres activités qui l'intéressent et lui procurent des satisfactions.

Dame Joan Vickers (continued)

I ask our Italian colleagues to take our thanks to Mr. Premoli, a good parliamentarian who has done wonderful work and has been a staunch supporter. I draw attention to the meeting that we had in Tuscany, Italy, earlier this year. I do so because of the first-class work that the region of Tuscany has done in the very short time since it was established as a region. As representatives will know, two years ago the government of the region did not exist. The government of the region should be congratulated on its successful management of the region in such a short period. The fact that they were able to entertain our Committee and give us first-class information about their new administration was very advantageous to the Committee as a whole.

Therefore, in hoping that the Assembly will accept the excellent report by Mr. Péronnet, may I say that it is our hope that regions in other countries will ask the Committee to visit them in future so that we can get — what is so necessary — a better understanding between our various countries and get down to the local government and regionalisation, which perhaps is even more profitable than discussions among parliamentarians and parliaments because one then meets the actual people of the countries concerned.

With these few words, I hope that the Assembly will accept this report.

The PRESIDENT. — Thank you very much indeed, Dame Joan, for so ably concluding the debate on this useful report. May I at this point reinforce your regret that Mrs. Herklotz will be leaving us and also add my thanks and those of the Assembly for all her hard and gracious work for us during the time that she has been a representative here. Thank you very much.

The debate is closed.

The Assembly takes note of the report of the Committee for Relations with Parliaments, Document 585.

6. A civil and military aviation policy for Europe

(Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Doc. 592 and Addendum)

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the presentation of and debate on the

report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Document 592 and Addendum.

I invite Mr. Valleix, Rapporteur of the Committee, to present the report.

Mr. VALLEIX (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the report which I shall submit to your Assembly is more recent than that of the European Communities of 12th July 1972.

In this latter report, the Brussels Commission deals with the aircraft industry in general and in the light of the enlargement of the Community.

The first conclusion which emerges is that Europe, after playing an essential rôle in recent years, seems to be entering a difficult period. Is it to appear an underdeveloped region where this activity is concerned?

The report I am submitting to you also comes a few weeks after the European summit conference which resulted in the Ministers responsible for industrial, scientific and technological policy being requested to submit — and I quote — “a programme of action together with a precise timetable and appropriate measures” before 31st December 1973.

These observations highlight the place occupied by the work of our organisation from a threefold angle.

European aviation has had its triumphs and commendable achievements. The present and immediate future have their darker aspects, which I would say give serious cause for anxiety.

Europe wishes to assert itself so as to consolidate the results already achieved and determine the assets and future chances of a European aeronautical co-operation that is absolutely necessary; this is all the more essential since it has to compensate for the absence of effective references to aviation and, in particular, to air transport in the Treaty of Rome.

One of the original features of the subject of this report, as you must have noticed, lies in the examination of the combined civil and military aspects, as well as of the purely military aspect, of aviation and, to be specific, of a coherent European policy.

Western European Union, which as we know is military-oriented, is the obvious choice for tackling such a question.

Dame Joan Vickers (suite)

Je prie nos collègues italiens de transmettre nos remerciements à M. Premoli, qui s'est toujours montré excellent parlementaire, qui a accompli une tâche importante et nous a toujours soutenu avec vigueur. Je dirai maintenant quelques mots de la réunion que nous avons tenue en Toscane dans le courant de l'année. Si j'y fais allusion, c'est parce que la Toscane a obtenu des résultats remarquables depuis la date récente où elle a reçu le statut de région. Nos collègues savent sans doute que le gouvernement de cette région n'existait pas il y a deux ans. Il convient de le féliciter d'avoir, en si peu de temps, réussi à bien gérer la région. Il a, en outre, apporté une aide précieuse à la commission en la recevant et en lui donnant des renseignements sur son administration nouvelle.

J'espère que l'Assemblée approuvera l'excellent rapport de M. Péronnet. J'ajouterai qu'il serait bon que des régions d'autres pays invitent la commission, pour nous permettre, comme il en est besoin, d'améliorer la compréhension entre nos pays en prenant contact avec les pouvoirs locaux et en nous informant sur la régionalisation ; ces visites sont peut-être plus importantes que les discussions entre parlementaires parce qu'elles offrent l'occasion d'un contact avec le peuple des pays intéressés.

J'espère que l'Assemblée adoptera le rapport.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci infiniment, Dame Joan Vickers, d'avoir conclu d'une façon aussi pertinente la discussion de ce rapport. Puis-je me joindre à vous pour dire à Mme Herklotz combien nous regrettons son départ et lui exprimer mes remerciements et ceux de l'Assemblée pour le travail qu'elle nous a consacré avec beaucoup de zèle et de bienveillance pendant le temps qu'elle a passé ici. Je vous remercie.

La discussion est close.

L'Assemblée prend acte du rapport de la Commission pour les Relations avec les Parlements, contenu dans le Document 585.

6. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe

(Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Doc. 592 et Addendum)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant la présentation et la

discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Document 592 et Addendum.

Je prie M. Valleix, rapporteur de la commission, de présenter le rapport.

M. VALLEIX (*France*). — M. le Président, mes chers collègues, le rapport que je vais présenter devant votre assemblée se situe après celui des Communautés européennes du 12 juillet 1972.

La Commission de Bruxelles y traite de l'industrie aéronautique en général et à la lumière de l'élargissement de la Communauté.

La première conclusion qui s'en dégage est la suivante : l'Europe, après avoir joué un rôle essentiel ces dernières années, semble entrer dans une ère difficile : devrait-elle faire figure de région sous-développée en la matière ?

Le rapport que je vous sou mets se situe également à quelques semaines du « sommet » européen, qui a invité les ministres compétents en matière de politique industrielle, scientifique et technologique à — et je cite — « soumettre un programme d'action assorti d'un calendrier précis d'exécution avant le 31 décembre 1973 ».

Ces observations permettent de souligner la place des travaux de notre organisation à partir d'un triple constat.

L'aéronautique européenne a connu de grandes heures et de belles réalisations. Le présent et l'avenir immédiat comportent des zones d'ombre, je dirai des motifs sérieux d'inquiétude.

L'Europe souhaite s'engager dans une action volontariste, afin d'assurer les résultats acquis et de dégager les atouts et les chances futures d'une coopération aéronautique européenne absolument nécessaire, action d'autant plus indispensable qu'elle doit corriger l'absence de références effectives dans le Traité de Rome, vous le savez, mes chers collègues, à l'aéronautique et notamment aux transports aériens.

Un des traits originaux du sujet de ce rapport consiste, et vous l'avez certainement relevé, dans l'examen des aspects à la fois civils et militaires de l'aéronautique et, pour préciser, d'une politique européenne cohérente.

L'Union de l'Europe Occidentale, dont la vocation militaire est connue, se trouve tout naturellement choisie pour l'approche d'une telle question.

Mr. Valleix (continued)

Firstly, I would like to emphasise what is at stake for Europe in the aviation field. The British Minister for Aerospace, Mr. Michael Heseltine, who is honouring us with his presence this morning, repeated this in Toulouse on 28th September last. The common market in civil aircraft will represent more than £4,000 million annually by the 1980s. No European country on its own can compete in such a market, that much is certain. The gap between American and European aircraft building capacities is considerable, despite rapid progress by Europe in recent years.

The average annual turnover of Europe's aircraft industries is not even 15% that of the American industry. In exports, the American aircraft industry had a credit balance of \$2,661 million in 1968, while the Community had a deficit of \$251 million. On the other hand, France and the United Kingdom taken together — two leading European manufacturing countries, as you know — had an export surplus of \$424 million over the same period. Furthermore, the Americans have an 82% share of the aero-engine market.

These economic and commercial facts are matched by social and human aspects which, as you will see, are crucial. The European aircraft industry currently employs more than 430,000 persons, and it is hardly necessary to point out that most of them are highly skilled. Of these 430,000 persons, 212,000 are in Britain, 108,000 in France, 53,000 in West Germany, 25,000 in Italy, 22,500 in Sweden, 8,000 in the Netherlands, and 5,000 in Belgium.

The rôle transport plays as a force in the expansion of the economy is well known. Europe cannot do without air transport. It is clear, therefore, that it cannot do without an aircraft industry and, on the contrary, it will have to rely increasingly on both — not, of course, to mention defence needs.

In fact, we may consider that the aircraft industry, and aviation in general, have, since the last war, constituted a prime field for European co-operation. Of course, as you know, it is still in the realms of pure science and pure

research that co-operation goes ahead most spectacularly and, indeed, most spontaneously; there is a sort of "internationale" of scientists and research workers. The aircraft industry, with its advanced engineering and technological spin-off is nevertheless one of the sectors of industrial production where quite wide-ranging and effective co-operation has been possible. The need to share heavy costs, to look for wider markets, to exchange inventions for economic reasons, all these constraints lay behind the achievements — some of them current — listed in the written report which you will have had an opportunity of studying.

There are technical successes that result, from case to case, from government initiative, private initiative, or a combination of the two. One can quote as examples the Airbus, Concorde, Mercure and, in the military field, Euromissile, which set the seal on joint production, and already provide the beginnings of a worthwhile structure.

But there have been setbacks and difficulties, and at the moment we seem to be piling up a disquieting number of these.

In the military field, co-operation is made difficult by conditions specific to this field, not only technical, geographical and the like, but also strategic, quite apart from the fact that national defence is obviously the field closest to the independence and dignity of each of our countries. The Jaguar is passing through difficult times, as you know. On the other hand, the Mirage III, produced by a single prime contractor, is a European production of which more than a thousand have been sold.

The MRCA, a military aircraft in co-production, as you know, calls for a major effort; but it has not made it possible to bring in partners such as France. This is something we can all regret, and it leads to handicaps.

In civil aviation one cannot help pointing to dispersion of effort resulting from the simultaneous production — as though, I ask you all, we could afford such a luxury — of the Airbus and the Tristar.

In addition to technical obstacles, there are marketing obstacles. The two are often inter-linked, as in the case of the Airbus and TriStar, and they sometimes mar technical co-operation

M. Valleix (suite)

Tout d'abord, je voudrais souligner l'importance de l'enjeu aéronautique pour l'Europe. Le ministre britannique de l'aviation, M. Michael Heseltine, qui nous fera l'honneur d'être parmi nous ce matin, le répétait à Toulouse, en France, le 28 septembre dernier. Le marché commun des avions civils représentera plus de 4 milliards de livres par an dans les années 1980. Aucun pays européen, pris isolément, ne peut sans doute soutenir la concurrence sur un tel marché. L'écart entre les capacités américaines et européennes de construction aéronautique est considérable, malgré une progression rapide en faveur de l'Europe ces dernières années.

Le chiffre d'affaires annuel moyen des industries aéronautiques européennes ne représente pas 15 % de celui de l'industrie américaine. En 1968, à l'exportation, l'industrie américaine a réalisé un solde positif de 2.661 millions de dollars alors que, pendant ce temps, la Communauté des Six enregistrait un solde négatif de 251 millions de dollars. Par contre, la France et le Royaume-Uni ont atteint, ensemble, un solde positif de 424 millions de dollars, ces deux pays nettement constructeurs, comme vous le savez. Enfin, les Américains détiennent 82 % du marché des moteurs d'avion.

A ces données économiques et commerciales correspondent évidemment des aspects sociaux et humains qui sont eux-mêmes, vous allez le voir, essentiels. L'industrie aéronautique européenne emploie actuellement plus de 430.000 personnes, dont il est inutile de souligner les degrés de qualification presque toujours élevés. Sur ces 430.000 personnes, 212.000 se trouvent en Grande-Bretagne, 108.000 en France, 53.000 en Allemagne fédérale, 25.000 en Italie, 22.500 en Suède, 8.000 aux Pays-Bas et 5.000 en Belgique.

On sait le rôle des transports comme support de l'économie, en fait comme facteur d'entraînement de l'expansion. L'Europe ne peut se passer du transport aérien. Par conséquent, il est clair qu'elle ne peut se passer d'une industrie aéronautique et qu'au contraire, elle devra compter de plus en plus avec l'un et avec l'autre, sans parler, bien entendu, des impératifs de défense.

En réalité, depuis cet après-guerre, on peut considérer que l'industrie aéronautique et l'aéronautique en général ont constitué un domaine privilégié de la coopération européenne. Bien sûr, vous le savez, c'est toujours au niveau de

la science pure, de la recherche pure, que la coopération s'établit le plus spectaculairement, et le plus spontanément d'ailleurs. Il y a une sorte d'internationale des hommes de science, d'internationale des chercheurs. L'industrie aéronautique, par sa technique avancée et sa force d'entraînement technologique, est cependant un des secteurs de la production, de l'industrie, où a pu s'exercer une coopération assez large et effective. La nécessité de partager des charges onéreuses, de rechercher des marchés élargis, d'échanger les inventions par souci d'économie, toutes ces contraintes sont à la base des réalisations, dont je dis pour plusieurs qu'elles sont actuelles dans le rapport écrit que vous aurez pu voir.

Il y a des réussites techniques résultant, selon les cas, d'initiatives gouvernementales, d'initiatives privées ou d'initiatives conjuguant les secteurs public et privé. Citons à titre d'exemple l'Airbus, le Concorde, le Mercure, — dans le domaine militaire, Euromissile — qui consacrent des productions en coopération accompagnées déjà d'un début de structure intéressant.

Mais il y a les échecs, les difficultés, et il semble que nous en fassions actuellement une somme assez inquiétante.

En matière militaire, la coopération est rendue difficile par les lois propres en ce domaine, aussi bien stratégiques que techniques ou géographiques, etc., indépendamment du fait que la défense nationale est évidemment le domaine le plus propre à l'indépendance et à la dignité de chacun de nos pays. Le Jaguar connaît un sort difficile, vous le savez. Par contre, le Mirage III, qui a été produit par un seul maître d'œuvre, est une unité de la production européenne qui a été vendue à plus de 1.000 exemplaires.

Le MRCA, avion de coproduction, vous le savez, avion militaire, nécessite un gros effort, mais n'a pu permettre l'association de partenaires comme la France — et nous pouvons mutuellement le regretter — ce qui provoque des handicaps.

Pour l'industrie civile, comment ne pas citer la division des efforts résultant de la fabrication simultanée — comme si nous pouvions nous offrir ce luxe, et je vous prends tous, si je puis dire, à témoin — de l'Airbus et du Tristar ?

Enfin, s'ajoutent aux obstacles techniques, les obstacles de commercialisation. Souvent liés, comme pour l'Airbus et le Tristar, ces obstacles viennent parfois gêner une coopération techni-

Mr. Valleix (continued)

that has started off well ; this fresh difficulty is illustrated by the Transall, the Atlantic and the Jaguar.

In short, we are going through a difficult time, and the aircraft industry — especially the European one — is bound by constraints and encountering serious handicaps. Let me run through them briefly.

Any kind of production naturally presupposes a market. This consumer market must be analysed not only in terms of quantity, the number of individual consumers, but also in the light of the consumption capacity of each of them. Quite evidently the American is in this respect a far greater consumer of air transport than the European. Which means that the European air transport market is less coherent, much narrower, than the American market. This is a first handicap.

Another truth, not unrelated to the first, is that invariably a civil aircraft industry gets an indispensable backing from military aviation. This is something I think we ought to be lucid enough and on occasion brave enough to underline if need be. It applies to research, and also to testing. No European civil air carrier or manufacturer can afford to bear the cost of the flying hours needed, for example, for taking an engine from the research stage through production to the marketing stage. Fifteen hundred flying hours, and test pilots, are generally beyond the means of civil airlines and even of many civil aircraft manufacturers. The narrower the market for civil aircraft is — as we were saying a moment ago about Europe — the truer this becomes of course.

For instance, defence budgets in our western countries are, we must recognise, one of the indispensable instruments of aeronautical policy, civil as well as military. And what is true for each of us in Europe is of course true for Europe as a whole.

Undoubtedly the cutback in defence expenditure in Britain was, I fear, at the basis of serious difficulties such as were encountered by Rolls Royce ; that company's difficulties were

unfortunately felt not only in Britain itself, but throughout Europe.

To raise this problem is to raise the problem of the aero-engine industry. How can one conceive of an independent and competitive aircraft industry without an aero-engine industry which is itself independent and equally competitive ? This is a question similar to the one we shall be discussing in relation to the aerospace industry this afternoon. There can no more be a completely independent European aerospace industry without launchers than there can be a European aircraft industry without European engine manufacturers. As we have seen, 82% of the aero-engine market is held by the Americans.

Other difficulties are added to these inherent constraints of the aircraft industry. Some are due to present conditions, and others purely historical.

Among the former, there is the relative flexibility of labour in the United States. I will quote an example : Boeing had to dismiss 40,000 employees a short time ago ; and over two years, the American aircraft industry has reduced its labour force from 1,500,000 to less than 900,000. In Europe, where the labour market is not as dynamic as in the United States and where the desire for security often outweighs the decision to take a risk — a risk which moreover is sometimes more difficult to take than in the United States — keeping full employment frequently imposes overheads, financial costs, which penalise our aircraft industry still further. This might be called the rigidity of the European labour market.

I mentioned historical handicaps. Indeed, yes ! One of the most striking of these is the aftermath of the second world war ; because of the war, relationships developed between the United States and European countries, which, I fear, are still relationships between assistants and those who are assisted.

Far be it from us, far be it from me in any case, to harbour a grievance against our great American ally, but bilateral agreements like the Bermuda Agreement of 1946, between the United Kingdom and the United States, and many others that followed with other European partners, though incorporating the five freedoms listed in my report, limited the application of these by introducing capacity clauses.

M. Valleix (suite)

que au départ satisfaisante. Les cas du Transall, de l'Atlantique, du Jaguar illustrent cette difficulté nouvelle.

Bref, la passe est difficile, et l'industrie aéronautique, notamment européenne, est soumise à des contraintes, se heurte à des handicaps sérieux. Je les passe en revue rapidement.

Toute production suppose, bien entendu, un marché. Ce marché de consommateurs doit s'analyser non seulement en quantité, en nombre de consommateurs, mais aussi en fonction de la capacité de consommation de chacun d'entre eux. Il est bien évident qu'à ce titre, l'Américain consomme beaucoup plus de transports aériens, si je puis dire, que l'Européen. C'est dire que le marché européen du transport aéronautique est moins cohérent, beaucoup plus étroit que le marché américain. C'est un premier handicap.

Autre vérité, qui n'est pas sans rapport avec la précédente : en toute hypothèse, une industrie civile de l'aéronautique trouve un appui indispensable dans l'aéronautique militaire. C'est une notion qu'il faut, je crois, que nous ayons la lucidité et parfois le courage, éventuellement, de souligner. C'est vrai de la recherche, mais aussi de l'expérimentation. Il n'y a pas de transporteur, ni de constructeur civil européen qui, si je puis dire, puisse s'offrir le luxe, puisse supporter la charge des heures de vol nécessaires, par exemple, pour faire qu'un moteur, du stade de la recherche, puis de la mise en construction, passe au stade de la commercialisation. 1.500 heures de vol, des pilotes d'essai, c'est, en général, au-dessus des moyens des compagnies civiles de transporteurs et même de beaucoup de constructeurs civils. Plus le marché civil est étroit — nous le soulignons tout à l'heure pour l'Europe — plus cette observation est, bien entendu, fondée.

C'est ainsi que les budgets militaires constituent, dans nos pays occidentaux, un des moyens indispensables — il faut le reconnaître — de la politique aéronautique non seulement militaire, mais aussi civile. Et ce qui est vrai pour chacun d'entre nous l'est, bien entendu, pour l'Europe, que l'ensemble de nos pays constitue.

Sans doute, la restriction des dépenses militaires en Grande-Bretagne, je le crains, aura été à la base de difficultés sérieuses comme celles qu'a connues Rolls Royce, et les difficultés de

cette société sont malheureusement ressenties non seulement chez nos voisins britanniques, mais dans toute l'Europe.

Evoquer ce problème, c'est justement poser celui de l'industrie des moteurs. Comment concevoir une industrie aéronautique indépendante et compétitive sans une industrie du moteur indépendante elle-même et également compétitive ? C'est un débat de nature analogue à celui dont nous discuterons par ailleurs, pour l'aérospatiale, pas plus tard que cet après-midi. Il n'y a pas plus d'aérospatiale européenne tout à fait indépendante sans lanceurs qu'il n'y a d'aéronautique européenne sans motoristes européens. Nous l'avons vu, 82 % du marché des moteurs d'avions sont détenus par les Américains.

D'autres difficultés viennent s'ajouter à ces contraintes inhérentes à l'industrie aéronautique. Les unes sont conjoncturelles, les autres carrément historiques.

Parmi les premières, citons la souplesse relative de la main-d'œuvre aux Etats-Unis. J'en cite un exemple : Boeing a dû licencier 40.000 employés, il y a peu ; en deux ans, l'industrie aéronautique américaine a réduit sa main-d'œuvre de 1.500.000 à moins de 900.000 employés. Sur notre vieux continent, où le marché du travail n'est pas aussi actif qu'aux Etats-Unis et où le goût de la sécurité l'emporte souvent sur le sens du risque — risque d'ailleurs parfois plus difficile à assumer qu'aux Etats-Unis — le maintien de l'emploi impose souvent des charges et donc des coûts qui viennent pénaliser encore notre industrie aéronautique. C'est ce que l'on pourrait appeler la rigidité de la main-d'œuvre européenne.

Je parlais de handicap historique. Eh bien, oui ! Un des plus marquants résulte de l'après-guerre ; du fait de la guerre, des rapports se sont développés entre Etats-Unis et pays d'Europe qui sont, je le crains, encore des rapports d'assistants à assistés.

Loin de nous, loin de moi en tout cas, l'idée d'en faire grief à nos grands alliés américains, mais des accords bilatéraux comme celui des Bermudes en 1946, passé entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, suivi de nombreux autres avec d'autres partenaires européens, de tels accords, tout en incorporant les cinq libertés que j'évoque dans ce rapport écrit, en ont limité l'application par l'introduction de clauses de capacité.

Mr. Valleix (continued)

Once again without failing to recognise the rôle of the Americans in the postwar recovery of our countries, it is a matter of urgency for European carriers to find bases on which the persisting assistant-assisted relationship may become a partner-to-partner relationship, based on reciprocity and equality. This is the whole problem of landing rights.

In the same way, we may justifiably wonder about the predictable outcome of agreements reached between the United States and Japan; agreements which are said to recognise — and I have recent diplomatic moves in mind — a sort of exclusive status for the United States, in supplying aeronautical equipment to Japan.

Why not point out, too, the risk of tough competition arising from the fact that, as we all hope, we are doubtless on the eve of a peaceful negotiated settlement of the Vietnamese problem?

We can predict, then, a flooding of the world market with American surplus aircraft production, a flood further heightened by the reconversion of this industry, which will have to find its outlets on the world market. When we already know that the future of *Mercure* — a co-operative European product, as you know — is to a very large extent jeopardised by a kind of dumping practised by the Americans for the Boeing 727, I confess I find myself asking whether we are not on the eve of a new risk of economic colonialism?

At the same time, Europe is cultivating its weaknesses and its divisions. There are, for example, the standards for equipment and material, whether these apply to the aircraft itself, the fully equipped aircraft ready for flight, or to its individual components.

Since 1945, practically all the countries of the world have accepted the decisions of the certification agency in Washington. The Civil Aeronautics Bureau in Washington grants the certificate of airworthiness on the recommendation of this agency.

This gives American equipment, especially all types of electronic equipment, an enormous advantage.

In Europe — as though we could afford this luxury and this national independence — every

country lays down its own standards. The result: the *Mystère 20* — I apologise for taking a French example — flies in France. To get into the American market it changed its name and became the *Falcon*; but it not only changed its name — 220 million francs had to be spent to obtain American certification. This is a typical case. And to crown it all, neither the *Mystère 20* of France, nor the *Falcon* of the United States has the right to fly in Britain.

It is a very hard job to set up a European aircraft industry under these conditions.

I shall not dwell upon the rivalry between European carriers, nor shall I dwell on the difficulties of developing regional communications inside Europe. Here, a fresh balance has to be found in France, for example, between *Air Inter* and *Air France*, and in Britain between *BEA* and *BOAC*. Such problems dramatically weaken our major European airlines by comparison with leading American airlines, already favoured by the landing rights I have mentioned.

This brings me, Mr. President, Ladies and Gentlemen, to my conclusions.

Without claiming to cover all points, I have tried to set out for you the features of the situation facing our European aircraft manufacturers and airlines. The difficulties are all the greater in that world competition is growing. The principal instigators are, of course, our big American partners. This being so, your Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions unanimously felt it could put to the Assembly proposals aimed in short at freeing the log-jams, be they technical, intra-European, or international.

It must be recognised, moreover — and herein lies not only the importance but also the difficulty — that these proposals are, as you will see, often political or diplomatic.

Proposals, first of all, in the form of a recommendation addressed to the Council in the usual way, that is to say to the Ministers concerned.

In this context it is suggested that a decision be taken to set up a specialised European aeronautical agency. In this first proposal, I would say, one can see the beginnings of a hope, in that

M. Vallex (suite)

Sans méconnaître en rien, encore une fois, le rôle des Américains dans le relèvement de nos pays après la guerre, il est urgent pour les transporteurs européens de trouver des bases qui permettent de passer de la survivance historique de rapports assistants-assistés à des relations de partenaire à partenaire, fondées sur la réciprocité et l'égalité. C'est tout le problème des droits d'atterrissage.

Dans le même sens, on peut, à juste titre, s'interroger sur les conséquences prévisibles d'ententes passées entre les Etats-Unis et le Japon qui reconnaîtraient — et je pense à des démarches diplomatiques récentes — une sorte d'exclusivité au profit des Etats-Unis pour la fourniture de matériel aéronautique au Japon.

Pourquoi ne pas signaler également le risque de voir se développer une concurrence redoutable tenant au fait, comme nous le souhaitons tous, que nous sommes sans doute à la veille d'une solution pacifique négociée pour le Vietnam ?

On peut prévoir, alors, le déferlement d'excédents de la production aéronautique américaine sur le marché mondial, déferlement accru encore par la reconversion de cette industrie américaine qui devra déboucher sur le marché mondial. Quand on sait déjà que l'avenir du Mercure, produit en coopération européenne, comme vous le savez, est très largement mis en cause par une sorte de dumping pratiqué par les Américains en faveur du Boeing 727, j'avoue que je pose la question : ne sommes-nous pas à la veille d'un nouveau risque d'un certain colonialisme économique ?

Dans le même temps, en effet, notre Europe cultive ses faiblesses et ses divisions. J'en veux pour exemple les normes des matériels et des équipements, que ces normes s'appliquent à l'appareil lui-même, l'appareil volant équipé, ou à ses équipements, pièce par pièce.

Depuis 1945, tous les pays du monde, pratiquement, acceptent les décisions de l'agence de certification de Washington. Le *Civil Aeronautics Bureau* de Washington octroie le certificat de navigabilité sur recommandation de cette agence.

C'est une prime extraordinaire pour les équipements américains, notamment pour tout ce qui est équipement électronique.

En Europe, chaque pays — comme si nous avions les moyens de ce luxe et de cette indé-

pendance nationale — s'accorde ses normes propres. Résultat : le Mystère 20 — excusez-moi de citer un exemple français — vole en France. Pour gagner le marché américain, il a changé de nom, il est devenu le Falcon, mais il n'a pas changé que de nom. Il a surtout fallu réinvestir 220 millions de francs pour obtenir la certification américaine. C'est déjà un constat caractéristique. Le comble, c'est que tout Mystère 20 qu'il y ait en France, tout Falcon qu'il y ait aux Etats-Unis, ni l'un ni l'autre n'ont le droit de voler en Grande-Bretagne.

Il est très difficile de faire une aéronautique européenne dans ces conditions.

Je ne m'étendrai pas sur la rivalité des transporteurs européens entre eux. Je ne m'étendrai pas davantage sur les difficultés à développer des communications régionales intra-européennes. A ce sujet, un nouvel équilibre est à trouver en France, par exemple, entre Air Inter et Air France, en Grande-Bretagne entre la BEA et la BOAC. De tels problèmes viennent dramatiquement affaiblir nos grandes compagnies européennes face aux grandes compagnies américaines, déjà favorisées par les droits d'atterrissage dont nous avons parlé.

J'en arrive, M. le Président, Mesdames, Messieurs, aux conclusions.

Sans prétendre être complet, j'ai voulu vous rappeler les aspects de la situation de nos industries et de nos transports aéronautiques européens. Les difficultés sont d'autant plus grandes que la compétition mondiale se développe. Les principaux instigateurs sont, bien sûr, nos grands partenaires américains. C'est ainsi qu'avec votre Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, nous avons cru unanimement pouvoir faire à l'Assemblée plénière des propositions qui visent, en somme, à déverrouiller des blocages qui sont tantôt techniques, tantôt intra-européens, tantôt internationaux.

Il faut bien reconnaître, d'ailleurs, et c'est ce qui en fait à la fois l'importance, mais aussi, peut-être, la difficulté, que ces propositions — vous le verrez — sont souvent politiques ou diplomatiques.

Propositions, d'abord, sous forme d'une recommandation s'adressant au Conseil, selon la forme habituelle, c'est-à-dire aux ministres responsables.

C'est ainsi qu'il est suggéré à votre assemblée de décider la création d'une agence aéronautique européenne spécialisée. Dans cette première proposition, il y a, je dirai, l'approche d'un espoir,

Mr. Valleix (continued)

the code of certification and airworthiness regulations is under discussion. Some progress has already been made, notably with regard to engines; so it seems that this aim is not unattainable, but we have put this proposal first because it seems essential and because, moreover, it is within our scope. By this I mean that it is for us Europeans, it is our own business, to aim at this target and impose this rule on ourselves. I think I listed in passing, a moment ago, some of the restrictions affecting our industry, precisely because of this anarchy in standards for equipment and in the certifications created by each of our countries.

The second major objective is to re-establish, by continuous negotiations on landing rights, a proper balance between the United States and Western Europe, and to this end to encourage concertation so that Europe will be able to speak with one voice.

I have no doubts, in this connection, about the difficulty of renegotiating certain arrangements that are the result of twenty-five years' practice; but once again I believe that we are entitled to seek reciprocal and equal treatment from our American friends rather than perpetuate a relic of the past that considerably handicaps our carriers in particular but which, through them, naturally affects the whole of European aircraft production.

Another objective I wish to stress is that of undertaking studies and talks likely to lead to the establishment of a real European aero-engine industry. I have referred to the difficulties of Rolls Royce; equally, difficulties are being encountered by France with SNECMA, by Germany with MTU, by Italy with Fiat, etc.; even Sweden has its difficulties. Our European countries have the means of acquiring the resources of an independent and competitive aero-engine industry, provided obviously that we avoid duplications in production and the rivalries that sometimes occur and that — here I turn particularly to our English friends, who carry the greatest weight in aero-engine manufacture — the British industry makes all the effort necessary and that we help them to do this so that, in the event of vicissitudes such as were encountered by Rolls Royce, we may in future seek — as has not, unfortunately, been done in the past — European solutions to our misfortunes and not solutions involving recourse to help

from outside Europe. This is, I believe, one of the major points on which we should concentrate our efforts.

Another important point which I did not particularly comment on just now, but which I now want to stress, is that as you know our aircraft exports to the United States are subject to a 5% duty when they enter that country.

We feel an equal retaliatory duty on American imports entering Europe would be absurd, but we would like our American partners to agree, on their part, to taking our equipment with no higher import duty than their own products carry when these are imported into our countries.

I think the Assembly will be in agreement on this, so that we may look into the matter and request the Ministers responsible for defence, transport and technology to aim at the objectives I have just listed.

A final point I would like to stress is the general rule under which member countries taking part in a programme carried out in co-operation undertake to buy the aircraft built in co-operation when the decision lies with them as public authorities, or try to encourage purchase of it in the case of private operations.

It is evident that if Europeans working to produce aircraft together do not make it a rule between themselves to give priority to the purchase of these aircraft instead of buying competing aircraft from outside Europe, the narrow scope of our European market is not just intrinsic — it is the result of our division, of our disunion.

Among manufacturers or carriers, therefore, and also among governments, this resolution is becoming increasingly necessary.

These are the main points I wanted to underline. I shall not go into further details on the other points, which you will have been able to note in the draft recommendation before you.

In addition to the draft recommendation, however, a draft order and a draft resolution have been tabled. These came about in the following way.

M. Valleix (suite)

dans la mesure où le code des règlements de certification et de navigabilité est en cours de discussion. Certains progrès sont déjà faits, notamment en matière de moteurs ; il semble donc que l'objectif ne soit pas inaccessible, mais nous l'avons cité en premier, car il paraît essentiel et, de plus, à notre dimension. Je veux dire que c'est à nous, Européens, c'est notre affaire de viser ce but et de nous imposer cette règle du jeu. Je crois vous avoir énoncé tout à l'heure, au passage, quelques servitudes pesant sur notre industrie, du fait, précisément, de cette anarchie dans les normes d'équipement et dans les certifications à créer par chacun de nos pays.

Deuxième grand objectif : rétablir, par des négociations continues sur les droits d'atterrissage, l'équilibre entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale, et encourager à cet effet une certification permettant à l'Europe de parler d'une seule voix.

Je ne doute pas de la difficulté, en la matière, de revenir sur certaines dispositions résultant maintenant de vingt-cinq ans de pratique, mais, encore une fois, je crois que nous sommes en droit de rechercher auprès de nos amis américains un traitement de réciprocité et d'égalité beaucoup plus que de laisser se maintenir une survivance qui handicape considérablement nos transporteurs, notamment, mais qui, à travers les transporteurs, pèse, bien sûr, sur la production aéronautique européenne tout entière.

Autre objectif, sur lequel je tiens à insister également : engager des études et des pourparlers susceptibles de conduire à l'édification d'une véritable industrie européenne des moteurs d'avion. J'ai évoqué les difficultés de Rolls Royce ; il y a celles que la France rencontre avec la S.N.E.C.M.A., l'Allemagne avec MTU, l'Italie avec Fiat, etc., même la Suède. Nos pays européens disposent des possibilités de s'accorder les moyens d'une industrie de moteurs indépendante et compétitive, à condition, évidemment, que nous évitions ces doubles emplois dans les productions, ces rivalités parfois, et que — ici je me tourne tout spécialement vers nos amis anglais, eux qui ont le plus gros impact dans la production de moteurs aéronautiques — l'industrie anglaise fasse tous les efforts nécessaires, que nous l'aidions dans cette direction, pour que, dans les vicissitudes comme celles qu'a connues Air Rolls Royce, nous cherchions dans l'avenir, contrairement à ce qui a pu malheureusement être fait dans le passé, des solutions

européennes à nos mésaventures et non pas des solutions avec recours à des aides extra-européennes. J'estime que c'est un des points capitaux sur lesquels nous devons porter nos efforts.

Autre proposition aussi importante, que je n'ai pas commentée spécialement tout à l'heure, mais sur laquelle j'insiste maintenant : vous savez que nos exportations aéronautiques aux Etats-Unis sont frappées, à leur entrée dans ce pays, d'un droit de 5 %.

Nous pensons qu'un droit de rétorsion égal pour des importations américaines en Europe serait absurde, mais nous souhaitons que nos partenaires américains acceptent, à leur tour, de recevoir nos matériels sans payer plus de droits à l'entrée chez eux que leur propre production n'en subit à son entrée chez nous.

Je pense que l'Assemblée sera d'accord à ce sujet, de façon que nous puissions rechercher et inviter les ministres responsables de la défense, des transports, de la technologie, à viser ces objectifs que je vous rappelle.

Un dernier point que je voudrais souligner, c'est la règle générale selon laquelle les pays membres participant à un programme réalisé en coopération s'imposent, lorsqu'ils sont maîtres de la décision en tant que pouvoirs publics, ou tentent de faire prévaloir, lorsqu'il s'agit d'opérations privées, l'achat de l'appareil construit en coopération.

Il est évident que si les Européens, travaillant à produire ensemble des appareils, ne s'imposent pas comme règle de jeu, entre eux, d'acheter également par priorité ces appareils au lieu d'acheter un autre matériel concurrent étranger à l'Europe, l'étroitesse de notre marché européen n'est pas seulement intrinsèque ; elle résulte de notre division, de notre désunion.

Par conséquent, il faut qu'au niveau des constructeurs ou transporteurs, mais aussi au niveau des gouvernements, cette résolution s'impose de plus en plus.

Tels sont les grands points que je tenais à souligner. Je ne précise pas davantage les quelques autres points dont vous aurez pu prendre connaissance dans le projet de recommandation qui vous est soumis.

Mais, en plus du projet de recommandation, vous sont également soumis un projet de directive et un projet de résolution. Ces projets ont vu le jour dans les circonstances suivantes.

Mr. Valleix (continued)

We have noted in the many interviews and consultations in which we have taken part — there were never enough of them, but all of them were fruitful — two reactions on the part of many of those we met. Firstly, a keen awareness among both airframe and aero-engine manufacturers, and also among the carriers — and consequently among executives of leading European airlines — of the risks facing European aircraft and European air transport in the future, risks which are serious today and which may become considerable if an effort at rapprochement and co-operation is not very rapidly and very energetically undertaken.

Furthermore, we have noted that those in responsible positions, notably in the private sector, who are aware of this danger, see the difficulty of carrying a real European concertation further.

Keeness of competition in Europe has up to the present prevailed over the determination to develop co-operation, as though everyone were hoping that in this situation the next man would be the first to go under.

This is why your Committee is also submitting a draft resolution and draft order. As you have seen, the aim is to bring together manufacturers and carriers with a view to laying down the broad lines of a civil and military aviation policy for Europe.

Such a meeting would be all the more effective if governments agreed to take part. This would, at all events, strengthen the awareness that is essential to the search for solutions, solutions which must urgently be found.

A meeting of this kind would, of course, also promote actions in line with the recommendation to which the Assembly, I hope, will presently agree.

On 1st August 1972, Mr. Maurice Schumann, the French Minister for Foreign Affairs, said that the French Government was concerned with promoting technological co-operation among European countries.

In September 1972, Mr. Michael Heseltine declared his readiness to discuss with other European governments, at any time, measures

designed to win the European aircraft industry respect throughout the world. That is what we are here for this morning.

To our determination must be added the will expressed at the European summit conference in Paris a month and a half ago. Defining a civil and military aviation policy for Europe is more urgent than ever.

This is why, Mr. President, Ladies and Gentlemen, I hope we shall be able to embark on the proposed course of action. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much indeed, Mr. Valleix.

I now propose to adjourn the debate so that we may be able to hear an address by the Minister for Aerospace of the United Kingdom.

7. Address by Mr. Heseltine, Minister for Aerospace of the United Kingdom

The PRESIDENT. — The next Order of the Day is the speech by Mr. Michael Heseltine, Minister for Aerospace of the United Kingdom.

This is Mr. Heseltine's first visit to this Assembly, and we are delighted to welcome a new and bright young ministerial star from Great Britain. Mr. Heseltine, you are warmly welcomed here this morning, and I invite you to address us.

Mr. HESELTINE (*Minister for Aerospace of the United Kingdom*). — Mr. President, it is a very great honour and privilege for me to be invited to come here this morning to speak to your Assembly.

I come to talk of two areas that lie within my responsibilities as Minister for Aerospace. I wish to talk of the future of the space programmes of Europe and also of the challenging dilemmas that face the great airframe, aero-engine and aviation companies of our peoples.

Let no one here be in any doubt that in these fields the decisions of today are of the greatest consequence for the technological competition, the employment possibilities and the independence of Europe, not for a year or for a decade but for the future as far ahead as those of us alive today can see it.

M. Valleix (suite)

Nous avons pu, en effet, noter au cours des très nombreuses audiences et consultations auxquelles nous avons procédé — jamais assez nombreuses, mais toutes fructueuses cependant — deux réactions de la part de beaucoup de nos interlocuteurs. Tout d'abord, une prise de conscience aiguë chez les constructeurs de cellules comme de moteurs, également chez les transporteurs et, par conséquent, les responsables des grandes compagnies aéronautiques européennes, des risques d'avenir pour l'industrie et le transport aéronautiques européens, risques sérieux aujourd'hui et qui peuvent être considérables si un effort de rapprochement et de coopération n'est pas très rapidement et très énergiquement entrepris.

Nous avons relevé, en outre, que les responsables, privés notamment, conscients de ce danger, constatent la difficulté à engager plus avant une réelle concertation européenne.

L'âpreté de la concurrence en Europe l'emporte, en effet, jusqu'à présent, sur la détermination à développer la coopération, comme si chacun espérait que c'est le voisin, dans cette réalité, qui succombera avant lui.

C'est la raison pour laquelle votre commission vous soumet également un projet de résolution et un projet de directive. Il vise, vous l'avez vu, à réunir en un colloque constructeurs et transporteurs, en vue de définir les grandes lignes d'une politique aéronautique civile et militaire pour l'Europe.

Une telle rencontre sera d'autant plus efficace que les gouvernements accepteront de s'y associer. Quoi qu'il en soit, elle renforcera les prises de conscience indispensables à la recherche de solutions qui s'imposent d'urgence.

Enfin, une telle rencontre serait de nature, bien entendu, à favoriser également des actions qui sont tout à fait dans la ligne de la recommandation que l'Assemblée, j'espère, voudra bien accepter tout à l'heure.

Le 1^{er} août 1972, M. Maurice Schumann, Ministre des affaires étrangères de France, déclarait que le gouvernement français se préoccupait de promouvoir la coopération technologique des pays européens.

En septembre 1972, M. Michael Heseltine se disait disposé à discuter à tout moment, avec d'autres gouvernements européens, des mesures

propres à faire respecter l'industrie aéronautique européenne dans le monde. Nous sommes là pour cela ce matin.

A notre détermination, doit s'ajouter la volonté exprimée par le « sommet » européen de Paris, voici maintenant un mois et demi. Il se trouve que la définition d'une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe est plus urgente que jamais.

Telle est la raison, M. le Président, mes chers collègues, pour laquelle j'espère que nous pourrions nous engager dans la voie proposée. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci infiniment, M. Valleix.

Je propose maintenant d'ajourner le débat pour entendre un discours du ministre britannique de l'aviation.

7. Discours de M. Heseltine, Ministre britannique de l'aviation

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant le discours de M. Michael Heseltine, Ministre britannique de l'aviation.

C'est la première fois que M. Heseltine nous rend visite et nous sommes très heureux d'accueillir un jeune et brillant ministre du Royaume-Uni. M. Heseltine, vous êtes le bienvenu ici ce matin. Je vous donne la parole.

M. HESELTINE (*Ministre britannique de l'aviation*) (Traduction). — M. le Président, c'est pour moi un grand honneur et un privilège d'avoir été invité à prendre la parole ce matin devant votre assemblée.

Je suis venu vous entretenir de deux domaines qui sont de mon ressort en ma qualité de ministre de l'aviation et de l'espace. Il s'agit de l'avenir des programmes spatiaux européens et des alternatives exaltantes qui s'offrent aux grands avionneurs et motoristes et aux grandes compagnies aériennes de nos pays.

Chacun ici doit se persuader que, dans ces domaines, les décisions prises actuellement seront de la plus grande importance pour la concurrence technologique, les possibilités d'emploi et l'indépendance de l'Europe, non pas au cours de l'année ou de la décennie prochaine, mais dans un avenir aussi lointain que vous et moi pouvons le concevoir.

Mr. Heseltine (continued)

I must also say that I speak as a Minister in the British Government poised on what I regard as one of the most momentous and exhilarating challenges my country has ever had to face. I have throughout my political life looked to the cohesion of Europe as a prize dazzling in the prospects it had to offer. The vast majority of you have demonstrated by your service and enthusiasm for WEU that you have long since shared this common sense of purpose.

All of you will understand the new loyalties and the division of loyalties which we as politicians from individual and sovereign States face as we explore our way towards new institutions, practices and frameworks.

May I start, Mr. President, by explaining something of the opportunity I see in the field of European space? I read the report of Mrs. Walz with great interest, and I know that we are all grateful to her for the work that she has done.

First, to a greater or lesser degree each of our countries is spending a part of our national budget on research into and on development of hardware for use in space. Some part of each of our budgets we spend, in varying degree, through existing institutions such as ESRO and ELDO. Another part we spend on our national programmes. And — dare I say it? — even within our own national frontiers there are examples of different government departments each with their own treasured slice of the national cake.

In total, if you add all these programmes together, as Europeans we spend each year some £200 million in civil space endeavour. That is one-fifth of the equivalent American spend. But does anyone in Europe believe that this massive annual expenditure has been deployed in the most co-ordinated and productive manner? Does our industrial capability reflect expenditure of that order of magnitude? Have we either a decision-making process or a managerial framework appropriate to such a massive commitment of our European resources?

I must say that I do not believe that there is any doubt as to the answer that my questions demand.

It is, of course, easy to analyse destructively the progress that has been made; but I believe today that the co-operation of the past decade has created its own demand for a new momentum. For this reason my government have authorised me to ask my European colleagues if it would not now make sense to establish one European space organisation designed to be equipped with a managerial framework which will leave it free to carry out the tasks that it is set by the politicians of our countries acting together, and then to agree over a period to phase our individual national programmes into this central organisation.

I put forward two arguments I find overwhelming for such a course of action. First, if we get the management right the overlapping use of resources would be eliminated and our industrial capability concentrated in such a way that we shall then establish within Europe a degree of efficiency and a scale of operations which has so far eluded us.

Second, because we would act with a common purpose I believe that this would give to our industry and thus to our people the opportunity to create partnerships between Europe and other parts of the world — principally today the United States — which would be based upon a more realistic balance of power when one compares the resources of our continents to anything that we could negotiate today in our wholly fragmented position. I will want to come back to that theme later.

But let me say what should not be read into my speech. I am talking about the rationalisation of existing budgets. I am not advocating increased expenditure — indeed, from Britain's point of view I am specifically precluding it. It is the existing annual on-going expenditure that I wish to see better used.

For my part, I look forward to the forthcoming space conference in Brussels on 20th December, where these ideas will be pursued further.

Mr. President, the problems of space are bad enough but they could be left to the children when one moves into the wider fields of aircraft and aero-engine manufacture and airline operation.

For eight months now I have lived in an exhilarating world in which are to be found some of the most stimulating men of our time.

M. Heseltine (suite)

Je voudrais ajouter qu'en ma qualité de ministre du gouvernement britannique, je vois mon pays placé devant ce que je considère comme l'un des défis les plus importants et les plus stimulants qu'il ait jamais eu à relever. Au cours de toute ma carrière politique, la cohésion de l'Europe m'est toujours apparue comme une récompense merveilleuse par les perspectives qu'elle ouvre. Par votre travail à l'U.E.O. et par votre enthousiasme, vous avez presque tous fait la preuve que vous partagiez depuis longtemps cette communauté d'intention.

Vous comprendrez tous les nouvelles allégeances et le partage d'allégeances qui nous confrontent, en tant qu'hommes politiques d'États souverains, au moment où nous explorons les voies menant à des institutions, des méthodes et des structures nouvelles.

Puis-je d'abord parler, M. le Président, des possibilités que me semble offrir l'espace européen ? J'ai lu le rapport de Mme Walz avec grand intérêt et je comprends que vous lui sachiez tous gré du travail qu'elle a fourni.

Tout d'abord, chacun de nos pays consacre une plus ou moins grande partie de son budget national à la recherche et au développement de matériel et d'engins spatiaux. Nous affectons tous une fraction plus ou moins importante de notre budget aux institutions existantes, telles que le C.E.R.S. et le C.E.C.L.E.S. Nous en affectons une autre partie à nos programmes nationaux. En outre, il faut bien le reconnaître, à l'intérieur même de nos frontières, des administrations différentes reçoivent chacune leur précieuse part du gâteau.

Au total, si l'on additionne tous ces programmes, on s'aperçoit que les Européens dépensent chaque année 200 millions de livres environ pour leur effort spatial civil, ce qui représente un cinquième du montant des dépenses américaines. Mais y a-t-il en Europe quelqu'un pour croire que cette énorme dépense annuelle a été répartie dans les meilleures conditions de coordination et de rentabilité ? La capacité de notre industrie répond-elle à des dépenses de cette ampleur ? Pouvons-nous dire que nous disposons d'organes de décision ou d'un cadre de gestion correspondant à des engagements aussi massifs de nos ressources européennes ?

Je dois dire que la réponse à ces questions ne me paraît pas douteuse.

Il est, certes, facile de nier les progrès réalisés jusqu'à présent ; pourtant, la coopération des dix dernières années a fait naître, je crois, le besoin d'un nouvel élan. C'est pourquoi mon gouvernement m'a autorisé à demander à mes collègues européens si le moment ne leur semblerait pas venu de créer une organisation spatiale européenne dotée d'un cadre de gestion qui lui permettrait d'accomplir librement les tâches dont les hommes politiques de nos pays, agissant de concert, la chargeraient, puis de fixer ensemble un calendrier pour la fusion de nos programmes nationaux au sein de cette organisation centrale.

J'utiliserai deux arguments qui me semblent déterminants en faveur d'une entreprise de ce genre. Premièrement, une gestion rationnelle nous permettrait de ne plus affecter de ressources à des activités faisant double emploi et de concentrer suffisamment la capacité de notre industrie pour que l'Europe atteigne un degré d'efficacité et une échelle d'exploitation qui lui ont manqué jusqu'à présent.

Deuxièmement, cette communauté d'intention fournirait à notre industrie et par là même à nos peuples l'occasion de créer des associations entre l'Europe et d'autres parties du monde — surtout les États-Unis, à l'heure actuelle — qui se fonderaient sur un équilibre des forces plus réaliste ; il suffit de comparer les ressources de nos continents à celles dont nous pourrions faire état, lors de négociations, dans l'état de dispersion où nous sommes. Je reviendrai sur cette question ultérieurement.

Toutefois, j'insiste pour que l'on ne me prête pas des intentions que je n'ai pas. Je parle de rationaliser les budgets existants. Je ne demande pas d'augmentation des dépenses. En fait, pour la Grande-Bretagne, j'exclus expressément cette hypothèse. Ce que je voudrais obtenir, c'est une meilleure utilisation des sommes dépensées actuellement chaque année.

Pour ma part, j'attends avec impatience la conférence spatiale qui se tiendra à Bruxelles le 20 décembre et où ces idées seront approfondies.

M. le Président, les problèmes de l'espace, en eux-mêmes assez préoccupants, sont néanmoins jeux d'enfants lorsqu'on les compare au plus vaste domaine de la construction d'avions et de moteurs et de l'exploitation des lignes aériennes.

Je vis depuis huit mois dans un monde exaltant où l'on rencontre quelques-uns des hommes les plus remarquables de notre époque. Je me

Mr. Heseltine (continued)

I have made, I hope, many friends throughout the world.

But beneath the charm and the warmth there lie on the shoulders of Ministers deep responsibilities. I want to talk to you quite frankly about these responsibilities.

As you listen to me you will know that I speak as a British Minister, proud of his country's achievements, confident of its ability to continue to take its full share of the world market in aviation products, conscious that nearly 215,000 men and women look to me as the Minister sponsoring their jobs, and, above all, a Minister whose first loyalty must be, and in my case always will be, to his own national interest until and unless a common understanding of a greater cause is created: a Minister, in a sentence, who sees his problems exactly as every other Minister in Europe.

I believe that it is necessary to say this, Mr. President, because it is so true and so basic that unless we talk to each other from a position of such realism we had better not talk at all. But if we realise its truth and we can see that each of us is constrained by the very same circumstances, such realisation may be the very moment at which we understand the potential open to us if only we could move forward a stage further where an element of faith could be injected into that harsh reality.

The United Kingdom airframe industry is an equal partner with France in Concorde — the greatest single step forward in civil aviation since man's first flight. Recent orders for the Trident will involve production through until 1975. The Hawker Siddeley 125 Executive jet has just attracted its largest ever single order.

The Rolls Royce RB-211 is the greatest engine of its kind in the world, and Rolls Royce is achieving record levels of output.

In the first eight months of 1972 the exports of the British aerospace industry broke any previous record for that period in its history.

You would not believe me if I did not tell you that I am proud to represent this industry, and

you would believe me even less if I did not tell you that until a new sense of coherence is brought to our European affairs it is my job to fight with all my ingenuity and energy for the industry I represent. It is unthinkable that the British Government would be prepared to see the future of so important a part of our defence employment and export earning capability put at risk.

Any government in Europe believes the same.

In such circumstances, is it not possible that there are questions we should ask each other, not from weakness but from strength, not because we fear the future but because we believe that the future could be better together than it can be apart?

The world markets outside the Soviet bloc for civil aviation products in the early 1980s will be £4,000 million per annum. The share of that market that will arise in Western Europe will be approximately one third. Can anyone believe that the European manufacturing industry will reap its rightful benefits of this enormous buying power unless our procurement policies are aligned and unless we avoid the present wasteful duplication?

Let me be quite frank. I think I know what the reaction to such a statement is likely to be in many of the boardrooms across Europe. The reaction will be to say "My firm is doing very nicely with the work it has in hand; it has a number of first-class projects waiting to be unveiled; and we can defeat the competition from elsewhere in Europe". In short — "we have no need to come together because we are strong enough on our own".

Equally, governments can react in much the same way. I must confess that from time to time I fall into the same trap myself because there is a great temptation to say that the technology of one's own country is more advanced and comprehensive than that of its competitors. It is very easy to answer the compelling argument that individual nations can no longer have self-sufficient aerospace industries by saying that others may suffer but "my" country is strong enough and has nothing to fear. We all think

M. Heseltine (suite)

suis fait, je l'espère, de nombreux amis dans le monde entier.

Mais le charme et la cordialité des relations humaines ne sauraient faire oublier les lourdes responsabilités qui pèsent sur les ministres. C'est de ces responsabilités que je veux vous entretenir très franchement.

En m'écoutant, vous ne pourrez oublier que je parle en ma qualité de ministre britannique, fier des réalisations de son pays, confiant dans son aptitude à conserver sa part du marché mondial des produits aéronautiques, conscient du fait que près de 215.000 hommes et femmes le considèrent comme le garant de leur emploi, et convaincu avant tout que son premier devoir est, et en ce qui me concerne, sera toujours de défendre les intérêts de son pays, à moins que, le moment venu, ne naisse le sentiment commun de servir une plus grande cause ; bref, que je parle en ministre qui envisage ses problèmes exactement comme les voient tous les autres ministres européens.

Je crois devoir parler ainsi, M. le Président, parce que ce que je dis est si vrai et si fondamental que, si nos entretiens ne tiennent pas compte de ces réalités, mieux vaut renoncer au dialogue. Mais c'est peut-être au moment où nous parviendrons à vraiment saisir ces vérités et à voir que chacun de nous subit les mêmes contraintes que nous nous aviserons des ressources dont nous pourrions disposer en faisant ne fût-ce qu'un pas de plus, et en apportant un peu de foi à cette dure réalité.

L'industrie aéronautique britannique participe à part égale à la réalisation du Concorde — qui représente le plus grand progrès de l'aviation civile depuis que l'homme a effectué son premier vol. Les récentes commandes assurent la production du Trident jusqu'en 1975. Une commande d'une importance sans précédent vient d'être passée pour l'avion d'affaires Hawker Siddeley 125.

Le RB-211 est le plus remarquable moteur du monde et Rolls Royce atteint actuellement des niveaux inégalés de production.

Au cours des huit premiers mois de 1972, les exportations de l'industrie aérospatiale britannique ont battu tous les records des périodes correspondantes.

Vous ne me croiriez pas si je vous disais que je ne suis pas fier de représenter une telle indus-

trie, et vous seriez plus sceptiques encore si je n'affirmais pas que, tant que nos affaires européennes ne prendront pas une cohérence nouvelle, je jugerai de mon devoir de défendre l'industrie que je représente avec toute l'ingéniosité et l'énergie dont je suis capable. Il est inconcevable que le gouvernement britannique accepte de laisser mettre en péril l'avenir d'un secteur aussi important pour notre défense, notre emploi et notre balance des paiements.

Tous les gouvernements européens partagent cette opinion.

Dans ces conditions, n'est-il pas compréhensible que nous ayons à nous poser certaines questions, non pas parce que nous nous sentons faibles, mais parce que nous nous sentons forts, non pas parce que nous redoutons l'avenir, mais parce que nous croyons qu'il pourrait être meilleur si nous nous unissions au lieu d'agir séparément ?

A partir de 1980, les marchés mondiaux des produits de l'aviation civile, si l'on exclut le bloc soviétique, atteindront 4 milliards de livres sterling par an. L'Europe occidentale représente environ un tiers de ce marché. Peut-on croire que l'industrie de la construction aéronautique européenne tirera les bénéfices qu'elle est en droit d'attendre de ce pouvoir d'achat considérable si nos politiques d'équipement ne sont pas harmonisées et si nous ne mettons pas fin au gaspillage qu'entraînent les doubles emplois actuels ?

Je serai tout à fait franc. Je crois savoir comment on réagira à cette déclaration dans de nombreuses salles de conseils d'administration de toute l'Europe. On dira : « Mon entreprise marche très bien avec le plan de charge actuel ; elle a un certain nombre de projets de premier ordre encore tenus secrets, et nous pouvons affronter la concurrence de n'importe quelle autre entreprise européenne ». En résumé : « Nous n'avons pas besoin de nous grouper parce que nous sommes assez forts tout seuls ».

Les gouvernements peuvent, eux aussi, avoir une réaction de même nature. J'avoue que je tombe moi-même dans ce piège de temps à autre, car la tentation est grande de dire que la technologie de notre pays est plus avancée, dans tous les secteurs, que celle des concurrents. A l'argument pourtant convaincant selon lequel aucun pays ne peut plus posséder, à lui seul, une industrie aérospatiale indépendante, il est très facile de répondre que les autres peut-être pâtiront, mais que notre pays est assez fort et n'a rien à

Mr. Heseltine (continued)

that we have the sharpest and most intelligent minds in the business and that we can hold our own in the world.

The plain truth, however, is that we are all more or less equal and we cannot afford to survive on our own. The cost of launching and producing modern aircraft and the need for long production runs means a number of things: first, massive financial resources, and, secondly, massive markets have to be available for them. Only by combining our technical, managerial and, above all, financial resources will we be able to meet our own requirements and compete successfully in the rest of the world.

Let us just talk about money. To develop Concorde has cost Britain and France £970 million.

To develop the Rolls Royce RB-211 has cost £235 million.

To develop a 200-seater aircraft that is regarded as a likely European requirement for the end of this decade will cost £225 million. Incidentally there are four European groups, each believing that they have the right solution — provided the taxpayer pays — to the requirement that I outlined.

Are each of our governments to go on supporting our own national capabilities, or do we now understand the logic that development costs of the sort I have mentioned stand in our path?

"Ah, yes", the polite sceptic will say, "This is all absolutely true, but for the time being all is well. What you are talking about is something in the distant future; there is no need to take any initiative at the moment".

Alternatively, the response is often that there may be a few temporary difficulties, but there have always been difficulties, and somehow they have always been overcome or ignored. I must confess that I am most unsympathetic towards those complacent attitudes because I believe that a realistic look at future opportunities — and future competition from outside Europe — shows very clearly that time is running out. If we are not careful we shall compound the situation by making the same mistakes as we have made before. Unless and until there is firm agreement to unite, individual European governments and

companies will have no alternative but to look at each project as it comes forward from the point of view of their national interests only — and who can blame them?

To solve the problem requires something more than we have at present. Collaboration on an *ad hoc* basis for individual projects is the superficial — and partial — answer. I know of the beneficial results that have come from this process in the field of defence projects, and in helicopters. When it started, that required a great deal of imagination. May I also pay tribute to the speed with which so many European companies have built the A-300B and the success which has attended its early test programmes? But this will not be sufficient for the future because there are simply not enough opportunities for everyone to be satisfied. Collaboration is fine for those fortunate enough to be involved, but it is inevitable that someone will be left out in the cold. For each new project we have to start again no further forward than we were before — each time someone is the loser.

It is said, of course, that combining the European effort would mean slimming down the industry. So it might to some extent. But we have to choose between a position where there is some retrenchment and one where — if each tries to go it alone — all our industries will suffer very much more.

The pessimists will say that it is unrealistic to expect to be able to achieve anything more far-reaching than *ad hoc* arrangements. They would say that at present the legal and fiscal barriers to mergers are too great. There are difficulties at the moment — but we are working towards solutions. The difficulties have not prevented some moves towards closer association being achieved.

The pessimistic would also claim that international groupings are bound to suffer from unwieldy management and the duplication of staff and facilities. But I am not sure what the evidence is for this assertion. The record of collaboration in aerospace — elementary though it may be — clearly shows that national frontiers need not be barriers to efficient operation. There are certain obstacles to be faced when running international companies but these are by no means insurmountable.

M. Heseltine (suite)

craindre. Nous croyons tous posséder les hommes les plus intelligents et les plus avisés, et pouvoir tenir notre rang dans le monde.

La vérité, toutefois, est que nous sommes tous plus ou moins égaux et que nous n'avons plus les moyens de vivre par nous-mêmes. Le coût du lancement et de la construction d'avions modernes et la nécessité de produire des séries longues impliquent un certain nombre de choses : d'abord, des ressources financières énormes, ensuite, de vastes marchés. Ce n'est qu'en combinant nos ressources techniques, gestionnaires et surtout financières que nous pourrions faire face à nos propres besoins et soutenir la concurrence dans le reste du monde.

Permettez-moi un instant de parler chiffres. La mise au point du Concorde a coûté 970 millions de livres au Royaume-Uni et à la France.

La mise au point du RB-211 par Rolls Royce a coûté 235 millions de livres.

Le développement de l'avion de 200 places dont l'Europe aura vraisemblablement besoin d'ici dix ans reviendra à 225 millions de livres. Disons en passant que quatre groupes européens croient chacun détenir la bonne solution — à condition que les contribuables paient — pour satisfaire la demande en question.

Voulons-nous que chacun de nos gouvernements continue à soutenir la capacité de sa propre industrie, ou comprenons-nous maintenant que des coûts de développement de cet ordre dépassent nos moyens ?

« Oui », dira le sceptique poli, « c'est tout à fait vrai, mais tout va bien pour le moment. Ce dont vous parlez s'applique à un avenir lointain ; aucune initiative ne s'impose pour l'instant ».

Ou bien, on nous répond souvent qu'il existe effectivement quelques difficultés temporaires, mais qu'il y en a toujours eu, et que, d'une manière ou d'une autre, elles ont toujours été surmontées ou méconnues. J'avoue que cette auto-satisfaction m'irrite parce qu'un examen réaliste des possibilités d'avenir — et de la concurrence future de pays non européens — montre très clairement que le temps presse. Si nous n'y prenons garde, nous commettrons, en cette circonstance, les mêmes erreurs que par le passé. Faute d'une ferme volonté d'union, chacun des pays et des constructeurs européens n'aura d'autre choix

que de considérer chaque projet du point de vue des seuls intérêts nationaux — et qui pourra leur jeter la pierre ?

La solution du problème exige des moyens plus puissants que ceux dont nous disposons à l'heure actuelle. La collaboration *ad hoc* et au « coup par coup » ne fournit qu'une réponse superficielle et partielle. Je n'ignore pas que cette méthode a donné des résultats heureux dans le domaine de la défense et pour la construction d'hélicoptères. Elle a nécessité, à ses débuts, beaucoup d'imagination. Permettez-moi aussi de rendre hommage à beaucoup de sociétés européennes pour la rapidité avec laquelle elles ont construit le A-300 B et pour la réussite qui a couronné les premiers programmes d'essais de cet appareil. Toutefois, ce système ne suffira pas à l'avenir, tout simplement parce qu'il n'y aura pas assez de possibilités pour satisfaire tout le monde. La collaboration est excellente pour ceux qui ont la chance d'y participer, mais il est inévitable que certains soient laissés pour compte. Pour chaque nouveau projet, nous devons repartir à zéro, avec, à chaque fois, un perdant.

On dit, bien sûr, que le regroupement des efforts européens provoquerait certaines compressions dans l'industrie. Ce n'est pas impossible, mais nous devons choisir entre une situation impliquant certaines suppressions et une autre dans laquelle toutes nos industries éprouveront de bien plus grandes difficultés si chacun essaie de faire cavalier seul.

Les pessimistes diront sans doute qu'il n'est pas réaliste d'espérer aller plus loin que des accords particuliers. Ils feront valoir qu'à l'heure actuelle, les fusions d'entreprises se heurtent à de trop grands obstacles sur le plan juridique et fiscal. Qu'il y ait des difficultés pour le moment, nous ne le nions pas, mais nous sommes à la recherche de solutions. D'ailleurs, ces difficultés n'ont pas empêché le renforcement de certaines associations.

Les pessimistes diraient aussi que les groupements internationaux auront sûrement un appareil de gestion peu maniable, et qu'une partie de leur personnel et de leurs installations fera double emploi. J'ignore sur quoi se fonde cette affirmation. L'expérience de la collaboration en matière aérospatiale — si rudimentaire qu'elle soit encore — montre clairement que les frontières nationales ne font pas nécessairement obstacle à l'efficacité du fonctionnement. Les problèmes que pose la direction de sociétés internationales ne sont pas insolubles.

Mr. Heseltine (continued)

Again, the pessimists would say that even if we convinced all those involved that we should aim for an integrated industry we would never be able to achieve this aim because no country would be prepared to sacrifice its own interest for the sake of the health of the European industry. I would be the first to say that a process of integration could be a painful process, fraught with immense political difficulty. Certainly we shall be able to move forward only if we can show that the inevitable sacrifices are being shared equally among the partners.

There will be some people who will react by saying that they are not prepared to see a takeover of their national industry. But I am talking not in terms of takeovers and of dominating countries but in terms of meaningful European partnership. Sooner or later we shall have to choose. For my part I am prepared to follow the road to partnership and to a vigorous and competitive European industry. Mr. Valleix has most kindly referred to my speech to a distinguished gathering in Toulouse on the occasion of the roll-out of the A-300B and 02 Concorde. As I listened to the greater part of his speech, I wondered whether there was a need for me to speak at all, so much did I sympathise with it.

To complete our consideration, I must just mention another course of action, but it is one that has absolutely no attraction to me — and, I suspect, to the vast majority of people here today. This is for Europe to decide that the resources required to see through projects from the research and development stage to the sales stage are so great and the risks involved so large that we cannot afford to continue as major manufacturers. In this event we might retain some interest in aircraft production as subcontractors to firms elsewhere which do remain in business. But I do not believe that this is an acceptable proposition. We would effectively opt out of the mainstream of technology — and it is unthinkable that Europe should take this line. We would have no certainty of maintaining a strong air defence capability. We would be placing our future in the hands of others. As subcontractors we would be placing ourselves at the mercy of the main manufacturers — a very dangerous thing to do because in times of difficulty we can be sure that the subcontractors, since they are at the end of the line, will be

the first group to suffer in any cut-back. Indeed the very reverse of these arguments I believe to be true. If Europe or her industry is to enter into the commercial partnerships that will increasingly be available as other continents face the same mounting bills as we face today, the scale of partnership that we shall be able to negotiate will be directly related to the integrated strength of the industrial capacity and capability that we can bring to that partnership.

I firmly believe, therefore, that we must move now to a closer union of our industries, notwithstanding the difficulties which I recognise exist but which only pessimists — and rather shortsighted pessimists at that — would emphasise.

I would like to repeat and re-emphasise my message to the distinguished members of the Assembly here today.

There will be difficulties in moving towards an integrated industry. But, as I hope I have clearly demonstrated today, these can, and must, be overcome. We have a great choice before us. We must not allow false arguments and faint hearts to stand in the way of the right decisions. I hope you will understand my words for the praise they are intended to convey when I say that people who had the courage and the will to set out on the European highroad in 1958 cannot now lack that same courage and will to resolve the inevitable problems that had to follow from their historic decision.

We have in my country a saying that change is our ally. Change is the essence of Europe. For Europe a change of thinking. For Britain a change of destiny. In every field it will be so. I will strive to ensure that where I have responsibility there will be no looking back. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Heseltine, for your excellent and forthright speech. I wonder whether you would agree to answer any questions which your parliamentary colleagues might care to ask?

Mr. HESELTINE. — I was told as I drove here that there might be questions, and I nearly

M. Heseltine (suite)

Les pessimistes objecteront encore qu'à supposer même que nous parvenions à convaincre tous les intéressés qu'il nous faut viser à une intégration de l'industrie, jamais nous ne pourrions atteindre cet objectif, car aucun pays n'acceptera de sacrifier ses propres intérêts au profit de l'industrie européenne. Je suis le premier à reconnaître que tout processus d'intégration pourrait être douloureux et semé d'embûches politiques redoutables. La seule façon de progresser dans cette voie consistera à démontrer que les sacrifices inévitables sont répartis équitablement entre les partenaires.

Certains diront aussi qu'ils se refusent à laisser absorber leur industrie nationale. Mais il n'est question ici ni d'absorption, ni de domination de certains pays, mais d'une association européenne véritable. Nous devons choisir un jour ou l'autre. Je suis, pour ma part, prêt à m'engager dans la voie de l'association et de la création d'une industrie européenne vigoureuse et concurrentielle. M. Valleix a eu l'amabilité de rappeler un discours que j'avais prononcé à Toulouse devant une assistance choisie, à l'occasion de la première sortie du A-300 B et de Concorde 02. Après avoir écouté une grande partie du discours de M. Valleix, je me suis demandé si j'avais vraiment besoin de prendre la parole, tant j'étais d'accord avec ce qu'il a dit.

Pour terminer mon tour d'horizon, j'évoquerai rapidement une autre idée d'action, mais c'est une voie qui n'a absolument aucun attrait pour moi, ni, je pense, pour l'immensité de ceux qui sont présents ici aujourd'hui : c'est que, pour l'Europe des Six, les ressources nécessaires pour mener à bien des projets, du stade recherche et développement au stade de la vente, sont si considérables et les risques encourus si grands que nous ne pouvons pas nous permettre de continuer à être des constructeurs importants. En ce cas, nous pourrions peut-être conserver un intérêt dans la production d'avions en qualité de sous-traitants pour le compte d'entreprises situées ailleurs, restant, elles, en activité. Mais je ne crois pas que ce soit une proposition acceptable. Nous nous exclurons en fait du grand courant technologique et il est inconcevable que l'Europe suive cette voie. Nous mettrions notre avenir entre les mains d'autrui. En tant que sous-traitants, nous nous mettrions à la merci des principaux constructeurs, ce qui est un grand danger car, en périodes de difficultés, nous pouvons être sûrs que les sous-traitants se trouvent au bas de

la chaîne sont les premiers à souffrir en cas de réduction. En fait, je crois que ce sont les arguments contraires qui sont les plus probants. Si nous entendons que l'Europe ou son industrie participe aux associations commerciales qui deviendront de plus en plus nombreuses à mesure que les autres continents verront, comme nous aujourd'hui, augmenter leurs dépenses, l'ampleur des associations que nous serons en mesure de négocier sera directement fonction de la puissance intégrée de la capacité industrielle que nous pourrions apporter à titre de contribution.

Je suis donc fermement convaincu que nous devons nous orienter vers une union plus étroite de nos industries en dépit de difficultés indéniées que seuls des pessimistes et, qui plus est des pessimistes à courte vue, chercheraient à grossir.

Permettez-moi d'insister à nouveau sur le message que je veux adresser aux membres de cette assemblée.

L'intégration de l'industrie ne se fera pas sans difficultés. Néanmoins, ces difficultés peuvent et doivent être surmontées, comme j'espère l'avoir montré clairement aujourd'hui. Le choix que nous devons faire est de la plus haute importance. Nous ne devons pas nous laisser détourner de décisions qui s'imposent par des arguments fallacieux et des propos défaitistes. J'espère que vous prendrez mes paroles comme l'éloge qu'elles veulent être, si je dis qu'il est impossible, à des gens qui ont eu le courage et la volonté de s'engager dans la voie européenne en 1958, que fassent maintenant défaut ce même courage et cette même volonté pour résoudre les problèmes qui devaient inévitablement découler de leur décision historique.

Nous disons dans mon pays que le changement est notre allié. Le changement est l'essence de l'Europe. Une nouvelle façon de penser pour l'Europe et, pour le Royaume-Uni, un tournant du destin. Il en sera de même sur tous les plans et je m'efforcerai de faire en sorte qu'on ne regarde pas en arrière dans les domaines qui sont de mon ressort. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci infiniment, M. Heseltine, de la sincérité de cet excellent discours. Peut-être accepteriez-vous de répondre aux questions que les membres de l'Assemblée voudraient vous poser ?

M. HESELTINE (Traduction). — On m'a dit, dans la voiture qui m'amenait ici, que des ques-

Mr. Heseltine (continued)

turned back. However, I should be delighted to try to answer any questions put to me.

The PRESIDENT. — Thank you.

Would anyone like to ask the Minister a question ?...

I call Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*United Kingdom*). — Although I am no expert in these matters, I have a very simple question to put to the Minister. I was profoundly impressed by his exposé and am convinced of the necessity of getting some kind of rational solution to the problems of the industry in Europe. However, does the Minister not think that we shall make no progress whatever towards this end until we can set up some kind of machine for getting priorities right and for deciding who does what, i.e. making plans for certain engines to be constructed in a certain place and deciding which kind of aeroplane will be constructed by which kind of company in which country, and, in addition, putting up compromises which will perhaps eventually be adopted and ratified by some kind of ministerial authority ? Until this is achieved, how can one ever hope really to solve the question of competition between the various nations ?

The PRESIDENT. — I call Mr. Heseltine.

Mr. HESELTINE. — Lord Gladwyn has very clearly posed the question which follows from the points I have made. My own view is that, in order to make progress, conversations must begin now. Frankly, however, such conversations need to be conducted at such a wide range of levels and through so many different channels — industrial, political, and diplomatic — that it is difficult to pinpoint where the initiatives should be concentrated. My own view is that each of us who has an interest in this must take what initiatives he thinks appropriate. That is why in the speech I made at Toulouse and in the speech I have made to you this morning I have made my own position as Minister clear. I am ready to talk. The issues highlighted by Lord Gladwyn are there and will not go away. As soon as someone wants to talk to me we had better get together.

The PRESIDENT. — I call Mr. Richter.

Mr. RICHTER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I was very glad to hear that the Minister has spoken here in favour of tightening-up the European space organisation and that he would under certain circumstances even go further and think of creating a European space authority.

My question is in a different area. Could the Minister tell us in a few words what ideas about European participation in the post-Apollo programme he will be taking to the European Space Conference ?

The PRESIDENT. — I call Mr. Heseltine.

Mr. HESELTINE. — If you will forgive me, I feel it would be inappropriate for me to try to expand on the broad framework which I have outlined, simply because we have sought a way amongst the various countries involved to exchange a very large number of bits of paper which set out a whole range of options now being considered. There was a meeting recently of the alternates which led to the production of a number of questions needing to be answered for preliminary discussion or perhaps final discussion on 20th December. My officials are examining these and discussions are going on in London : I was present at them yesterday and shall again be involved in the process next week. This is one of those areas in which, having the large concept before us, each government must work quickly with its own industry and officials to come to the next official meeting of the European Space Conference. I am not able to go further than that today because we are already working against tight time scales to be ready by 20th December.

The PRESIDENT. — I call Mr. Treu.

Mr. TREU (*Italy*) (Translation). — Mr. Minister, I have a technical question. It is a matter of common knowledge, in Strasbourg more so than here, that the operation of the Concorde is dangerous. My question relates to this point : the aircraft which the French and the British have jointly put on the market, and which, I believe, is currently being put into service, flies at stratospheric altitudes at a speed of Mach 2.

M. Heseltine (suite)

tions me seraient peut-être posées et j'ai failli rebrousser chemin. Je serai néanmoins ravi d'essayer de répondre à celles qui me seront adressées.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous en suis reconnaissant.

Quelqu'un désire-t-il poser une question à M. le Ministre ?...

La parole est à Lord Gladwyn.

Lord GLADWYN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Bien que je ne sois pas expert en ces matières, je voudrais poser une question, très simple d'ailleurs, à M. le Ministre. Son exposé a produit sur moi une impression profonde, et je suis persuadé de la nécessité d'apporter des solutions rationnelles aux problèmes de l'industrie européenne. Mais M. le Ministre ne pense-t-il pas que nous ne pourrions pas progresser en ce sens si nous n'arrivons pas à créer un mécanisme capable d'établir un ordre de priorité et de répartir les tâches, c'est-à-dire de prévoir que tels moteurs seront fabriqués à tel endroit, de décider quelle société construira tel type d'avion dans quel pays, et en outre d'élaborer des compromis susceptibles d'être finalement adoptés et ratifiés par une autorité ministérielle quelconque ? Sans cela, comment pouvons-nous jamais espérer résoudre convenablement le problème de la concurrence entre les divers pays ?

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Heseltine.

M. HESELTINE (Traduction). — Lord Gladwyn a très clairement posé la question qui découlait de mon argumentation. A mon avis, si nous voulons progresser, nous devons commencer les conversations dès maintenant. A vrai dire, cependant, ces conversations devraient se dérouler à tant de niveaux et par tant de voies différentes — industrielles, politiques, diplomatiques — qu'il est difficile d'indiquer avec précision où les initiatives doivent être concentrées. Je pense que ceux d'entre nous qui s'intéressent à ce problème doivent prendre les initiatives qu'ils estiment appropriées. C'est pourquoi j'ai exposé clairement ma position en tant que ministre dans le discours que j'ai fait à Toulouse et dans celui que j'ai prononcé devant vous ce matin. Je suis prêt au dialogue. Les questions mises en lumière par Lord Gladwyn demeurent et, dès que quelqu'un voudra s'en entretenir avec moi, le mieux sera que nous prenions contact.

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Richter.

M. RICHTER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Ministre, je relève avec plaisir que vous vous êtes déclaré, devant notre assemblée, en faveur d'une rationalisation de l'organisation européenne de recherches spatiales et que, sous certaines conditions, vous iriez même jusqu'à créer une autorité européenne de l'espace.

Mais ma question se rapporte à un autre domaine. Pourriez-vous nous indiquer, brièvement, dans quelle disposition d'esprit vous vous rendrez à la prochaine Conférence Spatiale Européenne en ce qui concerne la participation de l'Europe au programme post-Apollo ?

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Heseltine.

M. HESELTINE (Traduction). — J'espère que vous voudrez bien me pardonner si je vous dis qu'il me semblerait inopportun d'essayer de développer le large schéma que j'ai esquissé, simplement parce que nous avons cherché, entre pays intéressés, à échanger un très grand nombre de notes exposant un large éventail d'options possibles et que celles-ci sont actuellement à l'étude. Une réunion récente des Suppléants a permis de formuler un certain nombre de questions auxquelles il faudrait apporter une réponse en vue de la discussion préliminaire, ou peut-être finale, du 20 décembre. Des fonctionnaires de mon ministère les examinent en ce moment même à Londres ; je participais hier à leurs discussions et le ferai de nouveau la semaine prochaine. C'est là un de ces domaines où, sans perdre de vue la conception d'ensemble, chaque gouvernement doit agir rapidement avec ses fonctionnaires et ses industries nationales pour participer à la prochaine réunion officielle de la Conférence Spatiale Européenne. Je ne puis en dire davantage aujourd'hui, car nous n'avons que très peu de temps pour être prêts le 20 décembre.

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Treu.

M. TREU (*Italie*) (Traduction). — M. le Ministre, une question technique. Il est déjà notoire, à Strasbourg plus qu'ici, que l'emploi du Concorde est dangereux, et ma question porte sur le point suivant : l'appareil que les Français et les Britanniques ont lancé ensemble sur le marché et qui entre, je crois, actuellement en service, vole aux altitudes stratosphériques à une vitesse de Mach 2. Il représente donc une grande

Mr. Treu (continued)

This is a major innovation in the civil aviation field — military aircraft all fly at supersonic speeds. This large aircraft, as I was saying, which flies at supersonic speed at a height where it may be assumed that there is a certain reconstitution of ozone, can seriously upset the ecological balance in the upper stratosphere. Have the lengthy experiments and the flights that have already been made solved this problem in conformity with the programme which has been submitted and of which I personally approve?

The PRESIDENT. — I call Mr. Heseltine.

Mr. HESELTINE. — This question has been the subject of detailed examination by various authorities. There are two implications. One has to do with the effect on the ozone layer and the second with the effect on passengers and crews as a result of being exposed to increased doses of radiation.

All the work we have done has indicated that there will be no effect on the ozone layer which will not be matched by the normal physical changes already taking place. As for the possibility of passengers in Concorde suffering excess doses of radiation, this does not stand examination and that much is now accepted. Persons flying in Concorde will be flying so fast that they will be exposed for shorter periods. All the tests we have carried out show that there is no ground for anxiety on this score.

It has been suggested that there would be excess doses of radiation as a result of solar flares, but with modern weather radar-checking procedures it is possible for pilots to anticipate where these will be and to fly round them.

The test programme for Concorde, undoubtedly one of the most exhaustive ever applied to a civil aircraft, incorporates a high number of sophisticated devices designed to measure these points so that we can double check the conclusions that have been reached and broadly accepted by the scientific community. A report by the Australian Academy of Science dealing with this came out clearly along the lines I have indicated. While two or three years ago these environmental arguments about Concorde were

much in evidence, they are now heard rather more from those who are trying to kill the project rather than those seeking to advance our knowledge of the scientific effects of supersonic travel.

The PRESIDENT. — I call Mr. Valleix.

Mr. VALLEIX (*France*) (Translation). — I should like to ask the Minister two questions on aviation. The first: shall we be able to produce European? The second: shall we be able to sell European?

To illustrate the first question, I shall take an example of what I was about to call our European difficulties but in fact they are primarily British difficulties. I am referring to the Rolls Royce problem and the constraints imposed recently with the TriStar-Lockheed solution, if one can call it such. The question I am asking then, hoping that we shall be able to produce European, is whether we can hope that our great British neighbours will look more towards Europe and the future than towards the other side of the Atlantic and the past, to recall what you said a few moments ago.

My second question is about the possibilities of selling European. I am thinking in terms of forward-planning amongst ourselves in order to ascertain the long-term market possibilities. A typical period for the design, production and marketing of an aircraft is fifteen to twenty years. Design alone takes at least five to eight years. The same applies to production, while marketing, if all goes well, may be spread over ten years or so. This was the case with the Boeing 727.

The Minister said that the world market would be worth £4,000 million a year by the 1980s.

These various remarks bring me to the following point: we must stop thinking of European co-operation as a chance venture in which two or three partners work on one model more or less on an hourly basis; we must all get together on a given type. Is it not high time to make a move and work beyond the design stage in aviation and work out user requirements in the next ten or fifteen years? We could then do what we are finding it difficult to do for Concorde, even now the aim being to be able not only to manufacture but also to sell. From this point of

M. Treu (suite)

nouveauté dans le secteur de l'aviation civile, les appareils militaires volant tous à des vitesses supersoniques. Ce gros appareil, disais-je, dont la vitesse est supersonique dans la couche où l'on est en droit de compter sur une certaine reconstitution de l'ozone, peut gravement perturber l'équilibre écologique dans la stratosphère supérieure. Les vols et les longs essais auxquels on a procédé ont-ils résolu ce problème conformément au programme qui a été présenté et que personnellement j'approuve ?

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Heseltine.

M. HESELTINE (Traduction). — Diverses autorités ont étudié cette question à fond et sous deux aspects : l'effet sur la couche d'ozone et l'effet, sur les passagers et les équipages, d'une exposition à des doses accrues de radiations.

Tous les travaux que nous avons faits démontrent qu'il n'y aura, sur la couche d'ozone, aucun effet qui n'ait son équivalent dans les modifications physiques qui se produisent déjà normalement. Quant à la possibilité que les passagers du Concorde soient affectés par des doses excessives de radiations, il est maintenant admis que cette appréhension ne résiste pas à l'examen. Les passagers du Concorde voleront à si grande vitesse qu'ils ne seront exposés aux radiations que pour des laps de temps relativement courts. Tous les essais que nous avons faits ont montré qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter à ce sujet.

On a laissé entendre qu'il pourrait y avoir des doses excessives de radiations par suite des éruptions solaires, mais grâce aux moyens modernes de contrôle météorologique par radar, les pilotes peuvent prévoir où les effets des éruptions se feront sentir, et adopter un itinéraire qui permette de les éviter.

Le programme d'essais de Concorde, qui est sans doute l'un des plus exhaustifs auxquels on ait jamais soumis un avion civil, comporte un grand nombre de dispositifs perfectionnés permettant de mesurer les paramètres en question et de vérifier ainsi le bien-fondé des conclusions antérieures largement acceptées par le monde scientifique. Un rapport de l'Académie des sciences australienne traitant de ce problème a nettement conclu dans le sens que j'ai indiqué. Si, il y a deux ou trois ans, les arguments invoqués

contre Concorde au nom de l'environnement étaient tout à fait à l'ordre du jour, ils sont maintenant plutôt avancés par ceux qui s'efforcent de couler le projet que par ceux qui cherchent à accroître nos connaissances sur les incidences scientifiques du transport supersonique.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Valleix.

M. VALLEIX (*France*) — M. le Ministre, je me permettrai de vous poser deux questions en matière aéronautique. La première : saurons-nous « produire européen » ? ; la seconde : saurons-nous « vendre européen » ?

Pour illustrer la première question, je prendrai l'exemple, j'allais dire de nos difficultés européennes, mais qui sont, en fait, d'abord des difficultés anglaises. Je pense, en effet, à Rolls Royce et aux servitudes imposées ces derniers temps par la solution, si je puis dire, Tristar-Lockheed. La question que je me permets de vous poser, par conséquent, en souhaitant que nous puissions « produire européen », est de savoir si nous pouvons espérer que nos grands voisins anglais regardent plus vers l'Europe et vers l'avenir que, pour reprendre votre expression de tout à l'heure, outre-Atlantique et vers le passé.

Ma seconde question concerne les possibilités de « vendre européen ». Je pense à une sorte de prospective que nous devrions engager entre nous pour essayer de déterminer à long terme les possibilités de marché. Il est caractéristique qu'entre la conception, la production et la commercialisation d'un engin aéronautique, il faille compter de quinze à vingt ans. La conception ne demande pas moins de cinq à huit ans. Il en est de même pour la production, tandis que la commercialisation, si tout va bien, peut s'étaler sur dix ans. Ce fut le cas du Boeing 727.

Vous avez rappelé que le marché mondial, à partir de 1980, sera de 4 milliards de livres par an.

Toutes ces constatations m'amènent à poser la question suivante. Nous devons cesser d'envisager la coopération européenne comme une aventure d'occasion sur un modèle réunissant deux ou trois partenaires, à peu près à l'heure, pour nous donner rendez-vous ensemble et sur un type déterminé. N'est-il pas grand temps que nous devancions l'échéance de la conception nécessaire en matière aéronautique, afin de déterminer les créneaux utilisables dans les dix à quinze ans à venir ? Nous pourrions faire alors ce que nous avons du mal à faire pour Concorde, même main-

Mr. Valleix (continued)

view, we still have a very long way to go. European aviation lacks the backing of aggressive sales tactics.

The PRESIDENT. — I call Mr. Heseltine.

Mr. HESELTINE. — I do not go along with that last point. The European airframe and engine manufacturers have a remarkable record. It is amazing the number of products that we sell. I did not come here to make a specifically British speech, but it is a fact that Rolls Royce engines power a large number of aircraft all over the world, and I cannot help but be proud of that. The planes produced in France have successful records, too, and I pay tribute to them.

To take up the first point about the TriStar airbus, British European Airways looked at the market and decided after detailed research that this project offered better commercial satisfaction than any of the other wide-bodied jets available. It asked for government approval through myself to proceed with the purchase. That authority was given, following its commercial assessment.

There are times, and always will be, when one country feels that in a particular policy matter another country has not acted in the right way. Things always look different from the other country's point of view. We all have our own ways of approaching these matters, and we must be under no illusions about this. If we can keep to realities, we can start from a more reliable base from which to make progress.

My real concern is that we should not go on arguing about whether this or that policy has been right in the past, but should try to create a framework of operations so that things will not turn out wrong in future. Only in this way shall we move from the recriminatory stage which is so easy to get into in these matters.

That is the message we must heed. Let us look to the future. This cannot be achieved on a bit-by-bit procedure: it must be done on a comprehensive basis or not at all. It is no use saying

"Let us have only procurement policies", for countries will say "What will that mean if our country cannot get anybody to procure its manufactured planes?" In other words, a country cannot move forward with procurement without a manufacturing base. Then again, it may be said "Let us start on research and development". Certain countries may then say "If we spread our technology, it will be used by other industrialists to develop aircraft which will not be manufactured in our own country". That is the dilemma.

I have spent many hours discussing these matters with other Europeans, including many distinguished Frenchmen, and I have concluded that the subject must be dealt with comprehensively, by looking not to the past but to the future.

As for the time scale, I believe that a period of fifteen to twenty years is a little long. Aircraft which will be flying in the early 1980s have not yet left the drawing board stage, and, therefore, I believe that fifteen to twenty years is on the long side.

If we create the sort of organisation, whatever it may be, embracing common procurement or common manufacturing capability in Europe then other continents, particularly the United States, will find advantage in having partnership arrangements with us in Europe. We should then have the opportunity to become involved in the big league involving long production runs for the transatlantic routes. It is in our interests as Europeans to pursue such a policy, and it is also in American interests that we should take these steps. The Americans will have the same financial problems in supporting highly expensive technology. Europe may be taking the steps in its own enlightened self-interest, but it will be an outward-looking transatlantic adventure on which everybody stands to gain.

The PRESIDENT. — I call Mr. Hill.

Mr. HILL (*United Kingdom*). — If in the Minister's view the sum of the European aircraft industries exceeds the needs of European or worldwide prospects, does he believe that within this surplus capacity there is any substantial amount of skilled industrial resources and manpower which, if deployed, would make greater

M. Valleix (suite)

tenant, jusqu'à ce que nous sachions non seulement produire, mais vendre. De ce point de vue, nous avons encore à peu près tout à inventer. Il n'y a pas d'agressivité commerciale dans l'aéronautique européenne.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — La parole est à M. Heseltine.

M. **HESELTINE** (Traduction). — Je ne suis pas d'accord sur ce dernier point. Les avionneurs et motoristes européens ont à leur actif de remarquables réussites. Nous vendons un nombre étonnant de produits. Je ne suis pas venu ici pour faire un discours particulièrement britannique, mais c'est un fait que les moteurs Rolls Royce propulsent un grand nombre d'avions dans le monde entier, et je ne puis me défendre d'en éprouver quelque fierté. Les avions que construit la France ont également du succès, et je leur rends hommage.

Pour reprendre le premier point relatif à l'airbus Tristar, la British European Airways a étudié le marché et décidé, après un examen approfondi, que cet appareil offrait de meilleures possibilités commerciales que tous les autres avions à réaction gros porteurs disponibles. Cette compagnie a demandé que le gouvernement, par mon intermédiaire, en approuve l'achat. L'autorisation a été accordée à la suite de cette évaluation commerciale.

Il y a des moments, et il y en aura toujours, où un pays estime qu'à propos d'un problème particulier de politique, un autre pays n'a pas agi comme il convenait. Les choses paraissent toujours différentes, du point de vue de l'autre. Nous avons tous des attitudes qui nous sont propres à l'égard de ces problèmes : nous ne devons nous faire aucune illusion sur ce point. Si nous nous en tenons à la réalité, nous emprunterons un terrain plus solide sur la voie du progrès.

Ce que je voudrais surtout, c'est que nous évitions de discuter indéfiniment sur l'opportunité de telle ou telle politique suivie dans le passé, et que nous tentions de créer un mécanisme d'action propre à prévenir des erreurs dans l'avenir. C'est ainsi seulement que nous dépasserons le stade des récriminations auxquelles il est, en la matière, si facile de se laisser aller.

Voilà le principe dont nous devons nous inspirer. Dirigeons nos regards vers l'avenir. Nous ne pouvons y parvenir en pratiquant le « coup par coup » : il faut une action de grande envergure,

ou rien du tout. A quoi bon dire : « Contentons-nous d'avoir une politique des achats », car les gouvernements répondront : « A quoi cela nous servira-t-il si notre pays ne peut trouver d'acquéreur pour les avions qu'il produit ? ». En d'autres termes, un pays ne peut avancer en matière de marchés de fournitures s'il ne dispose d'aucun moyen de production. Et là encore, on pourrait dire : « Lançons-nous dans la recherche et le développement ». A quoi certains pays pourront répondre : « Si nous communiquons nos techniques, des industriels s'en serviront pour créer des avions qui ne seront pas construits chez nous ». Voilà le dilemme.

J'ai discuté de ces questions pendant des heures avec d'autres Européens, et notamment de nombreuses personnalités françaises, et j'en ai conclu qu'il fallait traiter le sujet à fond, en regardant non vers le passé mais vers l'avenir.

Pour ce qui a trait aux délais, je crois qu'une période de quinze à vingt ans serait un peu longue. Les avions qui voleront au début de la décennie 1980 sont encore sur la planche à dessin et, par conséquent, le délai de quinze à vingt ans me semble un peu excessif.

Si nous mettons sur pied une organisation, quelle qu'elle soit, englobant le potentiel d'achat et de fabrication en commun que peut mobiliser l'Europe, les pays d'autres continents, notamment les Etats-Unis, estimeront intéressant de passer des accords de coopération avec nous autres Européens. Nous aurons ainsi la possibilité de nous associer à la grande production de séries longues destinées aux lignes transatlantiques. Une telle politique est conforme à nos intérêts d'Européens, comme il est de l'intérêt des Etats-Unis que nous la poursuivions. Les problèmes financiers que suppose l'emploi de techniques très coûteuses se poseront également aux Américains. L'Europe pourra agir compte tenu de son intérêt bien compris, mais ce sera en définitive une aventure transatlantique ouverte sur le monde pour le bien de tous.

M. le **PRESIDENT** (Traduction). — La parole est à M. Hill.

M. **HILL** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Si les industries aéronautiques européennes dépassent au total les besoins futurs de l'Europe ou du monde, comme M. le Ministre semble le penser, existe-t-il dans cette capacité industrielle excédentaire une quantité importante de ressources et de main-d'œuvre spécialisées qui, re-

Mr. Hill (continued)

contributions to the other industrial sectors of the various national economies of Europe?

The PRESIDENT. — I call Mr. Heseltine.

Mr. HESELTINE. — This is a very important matter. I said in my speech that rationalisation could lead to a slimming of some parts of the capability which Europe possesses. That could be a cause for alarm, but I personally do not believe there is any justification for anxiety. We must remember that we are dealing with extremely scarce, highly qualified people and with a long time-scale. If redeployment opportunities are pursued in a rational programme phased over a period of time, there is nothing for people to fear and a great deal to be gained. I emphasise that these technical people are in great demand, are at a high premium, and are extremely scarce.

We must remember both from the point of view of the people involved and on the question of human resources in general that we have only a limited number of these people and they are desperately needed in a whole range of activities. I believe that each country must not create identical teams sharing out identical work. It is not satisfying for those involved, and it is not in the best interests of Europe.

The PRESIDENT. — I call Mrs. Walz.

Mrs. WALZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, the Minister said that the United Kingdom would be prepared to undertake greater commitments in aerospace and aviation on condition that a unified organisation operating on a single budget were created, i.e. a merging of ESRO and ELDO, with the abandonment to a large extent of separate national space activities. What concrete proposals would the Minister want to put forward within such a strengthened European commitment?

The PRESIDENT. — I call Mr. Heseltine.

Mr. HESELTINE. — It is not that I do not want to answer the question. It is simply the fact that in space matters negotiations are proceeding, I hope, rapidly. We have reached a stage where we are between meetings and where a great deal of exploratory and preparatory

work is now going on. I have done no more than to suggest that we should create one management organisation into which we can encompass ELDO and ESRO.

One of the great dilemmas of the situation is that, because of the need to find legitimate solutions of one's political aspirations in terms of our national needs, one tends to create massive bureaucracies to run industrial capabilities. That would put us at a disadvantage, and we must solve that dilemma. Putting the matter in general terms, I am interested in seeking a way in which those political aspirations can be maintained — and as a politician that must be my total and absolute priority — but that the bureaucracy is kept to the minimum and so that the industrial and managerial capabilities are emphasised to the greatest extent. Therefore, we want to find a framework in which to maintain the European space organisation, if we can create one, with the greatest managerial drive compatible with the ultimate political control.

The PRESIDENT. — I call Mr. Draeger.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I agree with the Minister that the time for national going-it-alone in aerospace and aviation is over for good. My first question, therefore, is: how can we make sure that, within the framework of supranational European co-operation, the technical requirements, performance and potential demand for a flight model can be gauged at the very earliest possible stage? As a member of the Defence Committee in the German Parliament, I know from my own sad experience how many promising beginnings have come to naught because it was simply impossible to plan ahead and to synchronise the initial work properly.

Mr. Heseltine seems to fear that even with sensible European co-operation under one prime contractor one or the other of the subcontractors may be left out in the cold. My second question therefore is this: does the Minister feel that to enable the European aviation and aerospace industry to maintain its position as a European entity in the face of an increasingly fierce competition, it would be desirable to create a more tightly-knit aviation industry with greater expertise?

M. Hill (suite)

converties, pourraient venir renforcer les autres secteurs industriels des divers pays d'Europe ?

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Heseltine.

M. HESELTINE (Traduction). — C'est là une question importante. J'ai dit dans mon discours que la rationalisation pourrait entraîner des compressions dans certains secteurs industriels en Europe. Cette perspective peut paraître alarmante, mais je ne crois pas personnellement que nous ayons des raisons de nous inquiéter. Il ne faut pas oublier que les travailleurs intéressés sont extrêmement peu nombreux et hautement qualifiés, et que nous disposons d'un délai très long. Si la reconversion est organisée rationnellement et étalée sur un certain laps de temps, le personnel n'aura rien à craindre et beaucoup à gagner. Je souligne que ces techniciens sont très demandés, très appréciés et très peu nombreux.

Nous devons nous rappeler que le nombre des intéressés et nos ressources humaines en général sont limités et que nous en avons grand besoin pour de multiples activités. Il faudrait éviter que tous les pays ne forment des équipes identiques, effectuant des travaux identiques. Ce n'est pas satisfaisant pour le personnel concerné et c'est contraire aux intérêts de l'Europe.

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à Mme Walz.

Mme WALZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Ministre nous a déclaré que la Grande-Bretagne serait prête à s'engager plus avant, tant en matière de politique spatiale que de politique aéronautique, à condition que soit créée une organisation unique disposant d'un budget unique, c'est-à-dire qu'il y ait fusion entre le C.E.R.S. et le C.E.C.L.E.S. et que l'on renonce, dans une large mesure, à des activités spatiales nationales. Quelles propositions concrètes M. le Ministre ferait-il dans le cas d'un engagement européen ainsi renforcé ?

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Heseltine.

M. HESELTINE (Traduction). — Je ne me refuse pas à répondre à cette question, mais les négociations en cours dans le domaine spatial progressent, je l'espère, rapidement. Nous sommes maintenant entre deux réunions et de nombreux travaux exploratoires et préparatoires se pour-

suivent. Je n'ai fait que suggérer que nous devrions créer une organisation gestionnaire qui engloberait le C.E.C.L.E.S. et le C.E.R.S.

Lorsqu'il nous faut trouver des moyens légitimes de répondre aux aspirations politiques des pays, compte tenu des besoins nationaux, nous avons tendance à créer une bureaucratie très pesante pour assurer la marche de l'industrie. Il faut sortir de ce dilemme, car nous nous mettons ainsi dans une situation défavorable. Me plaçant sur un plan plus général, ce que je voudrais faire c'est mettre au point une formule qui permette de faire droit à ces aspirations politiques — et ce doit être ma tâche prioritaire en tant qu'homme politique — tout en créant des services administratifs aussi légers que possible et en mettant l'accent sur la capacité et la gestion industrielles. C'est pourquoi nous voulons trouver pour cette organisation spatiale européenne, si nous parvenons à la créer, un cadre qui imprimerait une direction dont le dynamisme ne soit pas incompatible avec l'orientation politique indispensable.

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Draeger.

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je suis d'accord avec le ministre lorsqu'il déclare que l'isolement national dans le domaine de l'aéronautique et de l'espace appartient au passé. Voici donc ma première question : comment peut-on, dans le cadre d'une collaboration européenne supranationale, déterminer à coup sûr dès les premiers stades — dès la gestation du projet — les exigences auxquelles devra répondre la production en série d'un prototype, ses performances et le nombre d'unités nécessaires ? De ma propre expérience, péniblement acquise en tant que membre de la commission de défense du Bundestag, je sais que nombre de projets valables ont échoué pour la seule raison qu'il n'a pas été possible d'en prévoir à temps et d'en concerter le lancement.

M. Heseltine craint que, même dans le cas d'une coopération européenne bien conçue et animée par un seul maître d'œuvre, l'une ou l'autre des industries sous-traitantes ne soit laissée pour compte. Je lui pose donc cette deuxième question : ne croit-il pas que, si l'on veut que l'industrie aéronautique et spatiale européenne puisse résister à une concurrence de plus en plus âpre, il convient de s'acheminer vers une industrie aéronautique européenne mieux organisée et plus qualifiée ?

The PRESIDENT. — I call Mr. Heseltine.

Mr. HESELTINE. — The question whether we can harmonise, whether we can make it happen, whether there are political devices for drawing all this together is, of course, the crucial question. This is what the last thirty years in Europe have all been about. This is why all of you come here. This is why for me Europe has been such an important part of my own political conviction, because we are determined to find ways through. Of course, the problems are massive, but if there were no problems there would be no politicians and we would all be unemployed, and that perhaps would not commend itself to ourselves.

My answer, therefore, is, yes, of course, but that is what it is all about. Mr. Draeger is quite right. Every one of us knows that for every ten ideas or ten initiatives we pursue, nine of them will not get off the ground, but the satisfaction comes because the tenth one does. One has to go on and on and on. Of course, one makes progress less speedily than one would want, but that is the challenge and the fascination of the profession in which we find ourselves.

As to whether there should be a closer industrial situation in Europe in the aircraft industry, as Mr. Draeger asks in his second question, that is indeed right. It is essential. But I believe that, in creating that, we would be wrong in allowing it to be a subcontracting capability. I believe it has to have a technological capability of its own. It is because it is in the maintenance of technology that the real money is involved today that I believe it is so urgent for the European peoples to come together on this score.

The PRESIDENT. — Mr. Heseltine, I am glad you did not turn your car back, because you see by the number of questions you have been asked how much interest has been stimulated by your speech and by the subject amongst the members of the Assembly. I hope your experience here will not deter you from coming to see us again some time. We have greatly welcomed your coming here. We have very much enjoyed your contribution and are grateful to you for having taken the time off to come and see us. Thank you very much.

Mr. HESELTINE. — If I may say so, Mr. President, the gratitude is entirely mine. I was greatly flattered. In fact, I will tell you that when the invitation came in to the Department

in London to address this Assembly — I wish I could stop the stenographers taking all this down and then I could say far more than I am about to, but that is against the rules; I cannot stop them although I am trying — I strove very hard to be sure that I was the Minister who came here because I so much wanted a chance to be able to speak to you.

8. A civil and military aviation policy for Europe

(Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Doc. 592 and Addendum)

The PRESIDENT. — Under the Orders of the Day the Assembly will now resume the debate on the report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions on a civil and military aviation policy for Europe, Document 592 and Addendum.

In the debate I have great pleasure in inviting Mr. Draeger to address the Assembly.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, first of all I want to congratulate Mr. Vallex on his excellent report. He has coped with his task in a masterly fashion. He has described, taking civil and military aviation as a special example, what political tasks face us in this field, and what solutions one can expect. For anyone looking for possible ways of co-operating in Europe, this report is a real gold-mine.

I want to say a few words on a major issue which is mentioned in this report. Aircraft and space vehicles are among the technically most advanced and sensitive products of a highly-specialised industry. They are comparatively quickly replaced, not so much because of wear as of obsolescence. This applies to civil, but even more so to military aircraft. Often, the cost of the new model is many times that of the one it is replacing, and here I would draw your attention to the relevant passages in the report. This cost explosion is causing quite a few countries almost insuperable financial difficulties in replacing aircraft in the numbers needed and at the time needed. This is giving rise to increasingly emphatic and urgent demands for a substantial cost reduction by joint development, production and procurement shared among the

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La parole est à M. Heseltine.

M. HESELTINE (Traduction). — C'est là le fond du problème : peut-on harmoniser ? Existe-t-il des moyens politiques d'arriver au but, de réunir des éléments disparates en un tout cohérent ? Il y a trente ans que l'Europe cherche à répondre à cette question. C'est pourquoi nous sommes réunis ici. C'est pourquoi l'Europe a tenu une telle place dans mes convictions politiques — car nous sommes déterminés à trouver des solutions. Certes, les problèmes sont d'importance mais, sans problèmes, il n'y aurait pas d'hommes politiques et nous serions tous chômeurs, ce qui ne nous paraîtrait peut-être pas une situation enviable.

Je serai donc affirmatif, bien que la question ne soit pas tranchée. M. Draeger a parfaitement raison. Nous savons tous que sur dix idées ou dix initiatives, neuf échouent, mais c'est de voir la dixième prendre son essor que nous tirons notre satisfaction. Il ne faut jamais se décourager. Il va de soi que les progrès sont toujours moins rapides qu'on ne le souhaiterait, mais la difficulté même fait l'intérêt de la profession que nous exerçons.

Quant au resserrement des liens entre les industries aéronautiques des pays d'Europe, auquel M. Draeger a fait allusion dans sa seconde question, sa nécessité ne fait pas de doute. Mais nous aurions tort de laisser cette industrie intégrée jouer le rôle de sous-traitant. Elle doit posséder sa propre capacité technologique. C'est parce que le maintien du niveau technologique exige des crédits importants que, sur ce point, il me semble urgent pour les peuples européens de s'unir.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — M. Heseltine, je suis heureux que vous n'ayez pas rebroussé chemin, car le nombre des questions qui vous ont été posées vous a montré l'intérêt qu'ont suscité votre discours et le sujet traité parmi les membres de l'Assemblée. J'espère que cette première visite sera suivie de beaucoup d'autres. Heureux de vous accueillir, nous avons suivi votre discours avec intérêt et nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de venir nous parler. Je vous remercie.

M. HESELTINE (Traduction). — Permettez-moi de vous dire que c'est moi qui suis votre obligé, M. le Président. Je suis très flatté de votre invitation. Je vous avouerai qu'en fait, lorsque

cette invitation est arrivée au ministère à Londres — j'aimerais pouvoir demander aux sténographes de s'arrêter afin de pouvoir en dire davantage, mais c'est contraire à la règle, et je ne puis les arrêter quoi que je fasse — je me suis démené pour que le ministre ce fût moi, tant je souhaitais avoir la possibilité de m'adresser à cette assemblée.

8. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe

(Discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Doc. 592 et Addendum)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant la discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale sur une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe, Document 592 et Addendum.

Je suis heureux de donner la parole à M. Draeger.

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, permettez-moi d'abord de féliciter M. Valleix de son excellent rapport. Il s'est acquitté de façon magistrale de la tâche qui lui incombait. En prenant l'exemple particulier de l'aéronautique civile et militaire, il a montré quelles sont les tâches politiques qui restent à accomplir dans ce domaine et quelles solutions pouvaient être attendues. Ce rapport est une véritable mine d'or pour qui cherche des exemples de coopération possible en Europe.

Permettez-moi de faire quelques brèves remarques sur un sujet dont l'importance ressort également de ce rapport. Les avions et les missiles comptent parmi les produits techniquement les plus avancés et aussi les plus vulnérables d'une industrie extrêmement spécialisée. Plus vite démodés qu'usés, ils sont assez souvent remplacés. Ces remarques s'appliquent à l'aéronautique civile mais aussi tout spécialement à l'aéronautique militaire. Il n'est pas rare que le prix d'achat des nouvelles séries soit plusieurs fois supérieur au coût des appareils à remplacer. A ce sujet, vous voudrez bien vous reporter aux paragraphes correspondants du rapport. L'explosion des coûts met de nombreux pays aux prises avec des difficultés financières presque insurmontables, lorsqu'il s'agit de renouveler le matériel volant en commandant le nombre d'appareils

Mr. Draeger (continued)

interested countries, an unavoidable loss of time having, of course, to be accepted.

Already during yesterday's debate on the Destremau report this wish was expressed by several of my colleagues. Mr. Michel Debré, the French Defence Minister, commented on this same subject, quoting examples of successful bilateral and trilateral co-operation. In his report Mr. Valleix, too, has given us some very interesting information about co-operation in a series of projects in the aircraft and missiles field.

A superficial glance could give rise to the snap judgment that everything is therefore quite all right. Welcome as the co-operation instanced here may be, it still smacks far too much of the once-in-a-while, happy accident and is usually based on too narrow a partnership. Anyone seeking a genuine breakthrough must aim, from the very outset and with greater determination, at multilateral co-operation among the interested parties. This applies above all to those supply projects which are of great political, military and financial importance.

At the same time I am well aware of the growing difficulties that face any multilateral co-operation. It is a truism to say that supply projects of this kind can be dealt with most speedily and efficiently on a national basis, but that such a solution suffers from the important drawback of limited national scope. There will always be cases of going-it-alone, either because no European partner can be found, or because a potential partner may feel the project has too strongly national a character; but they should be the exception rather than the rule.

Our Europe, which is still finding co-operation difficult between its member States, simply cannot afford to turn its back on multilateral

co-operation. The salutary pressure for greater cost-effectiveness in the face of disproportionately rising costs, together with the great unifying force such co-operation provides, are effective allies towards this end. We must try to make supranational co-operation the accepted, standard procedure.

I do not believe that industry and the economy are able to achieve this objective of co-operation alone and more or less automatically. Aside from the commitments undertaken by the national governments, parliamentarians must both start things off and urge things along. In this Assembly, especially in this Assembly, there are people who have suitable theoretical models ready to hand. I will list very briefly the basic criteria for these models:

- (i) specifications, performance and the quantities required must be agreed among the partners;
- (ii) the participating countries must, at the early planning and design stages, organise their teamwork to match their particular abilities and experiences;
- (iii) the same kind of co-operation in production technology is essential when building mock-ups, test models and prototypes;
- (iv) following the definition phases, work must progress step by step on a firm basis, utilising past experience;
- (v) after successful testing, the participating countries must have an equitable share in the production, commensurate with the quantities they will be taking up and with their industrial capacity;
- (vi) the savings to be obtained from long production runs depend on orders for all similar sub-assemblies being placed with one and the same participating country;
- (vii) a prime contractor must be appointed who will be responsible for industrial management, and will also be responsible for overall efficient performance, observance of production schedules and fulfilment of financial conditions.

M. Draeger (suite)

nécessaires au moment opportun. Cela explique le désir toujours plus manifeste et la nécessité toujours plus pressante d'abaisser les coûts grâce à une coopération entre les pays intéressés, pour la mise au point, la production et l'achat du matériel, ce qui entraînera naturellement une perte de temps inévitable dont il faudra s'accommoder.

Hier, au cours de la discussion du rapport de M. Destremau, plusieurs de nos collègues ont déjà attiré l'attention de l'Assemblée sur ce point. M. Michel Debré, Ministre français de la défense nationale, a également donné son avis à ce sujet et mentionné des exemples de coopération réussie sur le plan bilatéral et trilatéral. M. Valleix a également fourni dans son rapport des indications très intéressantes sur la coopération concernant toute une série de projets dans le domaine des avions et des missiles.

Mesdames, Messieurs, un examen superficiel pourrait conduire certains à conclure hâtivement que tout est donc pour le mieux. Bien qu'il y ait tout lieu de se réjouir de la coopération dont ces exemples sont la preuve, elle n'en reste pas moins encore très hasardeuse, sporadique et, le plus souvent, établie entre un trop petit nombre de partenaires. Si l'on veut véritablement réussir dans ce domaine, il faut tendre avec plus de détermination à ce que, dès le début, tous les projets en instance fassent l'objet d'une coopération multilatérale des partenaires intéressés. Cela est vrai tout particulièrement pour les projets en matière d'achat dont la réalisation est d'une grande importance du point de vue politique, militaire et financier.

Je me rends cependant parfaitement compte des difficultés croissantes d'une coopération multilatérale. C'est un lieu commun de déclarer que les projets en matière d'achat trouvent leur solution la plus simple et la plus rapide au niveau des compétences proprement nationales, mais que cette solution a pour inconvénient déterminant de souffrir de l'étroitesse nationale. Il y aura des entreprises isolées, soit qu'on ne trouve pas en Europe d'autre partenaire pour coopérer, soit que le projet envisagé paraisse à celui-ci présenter des caractéristiques trop nationales ou trop politiques. En règle générale, il faudrait néanmoins que, dans ce domaine, les cas isolés demeurent l'exception.

Notre Europe qui, pour le moment, s'élabore encore difficilement dans la coopération de ses pays membres, ne peut pas se permettre de

renoncer à une coopération multilatérale. La nécessité salutaire, étant donné l'accroissement disproportionné des coûts, de tendre vers des dépenses plus efficaces, ainsi que la forte poussée vers l'unité qu'apporterait une telle collaboration sont des alliés précieux dans cette voie. C'est pourquoi la coopération supranationale devrait devenir la règle et la norme.

Je ne crois pas que l'industrie et l'économie puissent, à elles seules, et presque automatiquement, parvenir à cette coopération. Abstraction faite des engagements des gouvernements nationaux, il incombe aux parlementaires d'être l'élément à la fois moteur et exhortateur, et dans cette assemblée, précisément, certains collègues tiennent prêts les schémas théoriques appropriés. Permettez-moi d'énumérer brièvement les éléments de base qui devraient être communs à ces schémas :

- (i) les caractéristiques, les performances, et les quantités nécessaires devront être déterminées par accord mutuel entre les partenaires ;
- (ii) c'est déjà dans les bureaux d'études et dans les services techniques que les partenaires devront faire un travail d'équipe en réunissant leurs aptitudes et leurs expériences particulières ;
- (iii) pour la construction de maquettes, d'appareils expérimentaux et de prototypes, une collaboration identique sera indispensable dans le domaine des techniques de réalisation ;
- (iv) après les phases de définition, la progression des travaux se fera graduellement, en terrain sûr, en s'appuyant sur les expériences acquises ;
- (v) après une expérimentation réussie, les partenaires participeront à la production en fonction de leur capacité industrielle et des quantités qui leur seront nécessaires ;
- (vi) pour bénéficier des économies que permet la production en série, il faudra confier à chacun des pays participants des fabrications de même type répondant à l'ensemble des besoins ;
- (vii) il faudra nommer un maître d'œuvre qui assumera la gestion industrielle et qui sera responsable du bon fonctionnement, de l'exécution en temps voulu et des modalités financières.

Mr. Draeger (continued)

These seven points are by no means intended to be exhaustive.

Mr. President, this is my last appearance at the WEU Assembly. I am leaving this multinational body at my own request after several years of belonging to it and working with it. My work here, which has been concerned particularly with defence matters has given me pleasure and satisfaction. I am sure, Mr. President, that you will guide the work of this Assembly most successfully during the coming years. I wish all my old and new colleagues every success in their political work for the benefit of our united Europe. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Mr. Draeger, I, probably as much as anyone in this Assembly, regret your departure. I shall be very sad indeed when your place has to be filled by someone else, because I know how much I personally owed to you when I was Chairman of the Defence Committee, for all the help and the work you did. You were regular in attendance and very helpful with contributions. I am very sad that you have decided to go, but I wish you, on behalf of the Assembly, a very happy retirement. I am sure that you will find a great deal to which you can put your energetic talents in your years of retirement. Thank you.

I now have pleasure in inviting Mr. Adriaensens to address the Assembly.

Mr. ADRIAENSENS (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, I am very glad indeed that the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions has adopted a report on European civil and military aviation policy, and that it has found such a highly competent Rapporteur in Mr. Valleix.

This is a highly complex problem, but Mr. Valleix has fortunately avoided all the detailed technical descriptions and has given us just the broad outlines of a civil and military aviation policy.

If ever there was a problem that WEU in particular ought to deal with, this must surely be it. Military, industrial, economic and social

considerations are all inextricably involved — one has only to remember that in Western Europe some 430,000 people are engaged in the aircraft industry.

Following on the introduction by Mr. Valleix, the brilliant speech by the British Minister Mr. Heseltine and the words of our German colleague Mr. Draeger, I can be very brief: this is a statement that everyone is usually glad to hear, so I shall limit myself to just one or two comments.

Enormous sums of money are being spent on developing new types of aircraft and more powerful engines; new techniques are being researched every day. We all know, for instance, that Concorde has already cost more than a £1,000 million in development costs, while those for the Airbus project are nearly £140 million. The development budget for military aircraft is, naturally, kept secret, and for this reason it is interesting to see, in paragraph 6 of the Rapporteur's explanatory memorandum, an estimate of what these aircraft probably cost. I would repeat that a very important aspect of the European aircraft industry problem is, and will remain, the matter of guaranteed employment. Only a day or two ago the *Financial Times* reported that the German Government has decided to call a halt to further development of a military aircraft with a VTOL capability. This has immediately had enormous repercussions in all kinds of supplier companies, and there have been reports that because of the cutback ten thousand highly-skilled workers had already had to look for other employment. In the Europe of the Nine, looking for work elsewhere is not all that easy, since developments are taking opposite courses in different countries. Not long ago in Venice the Italian Minister in charge of technological and scientific affairs told our Committee that his government had decided to expand the Italian aircraft industry further: the reason, Mr. Romita explained, was that Italy needed to manufacture more and more high-quality products and that, bearing in mind the necessity of finding work for Italian workers in the southern half of the country, the aviation industry, was the most obvious candidate for this.

At the same time in Britain, where a workforce of 212,000 is employed in the aircraft industry, we see this labour supply exceeding the demand. In Germany too the industry, spurred by the Defence Ministry's need to replace its pool of military aircraft, is being expanded,

M. Draeger (suite)

Ces sept points ne prétendent nullement être limitatifs.

M. le Président, c'est la dernière fois que j'ai l'occasion de m'adresser à l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale. De mon propre gré, je quitte cette organisation multinationale, après avoir collaboré avec elle et avoir été l'un de ses membres pendant plusieurs années. Cette collaboration, qui s'est située particulièrement dans le domaine de la politique de défense, m'a procuré bien des joies et aussi bien des satisfactions. Je suis certain, M. le Président, qu'au cours des prochaines années, vous dirigerez avec bonheur les travaux de l'Assemblée de l'U.E.O. Je souhaite à tous mes collègues, anciens et nouveaux, de voir couronné de succès le travail politique qu'ils accomplissent au profit de notre Europe commune. (Applaudissements)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — M. Draeger, je regrette votre départ sans doute autant que quiconque dans cette assemblée. Il m'attristera de vous voir remplacé, car je sais la dette que j'ai contractée à votre égard lorsque j'étais président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, pour toute l'aide que vous m'avez apportée et le travail que vous avez fourni. Vous avez été assidu et prodigue de votre collaboration. Je suis désolé de votre décision de nous quitter et je vous souhaite, de la part de l'Assemblée, une très heureuse retraite. Je suis certain que vous trouverez, au cours de vos années de retraite, ample matière à exercer vos énergiques capacités. Veuillez recevoir tous nos remerciements.

J'ai maintenant le plaisir de donner la parole à M. Adriaensens.

M. ADRIAENSENS (Belgique) (Traduction). — M. le Président, je me réjouis de constater que la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale a adopté un rapport sur une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe et qu'elle a trouvé, en la personne de M. Valleix, un rapporteur aussi compétent.

Le problème est très complexe mais, heureusement, M. Valleix a évité l'accumulation de détails techniques en tout genre et il s'est limité à tracer les grandes lignes d'une politique aéronautique civile et militaire.

S'il y a un sujet que l'U.E.O. surtout doit traiter, c'est bien celui-là. Dans ce domaine, les considérations d'ordre militaire, industriel, éco-

nomique et social sont étroitement liées. Contentons-nous d'observer qu'en Europe occidentale, l'industrie aéronautique emploie 430.000 personnes.

Après l'introduction de M. Valleix, la brillante allocution du ministre britannique, M. Heseltine, et l'intervention de notre collègue allemand, M. Draeger, il me semble que je pourrai être bref, annonce qui, en général, est accueillie avec sympathie par tout le monde. Je me bornerai, dès lors, à formuler quelques observations.

Des sommes énormes sont consacrées à la mise au point de nouveaux modèles et de moteurs plus puissants ; on recherche de nouvelles techniques. Chacun sait, par exemple, que les dépenses de mise au point du Concorde s'élèvent déjà à 12 milliards de francs français et que celles de l'Airbus atteignent environ 1 milliard et demi de francs français. Quant aux avions militaires, leur coût de mise au point est naturellement tenu secret ; aussi est-il très intéressant de découvrir, au paragraphe 6 de l'introduction de M. Valleix, une estimation du coût probable de ces appareils. Un des aspects importants de l'industrie aéronautique en Europe est et demeure, je le répète, d'assurer l'emploi. Il y a quelques jours, précisément, le *Financial Times* a écrit que le gouvernement allemand avait décidé de renoncer à la mise au point d'un appareil militaire à décollage vertical. Cet arrêt a eu aussitôt d'énormes répercussions dans diverses entreprises de fournitures et la presse a annoncé que déjà 10.000 travailleurs hautement qualifiés devraient, par voie de conséquence, chercher un emploi ailleurs. Dans l'Europe des Neuf, il n'est pas facile de trouver du travail ailleurs, parce que les différents pays qui la composent suivent des évolutions qui s'opposent. Dernièrement encore, M. Romita, Ministre italien chargé des problèmes scientifiques et technologiques, a déclaré à Venise, devant notre commission, que son gouvernement avait décidé de développer l'industrie aéronautique italienne. Cette décision, a dit le ministre, est motivée par la nécessité pour l'Italie de fabriquer de plus en plus de produits de haute qualité et par le fait que c'est l'industrie aéronautique qui se prête le mieux à l'obligation de fournir un emploi aux travailleurs italiens de la moitié sud du pays.

Au même moment, on constate qu'en Grande-Bretagne, où 212.000 personnes travaillent dans l'industrie aéronautique, il y a déjà un excédent de main-d'œuvre dans cette catégorie d'emploi. L'industrie allemande, sous l'impulsion surtout de son ministre de la défense qui doit renouveler

Mr. Adriaensens (continued)

while at the same time at Toulouse the authorities are casting a worried eye over their order-book because jobs will be in real danger if the Concorde and Airbus fail to sell.

I think it is one of the great merits of the report by Mr. Valleix that it says quite plainly, in paragraph 136, that Europe will be competitive only if each branch of the aviation industry produces what it can make best. Each branch must specialise, making the products it can manufacture best and most cheaply. If the European aircraft industry does not do this it will be unable to compete with American and Russian products on the world market. The European consumer must, to support his own industry, be persuaded to buy the European product. This he will do only if the European product is of equal quality, gives a good economic return and is offered at a competitive price. The consumer is, in the first instance, the national government where military aircraft are concerned and the national airlines for civil aircraft. These national airlines have to compete on fair terms with non-European companies, and here the information Mr. Valleix gives in paragraph 129 and subsequent paragraphs of his report is extremely interesting.

But the European aircraft industry also has a duty to put a product on the market that will not only match the airlines' requirements, but will also not jeopardise other interests. I do not agree with Mr. Valleix that Concorde is one of the aircraft industry's products that will be welcomed with open arms. Considerations such as environmental pollution, noise nuisance and other drawbacks should have been weighed against the advantages of this aircraft. It is, besides, very questionable whether economic considerations should not have militated against bringing this aircraft to the development stage.

Where Concorde is concerned, we are now waiting to see whether Pan-American Airways is going to place an order. If this airline and other American companies do not decide to buy, things are going to look very black in Toulouse and Filton, where the British version is built.

Pan-Am's option to buy is open up to the end of January next.

On the other hand one must not lose sight of the fact that the development and production of Concorde have hampered and seriously held back the development and production of the Airbus. Here we were dealing with a good product which, because of the delays in its appearance, is now going to meet stiff competition from Lockheed and Boeing.

A European policy for aviation will have to be worked out, and different — and sometimes even conflicting — interests will have to be reconciled. I am very glad to see Mr. Valleix, in his recommendation, calling on the Ministers of Defence, Transport and Technology in the member countries to define a joint policy. Defence Ministers in particular, who in virtually all countries are the aircraft industry's most important customers and who also often take the political decisions for the aero-engine industry, will have to get together round a table and take decisions.

For the time being — and unhappily for quite a few years to come — Europe will not be able to do without its squadrons of military aircraft, and will need to take decisions in this sphere the consequences of which will continue to be felt into the 21st century. If there is no-co-operation, and if national interests continue to prevail so that no agreement on a common policy is arrived at, European unity will suffer greatly as a result.

Coming to the draft resolution that accompanies the report, Mr. President, as a member of the Committee I am obviously happy to give it my support. I think it is an excellent idea for a conference on this problem to be held between the manufacturers and the carriers, with the presence and collaboration of the political authorities.

I would urge my colleagues here to bring to the notice of their respective governments the importance of such a conference, as a first step towards a shared policy in the world of aviation. Thank you, Mr. President. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Adriaensens.

I now invite Mr. Abens to address us, and after him I will call on Mr. Tomney.

M. Adriaensens (suite)

sa flotte aérienne, se développe rapidement, elle aussi, alors que, à Toulouse, les autorités compétentes regardent d'un œil soucieux leur carnet de commandes parce que l'emploi y serait sérieusement menacé si le Concorde et l'Airbus ne se vendaient pas.

M. Valleix a eu le grand mérite d'établir clairement, au paragraphe 136^e de son rapport, que l'Europe ne sera compétitive que dans la mesure où chaque branche de l'industrie aéronautique ne produira que ce qu'elle est le mieux à même de réaliser. Chaque branche doit se spécialiser et fournir les produits qu'elle peut fabriquer le mieux et au prix le plus bas. Sinon, l'industrie aéronautique européenne ne pourra soutenir la concurrence avec les productions américaines et russes offertes sur le marché mondial. Si l'on veut que le consommateur européen soutienne sa propre industrie, il faudra l'inciter à acheter le produit européen. Or, il ne le fera que si celui-ci a les mêmes qualités que les produits étrangers, s'il garantit un rendement économique intéressant et s'il est offert à un prix concurrentiel. Ce consommateur est, en premier lieu, le gouvernement national, pour ce qui concerne les avions militaires, et les compagnies aériennes nationales, pour ce qui est des appareils civils. Or, ces compagnies aériennes nationales sont obligées d'entrer en compétition loyale avec les compagnies non européennes. Les données que M. Valleix fournit à ce sujet aux paragraphes 129 et suivants sont extrêmement intéressantes.

L'industrie aéronautique européenne est néanmoins obligée de mettre sur le marché un produit qui non seulement réponde aux exigences des compagnies aériennes, mais encore ne menace pas d'autres intérêts. Je ne suis pas d'accord avec M. Valleix lorsqu'il dit que le Concorde est un produit de cette industrie qui sera bien accueilli. Il aurait pourtant fallu considérer les inconvénients, pollution, bruit et autres, pour les comparer aux avantages de ce produit. Par ailleurs, la question reste encore très discutée de savoir si des considérations d'ordre économique n'auraient pas dû être invoquées également contre la mise au point de cet avion.

En ce qui concerne le Concorde, il faut à présent attendre pour savoir si la Pan American Airways en passera commande. Si cette compagnie et avec elle d'autres compagnies américaines ne passaient pas à l'achat, la situation serait fort grave à Toulouse et à Filton, où est

fabriquée la version anglaise de l'appareil. L'option prise par la Pan American Airways est encore valable jusqu'à la fin de janvier prochain.

D'autre part, on ne peut oublier que la mise au point et la production du Concorde ont entravé et fortement retardé celles de l'Airbus. Or, il s'agissait là d'un excellent produit qui va malheureusement, à cause de sa sortie tardive sur le marché, subir une vive concurrence de la part de Lockheed et de Boeing.

Il faudra établir une politique aéronautique européenne comme il faudra harmoniser les intérêts en présence, qui sont souvent contradictoires. Je constate avec satisfaction que, dans son projet de recommandation, M. Valleix invite les ministres de la défense, des transports et de la technologie des pays membres, à déterminer une politique commune. Il appartiendra surtout aux ministres de la défense, qui dans presque tous les pays sont les patrons les plus importants de l'industrie aéronautique et qui sont souvent aussi responsables de la politique de l'industrie des moteurs, de se réunir pour prendre des décisions.

L'Europe ne peut provisoirement — et malheureusement pour de longues années encore — se passer de sa flotte aérienne militaire. C'est surtout dans ce domaine qu'elle devra prendre des décisions dont les conséquences se feront encore sentir au siècle prochain. Si l'on ne parvient pas à coopérer maintenant et si les intérêts nationaux continuent à prévaloir, empêchant toute politique commune, l'unité européenne en souffrira sérieusement.

M. le Président, j'en arrive au projet de résolution qui accompagne le rapport. Il va de soi que, comme membre de la commission, je suis tout disposé à l'appuyer. L'idée de consacrer à ces problèmes un colloque réunissant les constructeurs et les transporteurs aériens, en présence et avec la collaboration des autorités politiques, m'a paru excellente.

Je voudrais inciter mes collègues à attirer l'attention de leurs gouvernements respectifs sur l'importance d'un tel colloque qui pourrait constituer le premier pas dans la voie d'une politique commune en matière d'aéronautique. Je vous remercie, M. le Président. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, M. Adriaensens.

Nous entendrons maintenant M. Abens et, après lui, M. Tomney.

Mr. ABENS (*Luxembourg*) (Translation). — Mr. President, as my friend and fellow countryman, Mr. Paul Elvinger, has had to return to Luxembourg to attend the budget debate, he has asked me to present his speech on the report by Mr. Valleix. I therefore have the pleasure of reading it to you.

I am greatly interested in the questions dealt with by Mr. Valleix in his report on a civil and military aviation policy for Europe. In the reports on technological collaboration in Europe which I have had the honour of presenting to this Assembly, I have already drawn your attention to the need for a study of European requirements in the field of advanced technology for the 1980s, which obviously includes the aircraft industry. I am delighted that the WEU Council declared in its reply to the recommendation on my last report that it was fully aware of the need for the European States concerned "to arrive at political decisions which would make possible the gradual development of a common research and development policy".

Experts of the nine governments in Brussels are at present discussing the objectives and instruments of a common policy for scientific research and technological development. As the Council writes in its reply :

"These discussions cover the whole range of questions raised by the Assembly's recommendation. They are being examined in the light of the progress towards economic and monetary union, and with a view to determining the elements of a future European science and technology policy.

Lastly, it should be noted that this question was raised at the European summit conference held in Paris on 19th and 20th October 1972. In the terms of the communiqué approved at the end of this conference, 'objectives will need to be defined and the development of a common policy in the field of science and technology ensured. This policy will require the co-ordination, within the institutions of the Community, of national policies and joint implementation of projects of interest to the Community.

To this end, a programme of action together with a precise time-table and appropriate measures should be decided by the Community's institutions, before 1st January 1974."

Even though this rather weak reply does not give me full satisfaction I nevertheless hope that it will now be possible to build technological Europe. The atmosphere is generally favourable towards the implementation of the recommendation in the report by Mr. Valleix.

My second point concerns the conclusions and proposals set out in Chapter IV of the report, in which the Rapporteur points out that the European aviation industry must look not only to the markets of the countries of the enlarged Community, but also to world markets, and in particular the United States. There must therefore be an outward-looking policy, especially towards the United States, our great ally, which buys half of all the aircraft produced. I am well aware that it is not always easy to convince all the European countries of the need for a policy of co-operation with the United States. In the field of civil and military aviation research, the efforts of the communist world are co-ordinated and we in the West must do the same. And all the more so since, in our countries, taxpayers are anxious to see that their money is not wasted on overlapping armaments programmes. It would be more economic and more efficient to share out responsibility for the various projects as fairly as possible. To quote a few figures, each year the western world spends the equivalent of 30,000 million French francs on military research for non-strategic and therefore non-nuclear purposes. A very large part of this money goes to the aviation industry. France spends nearly 5,000 million French francs on military research, the United Kingdom 3,070 million French francs and Germany 2,350 million French francs. The United States spends a comparable sum of about 15,000 million French francs a year, not counting the appropriations for research and development of strategic weapons.

All the markets of the free world are threatened by Soviet technological expansion. The allied countries must pool their technological capacity for in the end they have the same potential enemy. If the Americans and their allies make their production capacities complementary, if they adapt their conventional military strength to a joint defence and if they increase their solidarity, they will dominate their adversary not only in defence but also technically and economically. Since many weapons are intended for the European theatre

M. ABENS (*Luxembourg*). — M. le Président, mon compatriote et ami, M. Paul Elvinger, ayant dû rejoindre le Luxembourg pour assister au débat budgétaire, m'a demandé de présenter son discours sur le rapport de M. Valleix. Je me charge avec plaisir de vous le lire.

La matière qui a été traitée par M. Valleix dans son rapport sur une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe m'intéresse beaucoup. Dans les rapports sur la collaboration technologique dans un cadre européen que j'ai eu l'honneur de soumettre à cette assemblée, j'ai déjà attiré votre attention sur la nécessité d'une étude sur les besoins de l'Europe dans le domaine de la technologie avancée pour les années 1980, ce qui implique évidemment le domaine aéronautique. Je me réjouis que, dans sa réponse à la recommandation jointe à mon dernier rapport, le Conseil de l'U.E.O. se soit déclaré pleinement conscient de la nécessité pour les Etats européens intéressés d'aboutir « à des décisions politiques qui permettraient l'élaboration progressive d'une politique commune de la recherche et du développement ».

Les experts des neuf gouvernements, à Bruxelles, étudient maintenant les objectifs et les moyens d'une politique commune de la recherche scientifique et du développement technologique. Le Conseil écrit dans sa réponse :

« Cette étude couvre l'ensemble des questions dont fait état la recommandation de l'Assemblée. Celles-ci sont examinées à la lumière du progrès vers l'union économique et monétaire et en vue de déterminer les éléments d'une future politique scientifique et technologique européenne.

Il est à noter, enfin, que cette question a été évoquée à la conférence européenne au sommet tenue à Paris les 19 et 20 octobre 1972. Aux termes du communiqué adopté à l'issue de cette conférence, 'il importe de définir des objectifs et d'assurer le développement d'une politique commune dans le domaine scientifique et technologique. Cette politique implique la coordination au sein des institutions communautaires des politiques nationales et l'exécution en commun d'actions d'intérêt communautaire.

A cette fin, un programme d'action assorti d'un calendrier précis d'exécution et des moyens appropriés devrait être arrêté par des institutions communautaires avant le 1^{er} janvier 1974. »

Même si je ne suis pas tout à fait satisfait de cette réponse un peu molle, j'ai tout de même espoir que l'Europe technologique peut maintenant se faire. Il existe donc un climat général favorable à l'exécution de la recommandation jointe au rapport de M. Valleix.

Le deuxième point de mon intervention concerne les conclusions et les propositions mentionnées au chapitre IV du rapport où le rapporteur souligne que l'industrie aéronautique européenne doit avoir en vue, non seulement le marché des pays de la Communauté élargie, mais également le marché mondial et, notamment, le marché des Etats-Unis. Il faut donc une politique ouverte vers l'extérieur, surtout vers les Etats-Unis, notre grand allié, qui acquiert la moitié de tous les avions produits. Je sais bien qu'il n'est pas toujours facile de convaincre tous les pays européens de la nécessité d'une politique de coopération avec les Etats-Unis. Dans le domaine des recherches aéronautiques civiles ou militaires, le monde communiste lui-même coordonne ses efforts. Il est nécessaire que les Occidentaux fassent de même. D'autant plus que, dans nos pays, les contribuables sont soucieux que leur argent ne soit pas gaspillé dans des programmes d'armements qui font double emploi. Il serait plus rentable et plus efficace, à la fois, de répartir le plus équitablement possible la responsabilité des différents projets. Pour vous donner quelques chiffres, le monde occidental dépense chaque année l'équivalent de 30 milliards de francs français pour la recherche militaire à des fins non stratégiques, donc non nucléaires. Une très grande partie de cet argent est dépensée au profit de l'industrie aéronautique. A la recherche militaire, la France consacre près de 5 milliards de francs, la Grande-Bretagne 3.070 millions de francs et l'Allemagne 2.350 millions de francs. De leur côté, les Etats-Unis dépensent une somme comparable, de l'ordre de 15 milliards de francs par an, si l'on exclut les crédits affectés à la recherche et au développement des armes stratégiques.

Tous les marchés du monde libre sont menacés par l'expansion technologique des Soviétiques. Les pays alliés doivent mettre en commun leur capacité technologique car, finalement, leur ennemi potentiel est le même. Si les Américains et leurs alliés rendent leurs capacités de production complémentaires, s'ils adaptent leurs puissance militaire conventionnelle à une défense commune et s'ils renforcent leur solidarité, ils domineront leur adversaire, non seulement sur le plan de la défense, mais aussi dans les domaines technique et économique. Etant donné

Mr. Abens (continued)

of operations, it is quite obvious that there is duplication and that large sums of money could be saved if European and American research efforts were organised to complement each other.

Some years ago, the Director of Research and Engineering at the Pentagon, Mr. John S. Foster, told the Committee that examination of the programmes in hand in Europe and America revealed that 5,000 million French francs a year were being wasted merely because of the separate development of identical weapons systems.

Mr. Valleix alluded to this briefly in his report in relation to missiles. Europe is exporting large numbers of missiles to the United States, especially the anti-aircraft defence missile known as Roland. The same applies to the sea-to-sea surface missiles Exocet and Otomat. I can fully understand that in his first report Mr. Valleix could only briefly mention co-operation — or lack of it — between Europe and the United States.

It is plain that the allies are competing pointlessly with each other in many weapons systems. This is indeed a problem. I hope that in his second report the Rapporteur will devote a chapter to this question.

Because of the vast needs of the United States and the capacity of their production facilities a radical change in international trade structures is obviously bound to come. If we are not careful, we shall also be drawn into considerable technological competition with the Americans. Whenever we clash with American technological interests, we shall suffer setbacks. I believe very firmly in the need for collaboration with the United States, but I also feel it would be a great error on our part to fail to recognise that there are financial limits.

The European aviation industries must not drop out of the race. Europeans must realise the risk involved in engaging in competition amongst themselves when the share of international trade acquired by the United States is constantly increasing.

I strongly support the recommendation emphasising the need for our countries to take decisions in 1973 with a view to defining a general civil and military aviation policy. I also believe that our Committee can make a valuable contribution to such a policy by investigating the possibility of formulating a civil and military aviation policy for Europe. However, if this contribution is to be effective, we must act quickly. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Abens.

I now invite Mr. Tomney to address us.

Mr. TOMNEY (*United Kingdom*). — This report, valuable though it is, would probably benefit from a re-reading following the forthcoming aerospace conference. We are here contemplating policy decisions of which we can have no knowledge, which have not yet been adumbrated, even in national governments. Many of us here can remember the flight of the first aircraft across the English Channel in 1910, and all of us can remember the amazing scientific feat of landing a man on the moon fifty years or so later.

The mind boggles at the possibilities in the future for science-based industries. Those nations with large-scale manufacturing capacity whose products have been tested in aerospace and in combat have a national pride which has generated and is generating a faith in their own products. If the EEC countries can find a way of resolving this difficulty they will have gone a long way towards achieving the harmony which most wish to achieve. The problem will not easily be solved. We can discuss, re-assess and digest this document *ad infinitum*, but it will not produce any answers.

We in Great Britain know how time-consuming, how expensive, the industry is. It takes up 75% or so of our scientific and technical manpower. It is the key to the future industrial development and prosperity of any modern engineering nation. Given that prime fact, every nation is looking for winners. Those nations with the longest pedigrees in such matters will not be prepared, except under the most stringent and binding international conditions, to share research and development or technological spin-off. This is why this paper could well have been

M. Abens (suite)

que beaucoup d'armes sont destinées à un théâtre d'opérations en Europe, il est clair qu'il existe des doubles emplois et que des économies importantes pourraient être réalisées si les efforts de recherche des Européens et des Américains devenaient complémentaires.

Le directeur de la recherche et de la technologie au Pentagone, M. John Foster, a déclaré devant la commission, il y a déjà quelques années, qu'une étude des programmes en cours chez les Européens et les Américains montrait le gaspillage de 5 milliards de francs français par an, du seul fait du développement séparé de systèmes d'armes identiques.

M. Valleix en fait brièvement mention dans son rapport à propos des missiles. Il existe une exportation européenne importante vers les Etats-Unis, notamment dans le cas du missile de défense antiaérienne qui s'appelle le Roland. C'est aussi le cas des missiles mer-mer contre les navires de surface, qui s'appellent l'Exocet et l'Otomat. Je comprends bien que, dans son premier rapport, M. Valleix ne pouvait faire plus que mentionner sommairement la coopération ou le manque de coopération entre les pays européens et les Etats-Unis.

Il est clair que, en ce qui concerne beaucoup de systèmes d'armes, les alliés se font inutilement concurrence. Il y a donc un problème. J'espère que le rapporteur, dans son deuxième rapport, y consacrerait un chapitre.

Compte tenu des besoins immenses des Etats-Unis et de la capacité de leur appareil de production, il est clair qu'on va vers une modification profonde des structures du commerce international. Si nous ne faisons pas attention, nous irions aussi vers une concurrence technologique considérable avec les Américains. Chaque fois que nous nous heurterons à l'intérêt technologique américain, nous aurons des déboires. Je crois très profondément à la nécessité d'une collaboration avec les Etats-Unis, mais je pense aussi que ce serait une erreur profonde de notre part de ne pas en voir les limites financières.

Les industries aéronautiques européennes doivent rester dans la course. Les Européens doivent être conscients du risque qui existe quand ils se livrent à une concurrence entre eux, alors que la part du commerce international acquise par les Etats-Unis devient de plus en plus vaste.

Je soutiens avec force la recommandation qui marque la nécessité, pour nos pays, de prendre en 1973 des décisions visant à préciser une politique générale de l'aéronautique civile et militaire. Je crois aussi que notre commission peut apporter une contribution précieuse à une telle politique en faisant une enquête sur la possibilité de formuler une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe. Seulement, pour que cette contribution soit efficace, il faut agir vite. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Abens.

La parole est maintenant à M. Tomney.

M. TOMNEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Ce rapport, si utile qu'il puisse être, gagnerait probablement à être relu après la prochaine conférence spatiale. Nous envisageons ici des décisions de principe dont nous ne pouvons avoir connaissance, qui n'ont pas encore été esquissées, même dans nos gouvernements nationaux. Plusieurs d'entre nous peuvent se rappeler la première traversée aérienne de la Manche en 1910, et tous, l'étonnante prouesse scientifique du débarquement de l'homme sur la lune, une cinquantaine d'années plus tard.

L'esprit humain est saisi de vertige devant les possibilités futures des industries de pointe. Les nations qui disposent d'une grande capacité de production et dont les produits ont été mis à l'épreuve par l'expérience aérospatiale ou celle du combat, ont une fierté nationale qui leur a donné et leur donne confiance en leurs propres produits. Si les pays de la C.E.E. peuvent trouver le moyen de résoudre cette difficulté en ce qui les concerne, ils auront fait beaucoup pour réaliser l'harmonie qu'ils souhaitent, pour la plupart, voir régner. Le problème ne sera pas résolu aisément. Nous pouvons discuter, réévaluer et digérer ce document *ad infinitum*, nous ne lui arracherons pas de réponse.

Nous savons, en Grande-Bretagne, combien cette industrie est coûteuse en temps et en argent. Elle accapare quelque 75 % de notre main-d'œuvre scientifique et technique. Elle est la clé du développement industriel et de la prospérité future de toute nation industrialisée moderne. Etant donné l'importance de ce fait, chaque pays est à la recherche de gagnants. Ceux qui ont le palmarès le plus flatteur en la matière ne partageront pas volontiers — sauf dans les circonstances internationales les plus impérieuses — les résultats de leur recherche ou les effets induits

Mr. Tomney (continued)

read in conjunction with a paper which will be presented later this afternoon.

In the last ten years the United States has put a man on the moon and the promise of the late President Kennedy has been fulfilled. It was obvious that the race between the Soviet Union and the United States would be a race for international prestige. Why has the United States won? It has won because it is possible, with a free economy, using technically-based industries, to produce a multitude of the necessary miniaturised products for such a successful operation. This is where the Soviets fell down. Now we find, much to every politician's surprise, the United States offering future participation in space enterprises to the Soviet Union. Paradoxically, these activities will be expensive but they will also in the long run save expenditure. Anybody who knows the aircraft industry will appreciate that the production of aircraft types for Europe's civil needs must be based on a military requirement. This has been the strength of the situation in the United States. It is a large enough nation to satisfy its own needs in terms of civil aircraft and, therefore, has scooped the world pool. We in the United Kingdom to some extent have managed to keep pace. Industrialists have suffered severe setbacks, but our products are worldwide and internationally known. I refer particularly to Rolls Royce Engines Division.

Let us try to look ahead. During the last twenty-five years there has been no major confrontation between the big powers. If we look twenty-five years ahead and there is no major confrontation to create any demand for fighter planes or offensive bomber aircraft with nuclear missile or normal armaments, the technology may begin to run down.

We in the western world possess a highly complex technological labour force for which no viable projects seem to exist. I can understand the problem in the United States where recent publications have made it clear that friendship does not extend to sharing the benefits of the Apollo space programme. This probably tells us why the Americans have decided to co-operate

with the Russians in certain space projects. In space terms it is possible for one nation to deny another nation a particular form of know-how, and such a thing could inhibit development. This would be to nobody's benefit. The amount of technological spin-off in space terms which will occur, for example, in the communications industry will be immense.

Let us make a few conjectures about the future. All our telephone systems will become obsolete. There will be a direct sky-to-earth transmission by television and we shall see the instant screening of newspaper production. A million and one developments will occur. This is the reason for saying that, although we cannot afford to stay out, it will be expensive for us to stay in. Many nations may take a poor view of other nations which have the capacity to indulge in such expensive pieces of development. This is a big league activity, and those with the biggest purses and the best scientifically educated populations will succeed.

Though my grandchildren have come to accept moon landings as everyday occurrences, I still have a sense of wonder that such things can happen. Therefore, I cannot predict what will happen in the next twenty-five years, but Europe must stay in the competition with the giants, the Soviet Union and the United States.

Nobody knows what will come out of co-operation. Surely in the councils of Europe in terms of the aerospace industry and the various committees we should seek to arrive at some overriding philosophy which will be worth while. But this will be very costly, though to keep out of the race is not worth thinking about. *(Applause)*

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Tomney.

I think this will be a suitable moment to suspend the sitting.

9. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting

The PRESIDENT. — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day:

M. Tomney (suite)

de la technologie. C'est pourquoi ce document aurait très bien pu être lu en liaison avec un autre qui doit être présenté cet après-midi.

Au cours des dix dernières années, les Etats-Unis ont mis un homme sur la lune et tenu la promesse du regretté Président Kennedy. Il était évident que la course entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis aurait pour enjeu le prestige international. Pourquoi les Etats-Unis l'ont-ils gagnée ? Parce qu'il est possible, dans une économie libre, faisant appel à des industries fondées sur la technique, de produire une multitude de ces dispositifs miniaturisés qui sont nécessaires pour une telle réussite. C'est là que les Soviétiques ont échoué. Et nous voyons aujourd'hui, à la surprise de la plupart des hommes politiques, les Etats-Unis offrir à l'Union Soviétique de participer à de futures entreprises spatiales. Ces activités seront coûteuses, mais paradoxalement, elles aboutiront, à long terme, à une réduction des dépenses. Quiconque connaît l'industrie aéronautique reconnaîtra que la production des types d'avions destinés aux besoins de l'aviation civile européenne doit s'appuyer sur les besoins militaires. C'est ce qui a fait la force de l'industrie aéronautique aux Etats-Unis, pays qui est d'une dimension suffisante pour satisfaire ses propres besoins en matière d'aviation civile et qui a pu, par conséquent, « raffler la mise » mondiale. Nous-mêmes, au Royaume-Uni, avons jusqu'à un certain point réussi à suivre le train. Les industriels ont essayé de graves revers sans doute, mais nos produits sont connus et répandus dans le monde entier. Je songe, en particulier, à la division moteurs de Rolls Royce.

Essayons d'envisager l'avenir. Au cours des vingt-cinq dernières années, il n'y a pas eu d'affrontement majeur entre grandes puissances. Si, dans les vingt-cinq ans à venir, il ne se produit aucun affrontement grave pour créer une demande d'avions de chasse ou de bombardiers offensifs porteurs d'engins nucléaires ou d'armement normal, la technique risque de commencer à décliner.

Nous possédons, dans notre monde occidental, une main-d'œuvre hautement technique pour laquelle il ne semble exister aucun programme viable. Je puis comprendre le problème qui se pose aux Etats-Unis, où des publications récentes ont clairement indiqué que l'amitié n'allait pas jusqu'à faire partager les avantages découlant du programme spatial Apollo. Cela nous

explique probablement pourquoi les Américains ont décidé de collaborer avec les Russes pour certains programmes spatiaux. Dans le domaine spatial, un pays peut refuser de communiquer à un autre certains éléments de savoir-faire, et arrêter ainsi le progrès. Cette politique ne profiterait à personne. Or, les retombées techniques des expériences spatiales, par exemple dans le domaine des télécommunications, seront considérables.

Livrons-nous à quelques conjectures sur l'avenir. Tous nos systèmes téléphoniques vont être démodés. Nous aurons des transmissions directes ciel-terre par télévision et pourrons suivre dans l'instant, sur les écrans, la fabrication des journaux. Nous verrons mille et une inventions nouvelles ; c'est pourquoi, bien que nous ne puissions nous permettre de rester à l'écart, il nous en coûtera beaucoup pour rester dans le mouvement. De nombreux pays verront d'un mauvais œil d'autres pays qui ont les moyens de se permettre des progrès aussi coûteux. C'est une activité pour grands, et ceux dont la bourse est la mieux garnie et dont la population est scientifiquement la mieux préparée réussiront.

Bien que mes petits-enfants en soient arrivés à considérer les alunissages comme de simples faits divers, je m'en étonne encore moi-même. Je ne puis donc prédire ce qui se passera dans les vingt-cinq prochaines années ; mais l'Europe doit demeurer en lice avec les géants, l'Union Soviétique et les Etats-Unis.

Personne ne peut dire ce que produira la coopération. Il est certain que, dans les conseils européens s'intéressant à l'industrie aérospatiale et dans les divers comités, nous devons chercher à élaborer quelques principes directeurs valables. Même si cela doit nous coûter cher, il est impensable que nous restions hors de la course. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Tomney.

Je crois le moment venu de suspendre la séance.

9. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

The President (continued)

1. A civil and military aviation policy for Europe (Resumed Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation, draft Resolution and draft Order, Document 592 and Addendum).
2. The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme (Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aero-

space Questions ; Address by Mr. Lefèvre, Secretary of State for Scientific Policy and Planning of Belgium; Debate and Vote on the draft Recommendation, Document 595).

Are there any objections?...

The Orders of the Day of the next Sitting are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 1.05 p.m.)

M. le Président (suite)

1. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe (Suite de la discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et votes sur les projets de recommandation, de résolution et de directive, Document 592 et Addendum).
2. La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo (Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aéro-

spatiale ; Discours de M. Lefèvre, Secrétaire d'Etat belge à la politique et à la programmation scientifiques ; Discussion et vote sur le projet de recommandation, Document 595).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi réglé.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 13 h. 05)

TWELFTH SITTING

Thursday, 7th December 1972

SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Changes in the membership of Committees.
4. A civil and military aviation policy for Europe (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation, draft Resolution and draft Order, Doc. 592 and Addendum*).
Speakers : The President, Mr. Treu, Mr. Valleix (*Rapporteur*), Mr. de Montesquiou (*Chairman of the Committee*).
5. The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme (*Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Doc. 595; Address by Mr. Lefèvre, Secretary of State for Scientific Policy and Planning of Belgium*).

Speakers : The President, Mrs. Walz (*Rapporteur*), Mr. Lefèvre (*Secretary of State for Scientific Policy and Planning of Belgium*).
Replies by Mr. Lefèvre to questions put by : Mr. Radius, Mr. Richter.

6. Tribute to Mr. Carlo Schmid on his retirement from the Assembly.
Speakers : The President, Mr. Carlo Schmid.
7. The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme (*Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Doc. 595*).
Speakers : The President, Mr. Hermesdorf, Mr. Draeger, Mr. de Bruyne, Mr. Richter, Mr. Treu, Mrs. Walz (*Rapporteur*), Mr. de Montesquiou (*Chairman of the Committee*).
8. Close of the Session.

The Sitting was opened at 3.05 p.m. with Mr. Peel, President of the Assembly, in the Chair.

The PRESIDENT. — The Sitting is open.

1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT. — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

The Minutes are agreed to.

2. Attendance Register

The PRESIDENT. — The names of the Substitutes attending this Sitting which have been notified to the President will be published with the list of Representatives appended to the Minutes of Proceedings¹.

3. Changes in the membership of Committees

The PRESIDENT. — The United Kingdom Delegation proposes the following changes in the

membership of the Committees of the Assembly : Committee on Defence Questions and Armaments : Mr. Peart as a titular member in place of Mr. Gordon Walker ; Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions : Mr. Gordon Walker as a titular member in place of Mr. Peart.

Is there any opposition to these nominations ?...

The changes in the membership of Committees are agreed to.

4. A civil and military aviation policy for Europe

(Resumed Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Votes on the draft Recommendation, draft Resolution and draft Order, Doc. 592 and Addendum)

The PRESIDENT. — Under the first Order of the Day, the Assembly will now resume the debate which was begun this morning on the report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions on a civil and military aviation policy for Europe, Document 592 and Addendum.

I have great pleasure in inviting Mr. Treu to address the Assembly.

1. See page 40.

DOUZIÈME SÉANCE

Judi 7 décembre 1972

SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.

2. Présences.

3. Modifications dans la composition des commissions.

4. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe (*Suite de la discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et votes sur les projets de recommandation, de résolution et de directive, Doc. 592 et Addendum.*)

Intervient : le Président, M. Treu, M. Valleix (rapporteur), M. de Montesquiou (président de la commission)

5. La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo (*Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Doc. 595 ; Discours de M. Lefèvre, Secrétaire d'Etat belge à la politique et à la programmation scientifiques.*)

Intervient : le Président, Mme Walz (rapporteur), M. Lefèvre (Secrétaire d'Etat belge à la politique et à la programmation scientifiques).

Réponses de M. Lefèvre aux questions posées par : M. Radius, M. Richter.

6. Hommage à M. Carlo Schmid.

Intervient : le Président, M. Carlo Schmid.

7. La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo (*Discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 595.*)

Intervient : le Président, M. Hermesdorf, M. Draeger, M. de Bruyne, M. Richter, M. Treu, Mme Walz (rapporteur), M. de Montesquiou (président de la commission).

8. Clôture de la session.

La séance est ouverte à 15 h. 05 sous la présidence de M. Peel, Président de l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La séance est ouverte.

1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

Le procès-verbal est adopté.

2. Présences

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance qui ont été portés à la connaissance de la présidence seront publiés dans la liste de présence annexée au procès-verbal¹.

3. Modifications dans la composition des commissions

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — La délégation du Royaume-Uni propose les modifica-

tions suivantes dans la composition des commissions de l'Assemblée : Commission des Questions de Défense et des Armements : M. Peart, comme membre titulaire, à la place de M. Gordon Walker ; Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale : M. Gordon Walker, comme membre titulaire, à la place de M. Peart.

Y a-t-il une opposition à ces nominations ?...

Ces modifications sont approuvées.

4. Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe

(Suite de la discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et votes sur les projets de recommandation, de résolution et de directive, Doc. 592 et Addendum)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale sur une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe, Document 592 et Addendum.

Je suis heureux de donner la parole à M. Treu.

1. Voir page 40.

Mr. TREU (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the report and the draft recommendation submitted by my colleague Mr. Valleix provided, in my view, a very wide panorama of the problems relating to military and civil aviation. I shall take the liberty of making a few remarks, taking as my starting point a statement made in paragraph 118 of the report, in which the Rapporteur states that he is convinced that no real discussion of aviation policy is possible without due regard to the military aspects.

Let me explain myself : it is obvious that the military and civil aspects of an aeronautical policy are intimately linked ; yet their characteristics and aims are different. In paragraphs (a) and (b) of the recommendation, my colleague proposes — and I am in agreement with him — to set up a specialised European aeronautical agency and also to organise permanent negotiations on these problems.

What reasons are there for differentiating between civil and military aviation ? In my opinion, it is important today — and will be even more important tomorrow — for our European countries to decide to adopt a unified policy, not an autarchic policy, in the civil aviation field. If it is true, as indeed it is, that the development of aviation gathered momentum as a result of the needs of war — aviation came into being at the beginning of the century, when the danger of the first world war was already imminent and subsequently it developed particularly in the course of the second world war — it is also true that air communications originally developed in the service of military requirements. Yet today, military aviation has undergone substantial changes which have not been felt in civil aviation. The tragic experience of the war in Vietnam is evidence that military air power alone is not sufficient to settle conflicts, whereas there are more and sounder prospects in the development of civil aviation. I do not know how the B-52s which have flown in Indo-China and the Phantoms which are flying in Europe can still stand up to the strategy of a war based on the use of missiles rather than aircraft.

That is why I take the liberty of saying that in a European aviation policy the agency referred to in paragraph (a) must above all agree on a course for the development of civil aviation.

The strategic or tactical reasons for offensive or defensive collaboration impose some degree of control, but for civil aircraft instrumentation, the laws of the market apply.

Many examples could be quoted : Mr. Valleix referred to Mercure and emphasised the need for a code governing landing, overflying and cabotage rights — all these being factors from the vast range in the civil aviation field calling for immediate measures through a European aviation policy. It is not a question of competing with the United States of America ; we are not in a position to conquer the American markets. In my opinion, Europe's main market is primarily its home market, centred around little Europe and stretching from the North Cape to the Mediterranean. If the agency in question sorts out regulations for the ground services, which are as essential as the aircraft that fly, the security of guidance systems, air traffic control and so on, it will have made a very great step forward in the field of civil aviation. Furthermore, we must not forget that certain nationalistic tendencies of which we heard the French Defence Minister speak yesterday no longer have any *raison d'être*. The world is much larger than France and Europe. The scope of the possible European market, if it succeeds in making its weight felt in the civil aviation sector, the range of European commercial expansion, will extend to the immense African continent, the developing countries where Europe's ability to penetrate and gain a foothold will certainly be equal to that of the United States.

Mention was also made of requesting the Americans to remove their 5 % tax on imports of products of the European aeronautical industries. The field of collaboration is widening. If the reduction in import tax is granted, I believe that Europe will have to do the same and not create obstacles or impose unnecessary tariff barriers. Another major problem is that of the defence of American industries manufacturing engines — this concerns Rolls Royce first and foremost, but also other companies. While it is true that engines are among the essential components of an aircraft — they are an essential requirement — it is equally true that there is a whole series of apparently secondary instruments which assure the control of the

M. TREU (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, chers collègues, le rapport et le projet de recommandation présentés par mon collègue, M. Valleix, contiennent, me semble-t-il, un très vaste panorama des problèmes concernant l'aviation militaire et civile. Je me permettrai de présenter quelques remarques en prenant pour point de départ une affirmation qu'il fait au paragraphe 118 du rapport, où il se déclare convaincu qu'aucune discussion n'est possible en matière de politique aéronautique si l'on en exclut les aspects militaires.

Je m'explique : il est évident que les aspects militaires et civils d'une politique aéronautique sont intimement liés ; ils ont pourtant des caractéristiques et des buts différents. En fait, aux points (a) et (b) de la recommandation, notre collègue propose — et je suis d'accord avec lui — de créer une agence aéronautique européenne spécialisée et aussi d'organiser des négociations continues sur ces problèmes.

Quelles raisons y a-t-il de distinguer entre l'aéronautique civile et l'aéronautique militaire ? A mon avis, il importe aujourd'hui — et il importera encore davantage demain — que nos pays européens se décident à adopter une politique unitaire — et non pas autarcique — dans le domaine de l'aviation civile. S'il est vrai, et c'est bien le cas, que le développement aéronautique est né des nécessités de la guerre — l'aéronautique a vu le jour au début du siècle, alors que le danger de la première guerre mondiale était déjà imminent, puis elle s'est surtout développée au cours de la seconde guerre mondiale — il est également vrai que le développement des communications aériennes a eu pour origine des nécessités d'ordre militaire. Aujourd'hui pourtant, l'aéronautique militaire a subi des changements importants que n'a pas connus l'aviation civile. La tragique expérience de la guerre du Vietnam prouve que la puissance militaire aérienne ne permet pas, à elle seule, de résoudre les conflits, tandis que le développement de l'aéronautique civile offre des perspectives d'avenir plus nombreuses et plus sûres. Je ne sais comment les B-52 qui ont sillonné le ciel de l'Indochine et les Phantom qui sillonnent celui de l'Europe peuvent encore résister à la stratégie d'une guerre qui repose sur l'utilisation des missiles plutôt que sur l'aéronautique.

Voilà pourquoi je me permets de dire que, dans une politique aéronautique européenne, l'agence dont il est question au point (a) devrait surtout rechercher un accord sur certains axes

de développement de l'aviation civile. En effet, les raisons stratégiques ou tactiques d'une collaboration offensive ou défensive imposent une discipline, tandis que, dans le secteur du matériel aéronautique civil, ce sont les lois du marché qui règnent.

Les exemples sont multiples. M. Valleix a parlé du Mercure et a souligné la nécessité d'un code qui réglementerait les atterrissages, le survol des pays étrangers, le droit de « cabotage », autant de facteurs parmi ceux, très nombreux, qui imposent à la politique aéronautique européenne une discipline immédiate dans le domaine de l'aviation civile. Il ne s'agit pas de concurrence avec les États-Unis d'Amérique ; nous ne sommes pas en mesure de conquérir les marchés américains. A mon avis, le grand marché de l'Europe, c'est avant tout son marché intérieur, qui se situe dans le cadre de la petite Europe, du Cap Nord à la Méditerranée. Et si l'agence en question doit mettre de l'ordre dans les règlements des services à terre indispensables aux appareils en vol, si elle doit assurer les contrôles à distance, la signalisation du trafic, etc., elle aura fait un très grand pas en avant dans le domaine de l'aviation civile. Ensuite, nous ne devons pas oublier que certaines tendances nationalistes, dont nous avons entendu le ministre français de la défense nous parler hier, n'ont plus de raison d'être. Le monde déborde largement la France et l'Europe. Le champ du marché européen ainsi envisagé, si celui-ci parvient à faire valoir son influence dans le domaine de l'aviation civile, le champ de l'expansion commerciale européenne, ce sera l'immense continent africain, les pays en voie de développement où la pénétration et la capacité d'intervention du marché européen équivaldront certainement à ceux des États-Unis d'Amérique.

On parle encore de rechercher auprès des Américains la suppression de la taxe de 5 % sur les importations des produits des industries aéronautiques européennes. Le domaine de la collaboration s'élargit. Si la réduction de la taxe à l'importation est accordée, je crois aussi que l'Europe devra en faire autant, sans se créer d'obstacles ou s'imposer une défense tarifaire qui n'est pas nécessaire. Un autre gros problème est celui de la défense des industries américaines — ceci concerne d'abord Rolls Royce, mais aussi d'autres entreprises — en matière de moteurs. S'il est vrai que les moteurs sont une des parties essentielles d'un appareil en vol, si les moteurs sont un des éléments indispensables, il est tout aussi vrai qu'il existe toute une série d'instru-

Mr. Treu (continued)

aircraft during take-off, flight and landing. This category of equipment, the product of highly-advanced technology, can constitute a field of activity in Europe for the civil aviation agency. Even if Europe had to purchase engines it would be able to balance its imports adequately if it could offer computer components and radar instruments for ground control in exchange. It is easier to innovate in the field of electronic equipment than in the field of engines.

Consequently, the other field in which Europe can develop is that in which, thanks to the value of the inventions of men of talent and their collaboration, it can compete with American expansion, which is rich in resources, but I believe no richer than Europe in inventiveness and in the ability to adapt to the future.

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Treu.

Does anyone else wish to speak in this debate ?...

I see no one asking for the floor.

Would the Rapporteur like to reply ?

Mr. VALLEIX (*France*) (Translation). — I do not want to take up too much of the Assembly's time, but the comments we have heard since this morning are sufficiently important for me to try and reply to the main points raised.

I appreciated Mr. Draeger's contribution very much and I am in complete agreement with him regarding joint procurement. In fact, if the Assembly declares its agreement in a few minutes' time, we shall be resolving to step up our efforts for the construction of aircraft and joint procurement too. This is one of the points set out in the recommendation.

I also share Mr. Draeger's views on the development of multilateral rather than merely bilateral co-operation whenever possible. We must not forego bilateral opportunities whenever they occur, but must systematically promote a wider framework, although it is true, as was said yesterday morning, that it is already very dif-

ficult to co-operate even between three partners ; I nevertheless feel that this is the right course to follow.

I also noted Mr. Draeger's remarks on the management of aircraft construction in particular ; he was quite right to mention this problem. Whenever there has been what I might call good management in co-operation among Europeans, the project in question has generally been brought successfully to fruition. In other cases, when direction or management of an operation has been divided between several partners we must admit that in general, without exactly producing monstrosities, we have quite often come to grief. Consequently, the remarks by an expert such as Mr. Draeger were most useful in the debate this morning and I thank him warmly.

To reply to Mr. Adriaensens, who spoke more particularly about the cost of the Concorde, the cost is admittedly high ; France knows this just as well as Britain since it has just earmarked an additional 450 million French francs to complete the venture. But, once again, I feel that aeronautics is a sufficiently advanced technology to make it well worth taking risks and I hope that the strides made in technology, European co-operation and trade thanks to Concorde will be to the future advantage of Western Europe as a whole.

Yes, closer contacts must certainly be sought and this is where the colloquy can be useful. I greatly appreciated Mr. Adriaensens's repeated assertions on this matter since they follow the same line as the conclusions in the report.

To reply to Mr. Abens, speaking for Mr. Elvinger who was unable to be present, I have taken note of several of his remarks and am well aware of the aircraft industry's importance in the field of scientific research, particularly because it is an advanced technology. I have also taken note of the European summit idea involving a further commitment to follow this course even if the WEU Assembly had not already wisely taken this decision even before the summit meeting in Paris. We must seek a world market for our European aircraft production and a place in the United States market too.

M. Treu (suite)

ments apparemment secondaires qui assurent un contrôle pendant le vol, l'atterrissage, le décollage. Cette catégorie d'équipements, d'une technique très avancée, peut offrir à cette agence civile un champ d'action en Europe. Et même si l'Europe devait simplement acheter des moteurs, mais pouvait offrir en contrepartie des éléments d'ordinateurs, des radars pour les contrôles à terre, elle aurait convenablement équilibré ses importations. Il est plus facile d'innover en matière d'équipements électroniques que de moteurs.

Par conséquent, l'autre domaine d'avenir de l'Europe est celui où, grâce à la valeur des découvertes nouvelles et la collaboration d'hommes de talent, elle peut rivaliser avec l'expansion américaine riche en moyens, mais pas plus riche que l'Europe, me semble-t-il, en capacité d'innovation et en esprit d'adaptation aux temps futurs.

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Treu.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il intervenir ?...

Personne apparemment.

Le rapporteur veut-il répondre ?

M. VALLEIX (France). — Je ne voudrais pas abuser du temps de l'Assemblée, mais les interventions qui ont eu lieu depuis ce matin sont assez importantes pour que je m'efforce de répondre aux principaux points qui ont été soulevés.

J'ai été très sensible à l'intervention de M. Draeger et je partage entièrement son point de vue en ce qui concerne les achats en commun, puisqu'aussi bien nous décidons, si l'Assemblée veut bien se prononcer dans ce sens tout à l'heure, d'intensifier nos efforts non seulement pour la production aéronautique, mais aussi pour l'achat en commun de matériels européens. C'est d'ailleurs un des points énoncés dans la recommandation.

Je suis également d'accord avec M. Draeger en ce qui concerne le développement de la coopération multilatérale, beaucoup plus que simplement bilatérale, chaque fois que c'est possible. Il ne faut pas renoncer aux possibilités bilatérales quand elles se présentent, mais il faut systématiquement encourager une formule plus large,

bien qu'il soit vrai, ainsi qu'il a été dit hier matin, qu'à trois il est déjà très difficile de coopérer ; je crois, néanmoins, que c'est la bonne direction.

J'ai retenu également les observations de M. Draeger sur la maîtrise d'œuvre de la construction aéronautique en particulier ; il a eu raison de faire allusion à ce problème. Chaque fois qu'il y a eu une bonne maîtrise d'œuvre dans la coopération, si je puis m'exprimer ainsi, entre Européens que nous sommes, un bon *management* dans la maîtrise de tel projet, celui-ci est, en général, venu au monde dans de bonnes conditions. Dans d'autres cas, où nous avons divisé la direction de l'opération, la maîtrise d'œuvre, entre partenaires multiples, la plupart du temps nous avons, reconnaissons-le, non pas fait de petits monstres, mais souvent abouti à l'échec. C'est dire que les observations d'un spécialiste comme M. Draeger étaient, ce matin, très utiles au débat et je l'en remercie bien sincèrement.

Je réponds à M. Adriaensens, qui a traité notamment du problème du coût du Concorde, qu'il s'agit certes d'un coût élevé. La France le sait bien, après l'Angleterre, puisqu'elle vient de dégager 450 millions de francs supplémentaires pour mener à bien l'entreprise. Mais je crois, encore une fois, que l'aéronautique est une technologie suffisamment avancée pour qu'elle vaille la peine de prendre des risques, et j'espère que l'essor, non seulement technique, non seulement de la coopération européenne, mais encore commercial de Concorde sera demain tout bénéfique pour l'Europe occidentale entière.

Oui, il faut rechercher des contacts plus poussés, d'où l'utilité du colloque. J'ai été très sensible aux affirmations répétées de notre collègue Adriaensens en ce sens, car elles vont tout à fait dans le sens des conclusions de ce rapport.

A M. Abens, qui parlait au nom de M. Elvinger empêché, je dirai, ayant relevé plusieurs de ses observations, que j'ai bien conscience de l'importance de l'industrie aéronautique dans le domaine de la recherche scientifique, précisément parce qu'il s'agit d'une technologie de pointe. J'ai bien retenu l'idée de ce sommet européen qui nous fait une obligation supplémentaire de nous engager dans cette voie, si l'Assemblée de l'U.E.O., dans sa sagesse, même avant le sommet de Paris, ne l'avait décidé. Il faut chercher un marché mondial à nos productions européennes aéronautiques, y compris aux Etats-Unis et,

Mr. Valleix (continued)

This is one of the points we were able to discuss with Mr. Heseltine this morning.

I also took note of an interesting piece of information for a Frenchman who did not know the details to the effect that France is devoting 5,000 million French francs from its military budget for aeronautical research including civil research; in other words, here the civil and military aspects are linked. Public opinion in our respective countries should be informed about this so that people may better understand the stimulus and innovations devolving on the civil aviation industry through a military budget.

Finally, I have taken careful note of the remarks made by Mr. Elvinger and Mr. Abens regarding a future report, further to the one I presented this morning, to study systematic action to prevent duplication. I appreciate the very clear support our colleagues expressed for the recommendation this morning.

To Mr. Tomney, I would reply that we should indeed be inspired by America's example. Specialisation is essential in aviation matters and this is a law in the aeronautical field and a good example in other industrial sectors.

I would add that in my oral report this morning I made it quite clear that it was not the purpose of our debate today to make major structural proposals for European aeronautical integration. On the other hand, I believe I did say that in the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions we have tried to break down certain diplomatic, political, technical, international or intra-European obstacles. In this respect, the proposals made to you are very specific.

I thank Mr. Treu for his comments further to what he said in Committee. I have taken note of his point that the agency for establishing European standards should deal essentially with civil matters, and that is the sense in which the priorities referred to in the recommendation should be understood. I appreciate his support for the removal of the 5 % tax imposed by the United States on imports of aeronautical products. I also agree with him that we should straighten things out between ourselves before

complaining about how others treat us. As he said, only then shall we be taken seriously and be able to speak with one voice to the most powerful countries of the world. I therefore thank him for the points he has just reiterated so clearly.

In conclusion, I wish to thank the secretariat of our Committee for its very valuable assistance, particularly during the preparatory work.

I also thank all my colleagues, not only for their contributions but also for their kind remarks and above all for their share in determining the direction that should be taken in the recommendation. I therefore hope this recommendation, together with the accompanying order, will receive the approval of the Assembly. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Valleix.

Does the Chairman wish to speak?

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (*Translation*). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, this morning we had the opportunity of listening to Mr. Heseltine, British Minister for Aerospace, and also to speakers who made some highly judicious observations, as the Rapporteur has acknowledged, himself the author of a very remarkable and very comprehensive work and whom, as Chairman of the Committee, I take the liberty of congratulating.

A great deal was said this morning about the European spirit that the members of WEU should have. I was sorry that the explanations by the British Minister for Aerospace failed to bring consolation and hope to all our colleagues present, especially with regard to BEA's purchase of the TriStar, whereas we were fortunate enough to have a remarkable aircraft, the Airbus. I recently discovered that KLM, the Dutch airline, had also purchased the TriStar. It gives one the impression that although some of us may have faith other member countries of Western European Union do not consider European production to be the best or the most suitable as far as their transport problems are concerned.

M. Valleix (suite)

en cela, nous avons eu l'occasion de dialoguer avec M. Heseltine ce matin.

J'ai relevé également l'information, très intéressante pour un Français qui ne la connaissait pas en détail, qu'en France, 5 milliards de francs nouveaux, dégagés du budget militaire, contribuent à la recherche aéronautique, y compris la recherche civile. C'est dire les imbrications du civil et du militaire en la matière. Nous devons d'ailleurs éclairer nos opinions publiques respectives à ce sujet, de telle manière que soit mieux comprise la force d'initiative et d'incitation d'un budget militaire en faveur de l'aéronautique civile.

Enfin, je prends la meilleure note des observations de MM. Elvinger et Abens, relatives à un futur rapport qui pourrait développer celui que je vous ai présenté ce matin, concernant la lutte systématique contre les doubles emplois. J'apprécie le soutien de nos collègues à la recommandation, soutien qu'ils ont exprimé très clairement ce matin.

A M. Tomney, je réponds qu'il faut effectivement nous inspirer de l'exemple américain. La spécialisation est nécessaire dans le travail en matière aéronautique, ce qui est à la fois une loi pour l'aéronautique et un bon exemple pour d'autres secteurs industriels.

J'ajoute que j'ai bien précisé, dans mon rapport oral de ce matin, que notre débat d'aujourd'hui n'était pas orienté vers de grandes propositions structurelles pour une intégration aéronautique européenne. Par contre, je crois avoir dit que nous avons cherché, avec la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, à faire sauter certains verrous, qu'ils soient diplomatiques, politiques, techniques, internationaux ou intra-européens. C'est en quoi les propositions qui vous sont faites sont néanmoins très précises.

Je remercie M. Treu pour son intervention, après celle qu'il a bien voulu faire en commission. Je relève l'idée qu'en ce qui concerne l'agence qui devrait permettre d'établir des normes européennes, il s'agit essentiellement du civil et que c'est bien là aussi qu'il convient de faire porter les priorités évoquées dans la recommandation. Je suis sensible à son agrément en ce qui concerne le taux de 5 % que nous voudrions voir supprimer à l'entrée de produits aéronautiques aux Etats-Unis. Je suis bien d'accord avec

lui aussi pour souligner toujours que nous devons d'abord mettre de l'ordre dans nos affaires entre Européens, avant de nous plaindre du sort qui nous est fait à l'extérieur. Comme il l'a souligné, c'est alors seulement que nous pourrions être pris au sérieux et que nous pourrions nous exprimer d'une seule voix vis-à-vis des plus puissants de ce monde. Je le remercie, en conséquence, pour son enseignement si clairement rappelé tout à l'heure.

En conclusion, qu'il me soit permis de remercier encore le secrétariat de notre commission pour le concours très précieux qu'il a pu m'apporter, spécialement au cours des travaux préparatoires.

Je remercie aussi tous mes collègues, non seulement de leur contribution, mais également des propos aimables qu'ils ont bien voulu m'adresser, et surtout de la part qu'ils ont tenu à prendre dans la détermination qui leur paraît nécessaire, dans le sens de la recommandation indiquée. C'est ainsi que j'espère que cette recommandation pourra recevoir l'agrément de l'Assemblée, de même que la directive qui y est jointe. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci beaucoup, M. Valleix.

Le président demande-t-il la parole ?

M. de MONTESQUIOU (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, nous avons eu la chance d'entendre ce matin M. Heseltine, Ministre britannique de l'aviation, ainsi que les orateurs qui ont formulé des observations fort judicieuses, comme l'a reconnu le rapporteur, auteur d'une œuvre très remarquable et très complète et que, en tant que président de la commission, je me permets de féliciter.

On a beaucoup parlé ce matin de l'esprit européen qui devrait animer les membres de l'U.E.O. J'ai regretté que les explications du ministre britannique de l'aviation n'aient pas apporté un réconfort et un espoir à tous les collègues présents, notamment en ce qui concerne l'achat du Tristar par la BEA, alors qu'on avait la chance d'avoir un remarquable avion qui s'appelle l'Airbus. J'ai appris dernièrement que la KLM, ligne hollandaise, avait acheté aussi ce Tristar. On a l'impression que nous n'avons pas la foi, même si certains d'entre nous l'ont, et que les pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale considèrent que la production européenne n'est pas la meilleure et n'est pas celle qui peut convenir à leurs problèmes de transport.

Mr. de Montesquiou (continued)

This is a remark which I just wanted to make in the hope of providing food for thought for all members of WEU, for it is pointless for countries to invest so much money in the construction of a European aircraft like the Airbus — I do not speak of the Concorde, which is a special case — if national airlines purchase a similar aircraft, no better than the Airbus, from the United States. This proves that we have neither confidence nor faith.

I do not intend to dwell upon this question, despite the fact that I consider it to be of capital importance. In a few minutes, when the report by Mrs. Walz is submitted, one might recall some of the remarks made by Mr. Debré, who said that Europe must not be bound hand and foot to the United States, although I hasten to say that I am not anti-American.

In conclusion, I wish to recall the important rôle played by one of our colleagues, Mr. Lloyd — who unfortunately is not here. It is sometimes, and, in fact, very often, difficult to reconcile both European and local duties and I can but express my regret that he is not here.

His proposal, which Mr. Valleix immediately confirmed and endorsed in his report, and which was also agreed to and unanimously supported by the Committee, has resulted in the tabling of the draft resolution and draft order on a colloquy on the formulation of a civil and military aeronautical policy for Europe. In my opinion, a colloquy on civil matters only would be of capital interest; it would bring together representatives of airlines, Ministers of Transport and ministerial representatives, and perhaps also representatives of the airports.

Thanks to Mr. Valleix and Mr. Lloyd, we could present a report on aeronautical co-operation taking account of the results of this colloquy. It would allow Mr. Valleix to prepare the second complementary report which the Presidential Committee, presided by Mr. Peel, has already agreed to. This report would be complementary to the study of all aeronautical problems and due light would be thrown on British and French problems and on those of Europe as a whole.

Ladies and Gentlemen, I ask you to be so good as to agree to Mr. Lloyd's proposal, which Mr. Valleix has confirmed.

It would allow our institution to play a larger part in the field of progress and aeronautics which is an indispensable factor for Europe, for the life of nations and for the rôle which Western European Union has always played in promoting peace. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. de Montesquiou.

The debate is closed.

In Document 592 and Addendum, the Committee presents a draft recommendation, a draft resolution and a draft order.

The Assembly must first decide on the draft recommendation contained in Document 592, to which no amendment has been tabled.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Is there any opposition to the draft recommendation contained in Document 592 ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft recommendation is therefore adopted unanimously*¹.

The Assembly must next decide on the draft resolution contained in the Addendum to Document 592. No amendment has been tabled to the draft resolution, which is on a colloquy on the formulation of a civil and military aeronautical policy for Europe.

The vote on the draft resolution will take place by sitting and standing if the Assembly is not unanimous.

Is there any opposition to the draft resolution ?...

1. See page 41.

M. de Montesquiou (suite)

C'est une remarque que je me permets de faire au passage, apportant cet élément de réflexion à tous les membres de l'U.E.O., car il est inutile que les Etats investissent autant d'argent dans la construction d'un appareil européen comme l'Airbus — je ne parle pas du Concorde qui est un cas spécial — si les compagnies nationales achètent un appareil similaire aux Etats-Unis, appareil qui n'est pas supérieur à l'Airbus. Nous montrons ainsi que nous n'avons pas confiance et que nous n'avons pas la foi.

Je ne veux pas insister sur cette question que je considère comme capitale. Tout à l'heure, à l'occasion du rapport présenté par Mme Walz, on pourra reprendre certaines paroles de M. Debré disant : « Il ne faut pas que l'Europe soit pieds et poings liés entre les mains des Etats-Unis », bien que je ne sois pas moi-même anti-américain, je m'empresse de le dire.

En conclusion, je voulais rappeler le rôle éminent qu'a joué un de nos collègues, M. Lloyd — qui, malheureusement, n'est pas parmi nous — car il est parfois, et même très souvent, difficile de concilier le devoir européen et le devoir sur le plan local. Il nous a quittés et je profite de l'occasion pour lui en exprimer mes regrets.

L'initiative qu'il avait prise et que M. Valleix a immédiatement confirmée et approuvée dans son rapport, initiative appréciée également par la commission qui y a adhéré unanimement, est le projet de résolution et le projet de directive concernant un colloque sur la formulation d'une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe. A mon avis, un tel colloque qui réunirait uniquement sur le plan civil, les représentants des compagnies de navigation aériennes, d'une part, les représentants des ministres, les ministres des transports, et peut-être aussi les représentants d'aéroports, d'autre part, serait d'un intérêt capital.

Grâce à MM. Valleix et Lloyd, nous pourrions présenter un rapport sur la coopération aéronautique en tenant compte du résultat de ce colloque. Cela permettrait à M. Valleix de faire ce deuxième rapport complémentaire que le Comité des Présidents, présidé par M. Peel, a approuvé. Ce serait un rapport complémentaire de l'étude de tous les problèmes de l'aéronautique, avec l'éclairage voulu non seulement sur les problèmes anglais et français, mais également sur l'ensemble de l'Europe.

Je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir approuver cette initiative due à M. Lloyd, et confirmée par M. Valleix.

Elle nous permettrait d'imposer davantage notre institution dans le domaine du progrès de l'aéronautique, qui est un élément indispensable à l'Europe, à la vie des nations et au rôle que l'Union de l'Europe Occidentale a toujours joué en faveur de la paix. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. de Montesquiou.

La discussion est close.

La commission présente un projet de recommandation, un projet de résolution et un projet de directive dans le Document 592 et Addendum.

L'Assemblée doit d'abord se prononcer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 592 ; aucun amendement n'a été déposé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 592 ? ...

Il n'y a pas d'abstentions ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité*¹.

L'Assemblée doit ensuite se prononcer sur le projet de résolution contenu dans l'Addendum au Document 592. Aucun amendement n'a été déposé au sujet de ce projet de résolution, qui concerne un colloque sur la formulation d'une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe.

Le vote sur le projet de résolution se fera par assis et levé si l'Assemblée n'est pas unanime.

Y a-t-il une opposition au projet de résolution ? ...

1. Voir page 41.

The President (continued)

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft resolution is therefore adopted unanimously*¹.

Finally, the Assembly must decide on the draft order contained in the addendum to Document 592. No amendment has been tabled to the draft order.

The vote on the draft order will take place by sitting and standing if the Assembly is not unanimous.

Is there any opposition to the draft order ?...

Are there any abstentions ?...

I note that the Assembly is unanimous.

*The draft order is therefore adopted unanimously*².

5. The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme

(Presentation of the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions, Doc. 595 ; Address by Mr. Lefèvre, Secretary of State for Scientific Policy and Planning of Belgium)

The PRESIDENT. — Under the Orders of the Day we shall now have the presentation of the report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions on the European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme, Document 595.

I understand that the Minister, whom we are delighted to see here with us, would like to hear the Rapporteur's introduction of the report and I therefore invite Mrs. Walz to present the report to the Assembly.

Mrs. WALZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the space conference planned for July 1972 has not yet taken place and has been postponed several times. The outlook is not very encouraging. The splits between the participants

have become deeper and more evident, and compromises more difficult to reach. The German Government is contemplating a change of plan : this would involve discontinuing the Europa II project and launching Symphonie with an American rocket, if that is possible ; perhaps abandoning Europa III while retaining a skeleton team to work on new propulsion techniques ; participation in the post-Apollo programme with one or more sortie modules, and the construction of applications satellites. Compromise solutions on the French proposals are being put forward, but there can be little doubt that in these participation in the post-Apollo programme has priority. The German Government, too, is motivated by important economic and technological considerations. Only the future will show, however, whether sufficient thought has been devoted to the political consequences, which are the decisive aspect in the French view.

In a world which is following the path of détente, and where for this very reason the German *Ostpolitik* has been so overwhelmingly approved by friends and others abroad, it is difficult to ask the taxpayer for more money for space activities if it has to be conceded that the construction of Europa III is dominated by political and military considerations. But who — with the possible exception of France — is prepared to draw the necessary conclusion if the demands made by socio-political and social reform programmes call for an ever-larger slice of the fiscal cake ? I think we have missed the boat where getting an independent European launcher in the form of Europa III is concerned, without all the participants being really aware of the political consequences.

What are the options ? I will illustrate these briefly from the American, French and German viewpoints and would refer you to the report for the others, though separate mention ought to be made of the British position because of its special aspects.

The whole discussion is based on the American offer, made through NASA, inviting Europeans to participate in the post-Apollo programme with a substantial financial and technological share. This initially envisaged critical elements of the shuttle and the independent construction of the space tug. Europe kept on hesitating, and the American offer kept on being whittled down,

1. See page 42.

2. See page 43.

M. le Président (suite)

Y a-t-il des abstentions ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de résolution est adopté à l'unanimité¹.

L'Assemblée doit se prononcer enfin sur le projet de directive contenu dans l'Addendum au Document 592. Aucun amendement n'a été déposé.

Le vote sur le projet de directive se fera par assis et levé si l'Assemblée n'est pas unanime.

Y a-t-il une opposition au projet de directive ? ...

Y a-t-il des abstentions ? ...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

Le projet de directive est adopté à l'unanimité².

5. La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo

(Présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, Doc. 595 ; Discours de M. Lefèvre, Secrétaire d'Etat belge à la politique et à la programmation scientifiques)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant la présentation du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale sur la Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo, Document 595.

Je crois savoir que M. Lefèvre, que nous sommes très heureux de voir parmi nous, aimerait entendre le rapporteur présenter son rapport. J'invite donc Mme Walz à prendre la parole devant l'Assemblée.

Mme WALZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, la Conférence Spatiale Européenne prévue pour juillet 1972 et qui a déjà été ajournée à plusieurs reprises n'a pas encore eu lieu. Les pronostics ne sont pas favorables.

1. Voir page 42.

2. Voir page 43.

Les divergences de vues entre les partenaires se sont accentuées et les compromis deviennent plus difficilement réalisables. Le gouvernement allemand songe à prendre un virage : annulation du projet Europa II et lancement de Symphonie par un lanceur américain, si possible ; renoncement éventuel à Europa III et maintien d'une équipe restreinte qui aurait pour tâche de mettre au point de nouvelles techniques de propulsion ; participation au programme post-Apollo avec le « module de sortie » ou plusieurs de ces modules et construction de satellites d'application. En réponse aux propositions françaises, on suggère des solutions de compromis, mais c'est assurément la participation au programme post-Apollo qui a la priorité. Le gouvernement allemand est, lui aussi, poussé par des raisons économiques et technologiques importantes. L'avenir nous dira sans doute si l'on a suffisamment tenu compte des conséquences politiques, qui sont déterminantes dans l'esprit des Français.

Dans un monde qui évolue vers la détente et où la politique allemande d'ouverture à l'Est rencontre, précisément pour cette raison, une approbation aussi unanime parmi les pays étrangers, qu'ils soient amis ou non, il est difficile d'exiger des contribuables davantage d'argent pour l'espace, alors qu'il faut admettre que ce sont des raisons politiques et militaires qui sont décisives pour la construction d'Europa III. Mais qui donc — à l'exception des Français peut-être — veut en tirer d'ores et déjà les conséquences, alors que les exigences de la politique et des réformes sociales absorbent une part toujours plus grande du « gâteau » fiscal ? Il me semble donc que l'Europe, avec Europa III, a laissé passer l'occasion favorable d'obtenir son propre lanceur sans que tous les intéressés se soient rendu compte des conséquences politiques.

Quelles sont les thèses qui s'opposent ? Je voudrais les illustrer brièvement par l'exemple des conceptions américaine, française et allemande. Quant à celles des autres pays, je vous demanderai de consulter le rapport. Je reviendrai cependant sur la position britannique, en raison de l'élément particulier qu'elle contient.

A la base de tous les débats se trouve la proposition américaine, faite par la NASA, d'une participation des Européens au programme post-Apollo par une contribution financière et technologique substantielle. On avait songé, à l'origine, à certains éléments importants de la navette et à la construction indépendante du remorqueur. L'Europe commença alors sa valse-hésitation et

Mrs. Walz (continued)

especially after the NASA budget had been assured and Europa II had been beset by failures. Added to this were national military interests, although less is said about these.

Today the offer comprises merely four non-critical packages for the shuttle. The space tug, too, has been withdrawn, but the offer does still include the sortie module which, though technologically interesting, is bound in the end to cost more than \$250 million because of the lack of European experience in manned space activities. There is, however, no firm commitment on the part of the United States so far that a sortie module built in Europe would in fact be used in the American space shuttle. It is therefore quite on the cards for parallel development work to be carried on in America. What is even more important is that the Americans are by no means thinking of a flow of know-how towards Europe covering the whole of the project; this was something Europeans used to dream about, but as must be admitted now, it was a quite unfounded pipe-dream.

The Americans know all too well that a trading surplus for the leading industrial nations depends on exporting high technology, while developing countries provide the conventional engineering and consumer goods. Why then, should the United States throw away a competitive lead that the American taxpayer has had to pay several thousand million dollars to get? If Europe wants to have any say, and wants to ensure for itself a certain, even though very limited independence, it must very quickly co-ordinate all its aviation and aerospace projects in a common, comprehensive and long-term programme, more or less along the lines proposed this morning by Mr. Heseltine.

There has been no change in the French attitude, for where France is concerned political and military aspects have always been paramount in the construction of Europa II and III. The French see the consequences of abandoning these projects more clearly than other countries, especially the consequences where Europe's position in the world is concerned. However, the partners have become tired. Will France be

financially able to continue development on her own, even though this was asserted at first? Is there not after all a need to seek compromises with the Federal Republic of Germany, galling though this may be, because one is adhering to what used to be a shared concept. A bird in the hand is, to quote the old proverb, worth two in the bush.

The Federal German Government has decided to follow a different course on aerospace matters, the major emphasis being placed on economic and technological arguments. Optimistically, they have decided to interpret the American promises contained in the Johnson letter and in the Nixon declaration in a positive sense, and not to be unduly influenced by setbacks such as the Aerosat agreement, which have now been sorted out, or the business of the launching of the TD-1A scientific satellite at Vandenberg Base. It is believed that with the sortie module, or the sortie-lab, Germany can become a partner to the Americans in the technologically most important field and at a reasonable cost — about 250 to 400 million units of account — with an option to withdraw having been stipulated if the costs increase beyond that after the definition phase.

The Federal Government is of the opinion that American willingness to supply launchers would be doubtful in, at most, a third of all the satellite missions to be launched in Europe within the foreseeable future. In the German view not more than five operational launches could be critical between 1980 and 1990, while in the French view this would amount to a maximum of twelve launches. For these, however, Europa III too, would have to be designed to carry a higher payload, at a cost of more than 1,500 million units of account, so that applications satellites would then hardly be financially feasible.

True, the Federal Republic does not completely rule out the possibility of risk. European countries should therefore maintain certain capacities through a launcher technology programme, and continue their work, especially on critical propulsion systems, so that at some future date a technologically more advanced launcher could after all be built in the event of the Americans failing to deliver.

Mme Walz (suite)

l'offre américaine se réduisit de plus en plus, surtout lorsque le budget de la NASA fut de nouveau assuré et que la fusée Europa II connut des revers successifs. A cela s'ajoutèrent des intérêts proprement militaires, mais on en parle moins.

Actuellement, l'offre ne couvre plus que quatre éléments peu importants de la navette. Il n'est plus question du remorqueur, et on nous propose le futur module de sortie, intéressant sur le plan technologique, mais qui dépassera certainement les 250 millions de dollars du fait qu'en Europe, on n'a pas l'expérience des vols habités. Et, même sur ce point, il n'y a pas encore engagement définitif des Américains d'utiliser effectivement, dans une navette américaine, un module de sortie de construction européenne. Il n'est donc nullement exclu qu'ils procèdent à des réalisations parallèles. Mais, ce qui est encore plus important, c'est qu'ils ne pensent nullement à communiquer à l'Europe les connaissances techniques relatives à l'ensemble du projet : c'est ce dont rêvaient les Européens, mais, reconnaissons-le, ils se leurraient complètement.

Les Américains ne savent que trop bien que l'excédent des balances commerciales des grands pays industriels vient des exportations de produits des techniques de pointe : les pays en voie de développement, eux, offriront des techniques classiques et des biens de consommation. Pourquoi les Etats-Unis devraient-ils alors renoncer, dans le jeu de la concurrence internationale, à un atout qui a déjà coûté des milliards de dollars au contribuable américain ? Si l'Europe désire avoir encore voix au chapitre et, en tout cas, s'assurer une certaine indépendance, si faible soit-elle, il faudra qu'elle fasse diligence pour coordonner tous ses projets aéronautiques et astronautiques en un programme global, complet et à long terme, semblable à celui que M. le Ministre Heseltine nous a proposé ce matin.

La position française n'a pas changé car, pour la France, les points de vue politiques et militaires ont toujours joué un rôle décisif, s'agissant de la construction d'Europa II et d'Europa III. La France voit plus nettement que d'autres nations les conséquences qu'aurait l'abandon de ces projets, les conséquences qui en résulteraient précisément aussi pour la position de l'Europe dans le monde. Mais les partenaires se sont décou-

ragés. La France aura-t-elle financièrement la possibilité de faire cavalier seul, même si cela a été affirmé à l'origine ? Ne faudra-t-il pas néanmoins, rechercher des compromis, avec la République fédérale notamment, si irritant que cela puisse être quand on s'en tient soi-même à la conception qui, jadis, fut commune à tous. Comme dit le proverbe : « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. »

Le gouvernement fédéral allemand a décidé de changer de cap en matière spatiale et, en l'occurrence, ce sont les considérations d'ordre économique et technologique qui l'emportent. Avec optimisme, on a décidé d'interpréter dans un sens positif les promesses américaines contenues dans la lettre de M. Johnson et la déclaration de M. Nixon et de ne pas se laisser impressionner outre mesure par des échecs, l'accord AEROSAT, par exemple — échecs maintenant surmontés — ni par le lancement du satellite scientifique TD-1A à Vandenberg. Avec le module de sortie ou laboratoire de sortie, on croit pouvoir devenir partenaire des Américains dans l'un des secteurs les plus importants du point de vue technique, et cela à un prix abordable — de l'ordre de 250 à 400 millions d'unités de compte — tout en se réservant un droit de désistement après la phase de définition si ces chiffres devaient être dépassés.

Le gouvernement fédéral estime que la livraison de lanceurs par les Américains n'est incertaine que pour un tiers au plus de toutes les missions de satellites qui seront mises en route en Europe dans un délai prévisible. Selon les Allemands, il pourrait y avoir tout au plus, entre 1980 et 1990, cinq lancements opérationnels importants, alors que les Français prévoient un maximum de douze. Mais il faudrait alors concevoir aussi Europa III en fonction d'une charge utile plus élevée, ce qui entraînerait une dépense supérieure à 1,5 milliard d'unités de compte, de sorte qu'il deviendrait presque impossible, financièrement, de construire des satellites d'application.

Il est vrai que le gouvernement fédéral, lui non plus, n'exclut pas tout risque. Aussi les Etats européens doivent-ils, grâce à un programme technologique de lanceurs, conserver certaines capacités et, notamment, poursuivre le développement d'éléments moteurs importants, pour être en mesure, le cas échéant, de construire ultérieurement un lanceur avec des connaissances technologiques plus avancées, au cas où les Américains ne le fourniraient pas.

Mrs. Walz (continued)

ELDO and ESRO are to be merged into a single space authority, which is something that we parliamentarians have long been urging. A European space concept should be developed, right down to the last detail, by comparison and interpretation of national projects; on this we do, in fact, have the British proposals before us, though I should have preferred these to be rather more concrete.

The United Kingdom is opposed to an independent launcher and also views participation in the post-Apollo programme rather sceptically. As we heard again, today, the United Kingdom would be prepared to take on a greater commitment in European aerospace policy, provided that a European NASA with a unified budget, and involving a far-reaching renunciation of national space activities, were created.

If we think these four points of view through, there can be no doubt that individually each nation has sound reasons for its own particular attitude. If we pursue détente consistently, and if we as Europeans refuse to be impressed by the rising military expenditure and space efforts by others, how can we make the taxpayer understand that he has to provide 1,500 million units of account for Europa III, a launcher whose upper stage can no longer be used for the tug, which is uneconomic because there is no market for it, and which will be needed for only a minor percentage of critical missions?

Europa III must be wanted primarily on political and military grounds: otherwise, it has not the slightest chance. It will be difficult to find a mutually-acceptable compromise in the face of such a diversity of objectives. However, a compromise must be found, if literally thousands of millions are not to be poured down the drain and if European space efforts are not to come to an ignominious end.

At least there is now agreement about merging ELDO and ESRO into a single space authority which we have been urging for so long. However, if such an authority is not given a general, coherent and long-term programme, together with an adequate budget — which is where the British proposals need to be clarified — this solution will be no more than an apparent one. However, if the British proposal is adopted and the aerospace and aviation industry is going

to be Europeanised, pooling national projects, such integration could lead to a European NASA and form one of the pillars of a future European industrial policy.

A final decision on Europa III will be postponed until August 1973; the definition phase is to go on, and variations in payload and the resulting costs will be investigated. At the same time, the contents of the launcher technology programme would have to be defined jointly, i.e. the tasks for the skeleton team, which later would have to design its own launcher if necessary, would have to be decided upon together.

The European development of the sortie module will be agreed in principle and entrusted to ESRO. The Federal Republic of Germany will shoulder the main share of the financial burden of this project but all ESC countries will have an opportunity to join in. Following the definition phase, and after an exact cost analysis, each party will have the option of withdrawing if it feels the costs are too high.

Finally, negotiations are under way for Kourou to be used as a launching site by the Americans as well, because of its particularly favourable location. If Europa III were to be buried for good, France and Germany could agree on sharing the work, France building a smaller launcher with Germany contributing the services of the skeleton team, while the sortie module would be mainly the responsibility of the Federal Republic of Germany.

It appears, Ladies and Gentlemen, that this is roughly the kind of compromise that would have to be found if there is to be any European space activity at all. When it comes to decisions like this Europe regards itself mainly as an economic nation, not as a political bloc alongside the two super powers. The super powers keep their leading position, and continue to consolidate it politically, militarily and economically. Europe continues to develop into an economic giant while remaining a political dwarf. We in Europe live by the motto that affluence is not everything, but without affluence there cannot be anything. It is too early to say what consequences this European attitude will have on the balance of power. The outlook would be favourable — and I am using the conditional tense,

Mme Walz (suite)

Le C.E.C.L.E.S. et le C.E.R.S. vont fusionner pour ne plus constituer qu'un seul organisme, ce que nous, parlementaires, demandons depuis longtemps. Il faut élaborer dans le détail une conception spatiale européenne en confrontant et en interprétant les projets nationaux : c'est précisément là-dessus que portent les propositions britanniques, que j'aurais d'ailleurs préférées un peu plus concrètes.

La Grande-Bretagne s'est prononcée contre un lanceur européen et elle est aussi sceptique à l'égard de la participation au programme post-Apollo. Elle serait prête — comme nous l'avons encore entendu aujourd'hui — à s'engager plus à fond dans la politique spatiale européenne si l'on créait une NASA européenne dotée d'un budget unique, en abandonnant dans une large mesure les activités spatiales nationales.

Si l'on reprend ces quatre positions dans leur ensemble, on constate que chaque pays a certainement de bonnes raisons pour justifier sa propre attitude. Si l'on pratique la détente d'une manière conséquente et qu'en tant qu'Européen, on ne se laisse pas impressionner par les dépenses militaires croissantes et les efforts spatiaux de l'autre partie, comment faire comprendre au citoyen, en tant que contribuable, qu'il doit trouver 1,5 milliard d'unités de compte pour Europa III, c'est-à-dire pour un lanceur dont l'étage supérieur n'est plus utilisable pour le remorqueur, qui n'est pas rentable parce qu'il n'a pas de débouchés et qui n'est nécessaire que pour un faible pourcentage de missions importantes.

Europa III doit être au premier chef l'expression d'une volonté politique et militaire, sinon elle n'a aucune chance. Etant donné cette divergence des objectifs, il sera difficile de trouver un compromis acceptable, mais il faudra le trouver si l'on ne veut pas que des milliards soient jetés par les fenêtres et que les efforts spatiaux européens trouvent ainsi une fin peu glorieuse.

Toujours est-il qu'on est maintenant tombé d'accord sur la fusion du C.E.C.L.E.S. et du C.E.R.S. en un seul organisme spatial, ce que nous demandons instamment depuis fort longtemps. Mais, si cet organisme n'est pas doté d'un programme global, cohérent et à long terme et s'il ne dispose pas d'un budget suffisant — points sur lesquels les propositions britanniques devraient précisément être concrétisées — ce ne sera une solution qu'en apparence. Si, en re-

vanche, on devait aboutir, comme le suggèrent les Britanniques, à une européanisation de l'industrie spatiale et aéronautique en mettant en commun les projets nationaux, cette intégration dans une NASA européenne pourrait devenir l'un des piliers d'une future politique industrielle européenne.

La décision définitive sur le sort d'Europa III est reportée au mois d'août 1973 ; on poursuit la phase de définition en étudiant aussi des variantes de la charge utile et les dépenses qui en résulteraient. Il faudrait simultanément définir en commun le contenu du programme technologique de lanceurs, c'est-à-dire décider en commun des tâches de l'équipe restreinte qui devra, le cas échéant, construire ultérieurement un lanceur européen.

Le développement du module de sortie en Europe sera décidé en principe et confié au C.E.R.S. La République fédérale assumera la majeure partie du financement de ce projet, mais tous les États membres de la C.S.E. pourront y collaborer. Après la phase de définition et l'analyse exacte des dépenses, chaque partenaire pourra se désister si le coût lui paraît trop élevé.

Enfin, des négociations sont en cours pour que les États-Unis utilisent également Kourou comme base de lancement, à cause de sa situation particulièrement favorable. Si Europa III devait être définitivement enterrée, la France et l'Allemagne pourraient en arriver à une division du travail, la France construisant un lanceur plus petit avec la participation allemande grâce au concours de l'équipe restreinte, et la République fédérale assumant essentiellement la charge de la construction du module de sortie.

Il faudrait, semble-t-il, Mesdames et Messieurs, aboutir à des compromis de cette sorte si l'on veut encore sauver les activités spatiales européennes. En prenant de telles décisions, l'Europe se veut surtout une grande nation économique et non pas un bloc politique juxtaposé à deux superpuissances. Les superpuissances conservent leur position prépondérante et la renforcent encore dans les domaines politique, militaire et économique. L'Europe se développe toujours davantage pour devenir un géant économique, mais reste un nain sur le plan politique. En Europe, nous vivons selon la devise : « La richesse n'est pas tout, mais il n'y a rien sans elle. » On ne peut encore prévoir quelles seront les conséquences de cette attitude européenne pour l'équilibre des forces. Mais ce n'est que dans

Mrs. Walz (continued)

"would" — only if accompanied by a balanced and equal reduction in armaments on the part of the super powers. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mrs. Walz.

I think it will now be convenient for Mr. Théo Lefèvre, Secretary of State for Scientific Policy and Planning of Belgium, to address us.

We are very happy to receive you here, Mr. Lefèvre, particularly at a time when political matters in your country might well demand your full attention both as a member of the government and as a Minister of State and former Prime Minister. In addition to your responsibilities for scientific research and development programmes in modern technology in your own country, you have also been President of the European Space Conference for the last three years. You have worked very hard to shape a European space policy, and at the same time you have conducted difficult negotiations with representatives of the United States Government on European participation in the post-Apollo programme. We sincerely appreciate your efforts in this field. We feel that you are eminently suited to address us this afternoon, and will now be most interested to hear your views on the thorny question of a European space policy.

I have great pleasure in inviting you to come to the rostrum, Mr. Lefèvre.

Mr. LEFEVRE (*Secretary of State for Scientific Policy and Planning of Belgium*) (*Translation*). — Mr. President, before starting my speech I should like to thank you for your very kind words about me.

Ladies and Gentlemen, the circumstances in which your Assembly is to discuss European space programmes and Europe's rôle in the post-Apollo programme, are both timely and difficult.

In a few days' time, the European Space Conference Ministers will be meeting in Brussels. The time has come for them to take decisions on which the future of our space operations will depend, and yet there are still extremely wide differences of opinion.

To my mind, the difficulty is a political one. It is essentially a question of convincing our member countries that a space effort which is valid and worthy of them calls for the pooling of resources which can be combined only at Community level, and hence they must be persuaded to accept the ensuing consequences and constraints: the need for sound common objectives, the need to pull together and to share the benefits of their joint efforts.

Mrs. Walz's excellent report simplifies my task. It reports the facts accurately, keeping right to the point, and going into much more detail than I could in my speech today. Her conclusions agree with my own, except that I would perhaps lay more stress on the technological and economic aspects of our space policy and I fear that a policy of retrenchment, neglecting the launcher as such and limiting our effort to propulsion techniques, is unrealistic.

When our countries decided to combine their space efforts a good ten years ago, their main objective was research. Firstly scientific research, not only to help European science to catch up with the progress made elsewhere, but also to halt the brain drain to American centres, where the most advanced research was being conducted and the best facilities were available. Then technological research, because the importance and variety of the technological spin-off from this pioneering work became clear and it was seen that the time was approaching when European industry would either be incapable of operating in accordance with the most recent developments or it would be reduced to operating under foreign licences.

I shall mention only briefly the vicissitudes of this initial period.

Let me first say the financial means required had been seriously underestimated.

For ESRO, it was estimated that a budget of 306 million units of account for eight years should be sufficient to allow the organisation to launch 65 sounding rockets a year as from the third year of its existence, two medium-sized satellites as from the fourth year and two large satellites as from the sixth year. In fact, this programme did not even get half way.

Mme Walz (suite)

le cas d'une réduction équilibrée et équivalente des armements des superpuissances que le pronostic serait — je dis bien « serait » — favorable. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je vous remercie, Mme Walz.

Je crois que M. Théo Lefèvre, Secrétaire d'Etat belge à la politique et à la programmation scientifiques, peut maintenant prendre la parole.

Nous sommes très heureux de vous accueillir ici, M. Lefèvre, surtout à un moment où la situation politique de votre pays requiert peut-être toute votre attention en tant que membre du gouvernement, de Secrétaire d'Etat et d'ancien Premier ministre. Outre la charge que vous assumez dans votre pays, celle des programmes de recherche scientifique et de développement portant sur la technologie moderne, vous êtes président de la Conférence Spatiale Européenne depuis trois ans. Vous avez beaucoup travaillé à la définition d'une politique spatiale européenne, tout en menant des négociations difficiles avec les représentants du gouvernement des Etats-Unis sur la participation de l'Europe au programme post-Apollo. Nous vous sommes sincèrement reconnaissants de vos efforts en ce domaine. Vous êtes particulièrement qualifié pour prendre la parole cet après-midi et nous sommes impatients de connaître votre opinion sur la question délicate de la politique spatiale européenne.

Je suis très heureux de vous inviter à monter à la tribune.

M. LEFEVRE (*Secrétaire d'Etat belge à la politique et à la programmation scientifiques*). — M. le Président, avant d'aborder mon exposé, je tiens tout d'abord à vous remercier pour les paroles fort aimables que vous avez eues à mon égard.

Mesdames, Messieurs, c'est dans des circonstances à la fois opportunes et difficiles que votre assemblée va discuter des programmes spatiaux européens et du rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo.

En effet, dans quelques jours, les ministres de la Conférence Spatiale Européenne doivent se réunir à Bruxelles. Le moment est venu d'y prendre des décisions qui seront déterminantes pour l'avenir de nos activités spatiales et néanmoins de grandes, de très grandes divergences de vues subsistent.

A mon avis, la difficulté est d'ordre politique. Il s'agit en effet essentiellement de faire admettre à nos pays membres qu'un effort spatial valable et digne d'eux exige la conjugaison de moyens qui ne peuvent être réunis qu'à l'échelle communautaire et, partant de cette prémisse, de les convaincre d'en accepter les conséquences et les servitudes : la nécessité d'objectifs valables et communs, de la solidarité dans l'effort, de la solidarité dans la participation aux effets bénéfiques de l'action commune.

L'excellent rapport de Mme Walz simplifie ma tâche. Les faits y sont rapportés avec fidélité, une pertinence remarquable et de façon beaucoup plus complète que je ne pourrais le faire dans le cadre de cet exposé. Ses conclusions rencontrent les miennes, sauf que, peut-être, je maintiendrais l'accent sur les aspects technologiques et économiques de notre politique spatiale et que je crains qu'une solution de repli, négligeant le lanceur comme tel et limitant l'effort aux techniques de propulsion, ne soit irréaliste.

Lorsque, voici une bonne dizaine d'années, nos pays décidèrent d'unir leurs efforts dans le domaine spatial, leur objectif était avant tout la recherche. Recherche scientifique d'abord, non seulement pour hisser la science européenne au niveau des progrès réalisés ailleurs, mais aussi pour arrêter le drainage de nos meilleures intelligences vers ces centres américains où se trouvaient les positions avancées de la recherche et les moyens les plus puissants de la poursuivre. Recherche technologique ensuite, parce qu'on observait l'importance et la diversité des retombées technologiques de ces travaux d'avant-garde et qu'on voyait venir le moment où l'industrie européenne serait, ou bien incapable de réalisations conformes au dernier état de l'art, ou bien réduite à travailler sous licence étrangère.

Je ne rappellerai que brièvement les péripéties de cette période initiale.

Permettez-moi de dire d'abord que les moyens financiers à mettre en œuvre avaient été manifestement sous-estimés.

Pour ce qui est du C.E.R.S., on avait estimé qu'un budget de 306 millions d'unités de compte pour huit ans devait suffire et permettre à cette organisation de lancer, à partir de la troisième année de son existence, 65 fusées-sondes par an, deux satellites moyens à partir de la quatrième année, deux gros satellites à partir de la sixième année. En fait, on n'est pas parvenu à mi-chemin de pareil programme.

Mr. Lefèvre (continued)

For ELDO, the cost of the initial programme was estimated at £70 million, equivalent to 196 million units of account at that time. It is quite true that the ELDO programme was revised in mid-course, but it is safe to assume that it would in fact have taken more than 450 million units of account to complete the initial programme; in any case, the complete rocket in its revised Europa II version will not be finished for less than 700 million units of account.

Alongside the difficulties directly caused by this massive overstepping of financial estimates — delays in the programmes and their curtailment, loss of faith in the space effort, obstacles to the efficiency of organisations implementing these programmes — there emerged an indirect consequence connected with the need for a unanimous agreement for obtaining additional funds or for making fundamental revisions. A continuous process of negotiation developed of increasing intensity in which each party could prevent the formation of a common will; in short, the decision-making power was worn away.

There also arose from the very start the problem of fair return. The disastrous effect of this principle on efficiency and time and money-saving is well known. But in the absence of a common joint patrimony which could benefit from most of the results of individual efforts, it would be ingenuous to expect any one of the participants to refrain from reckoning up what his own effort had brought in and to work solely for the profit of others. Since the problem could not be eradicated, an attempt should have been made to solve it either by encouraging the creation, in certain countries, of special skills making them competitive in a specific field or by increasing the overall amount available for distribution. Neither of these methods could be applied effectively.

The organisations had to overcome their teething troubles. ESRO suffered from over-equipment in relation to its operational possibilities restricted by inadequate finance. At ELDO, there was a lack of co-ordination in design and technical matters due to the fact that the technical decision-making powers of each member country were out of all proportion to the impotence to which the secretariat was reduced, responsible as it was for overall co-ordination and integration.

The fact that, despite all this, space Europe has survived and has been able to pursue its primary aims is evidence that there is at least a minimum political will on the part of the States; it is also a tribute to the ability of our international civil servants and above all proves the vigour of European science and industry. These were the difficult conditions in which we had to face a new dimension in space: the question of practical applications.

This means the use of space and the techniques employed to conquer it in order to provide man with a direct economic service. One of the first characteristics is to lighten the burden of research costs by allowing the same processes, installations and teams to be used for immediately-productive purposes. A second characteristic is the creation of a new market for new needs. Finally, the economic advantages bring competition, aggressive selling and economic conflict in their wake.

The European Space Conference was set up at the time this economic dimension of the space effort came to the fore. Thenceforth, the matter extended beyond the framework of scientific or applied research laboratories; at national level, a wide range of public departments became involved; in its general implications, it raised fundamental economic and political problems.

Thus to begin with, in keeping with the considerations I have just mentioned, the doctrine of a complete, balanced and coherent programme emerged. Complete, in the sense that practical applications had henceforth to be included alongside scientific and technical research. Balanced, in that it was necessary to seek a fair distribution of resources across the various sectors of the programme. Coherent, in that it was necessary to make maximum use of the new technical resources and avoid creating particularly vulnerable dependent links.

But we encountered obstacles. ESRO, which owed its origin to the efforts of the pure research world, had to be convinced of the need to extend its activities to economic fields. I should like to pay tribute here to a number of eminent scientists who understood this need and used their influence to help the organisation to embark on this course.

When we came to the stage of defining firm projects for practical applications, other dif-

M. Lefèvre (suite)

Au C.E.C.L.E.S., on avait estimé à 70 millions de livres, soit à l'époque 196 millions d'unités de compte, le coût du programme initial. Le programme a, il est vrai, été réorienté en cours de route, mais on peut supputer qu'en fait, le programme initial eût exigé plus de 450 millions d'unités de compte pour être achevé ; d'autre part, on n'arrivera pas à achever à moins de 700 millions d'unités de compte la fusée complète dans sa version Europa II réorientée.

A côté des difficultés directement issues de ces dépassements massifs des estimations financières — lenteur des programmes et amputation de ceux-ci, foi fléchissante dans l'action spatiale, entraves apportées à l'efficacité des organisations qui l'exécutent — il en est résulté une conséquence indirecte liée à la nécessité d'un consensus unanime pour obtenir des moyens supplémentaires ou pour réaliser des réorientations fondamentales, celle d'une négociation incessante de plus en plus ardue, dans laquelle chacun a la possibilité d'empêcher qu'il ne se dégage une volonté commune : bref, le pouvoir de décision s'est érodé.

Dès l'origine s'est aussi posé le problème du juste retour. Personne n'ignore l'effet désastreux de ce principe sur l'efficacité et l'économie de l'action. Mais il serait candide de croire qu'aussi longtemps qu'il n'existe pas entre participants un patrimoine commun et indivis capable de recueillir la majeure partie des résultats des efforts individuels, quelqu'un renoncera à faire le compte des résultats que lui vaudra son effort et s'engagera au bénéfice exclusif des autres. A défaut de pouvoir éliminer le problème, il eût fallu essayer de le résoudre, soit en encourageant la création, dans certains pays, d'une compétence particulière les rendant compétitifs dans un domaine déterminé, soit en augmentant la masse à distribuer. Aucune de ces formules ne peut être mise en œuvre avec efficacité.

Les organisations eurent enfin à surmonter leurs maladies d'enfance. Au C.E.R.S., ce fut le suréquipement par rapport aux possibilités opérationnelles que laissaient des moyens financiers sous-évalués. Au C.E.C.L.E.S., ce fut le défaut de coordination conceptuelle et technique résultant de la disproportion entre le rôle technique déterminant assigné à chaque pays membre et l'impuissance à laquelle se trouvait réduit le secrétariat, chargé d'assumer d'affilée la coordination et l'intégration de l'ensemble.

Que, malgré tout, l'Europe spatiale ait réussi à survivre et à poursuivre ses premiers objectifs témoigne d'un minimum de volonté politique des Etats, de la compétence de nos fonctionnaires internationaux et, surtout, de la vitalité de la science et de l'industrie européennes. Mais ce fut dans des conditions difficiles que nous fûmes confrontés à cette nouvelle dimension des objectifs spatiaux que constituent les applications pratiques.

L'application spatiale utilise l'espace et les moyens techniques qui ont servi à sa conquête pour rendre à l'homme un service économique direct. Une des premières caractéristiques est d'alléger le coût de la recherche en permettant d'utiliser les mêmes procédés, les mêmes installations, les mêmes équipes à des fins immédiatement productives. Une deuxième caractéristique est de créer un marché nouveau pour des besoins nouveaux. Enfin, avec l'intérêt économique naissent la concurrence, l'agressivité commerciale, le conflit économique.

C'est au moment où cette dimension économique de l'action spatiale s'est imposée que s'est instituée la Conférence Spatiale Européenne. Désormais, la question dépassait le cadre des laboratoires de recherche scientifique ou appliquée ; sur le plan interne, elle intéressait un large éventail de services publics ; dans sa portée générale, elle posait des problèmes économiques et politiques fondamentaux.

Et de prime abord, répondant aux considérations que je viens d'énoncer, s'est dégagée la doctrine d'un programme complet, équilibré et cohérent. Complet, en ce sens qu'à côté de la recherche scientifique et technologique, il fallait désormais inclure les applications pratiques. Équilibré, en tant qu'il fallait rechercher une juste répartition des ressources à travers les différents secteurs du programme. Cohérent, en tant qu'il fallait exploiter au maximum les ressources techniques nouvelles et éviter que ne se créent des dépendances particulièrement vulnérables.

Mais nous avons connu des obstacles. Il fallut convaincre le C.E.R.S., qui devait sa naissance à une initiative du monde de la recherche pure, qu'il était indispensable d'étendre ses activités aux domaines de l'action économique. Je dois ici rendre hommage à bon nombre de personnalités scientifiques de renom qui ont entendu cet appel et qui ont utilisé tout leur crédit pour aider l'organisation à s'acheminer dans cette voie.

Dès qu'on en arriva au stade de la définition de projets concrets d'applications pratiques, d'au-

Mr. Lefèvre (continued)

difficulties arose. Like NASA, the task of our European space institutions is to develop space vehicles. The marketing and commercial exploitation of these vehicles is not their concern but that of our industries and national public services.

And straight away, we come up against the inevitable conflict between the authorities responsible for the overall project and individual bodies, public and private, which tend to put off the time when they have to assume their responsibilities, leaving as much as possible to the community as a whole.

Our industry is ready to take certain calculated risks in marketing space hardware when development is financed by the community, but it has little inclination to participate in the development costs.

Some effort will be required to persuade our national public services to use the means we are developing if they feel that in the immediate future it may be cheaper to use foreign equipment.

One serious difficulty, however, arises from the national ambitions of the member countries themselves. Each country wishes its own technological concepts to prevail. This type of conflict, which is almost to be expected when the European community negotiates with a foreign partner, arises only too often within the community itself.

The main obstacle is first of all a difference of opinion as to the degree of independence Europe should or can allow itself in the way of launch capability. This is admittedly a difficult matter. We have spent enormous sums on launchers and have experienced bitter failures. If an item of equipment in a satellite stops working, provided the launch is successful and the rest of the equipment works, the satellite is still a success. If an item of equipment in a launcher fails the launch is abortive and we have to start again.

We can buy launchers abroad for most of our needs, at prices which do not include the amortisation of development costs. But it is obvious that if we take this easy way out whenever it

is offered to us, in other words for all uses compatible with the major interests of our suppliers, the cost of developing and constructing a European launcher for crucial uses only will become prohibitive.

Finally, the system of the reusable launcher, which will later be completed by a space station or base, will one day reduce, but not eliminate, the importance of conventional launchers in space operations as a whole.

However, I should be extremely sorry to see Europe give up its launcher development work.

One of our member countries, France, gives high priority to this field and I very much fear that, if it is decided to abandon it, the common effort will be broken up, either by the withdrawal of one or more member countries or by a decision leaving each member State free to take the course it prefers.

The lack of a launch capability of its own makes the European programme particularly vulnerable. At the present time, American assurances seem to me to cover the needs that we have indentified. However, the future may reveal other new needs for which we can hardly expect to receive an open promise; under the pressure of circumstances and its own interests, American policy may change.

I said that the relative importance of the conventional launcher was likely to diminish but this will not happen in the very near future. In the next ten years, the launcher will still be used for most of its present missions and undoubtedly there will be others for which it will be required.

Apart from the launcher itself, there will still be permanent requirements for propulsion, space navigation and aeronautical structures. Much of the knowledge in these fields concerns our land and air operations at least as much as our space effort. But I must emphasise that I do not believe in the value of technological research for its own sake in this field without the incentive and constraints of the specific operational goal provided by a launcher project.

M. Lefèvre (suite)

tres difficultés surgirent. Comme la NASA, nos institutions spatiales européennes ont pour mission la mise au point d'engins spatiaux. La commercialisation et l'exploitation économique de ces engins ne sont pas de leur ressort. Elles sont du ressort de nos industries et de nos institutions nationales de service public.

Et du coup naît l'inévitable conflit entre les instances responsables du projet global et les institutions particulières, tant publiques que privées, tentées de reculer le moment de prendre leurs responsabilités propres en laissant le maximum de charges à la communauté entière.

Notre industrie est prête à prendre certains risques calculés dans la commercialisation d'engins dont la communauté finance le développement, mais elle est peu disposée à intervenir dans les frais de développement.

Il faudra quelques efforts pour convaincre nos grands services publics nationaux d'utiliser les moyens que nous développons si, dans l'immédiat, ils entrevoient la possibilité d'obtenir un prix de revient inférieur en utilisant du matériel étranger.

Une difficulté grave provient cependant des ambitions nationales des pays membres eux-mêmes. Chacun souhaite faire prévaloir ses conceptions technologiques. Ce genre de conflits, auquel il est assez naturel de s'attendre quand la communauté européenne négocie avec un partenaire étranger, se manifeste trop, beaucoup trop, au sein de la communauté elle-même.

Le grand obstacle est d'abord la divergence de vues qui existe quant au degré d'indépendance que l'Europe doit ou est capable de se ménager dans le domaine de la capacité de lancement. Certes, le cas est difficile. Nous avons, dans le domaine des lanceurs, dépensé des sommes énormes et connu des échecs cuisants. Quand un des équipements d'un satellite cesse de fonctionner, si le tir est réussi et que les autres équipements fonctionnent, ce satellite reste un succès. Quand un des équipements d'un lanceur flanche, le tir échoue et il faut recommencer.

Nous pouvons, à l'étranger, acheter des lanceurs pour la plupart de nos besoins, à des prix qui ne comprennent pas l'amortissement des frais de développement. Mais il est évident que, si

nous suivons cette voie de facilité chaque fois qu'elle nous est ouverte, c'est-à-dire pour tous les usages compatibles avec les intérêts majeurs de nos fournisseurs, le coût du développement et de la construction d'un lanceur européen destiné aux seules utilisations critiques deviendra prohibitif.

Enfin, le système du lanceur récupérable, qui sera complété plus tard par une station, voire une base spatiale, fera décroître un jour, sans la supprimer, l'importance des lanceurs classiques dans l'ensemble des activités spatiales.

Cependant, c'est avec beaucoup de regrets que je verrais l'Europe renoncer à ses activités dans le développement des lanceurs.

Pour un de nos pays membres, la France, il s'agit là d'un domaine prioritaire et je crains fort que, si la décision d'y renoncer est prise, elle provoquera l'écartèlement de la communauté, soit par le retrait d'un ou de plusieurs pays membres, soit par une décision laissant les États membres poursuivre chacun le chemin qu'il préfère.

L'absence d'une capacité propre de lancement rend le programme européen particulièrement vulnérable. A l'heure actuelle, les promesses américaines me paraissent couvrir les besoins que nous avons identifiés. Cependant, l'avenir peut en déceler d'autres qui seront nouveaux et pour lesquels il serait peu raisonnable d'espérer une promesse en blanc ; sous la poussée des intérêts et des circonstances, la politique américaine peut changer.

J'ai dit que l'importance relative du lanceur classique risque de décroître, mais enfin, cet avenir n'est pas très proche. Pendant la prochaine décennie, le lanceur continuera à être utilisé pour la plupart de ses missions actuelles et il peut certes en surgir d'autres pour lesquelles on devra y recourir.

Au-delà du lanceur proprement dit, il subsistera des besoins permanents, celui de la propulsion elle-même, celui de la navigation spatiale, celui des structures aéronautiques. Beaucoup de ces connaissances intéressent pour le moins autant nos activités terrestres et aériennes que nos actions spatiales. Mais, et je le souligne, je ne crois pas à la valeur de la seule recherche technologique dans ce domaine, si elle ne subit pas l'attrait et les contraintes de l'objectif opérationnel déterminé que constitue un projet de lanceur.

Mr. Lefèvre (continued)

As I see it, however, a continued effort in the field of launchers is possible only on certain conditions: first, it must receive support from the community, this is obvious; next it must be capable of fulfilling specific requirements in good time and also allow subsequent decisions to be taken if necessary for the development of more powerful means; it must be linked with work in the field of satellites. If, learning from past mistakes, we apply the integrated management methods now perfected by ELDO, all should go well.

We are now at the crossroads in this respect.

Before the end of the year, we have to decide whether Europe is to abandon a policy in which more than 700 million units of account have been invested, whether it is to allow the industrial and Community teams now at work to be disbanded and the installations to be dismantled. We must be alive to the fact that the only irreversible decision here is to throw in our hand, and that our generation will not be the only one to suffer the consequences.

Here I should just like to say how close my conclusions on the subject of launchers are to those expressed by Mr. Heseltine this morning on the subject of aircraft construction. He in fact said:

"I must just mention another course of action, but it is one that has absolutely no attraction to me — and, I suspect, to the vast majority of people here today. This is for Europe to decide that the resources required to see through projects from the research and development stage to the sales stage are so great and the risks involved so large that we cannot afford to continue as major manufacturers. In this event we might retain some interest in aircraft production as subcontractors to firms elsewhere which do remain in business. But I do not believe that this is an acceptable proposition. We would effectively opt out of the mainstream of technology — and it is unthinkable that Europe should take this line. We would be placing our future in the hands of others. As subcontractors we would be placing ourselves at the mercy of the main manufacturers — a very dangerous thing to do because in times of difficulty we can be sure that the sub-

contractors, since they are at the end of the line, will be the first group to suffer in any cut-back."

Gentlemen, this argument applies equally to the independence we must acquire in the space launch field.

However, the institutional aspect is just as vital.

The need to concentrate technological research facilities is not exclusive to space operations. Generally speaking, only on a community scale will European technology find the volume and variety of resources that it needs and an internal market on which it will be assured of selling an adequate proportion of its products.

This consideration must outweigh the advantage of existing programmes, however justified they may be; it must also prevail over excessively particularistic ideas.

It is here that we must stress the dangers of a space policy too exclusively centred on national programmes or on an *à la carte* concept.

For my part, I do not believe that the complete disappearance of national programmes is desirable.

Some activity at national level is a necessary complement to the community effort. The research worker, the academic or industrial laboratory, the scientific establishment or the university must still be allowed to undertake original work outside the European programme. This is obvious.

What is more, for smaller projects national space programmes can provide a more economical solution than the large international undertakings. Then again, the shortcomings of the international community sometimes make national or bilateral action the only alternative.

What we must avoid is the dissolvent effect of policies which give the community organisation only what is left after funds have been allocated to national programmes; we must avoid national concepts predominating at all costs and leading to the Balkanisation of the community.

M. Lefèvre (suite)

La poursuite d'une activité dans le domaine des lanceurs ne reste cependant à mes yeux possible qu'à certaines conditions : d'abord, elle doit rencontrer un appui au sein de la communauté ; c'est évident ; ensuite, elle doit répondre à temps à des besoins identifiés, tout en permettant de prendre ultérieurement, en cas de nécessité, la décision de développer des moyens de lancement plus puissants ; elle doit être complémentaire de l'action poursuivie dans le domaine des satellites ; si, tirant la leçon des erreurs passées, on lui applique les méthodes de gestion intégrée que le C.E.C.L.E.S. a maintenant mises au point, les choses pourraient aller.

Dans ce domaine, nous sommes à la croisée des chemins.

Avant la fin de l'année, nous devons savoir si l'Europe va abandonner une politique dans laquelle plus de 700 millions d'unités de compte ont été investis, si elle va laisser se dissoudre les équipes communautaires et industrielles qui sont à pied d'œuvre, si elle va laisser démanteler ses installations. Il faut savoir que la seule décision irréversible ici est l'abandon et que ce n'est pas seulement notre génération qui peut en subir les conséquences.

Ici, je veux tout de même souligner combien, dans le problème des lanceurs, les conclusions auxquelles j'aboutis rejoignent celles de M. Heseltine ce matin au sujet des constructions aéronautiques. Qu'a-t-il dit ?

« J'évoquerai rapidement une autre idée d'action, mais c'est une voie qui n'a absolument aucun attrait pour moi, ni, je pense, pour l'immensité de ceux qui sont présents ici aujourd'hui : c'est que, pour l'Europe des Six, les ressources nécessaires pour mener à bien des projets, du stade recherche et développement au stade de la vente, sont si considérables et les risques encourus si grands que nous ne pouvons pas nous permettre de continuer à être des constructeurs importants. En ce cas, nous pourrions peut-être conserver un intérêt dans la production d'avions en qualité de sous-traitants pour le compte d'entreprises situées ailleurs, restant, elles, en activité. Mais je ne crois pas que ce soit une proposition acceptable. Nous nous exclurions en fait du grand courant technologique et il est inconcevable que l'Europe suive cette voie. Nous mettrions notre avenir entre les mains d'autrui. En tant que sous-traitants, nous nous mettrions à la

merci des principaux constructeurs, ce qui est un grand danger car, en périodes de difficultés, nous pouvons être sûrs que les sous-traitants se trouvant au bas de la chaîne sont les premiers à souffrir en cas de réduction. »

Messieurs, cet argument vaut pleinement aussi pour l'autonomie que nous devons acquérir en matière de lancement dans le domaine spatial.

Mais l'aspect institutionnel est tout aussi capital.

La nécessité de concentrer les moyens de la recherche technologique n'existe pas dans le seul domaine de l'activité spatiale. D'une façon générale, la technologie européenne ne trouvera qu'à l'échelle d'une communauté la quantité et la diversité des moyens dont elle a besoin, le marché intérieur où elle sera assurée de pouvoir vendre une partie suffisante de ses produits.

Cette considération doit primer l'intérêt des programmes actuels, quelque justifiés qu'ils soient ; elle doit aussi primer les conceptions trop particularistes.

C'est à ce propos qu'il convient de souligner les dangers d'une politique spatiale qui serait trop exclusivement axée sur les programmes nationaux ou sur le concept du « menu à la carte ».

Je ne crois pas, pour ma part, qu'il faille souhaiter la complète disparition des programmes nationaux.

Une certaine activité sur le plan national reste un complément nécessaire de l'action communautaire. Le chercheur, le laboratoire académique ou industriel, l'établissement scientifique et l'institution universitaire doivent conserver la possibilité d'entreprendre, en dehors du programme européen, des travaux originaux. C'est évident.

D'autre part, les programmes spatiaux nationaux peuvent offrir pour des projets moins importants une solution plus économique que les grandes entreprises internationales. Parfois, enfin, la carence de la communauté internationale ne laisse d'autre issue que l'action nationale ou bilatérale.

Mais, ce qu'il faut éviter, c'est l'effet dissolvant des politiques qui ne laissent à l'organisation communautaire que le résidu des moyens affectés aux programmes nationaux ; ce qu'il faut éviter, c'est que les conceptions nationales l'emportent à tout prix et provoquent la balkanisation de la communauté.

Mr. Lefèvre (continued)

Another centrifugal factor would be a programme essentially based on the *à la carte* concept. The apparent advantage of this concept is that it would allow differences of opinion to be reconciled by giving some sort of official sanction to various options. But with this system, after discussing jointly the aims to be pursued, how could we be certain that each of them would receive the necessary support? How could we prevent these programmes from being dominated by a single country? How could we arrange for the whole community to benefit from the efforts sustained by a mere few? The common venture, essential for continuation of the space effort in particular and the technological effort in general, at the level imposed by competition and progress can be sure of success only if the normal constraints of any stabilised community are accepted. These are: mutual concessions; formulation of a common policy by democratic means; fair participation by all in the main part of the joint effort and its results.

Ladies and Gentlemen, I now come to another equally important aspect of our space policy.

It appears obvious to me that the main concern of the United States in inviting us to collaborate with it in space projects was primarily political: the wish to see Western Europe participating in a venture affecting the progress of the whole human race. This is a concern that I fully approve. But let us take a quick look at the facts.

At a time when we were at grips with all the difficulties I have mentioned in the first stages of our space activities, the American post-Apollo programme announced a new approach, based on the following ideas: a reusable launcher, which will substantially reduce the cost of space transport; operational activities by man in space; immediate consequences: an easing of the payload and telemetering constraints, reusable vehicles and instruments, direct observation and manipulation by man.

With the technological know-how and vast financial resources called for, this programme is obviously beyond the reach of Europe's present capabilities. Only by participating in this pro-

gramme can we share in the progress it will bring. These are major grounds for accepting the American offer.

However, we must realise, as your Rapporteur pointed out, that alongside the considerations of general policy behind the American offer, there is also a constant concern in the United States to reap the rewards of the technological progress made. INTELSAT and the negotiations on the air traffic control satellite Aerosat are striking examples of this. It is, of course, a field in which economic considerations weigh on both sides.

Do not be alarmed, I am not going to go back over the long history of our negotiations on possible collaboration. It is already well known. In any case, your Rapporteur has presented a much better summary of it than I could do verbally in the limited time available.

Let us briefly review the results.

First, access to American launch facilities, both conventional and those which will evolve from the post-Apollo system, is no longer dependent on participation of any kind in the development of this system. Access to launch facilities has been offered not only to Western Europe but to all countries. However, the offer only applies to peaceful uses consistent with obligations under reciprocal international agreements. In some cases there is an additional condition: for specific uses not expressly delegated to INTELSAT by existing agreements, such as direct sound and image broadcasting and the detection of earth resources, these uses must also be widely accepted by international public opinion.

I have no reason to doubt the sincerity of this American offer, but I must underline two points: first, these terms make it possible to oblige those not having an independent launch capability to accept subsequent agreements extending the action and monopoly of INTELSAT or similar institutions to other fields in conditions that will primarily serve the interests behind such moves; secondly, this promise reflects the present political intentions of the United States Government; it is therefore possible that subsequently it might be withdrawn or made subject to other terms.

M. Lefèvre (suite)

L'autre élément centrifuge serait un programme fondé, pour l'essentiel, sur le concept du « menu à la carte ». L'avantage apparent de ce concept est qu'il permettrait de concilier les divergences de vues en légitimant en quelque sorte des options différentes. Mais comment pourrait-on, par ce système, après avoir débattu en commun des objectifs à poursuivre, s'assurer que chacun d'eux recevra l'appui nécessaire ? Comment soustraire de tels programmes à l'influence dominante d'un seul pays ? Comment s'organiser pour que la communauté entière puisse bénéficier de l'effort qui serait supporté seulement par quelques-uns ? L'entreprise communautaire, condition indispensable de la poursuite de l'action spatiale en particulier et de l'action technologique en général, au niveau imposé par la compétition et par le progrès, ne peut être assurée du succès que si l'on accepte les servitudes normales de toute communauté stabilisée. Je les énonce : les concessions réciproques ; le dégagement, par des voies démocratiques, d'une politique commune ; la participation équitable de tous à l'essentiel de l'effort commun et à ses résultats.

Mesdames, Messieurs, j'en viens à présent à un autre aspect, tout aussi important, de notre politique spatiale.

Il me paraît évident que la première préoccupation des Etats-Unis, en nous invitant à collaborer avec eux en matière spatiale, a été avant tout politique : voir l'Europe occidentale participer à une entreprise qui concerne le progrès de l'humanité tout entière. C'est là une préoccupation que, pour ma part, j'approuve entièrement. Mais voyons rapidement les faits.

Au moment où nous parcourions, avec toutes les difficultés que j'ai dites, les premières étapes de notre itinéraire spatial, le programme post-Apollo américain était l'annonce d'une nouvelle approche, fondée sur les conceptions suivantes : lanceur récupérable, qui doit réduire considérablement le prix du transport spatial ; présence opérationnelle de l'homme dans l'espace ; conséquences immédiates : allègement des contraintes de poids et de télémétrie, récupérabilité des engins et des instruments, observation et manipulation directes par l'homme.

Par l'acquis technologique auquel il fait appel et par son importance financière, ce programme dépasse manifestement les possibilités actuelles de l'Europe. Seule une participation à ce pro-

gramme est susceptible de nous associer au progrès qui doit en résulter. Ce sont là des éléments majeurs qui justifient encore l'acceptation de l'offre américaine.

Nous devons cependant être conscients, comme l'a souligné votre rapporteur, qu'à côté des préoccupations élevées de politique générale qui ont inspiré l'offre américaine, il existe aussi aux Etats-Unis un souci constant de valoriser l'avance technologique acquise par ce pays. Les exemples de l'INTELSAT et des négociations autour du satellite d'aide à la navigation aérienne Aerosat sont frappants à cet égard. Nous sommes, il va de soi, dans un domaine où jouent de part et d'autre des soucis d'ordre économique.

Je ne vais pas — n'ayez crainte ! — esquisser devant vous la longue histoire de nos négociations autour d'une collaboration éventuelle. Elle est déjà très connue. Votre rapporteur en a d'ailleurs présenté une synthèse bien meilleure que celle que je pourrais faire dans le cadre d'un exposé limité.

Mentionnons-en brièvement les résultats.

En premier lieu, l'accès aux moyens de lancement américains, tant classiques que ceux qui résulteront du système post-Apollo, n'est plus désormais conditionné par une participation, quelle qu'elle soit, au développement de ce système. Cet accès a été offert non seulement à l'Europe occidentale, mais aussi à tout autre pays. L'offre ne vaut cependant que pour les utilisations pacifiques compatibles avec les engagements internationaux réciproques. Dans certains cas, elle est affectée d'une condition supplémentaire : pour ce qui est des utilisations spécifiques non expressément dévolues à l'INTELSAT par les accords existants, telles que la diffusion directe du son et de l'image et la détection des ressources terrestres, il faudra au surplus que ces utilisations soient largement acceptées par l'opinion internationale.

Je n'ai aucune raison de douter de la sincérité de cette offre américaine. Mais je dois bien souligner deux choses : d'abord, ces conditions permettront d'obliger ceux qui ne disposeront pas d'une capacité autonome de lancement à se plier plus tard à des accords qui étendront à d'autres domaines l'action et le monopole de l'INTELSAT ou d'institutions semblables, et ceci dans des conditions qui serviront avant tout les intérêts qui en seront les promoteurs ; ensuite, il s'agit d'une promesse traduisant les intentions politiques actuelles du gouvernement américain ; elle est

Mr. Lefèvre (continued)

A second factor in the negotiations : one of the European aims was to develop the experience acquired in certain advanced technologies for use in other applications of particular importance such as propulsion and various aeronautical structural problems. The other aim was to acquire a specialisation capability in the chosen field as a token of real interdependence between partners. These aims could have been attained on financially-acceptable terms by developing the tug and a number of aspects of the shuttle itself. Persistent European indecision and a radical change in American plans have ruled out these possibilities.

Now the only possibility the United States envisages is for Europe to construct a sortie module.

As I see it, the drawbacks here are as follows : The sortie module is an interim vehicle which, because of its dependence on the shuttle to which it is linked, does not involve the numerous advanced technology problems which will have to be solved for the development of an independent module having to ensure its own power supply, habitability, stabilisation, telemetry and permanent protection from meteorites. There is little in common between these two concepts. For the advanced technology required, great calls will have to be made on available American technology. Finally, only a limited number of sortie modules will be required and these could easily be made by the United States.

However, this solution also has several advantages : The project, with an estimated cost at present of 275 million units of account, will be less of a financial burden and will involve fewer technological risks than the other parts of the system considered originally. The construction of this module will give Europe a better understanding of the techniques involved in other parts of the programme and, even more important, will familiarise it with American management methods. Its development in Europe will be the start of increased research work and closer col-

laboration between Europe, America and other nations in this field.

All things considered, I feel it is desirable to collaborate in the post-Apollo programme in the only way still open to us.

However, instead of replacing Europe's own operations, especially in the launcher field, collaboration can now do no more than complement these operations.

Here we come to the heart of our present difficulties. Your Rapporteur has explained the different positions, providing sufficient evidence to show that there is still no common will to tackle these operations together.

For my part, I think that Europe, without any great increase in the total resources already devoted to space operations, but with more efficient organisation, could tackle these programmes head-on.

As I said before, we are at the crossroads. Before the end of the year, decisions will have to be taken on the survival or liquidation of ELDO and on the pursuit of the post-Apollo operations on a community basis.

We must try to avoid an irreversible decision to abandon the former and also solutions that sooner or later would break up the community and leave us no way of giving our effort the dimensions essential for the attainment of our goals.

Ladies and Gentlemen, I believe the danger is imminent and I am sure I can count on your support to avert it. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much indeed, Mr. Lefèvre, for your wide-ranging speech and for giving us so much interesting information in depth. I understand that you are prepared to answer questions. Would any member like to put a question to the Minister?...

I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — Mr. President, the question which I wish to ask Mr. Lefèvre is not directly connected with

M. Lefèvre (suite)

donc susceptible d'être ultérieurement retirée ou assortie d'autres conditions.

Deuxième élément de la négociation : un des objectifs européens était de développer l'expérience acquise dans certaines technologies de pointe, utilisables pour d'autres applications particulièrement importantes, celles qui ont trait à la propulsion et à différents problèmes de structure aéronautique. L'autre objectif consistait à acquérir dans le domaine choisi une spécialisation qui pût constituer le gage d'une réelle complémentarité entre partenaires. Ces buts eussent pu être atteints, dans des conditions financières supportables, par le développement du remorqueur et par une série de travaux sur la navette proprement dite. L'indécision européenne persistante et la profonde évolution des plans américains ont écarté ces possibilités.

A l'heure actuelle, la seule possibilité envisagée par les Etats-Unis est de confier à l'Europe la construction d'un laboratoire de sortie.

Au passif de cette solution, je dois tout de même mentionner ce qui suit. Le laboratoire de sortie est un engin intérimaire qui, du fait de son asservissement à la navette à laquelle il reste attaché, ne pose pas les multiples problèmes de technologie avancée qui devront être résolus pour le développement d'un module indépendant, devant assurer lui-même sa production d'énergie, son habitabilité, sa position, sa télémétrie, sa protection durable contre les météorites. Il n'y a guère de lien de filiation entre ces deux concepts. Pour les technologies de pointe qui restent nécessaires, un appel majeur devra être fait à la technologie américaine disponible. Enfin, il ne faudra qu'un nombre limité d'exemplaires du laboratoire de sortie qui, de plus, pourra être facilement fabriqué par les Etats-Unis.

A l'actif de cette solution, il faut cependant mentionner plusieurs choses. Le projet, dont le coût est évalué à 275 millions d'unités de compte à l'heure actuelle, constituera une charge financière moins lourde et comportera moins de risques technologiques que les autres parties du système auxquelles on pensait initialement. La construction de ce laboratoire permettra à l'Europe de mieux comprendre la technique des autres éléments du programme et surtout de s'initier aux méthodes de gestion américaines. Son développement en Europe constituera

l'amorce d'une activité de recherche accrue et d'une collaboration plus intime entre l'Europe, l'Amérique et les autres nations en ce domaine.

Tout compte fait, je crois qu'il reste souhaitable que la collaboration au programme post-Apollo soit réalisée sous la seule forme où elle nous est encore accessible actuellement.

Cependant, au lieu de se substituer aux activités propres de l'Europe, notamment dans le domaine des lanceurs, elle ne peut plus qu'être complémentaire de ces activités.

Et c'est ici que nous touchons le nœud de nos difficultés actuelles. Votre rapporteur vous a exposé les positions respectives, dont il résulte qu'une volonté commune de poursuivre ces activités de front n'est pas encore parvenue à se dégager.

Je pense, pour ma part, que l'Europe, sans augmenter notablement les ressources globales qu'elle consacre déjà aux activités spatiales, mais en s'organisant plus efficacement, pourrait aborder ces programmes de front.

Comme je l'ai dit, nous sommes à la croisée des chemins. Avant la fin de l'année, des décisions devront être prises, tant en ce qui concerne la survie ou la liquidation du C.E.C.L.E.S. qu'en ce qui concerne la poursuite des activités post-Apollo sur une base communautaire.

Ce que nous devons nous efforcer d'éviter, c'est, d'une part, une décision irréversible d'abandon dans le premier de ces domaines ; c'est, d'autre part, des solutions qui provoqueraient, à plus ou moins longue échéance, la dislocation de la communauté et nous priveraient du moyen de donner à notre effort la dimension qui seule peut nous conduire à nos fins.

Je pense, Mesdames, Messieurs, que le danger est imminent et je crois pouvoir compter sur votre appui pour l'écarter. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Je vous remercie, M. Lefèvre, de votre discours aux vastes perspectives et de nous avoir donné des renseignements aussi intéressants que complets. Je crois comprendre que vous êtes disposé à répondre à des questions. Quelqu'un veut-il poser une question à M. le Ministre ?

La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — M. le Président, la question que je me permets de poser à M. le Ministre Lefèvre sort un peu du domaine du

Mr. Radius (continued)

space matters, but I take the liberty of putting it since he stressed the problem of scientific and technological research in general several times during his address.

Having the good fortune to be in the presence of an eminent Minister concerned with scientific and technological research, I wish to ask him the following question. When we speak of space research or research in any other related field, a basic problem of energy resources arises. The Minister touched upon it. Do you not think that it is high time for us in this Assembly — and others in other assemblies — to attend to the future of Euratom? What is Euratom in the context of the Community of the Six? What will Euratom be in the context of the Community of the Nine? What does Euratom and its vast possibilities represent for us from the moment that is our wish? Without wishing to go into details, I was thinking of the possibilities of breeder reactors cooled with fused salts, for instance.

The PRESIDENT. — I call Mr. Lefèvre.

Mr. LEFEVRE (Translation). — Indeed, Mr. President, this question lies outside the scope of the subject with which I dealt.

I shall simply reply that Euratom is a very sick body; I might even say that it is reluctant to die. (*Smiles*) Over the years, it has gradually voided itself of its content. Many of its original activities have passed into the industrial domain. I think that my point of view on this subject has been known for a long time. It is high time that we met around a table to decide to create a European agency for advanced technology, be it space technology or technology relating to major energy resources.

The wider the scope of the programme, the less will the problem of fair return arise and the better we will be able to collaborate with a view to achieving worthwhile objectives for the whole of Europe.

The PRESIDENT. — I call Mr. Richter.

Mr. RICHTER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, may I ask the Minister for his frank views on President Nixon's

press statement of 9th October in which he referred to the possibility of launching applications and research satellites by United States rockets. Would the Minister be able to tell us whether this declaration goes beyond — or far beyond — what we have learnt from the statement of 1st September last by the United States Secretary of State, Mr. Johnson?

The PRESIDENT. — I call Mr. Lefèvre.

Mr. LEFEVRE (Translation). — No, it does not go beyond the statement of Mr. Johnson.

It covers the whole world. I think that in the course of my remarks I explained all the dangers inherent in Europe depending solely on the good will of a major power, even a friendly one, whose policy may change and whose economic interests may develop in a different direction to ours.

That is why I personally believe that whatever statements may be made and however reassuring they may seem at first sight, I agree that we should benefit from them insofar as possible, but in the meantime we must not, on that account, relinquish building our own launching means, thus acquiring our autonomy and keeping a card in hand.

If you wish to play bridge, you must have good trumps. Yet we are intent on playing bridge with the Americans without any trumps at all. Well, Gentlemen, in these circumstances, we are sure to lose. (*Smiles*)

The PRESIDENT. — Are there any other questions?

I see nobody asking for the floor.

Mr. Lefèvre, we are very grateful indeed to you for sparing the time to come and talk to us today and for answering our questions. We particularly appreciate it in the circumstances in which you find yourself. You must be very busy indeed both at home and with your international commitments.

May I also thank the British Minister, Mr. Heseltine, for continuing to be present in our debate? We appreciate that very much indeed.

Thank you both. We are deeply indebted to you.

M. Radvus (suite)

spatial, mais le fait qu'il a insisté plusieurs fois au cours de son exposé sur le problème de la recherche scientifique et technologique en général m'autorise à la poser.

Ayant la chance d'avoir un éminent ministre s'occupant de recherche scientifique et technologique, je voudrais me permettre de lui poser la question suivante. Lorsque nous parlons de recherche spatiale ou de tout autre domaine du genre, il se pose à la base un problème d'énergie. M. le Ministre l'a effleuré. Ne pensez-vous pas qu'il serait temps que nous nous occupions dans cette enceinte, tout comme on devrait le faire dans d'autres assemblées, de l'avenir de l'Euratom ? Qu'est-ce que l'Euratom dans le cadre de la Communauté à Six ? Qu'est-ce que l'Euratom sera dans le cadre de la Communauté à Neuf ? Qu'est-ce que l'Euratom représente pour nous-mêmes, avec toutes les possibilités qui s'offrent, si on le veut bien ? Je songe en passant aux possibilités des surrégénérateurs à sel fondu sans vouloir entrer pour autant dans les détails.

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Lefèvre.

M. LEFEVRE. — En effet, M. le Président, cette question sort du thème que j'ai traité.

Je répondrai à cela que l'Euratom est un très grand malade, je dirai même que c'est un cadavre récalcitrant. (*Sourires*) Au cours des années, il s'est vidé petit à petit de son contenu. Beaucoup d'activités qui, originairement, étaient siennes, sont passées dans le domaine industriel. Je crois que l'on connaît depuis longtemps mon point de vue à ce sujet. Il serait grand temps que l'on se mette autour d'une table pour décider de créer une agence européenne pour la grande technologie, qu'elle soit spatiale ou qu'elle soit pour d'autres grandes énergies.

Plus large sera le programme, moins il posera le problème du juste retour et mieux on pourra collaborer en vue d'atteindre des buts utiles pour l'Europe tout entière.

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Richter.

M. RICHTER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, puis-je demander à M. le Ministre s'il peut donner fran-

chement son opinion sur la déclaration faite à la presse le 9 octobre dernier par le Président des Etats-Unis, M. Nixon, concernant la possibilité de lancer des satellites d'application et de recherche par des fusées américaines ? Peut-il nous dire si cette déclaration va au-delà, voire bien au-delà, de ce que nous savions déjà par la déclaration du Secrétaire d'Etat américain, M. Johnson, du 1^{er} septembre de l'année dernière ?

M. le PRESIDENT (Traduction). — La parole est à M. Lefèvre.

M. LEFEVRE. — Non, cela ne va pas plus loin que la déclaration de M. Johnson.

Cela s'étend au monde entier. Je crois avoir, au cours de mon intervention, exposé tous les dangers qui existaient pour l'Europe de s'abandonner uniquement au bon vouloir d'une grande puissance, même amie, dont la politique peut changer, dont les intérêts économiques peuvent évoluer contrairement aux nôtres.

Voilà pourquoi j'estime, quant à moi, que, quelles que soient ses déclarations et aussi rassurantes qu'elles puissent être à première vue, je suis d'accord pour qu'on en fasse usage autant que faire se peut, mais, entre-temps, ne laissons pas, pour autant, de construire nos propres moyens de lancement pour avoir notre autonomie et pour avoir une carte en main.

Si vous voulez jouer au bridge, vous devez avoir de bons atouts en main. Or, nous voulons absolument jouer au bridge avec les Américains sans aucun atout. Eh bien, Messieurs, dans ces conditions, on perd au bridge. (*Sourires*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Y a-t-il d'autres questions ?

Il n'y en a pas.

M. Lefèvre, nous vous remercions sincèrement d'avoir pris le temps de venir nous parler et de répondre à nos questions. Nous y sommes particulièrement sensibles, dans les moments difficiles que vous traversez. Nul doute que vous ne soyez très pris sur le plan national et international.

Je voudrais également remercier le ministre britannique, M. Heseltine, de continuer à assister à notre débat. Nous lui en sommes infiniment reconnaissants.

Merci à tous deux. L'Assemblée vous doit beaucoup.

Mr. LEFEVRE (Translation). — Mr. President, I am the one who would like to thank you for your kind remarks, and also the Assembly for its attention.

We are all old and experienced politicians and we know what it is like to be a Minister in a government which has resigned! He is not quite sure what he is himself. (*Smiles*)

The fact that you have been so good as to listen to me nevertheless, and I would like to thank you for this, is evidence of great courtesy on the part of this Assembly. (*Loud applause*)

6. Tribute to Mr. Carlo Schmid on his retirement from the Assembly

The PRESIDENT. — Ladies and Gentlemen, as we are in the last afternoon of our session I am sure you would not wish to miss the opportunity of bidding farewell to a very great and dear friend, Mr. Carlo Schmid.

Mr. Schmid, you are, I think, the longest-serving member of this Assembly and the greatest European of us all. You have served the Assembly and Europe with devotion and wisdom, as Representative, as Vice-President, and, for four years, as President. You have been a personal friend of the hundreds of members who have attended this Assembly over the years. I, as probably one of the longest-standing members of the British Delegation, speak from the bottom of my heart on that. We have enjoyed and respected the depth and width of your cultural interests and the distinguished and faithful service you have rendered to us over the years. For all these things we thank you from the bottom of our hearts, and we offer you our very best wishes in the active life to which I know you are now going. We say, with the greatest regret, goodbye. Thank you.

Mr. Carlo SCHMID (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, your words have moved me deeply. I am touched because the way you have spoken to me can be justified only if the person addressed knows that modesty compels him to protest.

I have tried to serve as best I could. From far back in my youth, Europe was the work I was going to devote myself to. As you know I live in two countries: in France where I was born, and in Germany, my father's country. If my life was to have any purpose at all, therefore,

I was virtually predestined to seek and find ways and means of putting an end at long last to the tragedies that plunged our continent into turmoil because these two nations, the French and the Germans, thought that they had something to quarrel about.

I am giving up my parliamentary career on my own accord because I think that anyone who has reached his seventies, the second half of his seventies, is entitled to look back on his life, to reflect on what he has achieved, to think about what has been done during the time he tried to work with others, and worked with others. He has a right to put down on paper what he has seen, not to put himself into a favourable light but to tell those who come after him — for history carries on — about the bad and the good that has been done during the past fifty years along mankind's road into the future.

This does not mean I am leaving politics, and political life, completely. One who has sworn allegiance to the task of building Europe can never retire; he can at most become a "half-pay officer" behind the active General Staff. Nevertheless, Mr. President, when one has been a member of such an honourable Assembly as this for so long, when one has had the privilege of serving as its President, when, moreover, one has had the great honour of following a man like Marius Moutet as *doyen d'âge* of this Assembly and to open several sessions in that capacity, one is bound to feel sad. Here, too, *partir c'est mourir un peu*. Admittedly, this is not a death that puts an end to all things. It is, in a sense, a kind of transmigration of the soul one experiences, one moves into a different plane to complete there the task one has entered upon. This is what I shall try to do.

I am particularly grateful for the fact that the wide range of experience I have garnered includes experience gained in this Assembly. I have seen that it is possible in difficult circumstances, in cases where the interests of large countries clash, where small countries wrestle with the big ones for the sake of what is right, to live in mutual trust, to believe that the other man is saying what he says in good faith, and to be able to expect one's own words to be believed. I have not found this in many parliamentary bodies, but I have found it here. Because this Assembly has always been dominated by a spirit of sincerity, it has been possible to broach matters considered impossible by many. Here, in this Assembly, the early steps were taken

M. LEFEVRE. — M. le Président, c'est moi qui vous remercie de l'amabilité de vos propos et je remercie l'Assemblée pour l'attention qu'elle a bien voulu me prêter.

Nous sommes tous de vieux politiciens expérimentés et nous savons ce qu'est un ministre dans un gouvernement démissionnaire ! Il ne sait pas très bien ce qu'il est lui-même. (*Sourires*)

Le fait qu'on ait bien voulu m'écouter malgré tout, ce dont je vous remercie, prouve une grande élégance de la part de cette assemblée. (*Vifs applaudissements*)

6. *Hommage à M. Carlo Schmid*

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Mesdames et Messieurs, nous sommes parvenus au dernier après-midi de notre session. Je suis sûr que vous ne voudriez pas que nous nous séparions sans avoir dit adieu à notre grand et cher ami, M. Carlo Schmid.

M. Schmid, vous êtes, je crois, le membre le plus ancien de cette assemblée et, de nous tous, le plus grand Européen. Vous avez servi l'Assemblée et l'Europe avec dévouement et sagesse en qualité de Représentant, de Vice-Président et, pendant quatre ans, de Président. Vous avez noué des liens personnels avec les centaines de membres qui ont siégé à cette assemblée au cours des ans. Moi, qui suis peut-être l'un des membres les plus anciens de la délégation britannique, je vous parle du fond du cœur. Nous avons apprécié et admiré l'étendue de votre culture et la loyauté avec laquelle vous nous avez rendu d'éminents services pendant de nombreuses années. Nous vous remercions très sincèrement et nous formons des vœux pour la réussite des activités que vous allez maintenant, nous le savons, entreprendre. C'est avec le plus vif regret que nous vous voyons partir.

M. SCHMID (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, vos paroles m'ont profondément ému. Elles me sont allées droit au cœur, car vous m'avez parlé d'une manière qui n'est justifiée que si celui à qui ces paroles s'adressent sait aussi qu'il devrait, par modestie, protester contre elles.

J'ai essayé de faire mon devoir, de m'y appliquer le mieux possible. Dès mon enfance, l'Europe a été la tâche que je me suis choisie. Vous le savez, je vis dans deux pays, la France, le pays où je suis né, l'Allemagne, le pays de mon père. C'est ainsi que, pour donner un sens à ma

vie, j'étais condamné à chercher et à trouver les voies qui permettraient enfin de mettre un terme aux tragédies qui ont ébranlé notre continent, parce que ces deux nations, française et allemande, croyaient avoir des raisons de se quereller.

Je quitte la vie parlementaire de mon plein gré parce que j'estime que celui qui vit sa huitième décennie, qui en aborde même la seconde moitié, a le droit de méditer sur sa vie, de réfléchir à ce qu'il a fait, de réfléchir à ce qu'ont fait durant cette période les hommes qu'il a voulu — et qui ont été — ses compagnons dans l'action, qu'il a le droit aussi de mettre par écrit ce qu'il a vu, non pas pour en tirer gloire, mais pour montrer aux générations futures — car l'histoire ne s'arrête pas — quels ont été, dans les événements de ces cinquante dernières années, les jalons du bien et du mal sur la voie que les hommes suivent vers l'avenir.

Je ne quitte pas pour autant la politique, la vie politique. Pour celui qui s'est consacré à l'Europe, il n'y a pas de démobilisation possible ; il pourra tout au plus se mettre « à la suite » des états-majors en service. Et pourtant, M. le Président, quand on a appartenu si longtemps à une assemblée aussi honorable que celle-ci, quand on a eu l'honneur de la présider, quand, ensuite, on a eu le grand honneur d'en être le doyen d'âge, après un homme comme Marius Moutet, et, en cette qualité, d'ouvrir à plusieurs reprises ses sessions, la tristesse vous gagne. Là aussi, on peut dire : partir, c'est mourir un peu. Certes, il ne s'agit pas de cette mort qui met un point final aux choses ; il s'agit en quelque sorte d'une métempsychose dans laquelle on s'engage : on se place sur un autre plan, afin d'y achever l'œuvre commencée. Voilà ce que je vais m'efforcer de faire.

Parmi mes nombreuses expériences, et c'est pour moi une joie particulière, figurent en bonne place celles que j'ai vécues dans cette assemblée. J'ai vu que, dans des situations difficiles, lorsque les intérêts de grands Etats se heurtent ou lorsque de petits pays luttent avec de grands pays pour ce qui est juste, il était possible de vivre dans la confiance mutuelle, de croire que la partie adverse est de bonne foi en ce qu'elle soutient et de s'attendre à être cru en ce qu'on soutient soi-même. Cet esprit, que je n'ai rencontré que dans de rares assemblées parlementaires, je l'ai trouvé ici. Et, parce qu'une atmosphère de sincérité a toujours régné dans cette assemblée, on a pu aborder des entreprises que beaucoup croyaient impossibles. C'est ici que sont nées

Mr. Carlo Schmid (continued)

towards great nations that had hitherto kept out of any closer involvement with European co-operation seeking to travel along the road to Europe together. I think the impetus that helped the British find their way into the EEC originated here ; they realised that we Europeans, we continentals, are not foreigners who need not to be taken seriously, but that our motives are the same as theirs, that we steer by the same compass and that the same beacons light our course. We may take pride, Mr. President — and I am indeed very proud — in the fact that the beginnings for this were laid here.

For us Germans this Assembly has been the place where we could show people, convincingly, what the German people are feeling and thinking today, and that they have cast aside all the nationalism of the past without for all that losing faith in their own country. This has been good because it cleared the air once this was realised, and it has been realised both from our work here, and as a result of the Moscow and Warsaw Treaties. I think this has given rise to new hope for the future of the continent of Europe. In the long run man cannot live without some kind of hope he feels capable of being fulfilled. I think this is something else we may pride ourselves on in this Assembly.

This is my last day here, Mr. President, as you have said. For me it is a sad day, but also one of pride. I am leaving you to continue elsewhere the work I have done here — using different means, working with other colleagues but along the same lines. My last words here shall be : may God watch over the road we travel towards a united Europe, and may God keep us in peace ! Thank you. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much indeed, Mr. Schmid.

7. The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme
(*Debate on the Report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions and Vote on the draft Recommendation, Doc. 595*)

The PRESIDENT. — Under the Orders of the Day the Assembly will now move on with the

debate on the report of the Committee on Scientific, Technological and Aerospace Questions on the European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme and vote on the draft recommendation, Document 595.

In the debate, I have great pleasure in inviting Mr. Hermesdorf to address the Assembly, and after that I will ask Mr. Rinderspacher to speak.

Mr. HERMESDORF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I want to start by thanking the Rapporteur, Mrs. Walz, for her excellent report, which covers quite admirably all the important aspects of the complex European space problem. It is well-balanced and convincing in its conclusions, and provides an excellent basis for further discussion. We are also fortunate to have the excellent and comprehensive speech by Mr. Lefèvre as a further basis for our debate today.

I want briefly to give my views on a few problems, starting with the most important question of whether the Europa project should be continued or whether Europe should give up developing its own launcher and at the last minute decide to participate in the American post-Apollo programme. This would now have to be in the relatively modest form still offered to us by the Americans, that is to say the development of the sortie module which, although scientifically and technologically interesting and important, is not of very great economic interest to us.

The next question I want to raise is whether these are the only alternatives, or whether another solution might be possible.

We must realise that the European launcher development situation has changed for the worse, since England and Italy have already withdrawn from the Europa project and the Federal German Government has decided to take no more part in the further development of Europa II and has expressed serious misgivings about the construction of Europa III, even though it has not yet definitely decided against it. Here I differ slightly from the Rapporteur in my assessment of the German attitude. It is true that the setbacks in the development work done to date, which can be put down principally to inadequate

M. Schmid (suite)

les initiatives qui ont amené de grandes nations, restées jusque-là à l'écart des mouvements actifs d'unification européenne, à s'engager ensemble dans la voie qui y mène. Si les Britanniques ont trouvé le chemin de la C.E.E., c'est, je crois, grâce à notre impulsion qui leur a permis de constater que nous, Européens, nous, continentaux, ne sommes pas des « étrangers » qu'il n'est nullement nécessaire de prendre au sérieux. Ils ont pu se rendre compte que nous sommes mus par les mêmes mobiles qu'eux, que c'est avec le même compas à la main que nous tenons la barre et que ce sont les mêmes phares qui guident notre route. Nous pouvons être fiers, M. le Président — et j'en suis très fier — d'avoir été à l'origine de cette évolution.

Pour nous, Allemands, cette assemblée a été l'endroit où nous avons pu montrer — et d'une manière convaincante — ce que ressent et pense actuellement le peuple allemand, et que ce peuple a abjuré tous les nationalismes du passé, sans pour autant perdre la foi en sa patrie. Ce fut une bonne chose, car depuis que l'on sait cela, l'atmosphère s'est purifiée — et on le sait autant à cause de ce que nous avons fait au sein de cette assemblée que des Accords de Moscou et de Varsovie. Je pense que cela a permis de concevoir de nouveaux espoirs pour l'avenir de l'Europe, notre continent. A la longue, l'homme ne peut vivre sans quelque espoir qu'il croie réalisable. C'est là encore une raison de fierté pour cette assemblée.

C'est mon dernier jour, comme vous l'avez dit, M. le Président. Pour moi, il est à la fois jour de tristesse et jour de fierté. Je vous quitte pour continuer ailleurs ce que j'ai fait ici, avec d'autres moyens sans doute, avec d'autres compagnons aussi, mais de la même façon. Mon dernier mot sera : Que Dieu protège le chemin qui doit nous mener à l'Europe et qu'Il nous conserve la paix ! Je vous remercie. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci beaucoup, M. Schmid.

7. La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo

(*Discussion du rapport de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale, et vote sur le projet de recommandation, Doc. 595*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'ordre du jour appelle maintenant la discussion du rap-

port de la Commission Scientifique, Technique et Aérospatiale sur la Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo, et le vote sur le projet de recommandation, Document 595.

Je suis heureux de donner la parole à M. Hermesdorf, qui sera suivi de M. Rinderspacher.

M. HERMESDORF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais d'abord remercier notre rapporteur, Mme Walz, pour son excellent rapport qui tient compte de façon remarquable de tous les aspects importants des problèmes complexes que posent les activités spatiales européennes. Ce rapport est bien équilibré et ses conclusions sont convaincantes. Il fournit une excellente base pour les débats ultérieurs. Nous sommes tous très heureux de disposer en outre de l'excellent exposé détaillé de M. le Ministre Lefèvre, qui offre encore une autre base à nos débats d'aujourd'hui.

Je voudrais brièvement prendre position sur quelques problèmes de détail et commencer par la question de fond la plus importante : faut-il poursuivre le projet de fusée Europa ou l'Europe ferait-elle mieux de renoncer à son propre lanceur pour décider encore, à la dernière minute, de participer au programme post-Apollo des Etats-Unis, d'ailleurs uniquement dans les limites relativement modestes que les Américains nous fixent maintenant, c'est-à-dire de participer à la construction du laboratoire de sortie, projet intéressant et important au point de vue scientifique et technologique, mais sans grande signification pour nous sur le plan économique.

Je voudrais aussi prendre position sur la question de savoir s'il s'agit là d'une alternative unique ou si l'on peut envisager encore une autre solution.

Il faut se rendre compte que, s'agissant du développement d'un lanceur européen, la situation s'est dégradée depuis que l'Angleterre et l'Italie se sont retirées du projet de fusée Europa et que le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne a décidé de ne pas participer au perfectionnement d'Europa II tout en formulant de sérieuses réserves sur la construction d'Europa III, bien qu'aucune décision négative n'ait encore été prise à ce sujet. Dans cette mesure, mon avis sur l'attitude du gouvernement allemand s'écarte quelque peu de celui du rapporteur. En définitive, c'est l'échec des travaux

Mr. Hermesdorf (continued)

management, have had an unfavourable effect on public opinion in the countries concerned. But when so much has been invested, do the arguments put forward really justify abandoning the development of our own European launcher system? I do not think so.

Leaving aside the narrower connotations of the exploitation of space, the technological development of European launchers suitable for putting satellites or space probes into orbit is of great significance for many areas of science, technology and industry on our continent, as the example of the United States shows very clearly. If our level of technological development in the field of space is not to fall even further behind, the work must be continued. It is safe to say that as space engineering develops, it will increasingly tend towards economic applications; this commercial aspect makes it impossible for competitors to be dependent on each other and thus sets certain limits to co-operation.

It is at the very least questionable whether the United States will make its launchers available to Europe when they are going to put into orbit satellite systems competing commercially with those of the United States. If Europe is to be able in the future to use space without the aid of others, it cannot do without its own launchers. The scientific and technological problems of development and production can certainly be overcome by European research and industry, in the same way as European satellites have been successfully built. Even delivery guarantees for launchers from other non-European powers cannot provide sufficient security for independent use, for such guarantees can too easily be affected by changes in the political and technical situation.

The argument that the cost of continuing the Europa project will be high, especially for a rocket of modest size and payload which will be obsolete by the time it is ready, must certainly

be taken seriously and given due thought, as must the difficulty of financing Europa III and the sortie laboratory simultaneously. But as I see it, these arguments for abandoning European rocket development — which means abandoning the development of Europa III — are not conclusive when set against the advantages we would gain if Europe had a certain independent launch capability.

I cannot see that European launcher development and the highly desirable and important co-operation in the American programme are necessarily mutually exclusive. By delaying the completion dates for developing the sortie module, it might be possible to finance the two projects one after the other within a European space programme. It would, of course, be necessary to think again about the priority to be given to space and the funds to be allocated to it in the medium-term budgeting of the European States concerned. Obviously, this will be no easy decision in view of the justified claims to adequate funds by other new technologies. It would be both wrong and short-sighted to consider launchers in isolation and more or less as an end in themselves, and to earmark funds for them accordingly. The economic side of rocket development can really only be viewed against the background of the commercial outcome, and of the results from the satellites they will put into orbit.

The European space effort today is like a ship drifting under an unlucky star with no hand at the helm and likely to founder at any moment. It is high time for our continent, with its high level of scientific and technical development, to see the way the wind is blowing in space matters as well, and to decide to act. If something is not done very soon, the two super powers will acquire a complete monopoly of space for the foreseeable future, and Europe will let slip future economic opportunities — opportunities that must be rated extremely highly, for the potential applications are bound to expand.

In the excellent report and recommendation from its Committee our Assembly is again, as so often in past years, signposting the path that

M. Hermesdorf (suite)

de développement entrepris jusqu'ici, et qui était dû essentiellement à une gestion insuffisante, qui a eu dans les pays participants une influence négative sur l'opinion publique. Mais les arguments avancés, maintenant qu'ont été investies des sommes si importantes, justifient-ils vraiment l'abandon d'un système de lanceur proprement européen ? Je ne le crois pas.

Le développement technologique de fusées européennes capables de lancer des satellites ou des sondes spatiales, revêt, au-delà du cadre plus étroit de son application spatiale, une grande importance pour des branches étendues de la science, de la technique et de l'économie de notre continent, comme cela s'est produit de façon exemplaire aux Etats-Unis. En outre, si notre développement technologique dans le domaine spatial ne doit pas se dégrader encore davantage, il est indispensable de poursuivre ces travaux. Il est certain que les activités spatiales évolueront de plus en plus vers les applications économiques, et cet élément commercial du problème exclut la dépendance à l'égard de concurrents et impose ainsi à la collaboration certaines limites.

D'autre part, il est tout au moins très problématique que les Etats-Unis mettent leurs lanceurs à la disposition de l'Europe, dès lors qu'il s'agira de mettre en place, avec le concours de ces lanceurs, des systèmes de satellites qui concurrenceront, sur le plan économique, ceux des Etats-Unis. Si l'on veut que l'Europe ait, à l'avenir, la possibilité d'utiliser l'espace sans l'aide d'autres partenaires, elle ne peut renoncer à avoir ses propres lanceurs. D'ailleurs, la recherche et l'industrie européennes doivent encore maîtriser parfaitement les problèmes scientifiques et technologiques que posent le développement et la production des lanceurs, comme elles l'ont fait pour la construction de satellites européens qui a été couronnée de succès. Même les garanties de livraison offertes par d'autres puissances, non européennes, en matière de lanceurs pourraient ne pas assurer une indépendance d'utilisation suffisante, étant donné qu'elles risqueraient par trop d'être influencées par des modifications de la situation politique et technique.

Il faut certes prendre au sérieux et peser l'objection selon laquelle les dépenses nécessaires pour le développement du projet de fusée Europa seront élevées, particulièrement élevées pour une

fusée de dimension et de charge utile modestes et qui, aussitôt terminée, sera déjà démodée ; il en est de même pour la mise en garde concernant la difficulté de financer en même temps Europa III et le laboratoire de sortie. Toutefois, ces arguments en faveur de l'arrêt du développement de lanceurs européens, c'est-à-dire l'arrêt du développement d'Europa III, ne sont pas assez convaincants à mon avis, eu égard aux avantages que nous apporterait une certaine indépendance de l'Europe dans le domaine des lanceurs.

Le développement de lanceurs européens et la collaboration, très souhaitable et importante, au programme américain, sont des solutions qui, me semble-t-il, ne s'excluent pas nécessairement. En reculant les délais de construction du laboratoire de sortie, on aurait peut-être la possibilité de financer les deux projets, l'un après l'autre, dans le cadre d'un programme spatial européen. Dans ce cas, il faudrait évidemment revoir la place attribuée aux questions spatiales sur la liste des priorités et les crédits qu'elles recevraient dans le plan de financement à moyen terme des Etats européens participants. Il est évident qu'une décision sur ce point ne sera pas facile à prendre, alors que d'autres techniques nouvelles revendiquent, elles aussi, à bon droit, des ressources financières suffisantes. Dans cet examen, ce serait néanmoins manquer de perspicacité et commettre une erreur que de considérer les lanceurs isolément et en quelque sorte comme une fin en soi et de leur ménager les crédits en conséquence. La rentabilité de leur développement ne peut être jugée, au contraire, que compte tenu des effets qu'ils produiront sur le plan commercial et des résultats que donneront les satellites qu'ils permettront de placer sur orbite.

Actuellement, les activités spatiales européennes ressemblent à un navire allant à la dérive sous une mauvaise étoile et qui risque de s'échouer. Il est grand temps que notre continent, très évolué sur le plan scientifique et technique, sache reconnaître, dans le domaine spatial aussi, les signes des temps et se décide à agir. S'il ne le fait pas au plus vite, les deux superpuissances garderont certainement dans ce domaine, pour une durée imprévisible, un monopole absolu et les Européens perdront dans la partie des chances économiques futures d'une valeur considérable, étant donné les possibilités d'application qui, à coup sûr, iront s'élargissant.

Dans l'excellent rapport et dans la recommandation de sa commission, notre assemblée montre cette fois encore, comme elle l'a déjà fait assez

Mr. Hermesdorf (continued)

should be followed. Let us hope that our European governments, which have so far been unable to agree on a common course, will hear our call and soon come together in effective collaboration. The only way of overcoming the miserable situation of the European space effort, and of seizing the opportunity for a successful future — more or less at the eleventh hour — is for Europe to create a unified space organisation which will then formulate and implement a space programme in keeping with our continent's financial and economic resources. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Hermesdorf.

I now invite Mr. Draeger to address the Assembly.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, our Vice-Chairman, Mr. Rinderspacher, is unfortunately unable to take part in the debate now. He has therefore asked me to speak in his place on the basis of his notes, and I am now asking for your permission to do so, Mr. President. I shall keep strictly to the draft of his text.

The PRESIDENT. — I take it you are happy to make this your speech.

Mr. DRAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, in opening this part-session you said that in the negotiations between the Soviet Union and the United States, and between Eastern and Western Europe, we must avoid an agreement that would be merely a technical Yalta. Such a possibility does exist, because the two major powers want to hang on to their monopoly in certain fields of technology. There is a very real danger here, which could have far-reaching political consequences. While technological development can help in achieving European unity, it is equally liable to hamper it and impede efforts in that direction. This can be seen quite plainly from the draft recommendation submitted by Mrs. Walz.

So far, the positions taken by our governments differ — as General Aubinière has said. Our most important objective is to create a single

European space organisation. Governments have up to now been unable to agree on a definite standpoint. It is still not too late to find a genuine European solution, as Mrs. Walz has said in the preamble to her draft recommendation.

The scope is, however, becoming more limited all the time. We now know that Europe will be unable to take part in the shuttle project — on the one hand because the Americans want to deal with it themselves for commercial and military reasons, and on the other hand because no coherent and balanced European space policy has been agreed so far. The Ministers' Deputies have discussed these questions time and again, but a decision about participation in the American post-Apollo programme has still not been reached.

The American Government has now let it be known that participation in the sortie module for the post-Apollo programme is still possible but that the prospects for this are diminishing all the time. Many Europeans thought that the deadline of 31st October 1972 set by the United States was not a final one. I feel certain, however, that a decision taken during the first half of December would no longer be accepted. It would be a mistake not to take this cut-off date seriously.

I also believe Mrs. Walz is right in saying that dates must be laid down for a programme and that the 1st January 1974 deadline, as firmly decided at the Paris summit conference on 21st October 1972, must be adhered to under all circumstances. If a single organisation is not created, and no decision about the continuation of work on Europa III and on participation in the American post-Apollo programme is reached, any chance of an integrated and purposeful European space programme will have been lost for good. We in this Assembly must therefore work towards the creation of a single space authority similar to NASA. This well-founded demand has been made repeatedly in the past.

The development of a coherent space programme supported by all member States is still most important of all. I agree with what Mrs. Walz says in the conclusions of her report, i.e.

M. Hermesdorf (suite)

souvent dans le passé, la voie qu'il faut choisir. Nous voulons espérer que nos gouvernements européens qui, jusqu'à présent, n'ont pu se mettre d'accord sur le choix d'une voie commune, entendront notre appel et s'uniront bientôt pour une coopération dynamique. L'Europe ne pourra, dans le domaine spatial, surmonter sa détresse et conserver — à la dernière minute, pour ainsi dire — ses chances de réussite que si elle se dote d'un organisme spatial unique qui établisse et applique un programme spatial conforme aux possibilités financières et économiques de notre continent. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, M. Hermesdorf.

Je donne maintenant la parole à M. Draeger.

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, notre vice-président et collègue, M. Rinderspacher, se trouve malheureusement dans l'impossibilité de venir lui-même apporter sa contribution à la discussion. Il m'a donc demandé de le faire à sa place en m'aidant de son texte. Je me permets donc de vous demander votre accord. Je m'en tiendrai strictement au texte de M. Rinderspacher.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — J'imagine que vous prenez volontiers ce discours à votre compte !

M. DRAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — En ouvrant cette session, M. le Président, vous avez fait remarquer que les négociations entre Soviétiques et Américains et entre pays de l'Europe de l'Est et pays de l'Europe de l'Ouest ne devaient pas aboutir à un accord qu'on ne pourrait considérer que comme un Yalta d'ordre technique. Or, ce risque existe bel et bien, car les deux grandes puissances veulent conserver le monopole de certaines techniques. C'est un très grand danger qui peut avoir aussi des conséquences politiques considérables. Les progrès technologiques peuvent non seulement favoriser la réalisation de l'union européenne, mais aussi y faire obstacle et s'opposer aux efforts d'unification. Cela ressort très clairement de la recommandation de notre collègue, Mme Walz.

L'attitude des gouvernements de nos pays est jusqu'à présent restée ambiguë, comme l'a fait remarquer le général Aubinière. L'objectif prin-

cipal vers lequel devraient tendre tous nos efforts est la création d'une organisation spatiale européenne unique. Jusqu'à présent, les gouvernements n'ont pas pu s'entendre sur une attitude définitive. Il n'est pas encore trop tard pour aboutir à une véritable solution européenne, comme l'a constaté Mme Walz dans le préambule de sa recommandation.

Or, les possibilités s'amenuisent de plus en plus. Nous savons déjà que les Européens ne pourront pas collaborer au projet de navette : d'une part, parce que, pour des raisons commerciales et militaires, les Américains veulent s'y attaquer eux-mêmes ; d'autre part, parce qu'une politique spatiale européenne cohérente et bien concertée n'est toujours pas acceptée. Souvent déjà, les Représentants permanents ont délibéré sur les questions qui se posent à ce sujet. Mais une décision concernant la participation au programme post-Apollo américain n'a toujours pas été prise.

Le gouvernement américain a maintenant fait savoir qu'une participation au module de sortie du programme post-Apollo est encore possible, mais que les chances d'une telle participation diminuent de plus en plus. De l'avis de nombreux Européens, le délai du 31 octobre 1972, fixé par les Américains, n'était pas définitif. Mais je suis sûr qu'une décision prise dans la première moitié de décembre ne serait plus acceptée. Ce serait une erreur de ne pas prendre ce délai au sérieux.

Je crois aussi que Mme Walz a raison lorsqu'elle estime que, dans un programme d'action, il est nécessaire de fixer des délais et qu'en tout état de cause il faut respecter la date du 1^{er} janvier 1974 comme on l'a définitivement décidé à la conférence au sommet du 21 octobre 1972 qui s'est tenue à Paris. Si donc, on ne crée pas d'organisme unique et si l'on ne prend pas de décision sur la continuation des travaux concernant la fusée Europa III, ainsi que sur la participation au programme américain post-Apollo, les chances d'activités spatiales européennes placées sous une direction unifiée et résolue seront définitivement perdues. Il faut donc que cette assemblée s'efforce de créer une organisation spatiale européenne unique, comparable à la NASA. Cette exigence légitime a déjà été formulée à maintes reprises.

Le plus important reste, néanmoins, l'élaboration d'un programme spatial cohérent, soutenu en commun par tous les Etats membres. Je suis d'accord avec Mme Walz lorsqu'elle déclare dans

Mr. Draeger (continued)

that the ESRO long-term programme, too, into the 1980s or thereabouts may be in danger if we do not succeed in drawing up a convincing space programme now. It is quite obvious that the Americans will do their utmost to extract the maximum economic and technological benefit from the completion of the post-Apollo programme. I am very sorry that Italy and the United Kingdom are not prepared to agree to the setting up of a space authority in Europe and to contribute the necessary funds. Mr. President, I believe you were right when you pointed to the danger of a technological Yalta, and I hope that the governments concerned will not only recognise the danger but do something about it.

I ask, therefore, that the draft recommendation before us be accepted. I urge the Council to treat this recommendation with the importance it deserves and to persuade the governments to act on it.

In conclusion, Mr. President, I should like to point out again that Europe has a chance of taking part in the sortie module project only if it presents a solid front in this field. Mrs. Walz is quite right in suggesting that from a technological point of view the sortie module project is not all that interesting, because it does not have its own propulsion system. We must not forget, however, that the sortie module contains a large payload compartment for manned space flights. Allow me to quote a few technical details which may be of interest in this connection. According to the provisional, and still very vague, definition, the sortie module is to consist of a cylinder approximately 8 metres in length, with a diameter of 4.5 metres, a tare weight of 5 tons and a payload capacity of 100 cubic metres. There is room for two scientists to work there, observe the earth, develop instruments and produce special metal compounds in a vacuum and in zero-gravity environment. On this side of the Atlantic there is up to now no experience whatever in the design of manned space stations, so such technology can be developed only in co-operation with the United States.

It would be important, and indeed decisive, for the European Space Conference if France

and the United Kingdom were to define quite clearly their interest in the post-Apollo programme. The outcome of the conference will depend on the clarification of this attitude. Let us hope that our governments will make good use of the time available before the start of the conference and will reach agreement.

This is all my colleague, Mr. Rinderspacher, wanted to contribute here to the debate. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Draeger.

I now invite Mr. de Bruyne to address the Assembly.

Mr. de BRUYNE (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, it should really have been Mr. Van Lent's turn to speak; unfortunately, because of his travel arrangements, he has had to leave and has asked me to read his speech.

Mr. President, I ask for your permission to do so.

The PRESIDENT. — I think that, in accordance with our custom here, you cannot read someone else's speech. If you make a speech it must be yours. If you like to use the ideas you have gained from a friend it is up to you, but it will be your speech and it will be recorded as such.

Mr. de BRUYNE (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, the positions adopted by my colleague on the most important points are exactly the same as mine; I can therefore deliver this speech as though it were my own.

(*Mr. de Bruyne continued in Dutch*)

Mr. President, the Assembly has already many times discussed space problems with various Ministers from member countries, and today it gives me great pleasure to see my compatriot, the Minister Mr. Lefèvre, here to talk about these matters to our Assembly. Unfortunately, this is the only thing that does give me pleasure. The extremely depressing situation in this field is graphically described by Mrs. Walz in her report outlining the difficulties encountered by the European space effort.

Governments are in total disarray on space policy, despite the fact that between 1965 and

M. Draeger (suite)

ses conclusions que même le programme à long terme du C.E.R.S., qui se poursuivra jusque vers les années 1980, est menacé si on ne peut établir maintenant un programme spatial convaincant. Il est clair que les Américains feront tout pour tirer du programme post-Apollo, une fois qu'il aura été exécuté, le plus grand parti possible dans les domaines économique aussi bien que technologique. Je regrette beaucoup que l'Italie et le Royaume-Uni ne soient pas disposés à accepter la proposition de former un organisme spatial en Europe et à y consacrer les moyens nécessaires. M. le Président Peel a eu raison, je crois, lorsqu'il a attiré notre attention sur le danger d'un Yalta d'ordre technique et j'espère que les gouvernements reconnaîtront non seulement le danger, mais agiront aussi en conséquence.

Je vous prie donc d'adopter la recommandation qui nous a été soumise aujourd'hui. Je demande instamment au Conseil de donner à cette recommandation l'importance qu'elle mérite et d'agir auprès des gouvernements pour qu'elle soit mise en œuvre.

Enfin, M. le Président, permettez-moi de rappeler que, si l'Europe veut participer au projet de module de sortie, il n'y a qu'une seule attitude possible dans ce domaine : former un bloc uni. Mme Walz a dit très justement que le projet de module de sortie n'est pas particulièrement intéressant sur le plan technologique, parce que le module n'a pas de propulseur qui lui soit propre. Mais il ne faut pas oublier qu'il dispose d'une cabine à grande charge utile pour les vols spatiaux habités. Permettez-moi de vous donner seulement quelques précisions techniques, intéressantes à cet égard. D'après la définition provisoire, encore très vague, le module de sortie consisterait en un cylindre de 8 m de long, de 4,50 m de diamètre, pesant 5 tonnes à vide et d'un volume utile de 100 m³. Deux chercheurs pourront y travailler, observer la terre, mettre au point des instruments et réaliser des combinaisons spéciales de matériaux sous vide et en état d'apesanteur. De ce côté de l'Atlantique, nous n'avons jusqu'ici aucune expérience en matière de construction de stations spatiales habitées. C'est pourquoi une telle technologie ne peut être mise au point qu'en collaboration avec les États-Unis.

Il serait important, voire décisif, pour la Conférence Spatiale Européenne que la France

et le Royaume-Uni définissent clairement l'intérêt qu'ils portent au programme post-Apollo. L'issue de la conférence dépendra de l'éclaircissement de leur position. Espérons que nos gouvernements profiteront du temps qui leur reste encore avant l'ouverture de la conférence pour se mettre d'accord.

Voilà ce que mon collègue, M. Rinderspacher, avait l'intention de vous dire en tant que contribution à la discussion. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, M. Draeger.

Je donne maintenant la parole à M. de Bruyne.

M. de BRUYNE (*Belgique*) (Traduction). — M. le Président, mes chers collègues, c'est en fait notre collègue, M. Van Lent, qui aurait dû prendre la parole maintenant. Malheureusement, il a dû organiser son voyage de telle sorte qu'il ne lui a pas été possible de rester en séance. C'est la raison pour laquelle il m'a demandé de donner lecture de son texte.

Je vous prie, M. le Président, de m'y autoriser.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Il n'est pas conforme à la pratique, je crois, de lire le discours d'un collègue. Si vous prenez la parole, ce doit être en votre nom. Vous avez parfaitement le droit de vous inspirer des idées d'un de vos amis, mais le discours figurera dans le procès-verbal à votre nom.

M. de BRUYNE (*Belgique*). — M. le Président, les positions prises sur les points les plus importants par mon collègue sont exactement les miennes, je peux donc prononcer ce discours comme si c'était le mien.

(*L'orateur poursuit en néerlandais*)

(Traduction). — M. le Président, l'Assemblée a déjà discuté, à plusieurs reprises, des problèmes de l'espace avec divers ministres des pays membres et je suis heureux de constater qu'aujourd'hui, c'est mon compatriote, M. le Ministre Lefèvre, qui a abordé ces problèmes devant cette haute assemblée. C'est, malheureusement, la seule chose dont je puisse me réjouir. Le rapport de Mme Walz décrit clairement la situation, particulièrement attristante, et retrace toutes les difficultés qu'ont rencontrées les activités spatiales européennes.

Les gouvernements sont en désaccord total sur la politique spatiale, bien que, de 1965 à 1971,

Mr. de Bruyne (continued)

1971 almost \$2,000 million or 10,000 million French francs have been spent on space activities. This considerable sum will have been wasted if the European Space Conference, due to meet again this month, does not succeed in working out a common policy. The economic consequences are even more significant than the financial ones. By refusing to continue its efforts, Europe would be leaving the most modern techniques to the Russians and Americans.

It is a great pity that Europeans appear incapable of combining their economic interests with their security needs. Since the start of European unification, the leaders of Europe have refused to deal with military questions in a European context. With the widening of the gulf between economic interests and security considerations, a dichotomy has arisen in European political thinking.

That is why I am pleased to see Mrs. Walz, in the first paragraph of the preamble to her draft recommendation, stating that the security of the United States and Western Europe calls for close concertation of international policy decisions on space programmes and referring to the military implications of the new space vehicle, the shuttle. It is quite obvious that the Americans, who do not suffer from this split political thinking, are seeking to use the shuttle for military purposes.

This being so, it is extremely difficult to predict the economic consequences of building this vehicle. If the space shuttle is used ten or twelve times a year for civil purposes, and perhaps three or four times as often for military purposes, its cost could be greatly reduced. The Americans themselves cannot say at the moment how often they will use the shuttle for military purposes. In any case, even if they had already worked this out they would certainly not broadcast it to all and sundry. It is impossible to calculate the operational costs of a shuttle and to determine whether or not its development costs will eventually be recovered. All that we know for sure is that the vehicle is going to be built and used. It is a great pity that, because governments were unable to reach a common policy, European industry will not have the

opportunity to take part in its construction. It will be an even greater pity if Europe does not co-operate on the sortie module to be designed as part of the post-Apollo programme. There can be no doubt that this offers Europe its last and only chance — and I stress this, because I believe that the opportunity will never occur again — to participate in a programme in which man will carry out certain operations in space, make certain observations and even most probably manufacture new elements such as metals. The sortie modules will be used for medical science, metallurgy, meteorological observations and prospecting for oil and other minerals on earth.

If Europe lets this last and only opportunity slip, it must be taken as evidence of decadent indecision. This would be all the more regrettable if — and the possibility cannot be ruled out — it led to intensified co-operation between Russia and America. Europe is violently opposed to bipolarisation in the world and yet by its failure to participate in fields such as the development of space flight, it is encouraging this very trend.

A fortnight ago the French Minister of Defence, Mr. Debré, said in Brussels that Europe must pursue its independent rocket policy and should not take part in the post-Apollo programme. Not taking part will mean that there will certainly be no Western European representative in space alongside the Soviet and American astronauts.

The third point I would like to bring up concerns the European launcher. In the recommendation attached to her report, Mrs. Walz stresses the need to avert the collapse of ELDO because, with its disappearance, our only chance of constructing a European rocket would vanish. I fully endorse this point of view, but it seems obvious to me that participating in the post-Apollo programme is more important than building a European rocket. As I see it, however, these two possibilities are by no means mutually exclusive. Quite the opposite — the satellite and the rocket are complementary. A rocket cannot make observations; for that a satellite is needed. And a satellite has to be put into orbit by a launcher. There is no real conflict between these two, as is often claimed. The only direct connection between them is a financial one and I believe

M. de Bruyne (suite)

près de deux milliards de dollars, soit dix milliards de francs français, aient été consacrés aux activités spatiales. Cette somme considérable aurait été dépensée en pure perte si la Conférence Spatiale Européenne, qui se réunira à nouveau ce mois-ci, ne réussissait pas à élaborer une politique commune. Les conséquences économiques sont encore plus importantes que les conséquences financières. Si l'Europe refusait maintenant de poursuivre son effort, elle renoncerait aux techniques les plus modernes au profit des Soviétiques et des Américains.

Il est profondément regrettable que les Européens ne parviennent pas à faire coïncider leurs intérêts économiques avec les exigences de leur sécurité. Dès le début de l'unification européenne, les dirigeants européens n'ont pas voulu traiter les problèmes militaires dans un cadre européen. En élargissant toujours davantage le fossé entre les intérêts économiques et les considérations dictées par la sécurité, on a fini par introduire une équivoque dans la pensée politique européenne.

C'est pourquoi je me réjouis de ce que Mme Walz, dans le premier considérant de son projet de recommandation, insiste sur l'idée que la sécurité des Etats-Unis et de l'Europe occidentale exige leur concertation politique étroite à l'égard des programmes spatiaux, soulignant ainsi l'importance militaire du nouveau véhicule spatial, la navette. Il est clair que les Américains, dont la pensée politique ne présente pas cette équivoque, veulent utiliser cet engin à des fins militaires.

De ce fait, il est extrêmement difficile de prévoir les conséquences économiques qu'aura la construction de ce moyen de transport. Si la navette spatiale est utilisée dix ou douze fois par an à des fins civiles et peut-être trois ou quatre fois plus souvent à des fins militaires, on pourra réduire considérablement le coût de ce moyen de transport. Les Américains eux-mêmes ne peuvent pas encore dire combien de fois ils se serviront de la navette à des fins militaires. Et s'ils l'avaient déjà calculé, il est certain qu'ils ne le divulgueraient pas. Il est impossible de chiffrer les frais opérationnels d'une navette, ni de savoir si on récupérera à la longue le coût de sa mise au point. La seule certitude que nous ayons, c'est que l'engin sera construit et qu'on l'utilisera. Il est regrettable que l'industrie européenne n'ait pas eu la possibilité de participer

à sa construction parce que les gouvernements n'ont pu définir une ligne politique. Il serait plus regrettable encore que l'Europe ne participe pas à la construction du module de sortie qu'il faudra réaliser dans le cadre du programme post-Apollo. Celui-ci offre sans aucun doute à l'Europe la seule et dernière chance — et je le souligne, car je crois qu'elle ne se présentera plus — de participer à un programme où l'homme devra exercer certaines activités dans l'espace, faire certaines observations et peut-être même fabriquer de nouveaux éléments, des métaux par exemple. Les modules de sortie seront utilisés pour les besoins de la science médicale, de la métallurgie, des observations météorologiques, de la recherche du pétrole et d'autres minéraux sur la terre même.

Si l'Europe laissait passer cette unique et dernière chance, elle ferait preuve d'une irrésolution décadente. Cette évolution serait d'autant plus à déplorer si — l'hypothèse n'est pas à exclure — elle devait aboutir à une intensification de la coopération entre Soviétiques et Américains. L'Europe s'insurge contre la bipolarisation dans l'ordre mondial, mais, par son absence dans des domaines tels que le développement des activités spatiales, elle la favorise.

Il y a quinze jours, le ministre français de la défense, M. Debré, a déclaré à Bruxelles que l'Europe devait poursuivre sa politique autonome dans le domaine des fusées et ne devait pas participer au programme post-Apollo. Cette non-participation aura pour conséquence qu'aucun représentant de l'Europe occidentale ne sera présent dans l'espace à côté des Américains et des Soviétiques.

Le troisième point que je voudrais aborder concerne la fusée européenne. Dans la recommandation qui accompagne son rapport, Mme Walz insiste sur la nécessité de prévenir l'effondrement du C.E.C.L.E.S. parce que, avec sa disparition, s'évanouirait l'unique chance de construire une fusée européenne. Je partage entièrement ce point de vue, mais je tiens à souligner qu'il me paraît évident qu'une participation au programme post-Apollo a plus de poids que la construction d'une fusée européenne. A mon avis, cependant, ces deux possibilités ne s'excluent nullement. Le satellite et la fusée se complètent précisément. Une fusée est incapable de faire des observations ; pour cela, il faut un satellite ; et un satellite doit être envoyé dans l'espace par un lanceur. L'incompatibilité dont il a souvent été fait état ici entre ces deux possibilités n'a

Mr. de Bruyne (continued)

that if an unambiguous policy were adopted Europe could quite well find the funds to finance these ventures. I think, too, that those who argue for European autonomy in the rocket field sometimes adopt rather too dogmatic an attitude.

You are no doubt aware, Mr. President, that at the moment a team of businessmen and engineers from General Dynamics, Aerospace Division, is in Europe to try to sell the Atlas rocket; they are claiming that this rocket is ideally suited to European requirements. There is already a full range of rockets of this type, capable of putting into orbit satellites of 500 to 3,500 kg. This team is underlining the possibility of launching the Atlas rocket from the Franco-European base at Kourou in French Guiana. The team is also saying that the parts Europe has already manufactured for the Europa rockets could be used in the Atlas system, for example the French Coralie stage, or the top stage of the Europa II rocket. In view of the unhappy results obtained so far with the Europa rocket, we should perhaps think about co-operating with the Americans in this field as well. Nor should matters connected with this rocket policy be exaggerated. As the Americans progress with the development of the shuttle, they will be increasingly willing to use or sell existing rockets. All the same, I agree with Mrs. Walz that the Europeans should pursue their work on the construction of rockets or their propulsion systems. Quite obviously engines are a vital part of a European aerospace industry. Europe must be increasingly convinced of the need for the highly-industrialised countries, in a changing world, to leave the manufacture of less complex products to the developing countries. Following the example of the United States, it will have to concentrate more and more on products that can only be manufactured by high-technology industries.

Finally, Mr. President, I would ask Mrs. Walz if she would also distribute her excellent report to her colleagues in the Bundestag, in order to

convince them of the need for Europe to formulate a space policy, to make the necessary funds available and to resist any bilateral policy with the United States. Even Germany is not economically capable of this. However, considerations of European solidarity and, more generally, the requirements of the security policy should in themselves prevent any European country from going it alone. Thank you, Mr. President. (*Applause*)

The PRESIDENT. — I now invite Mr. Richter to address the Assembly.

Mr. RICHTER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, first of all, I want to refute categorically any reports suggesting that the Federal German Government would rather forego completely any economic exploitation of space than continue to take part in the development of a European launcher rocket. We have heard several variations on this theme today, among others a very gloomy assessment by my colleague, Mrs. Walz, on the political aspects. She quite rightly mentioned problems arising from co-operation with France. The speech by my conservative colleague, Mr. Hermesdorf, also falls into this category. His was a really conservative contribution: he proposed taking these projects one by one, and I assume that a start would be made on one of the two after the turn of the century. This is certainly not the way we want to do things.

One of our Ministers, Mr. von Dohnanyi, has recently emphasised, on a number of occasions, that the opposite is undoubtedly the case. The Federal Republic of Germany wants to contribute its share towards helping Europe to make use of space economically — and I stress the word — and not uneconomically.

I should like to show why the European launcher rocket, which we have heard so much about here, is uneconomic. In 1966 the decision we all know so well was taken to the effect that the development programme originally estimated at 196 million units of account, which has in the meantime risen to 400 million units of account, and which envisaged a low-orbit European launcher rocket designed for scientific purposes, is to be changed in favour of a more sophisticated medium-size Europa II with an original

M. de Bruyne (suite)

aucune réalité. Le seul rapport direct existant entre elles est d'ordre financier et, à mon avis, si l'on adoptait une politique sans équivoque, l'Europe pourrait très bien trouver les moyens nécessaires au financement de ces entreprises. D'ailleurs, je crois que ceux qui plaident simplement en faveur d'une autonomie européenne dans le domaine des fusées ont parfois une attitude un peu trop dogmatique.

Vous savez sans doute, M. le Président, qu'en ce moment un groupe d'hommes d'affaires et de techniciens de la *General Dynamics Aerospace Division* fait le tour de l'Europe pour essayer d'y vendre la fusée Atlas, en faisant valoir que cette fusée répond parfaitement aux besoins européens. Il existe déjà toute une gamme de fusées de ce type et celles-ci sont capables de mettre sur orbite des satellites de 500 à 3.500 kg. Les représentants de la firme américaine insistent sur la possibilité de lancer la fusée Atlas de la base franco-européenne de Kourou, en Guyane française. Au surplus, les éléments que l'Europe a déjà fabriqués pour les fusées européennes pourraient, disent-ils, être utilisés également dans le système Atlas, par exemple, l'étage français Coralie ou l'étage supérieur de la fusée Europa II. Vu les résultats malheureux obtenus jusqu'à présent avec la fusée Europa, il faudrait peut-être envisager, dans ce domaine également, une coopération avec les Américains. En ce qui concerne cette politique en matière de fusées, il importe aussi de ne pas aller trop loin. Au fur et à mesure que les Américains progresseront dans la mise au point de la navette, ils seront de plus en plus disposés à utiliser ou à vendre les fusées existantes. Au demeurant, je partage l'opinion de Mme Walz, selon laquelle les Européens ne doivent pas abandonner leurs études sur la construction des fusées ou sur les systèmes de propulsion. Il est clair que, dans le cadre d'une industrie aérospatiale européenne, les moteurs constituent un élément indispensable. Il faudra que l'Europe se persuade toujours davantage que, dans un monde en évolution, les pays hautement industrialisés doivent laisser aux pays en voie de développement la fabrication de produits moins complexes. Comme les Etats-Unis, l'Europe devra dès lors s'attacher de plus en plus à la fabrication de produits que seules peuvent fournir des industries avancées.

Enfin, M. le Président, je voudrais demander à Mme Walz de diffuser également son excellent rapport parmi ses collègues du Bundestag, afin

de les convaincre de la nécessité pour l'Europe d'élaborer une politique de l'espace, de dégager les fonds nécessaires et de se refuser à toute politique bilatérale avec les Etats-Unis. Même l'Allemagne n'en est pas capable économiquement. Cependant, ce sont surtout des considérations de solidarité européenne et, sur un plan général, les impératifs de la politique de sécurité, qui doivent empêcher qu'un pays européen fasse cavalier seul. Je vous remercie, M. le Président. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Je donne maintenant la parole à M. Richter.

M. RICHTER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, chère Mme Walz, chers collègues, je voudrais d'abord m'élever énergiquement, dans mon intervention, contre les informations selon lesquelles le gouvernement fédéral préférerait renoncer complètement à une exploitation économique de l'espace plutôt que de participer plus longtemps au développement d'un lanceur européen. Nous en avons entendu aujourd'hui quelques variantes, et notamment une appréciation très pessimiste de notre collègue, Mme Walz, dans le domaine politique. Les orateurs ont eu tout à fait raison d'aborder les problèmes qui résultent de la coopération avec la France. Parmi leurs déclarations, il y a eu celle de notre collègue conservateur, M. Hermesdorf. C'étaient bien là les idées d'un authentique conservateur : notre collègue a proposé de faire une chose après l'autre. J'en conclus que l'un des deux projets sera entrepris seulement au siècle prochain. Nous ne voulons certainement pas agir de cette manière.

M. le Ministre fédéral von Dohnanyi a montré récemment, à plusieurs reprises, que c'est certainement le contraire qui est vrai. La République Fédérale d'Allemagne veut contribuer à ce que l'Europe puisse utiliser l'espace dans des conditions économiques — je tiens à souligner ce mot — et non pas anti-économiques.

Permettez-moi de préciser ce que le lanceur européen, souvent cité ici, a de peu rentable. En 1966 a été prise la décision que nous connaissons tous, c'est-à-dire de transformer le programme de développement d'un lanceur européen conçu pour des tâches scientifiques sur orbites basses — programme estimé primitivement à 196 millions d'unités de compte et qui s'est élevé entre-temps à 400 millions d'unités de compte — au profit d'une fusée Europa II plus ambitieuse, de dimension moyenne, et ayant une charge utile de

Mr. Bickler (continued)

payload of 150 kg. and later 200 kg. in geostationary orbit.

At that time the estimates for the total costs of the Europa I/II project were 626 million units of account. This is equivalent in today's money — if I may quote this in German currency — to some DM 2,200 million, an amount that was to be shared between France, the United Kingdom, Italy, Belgium, the Netherlands and the Federal Republic of Germany. Only one year later it was found that this estimate, too, was no longer realistic. The total costs were then estimated at 675 to 750 million units of account. Added to this there are uncertainties about the date of an operational launch and the fact that two members, the United Kingdom and Italy, have opted out of the joint project.

The bill thus had to be paid by the remaining members. As a member of parliament whose job it is to keep an eye on our government, I have to justify this. Critics and taxpayers in our countries will surely also have something to say about this state of affairs. I have to explain this against the background of Mr. Debré's speech. They will throw at us the fact that the original production target has by now become largely obsolete because, in the 200 kg. payload range, a virtually unlimited quantity of American launcher rockets is available at a fraction of the cost.

Of course it is argued — and Mr. Lefèvre has already confirmed this — whether President Nixon's press statement on 9th October 1972 goes far beyond that of the United States Secretary of State, Mr. Johnson, on 1st September the year before. I am inclined to share Mr. Lefèvre's view. I have been able to indicate this during many debates in this Assembly. It is nevertheless my view that we should not overlook the practical case which affects us all: we could launch a Symphonie satellite, an applications satellite, using an American launcher — and this seems certainly to be beyond dispute — at a cost of DM 20.5 million whereas the Federal Republic of Germany has up to now spent about DM 600 million on the Europa II launcher, which is still not operational, and would have to spend a further DM 80 million in order to be able to launch the expensive Symphonie satellite payload.

This shows the difficulties facing the European Space Conference and the great responsibility to be borne by all who seek to rely on a European version or even to urge a purely European solution.

To come back to the beginning: the Federal Cabinet in Bonn has developed a basis of negotiations for the coming talks which differs somewhat from the one described in some of the German, and now also in some of the French press. The following points have been firmly agreed.

Firstly, a fundamental decision concerning German participation in the European share of the post-Apollo programme must be reached. We shall try to achieve this at the coming space conference. I am not inclined, as Mr. Hermesdorf has in this Assembly, to call the programme that is to be decided on there a modest one. I tend rather to share the view expressed by our Rapporteur, who has described the full scope of this programme. If we decide in favour of this programme at the space conference, I believe we shall need to exploit the technical capacity of our European industry to the full.

Secondly, the Cabinet in Bonn has discussed the discontinuation of Europa II. In this context, the following proviso should be borne in mind: if a suitable American launcher is indeed available for the German-French Symphonie telecommunications satellite, the German side will press for an extension of the definition phase for Europa III — no final decision has as yet been reached on Europa II — so as to be able to discuss the different views once again in a calmer atmosphere. I gladly put forward once again the views I have expressed here on several occasions in the past; I hope we shall be able to do this in parallel with the post-Apollo programme.

Finally, I was very pleased to hear from a British Minister here that the United Kingdom, too, is thinking in terms of streamlining the European space organisations and of setting up a joint authority. This seems to me to be something that can be achieved at the next conference.

M. Richter (suite)

150 kg, puis de 200 kg; qui serait mise sur orbite géostationnaire.

On avait évalué alors que le coût global du projet Europa I/II s'élèverait à 626 millions d'unités de compte. Il est aujourd'hui — si je peux faire le compte en monnaie allemande — de 2,2 milliards de DM environ, montant qui devait être à la charge de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, de la Belgique, des Pays-Bas et de la République Fédérale d'Allemagne. Un an plus tard déjà, il s'avérait que cette estimation n'était pas conforme, elle non plus, aux réalités. A ce moment-là, on a estimé que le coût global se situerait entre 675 et 750 millions d'unités de compte. De plus, l'incertitude plane sur la date du premier lancement opérationnel et deux partenaires, la Grande-Bretagne et l'Italie, ont abandonné le projet commun.

Il a donc fallu que les autres partenaires assument les dépenses à régler. Or, en ma qualité de parlementaire à qui il incombe de contrôler mon gouvernement, je me sens responsable. Mais, dans nos pays, les critiques et les contribuables vont s'emparer également de cette affaire. Il faut aussi que je présente la chose en tenant compte du discours tenu par M. le Ministre Debré. Vous allez nous répandre que l'objectif de production primitivement fixé est aujourd'hui largement périmé, puisque dans la gamme des charges utiles de 200 kg, les lanceurs américains sont en fait disponibles en nombre illimité et à un coût qui n'est qu'une fraction du nôtre.

On peut certes discuter — et M. le Ministre Lefèvre vient de la confirmer — sur le point de savoir si le communiqué de presse du Président américain, M. Richard Nixon, en date du 9 octobre 1972, va bien au-delà de celui du secrétaire d'Etat, M. Johnson, en date du 1^{er} septembre 1971. Je suis plutôt de l'avis de M. Lefèvre. J'ai eu l'occasion de le déclarer au cours de nombreux débats devant cette assemblée. Je pense, cependant, qu'on ne devrait pas oublier le cas concret qui nous concerne tous : nous pourrions, avec 20,5 millions de DM, financer le lancement d'un satellite Symphonie, un satellite d'application, si nous utilisions un lanceur américain ; cela est, semble-t-il, incontestable. Or, la République fédérale a versé jusqu'à présent quelque 600 millions de DM pour le lanceur Europa II qui n'est toujours pas au point et elle devrait encore en dépenser 80 millions avant de pouvoir

lancer avec succès la coûteuse charge utile qu'est Symphonie.

Vous voyez donc devant quelles difficultés se trouve la Conférence Spatiale Européenne et quelle est la responsabilité de tous ceux qui veulent s'appuyer sur une variante européenne ou insister sur une solution européenne.

J'en reviens au point de départ. Le gouvernement de Bonn a établi une base de discussion en vue des négociations à venir. Elle paraît cependant différer quelque peu de la présentation qui en a été faite par une partie de la presse allemande et, maintenant aussi, par une partie de la presse française. L'accord gouvernemental s'est fait sur les points suivants.

Premièrement, il faut prendre une décision de principe en ce qui concerne la participation de l'Allemagne à la fraction européenne du programme post-Apollo. Nous nous efforcerons d'y parvenir à cette conférence spatiale. Je ne suis pas enclin à qualifier de modeste, comme l'a fait notre collègue, M. Hermesdorf, devant cette assemblée, le programme qui devra être décidé à cette occasion. Je partagerais bien davantage l'avis du rapporteur, Mme Walz, qui a exposé toute la portée de ce programme. Si nous en venons à adopter ce programme à la conférence spatiale, je pense que nous devons sonder jusqu'à ses limites extrêmes la capacité de nos industries européennes.

Deuxièmement, le gouvernement de Bonn a délibéré sur l'abandon d'Europa II. A ce propos, il faut tenir compte de la réserve suivante. Si un lanceur américain approprié est vraiment disponible pour le satellite de télécommunications franco-allemand Symphonie, nous autres Allemands, nous nous prononcerons — la décision finale en ce qui concerne Europa II n'ayant pas encore été prise — pour une prolongation de la phase de définition d'Europa III, ce qui nous permettrait de discuter encore une fois en toute sérénité des différentes conceptions en présence. Il me plaît de reprendre ici une fois de plus l'idée que j'ai déjà souvent défendue : j'espère que nous pourrions réaliser cela concurremment avec le programme post-Apollo.

Enfin, j'ai appris aujourd'hui avec plaisir dans cette assemblée, de la bouche d'un ministre britannique, que l'on pense également en Grande-Bretagne à rationaliser les organismes spatiaux européens et à envisager la création d'un organisme commun. Il me semble qu'il sera possible

Mr. Richter (continued)

I hope Mrs. Walz will be able to leave this Assembly satisfied in the knowledge that her report represents a contribution that will have some effect on the course of the coming European Space Conference. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. Richter.

I now invite Mr. Treu to address the Assembly.

Mr. TREU (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the late hour and the sparse attendance — no new thing in this Assembly — might, without more ado, incite me to renounce taking part in this debate. But since I must pay tribute to the work accomplished by Mrs. Walz and reply to the remarks of Mr. Lefèvre, I shall give my modest opinion in both respects.

Mrs. Walz's report is lengthy and exhaustive but by the very nature of its subject matter it is vague, except on two points, in paragraphs 30 and 38, as I have already said in Committee. These are the two essential points of the subject under discussion. The first is the validity of the final offer made by the Americans to the group of European delegates to participate in the post-Apollo programme. Even if, as I have already said, this offer is limited compared with the proposals made a few years ago, being confined to the sortie module, it is extremely important because of the possibilities which it offers, though its value cannot be assessed in terms of the number of assemblies and parts which have been reduced from twelve to four.

Such then is the first point which I wish to underline in this report, vague though it is. It is extremely important for our European technical and scientific organisations to agree to participate in the programme, even if collaboration is confined to this limited sector.

Then, in paragraph 38, Mrs. Walz's report states that the United States also has very strong reasons for providing the Western European countries with space launch facilities for their satellites during the development of the space transportation system. Let us not take refuge behind presumed nationalistic tendencies or

impossible, unreal titles of merit in respect of the United States. The Defence Minister referred to the so-called prestige of Europe in regard to the United States. Where technical and scientific matters are concerned, prestige and patriotism count for little, if anything. The advantage of collaboration between Europe and America through the post-Apollo programme lies in the possibility of access to conventional launchers. Mr. Lefèvre said that this was a difficult decision on the political level. If political reasons are involved, we must weigh them up before the technical questions.

Contrary to the situation of a few years ago, the United States will adopt a different line of policy with regard to Europe after 1972. The end of the Far Eastern tragedy, which we hope is near, the United States' different approach to technological and scientific programmes — I am thinking of the cutback in expenditure decided upon by Congress at the beginning of this year — will doubtless bring the United States to choose between not merely military, but also technical isolationism towards Europe, and — I consider that this would be preferable — an entente no longer on the simple military and political aspects of the situation, but on the political, economic and social aspects.

Mr. Lefèvre stated that ten years ago we decided to unite in order to try to bridge the technological gap and to avoid the brain drain to the United States. Ten years have passed, and things have changed. The technological gap has perhaps widened, but I do not think that the brain drain has increased. American industries themselves, for example the data-processing industry, are setting up in Europe or going into partnership with European companies in Belgium, Switzerland and Italy.

European satellite expenditure has represented a considerable effort. We have already spent seven hundred million units of account, and this is a sum which cannot be easily forgotten. It is not possible. Unless, not wishing to forget it, we do not commit ourselves without guarantee to the estimated one thousand five hundred million units of account for Europa III.

As I have already had occasion to say in the Council of Europe, there must be a proper check on the participation of Italy and Britain — the last two countries to consider that they cannot

M. Richter (suite)

d'atteindre cet objectif lors de la prochaine conférence.

J'espère que Mme Walz quittera cet hémicycle avec le sentiment d'avoir fourni, par son rapport, une contribution qui n'aura pas été sans influencer le cours de la prochaine Conférence Spatiale Européenne. (*Applaudissements*)

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, M. Richter.

La parole est maintenant à M. Treu.

M. TREU (*Italie*) (Traduction). — M. le Président, chers collègues, l'heure tardive et surtout l'auditoire clairsemé — ce n'est pas un fait nouveau dans cette assemblée — m'inciteraient tout simplement à renoncer à mon intervention. Mais, comme je dois faire l'éloge du travail accompli par Mme Walz et répondre à l'intervention de M. le Ministre Lefèvre, je vais donner modestement mon avis sur l'un comme sur l'autre.

Le rapport Walz : il est abondant, exhaustif, mais flou de par la nature même de son sujet, sauf sur deux points, au paragraphe 30 et au paragraphe 38, comme je l'ai déjà dit en commission. Ce sont les deux points essentiels du thème que nous débattons. Il s'agit de l'intérêt de l'offre que les Américains ont faite au groupe de délégués européens, celle de participer au programme post-Apollo. Même si, comme je l'ai déjà dit, cette offre est limitée par rapport aux propositions faites il y a quelques années, puisqu'elle ne concerne que la construction du module de sortie, elle est extrêmement importante à cause des possibilités qu'elle présente, encore qu'on ne puisse pas en apprécier la valeur en fonction du nombre des éléments qui sont passés de douze à quatre.

Tel est donc le premier point que je me permets de faire ressortir dans ce rapport même vague. Il est extrêmement important que nos organisations européennes techniques et scientifiques acceptent de participer au programme, la collaboration dût-elle se limiter à ce petit secteur.

Au paragraphe 38, le rapport Walz affirme que les Etats-Unis ont également des motifs puissants pour fournir aux pays d'Europe occidentale des lanceurs pour leurs satellites durant la période de développement du système de transport spatial. Ne nous abritons pas derrière de présumées tendances nationalistes, n'invoquons

pas, à l'égard des Etats-Unis, des titres de mérite irréels et peu sérieux. Le ministre de la défense a parlé d'un prétendu prestige de l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis. En matière technique et scientifique, le prestige et le patriotisme comptent très peu, sinon pas du tout. L'intérêt d'une collaboration entre l'Europe et l'Amérique par le biais du programme post-Apollo tient à la possibilité de disposer de lanceurs classiques. M. le Ministre Lefèvre a dit qu'il s'agissait d'une décision difficile sur le plan politique. Si des raisons politiques sont en cause, nous devons en juger avant de juger des questions techniques.

Contrairement à ce qui s'est passé il y a quelques années, les Etats-Unis prendront, après 1972, une orientation politique différente à l'égard de l'Europe. La fin, que nous souhaitons proche, de la tragédie en Extrême-Orient, la manière différente dont les Etats-Unis abordent les programmes technologiques et scientifiques — je rappelle la réduction des dépenses décidée par le Congrès au début de cette année — les amèneront sans aucun doute à choisir entre un isolationnisme non seulement militaire, mais encore technique, vis-à-vis de l'Europe et — j'estime que ce serait la voie la meilleure — une entente non pas sur les simples aspects politico-militaires, mais sur les aspects politiques, économiques et sociaux.

M. le Ministre Lefèvre a affirmé qu'il y a dix ans, nous avons décidé de nous unir pour tenter de surmonter l'écart technologique, pour éviter le drainage de nos meilleures intelligences vers les Etats-Unis. Dix années ont passé et les choses ont changé. L'écart technologique a peut-être augmenté, mais je ne crois pas qu'il en soit de même pour le drainage des intelligences. Les industries américaines elles-mêmes, par exemple celle de l'informatique, s'installent en Europe ou s'associent aux sociétés européennes, depuis la Belgique jusqu'à la Suisse et à l'Italie.

Les dépenses européennes pour les satellites ont représenté un effort considérable. Nous avons déjà dépensé 700 millions d'unités de compte et nous pourrions oublier cette somme si facilement ? Ce n'est pas possible. A moins que, ne voulant pas l'oublier, nous n'engagions pas sans garantie le milliard et demi d'unités de compte prévu pour Europa III.

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire au Conseil de l'Europe, il faut soumettre à un contrôle efficace la participation de l'Italie et de la Grande-Bretagne — les derniers parmi les

Mr. Treu (continued)

continue with this expenditure — in the development of Europa II, and especially of Europa III.

Is there really any reason to go ahead with the Europa III programme when we have not yet verified the causes of the failure of Europa II? We could more effectively spend one thousand five hundred million units of account on European participation in the construction of a sortie module and in all the other difficult and delicate operations of liaison with American technology. I am sorry that Mrs. Walz's report did not underline the agreements which already exist for ESRO scientific satellites to be placed in orbit by American launchers. An Italian organisation launched scientific satellites by means of American vectors a month ago from an American base and a fortnight ago from the coast of Kenya with no claims in return. In other words, nobody decided that the Italians or the French could use American launchers only if they participated in post-Apollo programmes. These conditions have not been included in the ten-year ESRO programme, and it is not foreseen that they will be.

While on the subject of ESRO, I take the liberty of emphasising the importance which the report attributes to it as one of the indispensable stages leading, through the next European space conference, towards the merger, which has often been requested, of the two organisations which work in the field of European space policy. There is no question of killing off ELDO, it is a question of combining the two sides: research into new launching systems — which is not being done now — and the side which is already using conventional launching systems and which already has an agreed financial programme up to 1980.

It has also been said that in the negotiations the United States must take account of the balance of payments. This is self-evident. Mr. Lefèvre took part, with the European Delegation, in lengthy and difficult discussions in Washington in June 1972. Obviously, in the face of our hesitations, the Americans proposed to limit the scope of our collaboration. To the European hesitations were added the serious budgetary difficulties of NASA and the difficulties of

the United States with regard to investments abroad. The most obvious conclusion that can be drawn is that it is becoming increasingly difficult to pass from the talking stage to the stage of agreement.

To my positive judgment of the report, I would add that our space programmes are not very popular. Even the American programmes for launching space probes towards Mars — Explorer 12, the greatest advance of research into extra-solar cosmic radiation beyond the region of Pluto — do not justify the expenditure of thousands of millions. Such expenditure however is popular when our parliaments, our governments, state that through a system of collaboration and in agreement with the United States, either by the acquisition of conventional launchers or by the use of shuttles in the 1980s, we shall place satellites in geostationary orbit for meteorological observation and television broadcasts and also satellites which will allow the network of cultural exchanges to be put to practical uses, extending also to the United States.

Today Apollo 17 is being launched, the last flight to the moon. It means that apart from certain noteworthy space exploration projects, American public opinion itself is no longer sensitive to such research. We must confine ourselves to these pragmatic limits and moderate our demands for European autonomy and collaboration with the United States in order to achieve a more specific agreement with the United States in the wider framework of INTELSAT and COMSAT which may help matters or render them more difficult.

I hope that it will be possible at the conference to be held in Brussels in two weeks' time to make more assured statements than those which have been pronounced in recent years. (*Applause*)

The PRESIDENT. — Thank you, Mr. Treu.

Does anyone else wish to speak? . . .

I see no one asking for the floor.

Does the Rapporteur wish to reply?

Mrs. WALZ (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I should like to offer sincere thanks to all the speakers for their contribution to this debate. A certain con-

M. Treu (suite)

Etats qui ont cru ne pas pouvoir poursuivre l'investissement en question — au développement d'Europa II et surtout d'Europa III.

Y a-t-il vraiment lieu de faire avancer le programme d'Europa III, alors que nous n'avons pas encore déterminé les causes de l'échec d'Europa II ? Nous pourrions investir plus efficacement un milliard et demi d'unités de compte dans la participation européenne à la construction du module de sortie et à toutes les opérations, pourtant difficiles et délicates, qui doivent assurer la liaison avec la technologie américaine. Je regrette que le rapport de Mme Walz n'ait pas mis en évidence les ententes existant déjà avec le C.E.R.S. dans le domaine des satellites scientifiques qui fonctionnent avec des lanceurs américains. Une organisation italienne a procédé au lancement de satellites scientifiques par des vecteurs américains il y a un mois, depuis une base américaine, et il y a quinze jours, sur les côtes du Kenya, sans qu'il y ait eu aucune pression. En d'autres termes, personne n'a décidé que les Italiens ou les Français ne pourraient utiliser les lanceurs américains que dans le cas où ils auraient participé au programme post-Apollo. Ces conditions n'ont pas été inscrites dans le plan décennal du programme du C.E.R.S. et il n'est pas prévu qu'elles le soient.

Et, puisque j'ai mentionné le C.E.R.S., je me permets de souligner l'importance que le rapport lui attribue, comme l'une des étapes indispensables pour nous acheminer, lors de la prochaine Conférence Spatiale Européenne, vers la fusion souvent demandée entre les deux organisations qui œuvrent dans le domaine de la politique spatiale européenne. Il ne s'agit pas de faire mourir le C.E.C.L.E.S. ; il s'agit de réunir les deux expériences, celle de la recherche — qui n'est pas d'actualité — de nouveaux systèmes de lancement et celle qui utilise déjà les instruments de lancement classiques et qui a déjà approuvé un programme financier jusqu'en 1980.

On a également dit que les Etats-Unis doivent encore tenir compte de la balance des paiements au cours des négociations. Ce sont des lapalissades. M. le Ministre Lefèvre a participé avec la délégation européenne aux longues et difficiles discussions qui se sont déroulées à Washington en juin 1972. Evidemment, devant nos hésitations, les Américains nous ont proposé de réduire le champ de notre collaboration. Aux hésitations européennes s'ajoutaient les graves difficultés

budgétaires de la NASA et les difficultés des Etats-Unis en matière d'investissements à l'étranger. La conclusion la plus évidente qu'on en puisse tirer, c'est qu'il devient toujours plus difficile de passer des paroles aux accords.

Au jugement positif que j'exprime sur le rapport, j'ajouterai que nos programmes spatiaux sont peu populaires. Même les programmes américains pour l'envoi de sondes sur Mars — Explorer 12, le plus grand progrès qu'ait enregistré la recherche sur les radiations cosmiques hors du système solaire au-delà de Pluton — n'expliquent pas la dépense de milliards. Ces dépenses sont en revanche populaires lorsque nos parlements, nos gouvernements affirment que, par un système de collaboration et d'entente avec les Etats-Unis, soit par l'acquisition de lanceurs classiques, soit par l'utilisation des navettes des années 1980, on placera sur orbite géostationnaire des satellites d'observation météorologique, des satellites de transmission de télévision et d'autres qui offriront aussi aux Etats-Unis une possibilité concrète d'utiliser le réseau des échanges culturels.

C'est aujourd'hui le départ d'Apollo 17, dernier vol vers la lune. Cela signifie qu'en dehors de certaines nobles initiatives d'investigation de l'espace, l'opinion publique américaine elle-même n'est plus sensible à de telles recherches. Nous devons nous en tenir à ces limites pragmatiques et réduire nos prétentions d'autonomie européenne et de collaboration avec les Etats-Unis pour aboutir à une entente plus précise avec eux, au sein même de la grande organisation de l'INTELSAT et de la COMSAT qui peuvent nous aider à y parvenir, ou nous compliquer la tâche.

Je souhaite qu'il soit possible de tenir, au cours de la conférence qui aura lieu à Bruxelles d'ici deux semaines, des propos plus assurés que ceux qui se sont fait entendre ces dernières années. (*Applaudissements*)

M. le PRESIDENT (Traduction). — Merci, M. Treu.

Quelqu'un veut-il intervenir ?...

Il n'y a pas de demande.

Le rapporteur souhaite-t-il répondre ?

Mme WALZ (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — M. le Président, je voudrais remercier vivement tous les orateurs d'avoir participé à ces débats. On a pu enregistrer une

Mrs. Walz (continued)

sensus has emerged that there is much more scepticism about Europa III now than in the past.

Let me say to Mr. Richter that we surely realise that we all originally supported this programme up to the summer recess. But there have been a number of other developments in the meantime, and now it does not appear so worthy of support, although the reasons for which we wanted to support it have not in fact changed. The costs have escalated to such an extent that even the so-called better-off countries have to make up their minds. To reply to Mr. Hermsdorf, if a decision has to be taken, then it must be in favour of participation in the post-Apollo programme. After all, if we wanted to build the rocket ourselves it would be very, very much more expensive because we should have to aim for a payload of at least one and a half tons. Then the sums that have so far been earmarked would not be enough; what is more, by that time the Americans would have a very much more advanced technique with the shuttle, and once again we would be lagging behind.

Does Mr. Treu really think that we should just be grateful to the Americans? In my opinion, we Europeans were not very clever with the INTELSAT agreement in the early 1960s. We signed an exclusive-rights agreement at that time, and though it has been relaxed somewhat since, it is still an exclusive agreement by which we have to abide. I regret this development very much, and I think that in some ways it is dangerous. It means that, for the present at least, two super powers alone have control of space. We looked, in Committee, at the report on orbital stations by our colleague Mr. Kahn-Ackermann, in which he set out quite clearly what may face us in space, including the military aspect. This showed that we are not well placed even from the defence viewpoint. But let us not cry over spilt milk.

As I see it, Europa III has no real future with things as they are at present. If we still want to salvage something, a compromise must be found, especially with the French, and efforts must be continued to take part in the post-Apollo programme if at all possible. However, we must

not fool ourselves into thinking we shall acquire the most advanced technologies. We shall not. We shall acquire very little, only just what we need to enable us to do our share.

Economic needs have won the day. We must look at it from the political viewpoint. But we must not still suppose that we are striking a good bargain.

The PRESIDENT. — Thank you, Mrs. Walz.

Does the Chairman of the Committee wish to speak?

Mr. de MONTESQUIOU (*France*) (*Translation*). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in view of the late hour and the lack of interest shown in these problems which, in my opinion, will determine the future of the world and the independence of Europe, my remarks will be brief. I thank you for agreeing to place the reports of our Committee in the Orders of the Day of the next session so that we may work by light of day and not at nightfall.

I wish to pay tribute to Mrs. Walz, whose report has met with the approval not only of the Committee but also of Mr. Lefèvre, who has described it as remarkable. We share its conclusions and I think that our colleagues here will adopt it.

Europe has failed where Euratom is concerned. The last chance described by Mr. Lefèvre must not be allowed to slip away. We must preserve the hope that European Ministers responsible for problems relating to space and technology will take it.

Mrs. Walz's conclusions are very wise. While taking part in the post-Apollo operation with the last element offered by the Americans, we must not abandon hope of having a European launcher in conditions to be laid down by the Ministers, in the light of the expenditure involved. For we must bear in mind that the day when telecommunications satellites are no longer European, the future of Europe and its independence will be in jeopardy.

I conclude nevertheless on a hopeful note with the remark that if all Europeans unite to settle both these and other problems, we shall preserve the independence of our continent, where we live in freedom and peace. (*Applause*)

Mme Walz (suite)

certaine unanimité, en ce qui concerne notamment le scepticisme nettement plus marqué qu'auparavant à l'égard d'Europa III.

Il faudrait peut-être se rendre compte — je m'adresse ici à mon collègue, M. Richter — qu'à l'origine et jusqu'à l'été dernier, nous avons en somme tous soutenu ce programme. Mais, entre-temps, certains autres événements se sont produits, et ce programme nous paraît maintenant moins intéressant bien que les raisons pour lesquelles nous lui avons accordé notre soutien n'aient nullement changé. Les coûts sont simplement devenus si élevés que même des pays « plus favorisés » doivent se prononcer. Je ferai remarquer à M. Hermesdorf que, s'il faut prendre une décision, c'est bien en faveur de la participation au programme post-Apollo. En effet, si nous voulions construire nous-mêmes la fusée, elle serait encore bien plus coûteuse parce qu'elle devrait être conçue pour une charge utile d'au moins 1,5 tonne. Mais alors, les chiffres avancés jusqu'à présent se révéleraient insuffisants et, de plus, les Américains disposeraient entre-temps, avec la navette, d'une technique bien plus avancée. Nous serions donc encore à la traîne.

M. Treu pense-t-il réellement qu'il nous suffit d'être reconnaissants aux Américains ? Je suis d'avis que nous autres, Européens, n'avons pas agi d'une manière très intelligente, en ce qui concerne l'accord d'INTELSAT, au début des années 1960. Nous avons signé à cette époque un accord de monopole qui, bien qu'appliqué un peu moins strictement aujourd'hui, reste néanmoins un accord de monopole que nous devons respecter. Je regrette énormément cette évolution et, d'une certaine manière, je la considère même comme dangereuse, car, pour l'instant en tout cas, seules deux superpuissances contrôlent l'espace. Nous avons examiné en commission le rapport de notre collègue, M. Kahn-Ackermann, sur les stations orbitales, dans lequel il expose très clairement ce qui, le cas échéant, nous attend aussi dans l'espace du point de vue militaire. Donc, même en ce qui concerne la défense, nous nous trouvons en mauvaise posture. Mais, ce qui est fait est fait.

Les choses étant ce qu'elles sont, je ne pense pas qu'Europa III ait encore un avenir particulier. Si l'on veut toutefois sauver quelque chose, il faut trouver un compromis, notamment avec les Français, et s'efforcer encore de participer, si possible, au programme post-Apollo. Il ne faut

cependant pas nous imaginer que nous obtiendrons les techniques les plus avancées. Nous ne les aurons pas. Nous n'obtiendrons qu'un minimum, juste ce dont nous aurons absolument besoin pour réaliser la part qui nous incombe.

Les nécessités économiques ont remporté une victoire totale. Il faut voir cela sous un angle politique. Mais il ne faudrait pas continuer à croire qu'on réalise une bonne affaire.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci, Mme Walz.

Le président de la commission a-t-il quelque chose à ajouter ?

M. de MONTESQUIOU (*France*). — M. le Président, Mesdames, Messieurs, étant donné l'heure tardive et le manque d'intérêt manifesté pour ces problèmes qui, à mon avis, vont régir l'avenir du monde et l'indépendance de l'Europe, mon intervention sera brève. Je vous remercie de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session les rapports de notre commission, afin que nous soyons dans l'azur et non pas dans la nuit.

Je tiens à rendre hommage à Mme Walz dont le rapport a non seulement été approuvé par la commission, mais également par M. Lefèvre qui l'a qualifié de remarquable. Ses conclusions sont les nôtres et je pense que les collègues ici présents l'adopteront.

L'Europe a échoué en ce qui concerne l'Euratom. Il ne faudrait pas que la dernière chance, telle que l'a définie M. Lefèvre, s'évanouisse. Il faut conserver l'espoir d'une acceptation par les ministres européens chargés des problèmes relatifs à l'espace et à la technologie.

Les conclusions de Mme Walz sont très sages. Il s'agit de participer à l'opération post-Apollo avec le dernier élément offert par les Américains. Il ne faut pas abandonner non plus l'espoir d'avoir une fusée européenne dans des conditions qui seront à définir par les ministres, en fonction des engagements de dépenses. Car il faut bien avoir à l'esprit que, le jour où les satellites de télécommunications ne seront plus européens, l'avenir de l'Europe et son indépendance seront compromis.

Je termine tout de même sur une note d'espoir en disant que, si tous les Européens sont unis pour régler non seulement ces problèmes, mais les autres, nous conserverons l'indépendance de ce continent où nous connaissons la liberté et la paix. (*Applaudissements*)

The PRESIDENT. — Thank you very much, Mr. de Montesquiou. I would also like to thank the Rapporteurs of your Committee for their very useful reports.

The debate is closed.

In Document 595, the Committee presents a draft recommendation to which no amendment has been tabled.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly is unanimous and there are no objections to the draft recommendation and no abstentions, we can save the time needed for a vote by roll-call.

Is there any opposition to the draft recommendation ? . . .

Are there any abstentions ? . . .

I note that the Assembly is unanimous.

The draft recommendation is therefore adopted unanimously¹.

8. Close of the Session

The PRESIDENT. — The Assembly has now come to the end of the business for the Second Part of the Eighteenth Ordinary Session.

I therefore declare closed the Eighteenth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

The Sitting is closed.

(The Sitting was closed at 5.50 p.m.)

1. See page 44.

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — Merci infiniment, M. de Montesquiou. Je voudrais remercier aussi les rapporteurs de votre commission qui nous ont présenté des documents très utiles.

La discussion est close.

La commission présente, dans le Document 595, un projet de recommandation au sujet duquel aucun amendement n'a été déposé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Le projet de recommandation est adopté à l'unanimité*¹.

8. Clôture de la session

M. le PRÉSIDENT (Traduction). — L'Assemblée est maintenant arrivée au terme des travaux de la deuxième partie de la Dix-huitième session ordinaire.

Je déclare close la Dix-huitième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

La séance est levée.

(La séance est levée à 17 h. 50)

¹. Voir page 44.

INDEX

INDEX OF PROCEEDINGS

I — First Part of the Eighteenth Ordinary Session
 II — Second Part of the Eighteenth Ordinary Session

	Page		Page
A			
Accounts of the Assembly for the financial year 1971		Amendment by Mr. Badini Confalonieri	I - 111-112
Presentation of the Motion to approve the final — ...	II - 155	— Adoption of the Amendment	I - 112
Vote on the Motion	II - 155	Vote on the draft Recommendation	I - 112
Address by :		Attendance Lists	I - 17, 21, 26, 30, 33, 36 II - 13, 18, 21, 27, 35, 40
— the Provisional President	I - 37-39	B	
— the President	I - 42-44 II - 47-50	British membership of the European Communities and the prospects of scientific and technical co-operation in Europe	
— Mr. Berkhan	I - 47-50	Presentation of the Report.	I - 63-64
— Replies to questions.	I - 50-52	Debate on the Report	I - 64-70
— Mr. de Lipkowski	I - 85-89	Vote on the draft Recommendation	I - 76-77
— Replies to questions.	I - 89-94	Budget of the Assembly for 1973	
— Mr. Moro	I - 101-104	Presentation of the —	II - 155
— Replies to questions.	I - 105-107	Vote on the draft —	II - 155
— Mr. Lillaas	I - 115-116	Budget of the ministerial organs of WEU for 1972	
— Mr. Caglayangil	I - 145-146, 150	Presentation of the Report.	II - 155-157
— Mr. Kirk	I - 154-158	Debate on the Report	II - 158-159
— Replies to questions.	I - 158-160	Vote on the draft Opinion.	II - 159
— Mr. Guldberg	I - 165-166	Vote on the draft Recommendation	II - 159
— Mr. Luns	I - 186-189	C	
— Replies to questions.	I - 189-197	Civil and military aviation policy for Europe	
— Mr. Royle	II - 58-62	Presentation of the Report.	II - 164-169
— Replies to questions.	II - 63	Debate on the Report	II - 178-184, 186-190
— Mr. Debré	II - 95-100	Vote on the draft Recommendation	II - 190
— Replies to questions.	II - 100-107	Vote on the draft Resolution	II - 190-191
— Mr. Nielson	II - 110-111	Vote on the draft Order ..	II - 191
— Mr. Thorn	II - 116-123		
— Replies to questions.	II - 125-128		
— Mr. Heseltine	II - 169-173		
— Replies to questions.	II - 174-178		
— Mr. Lefèvre	II - 194-199		
— Replies to questions.	II - 200		
Application of the Brussels Treaty — Reply to the Seventeenth Annual Report of the Council			
(see also: Report of the Council, Seventeenth Annual; Political activities of the Council; Technological collaboration in a European framework)			
Presentation of the Report.	I - 110-111		

	Page
Committees	
Nomination of members to —	I - 61 II - 115
Changes in the membership of —	I - 62, 112, 171 II - 58, 186
Credentials	
Examination of —	I - 40 II - 46-47
D	
Defence on the northern and southern flanks	
(see also : State of European security)	
Presentation of the Report.	I - 151-153
Address by Mr. Kirk	I - 154-158
— Questions and replies ..	I - 158-160
Joint debate	I - 161-168, 173-186, 197-203
Address by Mr. Guldberg	I - 165-166
Address by Mr. Luns	I - 186-189
— Questions and replies ..	I - 189-197
Vote on the draft Recom- mendation	II - 51
— Postponement of the vote	I - 203
E	
East-West relations and de- fence	
(see also : Europe and the evolution of East-West re- lations)	
Presentation of the Report.	II - 66-69
Joint debate	II - 73-89, 90-94, 107-115, 128-139
Amendments Nos. 1 by Mr. Stewart and 2 by Mr. Louis Jung	II - 139-142
— Rejection of Amendment No. 1	II - 142
— Adoption of Amendment No. 2	II - 142
Vote on the draft Recom- mendation	II - 142
Europe and present-day eco- nomic and political problems	
Presentation of the Report.	I - 80-84 II - 56-58
Debate on the Report	I - 84-85, 94-101, 113-116 II - 65

	Page
Address by Mr. de Lipkowski	I - 85-89
— Questions and replies ..	I - 89-94
Vote on the draft Recom- mendation	II - 107
— Postponement of the vote	I - 204-205
Europe and the evolution of East-West relations	
(see also : East-West rela- tions and defence)	
Presentation of the Report.	II - 69-73
Joint debate	II - 73-89, 90-94, 107-115, 128-139
Amendment No. 1 by Mr. Siegler Schmidt	
— Withdrawal of the Amendment	II - 142
Amendment No. 2 by Dame Joan Vickers	
— Withdrawal of the Amendment	II - 143
Amendment No. 3 by Mr. Siegler Schmidt	II - 143-144
— Adoption of the Amend- ment	II - 144
Vote on the draft Recom- mendation	II - 144
Europe and the Mediterranean	
Presentation of the Report.	I - 139-145
Address by Mr. Caglayangil	I - 145-146, 150
Debate on the Report	I - 146-151
Vote on the draft Recom- mendation	
— Postponement of the vote	I - 204
European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme	
Presentation of the Report.	II - 191-194
Address by Mr. Lefèvre ..	II - 194-199
— Questions and replies ..	II - 199-201
Debate on the Report	II - 202-212
Vote on the draft Recom- mendation	II - 212
European summit conference	
(see : WEU and the implica- tions of the —)	
O	
Observers from :	
— Denmark	I - 44, 165-166 II - 47, 110-111
— Norway	I - 44, 116-116
— Turkey	I - 44, 145-146; 150

INDEX

	Page
Orbital stations and the civil and military consequences	
Presentation of the Report.	I - 70-71
Debate on the Report	I - 71-76
Vote on the draft Recommendation	I - 77
Order of Business	
Adoption of the —	I - 44-46 II - 50
Change in the —	II - 128
Orders of the Day of the Sittings	I - 11, 19, 24, 29, 31, 34 II - 11, 17, 19, 24, 33, 38
P	
Points of order	I - 78-80, 203-204 II - 143-144
Political activities of the Council — Reply to the Seventeenth Annual Report of the Council	
(see also: Report of the Council, Seventeenth Annual; Application of the Brussels Treaty; Technological collaboration in a European framework)	
Presentation of the Report.	I - 108-110
Vote on the draft Recommendation	I - 112
President	
Election of the —	I - 40-41
Address by the —	I - 42-44 II - 47-50
Tribute to Mr. Carlo Schmid on his retirement from the Assembly	II - 201
Presidential Committee	
Ratification of decisions of the —	I - 46-47 II - 50
R	
Relations with parliaments	
Presentation of the Report.	I - 168-170 II - 159-162
Debate on the Report	I - 170-171 II - 162-164
Report of the Council, Seventeenth Annual	
(see also: Technological collaboration in a European framework; Political activ-	

	Page
ities of the Council; Application of the Brussels Treaty)	
Presentation by Mr. Moro .	I - 101-104
Questions and replies	I - 104-107
S	
Session	
Opening of the —	I - 37
Adjournment of the — ...	I - 205
Resumption of the —	II - 46
Close of the —	II - 212
State of European security	
(see also: Defence on the northern and southern flanks)	
Address by Mr. Kirk	I - 154-158
— Questions and replies ..	I - 158-160
Presentation of the Report.	I - 160-161
Joint debate	I - 161-168, 173-186 197-203
Address by Mr. Guldberg .	I - 165-166
Address by Mr. Luns	I - 186-189
— Questions and replies ..	I - 189-197
Vote on the draft Recommendation	II - 51
— Postponement of the vote	I - 204
T	
Technical collaboration in a European framework — Reply to the Seventeenth Annual Report of the Council	
(see also: Report of the Council, Seventeenth Annual; Application of the Brussels Treaty; Political activities of the Council)	
Presentation of the Report.	I - 52-55
Debate on the Report	I - 55-60
Vote on the draft Recommendation	I - 60-61
Texts adopted	
Recommendations :	
— 218 — Technological collaboration in a European framework	I - 18
— 219 — British membership of the European Communities	I - 22

INDEX

	Page
— 220 — Orbital stations and the civil and military consequences	I - 23
— 221 — Political activities of the Council	I - 27
— 222 — Application of the Brussels Treaty	I - 28
— 223 — Defence on the northern and southern flanks	II - 14
— 224 — State of European security	II - 15
— 225 — WEU and the implications of the European summit conference	II - 22
— 226 — Europe and present-day economic and political problems	II - 23
— 227 — East-West relations and defence	II - 30
— 228 — Europe and the evolution of East-West relations	II - 31
— 229 — Political violence and internal security ..	II - 32
— 230 — Improving the status of WEU staff ..	II - 37
— 231 — A civil and military aviation policy for Europe	II - 41
— 232 — The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme	II - 44
Resolution :	
— 51 — Colloquy on the formulation of a civil and military aeronautical policy for Europe	II - 42
Opinion :	
— 19 — Budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972	II - 36

	Page
Order :	
— 42 — Colloquy on the formulation of a civil and military aeronautical policy for Europe	II - 43
Tribute to Mr. Carlo Schmid on his retirement from the Assembly	II - 201-202

V

Vice-Presidents

Election of the six —	I - 41-42
----------------------------	-----------

Violence

Presentation of the Report.	II - 145-148
Debate on the Report	II - 149-152
Amendment No. 1 by Dame Joan Vickers and Mr. Judd	II - 149-150
— Adoption of the Amendment	II - 152
Vote on the draft Recommendation	II - 153

W

WEU and the implications of the European summit conference

Presentation of the Report.	II - 51-55
Debate on the Report	II - 55
Amendment by Mr. Cravatte	II - 107
— Adoption of the Amendment	II - 107
Vote on the draft Recommendation	II - 107

INDEX OF SPEAKERS

I — First Part of the Eighteenth Ordinary Session
 II — Second Part of the Eighteenth Ordinary Session

	Page		Page
A		C	
Mr. Abens (Luxembourg) :		Mr. Caglayangil (Observer from Turkey) :	
A civil and military aviation policy for Europe	II - 182-183	Address by —	I - 145-146, 150
Mr. Adriaenssens (Belgium) :		Mr. Capelle (France) :	
A civil and military aviation policy for Europe	II - 180-181	East-West relations and defence	
B		— Amendment No. 1 by Mr. Stewart	II - 141-142
Mr. Badini Confalonieri (Italy) :		Mr. Coleman (United Kingdom) :	
Application of the Brussels Treaty — Reply to the Seventeenth Annual Report of the Council	I - 110-111	Europe and present-day economic and political problems	I - 129-130
Question put to Mr. Kirk .	I - 158	Mr. Cravatte (Luxembourg) :	
State of European security .	I - 160-161	WEU and the implications of the European summit conference	II - 51-55
Mr. Bauer (Federal Republic of Germany) :		Mr. Critchley (United Kingdom) :	
Europe and present-day economic and political problems	I - 97-99	State of European security .	I - 164-165
Mr. Berkhan (Minister of State for Defence of the Federal Republic of Germany) :		East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations	II - 130-132
Address by —	I - 47-50	D	
— Replies to questions . . .	I - 50-52	Mr. Dankert (Netherlands) :	
Mr. Bettiol (Italy) :		Question put to Mr. de Lipkowski	I - 91
East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations	II - 111-113	Europe and the Mediterranean	I - 148-149
Mr. Boyden (United Kingdom) :		State of European security .	I - 175-177
Ratification of a decision of the Presidential Committee	I - 47	Question put to Mr. Luns .	I - 190
Question put to Mr. Moro .	I - 106	Mr. Davidson (United Kingdom) :	
Europe and present-day economic and political problems	I - 130-131	Europe and present-day economic and political problems	I - 84-85
Defence on the northern and southern flanks; State of European security	I - 177-179	Mr. Debré (Minister of Defence of the French Republic) :	
Question put to Mr. Luns .	I - 191	Address by —	II - 95-100
East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations	II - 83-85	— Replies to questions . . .	II - 100-107
Mr. de Bruyne (Belgium) :		Mr. Dequae (Belgium) :	
The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme	II - 205-207	Budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial	

	Page
year 1973; Accounts of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1971 — The Auditor's Report and Motion to approve the final accounts	II - 155
Mr. Destremau (France):	
Question put to Mr. Luns.	I - 192
East-West relations and defence	II - 66-69, 133-137
— Amendments Nos. 1 by Mr. Stewart and 2 by Mr. Louis Jung	II - 142
Question put to Mr. Debré	II - 103-104
Questions put to Mr. Thorn	II - 124-125, 128
Violence	II - 152
Mr. Digby (United Kingdom):	
Question put to Mr. Thorn	II - 124
Mr. Dodds-Parker (United Kingdom):	
Question put to Mr. de Lipkowski	I - 94
Question put to Mr. Kirk .	I - 159
Question put to Mr. Luns.	I - 189
East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations	II - 79-81
Question put to Mr. Debré	II - 101-102
Mr. Draeger (Federal Republic of Germany):	
Question put to Mr. Moro.	I - 107
Defence on the northern and southern flanks; State of European security	I - 185-186
Question put to Mr. Luns.	I - 192-193
Questions put to Mr. Heseltine	II - 177
A civil and military aviation policy for Europe	II - 178-180
The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme	II - 204-205

E

Mr. Elvinger (Luxembourg):	
Technological collaboration in a European framework — Reply to the Seventeenth Annual Report of the Council	I - 52-55, 60

	Page
F	
Mr. Fernyhough (United Kingdom):	
Questions put to Mr. Debré	II - 102

G

Lord Gladwyn (United Kingdom):	
Question put to Mr. de Lipkowski	I - 91-92
Europe and present-day economic and political problems	I - 204
Question put to Mr. Royle.	II - 68
East-West relations and defence	II - 77-79
Questions put to Mr. Debré	II - 100
Question put to Mr. Heseltine	II - 174
Mr. Gordon Walker (United Kingdom):	
Europe and present-day economic and political problems	I - 113-115
Mr. Grieve (United Kingdom):	
Europe and present-day economic and political problems	I - 123-124, 135
Violence	II - 150-151
Mr. Guldberg (Observer from Denmark):	
Address by —	I - 165-166

H

Mrs. Herklotz (Federal Republic of Germany):	
Relations with parliaments.	II - 162-163
Mr. Hermesdorf (Federal Republic of Germany):	
The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme	II - 202-204
Mr. Heseltine (Minister for Aerospace of the United Kingdom):	
Address by —	II - 169-173
— Replies to questions ...	II - 174-178
Mr. Hill (United Kingdom):	
Question put to Mr. Debré.	II - 103
East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations	II - 132-133

INDEX

	Page		Page
Question put to Mr. Heseltine	II - 176-177	— Amendment No. 3 by Mr. Sieglerschmidt	II - 143
Mr. Housiaux (Belgium):		Mr. Krieg (France):	
Point of order	I - 80, 203-204	Europe and present-day economic and political problems	I - 135
Europe and present-day economic and political problems	I - 121-123, 135-136	Europe and the Mediterranean	I - 139-145, 150-151
Orders of the Day	I - 137		
J		L	
Mr. Barry Jones (United Kingdom):		Mr. Lefèvre (Secretary of State for Scientific Policy and Planning of Belgium):	
State of European security.	I - 183-185	Address by —	II - 194-199
East-West relations and defence	II - 94	— Replies to questions ...	II - 200
Mr. Judd (United Kingdom):		Mr. Lemmrich (Federal Republic of Germany):	
Point of order	I - 79	Adoption of the draft Order of Business	I - 45-46
Defence on the northern and southern flanks; State of European security	I - 166-168	State of European security.	I - 199-203
East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations	II - 87-89	East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations	II - 107-109
Mr. Louis Jung (France):		Mr. Lenze (Federal Republic of Germany):	
East-West relations and defence	II - 93-94	Adoption of the draft Order of Business	I - 45
— Amendment No. 2 by Mr. Louis Jung	II - 140-141	Question put to Mr. Berkhan	I - 50
K		Question put to Mr. de Lipkowski	I - 90
Mr. Kahn-Ackermann (Federal Republic of Germany):		State of European security.	I - 181-183
Orbital stations and the civil and military consequences.	I - 70-71, 75-76	Question put to Mr. Luns.	I - 194
Question put to Mr. de Lipkowski	I - 90	Questions put to Mr. Debré	II - 105
WEU and the implications of the European summit conference	II - 55	East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations	II - 113-115
Question put to Mr. Thorn.	II - 123	Mr. Leynen (Belgium):	
Europe and the evolution of East-West relations	II - 139	Election of the President..	I - 40
Mr. Kirk (Parliamentary Under-Secretary of State for Defence for the Royal Navy of the United Kingdom):		Europe and present-day economic and political problems	I - 135, 136, 204
Address by —	I - 154-158	Orders of the Day	I - 137
— Replies to questions ...	I - 158-160	Europe and the Mediterranean	I - 149-150
Mrs. Klee (Federal Republic of Germany):		Europe and the evolution of East-West relations	
East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations	II - 128-130	— Amendment No. 3 by Mr. Sieglerschmidt	II - 143
		Mr. Lillaas (Observer from Norway):	
		Address by —	I - 115-116

	Page
Mr. de Lipkowski (<i>Secretary of State to the French Minister for Foreign Affairs</i>):	
Address by —	I - 85-89
— Replies to questions ...	I - 89-94
Mr. Lloyd (<i>United Kingdom</i>):	
British membership of the European Communities and the prospects of scientific and technical co-operation in Europe	I - 63-64, 68-70
Question put to Mr. Kirk..	I - 160
Mr. Luns (<i>Secretary-General of NATO, Chairman of the North Atlantic Council</i>):	
Address by —	I - 186-189
— Replies to questions ...	I - 189-197
M	
Mr. Margue (<i>Luxembourg</i>):	
Europe and present-day economic and political problems	I - 124-126
Mr. Marquand (<i>United Kingdom</i>):	
Europe and present-day economic and political problems	I - 126-127
Mr. Molloy (<i>United Kingdom</i>):	
Point of order	I - 78-79
Question put to Mr. Royle.	II - 62-63
East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations	II - 90-92
Question put to Mr. Debré.	II - 104, 105
Mr. de Montesquiou (<i>France</i>):	
Technological collaboration in a European framework — Reply to the Seventeenth Annual Report of the Council	I - 60
British membership of the European Communities and the prospects of scientific and technical co-operation in Europe	I - 70
Orbital stations and the civil and military consequences.	I - 76
A civil and military aviation policy for Europe	II - 189-190
The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme ...	II - 211
Mr. Moro (<i>Minister for Foreign Affairs of Italy and Chairman-in-Office of the Council</i>):	
Presentation of the Seventeenth Annual Report of the Council	I - 101-104
— Replies to questions ...	I - 105-107
N	
Mr. Nederhorst (<i>Netherlands</i>):	
Political activities of the Council — Reply to the Seventeenth Annual Report of the Council	I - 108-110
Europe and present-day economic and political problems	I - 127-129, 135
Question put to Mr. Luns.	I - 195
Mr. Nessler (<i>France</i>):	
Election of the President..	I - 41
Europe and present-day economic and political problems	I - 119-120
Mr. Nielson (<i>Observer from Denmark</i>):	
Address by —	II - 110-111
P	
Mr. Pecoraro (<i>Italy</i>):	
Question put to Mr. Debré.	II - 106
Mr. Peel (<i>United Kingdom</i>):	
Election of the six Vice-Presidents	I - 41-42
Address by the President .	I - 42-44 II - 47-50
Tribute to Mr. Carlo Schmid on his retirement from the Assembly	II - 201
Mr. Peijnenburg (<i>Netherlands</i>):	
Technological collaboration in a European framework — Reply to the Seventeenth Annual Report of the Council	I - 58-59
Mr. Péronnet (<i>France</i>):	
Relations with parliaments.	I - 168-170 II - 159-162
Mr. Pöhler (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
State of European security	I - 179-181
East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations	II - 81-83
Mr. Premoli (<i>Italy</i>):	
Europe and the Mediterranean	I - 146-148

	Page
R	
Mr. Radius (<i>France</i>):	
Question put to Mr. Thorn	II - 124
Question put to Mr. Lefèvre	II - 199-200
Mr. Richter (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Question put to Mr. Berkhan	I - 51
British membership of the European Communities and the prospects of scientific and technical co-operation in Europe	I - 67-68
Question put to Mr. Debré	II - 101
Question put to Mr. Heseltine	II - 174
Question put to Mr. Lefèvre	II - 200
The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme	II - 207-209
Mr. Rinderspacher (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Technological collaboration in a European framework — Reply to the Seventeenth Annual Report of the Council	I - 55-57
British membership of the European Communities and the prospects of scientific and technical co-operation in Europe	I - 65-67
Mr. Rivière (<i>France</i>):	
State of European security	I - 161-162
Mr. Royle (<i>Parliamentary Under-Secretary of State for Foreign and Commonwealth Affairs of the United Kingdom</i>):	
Address by —	II - 58-62
— Replies to questions ...	II - 63
S	
Lord St. Helens (<i>United Kingdom</i>):	
Defence on the northern and southern flanks; State of European security	I - 162-164
East-West relations and defence	II - 73-74
Mr. Sandys (<i>United Kingdom</i>):	
Adoption of the draft Order of Business	I - 46
Ratification of a decision of the Presidential Committee	I - 46-47

	Page
Question put to Mr. de Lipkowski	I - 93
Question put to Mr. Moro	I - 104-105
Europe and the Mediterranean	I - 149
Mr. Schloesing (<i>France</i>):	
Technological collaboration in a European framework — Reply to the Seventeenth Annual Report of the Council	I - 57-58
Question put to Mr. de Lipkowski	I - 89
Violence	II - 145-148, 151-152
Mr. Carlo Schmid (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Address by the Provisional President	I - 37-39
Examination of credentials	I - 40
Election of the President	I - 40-41
Reply to tribute by the President	II - 201-202
Mr. Scott-Hopkins (<i>United Kingdom</i>):	
Ratification of a decision of the Presidential Committee	I - 46
Europe and present-day economic and political problems	I - 80-84, 131-135, 136, 204, 205 II - 56-58
Orders of the Day	I - 138
Questions put to Mr. Kirk	I - 158
Point of order	I - 203
Question put to Mr. Thorn	II - 123
Budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972	II - 155-157
Lord Selsdon (<i>United Kingdom</i>):	
Europe and present-day economic and political problems	I - 94-97
Mr. Sieglerschmidt (<i>Federal Republic of Germany</i>):	
Europe and present-day economic and political problems	I - 99-101
Europe and the evolution of East-West relations	II - 69-73, 137-139
— Amendment No. 3 by Mr. Sieglerschmidt	II - 143, 144
Question put to Mr. Thorn	II - 125
Mr. Stewart (<i>United Kingdom</i>):	
Europe and present-day economic and political problems	I - 116-118

	Page		Page
East-West relations and defence	II - 85-87	Question put to Mr. Kirk.	I - 159
— Amendment No. 1 by Mr. Stewart	II - 139-140	East-West relations and defence; Europe and the evolution of East-West relations	II - 74-77
On a point of order	II - 143-144		
T			
Mr. Tanghe (Belgium):		Dame Joan Vickers (United Kingdom):	
Question put to Mr. Luns.	I - 196	Question put to Mr. Kirk.	I - 159
Mr. Thorn (Minister for Foreign Affairs of Luxembourg and Chairman-in-Office of the Council):		Relations with parliaments.	I - 170-171 II - 163-164
Address by —	II - 116-123	Defence on the northern and southern flanks	I - 173-175
— Replies to questions ...	II - 125-127, 128	Question put to Mr. Luns.	I - 193, 194
Mr. Tomney (United Kingdom):		Question put to Mr. Debré.	II - 103
A civil and military aviation policy for Europe	II - 183-184	Europe and the evolution of East-West relations	
Mr. Treu (Italy):		— Amendment No. 2 by Dame Joan Vickers ...	II - 143
Orbital stations and the civil and military consequences.	I - 74-75	Violence	
Question put to Mr. Heseltine	II - 174-175	— Amendment No. 1 by Dame Joan Vickers ...	II - 149-150, 152
A civil and military aviation policy for Europe	II - 187-188	Budget of the ministerial organs of WEU for the financial year 1972	II - 158-159
The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme ...	II - 209-210		
V			
Mr. Valleix (France):		W	
A civil and military aviation policy for Europe	II - 164-169, 188-189	Lord Walston (United Kingdom):	
Questions put to Mr. Heseltine	II - 175-176	Europe and present-day economic and political problems	I - 118-119
Mr. Van Lent (Belgium):		Mrs. Walz (Federal Republic of Germany):	
Orbital stations and the civil and military consequences.	I - 71-72	British membership of the European Communities and the prospects of scientific and technical co-operation in Europe	I - 64-65
Mr. Vedovato (Italy):		Orbital stations and the civil and military consequences.	I - 72-74
Defence on the northern and southern flanks	I - 151-153, 197-199	Question put to Mr. Heseltine	II - 177
		The European Space Conference and Europe's rôle in the post-Apollo programme ...	II - 191-194, 210-211

INDEX ANALYTIQUE

I — Première partie de la Dix-huitième session ordinaire
 II — Deuxième partie de la Dix-huitième session ordinaire

	Page		Page
A		C	
Les activités politiques du Conseil — Réponse au Dix-septième rapport annuel (voir également: Rapport annuel du Conseil, Dix-septième; Application du Traité de Bruxelles; La collaboration technologique dans un cadre européen)		Calendrier	
Présentation du rapport ..	I - 108-110	Adoption du —	I - 44-46 II - 50
Vote sur le projet de recommandation	I - 112	Modification du —	II - 128
Allocutions (voir: Discours)		La collaboration technologique dans un cadre européen — Réponse au Dix-septième rapport annuel du Conseil (voir également: Rapport annuel du Conseil, Dix-septième; Les activités politiques du Conseil; Application du Traité de Bruxelles)	
Application du Traité de Bruxelles — Réponse au Dix-septième rapport annuel du Conseil (voir également: Rapport annuel du Conseil, Dix-septième; Les activités politiques du Conseil; La collaboration technologique dans un cadre européen)		Présentation du rapport ..	I - 52-55
Présentation du rapport ..	I - 110-111	Discussion du rapport	I - 55-60
Amendement (n° 1) de M. Badini Confalonieri	I - 111-112	Vote sur le projet de recommandation	I - 60-61
— Adoption de l'amendement	I - 112	Comité des Présidents	
Vote sur le projet de recommandation	I - 112	Ratification de l'action du —	I - 46-47 II - 50
B		Commissions de l'Assemblée	
Budget de l'Assemblée pour l'exercice financier 1973		Nomination des membres des —	I - 61 II - 115
Présentation du —	II - 155	Modification dans la composition des —	I - 62, 112, 171 II - 58, 186
Vote sur le projet de — ..	II - 155	Communautés européennes (voir: La coopération scientifique et technique en Europe dans la perspective de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux —)	
Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1972		Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971	
Présentation du rapport ..	II - 155-157	Présentation de la motion d'approbation des —	II - 155
Discussion du rapport	II - 158-159	Vote sur la motion	II - 155
Vote sur le projet d'avis ..	II - 159	Conférence européenne au sommet (voir: L'U.E.O. et les implications de la —)	
Vote sur le projet de recommandation	II - 159	La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo	
		Présentation du rapport ..	II - 191-194

	Page
Discours de M. Lefèvre ...	II - 194-199
— Questions et réponses ..	II - 199-201
Discussion du rapport	II - 202-212
Vote sur le projet de recommandation	II - 212
La coopération scientifique et technique en Europe dans la perspective de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes	
Présentation du rapport ..	I - 63-64
Discussion du rapport	I - 64-70
Vote sur le projet de recommandation	I - 76-77
D	
La défense sur les flancs nord et sud	
(voir également : L'état de la sécurité européenne)	
Présentation du rapport ..	I - 151-153
Discours de M. Kirk	I - 154-158
— Questions et réponses ..	I - 158-160
Discussion des rapports ...	I - 161-168, 173-186, 197-203
Discours de M. Guldberg .	I - 165-166
Discours de M. Luns	I - 186-189
— Questions et réponses ..	I - 189-197
Vote sur le projet de recommandation	II - 51
— Report du —	I - 203
Discours	
Président d'âge	I - 37-40
Président	I - 42-44 II - 47-50
M. Berkhan	I - 47-50
— Réponses aux questions posées	I - 50-52
M. de Lipkowski	I - 85-89
— Réponses aux questions posées	I - 89-94
M. Moro	I - 101-104
— Réponses aux questions posées	I - 104-107
M. Lillaas	I - 115-116
M. Caglayangil	I - 145-146, 150
M. Kirk	I - 154-158
— Réponses aux questions posées	I - 158-160

	Page
M. Guldberg	I - 165-166
M. Luns	I - 186-189
— Réponses aux questions posées	I - 189-197
M. Royle	II - 58-62
— Réponses aux questions posées	II - 63
M. Debré	II - 95-100
— Réponses aux questions posées	II - 100-107
M. Nielson	II - 110-111
M. Thorn	II - 116-123
— Réponses aux questions posées	II - 125-128
M. Heseltine	II - 169-173
— Réponses aux questions posées	II - 174-178
M. Lefèvre	II - 194-199
— Réponses aux questions posées	II - 199-200
E	
Est-Ouest	
(voir : Les relations — et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations —)	
L'état de la sécurité européenne	
(voir également : La défense sur les flancs nord et sud)	
Discours de M. Kirk	I - 154-158
— Questions et réponses ..	I - 158-160
Présentation du rapport ..	I - 160-161
Discussion des rapports ...	I - 161-168, 173-186, 197-203
Discours de M. Guldberg .	I - 165-166
Discours de M. Luns	I - 186-189
— Questions et réponses ..	I - 189-197
Vote sur le projet de recommandation	II - 51
— Report du —	I - 204
Europe	
(voir : La coopération scientifique et technique en — dans la perspective de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes)	
(voir également : Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l' —)	

	Page		Page
(voir également : La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'— dans le programme post-Apollo)			
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels			
Présentation du rapport ..	I - 80-84 II - 56-58		
Discussion du rapport	I - 84-85, 94-101, 113-136 II - 65		
Discours de M. de Lipkowski	I - 85-89		
— Questions et réponses ..	II - 89-94		
Vote sur le projet de recommandation	II - 107		
— Report du —	I - 204-205		
L'Europe et la Méditerranée			
Présentation du rapport ..	I - 139-145		
Discours de M. Caglayanil	I - 145-146, 150		
Discussion du rapport	I - 146-151		
Vote sur le projet de recommandation			
— Report du —	I - 204		
L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest			
(voir également : Les relations Est-Ouest et la défense)			
Présentation du rapport ..	II - 69-73		
Discussion commune des rapports	II - 73-89, 90-94, 107-115, 128-139		
Amendement (n° 1) de M. Sieglerschmidt			
— Retrait de l'amendement	II - 142		
Amendement (n° 2) de Dame Joan Vickers			
— Retrait de l'amendement	II - 143		
Amendement (n° 3) de M. Sieglerschmidt	II - 143-144		
— Adoption de l'amendement	II - 144		
Vote sur le projet de recommandation	II - 144		
	G		
Grande-Bretagne			
(voir : La coopération scientifique et technique en Europe dans la perspective de l'adhésion de la — aux Communautés européennes)			
		H	
		Hommage à M. Carlo Schmid	II - 201-202
		M	
		Méditerranée	
		(voir : L'Europe et la —)	
		O	
		Observateurs	
		— du Danemark	I - 44, 165-166 II - 47, 110-111
		— de la Norvège	I - 44, 115-116
		— de la Turquie	I - 44, 145-146, 150
		Ordre du jour des séances ..	I - 11, 19, 24, 29, 31, 34 II - 11, 17, 19, 24, 33, 38
		P	
		Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe	
		Présentation du rapport ..	II - 164-169
		Discussion du rapport	II - 178-184, 186-190
		Vote sur le projet de recommandation	II - 190
		Vote sur le projet de résolution	II - 190-191
		Vote sur le projet de directive	II - 191
		Pouvoirs	
		Vérification des —	I - 40 II - 46-47
		Présences	I - 17, 21, 26, 30, 33, 36 II - 13, 18, 21, 27, 35, 40
		Président	
		Election du —	I - 40-41
		Allocution du —	I - 42-44 II - 47-50
		Hommage à M. Carlo Schmid	II - 201
		Programme post-Apollo	
		(voir : La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le —)	

R	Page
Rappel au Règlement	I - 78-80, 203-204 II - 143-144
Rapport annuel du Conseil, Dix-septième — (voir également: La collaboration technologique dans un cadre européen; Les activités politiques du Conseil; Application du Traité de Bruxelles)	
Présentation du rapport par M. Moro	I - 101-104
Questions et réponses	I - 104-107
Les relations Est-Ouest et la défense (voir également: L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest)	
Présentation du rapport ..	II - 66-69
Discussion commune des rapports	II - 73-89, 90-94, 107-115, 128-139
Amendements (n° 1) de M. Stewart et (n° 2) de M. Louis Jung	II - 139-142
— Rejet de l'amendement n° 1	II - 142
— Vote de l'amendement n° 2	II - 142
Vote sur le projet de recommandation	II - 142
Relations avec les parlements	
Présentation du rapport ..	I - 168-170 II - 159-162
Discussion du rapport	I - 170-171 II - 162-164
S	
Session	
Ouverture de la —	I - 37
Interruption de la —	I - 205
Reprise de la —	II - 46
Clôture de la —	II - 212
Le système des stations orbitales et ses conséquences civiles et militaires	
Présentation du rapport ..	I - 70-71
Discussion du rapport	I - 71-76
Vote sur le projet de recommandation	I - 77

T	Page
Textes adoptés	
Recommandations :	
— n° 218 — La collaboration technologique dans un cadre européen	I - 18
— n° 219 — La coopération scientifique et technique en Europe dans la perspective de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes	I - 22
— n° 220 — Le système des stations orbitales et ses conséquences civiles et militaires	I - 23
— n° 221 — Les activités politiques du Conseil ..	I - 27
— n° 222 — Application du Traité de Bruxelles	I - 28
— n° 223 — La défense sur les flancs nord et sud..	II - 14
— n° 224 — L'état de la sécurité européenne	II - 15
— n° 225 — L'U.E.O. et les implications de la conférence européenne au sommet	II - 22
— n° 226 — L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	II - 23
— n° 227 — Les relations Est-Ouest et la défense.	II - 30
— n° 228 — L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 31
— n° 229 — La violence politique et la sécurité intérieure des Etats ...	II - 32
— n° 230 — L'amélioration du statut du personnel de l'U.E.O.	II - 37
— n° 231 — Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe	II - 41
— n° 232 — La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo	II - 44
Résolution :	
— n° 51 — Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe.	II - 42

	Page		Page
Avis :		— Adoption de l'amende-	
— n° 19 — Budget des or-		ment	II - 107
ganes ministériels de		Vote sur le projet de recom-	
l'U.E.O. pour l'exercice		mandation	II - 107
financier 1972	II - 36		
Directive :		V	
— n° 42 — Colloque sur la		Vice-Présidents	
formulation d'une poli-		Election des six —	I - 41-42
tique de l'aéronautique		La violence	
civile et militaire pour		Présentation du rapport ..	II - 145-148
l'Europe	II - 43	Discussion du rapport	II - 149-152
U		Amendement (n° 1) de Dame	
L'U.E.O. et les implications de		Joan Vickers et de M. Judd	II - 149-150
la conférence européenne au		— Adoption de l'amende-	
sommet		ment	II - 152
Présentation du rapport ..	II - 51-55	Vote sur le projet de recom-	
Discussion du rapport	II - 55	mandation	II - 153
Amendement (n° 1) de M.			
Cravatte	II - 107		

INDEX DES ORATEURS

- I — Première partie de la Dix-huitième session ordinaire
 II — Deuxième partie de la Dix-huitième session ordinaire

	Page		Page
A			
M. Abens (<i>Luxembourg</i>):		Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 83-85
Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe	II - 182-183	M. de Bruyne (<i>Belgique</i>):	
M. Adriaensens (<i>Belgique</i>):		La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo	II - 205-207
Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe	II - 180-181	C	
B			
M. Badini Confalonieri (<i>Italie</i>):		M. Caglayangil (<i>Observateur de la Turquie</i>):	
Application du Traité de Bruxelles — Réponse au Dix-septième rapport annuel du Conseil	I - 110-111	Discours de —	I - 145-146, 150
Question posée à M. Kirk.	I - 158	M. Capelle (<i>France</i>):	
L'état de la sécurité européenne	I - 160-161	Les relations Est-Ouest et la défense	
M. Baner (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):		— Amendement (n° 1) de M. Stewart	II - 141-142
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 97-99	M. Coleman (<i>Royaume-Uni</i>):	
M. Berkhan (<i>Secrétaire d'Etat à la défense de la République Fédérale d'Allemagne</i>):		L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 129-130
Discours de —	I - 47-50	M. Cravatte (<i>Luxembourg</i>):	
— Réponses aux questions posées	I - 50-52	L'U.E.O. et les implications de la conférence européenne au sommet	II - 51-55
M. Bettiol (<i>Italie</i>):		M. Critchley (<i>Royaume-Uni</i>):	
Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 111-113	L'état de la sécurité européenne	I - 164-165
M. Boyden (<i>Royaume-Uni</i>):		Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 130-132
Ratification de l'action du Comité des Présidents	I - 47	D	
Question posée à M. Moro.	I - 106	M. Dankert (<i>Pays-Bas</i>):	
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 130-131	Question posée à M. de Lipkowski	I - 91
La défense sur les flancs nord et sud ; L'état de la sécurité européenne	I - 177-179	L'Europe et la Méditerranée	I - 148-149
Question posée à M. Luns.	I - 191	L'état de la sécurité européenne	I - 175-177
		Question posée à M. Luns.	I - 190
		M. Davidson (<i>Royaume-Uni</i>):	
		L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 84-85

	Page
M. Debré (Ministre d'Etat de la République Française chargé de la défense nationale) :	
Discours de —	II - 95-100
— Réponses aux questions posées	II - 100-107
M. Dequae (Belgique) :	
Budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1973 ; Comptes relatifs aux dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1971 — Rapport du Commissaire aux comptes et motion d'approbation des comptes définitifs	II - 155
M. Destremau (France) :	
Question posée à M. Luns.	I - 192
Les relations Est-Ouest et la défense	II - 66-69, 133-137
— Amendements (n° 1) de M. Stewart et (n° 2) de M. Louis Jung	II - 142
Question posée à M. Debré	II - 103-104
Questions posées à M. Thorn	II - 124-125, 128
La violence	II - 152
M. Digby (Royaume-Uni) :	
Question posée à M. Thorn	II - 124
M. Dodds-Parker (Royaume-Uni) :	
Question posée à M. de Lipkowski	I - 94
Question posée à M. Kirk.	I - 159
Question posée à M. Luns.	I - 189
Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 79-81
Question posée à M. Debré	II - 101-102
M. Draeger (République Fédérale d'Allemagne) :	
Question posée à M. Moro.	I - 107
La défense sur les flancs nord et sud ; L'état de la sécurité européenne	I - 185-186
Question posée à M. Luns.	I - 192-193
Questions posées à M. Heseltine	II - 177
Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe	II - 178-180
La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo	II - 204-205

	Page
E	
M. Elvinger (Luxembourg) :	
La collaboration technologique dans un cadre européen — Réponse au Dix-septième rapport annuel du Conseil	I - 52-55, 60
F	
M. Fernyhough (Royaume-Uni) :	
Questions posées à M. Debré	II - 102
G	
Lord Gladwyn (Royaume-Uni) :	
Question posée à M. de Lipkowski	I - 91-92
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 204
Question posée à M. Royle	II - 63
Les relations Est-Ouest et la défense	II - 77-79
Questions posées à M. Debré	II - 100
Question posée à M. Heseltine	II - 174
M. Gordon Walker (Royaume-Uni) :	
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 113-115
M. Grieve (Royaume-Uni) :	
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 123-124, 135
La violence	II - 150-151
M. Guldberg (Observateur du Danemark) :	
Discours de —	I - 165-166
H	
Mme Herklots (République Fédérale d'Allemagne) :	
Relations avec les parlements	II - 162-163
M. Hermesdorf (République Fédérale d'Allemagne) :	
La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo	II - 202-204

	Page
M. Heseltine (<i>Ministre britannique de l'aviation</i>):	
Discours de —	II - 169-173
— Réponses aux questions posées	II - 174-178
M. Hill (<i>Royaume-Uni</i>):	
Question posée à M. Debré	II - 103
Les relations Est-Ouest et la défense; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 132-133
Question posée à M. Heseltine	II - 176-177
M. Housiaux (<i>Belgique</i>):	
Rappel au Règlement	I - 80, 203-204
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 121-123, 135-136
Ordre du jour	I - 137

J

M. Barry Jones (<i>Royaume-Uni</i>):	
L'état de la sécurité européenne	I - 183-185
Les relations Est-Ouest et la défense	II - 94
M. Judd (<i>Royaume-Uni</i>):	
Rappel au Règlement	I - 79
La défense sur les flancs nord et sud; L'état de la sécurité européenne	I - 166-168
Les relations Est-Ouest et la défense; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 87-89
M. Louis Jung (<i>France</i>):	
Les relations Est-Ouest et la défense	II - 93-94
— Amendement (n° 2) de M. Louis Jung	II - 140-141

K

M. Kahn-Ackermann (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Le système des stations orbitales et ses conséquences civiles et militaires	I - 70-71, 75-76
Question posée à M. de Lipkowski	I - 90

	Page
L'U.E.O. et les implications de la conférence européenne au sommet	II - 55
Question posée à M. Thorn	II - 123
L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest ...	II - 139
M. Kirk (<i>Sous-secrétaire d'Etat parlementaire britannique à la défense pour la marine</i>):	
Discours de —	I - 154-158
— Réponses aux questions posées	I - 158-160
Mme Klee (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Les relations Est-Ouest et la défense; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 128-130
— Amendement (n° 3) de M. Sieglerschmidt	II - 143
M. Krieg (<i>France</i>):	
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 135
L'Europe et la Méditerranée	I - 139-145, 150-151

L

M. Lefèvre (<i>Secrétaire d'Etat belge à la politique et à la programmation scientifiques</i>):	
Discours de —	II - 194-199
— Réponses aux questions posées	II - 200
M. Lemmrich (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Adoption du calendrier ...	I - 45-46
L'état de la sécurité européenne	I - 199-203
Les relations Est-Ouest et la défense; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 107-109
M. Lenze (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>):	
Adoption du calendrier ...	I - 45
Question posée à M. Berkhan	I - 50
Question posée à M. de Lipkowski	I - 90
L'état de la sécurité européenne	I - 181-183
Question posée à M. Luns.	I - 194
Questions posées à M. Debré	II - 105

	Page
Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 113-115
M. Leynen (Belgique) :	
Election du Président	I - 40
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 135, 136, 204
Ordre du jour	I - 137
L'Europe et la Méditerranée	I - 149-150
L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	
— Amendement (n° 3) de M. Sieglerschmidt	II - 143
M. Lillaas (Observateur de la Norvège) :	
Discours de —	I - 115-116
M. de Lipkowski (Secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères de la France) :	
Discours de —	I - 85-89
— Réponses aux questions posées	I - 89-94
M. Lloyd (Royaume-Uni) :	
La coopération scientifique et technique en Europe dans la perspective de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes.	I - 63-64, 68-70
Question posée à M. Kirk.	I - 160
M. Luns (Secrétaire général de l'O. T. A. N., Président du Conseil de l'Atlantique Nord) :	
Discours de —	I - 186-189
— Réponses aux questions posées	I - 189-197
M	
M. Margue (Luxembourg) :	
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 124-126
M. Marquand (Royaume-Uni) :	
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 126-127
M. Molloy (Royaume-Uni) :	
Rappel au Règlement	I - 78-79
Question posée à M. Royle	II - 62-63

	Page
Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 90-92
Question posée à M. Debré	II - 104, 105
M. de Montesquiou (France) :	
La collaboration technologique dans un cadre européen — Réponse au Dix-septième rapport annuel du Conseil	I - 60
La coopération scientifique et technique en Europe dans la perspective de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes.	I - 70
Le système des stations orbitales et ses conséquences civiles et militaires	I - 76
Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe	II - 189-190
La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo	II - 211
M. Moro (Ministre des affaires étrangères de l'Italie et Président en exercice du Conseil) :	
Présentation du Dix-septième rapport annuel du Conseil	I - 101-104
— Réponses aux questions posées	I - 104-107
N	
M. Nederhorst (Pays-Bas) :	
Les activités politiques du Conseil — Réponse au Dix-septième rapport annuel ..	I - 108-110
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 127-129, 135
Question posée à M. Luns.	I - 195
M. Nessler (France) :	
Election du Président	I - 41
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 119-120
M. Nielson (Observateur du Danemark) :	
Discours de —	II - 110-111
P	
M. Pecoraro (Italie) :	
Question posée à M. Debré	II - 106

	Page
M. Peel (Royaume-Uni) :	
Election des six Vice-Présidents	I - 41-42
Allocution du Président ...	I - 42-44 II - 47-50
Hommage à M. Carlo Schmid	II - 201
M. Peijnenburg (Pays-Bas) :	
La collaboration technologique dans un cadre européen — Réponse au Dix-septième rapport annuel au Conseil	I - 58-59
M. Péronnet (France) :	
Relations avec les parlements	I - 168-170 II - 159-162
M. Pöhler (République Fédérale d'Allemagne) :	
L'état de la sécurité européenne	I - 179-181
Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 81-83
M. Premoli (Italie) :	
L'Europe et la Méditerranée	I - 146-148

R

M. Radius (France) :	
Question posée à M. Thorn	II - 124
Question posée à M. Lefèvre	II - 199-200
M. Richter (République Fédérale d'Allemagne) :	
Question posée à M. Berkhan	I - 51
La coopération scientifique et technique en Europe dans la perspective de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes.	I - 67-68
Question posée à M. Debré	II - 101
Question posée à M. Heseltine	II - 174
Question posée à M. Lefèvre	II - 200
La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo	II - 207-209
M. Rinderspacher (République Fédérale d'Allemagne) :	
La collaboration technologique dans un cadre européen — Réponse au Dix-septième rapport annuel du Conseil	I - 55-57

	Page
La coopération scientifique et technique en Europe dans la perspective de l'adhésion de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes.	I - 65-67
M. Rivière (France) :	
L'état de la sécurité européenne	I - 161-162
M. Royle (Sous-secrétaire d'Etat parlementaire britannique aux affaires étrangères et au Commonwealth) :	
Discours de —	II - 58-62
— Réponses aux questions posées	II - 63

S

Lord St. Helens (Royaume-Uni) :	
La défense sur les flancs nord et sud ; L'état de la sécurité européenne	I - 162-164
Les relations Est-Ouest et la défense	II - 73-74
M. Sandys (Royaume-Uni) :	
Adoption du calendrier ...	I - 46
Ratification de l'action du Comité des Présidents ...	I - 46-47
Question posée à M. de Lipkowski	I - 93
Question posée à M. Moro.	I - 104-105
L'Europe et la Méditerranée	I - 149
M. Schloesing (France) :	
La collaboration technologique dans un cadre européen — Réponse au Dix-septième rapport annuel du Conseil	I - 57-58
Question posée à M. de Lipkowski	I - 89
La violence	II - 145-148, 151-152
M. Carlo Schmid (République Fédérale d'Allemagne) :	
Allocution du Président d'âge	I - 37-40
Vérification des pouvoirs ..	I - 40
Election du Président ...	I - 40-41
Réponse à l'hommage du Président	II - 201-202
M. Scott-Hopkins (Royaume-Uni) :	
Ratification de l'action du Comité des Présidents ...	I - 46

	Page
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 80-84, 131-135, 136, 204, 205
	II - 56-58
Ordre du jour	I - 138
Question posée à M. Kirk.	I - 158
Rappel au Règlement	I - 203
Question posée à M. Thorn	II - 123-124
Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1972 ..	II - 155-157
Lord Selsdon (Royaume-Uni) :	
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 94-97
M. Sieglerschmidt (République Fédérale d'Allemagne) :	
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 99-101
L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest ...	II - 69-73, 137-139
— Amendement (n° 3) de M. Sieglerschmidt	II - 143, 144
Question posée à M. Thorn	II - 125
M. Stewart (Royaume-Uni) :	
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 116-118
Les relations Est-Ouest et la défense	II - 85-87
— Amendement (n° 1) de M. Stewart	II - 139-140
Rappel au Règlement	II - 143-144

T

M. Tanghe (Belgique) :	
Question posée à M. Luns.	I - 196
M. Thorn (Ministre des affaires étrangères du Luxembourg et Président en exercice du Conseil) :	
Discours de —	II - 116-123
— Réponses aux questions posées	II - 125-127, 128
M. Tomney (Royaume-Uni) :	
Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe	II - 183-184

	Page
M. Treu (Italie) :	
Le système des stations orbitales et ses conséquences civiles et militaires	I - 74-75
Question posée à M. Heseltine	II - 174-175
Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe	II - 187-188
La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo	II - 209-210

V

M. Valleix (France) :	
Une politique de l'aéronautique civile et militaire pour l'Europe	II - 164-169, 188-189
Questions posées à M. Heseltine	II - 175-176
M. Van Lent (Belgique) :	
Le système des stations orbitales et ses conséquences civiles et militaires	I - 71-72
M. Vedovato (Italie) :	
La défense sur les flancs nord et sud	I - 151-153, 197-199
Question posée à M. Kirk.	I - 159
Les relations Est-Ouest et la défense ; L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	II - 74-77
Dame Joan Vickers (Royaume-Uni) :	
Question posée à M. Kirk.	I - 159
Relations avec les parlements	I - 170-171
	II - 163-164
La défense sur les flancs nord et sud	I - 173-175
Question posée à M. Luns.	I - 193, 194
Question posée à M. Debré	II - 103
L'Europe devant l'évolution des relations Est-Ouest	
— Amendement (n° 2) de Dame Joan Vickers ...	II - 143
La violence	
— Amendement (n° 1) de Dame Joan Vickers ...	II - 149-150, 152
Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1972 ..	II - 158-159

INDEX

	Page		Page
W			
Lord Walston (<i>Royaume-Uni</i>) :			
L'Europe devant les problèmes politiques et économiques actuels	I - 118-119	de la Grande-Bretagne aux Communautés européennes .	I - 64-65
Mme Walz (<i>République Fédérale d'Allemagne</i>) :		Le système des stations orbitales et ses conséquences civiles et militaires	I - 72-74
La coopération scientifique et technique en Europe dans la perspective de l'adhésion		Question posée à M. Heseltine	II - 177
		La Conférence Spatiale Européenne et le rôle de l'Europe dans le programme post-Apollo	II - 191-194, 210-211

